





DICTIONNAIRE

HISTORIQUE.

TOME XVI.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,
RUE DE LA HARPE, N° 78.

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE,
OU
HISTOIRE ABRÉGÉE

DES HOMMES QUI SE SONT FAIT UN NOM PAR LEUR GÉNIE, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS, LEURS ERREURS OU LEURS CRIMES, DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS;

PAR L'ABBÉ F.-X. DE FELLER.

SEPTIÈME ÉDITION,

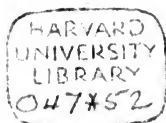
ENRICHIE D'UN GRAND NOMBRE D'ARTICLES NOUVEAUX, INTERCALÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE; CORRIGÉE SUR LES OBSERVATIONS DE NOS MEILLEURS BIOGRAPHES, ET ORNÉE DU PORTRAIT DE L'AUTEUR.

TOME SEIZIÈME.



PARIS.
MÉQUIGNON-HAVARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10.

M DCCC XXVIII.


HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
047*52

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE

DE FELLER.

SLUSE (René-François Walther, baron de), de Visé, petite ville du pays de Liége, était frère du cardinal de Sluse, et du baron de ce nom, conseiller d'état de l'évêque de Liége. Il devint abbé d'Amay, chanoine et chancelier de Liége, et se fit un nom célèbre par ses connaissances théologiques, physiques et mathématiques. La société royale de Londres le mit au nombre de ses membres. Cet illustre érudit mourut à Liége, en 1685, à 62 ans. On a de lui un ouvrage intitulé : *Mosolabium et problemata solida*, Liége, 1668, in-4° ; et *Dissertatio de sancto Servatio episcopo Trajectensi*, Liége, 1684, in-8°.

SLUSE (Jean Walther, baron de), cardinal, frère du précédent, né à Visé, l'an 1626, fut appelé à Rome par Jean Walther, son oncle, secrétaire des brefs. Il s'y attira d'abord l'estime des personnes les plus distinguées. Clément IX le reçut au nombre de ses prélats domestiques; il succéda ensuite à l'emploi de son oncle. Le pape l'honora de la plus intime confiance, et le consulta dans les affaires les plus importantes. Innocent XI l'éleva au cardinalat, l'an 1686. Sa trop grande application aux devoirs de sa charge et à l'étude, jointe à sa complexion faible, avança la fin de ses jours. Il mourut le 7 juillet 1687. Quelque recommandable qu'il fût par les qualités de l'esprit, il l'était encore davantage par celles du cœur. Détaché des richesses, il se contenta de son patrimoine et des revenus de sa charge, et refusa constamment tout bénéfice. Les brefs qu'il a dressés sont d'un style vif, et montrent combien il était versé dans la discipline de l'Eglise, l'Ecriture sainte et les saints pères. Il avait amassé une bibliothèque immense, dont on a imprimé le catalogue en latin, Rome, 1690, in-4°, avec le portrait du cardinal.

SMALCIUS (Valentin), fameux socinien, né en Thuringe, mort à Cracovie, le 14 décembre, en 1622, est auteur d'un traité contre la divinité de Jésus-Christ,

intitulé : *De divinitate Jesu-Christi*, 1608, in-4°, traduit en polonais, en allemand et en flamand, et plusieurs fois réfuté, particulièrement par Jean Cloppenburch, dans son ouvrage *Anti-Smalcius*, Franeker, 1652, in-4°.

SMELLAERTS (Dominique), né à Anvers, en 1650, fit ses études avec un succès distingué dans l'université de Louvain, où il enseigna la philosophie et les langues; il devint chanoine de la cathédrale de Gand et ensuite d'Anvers, et mourut dans cette dernière ville, le 3 mars 1720. Son principal ouvrage est *Annotationes in sanctum Jesu-Christi Evangelium*, Anvers, 1724, in-4°. Commentaire écrit d'un style un peu pesant, mais assez pur : il y a de fort bonnes choses, mais presque rien qu'on ne trouve ailleurs. Il a laissé beaucoup de manuscrits, nommément un Traité en faveur de la validité des ordinations anglaises, matière qu'il n'avait pas bien approfondie, et dont en mourant il avait défendu l'impression. *Voyez* COURAYER.

SMERDIS, fils de Cyrus, fut tué par ordre de Cambyse, son frère, qui mourut quelque temps après, vers l'an 524 avant Jésus-Christ. Alors un mage de Perse prit le nom de Smerdis, et faisant accroire qu'il était frère de Cambyse, parce qu'il lui ressemblait beaucoup, il se mit sur le trône : mais il prit tant de précautions pour cacher sa fourberie, que cela même la découvrit. Il se forma un complot environ six mois après son usurpation, entre sept des principaux seigneurs de Perse, au nombre desquels était Darius, fils d'Hystaspes, qui régna après la mort de Smerdis. Cet usurpateur fut tué par les conjurés, et sa tête fut exposée au bout d'une lance.

SMETIUS (Jean), naquit vers l'an 1580 à Nimègue, où il était ministre du saint Evangile. On a de lui deux ouvrages estimés sur l'histoire et les antiquités de cette ville, savoir : 1° *Oppidum Batavorum seu Noviomagum, liber singularis*, Amsterdam, 1611, in-4°; 2° *Antiquitates neomagenses*, Nimègue, 1678, in-4°. Jean Smetius, son fils, eut part à ce dernier ouvrage, et a laissé en outre une bonne *Chronique hollandaise de Nimègue*, in-12, et d'autres ouvrages moins importants.

SMIT. *Voy.* SCHMIT, SCHMITH, SCHMIDT et SMITS.

SMITH (Thomas), né en 1514, dans la province d'Essex, et mort en 1577, fut secrétaire d'état sous le règne d'Edouard VI, et sous celui de la reine Elisabeth, qui l'employa en diverses ambassades et négociations importantes. [Cette princesse le réinstalla dans les places qu'il avait perdues sous le règne de Marie, qui lui avait accordé néanmoins une pension de cent livres sterling.] On a de ce politique : 1° un *Traité* touchant la *république d'Angleterre*, in-4°, qu'on ne lit guère; 2° *Inscriptiones græcæ palmyrenorum*, in-8°; 3° *De moribus Turcarum*, Oxford, 1672, in-12; 4° *De Druidum moribus*, in-8°. Tous ces ouvrages sont remplis d'érudition. Le dernier est le plus rare.

SMITH (Richard), théologien anglais, né en 1566, dans le Lincolnshire, fut élevé à l'épiscopat par le pape Urbain VIII, sous le titre d'évêque de Chalcédoine, et envoyé en Angleterre en 1625. N'ayant pas assez ménagé les religieux qui étaient dans ce royaume, il souleva contre lui les ca-

tholiques. Smith fut obligé, l'an 1628, de se retirer en France. Deux jésuites, Knot et Floïd, publièrent deux *Ecrits contre le droit que les évêques prétendaient avoir d'approuver les réguliers:* droit que Smith avait vainement réclamé en Angleterre. Ces deux livres furent censurés par M. de Gondi, archevêque de Paris, par la Sorbonne, et par le clergé de France, qui manda les jésuites et les obligea de les désapprouver. Malgré ce désaveu, le père Floïd opposa deux autres ouvrages à ses censures. C'est à cette occasion que l'abbé de Saint-Cyran fit, avec l'abbé de Barcos, son neveu, le gros livre intitulé *Petrus Aurelius.* Rich. Smith, qui avait occasioné ces disputes, mourut à Paris en 1655. — Il y a eu un autre Richard SMITH, qui publia, en 1550, contre Pierre martyr, un écrit intitulé *Diatriba de hominis justificatione*, in-8°.

SMITH (Jean), un des premiers et des plus excellents graveurs en manière noire, était Anglais et mourut à Londres dans un âge avancé, au commencement du XVIIIe siècle. On a de lui beaucoup de *Portraits* et des *Effets de nuit*, propres à son genre de gravure, rendus avec beaucoup d'intelligence. *La Madeleine à la lampe*, d'après Scalken, est un de ses plus beaux ouvrages. Scalken était son peintre favori.

† SMITH (Robert), célèbre physicien, né en Irlande en 1696, étudia à Edimbourg et ensuite à Cambridge; il devint professeur d'astronomie de cette université. On lui doit un *Cours complet d'optique, contenant la théorie, la pratique et les usages de cette science;* il a été traduit en plusieurs langues, et en français par le P. Pezenas, Avignon, 1767, 2 vol. in-4°. Le P. Blanchard l'a enrichi de plusieurs additions. Ce même *ouvrage* a été aussi traduit et augmenté par Duval-le-Roy, Brest, 1767, in-4°.

† SMITH (Adam), célèbre écrivain anglais, naquit à Kirkaldi, en Ecosse, le 5 juin 1723. Il commença ses études dans l'école de cette ville, les suivit à Glascow, et puis à Oxford, où il s'appliqua plus particulièrement aux mathématiques. Il avait reçu à Glascow le bonnet de docteur en droit; sa mémoire étonnante, son assiduité au travail, et une pénétration rare, le mirent à portée d'enrichir son esprit d'un grand nombre de connaissances. Adam Smith possédait la philosophie, la morale, les mathématiques, les lois, la théologie, la littérature ancienne et moderne; connaissait les langues savantes, l'italien, l'espagnol, le français; avait un goût exquis et un talent peu commun d'observation. Il sembla d'abord pencher pour l'état ecclésiastique; mais, après un mûr examen, il ne se crut pas capable d'en remplir les devoirs difficiles, et ne s'occupa plus que de cultiver les sciences, où, jeune encore, il avait acquis une grande réputation. Nommé en 1751, par les membres de l'université de Glascow, professeur de logique, il remplit cette chaire avec distinction, et l'année suivante il fut appelé à celle de philosophie morale. Smith sut assujettir cette science à une méthode claire et précise, la débarrassa de ces lieux communs qui en rendaient l'étude longue et pénible; il s'attacha moins aux définitions qu'au but qu'elles se proposent, et condui-

sait ainsi par une route douce et agréable, aux vérités les plus lumineuses, dont l'impression, gravée profondément dans l'esprit, portait à des connaissances successives et intéressantes. Ses leçons étaient très suivies, et il comptait au nombre de ses auditeurs les hommes les plus remarquables par leurs talents. Il rendit la *morale* une étude à la mode; il y fit, pour ainsi dire, une espèce de révolution, dont les sociétés politiques et littéraires surent profiter, et son ouvrage de la *Théorie des sentiments moraux* porta cette effervescence à son comble. Ses leçons eurent le même succès à Edimbourg, où, quelque temps après, on l'appela pour occuper également la chaire de *philosophie morale*. Depuis ce moment, les observations de Smith se portèrent sur les rapports qu'ont les nations entre elles; et, nourri de la lecture des divers écrivains, et notamment des économistes, il se trouva en état, quelques années après, de donner sur ce sujet, un ouvrage classique qui a immortalisé son nom. Il puisa encore de précieux renseignements dans les voyages qu'il entreprit avec le duc de Bucklengh. Lord Townsend, un des admirateurs de Smith, l'avait engagé à suivre ce seigneur, en accompagnant cette invitation d'émoluments considérables. Smith fut à même de voir de près ces peuples qui étaient l'objet de ses profondes recherches, d'examiner leurs mœurs, de connaître plus positivement leurs intérêts respectifs de remonter jusqu'à la source de leur plus ou moins de prospérité, et de distinguer les vices d'administration, ou même de politique, qui s'opposent à cette prospérité. Son génie actif embrassait d'un coup d'œil tous ces divers objets, et il en offrit le tableau à ces mêmes nations, auxquelles il fraya de la sorte la véritable route qui conduit au bonheur. Ses courses l'ayant amené en France, il demeura à Toulouse pendant dix-huit mois, se mit en relation avec les hommes les plus distingués dans la magistrature, et en obtint des renseignements exacts sur la politique intérieure de la France. Après en avoir visité les provinces méridionales, il vint à Paris, où sa réputation l'avait précédé. Il était très lié avec le célèbre Hume, qui lui avait donné des lettres de recommandation pour les principaux savants de cette capitale, où il fut très favorablement accueilli. Par malheur, il se lia avec les philosophes, tels que Turgot, Quesnay, Helvétius, d'Alembert, Marmontel, etc.; mais il ne paraît pas que leur doctrine ait beaucoup influé sur ses principes. De retour en Angleterre, il se rendit bientôt en Ecosse, se réunit à sa famille, avec laquelle il se retira dans une maison de campagne, près de Kirkaldi, où il passa dix ans dans une heureuse tranquillité : c'est dans cette retraite qu'il composa son grand ouvrage. Pendant ce temps, son ancien pupille, le duc de Bucklengh, appelé à des postes éminents, se rappela son précepteur, pour lequel il avait conservé une amitié constante; il voulut lui témoigner sa reconnaissance, en le faisant nommer commissaire des douanes d'Ecosse, sa patrie, place qu'il garda douze ans, et qui augmenta de beaucoup sa fortune, mais qui lui interdit toute occupation littéraire. Sentant sa

fin s'approcher, il réunit les principaux matériaux des ouvrages annoncés dans les autres qu'il avait fait paraître; et les additions dont il augmenta les premiers ne furent écrites et imprimées que peu de jours avant sa mort, arrivée le 16 juillet 1798. Il a laissé : 1° *Théorie des sentiments moraux*, 1759, in-8°, avec une savante *Dissertation sur l'origine des langues et sur les diverses syntaxes de celles qui sont originales et composées*; 2° *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1775, 2 vol. in-4°; traduites en plusieurs langues, et en français par Roucher; 1792, 5 vol. in-8°, 3° Plusieurs *Essais sur l'astronomie des anciens*, *sur leur physique*, *sur les arts d'imitation*, etc., publiés par son disciple Stewart, et traduits par M. Prévost, professeur à Genève. C'est le seul reste d'un grand nombre de manuscrits de Smith : il avait fait détruire les autres peu avant de mourir, ne les croyant peut-être pas dignes de figurer à côté de ses meilleurs ouvrages, qui eurent de nombreuses éditions, et qu'il corrigeait sans cesse. Il n'en était presque jamais content; il dit lui-même, dans sa *Théorie des sentiments moraux* : « Les » principaux changements de » cette édition (1790) se trou- » vent dans le dernier chapitre » de la troisième section de la » première partie, et dans les » quatre premiers chapitres de » la troisième. La sixième par- » tie est entièrement neuve..... » J'ai aussi cherché à exposer » plus complétement, et d'une » manière plus analytique, quel- » ques parties de la doctrine des » stoïciens. Dans la dernière sec- » tion de la septième partie, j'ai » rassemblé plusieurs observa- » tions relatives *aux devoirs de* » *la véracité*; le lecteur trou- » vera peu de changements dans » le reste de l'ouvrage. » Smith avait beaucoup de goût pour les arts d'imitation, et, d'après ce que rapporte de lui M. Stewart, il regardait comme un principe fondamental qu'une grande partie du plaisir qu'ils donnent est due à la difficulté qui accompagne l'imitation, d'où il résulte que les mêmes circonstances qui, dans la tragédie, donnent l'avantage aux vers blancs sur la prose, doivent donner l'avantage à la poésie rimée sur les vers blancs; il appliquait cette même doctrine à la comédie, et il regrettait que les excellents tableaux de la vie et des mœurs qu'on trouve dans le théâtre anglais n'eussent pas été exécutés sur le modèle de l'école française. L'admiration qu'il avait pour les grands auteurs dramatiques de la France servait à le confirmer dans cette opinion; cette admiration résultait du caractère général de son goût; il avait plus de plaisir à observer la flexibilité d'un génie qui sait se conformer à des règles reçues, qu'à suivre les élans hardis d'une imagination indisciplinée; il éprouva ce plaisir d'admiration, lorsqu'il vit exécuter sur la scène française les chefs-d'œuvre qui l'avaient charmé dans le cabinet. Les sources où Smith avait puisé ses opinions sur la poésie dramatique sont trop pures et trop belles pour que nous osions les assujettir à aucune espèce de critique. Il regardait les classiques français avec la même admiration que les savants de cette nation (ainsi que l'Europe entière) ont regardé les ouvrages de ce célèbre Anglais, c'est-à-dire que de

part et d'autre la justice ne perdait rien dans ce sentiment.

SMITS (Guillaume), né à Kevelaer dans la Gueldre prussienne, en 1704, se fit récollet, et s'appliqua avec le plus grand succès à l'étude de l'Ecriture sainte, sur laquelle il publia d'excellents *Commentaires* en plusieurs volumes in-8°. On y remarque, outre une grande connaissance des langues, une critique judicieuse et orthodoxe, beaucoup de zèle contre les faux herméneutes, les mesquineries grammaticales des Burtorfs et d'autres massorettes, un talent distingué pour venger les anciennes versions des atteintes de la témérité ou de l'ignorance. Afin de perpétuer dans son ordre une étude si importante, il établit à Anvers un *Musée de philologie sacrée*. (*Voyez* Van Hove.) Il mourut dans cette ville, le 1er décembre 1770, âgé de 67 ans.

SMOLLET (Thomas), né en 1720, à Dalghurn, en Ecosse, s'appliqua d'abord à la médecine, exerça fort peu de temps cette profession, et ne publia en ce genre qu'un *Traité sur les eaux de Bath*, 1752. Mais il écrivit beaucoup sur l'histoire, la littérature, fit des romans et des pièces de théâtre : 1° *Histoire complète d'Angleterre, depuis l'invasion de Jules-César, jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle, en* 1748, Londres, 1757, 4 vol. in-4°, en anglais : ouvrage que M. Targe a traduit en français, Orléans, 1759-1764, 19 vol. in-12. Le traducteur l'a enrichi de notes instructives, où il redresse souvent les erreurs et les préventions de l'auteur. Il a même donné une *Continuation* jusqu'au traité de Paris, 1763, Londres, 1768, 5 vol. in-12. Smollet ne sait point dissimuler sa haine contre l'Eglise catholique; il l'étend jusqu'à l'apôtre saint Augustin, auquel l'Angleterre doit les lumières du christianisme et l'abolition des mœurs barbares; 2° *Recherches critiques*, Journ. litt., depuis 1755 jusqu'en 1763; 3° *Abrégé de l'histoire des voyages*, par ordre chronologique, 7 vol. in-12. L'ouvrage dont celui-ci est l'abrégé, avait été publié en anglais, à Londres, par une société de gens de lettres. 4° Les romans *Roderic Randon*, 1748, 2 vol. in-12; *Williams Pickle*, 1751, 4 vol.; c'est un roman des plus licencieux : ils ont été traduits l'un et l'autre en français : *Ferdinand, comte de Fathon*, et plusieurs autres; 5° le *Régicide* (Charles Ier), tragédie; les *Représailles*, comédie. Il a aussi traduit en anglais *Télémaque*, *Gil-Blas*, *Don Quichotte*. Cet écrivain est mort en Italie, le 21 octobre 1771.

SNELL DE ROYEN (Rodolphe) *Snellius*, philosophe hollandais, né à Oudewater en 1547, fut professeur en hébreu et en mathématiques à Leyde, où il mourut en 1613. On a de lui, sur la géométrie, et sur toutes les parties de la philosophie, plusieurs ouvrages qui ne sont plus d'aucun usage. — Son fils, Willebrod SNELL de Royen, né à Leyde en 1591, succéda à son père en 1613 dans la chaire des mathématiques, et mourut à Leyde en 1626, à 35 ans. C'est lui qui a découvert le premier la vraie loi de la réfraction : découverte qu'il avait faite avant Descartes, comme Huyghens nous l'assure. Il entreprit aussi de mesurer la terre, par une suite de triangles semblable à

celle qu'ont employée depuis Picard et Cassini; mais on sait que tous ces mesurages ont jusqu'ici assez mal réussi : la terre ne peut être mesurée sans que l'on sache l'étendue de chaque degré dans la direction du méridien; or cela ne se sait pas : les voyages de divers mathématiciens, leurs calculs et leurs raisonnements opposés n'ont fait que constater l'incertitude où nous sommes sur ce point. (Voyez les *Observ. philosoph.*, page 29, et l'art. Condamine.) Snell est l'auteur d'un grand nombre de savants ouvrages de mathématiques, dont les plus connus sont : 1° l'*Eratosthenes Batavus, sive De terræ ambitu, ejusque vera quantitate;* 2° Le *Cyclometrium, sive De circuli dimensione*, 1621, in-4°; 3° *Tiphis Batavus, sive De navium cursibus et re navali*, 1624, in-4°, etc.; 4° *Traduction* en latin des ouvrages de Stevin, Amsterdam, 1608, in-fol. Ils prouvent beaucoup en faveur de ses talents, et l'on y découvre des vues dont des savants plus bruyants que lui se sont fait honneur sans le citer.

SNORRO (*Sturlesonius*), illustre Islandais, d'une ancienne famille, fut ministre d'état du roi de Suède, et de trois rois de Norwège. Une sédition l'obligea de se retirer en Islande, dont il fut gouverneur; mais en 1241, Gyssurus, son ennemi, le força dans son château, et le fit mourir. On a de lui : 1° *Chronicon regum norvegorum*, qui est utile pour cette partie de l'histoire du monde; 2° Histoire de la philosophie des Islandais, qu'il a intitulée : *Edda Islandica.* M. Mallet l'a traduite en français à la tête de son *Histoire de Danemarck*, 1756, 3 vol. in-4°, ou 6 vol. in-12. Nous en avons une édition par Resenius, Hanau, 1665, in-4°.

SNOY (Renier), né à Ter-Gouw en Hollande, vers l'an 1477, alla étudier en médecine à Bologne, où il prit le bonnet de docteur. De retour dans sa patrie, il exerça la médecine. Charles-Quint le chargea de quelques commissions auprès de Christiern II, roi de Danemarck, retiré en Zélande, et à la cour de Jacques IV, roi d'Écosse. Il mourut à Ter-Gouw, le 1er août 1537. On a de lui : 1° le *Psautier* de David, avec des paraphrases en latin. Cet ouvrage, quoique imprimé plusieurs fois, et traduit en plusieurs langues, est une preuve que Snoy n'entendait rien dans la critique, ni dans l'antiquité sacrée; 2° une *Histoire de Hollande* en XIII livres, en latin, Rotterdam, 1620, in-folio. Swertius l'a insérée dans ses *Annales rerum belgicarum.* C'est une chronique qui ne renferme guère que des séditions, des batailles et des siéges. Elle finit à l'an 1519. Renier Snoy a encore fait quelques ouvrages sur la morale et la médecine.—Il ne faut pas le confondre avec Lambert Snoy, né à Malines en 1574, mort vers l'an 1638, et qui a beaucoup travaillé à l'histoire généalogique des Pays-Bas. Butkens en a profité dans ses *Trophées du Brabant*;—ni avec Théodoric Snoy ou Sonoi. *Voyez* ce dernier nom.

SNYDERS ou plutôt Sneyders (François), peintre et graveur, né à Anvers en 1579, mort dans la même ville en 1657, s'était d'abord consacré à peindre uniquement des fruits; son goût le porta ensuite à représenter des animaux: personne ne l'a surpassé

en ce genre. Ses chasses, ses paysages, et ses tableaux où il a représenté des cuisines, sont aussi fort estimés. Sa touche est légère et assurée, ses compositions riches et variées, et son intelligence des couleurs donne un grand prix à ses ouvrages. Quand les figures étaient un peu grandes, Snyders avait recours au pinceau de Rubens ou de Jacques Jordans. Rubens, à son tour, recourait quelquefois à Snyders, pour peindre le fond de ses tableaux. Les touches de ces grands maîtres se confondent et paraissent être de la même main. Snyders a gravé un *Livre d'animaux* d'une excellente manière; on a aussi gravé d'après lui. [Le Musée du Louvre possède de ce peintre, plusieurs tableaux comme : la *Chasse au Cerf; la Chasse au Sanglier; l'Entrée des Animaux dans l'Arche; divers animaux*, etc.]

SOAN (Jean), jésuite japonais, nommé communément Jean de *Gotto*, parce qu'il était de ce royaume, fut mis à mort pour la foi chrétienne, avec Paul Miki et Jacques Kisai, également japonais et jésuites, sous la persécution de Taïcosama, l'an 1596. Un enfant de 12 ans qui voulut participer à la même couronne, et plusieurs religieux de l'ordre de Saint-François, moururent également étendus en croix et percés avec des lances. Ils furent canonisés en 1597 par le pape Clément VIII. Ce furent là les prémices de cette multitude incroyable de martyrs qui illustrèrent par leur foi et leur sang cette nouvelle Église : *Primitiæ martyrum apud Japoniæ gentes*, comme dit l'Eglise, dans l'office des trois premiers.

SOANEN (Jean), fils d'un procureur au présidial de Riom en Auvergne et de Gilberte Sirmond, nièce du savant Jacques Sirmond, jésuite, naquit à Riom en 1647. Il entra en 1661 dans la congrégation de l'oratoire à Paris, où il prit le P. Quesnel pour son confesseur. Au sortir de l'institution, il enseigna les humanités et la rhétorique dans plusieurs villes de province. Consacré au ministère de la chaire, pour lequel il avait beaucoup de talent, il prêcha à Lyon, à Orléans, à Paris, et à la cour, les carêmes de 1686 et de 1688. On récompensa ses succès par l'évêché de Senez, en 1695. Son économie le mit en état de faire beaucoup de charités. Un pauvre s'étant présenté, et l'évêque ne se trouvant point d'argent, il lui donna sa bague, action qui fit beaucoup de bruit, et qu'une charité circonspecte eût peut-être évitée. La bulle *Unigenitus* lui ayant paru un *Décret monstrueux*, il en appela au futur concile, et publia une *Instruction pastorale*, dans laquelle il s'élevait avec force contre cette constitution. Le cardinal de Fleury, voulant faire un exemple d'un prélat quesnelliste, profita de cette occasion pour faire assembler le concile d'Embrun, tenu en 1727. Le cardinal de Tencin y présida. Soanen y fut condamné, suspendu de ses fonctions d'évêque et de prêtre, et exilé à la Chaise-Dieu, en Auvergne, où il mourut en 1740, âgé de 92 ans. Les quesnellistes en ont fait un saint. Sa retraite fut fort fréquentée, on le visitait et on lui écrivait de toutes parts. Il signait ordinairement, *Jean, évêque de Senez, prisonnier de J.-C.*, ignorant sans doute que la première vertu des disciples

de J.-C. est une humilité d'esprit et une soumission sincère aux décisions de son Eglise. On a de lui : 1° des *Instructions pastorales*; 2° des *Mandements*; 3° des *Lettres*, imprimées avec sa *Vie*, en 2 vol. in-4°, ou 8 vol. in-12 1750. Ce recueil aurait dû être élagué pour l'honneur du prélat, même considéré comme écrivain; mais ceux qui le faisaient croyaient tout précieux. On a imprimé sous son nom, en 1767, 2 vol. in-12 de *Sermons*; mais quelques-uns doutent qu'ils soient de lui.

SOARDI (Victor-Amédée), né d'une famille distinguée de Turin, dont son père était gouverneur, eut pour parrain le roi Victor-Amédée, et reçut une excellente éducation qui le fit entrer dans le monde avec beaucoup de connaissances et d'avantages. Il excellait dans plusieurs arts, surtout dans les exercices militaires, et se trouvait de toutes les compagnies brillantes, où il était estimé et recherché. Un jour, fatigué des divertissements du carnaval, de retour chez lui il réfléchit sur la frivolité et la pénible jouissance de ces plaisirs, fit une retraite chez les pères de la mission, et, pour se soustraire à la sollicitation de ses parents, il alla s'engager à Paris, dans la congrégation de Saint-Lazare, en 1735. Il tourna dès lors tout l'essor de son génie vers la religion, et enseigna la théologie au séminaire de Saint-Firmin, travaillant en même temps à un ouvrage profond et très important à la hiérarchie de l'Eglise, intitulé : *De suprema romani pontificis autoritate, hodierna Ecclesiæ gallicanæ doctrina*, Avignon, 1747, 1 vol. in-4°, dont M. de Bruiuinck, conseiller de l'électeur palatin, a donné une nouvelle édition, Heidelberg, 1793, avec une préface intéressante, et une épître dédicatoire au pape Pie VI. Dans ce livre plein d'érudition et d'une sage critique, Soardi montre que la doctrine actuelle du clergé de France n'est point du tout opposée, mais au contraire très favorable, à l'autorité du pape, et que, dans la pratique surtout, ce clergé semble regarder la fameuse déclaration de 1682 comme non avenue. Un observateur, rapprochant l'époque de la déclaration avec celle de la révolution, voit dans les événements un contraste qui prête plus d'une matière à des réflexions utiles. Il voit, après la révolution d'un siècle, le respectable clergé du royaume très chrétien, persécuté, dépouillé, exilé par les suites de ce même richérisme, auquel, peut-être sans le vouloir et sans s'en douter, il avait cru devoir accorder quelque chose dans des temps difficiles, par déférence pour les volontés d'un monarque absolu, et les instances d'une magistrature qui n'avait pas encore dévoilé tout le plan de ses opérations. Il voit ce même clergé se jeter sans réserve entre les bras du chef de l'Eglise; demander, attendre ses décisions, les accepter comme des décrets irréfragables, les prendre pour fondement des instructions adressées aux peuples, et de la juste réclamation de leurs siéges envahis; promener la profession pratique de cette doctrine dans toutes les régions de l'Europe, confondre, par les paroles, les écrits, l'exemple, et l'aspect seul de leurs personnes, les richéristes des pays étrangers; effacer, ou, si l'on veut, expier

toutes les traces d'une Déclaration qui, peut-être avec d'autres causes, a concouru pour sa part à préparer la démocratie acéphale qui a désolé l'Eglise de France. (*Voy.* INNOCENT XII et SFONDRATI.) Le parlement de Paris, puissamment sollicité par les amis d'un prélat accusé par l'auteur d'avoir altéré la *Défense de la Déclaration du clergé* par Bossuet, supprima l'ouvrage de Soardi par un arrêt du 25 juin 1748; mais il n'a sans doute pas prétendu déroger par-là aux très bonnes raisons de l'auteur. (Voy. le *Journ. hist. et litt.*, 1er décembre 1790, pag. 541.), « En général, dit un critique, on ne » peut regarder comme étant » réellement et totalement de » Bossuet, que les ouvrages im» primés de son vivant, parce » que les papiers de ce grand » homme ont passé par les mains » des bénédictins jansénistes des » Blancs-Manteaux, qui les te» naient de l'évêque de Troyes, » dévoué à la secte. » (*Voy.* le QUEUX.) Le style de Soardi est clair, pur, attachant. Il mourut à Avignon en 1752.

SOARÉ (Cyprien), *Soarius*, jésuite espagnol, mort à Placentia en 1593, à 70 ans, est auteur d'une *Rhétorique* en latin, à l'usage des colléges, pleine de bonnes règles et d'exemples cités avec choix. On en a un *Abrégé*, Paris, Cramoisi, 1574, in-12.

SOAREZ (Jean), évêque de Coïmbre et comte d'Arganel, de l'ordre des augustins, parut avec éclat au concile de Trente, et mourut en 1580. On a de lui des *Commentaires* sur les évangiles de saint Mathieu, de saint Marc et de saint Luc.

SOBIESKI (Jean III), roi de Pologne, et l'un des plus grands guerriers du XVIIe siècle. [Naquit en 1629, au château d'Olesko, petite ville du Palatinat de Russie. Il était petit-fils de Marc Sobieski, palatin de Lublin, fameux capitaine, et fils de Jacques Sobieski, qui fut quatre fois maréchal de la diète, et que les Polonais appelaient *le bouclier de leur liberté*. Jean voyagea en Europe, s'arrêta quelque temps à Paris, et retourna en Pologne lors de la guerre contre les Cosaques.] Il obtint les places de grand-maréchal et de grand-général du royaume. Il les illustra par ses conquêtes sur les Cosaques et sur les Tartares, et par ses victoires sur les Turcs. Il gagna sur eux la célèbre bataille de Choczim, le 11 novembre 1673. Les ennemis y perdirent 28,000 hommes. Ses grandes qualités lui méritèrent, en 1674, la couronne de Pologne. Son courage parut avec gloire au siége de Vienne en 1683. (*Voy.* CHARLES V de Lorraine.) Il répandit tellement la terreur dans le camp ennemi, que le grand-visir se retira précipitamment avec son immense armée, sans presque livrer de combat. Sobieski, avant de descendre la montagne de Culemberg, avait mis son armée en prière, et servit lui-même la messe dans l'église des camaldules, priant tout le temps les bras étendus en forme de croix. « *C'est là*, a dit un guerrier chré» tien, *que le grand-visir a été* » *battu.* » Les Turcs abandonnèrent leurs tentes, leurs bagages, et jusqu'au grand étendard de Mahomet, que le vainqueur envoya au pape. Il écrivit à la reine sa femme qu'il avait trouvé dans les tentes la valeur de plusieurs millions de ducats. On

connaît assez cette lettre, dans laquelle il lui dit : « Vous ne » direz pas de moi ce que disent » les femmes tartares quand elles » voient entrer leurs maris les » mains vides : *Vous n'êtes pas* » *un homme puisque vous reve-* » *nez sans butin.* » Le lendemain 13 septembre, Sobieski fit chanter le *Te Deum* dans la cathédrale, et l'entonna lui-même. Cette cérémonie fut suivie d'un sermon, dont le prédicateur prit pour texte : *Il fut un homme envoyé de Dieu, nommé Jean ;* paroles qui avaient été déjà appliquées à un empereur de Constantinople, et à don Juan d'Autriche, après la victoire de Lépante. Ce prince mourut en 1696, regretté des chrétiens, dont il était un des plus heureux défenseurs. Il avait cependant plutôt cette ardeur de guerre qui étourdit et renverse l'ennemi consterné, que ce courage réfléchi qui se joue de l'art et de la force. A la journée de Barkau, peu après le siége de Vienne, ayant attaqué les Turcs sans vouloir attendre les Impériaux, ses troupes furent très maltraitées, et eussent été entièrement défaites sans le duc de Lorraine, qui rétablit l'ordre et ramena la victoire. Il parlait presque toutes les langues de l'Europe, et avait autant d'esprit que de bravoure, et de zèle pour la religion, qu'il aimait et pratiquait avec ardeur. L'abbé Coyer a écrit son *Histoire* en 3 vol. in-12. L'auteur en faisait plus de cas que les lecteurs ; il y avait cependant de quoi la rendre intéressante pour tout le monde.

† SOBRY (Jean-François), naquit à Lyon le 24 novembre 1743, se destina à l'architecture, apprit le dessin avec Cerrache et les de Boissieu ; étudia ensuite les lois, et fut reçu avocat à Paris. Il obtint, dans les finances, une place qu'il perdit à l'époque de la révolution, et se retira dans une campagne qu'il possédait près de Lyon, où il fut nommé juge de paix, puis, en 1794, secrétaire-greffier de la commune de Lyon. S'étant rendu à Paris, en 1796, il fut employé au ministère de l'intérieur, section de l'instruction publique. Il se montra un des affiliés les plus zélés de la secte dite des *théophilanthropes*. Son nom parut dans tous les actes relatifs à cette secte, et parmi les souscripteurs d'une société analogue, alors établie à Grave, en Hollande. Son républicanisme le fit destituer, et, quelque temps après, il fut nommé commissaire de police du 10e arrondissement, faubourg Saint-Germain. Il mourut le 3 février 1820, âgé de 77 ans. Il avait cultivé la littérature, et a laissé : 1° *Valdemar*, tragédie en 5 actes, Lyon, 1768, in-8°, représentée au théâtre de cette ville, ainsi que la pièce suivante ; 2° *le Mufti*, comédie en un acte, 1769, in-8° ; 3° *de l'Architecture*, Amsterdam et Paris, 1776, in-8° ; 4° *le Mode français*, ou *Discours sur les principaux usages de la nation française*, 1786, in-8° ; 5° *le Nouveau Machiavel*, ou *Lettres sur la politique* ; 6° *Rappel du peuple français à la sagesse*, ou *Principes de morale*, 1796, in-8°. L'auteur veut parler de la morale des *théophilanthropes* de la révolution. 7° *Thémistocle*, tragédie en 5 actes, dédiée à Buonaparte. Cette tragédie est d'un jésuite, nommé Mallet de Brême ; Sobry n'y a fait que quelques corrections et

la dédicace ; 8° *Apologie de la messe*, 1797, in-8° ; satire impudente, où il dit, entre autres choses, que l'abolition de la messe est *le coup le plus grand, le plus beau, le plus vigoureux de la révolution* ; 9° *Discours sur les réputations*, an IX (1801). 10° *Extraits de l'Imitation de J.-C., mise en vers français par P. Corneille*, 1802, in-8°. Ces extraits sont dignes de la *bonne foi* d'un républicain de cette époque ; 11° *Poétique des arts*, ou *Cours de peinture et de littérature comparées*, Paris, Delaunay, 1810, in-8°. C'est le meilleur ouvrage de Sobry.

SOCIN (*Marianus*), naquit à Sienne en 1401, et professa le droit canon dans sa patrie avec un succès qui lui mérita l'estime de Pie II. Il mourut en 1467. — Son fils, Barthélemi SOCIN, mort en 1507, à 70 ans, professa le droit dans plusieurs universités d'Italie, et laissa des *Consultations*, imprimées à Venise avec celles de son père, en 1579, en 4 vol. in-fol.

SOCIN (Lélie), auteur de la secte *socinienne*, ou, si l'on veut, restaurateur de la secte *arienne* arrière-petit-fils de Marianus Socin, naquit à Sienne en 1525, et fut destiné par son père à l'étude du droit. Le système des protestants, qui réduisait tout à l'Ecriture sainte expliquée par l'*esprit privé*, enhardit Socin à pousser la réforme plus loin, et quelque tort qu'il eût dans la chose même, il faut convenir que, le principe supposé, il raisonnait juste. (*V.* KAPRINAI, LENTULUS, MÉLANCHTHON, SERVET, VORSTIUS.) Il assista, en 1546, à une conférence tenue à Vicence, où la destruction du christianisme fut résolue (*voyez* OCHIN), et concentra ses efforts à renouveler l'arianisme, et à saper la religion par ses fondements, en attaquant la Trinité et l'Incarnation. Il soutint néanmoins la préexistence du Verbe et son éternité, ainsi que celle du Saint-Esprit, contre lesquelles son neveu (*voyez* l'article suivant) ne tarda pas à s'élever. Du reste, il dogmatisa d'abord avec réserve. Calvin lui donna de bons conseils à ce sujet, en 1552. Socin profita de cet avis, et plus encore du supplice de Servet. Il ne découvrit ses erreurs qu'avec beaucoup d'artifice et de précautions. Il fit un voyage en Pologne vers 1558, et mourut à Zurich le 16 mars 1562. On a de lui quelques écrits pleins de subtilités dialectiques. (*Voyez* CRELLIUS.) A l'entendre, le dogme de la Trinité ne serait qu'un assemblage de mots sans idées, tandis que la foi chrétienne ne présente pas de mystère qui soit défini d'une manière plus précise et plus assurée contre toutes les erreurs. On ne peut rien dire de plus ou de moins, sans qu'on n'aperçoive l'écart. Si l'hérétique veut se déguiser, s'il cherche à s'envelopper, le théologien catholique le poursuit dans tous les faux-fuyants, le serre de près, et ne quitte pas prise qu'il ne se soit expliqué nettement pour ou contre la vérité révélée. La doctrine de la Trinité n'est donc pas un composé de mots, mais un assemblage de vérités bien exprimées, dont il résulte des idées précises, malgré la profondeur du mystère qu'elles représentent. « Il ne faut pas demander toujours, dit le célèbre » Leibnitz, ce que j'appelle des » *notions adéquates*, et qui n'enveloppent rien qui ne soit expliqué ; puisque même les

» qualités sensibles, comme la
» chaleur, la lumière, la douceur, ne nous sauraient donner de telles notions. Ainsi » convenons que les mystères » reçoivent une explication ; » mais cette explication est imparfaite. Il suffit que nous » ayons quelque intelligence » analogique d'un mystère, tel » que la Trinité et l'Incarnation, » afin qu'en les recevant nous » ne prononcions pas des paroles » destituées de sens. Mais il n'est » pas nécessaire que l'explication aille aussi loin qu'on » pourrait le souhaiter, c'est-à-dire qu'elle aille jusqu'à la » compréhension et au comment. » *Discours sur la conformité de la foi avec la raison.*

SOCIN (Fauste), neveu du précédent, un des grands promoteurs de la secte qui porte ce nom, naquit à Sienne en 1539. Il fût gâté de fort bonne heure, aussi-bien que plusieurs de ses parents, par les lettres de son oncle; et, pour éviter les poursuites de l'inquisition, il se retira en France; nouvelle preuve que c'est à ce tribunal que l'Italie et l'Espagne doivent la tranquillité dont elles ont joui, tandis que l'état politique et religieux du reste de l'Europe était ébranlé par les nouvelles sectes. Lorsqu'il était à Lyon, n'étant âgé que de vingt ans, il apprit la mort de son oncle, et alla recueillir ses papiers à Zurich. De là il passa en Italie, où il demeura 12 ans à la cour du duc de Florence, quitta ce séjour et se fixa à Bâle pendant 3 ans, publia peu après son ouvrage *De Jesu-Christo servatore ;* se retira en 1579 en Pologne, y composa le livre *De magistratu* contre Jacques Paléologue, ce qui lui attira des affaires qui l'obligèrent à quitter Cracovie, et de se réfugier chez un seigneur polonais. Il se maria et perdit sa femme en 1587, retourna ensuite à Cracovie, où le peuple, irrité contre lui, pilla en 1598 ses manuscrits et son mobilier, et ne lui eût pas fait un sort bien favorable, s'il n'eût eu le bonheur de s'échapper. Il se retira enfin à Luclavie, et dogmatisa avec une liberté sans frein, renchérissant même sur les erreurs de son oncle. Il prétendait que les ariens avaient trop donné à J.-C., et nia nettement la préexistence du Verbe. Il était forcé d'avouer que l'Ecriture donne le nom de Dieu à J.-C.; mais il disait que ce n'était pas dans le même sens qu'au Père, et que ce terme, appliqué à J.-C., signifie seulement que le *Père*, seul Dieu par essence, lui a donné une puissance souveraine sur toutes les créatures, et l'a rendu par-là digne d'être adoré des anges et des hommes. Ceux qui ont lu ses écrits, savent quelle violence il a été contraint de faire à l'Ecriture pour l'ajuster à ses erreurs, et détruire un mystère sur lequel reposent tous les dogmes des chrétiens, et dont la connaissance, bien loin de vexer l'esprit par l'impossibilité de l'expliquer par des idées humaines, devient une source de lumières, en nous instruisant plus particulièrement de l'essence et des propriétés de la nature divine. « Si en Dieu il n'y avait » qu'une personne, dit un théologien de ce siècle, peut-être » qu'on disputerait davantage, » et que les esprits contentieux » s'accommoderaient moins de » ce dogme que de celui de la » Trinité. Les juifs, qui ne re-

» connaissent pas la Trinité, ne » peuvent expliquer un grand » nombre de passages de l'ancien » Testament, sur lesquels ils se » tourmentent beaucoup. Philon dit que Dieu seul peut » comprendre le sens de cette » espèce de consultation qu'on » lit dans la Genèse : *Faciamus* » *hominem ad imaginem et simi-* » *litudinem nostram*. Quelques » auteurs ont observé que l'igno- » rance de ce mystère a produit » plusieurs contestations et un » grand nombre d'erreurs parmi » les philosophes de l'antiquité. » Ces raisonneurs ne pouvaient » se figurer que Dieu, de toute » éternité, ait pu être heureux » sans rien produire, et sans » chercher une diversion à sa » solitude et à son prétendu en- » nui. Cette idée était ridicule, » sans doute, mais la connais- » sance de la Trinité les en aurait » guéris; Aristote n'aurait point » placé la complaisance de Dieu » dans l'éternité du monde, ni » Démocrite dans des courses » continuelles après les atomes, » ni Héraclite dans les différents » plans de la création, ni Py- » thagore dans une multitude » infinie d'amours transformés » en une unité simple, ni Her- » mogène dans l'éternité d'une » matière préexistante, ni les » talmudistes dans la production » et l'anéantissement successifs » de plusieurs mondes. Toutes » ces imaginations s'évanouissent » par les leçons de la foi, qui » nous apprend que le Fils fait » de toute éternité l'objet des » complaisances du Père, que le » Saint-Esprit est le lien qui les » unit, et en même temps une » personne subsistante : que, » malgré l'unité de la nature, la » multiplicité des personnes for- » me en Dieu une espèce de so- » ciété essentielle, indivisible, » ineffable, aussi intime que » lui-même. De là l'attachement » que Platon a marqué pour ce » dogme sublime, dont il paraît » néanmoins n'avoir pas eu des » idées fort précises. » Socin anéantit la Rédemption de J.-C., et réduit ce qu'il a fait pour sauver les hommes, à leur avoir enseigné la vérité, à leur avoir donné de grands exemples de vertu, et à avoir scellé sa doctrine par sa mort. Le péché originel, la grâce, la prédestination, passent chez cet impie pour des chimères; il regarde tous les sacrements comme de simples cérémonies sans aucune efficace. Il prend le parti d'ôter à Dieu les attributs qui paraissent choquer la raison humaine, et il forme un assemblage d'opinions qui lui semblent plus raisonnables, sans se mettre en peine si quelqu'un a pensé comme lui depuis l'établissement du christianisme. Il mourut en 1604, dans le village de Luclavie, près de Cracovie, où il s'était retiré pour se dérober aux poursuites des catholiques et des protestants réunis contre un ennemi commun. Il était dans sa 65e année. La secte socinienne, bien loin de mourir ou de s'affaiblir par la mort de son chef, devint considérable par le grand nombre de personnes de qualité et de savants qui en adoptèrent les principes. Les sociniens furent assez puissants pour obtenir dans les diètes de Pologne la liberté de conscience; mais divers excès qu'ils commirent contre la religion et l'état les firent enfin chasser en 1658. Les cendres de Socin furent déterrées, menées sur les frontières de la petite

Tartarie, et mises dans un canon, qui les envoya dans le pays des infidèles. Les sociniens fugitifs se retirèrent en Transylvanie. Ils sont fort déchus; en 1778 toute la secte, concentrée dans cette province, ne passait pas 600 têtes. Mais si on considère que le déisme est une branche très naturelle de cette hérésie, que l'athéisme moderne (si on en croit le *Dictionnaire encyclopédique*) en découle d'une manière également sûre (*voy.* SERVET), on croira que cette hérésie est une des plus fécondes et des plus redoutables qui aient jamais existé : d'ailleurs, Lélie, Socin et le fameux Ochin assistèrent avec d'autres sociniens à la fameuse conférence de Vicence, en 1546, où se forma contre le christianisme une conjuration dont nous ne voyons que trop les effets. Avant que l'on eût fait les recueils des livres qui sont dans la *Bibliothèque des frères polonais* (nom donné aux sociniens, en Pologne), il était difficile de recouvrer les ouvrages de Fauste Socin. Mais ils ont été imprimés à la tête de cette *Bibliothèque*, qui est en 9 tomes in-fol., 1656 et suiv.

SOCOLOVE (Stanislas), théologien polonais, chanoine de Cracovie, et prédicateur du roi Etienne Battori, mourut en 1619, avec la réputation d'un savant. On a de lui des *Commentaires* sur les trois premiers évangélistes, et d'autres ouvrages de controverse et de morale. Le plus estimé de tous est une *Traduction* de Jérémie, patriarche de Constantinople, sous ce titre : *Censura Ecclesiæ orientalis de præcipuis nostri seculi hæreticorum dogmatibus, e græco in latinum conversa, cum annotationibus*, Cracovie, 1582, in-fol.

SOCRATE, fils d'un sculpteur, nommé Sophronisque, et d'une sage-femme appelée Panagerète, naquit à Athènes, au mois de mai (*Thargelion*), l'an 470 avant J.-C. Il s'appliqua d'abord à la profession de son père, et l'histoire fait mention de trois de ses statues représentant les Grâces. Criton, ravi de la beauté de son esprit, l'arracha de son atelier pour le consacrer à la philosophie, qu'il apprit sous le célèbre Archélaüs. Le jeune philosophe porta les armes comme tous les Athéniens, et se trouva à plusieurs actions. Il est difficile de pousser plus loin qu'il le fit l'affectation du mépris des richesses. Voyant la pompe et l'appareil que le luxe étalait dans certaines cérémonies, et la quantité d'or et d'argent qu'on y portait : *Que de choses*, disait-il en se félicitant lui-même fastueusement sur son état, *Que de choses dont je n'ai pas besoin!* car les vertus et les actions des philosophes ne sont rien à leurs propres yeux, s'ils n'en parlent avec emphase, et si elles ne servent à constater leur supériorité sur les autres hommes. *Si j'avais de l'argent*, dit-il un jour dans une assemblée de ses amis, *j'aurais acheté un manteau.* Il se piquait cependant d'être propre sur lui et dans sa maison. Il dit un jour à Antisthène, qui affectait de se distinguer par des habits sales et déchirés, qu'*à travers les trous de son manteau et de ses vieux haillons, on entrevoyait beaucoup de vanité.* Une des qualités par lesquelles Socrate cherchait le plus à s'illustrer était une grande tranquillité d'ame. Un esclave ayant excité

en lui quelque émotion : *Je te frapperais*, lui dit-il, *si je n'étais pas en colère*. Un brutal lui ayant donné un soufflet, il se contenta de dire en riant : *Il est fâcheux de ne pas savoir quand il faut s'armer d'un casque*. Une autre fois, ses amis étaient étonnés de ce que, sans rien dire, il avait souffert un coup de pied d'un insolent: *Quoi donc!* leur dit-il, *si un âne m'en donnait autant, le ferais-je citer en justice?* Un jour Xantippe, sa femme, après avoir vomi contre lui toutes les injures dont sa colère était capable, finit par lui jeter un pot d'eau sale sur la tête : il ne fit qu'en rire et il ajouta : *Il fallait bien qu'il plût après un si grand tonnerre*. Il ne faut pas douter, au reste, que ses réparties n'aient été accompagnées d'un secret dépit très vif. (*V.* Épictète.) Le désir de se distinguer le portait quelquefois à des actions ridicules. Comme le peuple sortait un jour du théâtre, Socrate forçait le passage pour y entrer : quelqu'un lui demandant la raison de cette conduite : *C'est*, répondit-il, *ce que j'ai soin de faire dans toutes mes démarches, de résister à la foule* : espèce de calembourg mis en action qui annonce une tête peu saine. Il se tenait debout des jours entiers dans l'attitude d'un homme rêveur, immobile, sans fermer les paupières et sans détourner les yeux du même endroit. Il marchait en plein hiver nu-pieds sur la neige. Après avoir gagné de la soif par les fatigues et les mouvements qu'il se donnait, il ne buvait point qu'il n'eût versé dans le puits la première cruchée d'eau qu'il en tirait. Parmi ses disciples on distingue Alcibiade, Xénophon, Platon, etc. Ce ne serait pas bien connaître Socrate, que d'oublier son démon, ou ce génie qu'il prétendait lui servir de guide : il en parlait souvent à ses disciples. Des hommes superficiels, admirateurs stupides de tout ce qui vient des philosophes, ont voulu ici rechercher des métaphores aussi ridicules que mal fondées. Ce démon était, selon Socrate, un génie très réel, dont il connaissait, au rapport de Galaxidore, les avis par des éternûments qui le prenaient, lui ou ses amis, à droite ou à gauche. C'était adopter les contes des augures et des aruspices. (*Voyez* le traité anglais de M. Nares, *Essai sur le démon de Socrate*, Londres, 1782.) Quant aux principes de sa philosophie, il ne se piqua pas d'approfondir les mystères de la nature, et c'est en quoi il montra de la prudence; car plus on approche des secrets de la nature, plus elle devient impénétrable. Il tourna ensuite toutes les vues de son esprit vers la morale, et la *secte ionienne* n'eut plus de physicien. Socrate prouve que l'homme ne pouvait être heureux que par la justice et par une vie pure; mais cette notion générale, pour être bien développée, et produire des effets proportionnés à son importance, demandait des lumières que le philosophe n'avait pas. Il lui arriva cependant de dire des choses fort raisonnables, mais, dans le temps qu'il instruisait les autres, il ne veillait pas sur lui-même; il s'expliquait sur la religion et sur le gouvernement de son pays, avec une indiscrétion qui tenait à la révolte. Sa passion dominante était de régner sur les esprits et d'aller à la gloire en affectant la modestie. Cette conduite lui fit beau-

coup d'ennemis; ils engagèrent Aristophane à le jouer sur le théâtre. Le poète leur prêta sa plume, et sa pièce pleine de plaisanteries fines et saillantes, accoutuma insensiblement le peuple à mépriser le philosophe. Anitus et Mélitus l'accusèrent d'athéisme et de corrompre la jeunesse au lieu de l'instruire : quant à la première de ces accution, *Voyez* Mélitus; et pour ce qui est de l'autre, il faut convenir qu'elle n'est que trop analogue aux mœurs de ces anciens sages. (*Voy.* le chap 1er de l'*Epît. aux Rom.*, et divers articles des philosophes dans ce Dict.) Lysias, qui passait pour le plus habile orateur de son temps, lui apporta un discours travaillé, pathétique, touchant et conforme à sa situation, pour s'en servir auprès de ses juges. Socrate, plein d'orgueil et d'une suffisance ridicule, répondit que *ce discours était peu convenable à la grandeur d'âme et à la fermeté digne d'un sage.* Il défendit sa cause d'une manière insultante : il répondit à ses juges, qui lui laissaient le choix de la peine qu'il croyait mériter: « Qu'il méritait d'être nourri le » reste de ses jours dans le Pry» tanée, aux frais de la républi» que, » honneur qui, chez les Grecs, passait pour le plus distingué. Cette réponse révolta tellement tout l'aréopage, que l'on résolut sa perte comme celle d'un homme dangereux par un fanatisme d'orgueil capable de plus d'un excès. Quelqu'un étant venu lui annoncer qu'il avait été condamné à mort par ses juges : *Et eux,* répliqua-t-il, *l'ont été par la nature.* On ordonna qu'il boirait du jus de ciguë. Il but la coupe avec l'ostentation d'indifférence dont il avait fait parade dans les différents événements de sa vie; ce fut l'an 400 avant J.-C. Il était alors âgé de 70 ans. Ses dernières paroles, malgré la présomptueuse application qu'il en faisait à lui-même, sont remarquables, et ne plairont pas aux philosophes de nos jours. « Au sortir de cette vie » s'ouvrent deux routes, dit-il, » l'une mène à un lieu de sup» plices éternels les ames qui se » sont souillées ici-bas par des » plaisirs honteux et des actions » criminelles; l'autre conduit à » l'heureux séjour des dieux cel» les qui se sont conservées pu» res sur la terre, et qui, dans » des corps humains, ont mené » une vie divine. » Après ces belles paroles, Socrate, oubliant sa gravité et sa constance, qui chez tous les philosophes n'ont qu'un temps, ordonna à ses amis de sacrifier un coq à Esculape. Malgré ce dénoûment, tout au moins ridicule, et tant d'autres anecdotes de sa vie, Socrate a passé pour un modèle de vertu ; mais l'illusion n'a pas été générale. Platon l'accuse d'inconstance, Cicéron d'avarice, d'autres de friponnerie et d'adultère ; Aristophane nous apprend qu'il marchait avec autant d'orgueil que d'ostentation, lançant de tous côtés des regards menaçants. Il répétait sans cesse, jusqu'à fatiguer tout le monde, qu'il ne savait rien; cependant il voulait qu'on eût recours à lui comme à un oracle, semblable à ceux dont parle l'Écriture, *qui malignement s'humilient, et dont le cœur est rempli de mensonge.* Que dire de son libertinage jamais assouvi? Quoiqu'il eût deux femmes, il voyait des courtisanes, et principalement une cer-

taine Théodora. Il s'enivrait fréquemment. Son amour pour Alcibiade, l'homme le plus libertin de son siècle, le rendait méprisable aux yeux des gens les moins délicats sur l'article des mœurs. L'abbé Fraguier a fait de vains efforts pour le justifier sur ce point. Après cela il faut convenir que si Socrate a été déclaré *l'homme le plus sage de la Grèce* par l'oracle d'Apollon, il n'a pu être déclaré tel que par l'oracle du mensonge, ou qu'il n'y avait point un vrai sage dans toute la Grèce. (*Voy.* Collius, Epictète, Lucien, Sénèque, Solon, Stilpon, Zénon, etc.) Cependant les Athéniens, toujours volages et agités par l'amour de la nouveauté, se tournèrent bientôt contre les accusateurs de Socrate (révolution ordinaire chez ce peuple, *Voy.* Aristide, Phocion, etc.), et, joignant la folie à l'inconstance, lui élevèrent une statue de bronze, et lui dédièrent une chapelle comme à un demi-dieu. On a de lui quelques *Lettres*, recueillies par Allatius, avec celles des autres philosophes de sa secte, Paris, 1637, in-4°. [En terminant cet article, la vérité historique nous force de dire que les recherches savantes de Luzac, démentent plusieurs imputations injurieuses à la mémoire de Socrate, suscitées par ses ennemis contemporains, par les peripatéticiens, par les Épicuriens, etc. Nous ajouterons que saint Justin, martyr, Athénagore, Origène, Clément d'Alexandrie, ont fait une honorable mention de Socrate. Ce n'est que depuis Julien le philosophe, ou l'apostat, que St.-Cyrille d'Alexandrie et Théodore se sont crus autorisés, par représailles, et pour abaisser l'orgueil de Julien, de répéter les assertions injurieuses de Jérôme de Rhodes, de Satyrus, d'Aristoxène, et de Porphyre.]

SOCRATE, le *Scolastique*, naquit à Constantinople, au commencement du règne du grand Théodose, vers l'an 380. Il étudia la grammaire sous deux fameux professeurs païens, et fit des progrès qui annonçaient beaucoup de talents. Il s'appliqua à l'histoire ecclésiastique, et entreprit de continuer celle d'Eusèbe de Césarée, en reprenant l'arianisme, qu'Eusèbe n'avait touché que fort légèrement. L'Histoire de Socrate, divisée en sept livres, commence à l'an 306, et finit en 439 : ainsi elle renferme ce qui s'est passé pendant 134 ans. Son style n'a rien de beau ni de relevé. Quoiqu'il proteste qu'il s'est donné beaucoup de peine pour s'instruire exactement de tous les faits qu'il rapporte, il y en a néanmoins plusieurs auxquels on ne peut ajouter foi (*voyez* Paphnuce). Il n'était que laïque, et peu versé dans les matières de théologie; il parle souvent des novatiens d'une manière avantageuse. Ce n'est pas qu'il fût engagé dans leur schisme; mais il faisait trop de cas de leurs belles qualités apparentes. « Socrate, dit Tillemont, ne » semble pas avoir assez connu » les coutumes et la doctrine de » l'Église; ce qui serait peut-être » tolérable dans un laïque, s'il » n'avait voulu parler si souvent » des choses sur lesquelles il » n'était pas assez instruit, et » même en parler sur le ton d'un » censeur et d'un juge. C'est » pour cela que Photius assure » qu'il n'était point exact dans » le dogme..... Socrate, dit en-

» core le même auteur, ne semble pas avoir su distinguer les » personnes qui méritaient sa » confiance. C'est pour cela qu'il » se trouve tant de faussetés dans » son Histoire. » On ne dit pas en quelle année il mourut. On trouve son *Histoire* dans le Recueil des historiens ecclésiastiques de Valois, Cambridge 1720, 3 vol. in-fol. Christophorson l'a traduite en latin, et Cousin en français. *Voyez* SOZOMÈNE.

SOÉMIAS (Julie), fille de Julius Avitus, et mère de l'empereur Héliogabale, était d'Apamée en Syrie; Julie Mammée, sa sœur, épousa l'empereur Septime-Sevère, et Soémias fut mariée à Varius-Marcellus. Elle devint veuve de bonne heure, ainsi que sa sœur, Masa leur mère les emmena l'an 217 à Emèse. Ce fut par les intrigues de ces trois femmes qu'Héliogabale fut élu empereur en 218. Soémias et sa mère furent admises au sénat, où elles donnaient leur voix comme les autres sénateurs. Peu satisfaite de dominer dans cette assemblée auguste, Soémias forma un sénat composé de femmes, pour décider sur les ajustements des dames romaines. Ses folies et celles de son fils irritèrent les citoyens de Rome; on encouragea les prétoriens à se soulever, et ils tranchèrent la tête à l'un et à l'autre en 222.

SOGDIEN, 2e fils d'Ataxercès-Longuemain, ne put voir sans jalousie Xercès, son frère aîné, sur le trône de Perse; il le fit assassiner l'an 425 avant J.-C., et s'empara de la couronne. Il ne jouit pas long-temps du fruit de son crime : son règne ne fut que d'environ sept mois.

SOHÊME, frère de Ptolémée, roi d'Iturée, fut élevé à la cour d'Hérode le Grand, qui lui avait donné toute sa confiance. Ce roi, en partant pour aller faire sa paix avec Auguste, après la bataille d'Actium, lui remit sa femme Mariamme, avec ordre de la tuer, en cas qu'on le fît mourir à Rome. Il avait donné un pareil ordre, dans une circonstance semblable, à Joseph, son beau-frère. Sohême ne garda point son secret, et il eut le même sort que Joseph. (*Voyez* ce nom.)

SOISSONS (Louis de Bourbon, comte de), grand-maître de France, fils de Charles, comte de Soissons, né à Paris en 1604, se distingua d'abord contre les huguenots, et au siége de La Rochelle. Il commanda en Champagne les années 1635, 1636 et 1637, et défit au combat d'Yvoi les Croates, qui entraient en France. Ayant résolu de tuer le cardinal de Richelieu, et le coup ayant manqué, il se retira à Sedan, traita avec la maison d'Autriche contre la France, et défit le maréchal de Châtillon en 1641, à la bataille de la Marsée. Il y fut tué d'un coup de pistolet, en poursuivant sa victoire avec trop d'ardeur. C'était un prince plein de feu et de courage, mais d'un esprit médiocre et défiant, et facilement irritable.

†SOISSONS (Eugène-Maurice de Savoie, comte de) naquit à Chambéry en 1633, et était fils puîné de Thomas de Savoie, prince de Carignan, et de Marie de Bourbon, comtesse de Soissons. Destiné à l'état ecclésiastique, il avait pris les premiers ordres, lorsque la mort de son frère lui fit abandonner cet état. Il prit le nom de comte de Soissons, et, étant venu à Paris, il obtint, dans la même année

1656, une compagnie au régiment de cavalerie de Mancini. L'année suivante, il épousa Olympe Mancini, nièce du cardinal Mazarin, et son avancement devint très rapide. Il fut nommé successivement colonel, général des Suisses et Grisons, gouverneur de Champagne et de Brie, lieutenant-général des armées du roi; et se distingua dans la campagne de 1658, notamment à la bataille des Dunes. A la tête des gardes suisses il attaqua et rompit l'infanterie ennemie, et six jours après, dans un combat non moins sanglant, il fit des prodiges de valeur, jusqu'à ce que, blessé au visage d'un éclat de grenade, il fut contraint de quitter le champ de bataille. Il était aussi habile politique que bon militaire. Louis XIV lui confia diverses missions importantes, le nomma en 1660 à l'ambassade de Londres, et il y remplit avec honneur les intentions du monarque. Le comte de Soissons retourna ensuite aux armées, et y cueillit de nouveaux lauriers. En 1673 il fut destiné à servir sous les ordres de Turenne; mais, étant tombé malade au milieu de son voyage, il mourut à Unna en Westphalie, à l'âge de 38 ans. Sa *Vie* fut publiée à Paris, en 1677, in-12. Le comte de Soissons eut de son mariage cinq garçons et trois filles. Le fameux prince Eugène est au nombre des premiers. (*Voyez* ce nom.)

SOLANDER (Daniel), docteur en médecine, membre de la société royale de Londres, né en Suède dans la province de Nordland, où son père était prédicant, fit ses études à Upsal, après lesquelles il alla à Archangel, par la Laponie, et de là jusqu'à Pétersbourg, d'où il revint à Upsal auprès de Linné, son maître, qui conseilla à son père de l'envoyer en Angleterre. En 1768, M. Banks l'engagea à faire avec lui le tour du monde, moyennant une rente viagère de 400 livres sterling, outre la promesse que sa place au musée lui serait conservée pendant le voyage. Après une absence de trois ans, il revint, en 1771, et mourut à Londres, en 1782. Il employait tous les jours une partie de son temps à mettre en ordre la collection des plantes de son ami Banks, et à les décrire. Il doit y avoir mille planches de figures de plantes rapportées de la mer du Sud, desquelles il n'y a encore que 600 de gravées. Excepté quelques petits écrits épars dans les mémoires de sociétés savantes, il n'a rien donné que la *Description* imprimée in-4° avec figures, à Londres, de la collection des pétrifications trouvées dans la province de Hampshire, et dont Gustave Brander fit présent au musée britannique. Il paraît que Solander était le plus modéré et le plus réservé de tous ces bruyants voyageurs qui, dans ces dernières années, ont visité l'île d'Otaïti et d'autres plages, et dont les habitants n'ont pas eu à se louer. Il est à croire que les mœurs suédoises, une éducation dure et mâle, dans un pays où la corruption du siècle a fait peu de progrès, ont contribué à éloigner Solander de la violence et de la lubricité de ses co-voyageurs.

† SOLARI (Antoine), habile peintre italien, né près de Chieti, dans l'Abruzze, en 1382, était fils d'un pauvre forgeron; son goût pour la peinture lui fit quitter la maison paternelle, et,

sans argent ni ressources, il alla à pied à Bologne, où d'abord il n'exista qu'en demandant l'aumône dans les rues, jusqu'à ce qu'il pût entrer dans l'atelier d'un peintre, qui, par compassion pour sa misère, l'employa à broyer les couleurs. Il ne tarda pas à s'apercevoir des bonnes dispositions du jeune Solari, le prit en amitié, le fit son élève, et se vit bientôt surpassé par lui. Le produit de quelques petits tableaux lui donna le moyen de parcourir l'Italie, et il s'arrêtait successivement dans toutes les villes où il pouvait profiter des leçons de quelque peintre renommé. Il étudia ainsi les meilleures écoles de ce pays, si fécond en grands artistes, et se forma un style particulier qu'on admire encore dans ses ouvrages. On en voit un grand nombre à Rome, où il demeura plusieurs années. Deux entre autres auraient suffi pour établir sa réputation, c'est le tableau du grand autel de l'église de Saint-Pierre d'Aram, et celui de saint François d'Assise, dans la chapelle de la Croix de Saint-Laurent. Solari mourut en 1452; il avait un dessin correct, et beaucoup d'ensemble dans la composition.

† SOLARI (Marguerite), naquit à Asti, dans le Piémont, en 1493, et se rendit célèbre par son savoir. Presque au sortir de la première enfance, elle était douée d'une éloquence rare, et, à l'âge de 10 ans, elle avait déjà appris le latin et une grande partie des humanités : l'année suivante, 1505, elle harangua Charles VIII, roi de France, qui passait par Asti pour se rendre dans le Milanez. Le discours qu'elle prononça dans cette occasion, se trouve dans l'ouvrage intitulé : *Louanges du mariage*, par un nommé Lesnandetie. Marguerite étudia ensuite la philosophie, les belles-lettres, les langues, etc. Elle a laissé plusieurs *Discours* en latin et en italien, et des *Poésies* pleines de chaleur et écrites d'un style pur et élégant; elle mourut vers 1570.

† SOLARI (Benoît), évêque de Noli, naquit à Gênes, en 1742. Il était religieux de Saint-Dominique, et avait professé la théologie dans des couvents de son ordre. Il fut fait évêque de Noli, le 1er juin 1778. Jusque là on n'avait pas trop connu dans Solari les sentiments par lesquels il se distingua dans la suite. Il fit imprimer à Gênes, en 1789, un écrit où il entreprenait de prouver, contre l'opinion commune des théologiens, que le baptême reçu par un infidèle, engagé dans les nœuds du mariage, ne rompt point le lien conjugal. Quand la bulle *Auctorem fidei* parut, en 1764, il montra contre cet acte du pouvoir pontifical une opposition formelle et publique. Il s'était précédemment déclaré en faveur de Ricci, évêque de Pistoie, dévoué aux réformes de Joseph II et à la doctrine de ses théologiens. Lorsque la révolution éclata en Italie, il en embrassa les principes, devint membre d'une commission législative, et fit des mandements patriotiques. Il publia une lettre en faveur des jansénistes, correspondait avec le clergé constitutionnel de France, et fut invité au second concile que les ecclésiastiques de ce parti tinrent en 1801. Cependant, il n'y assista point, et s'excusa. Le célèbre cardinal Gerdil avait fait imprimer, en 1802, un écrit dans lequel il examinait les motifs de

l'opposition de Solari à la bulle *Auctorem fidei* (*voyez* Gerdil); ils y étaient réfutés complétement. Solari répliqua par une apologie dont Eustache Dégola (1), docteur de Pise, donna le *précis* sous le titre de *Clergé constitutionnel jugé par un évêque*; *Abrégé analytique de l'apologie du savant évêque de Noli, en Ligurie, avec des notes historiques et critiques*, Lausanne, 1804, in-8°. (Voyez *Dictionnaire des anonymes*, tome 3, page 31, n° 9298.) Solari mourut le 13 avril 1814.

† SOLDANI (Jacques), poète et sénateur de Florence, où il florissait vers la fin du XVII° siècle, cultiva la poésie avec beaucoup de succès. On cite parmi ses ouvrages sept satires, où l'auteur s'attache uniquement à poursuivre les travers et les vices, mais il ne se permet aucune personnalité. Ses satires pour cela n'en ont pas moins de mérite; elles sont intitulées : 1° *La Cour;* 2° *L'hypocrisie;* 3° contre *les péripatéticiens;* 4° *la Satire;* 5° contre *le luxe;* 6° sur *l'inconstance de l'homme dans ses désirs;* 7° contre *l'avarice et le luxe.* L'académie de la Crusca, dont il était membre, place ces satires au nombre des chefs-d'œuvre poétiques de l'Italie; peut-être il y a de l'exagération dans ce jugement : nous les croyons inférieures à celles d'Adimari et de Salvator Rosa.

SOLEIL : les païens distinguaient cinq Soleils, ou plutôt il avaient donné au Soleil cinq générations différentes; la plus raisonnable était celle qui le faisait fils de Jupiter, étant effectivement le plus bel ouvrage du Créateur, mais ce Jupiter ne créait point. Les païens attribuaient au Soleil du sentiment et des connaissances. De là ces beaux vers de Virgile :

Solem quis dicere falsum
Audeat? Ille etiam cæcos instare tumultus
Sæpe monet, fraudemque et aperta tumescere bella.

La plus excusable idolâtrie est celle qui avait le Soleil pour objet : c'était celle des Sabaïtes. (*Voyez* Tharé.) On a un très bel *Hymne au Soleil* par l'abbé de Reyrac (*voyez* ce nom).

SOLEISEL (Jacques de), gentilhomme du Forez, naquit en 1617 dans une de ses terres, nommée *le Clapier*, proche la ville de Saint-Étienne, et mourut en 1680, à 63 ans, après avoir formé une célèbre académie pour le manége. On a de lui quelques ouvrages; le plus estimé est intitulé *le Parfait Maréchal*, 1754, in-4°. Il y traite de tout ce qui concerne les chevaux, et surtout de leurs maladies, et des remèdes qu'on peut y apporter. Il a donné aussi une édition de la *Méthode de dresser les chevaux* de Cavendisch, augmentée et perfectionnée.

SOLIGNAC (Pierre-Joseph de la Pimpie, chevalier de), né à Montpellier en 1687, d'une famille distinguée, alla de bonne heure à Paris, et se fit connaître à la cour, qui lui donna une commission honorable pour la Pologne. Il eut occasion d'être connu du roi Stanislas, qui le prit chez lui, moins comme secrétaire que comme son ami. Il suivit ce prince en France lorsqu'il vint prendre possession de la Lorraine; il devint secrétaire de cette province, et secrétaire per-

(1) Eustache Dégola, docteur en théologie dans l'université de Pise, fit partie d'une société de missionnaires chargés de prêcher la démocratie dans les campagnes et de les révolutionner. Il rédigeait des *Annales politico-ecclésiastiques* dans le sens de ces principes. Il se réunit aux constitutionnels de France, et fit avec eux cause commune.

pétuel de l'académie de Nancy. Il mourut en 1773. Le chevalier de Solignac est connu dans la république des lettres par divers ouvrages. Les principaux sont : 1° *Histoire de Pologne*, en 5 vol. in-12. Cet ouvrage, qui n'est point achevé, est bien écrit; mais l'auteur, dont les vues sont partout parfaitement sages, équitables, impartiales, ne semble pas avoir eu les documents nécessaires pour remplir cette tâche avec un plein succès. 2° *Eloges historiques du roi Stanislas*. L'auteur avait composé la *Vie* de ce prince, mais elle n'a pas encore paru: l'abbé Proyart l'a prévenu par l'*Histoire* de ce monarque. 3° Divers morceaux de littérature, dans les Mémoires de l'académie de Nancy.

SOLIMAN Ier, s'étant sauvé de la bataille d'Ancyre fut, en 1402, proclamé empereur des Turcs à la place de Bajazet son père, par les troupes qui étaient restées en Europe. Il releva l'empire ottoman, dont il reconquit une partie, du vivant même de Tamerlan. Son amour pour les plaisirs ternit sa gloire et causa sa perte. Il fut détroné en 1410 par son frère Musa, et tué en allant implorer la protection de l'empereur de Constantinople, dans un village entre cette ville et Andrinople.

SOLIMAN II, empereur turc, était fils unique de Sélim Ier, auquel il succéda en 1520. Gazeli-Beg, gouverneur de Syrie, se révolta au commencement de son règne, et entraîna une partie de l'Egypte dans sa rébellion. Après l'avoir réduit par ses lieutenants, Soliman acheva de détruire les Mamelucks en Egypte, et conclut une trève avec Ismaël, sophi de Perse. Tranquille du côté de l'Egypte et de la Syrie, il résolut de tourner ses armes contre les chrétiens. Il assiégea et prit Belgrade en 1521. L'année suivante, il conçut le dessein d'assiéger l'île de Rhodes, qui était depuis 212 ans entre les mains des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Résolu à cette entreprise, il leur écrivit une lettre très fière, dans laquelle il les sommait de se rendre, s'ils ne voulaient tous passer par le fil de l'épée. Cette conquête lui coûta beaucoup de monde; mais enfin la ville réduite aux dernières extrémités, fut obligée de se rendre en 1522. Le vainqueur tourna ensuite ses armes contre la Hongrie, où il remporta, le 29 août 1526, la fameuse bataille de Mohacz sur les Hongrois : Louis II, leur roi, y périt (*voyez* son article). Le conquérant turc prit Bude en 1529, et alla ensuite attaquer Vienne, qui soutint vingt assauts pendant l'espace de vingt jours, au bout desquels il fut obligé d'en lever le siége, avec une perte de 40 mille hommes. L'an 1534, il passa en Orient, et prit Tauris sur les Perses; mais ceux-ci le défirent bientôt après. En 1565 son armée eut, devant l'île de Malte, le même sort qu'elle avait eu devant Vienne; mais il se rendit maître en 1566, de l'île de Chio, possédée par les Génois depuis 1346. Ce guerrier infatigable termina ses jours en Hongrie, au siége de Sigeth, le 30 août 1566, à 76 ans, trois jours avant la prise de cette place par les Turcs. Ce prince était aussi propre aux affaires de la paix qu'à celles de la guerre, et d'une activité surprenante dans l'exercice des armes. Plus guerrier que Charles-Quint, il lui res-

sembla par de grands exploits et des voyages continuels. C'est le premier des empereurs ottomans qui ait été l'allié des Français. Soliman ternit l'éclat de sa gloire par sa cruauté. Après la victoire de Moachz, 1500 prisonniers, seigneurs pour la plupart, furent placés en cercle par ordre du sultan, et décapités en présence de l'armée victorieuse. Cependant l'exact et sincère Isthuanfi ne parle pas de cette exécution, ce qui semble pouvoir la rendre douteuse, quoique parfaitement assortie au naturel de Soliman. On l'a vu après la prise de Belgrade, de Bude et d'autres villes, ordonner le massacre de la garnison un moment après qu'il eut juré la capitulation. Cependant il était assez fidèle observateur de sa parole, quand la colère ou le fanatisme de l'Alcoran ne le dominait pas. Un air hautain et inflexible, un naturel farouche et barbare, ne l'empêchèrent pas de démontrer en bien des occasions un esprit sain et judicieux. Qui croirait qu'il connaissait le caractère des nouvelles sectes qui de son temps ravageaient les états chrétiens, mieux que tous les princes de l'Europe ne les connaissaient ? Il écrivit à la reine de Hongrie, veuve de Jean Zapolya : « Qu'elle ne devait pas souffrir dans sa religion toutes ces nouveautés, qui entraîneraient sa ruine et celle du royaume; qu'elle avait devant les yeux les meurtres, les séditions, les guerres civiles, que cette secte malheureuse causait en Allemagne; que si elle n'arrêtait pas ces nouveautés, en rétablissant la religion de ses pères, il la priverait de sa protection et se déclarerait son ennemi. » (*Voyez* Louis XIV, Mornay, Soulier.) Sélim II, son fils, lui succéda. Des détails curieux sur Soliman II, se trouvent dans les *Lettres* du baron de Basbec.

SOLIMAN III, empereur turc, fils d'Ibrahim, fut placé sur le trône en 1687, à l'âge de 48 ans, après la déposition de Mahomet IV, et il mourut le 22 juin 1691. C'était un prince indolent, et presqu'imbécille, qui se laissait entièrement gouverner par son ministre Mustapha Cuprogli.

SOLIMENA (François), peintre, né en 1657, dans une petite ville proche de Naples, mourut dans une de ses maisons de campagne en 1747 : il avait été destiné par son père à l'étude des lois, dont il s'occupa pendant quelque temps; mais la nature le détermina à s'attacher à la peinture. Il réussissait également dans tous les genres. Une imagination vive, un goût délicat et un jugement sûr présidaient à ses compositions ; il avait le grand art de donner du mouvement à ses figures; il joignait à une touche ferme, savante et libre, un coloris frais et vigoureux. On a de lui quelques *Sonnets*, qui peuvent le placer au rang des poètes médiocres en ce genre. [Parmi ses ouvrages, on cite les *huit tableaux* commandés par Philippe V, pour la chapelle royale de Madrid, et que Giordano avait esquissés. Il avait fait bâtir à Naples un beau palais qui contenait plusieurs de ses chefs-d'œuvre mais ce palais fut brûlé en 1799, lors de l'entrée des Français à Naples.]

SOLIN (Caïus Julius Solinus), grammairien latin, vivait sur la fin du premier siècle, ou au commencement du second. On a de lui un livre intitulé *Polyhistor*,

c'est pourquoi, en lui associant le nom de son livre, on l'appelle quelquefois *Solinus Polyhistor*. C'est une compilation de remarques historiques et géographiques sur les choses les plus mémorables de divers pays, il y a des choses curieuses et utiles; mais beaucoup d'inexactes qui tromperaient des lecteurs peu instruits. On croit qu'il était Romain parce qu'il parle souvent de Rome, comme de sa patrie. On l'a surnommé *le singe de Pline*, parce qu'il copie souvent ce naturaliste. La plus ancienne édition de son *Polyhistor* est de Venise, 1473. Il a paru avec des Commentaires de Saumaise, Paris, 1629; Utrecht, 1689, 2 vol. in-fol.

SOLIS (Antoine de), né l'an 1610 à Placencia, dans la Vieille Castille, mort en 1686, fut secrétaire de Philippe IV, et historiographe des Indes. Il a composé: 1° *neuf Comédies*, Madrid, 1601, in-4°, dont le plan est confus, mais où les mœurs sont respectées; 2° des *Poésies*, 1716, in-4°, qui sont animées par les charmes de l'imagination, mais dont le bon goût n'a pas su écarter l'emphase et les images incohérentes; 3° une *Histoire de la conquête du Mexique*, Bruxelles, 1704, in-fol., et Madrid, 1748, dont nous avons une traduction en français par Citri de la Guette, in-4°, avec figures, en 2 vol. in-12. Cet ouvrage est écrit avec feu et avec élégance, et on ne peut guère lui reprocher que quelques exagérations touchant la splendeur et la puissance des nations du Nouveau-Monde; défaut qui lui est commun avec d'autres écrivains de sa nation, qui les premiers ont parlé de l'Amérique, sans qu'on puisse pour cela les accuser de mauvaise foi. « Les inexactitudes de » ces historiens, dit un critique, » viennent moins de l'envie de » défigurer la vérité, que d'un » défaut de grammaire et de » l'abus des mots. Pour décrire » la police imparfaite ou les arts » grossiers des Mexicains, ils » employèrent des termes qui » ne sont applicables qu'à des » nations infiniment plus avancées dans la civilisation : or, » il n'y a pas de source d'erreurs » plus commune et plus féconde » que d'appliquer à la description des mœurs sauvages les » noms et les expressions dont » on se sert pour désigner les » institutions des peuples polis. » Dès qu'on a donné au chef » d'une petite peuplade le nom » de roi ou d'empereur, le séjour qu'il habite doit s'appeler » palais, et son petit cortége » prend le nom de cour. De pareilles expressions donnent » aux choses une importance » qu'elles n'ont pas; et l'imagination, égarée par la conformité des noms, confond des » objets qui cependant n'ont » entre eux aucune ressemblance. Les écrivains postérieurs » ont imité le style des premiers : » lorsque Solis faisant le portrait » de Montézuma, décrit la splendeur de sa cour, les lois et la » police de son empire, on croirait qu'il parle du plus grand » monarque et de la nation la » plus civilisée de l'Europe. » Robertson et Paw, en voulant le redresser, ont donné dans des erreurs beaucoup plus graves. [L'histoire de Solis a été traduite en toutes les langues de l'Europe. On a aussi de lui des *Poésies* sacrées et profanes, Madrid, 1696, 1732.] Solis avait embrassé

l'état ecclésiastique, et ne reçut l'ordre de la prêtrise qu'à 56 ans.

SOLLERIUS ou SOLLIER (Jean-Baptiste), né à Herseau, village du territoire de Courtray, le 28 février 1669, se fit jésuite, et mourut le 27 juin 1740, après avoir travaillé à l'immense collection des *Acta sanctorum*. On a de lui un *Traité des patriarches d'Alexandrie*, et plusieurs autres ouvrages.

† SOLMINIHAC (Alain), évêque de Cahors, naquit le 25 novembre 1593, d'une ancienne famille de Périgord; il se destinait à l'état séculier, mais un oncle, abbé de Chamelades, s'étant démis de ce bénéfice en sa faveur, Alain changea de résolution, et prit l'habit de chanoine régulier. Il remplit avec édification les devoirs du noviciat, prononça ses vœux, et forma le projet de réformer son abbaye. Il étudia à Paris la philosophie et la théologie, et eut pour maîtres dans cette dernière science Gamaches et Duval, professeurs célèbres. Il reçut la bénédiction abbatiale le 6 janvier 1623; et tous les religieux de son abbaye s'étant retirés, excepté un seul, il prit des novices, et introduisit dans la maison une réforme sévère, tant pour le spirituel que pour le temporel. Chargé de faire la visite de divers couvents, il s'acquitta avec zèle de cette mission, et introduisit une salutaire réforme dans plusieurs maisons qui se donnèrent à lui. Le roi Louis XIII, instruit de son mérite, le nomma à l'évêché de Lavaur; mais le modeste Alain refusa. Cependant l'évêché de Cahors étant venu à vaquer, il fut contraint de l'accepter, en conservant toutefois son abbaye. Il fut sacré le 27 septembre 1637, et se montra doué de toutes les vertus épiscopales. Il établit un séminaire, qu'il confia aux prêtres de la mission appelés lazaristes, tint des synodes, fit donner de fréquentes missions, et censura les maximes relâchées de quelques casuistes. Il fonda à Cahors une maison de chanoines réguliers, un Hôtel-Dieu, une maison de la Providence pour les orphelines, une autre pour les orphelins, rebâtit plusieurs églises, et fournit pour ces divers établissements plus de 300,000 francs, somme énorme alors, et qui était le fruit de l'ordre, de la frugalité et de l'économie qui régnaient dans sa maison. Aussi pieux que bienfaisant, il était chéri et respecté de ses diocésains. Ce vertueux prélat mourut pendant le cours d'une visite pastorale, le 31 décembre 1659, âgé de 66 ans. Sa *Vie* a été écrite et publiée par le P. Chassenet, Paris, Le Clère, 1817, in-8°. (Voy. *l'Ami de la Religion et du Roi*, tom. XII, p. 129 et suiv.).

SOLON, le second des sept sages de la Grèce, naquit à Athènes vers l'an 639 avant J.-C. Pour acquérir les connaissances qu'il croyait propres à un philosophe et à un politique, il se mit à voyager dans toute la Grèce. De retour dans sa patrie, il la trouva déchirée par la guerre civile. Les uns voulaient le gouvernement populaire, les autres l'oligarchique. En flattant le petit peuple, Solon parvint à se faire nommer archonte et souverain législateur. Revêtu de cette dignité, il entreprit de prendre aux uns pour enrichir les autres. Il défendit qu'*aucun citoyen ne fût*

obligé par corps pour dettes civiles ; et, par une loi expresse, il remit une partie des dettes, violation manifeste de la propriété. Ces anciens sages ne faisaient presque jamais du bien d'un côté sans faire du mal d'un autre. Il cassa toutes les lois de Dracon, à l'exception de celle contre les meurtriers. Il procéda ensuite à une nouvelle division du peuple, qu'il partagea en 4 tribus. Il mit dans les 3 premières les citoyens aisés, donna à eux seuls les charges et les dignités, et accorda aux pauvres, qui composaient la 4ᵉ tribu, le droit d'opiner avec les riches dans les assemblées du peuple; droit qui par la suite les rendit maîtres de toutes les affaires de la république, y mit la confusion et le trouble. Il fit des changements au sénat du Prytanée. Il fixa le nombre des juges à 400, et voulut que toutes les affaires qui devaient être portées devant l'assemblée du peuple, auquel seul en appartenait le pouvoir souverain, fussent auparavant examinées devant ce tribunal. C'est à ce sujet qu'Anacharsis, attiré du fond de la Scythie par la réputation des sages de la Grèce, disait à Solon : *Je suis surpris qu'on ne laisse aux sages que la délibération, et qu'on réserve la décision aux fous.* Anacharsis avait raison, et sa réflexion prouve combien Solon qui, en dérogeant à toutes les anciennes lois, avait laissé subsister cet absurde privilége du peuple, est au-dessous de l'opinion qu'on veut nous donner de sa sagesse. Après ces différents réglements, Solon publia ses lois, parmi lesquelles est celle qui ordonnait que la mémoire de ceux qui seraient morts au service de l'état, fût honorée par des oraisons funèbres. La peine d'infamie était décernée contre ceux qui avaient consumé leur patrimoine, qui n'avaient point voulu porter les armes pour la patrie, ou qui avaient refusé de nourrir leur père et leur mère. Quoique ces lois n'aient rien de fort profond, rien qui passe les lumières et l'équité d'un homme ordinaire, on les a beaucoup admirées, parce que, dans les ténèbres du paganisme, parmi des nations vicieuses, les traits de justice et de raison sont des espèces de phénomènes; et surtout parce qu'elles contrastaient avec des lois absurdes et infâmes qui se trouvaient dans le code du même Solon, telles que celle qui établit les lieux de prostitution, celle qui décerne des peines contre ceux qui n'auraient qu'une femme, etc. « Solon, dit un critique » moderne, n'était au fond qu'un » bon marchand un peu plus philosophe qu'on ne l'est communément dans cette profession, » aimant le vin et les femmes, » composant des vers moraux et » galants tout à la fois, et qui » conserva, jusque dans sa vieillesse, le goût des plaisirs; car » il était déjà fort avancé en âge » lorsqu'il disait dans un de ses » petits poèmes : *Je ne fais plus* » *la cour qu'à Vénus, à Bacchus* » *et aux Muses, qui sont les seules sources de tous les plaisirs* » *des mortels.* Ce langage n'est » pas trop convenable à un vieux » législateur. Il y a dans ses lois » quelques détails sages, mais sa » vue était trop bornée pour embrasser l'ensemble du corps » politique : il a négligé les objets les plus essentiels à toute » bonne administration, l'éducation et les mœurs; lui-même » fut toujours d'une morale fort

» relâchée, et Plutarque convient » qu'en général il y a beaucoup » d'absurdités dans les lois qu'il » a faites concernant les femmes. » Le même Plutarque trouve, » avec raison, ridicule et impertinente la loi qui permettait à » *une riche héritière dont le mari* » *était impuissant, de chercher à* » *se consoler avec tel des parents* » *de son mari qu'elle voudrait* » *choisir.* Il était aussi contre le » bon sens et la justice de permettre, comme le fit Solon » dans une autre loi, de tuer un » adultère pris sur le fait, tandis qu'il ne condamnait qu'à » une légère amende celui qui » avait enlevé et violé une femme » libre. En général, tout est inconséquence et contradiction » dans ces vieux codes de législation philosophico-grecque. » Les Athéniens s'étant obligés par serment d'observer ces lois pendant 100 ans, Solon obtint d'eux un congé de 10 ans. Le prétexte de son voyage était le désir de trafiquer sur mer (beau motif pour un législateur); mais la véritable raison était, dit-on, d'éviter les importunités de ceux qui venaient se plaindre, pour obtenir des interprétations en leur faveur; car toutes ces lois n'étaient ni absolument claires, ni généralement praticables. Il alla d'abord en Egypte, ensuite à la cour de Crœsus, roi de Lydie. C'est là, dit-on, que dans un entretien qu'il eut avec ce prince, il dit qu'*il ne fallait donner à personne le nom d'heureux avant sa mort.* (*Voyez* Croesus.) Solon étant revenu dans sa patrie, y trouva de grands changements. Pisistrate s'était emparé du gouvernement, et régnait en homme qui voulait avoir toute l'autorité. Après lui avoir reproché son ambition, le philosophe alla chez le roi Philocypre, l'an 559 avant J.-C., à l'âge de 80 ans. Pisistrate lui écrivit une lettre pour justifier sa conduite, et l'engagea à revenir dans sa patrie; et il paraît qu'il y revint en effet, puisque Plutarque assure qu'il se réconcilia avec Pisistrate, et qu'il fut même de son conseil, se prêtant aux circonstances avec la lâcheté ordinaire des philosophes, aussi impérieux et vains lorsqu'ils se croient les maîtres, que vils et rampants quand ils ont affaire à de plus forts qu'eux. (*Voyez* la fin de l'article Antonin le Pieux.) Un jour qu'il reprochait à Thespis, poète tragique, l'usage qu'il faisait du mensonge dans ses pièces, Thespis répondit « qu'il n'y avait rien à crain» dre de ces mensonges et de ces » fictions poétiques; » donnant à entendre que l'ambition et les intrigues du philosophe étaient plus dangereuses que ses fictions. Cet homme qui, par des lois arbitraires ravissait la propriété des citoyens, auquel les historiens reprochent des amours contre nature. qui instituait des lieux de débauche, qui éleva un temple à Venus *la prostituée*, qui voyageait pour *trafiquer sur mer*, ne rougissait pas de débiter cette fastueuse leçon : *Laissons en partage au reste des mortels les richesses; mais que la vertu soit le nôtre.* *Voyez* Lycurgue, Collius, Lucien, Zénon, etc.

†SOMBREUIL (François-Charles Virot de), maréchal de camp, gouverneur des Invalides, etc., naquit à Ensisheim, en Alsace, en 1727. Il s'était distingué dans les armées, avait obtenu la croix de Saint-Louis, et commandait à Lille lorsqu'il fut appelé au gouvernement de l'Hôtel royal

des Invalides. Renfermé dans les prisons de l'Abbaye, il était destiné à périr dans les affreux massacres de septembre 1792, lorsque sa fille ayant appris le danger qui le menaçait, parvint à pénétrer dans la prison, et arriva au moment où son père était devant ses juges pour entendre son arrêt de mort. Les cheveux épars, elle se jette sur son père, le serre dans ses bras, et, au milieu des sanglots, défie les assassins de le lui arracher, et les conjure d'épargner l'auteur de ses jours. Ce dévouement filial émut les juges, qui décidèrent que Sombreuil serait libre, et ils le déclarèrent innocent. Les bourreaux, qui étaient à la porte, crièrent alors : « Chapeau bas! » voilà un innocent. » Sombreuil et sa fille furent portés en triomphe jusqu'à l'Hôtel des Invalides, où on les laissa quelque temps en repos. Mais il devait tôt ou tard être sacrifié à la haine de ses ennemis. Accusé dans la suite comme conspirateur et complice du prétendu assassinat de Collot-d'Herbois, il fut arrêté de nouveau, traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort. Il fut conduit à l'échaufaud avec une chemise rouge, et exécuté le 17 juin 1794, à l'âge de 67 ans. — Stanislas de SOMBREUIL, fils aîné du précédent, ex-capitaine de hussards, périt avec son père sur l'accusation de complicité dans la faction de l'étranger, dans le soulèvement des prisons, et dans l'assassinat de Collot-d'Herbois. Il fut aussi conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

† SOMBREUIL (Charles de Virot de), autre fils de François, gouverneur des Invalides, fut, ainsi que toute sa famille, très attaché à la cause royale. Il suivait la carrière des armes, et se fit remarquer par sa bravoure. Au commencement de la révolution, un de ses amis, le jeune Polignac, se trouvant au Palais-Royal, fut cerné par la multitude en effervescence, qui allait le massacrer. Charles Sombreuil brave tous les dangers, et l'arrache des mains de la populace, qui fut contrainte de céder. Au bout de quelques mois il passa en pays étranger, prit du service dans l'armée prussienne en 1792, et son courage lui mérita du roi de Prusse, l'ordre du Mérite militaire. L'année suivante il fit la campagne d'hiver contre le général Custine, et dans celle de 1794, il déploya la même intelligence et le même courage. Le gouvernement anglais l'envoya, en 1795, conduire un renfort aux troupes débarquées à Quiberon. Après le funeste revers de cette expédition, et tandis que le général Hoche attaquait le fort Penthièvre, Sombreuil protégea le rembarquement. Mais, n'ayant pu trouver lui-même de bâtiments pour s'embarquer avec les royalistes qu'il commandait, abandonné et sans moyens de défense, il fut forcé de se rendre à l'ennemi. Il demanda la vie pour ses compagnons d'armes : « Pour moi, dit-il, je m'abandonne à mon sort. » Il fut conduit à Lorient, et puis à Vannes, où il apprit qu'il allait être fusillé. Cependant il obtint, avant que son jugement fût prononcé, de rejoindre sur un esquif l'escadre anglaise, où il avait à régler quelques affaires, promettant sur sa parole d'honneur de revenir dans trois jours. Il rejoignit en effet l'escadre anglaise; on chercha inutilement à le re-

tenir, en lui annonçant le sort qui l'attendait. Sombreuil, esclave de sa parole, vint la dégager, et sa mort fut prononcée. On assure cependant qu'on fut obligé d'appeler des Belges pour le conseil de guerre, n'ayant pu trouver d'officiers français pour le composer. Les soldats se refusèrent long-temps de tirer sur Sombreuil; tel était le respect qu'avaient inspiré son courage et son honorable exactitude. Il ne voulut pas se laisser bander les yeux, et donna lui-même le signal de sa mort : il la subit à la fleur de l'âge, et lorsqu'il aurait pu être encore utile à la cause qu'il avait embrassée.

SOMMALIUS (Henri), pieux et savant jésuite, né à Dinant, dans la principauté de Liége, vers l'an 1534, mourut à Valenciennes le 30 mars 1619, après avoir travaillé avec beaucoup de zèle au salut des ames en Allemagne et dans les Pays-Bas. Il s'appliqua à rechercher les ouvrages de piété pour en donner de bonnes éditions, tels que *De imitatione Christi*, *Soliloquia sancti Augustini*, *Libri confessorum* du même saint, et plusieurs autres.

SOMMEIL, fils de l'Erèbe et de la Nuit, a son palais dans un antre écarté et inconnu, où les rayons du soleil ne pénètrent jamais. Un poète moderne l'a célébré par cette épigramme :

Somne levis, quamquam certissima mortis imago,
 Consortem cupio te tamen esse tori.
Alma Quies optata, veni! nam sic sine vita
 Vivere quam suave est, et sine morte mori.

SOMMIER (Jean-Claude), Franc-Comtois, curé des Champs, conseiller d'état de Lorraine, archevêque de Césarée, et grand prévôt de l'église collégiale de Saint-Diez, publia divers ouvrages où il montra du zèle et des connaissances. 1° L'*Histoire dogmatique de la religion*, en 6 vol. in-4°; 2° celle du *saint-siége*, 7 vol. in-8°. Il mourut en 1737, à 76 ans.

SOMNER (Guillaume), né à Cantorbéry en 1606, fut très attaché au roi Charles Ier, et publia, en 1648, un *Poème* sur les souffrances et sur la mort de ce prince infortuné. Il mourut en 1699, avec la réputation d'un savant très habile dans le saxon, et dans presque toutes les langues de l'Europe, anciennes et modernes. Ses principaux ouvrages sont : 1° une *Edition* du Dictionnaire saxon d'Aelfricus, Oxford, 1659, in-fol.; 2° les *Antiquités de Cantorbéry*, en anglais, Londres, 1640, in-4°; 3° *Dissertation* sur le *Portus Iccius*, in-8°.

† SONNINI DE MANONCOURT (Charles-Nicolas-Sigisbert), naturaliste, ancien ingénieur de la marine française, etc., naquit à Lunéville le 1er janvier 1751. Il était d'une famille originaire de l'Italie; son goût l'entraînant à l'étude des sciences naturelles, il y fit de grands progrès, et se lia, dès sa première jeunesse, avec le célèbre Buffon, dont il devint le collaborateur. Il travailla avec lui à l'*Histoire naturelle des oiseaux*, et obtint, par le crédit du Pline français, l'avantage de voyager aux frais du gouvernement. Il se rendit en Amérique, et s'arrêta à la Guiane française, d'abord en 1772, et puis en 1775, y recueillit des connaissances précieuses et de riches matériaux, qui furent publiés, en partie, dans le *Journal de physique*. Le canal de la Guiane, qui passe de Cayenne à la partie montueuse dite la

Gabrielle, fut déterminé par Sonnini, et il lui donna la direction à travers les savanes noyées; par ce moyen, l'exploitation des *arbres à épices*, transplantés des Indes orientales et des Moluques à la Gabrielle, devint plus facile et plus productive. Il partit en 1779 pour la Grèce et l'Egypte, antiques berceaux des arts, des sciences et de la civilisation : il y demeura un an et acquit de nouvelles connaissances. De retour en France, il se retira dans le sein de sa famille. Les victoires de Buonaparte en Italie avaient donné à ce général un grand nombre d'admirateurs. Sonnini, sans être royaliste, le critiqua hautement; il ne blâma pas moins son expédition en Egypte. Cette liberté déplut à Lucien, qui jouait alors un grand rôle dans le gouvernement. Sonnini devint suspect, et dut nécessairement perdre tout espoir d'obtenir aucune place. Il devait craindre même d'être plus rigoureusement traité sous un gouvernement soupçonneux. Cependant, le préfet de l'Isère l'appela, en 1805, à la place de directeur du collége de Vienne; mais cette place étant peu conforme avec ses goûts, il la quitta et revint à Paris. Il eut de fréquents rapports avec les Russes de distinction qui se trouvaient dans cette capitale, notamment avec un prince moldave, qui le chargea de l'éducation de son fils; mais ce seigneur n'était pas bien vu par le gouvernement russe, et à peine arrivé à Yasi, il y fut arrêté. Sonnini obtint de l'empereur Alexandre une autorisation et des moyens de voyager en Moldavie et en Valachie, et rapporta de ces pays des matériaux intéressants qui sont restés dans son portefeuille. Il fut de retour à Paris en 1811, et il parut ne plus se rappeler du passé lorsqu'il demanda une audience à un homme alors tout-puissant, afin d'obtenir quelque destination. L'audience fut accordée; mais il reçut un accueil peu favorable. Ce coup l'affligea sensiblement, et aggrava les incommodités dont il souffrait depuis long-temps. Il mourut le 8 mai 1812, âgé de 61 ans. Sonnini fut du petit nombre de ces hommes un peu marquants qui, n'embrassant pas la cause du royalisme, ne tirèrent aucun parti de la révolution. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Histoire naturelle des oiseaux*, avec Buffon; 2° *Voyage en Egypte en* 1797, traduit en anglais. Il continua en outre, 1° la *Bibliothèque physico-économique*; 2° travailla à compléter le *Cours d'Agriculture de Rozier*; 3° fut un des principaux rédacteurs du *Nouveau Cours d'agriculture*; 4° de la *Statistique de la France*; 5° du grand *Dictionnaire d'histoire naturelle*, 1803, dont on a publié la seconde édition. Il dirigea en 1799 la belle édition des *OEuvres complètes de Buffon*, donnée par Dufart. On lui doit encore plusieurs *Mémoires* sur le produit et les avantages de la culture de diverses plantes, comme la *julienne*, l'*asclépiade*, ou *apocyn soyeux*, le *turneps*, l'*arachide* ou *pistache de terre*, etc. Sonnini était membre de la société d'agriculture de Paris, et de plusieurs sociétés savantes nationales et étrangères.

SONNIUS (François), nommé aussi *de Campo* ou *Vanden Velde*, natif d'un petit village de la Campine brabançonne, nommé

Son, d'où il prit le nom de *Sonnius*, reçut le bonnet de docteur à Louvain en 1539. Il fut ensuite nommé chanoine d'Utrecht et inquisiteur de la foi, assista au concile de Trente et au colloque de Worms en 1557. Il fut envoyé à Rome par Philippe II, roi d'Espagne, pour l'érection des nouveaux évêchés dans les Pays-Bas, et il s'acquitta si bien de sa commission, qu'à son retour il fut nommé évêque de Bois-le-Duc en 1562, et ensuite évêque d'Anvers (il fut le premier qui occupa ce siège). Il mourut en 1576, après avoir rempli toutes les fonctions d'un vrai et zélé pasteur. On a de lui : 1o *Christianæ institutionis formulæ*, Anvers, 1571, in-12; 2° un *Catéchisme* flamand, Anvers, 1562, in-8o, traduit en latin sous le titre de *Demonstrationum religionis christianæ libri* III, Anvers, 1564, in-4o. Après la mort de l'auteur on y a ajouté un quatrième livre *des Sacrements*, 1577. Il y a de l'érudition, et il y montre beaucoup de zèle pour l'orthodoxie; 3° *Confutatio calvinianæ confessionis*, Cologne, 1567; 4° *Statuta synodalia*, Anvers, 1576. Il parut en 1570 un ouvrage intitulé : *Divisio totius Belgicæ urbium*, etc., *ad opprimendum per novos episcopos evangelium*, *auctore Sonnio*, etc. Mais personne n'y a été trompé, le titre et les notes ont décélé la fourberie des calvinistes. Les vrais *Actes* de Sonnius *pour l'érection des nouveaux évêchés aux Pays-Bas*, ont été insérés dans le *Supplément* à la Collection de diplômes belgiques par Foppens, t. 3, p. 515, Bruxelles, 1734.

SONOI ou Snoy (Théodoric), lieutenant du prince d'Orange dans la province de Frise, se rendit odieux et exécrable aux protestants mêmes par sa cruauté envers les catholiques. Son fanatisme sanguinaire lui fit inventer des supplices auxquels les Busiris et les Phalaris n'avaient pas songé. (*Voy.* Tolède Ferdinand.) Ce monstre mourut dans la province de Groningue, en 1597, à l'âge de 68 ans.

† SONTHONAX (Louis-François), commissaire français à Saint-Domingue, membre du conseil des cinq-cents, né à Oyonas, département de l'Ain, vers l'an 1760, étudia le droit, et fut reçu à Paris. Il exerçait cette profession au commencement de nos troubles politiques. Louis XVI l'envoya à Saint-Domingue, de retour à Paris, il suivit avec chaleur la cause de la révolution. Après le décret sur la liberté des nègres, la convention nationale l'envoya de nouveau à Saint-Domingue, où ce décret avait mis en effervescence tous les colons. Sonthonax et ses collègues voulurent employer la force pour les faire obéir; et ce fut dans cette lutte violente que les nègres, mis en insurrection, se livrèrent à tous les excès. Bientôt Sonthonax fut accusé d'actes révolutionnaires et de *jacobinisme*. La révolte du Cap rendit l'incendie inextinguible. Sonthonax fut décrété d'accusation le 16 juillet 1793, mais il ne parut à la barre de la convention qu'après le 9 thermidor (27 juillet 1794); et le parti des *terroristes* ayant enfin succombé, il fit aisément détruire le décret porté contre lui. En 1796 il fut encore envoyé à Saint-Domingue par le directoire, et de nouvelles accusations pesèrent sur sa tête; mais il par-

vint à imposer silence à M. de Vaublanc, son principal accusateur, qui l'avait dénoncé au corps législatif. Après le 18 fructidor, il entra au conseil des cinq cents. Il parla quelquefois sur les colonies, rendit compte de leur situation, et sortit du conseil le 20 mai 1798. Après le 18 brumaire, il fut compris dans la liste, des déportés, arrêté, et enfermé à la Conciergerie. Il n'y resta que peu de jours, et vécut ignoré jusqu'à ce que, ayant témoigné, en 1803, son approbation sur ce qui se passait à Saint-Domingue, il reçut l'ordre de quitter Paris, et fut exilé à Fontainebleau. De là, il passa à Oyonnas, où il mourut en juillet 1813.

SOPHOCLE, célèbre poète grec, surnommé l'*Abeille* et la *Sirène attique*, naquit à Athènes l'an 595 avant J.-C. Il se distingua de bonne heure par ses talents pour la poésie et pour le gouvernement. Elevé à la dignité d'archonte, il commanda en cette qualité l'armée de la république, et signala son courage en diverses occasions. Il partagea avec Euripide les suffrages des Athéniens. Ces deux poètes étaient contemporains et rivaux, et leur rivalité a paru dégénérer en inimitié, quoiqu'un auteur moderne en ait jugé plus favorablement, du moins par rapport à Sophocle. « La rivalité de Sophocle, dit-il, était » celle d'un homme de génie, » d'un grand homme, qui ne » rougit point de trouver des » égaux, et qui ne fait consister son orgueil que dans la » gloire de les combattre et de » les vaincre ». L'auteur de la *Vie d'Euripide* rend également justice aux sentiments généreux de Sophocle, « qui, apprenant » la mort de son émule au moment même où il était prêt de » monter sur le théâtre, et que » le spectacle allait commencer, » prit sur-le-champ un habit de » deuil, et ordonna à ses acteurs » d'ôter leurs couronnes. » Les pièces de Sophocle sont plus conformes aux règles de l'art dramatique que celles de son concurrent, quoiqu'il les viole aussi dans des points essentiels. L'ingratitude des enfants de Sophocle est fameuse. Ennuyés de le voir vivre et impatients de s'emparer de son héritage, ils le déférèrent aux magistrats comme incapable de pouvoir régir ses biens. Quelle défense oppose-t-il à ses enfants dénaturés? Il montre aux juges son *OEdipe*, tragédie qu'il venait d'achever, et ses enfants perdent à l'instant leur procès et leur honneur. Dans le sein du paganisme, Sophocle avait des idées justes sur l'unité de Dieu. Athénagore et Eusèbe en rapportent les vers suivants, qui sont une réfutation énergique du polythéisme :

Impietas templis tollet et urbe Deum.
Unus profecto, unus est tandem Deus,
Qui cœlum et amplum condidit terræ globum,
Marisque fluctus, vimque ventorum gravem.
Plerique nostrum, mente sed capti, Deum
Simulacra nobis, ceu mali solatium
Cum saxea atque acerna consecravimus,
Sive aureas eburneasque imagines,
Sacris et istos colimus, his festos dies
Agimus : pios hoc esse nos remur modo

On dit qu'ayant remporté le prix aux jeux olympiques, malgré son grand âge, il en mourut de joie, l'an 406 avant J.-C., à 85 ans. D'autres le font mourir en récitant son *Antigone*. Il avait été couronné vingt fois, et avait composé un grand nombre de tragédies. L'auteur anonyme de sa vie lui en attribue cent treize, Suidas cent vingt-trois, et Samuel Petit soixante-six. Il ne

nous en reste que sept, *Ajax*, *Electre*, *OEdipe*, *Antigone*, *OEdipe à Colonne*, *les Trachiniennes* et *Philoctète*. Nous avons un grand nombre d'éditions des tragédies de Sophocle; celle de Rich. Brunck est une des plus estimées. Dacier a donné en français *Electre* et *OEdipe*, avec des remarques, in-12, 1692. Le P. Brumoy a traduit ou analysé les pièces de Sophocle dans son Théâtre des Grecs. Louis Dupuy, de l'académie des belles-lettres, en a traduit quatre, que le P. Brumoy n'avait fait qu'analyser. Rochefort, de la même académie, et Laharpe, ont donné en vers français, le premier *Electre*, et le second *Philoctète*. [Il y a encore une traduction française de Rochefort, 1788, 2 vol., et deux très estimées en vers italiens, la première par M. Bellotti, Milan, 1813, 2 vol. in-8°, et la seconde par M. Angelelli, Bologne, 1823, 2 vol. in-4°.]

SOPHONIE, *Sophonias*, le 9e des petits prophètes, fils de Chusi, commença à prophétiser sous le règne de Josias, vers l'an 624 avant J. C. Ses *prophéties* sont en hébreu, et contiennent 3 chapitres. Il y exhorte les Juifs à la pénitence; il prédit la ruine de Ninive, et, après avoir fait des menaces terribles à Jérusalem, il finit par des promesses consolantes sur le retour de la captivité, l'établissement d'une loi nouvelle, la vocation des gentils, et les progrès de l'Eglise de Jésus-Christ. Les prophéties de Sophonie sont écrites d'un style véhément et assez semblable à celui de Jérémie, dont il paraît n'être que l'abréviateur.

SOPHONISBE (A.) naquit à Crémone vers l'an 1550, et acquit un grand renom dans la peinture. Elle excellait surtout dans le genre du portrait, et on admirait dans tous ses ouvrages la grâce des figures et la beauté du coloris. Elle a laissé en outre des *dessins* très estimés: l'un d'entre eux fut célèbre, il représentait *une femme riant en voyant pleurer un petit garçon pincé par une écrevisse*. Philippe II l'appela à sa cour, lui accorda de riches appointements, et fut si satisfait de ses talents et de sa bonne conduite, qu'il lui donna rang parmi les dames de la reine. Il existe à Madrid et à l'Escuriel plusieurs tableaux de cette dame artiste: elle avait fait les portraits de la famille royale. Elle mourut à Madrid dans un âge assez avancé.

SOPHRONE (Saint), célèbre évêque de Jérusalem en 634, natif de Damas en Syrie, fut l'un des plus illustres défenseurs de la foi catholique contre les monothélites. Immédiatement après sa promotion il assembla un concile, où il foudroya leur hérésie. De là il envoya sa lettre synodale au pape Honorius, et à Sergius patriarche de Constantinople, cette lettre fut depuis approuvée par le 6e concile général. Il députa à Rome Etienne, évêque de Dore, et lui dit: « Allez vous présenter au siége apostolique, où » sont les fondements de la » sainte doctrine. Informez les » saints personnages qui y sont » de tout ce qui se passe ici, et » ne cessez point de les prier jus- » qu'à ce qu'ils jugent cette » nouvelle doctrine et la con- » damnent canoniquement; » mais il paraît qu'Etienne n'arriva à Rome qu'après la mort du pape Honorius (*voyez* ce nom). Les monothélites furent condamnés sous le pontificat de Martin Ier dans le premier con-

cile de Latran en 649. Ce prélat, plein de zèle et de vertus, finit sa sainte carrière en 638 ou 644. On a de lui la *Vie de Sainte Marie Egyptienne*, et des *Sermons*, qui, selon Photius, respirent une tendre piété, mais dont le style n'est pas correct.

SORBAIT (Paul), né dans le Hainaut, fut professeur de médecine à Vienne pendant 24 ans, et médecin de la cour impériale. Il mourut en 1691 dans un âge avancé. On a de lui : 1° *Commentaires* sur les Aphorismes d'Hippocrate, en latin, Vienne, 1680, in-4°; 2° *Médecine universelle théorique et pratique*, en latin, 1701, in-fol. Cet ouvrage passe généralement pour être utile et solide, quoiqu'il y ait des choses qui, aujourd'hui, paraîtraient au moins singulières. 3° *Concilium medicum, sive Dialogus de peste Viennensi*, Vienne, 1679, in-12. Cette année est remarquable par la peste qui y emporta, selon Sorbait, 76,921 personnes.

SORBIERE (Samuel), né à Saint-Ambroix, petite ville du diocèse d'Uzès en 1615, de parents protestants, vint à Paris en 1639, et quitta l'étude de la théologie pour s'appliquer à la médecine. Il passa en Hollande l'an 1642, et s'y maria en 1646. De retour en France, il fut fait principal du collége de la ville d'Orange en 1650, et se fit catholique à Vaison en 1653. Le pape Alexandre VII, Louis XIV, le cardinal Mazarin et le clergé de France lui donnèrent des marques de leur estime, et lui accordèrent des pensions. Il était en commerce de lettres avec le cardinal Rospigliosi, qui fut élevé sur la chaire de saint Pierre, sous le nom de *Clément IX*. Ce pape lui ayant fait quelques présents de peu d'importance pour un homme intéressé, Sorbière dit plaisamment qu'il *envoyait des manchettes à un homme qui n'avait point de chemises*. Le caractère de son esprit était de répandre sur tous ceux qui le connaissaient le sel de la satire, pour laquelle il avait plus de goût que de vrais talents en aucun genre. En 1663 il se rendit en Angleterre, et devint membre de la société royale de Londres; mais son esprit satirique le fit bientôt chasser de cette île. Il se retira à Nantes, où il mourut le 9 avril 1670. Il n'était pas savant; il cherchait à avoir commerce de lettres avec tous ceux dont la réputation était étendue, pour donner de l'éclat à la sienne. On a de lui : 1° une *Traduction française* de l'Utopie de Thomas Morus, 1643, in-12; 2° une autre de la Politique de Hobbes, Amsterdam, 1649, in-12; 3° Des *Lettres* et des *Discours* sur diverses matières curieuses, Paris, 1660, in-4°; 4° une *Relation* d'un voyage en Angleterre, Paris, 1664, in-12, et 1694. C'est ce livre qui le fit chasser de l'Angleterre. 5° *Discours de Sorbière sur sa propre conversion*, Paris, 1654, in-8°. On a donné un *Sorberiana*, Toulouse, 1691, in-12. On la trouve à la tête des Mémoires pour servir à sa *Vie*, par Graverol, avocat de Nîmes. Les louanges y sont mêlées de critiques et de censures qu'il méritait.

SORBONNE ou SORBON (Robert de), naquit en 1201 à Sorbon, petit village du Rhételois, dans le diocèse de Reims, d'une famille obscure. Après avoir été reçu docteur à Paris, il se consacra à la prédication et aux

conférences de piété. Il s'y acquit en peu de temps une si grande réputation, que le roi saint Louis voulut l'entendre. Ce prince, charmé de son mérite, l'honora du titre de son chapelain, et le choisit pour son confesseur. Robert de Sorbonne, devenu chanoine de Cambray vers 1251, réfléchit sur les peines qu'il avait eues pour parvenir à être docteur, et résolut de faciliter aux pauvres écoliers le moyen d'acquérir les lauriers doctoraux. Il s'appliqua donc à former une société d'ecclésiastiques séculiers, qui, vivant en commun, et ayant les choses nécessaires à la vie, enseignassent gratuitement. Tous ses amis approuvèrent son dessein, et offrirent de l'aider de leurs biens et de leurs conseils. Robert de Sorbonne, appuyé de leurs secours, fonda, en 1253, le collége qui porte son nom. Il rassembla d'habiles professeurs, et choisit entre les écoliers ceux qui lui parurent avoir plus de piété et de dispositions. Telle est l'origine du collége de Sorbonne, qui a servi de modèle à tous les autres colléges; car, avant ce temps-là, il n'y avait en Europe aucune communauté où les ecclésiastiques séculiers vécussent en commun et enseignassent gratuitement. Robert de Sorbonne, après avoir solidement établi sa société pour la théologie, y ajouta un autre collége pour les humanités et la philosophie. Ce collége, connu sous le nom de *collége de Calvi* et de *petite Sorbonne*, devint très célèbre par les grands hommes qui y furent formés. Il subsista jusqu'en 1636, que le cardinal de Richelieu le fit démolir pour y bâtir la chapelle de Sorbonne. Le célèbre fondateur, devenu chanoine de Paris dès l'an 1258, s'acquit une si grande réputation, que les princes mêmes le prirent pour arbitre en quelques occasions importantes. Il termina saintement sa carrière en 1274, âgé de 73 ans, après avoir légué à la société de Sorbonne ses biens, qui étaient très considérables. On a de lui plusieurs ouvrages en latin; les principaux sont : 1° un *Traité de la conscience*, un autre de la *confession ;* et un livre intitulé *Le chemin du paradis*. Ces trois morceaux sont imprimés dans la Bibliothèque des pères; 2° de petites *Notes* sur toute l'Ecriture sainte, imprimées dans l'édition de Menochius, par le père Tournemine; elles n'occupent que l'espace de 13 pages ; 3° les *Statuts* de la maison et société de Sorbonne, en 38 articles ; 4° un livre *du Mariage* ; 5° un autre *Des trois moyens d'aller en paradis* ; 6° un grand nombre de *Sermons*, etc. Ils se trouvaient, en manuscrit, dans la bibliothèque de Sorbonne ; et l'on remarquait dans tous assez d'onction, malgré la barbarie du style. La maison et société de Sorbonne était une des quatre parties de la faculté de théologie de Paris. Elle a été une source féconde en habiles théologiens : et jusqu'à ses derniers moments elle montra encore du savoir et du zèle ; la déclaration qu'elle donna, conjointement avec les autres parties de la faculté, à l'archevêque de Paris, pour le reconnaître véritable et légitime pontife, à l'exclusion de l'intrus, prouve sa fermeté et son orthodoxie. On y lit entre autres ces expressions énergiques et touchantes : *Nunc elapsis lætitiæ diebus, tibi a nobis exuli exiguum luctus ingentis so-*

latium sacra Facultas offerre satagit. Tuo perculsa mœrore, suum tibi mœrorem significat. Avitæ fidei tenax, cathedræ Petri consociata, patrumque doctrinis inhærens, te in legitimum pastorem habet habebitque semper.

SOREL ou SOREAU (Agnès), dame de Fromentau, village de la Touraine, au diocèse de Bourges, vit le jour dans cette terre vers 1409, et devint une des plus belles personnes de son temps. [A l'âge de quinze ans, elle fut placée, en qualité de fille d'honneur, auprès d'Isabeau de Lorraine, duchesse d'Anjou; et puis en cette même qualité, auprès de la reine.] Le roi Charles VII en devint amoureux, et lui donna le château de Beauté-sur-Marne, et plusieurs autres terres. Ce prince, par la passion qu'il avait pour elle, parvint jusqu'à quitter le soin de son royaume et les affaires publiques. Mais Agnès lui reprocha vivement son indolence, et l'engagea à pousser les Anglais avec vigueur. [On raconte qu'un astrologue s'étant présenté à la cour, prédit à Agnès qu'elle fixerait le cœur d'un grand roi. « Alors (dit Agnès en se levant, » à Charles VII), je vous deman- » de la permission de me retirer » à la cour du roi d'Angleterre, » pour y remplir ma destinée; » car c'est lui sans doute que re- » garde la prédiction, puisque » vous allez perdre votre cou- » ronne, et que bientôt Henri va » la réunir à la sienne. » — « Ces » paroles, dit Brantôme, piquè- » rent si fort le cœur du roi, » qu'il se mit à pleurer; et de là, » prenant courage, quittant la » chasse et ses jardins, il fit si » bien pour son bonheur et sa » vaillance, qu'il chassa les An- » glais du royaume.] » Agnès gouverna ce prince jusqu'à sa mort, arrivée en 1450, au château du Mesnil, à un quart de lieue de Jumièges. Plusieurs historiens prétendent qu'on l'avait empoisonnée par ordre du dauphin Louis XI; mais c'est une conjecture qui n'a d'autre fondement que le caractère cruel et vindicatif de ce prince.

SOREL (Charles), sieur de Sauvigni, né à Paris en 1599, était fils d'un procureur, et neveu de Charles Bernard, historiographe de France, à qui il succéda en 1635. Il continua la *Généalogie de la maison de Bourbon*, que son oncle avait fort avancée; cet ouvrage est en 2 vol. in-fol. On a encore de lui : 1° une *Bibliothèque française*, in-12. On en estime la seconde partie, parce qu'il y donne des jugements assez exacts sur plusieurs historiens; tout le reste est très peu de chose; 2° l'*Histoire de la monarchie française*, etc., 2 volumes in-8°: abrégé peu exact, et plein de fables et de minuties ridicules, surtout quant aux premiers temps; 3° un *Abrégé du règne de Louis XIV*, 2 vol. in-12, aussi négligé que le précédent; 4° *Droits des rois de France*, etc., in-12; 5° *Nouvelles françaises*, 1623, in-8°; 6° le *Berger extravagant*, 3 vol. in-8°; 7° *Francion*, 2 vol. in-12, fig. Tous ces ouvrages sont écrits d'un style négligé et lourd. L'auteur mourut en 1674.

SORETH (Jean), était de Caen, où il naquit en 1420. S'étant soumis à la règle des carmes à l'âge de 16 ans, il devint provincial en 1451, et ensuite général de cet ordre. Il refusa constamment le chapeau de cardinal et

l'évêché que le pape Calixte III voulut lui donner. Il mourut saintement à Angers, en 1471. Ses principaux ouvrages sont : 1° des *Commentaires* sur le Maître des sentences ; 2° *Commentaires* sur les règles de son ordre, Paris, 1625, in-4°.

† SORIA (Jean de), savant du XVIIe siècle, naquit à Livourne en 1700, d'une famille originaire d'Espagne, fit ses études à l'université de Pise, devint professeur de physique à l'université de Pavie, et y obtint la place de bibliothécaire. Soria avait de vastes connaissances, mais il cultiva plus particulièrement la philosophie, au moment où cette science commençait déjà à se débarrasser des subtilités du péripatétisme. Il jouit de beaucoup de réputation de son vivant, et a laissé différents ouvrages, dont les plus connus sont : 1° *Raisonnements métaphysiques sur l'existence de Dieu*, etc., Lucques, 1745, in-8°; 2° *Recueil d'opuscules philosophiques*, ibid., 1753; 3° *Rationalis philosophiæ institutiones*, Amsterdam, 1741, in-8°, Venise, 1746; 4° *Recueil d'opuscules philosophiques et philologiques*, Pise, 1766, 3 vol. in-8°. C'est le plus remarquable et le plus estimé de ses ouvrages. Il mourut à Calvi le 16 août 1767.

SOSIGÈNES, habile astronome égyptien, que César fit venir à Rome pour réformer le calendrier. Il le chargea de déterminer avec exactitude l'étendue de l'année solaire. C'est ce que fit Sosigènes. Il trouva que cette année était de 365 jours et six heures. D'après cette détermination, Jules-César ne songea qu'à régler l'année civile. De l'avis de son astronome, il fixa l'année à 365 jours, qu'on appelle l'*année julienne*, et qui commença à l'an 45 avant J.-C.; et, pour comprendre les six heures qu'on négligea, il fut arrêté qu'on y aurait égard tous les quatre ans, en faisant cette quatrième année de 366 jours, parce que quatre fois six heures font un jour. On arrêta aussi qu'on ferait cette intercallation le 24 février, qu'on nommait *bissexto calendas martii;* c'est-à-dire le second sixième avant les calendes de mars : de là est venu le nom de *bissextile*, qu'on donne à cette 4e année. Sosigènes fit d'autres additions à son calendrier, et quoiqu'il ne fût pas sans erreur, cette réforme prouvait beaucoup de génie. *V.* CÉSAR, AUGUSTE, GRÉGOIRE XIII.

SOSTRATE, célèbre architecte de l'antiquité, natif de Gnide, fut chargé de faire construire dans sa patrie des promenades ou terrasses soutenues sur des arcades, qui donnaient lieu d'admirer la hardiesse de son génie et la puissance de l'art. C'est encore cet architecte qui éleva le magnifique fanal dans l'île de Pharos, proche d'Alexandrie, regardé comme une des sept merveilles du monde. Il florissait l'an 273 avant J.-C., sous Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, qui faisait beaucoup de cas de ses talents.

SOTADE, ancien poète grec, natif de Maronée dans la Thrace, inventa une sorte de *vers ïambiques* irréguliers, qu'on appela de son nom *vers sotadiques*. Ce poète, aussi licencieux dans sa conduite que dans ses vers, employa cependant quelquefois la satire contre le vice; il en fit une violente contre Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, à l'occa-

sion de son mariage avec Arsinoé, sa propre sœur. Pour éviter la colère de ce prince, il se sauva d'Alexandrie ; mais Patrocle, officier de Ptolémée, le fit enfermer dans un coffre de plomb et jeter dans la mer.

SOTELO (Louis), de l'ordre de Saint-François, alla faire des missions au Japon, d'où il fut envoyé vers Paul V, en qualité d'ambassadeur d'un roi catéchumène. Le pape le reçut avec distinction, le nomma évêque au Japon, et l'y renvoya; mais en y arrivant, il fut mis en prison à Omura, ville du Japon, et fut honoré peu de temps après de la couronne du martyre en 1624, On a de lui une *Lettre* qu'il écrivit de sa prison à Urbain VIII, sur l'état de l'Eglise du Japon : elle est curieuse et intéressante.

SOTER (Saint), natif de Fondi, monta sur la chaire de saint Pierre après le pape saint Anicet, l'an 168 de J.-C. Il souffrit le martyre l'an 177 durant la persécution de Marc-Antonin le philosophe. Ce pontife était le père des pauvres, le modèle du clergé, et la consolation de l'Eglise dans ces temps de souffrances.

SOTO (Dominique) naquit à Ségovie l'an 1494. Son père, qui était un pauvre jardinier, le destina d'abord au même travail; mais le jeune homme obtint qu'on lui apprendrait à lire et à écrire. Il se retira dans un petit bourg près de Ségovie, où il fit, dans l'église de ce lieu, les fonctions de sacristain. Il consacrait à l'étude le temps qui lui restait : il se rendit capable d'aller étudier la philosophie dans l'université d'Alcala. De là il vint étudier à Paris. Il retourna en Espagne, et entra dans l'ordre de Saint-Dominique. Il professa avec beaucoup d'éclat dans l'université de Salamanque. Sa grande réputation porta l'empereur Charles-Quint à le choisir, en 1545, pour son premier théologien au concile de Trente. Ce savant religieux se fit généralement estimer dans cette auguste assemblée, et fut un de ceux à qui on donnait le soin de rédiger ce qui avait été décidé et de former les décrets ; il publia en même temps ses deux livres, *De la nature et de la grâce*, Paris, 1549, in-4°, en latin, qu'il dédia aux pères du concile. Il refusa l'évêché de Ségovie, et se démit de l'emploi de confesseur de l'empereur Charles-Quint, qu'il n'avait pu se dispenser d'accepter. Il mourut à Salamanque en 1560, à 66 ans. Ses ouvrages les plus connus sont : 1° des *Commentaires* sur l'épître aux Romains, 1550, in-fol., et sur le Maître des sentences, in-fol. ; 2° des traités *De justitia et jure*, in fol.; 3° *De tegendis secretis*, in-8°; 4° *De pauperum causa;* 5° *De cavendo juramentorum abusu ;* 6° *Apologia contra Ambrosium Catharinum, de certitudine gratiæ.*

SOTO (Fernand de), gentilhomme espagnol, naquit à Villanueva de Bavia-Rota, dans l'Estramadure, passa en Amérique en 1520, conquit une partie de la Floride, découverte par Narvaes. Soto fut un des plus illustres compagnons de François Pizarre, conquérant du Pérou. Il le servit beaucoup par son intelligence et par son courage, et en 1532, partagea les trésors de ce pays avec le vainqueur. Quelques années après, l'empereur Charles-Quint lui ayant donné le gouvernement de l'île de Cuba, avec la qualité de gé-

néral de la Floride, et le titre de *marquis* des terres qu'il pourrait acquérir, il partit en 1538, pour l'Amérique, avec une bonne flotte; mais il mourut dans ses courses le 21 mai 1542.

SOTO (Pierre de), pieux et savant dominicain de Cordoue, fut envoyé en Allemagne pour aller rétablir les études dans l'université de Dillingen, fondée par Othon Truchsès, évêque d'Augsbourg. Il professa dans cette université jusqu'en 1553, qu'il alla en Angleterre pour rétablir la catholicité dans les universités d'Oxford et de Cambridge. Après la mort de la reine Marie, arrivée en 1558, il retourna à Dillingen, et y demeura jusqu'en 1561. Il se rendit cette année, par ordre du pape, au concile de Trente; les pères l'écoutaient avec admiration, ainsi que Dominique Soto, et on les considérait tous deux comme de grands théologiens. Soto, épuisé de fatigue et de travail, tomba malade et mourut en 1563. Le P. du Chesne, jésuite, dans son *Histoire du baïanisme*, parle de quelques assertions de Soto favorables aux erreurs de Baïus; mais si effectivement ces assertions sont de cette nature, il est à croire qu'elles n'ont pas été telles dans l'intention de l'auteur, qui d'ailleurs n'eût pas manqué de les rejeter, si de son temps le saint-siége en avait porté un jugement défavorable, et ne se fût point amusé à ergoter sur le fait et le droit. On a publié à ce sujet son *Apologie* en 1738. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Institutiones christianæ;* 2° *Methodus confessionis;* 3° *Doctrinæ christianæ compendium;* 4° *Tractatus de institutione sacerdotum qui sub episcopis animarum curam gerunt*, Lyon, 1587, in-8°. C'est calomnieusement que quelques écrivains de mauvaise foi lui ont attribué l'erreur de Launoy et de Dominis sur le mariage, erreur qu'il combat d'une manière formelle, en établissant bien expressément la doctrine contradictoire. Voyez le *Journ. hist. et litt.*, 1er juillet 1793, page 338.

SOTWEL (Nathanaël), né à Norfolk en Angleterre, se fit jésuite en 1624, fut choisi secrétaire de son ordre en 1649, exerça cet emploi pendant 17 ans, et publia à Rome en 1676, année de sa mort, une *Continuation* estimée, depuis 1642 jusqu'en 1673, de la Bibliothèque des écrivains de la société de Jésus, in-fol. Cet ouvrage, qui avait été commencé par Ribadeniera, et continué par Philippe Alegambe, est en latin. On a publié à Rome un *Supplément* à la Bibliothèque des écrivains de la société; il est en latin, et d'une grande exactitude. *Voyez* Oudin François.

SOUBEYRAN de Scopon (N.), avocat au parlement de Toulouse mort en 1751, est connu par quelques ouvrages de morale et de littérature; tels sont: 1° *Caractère de la véritable grandeur*, 1746, in-12; 2° *Réflexions sur le bon goût, le bon ton, la conversation*, 1746, in-12; *Considérations sur le génie et sur les mœurs de ce siècle*, 1749, in-12; 4° *Observations critiques* sur les Remarques de grammaire par l'abbé d'Olivet, 1738. Ce dernier ouvrage n'a pas eu le suffrage du public littéraire. Ses écrits moraux sont pleins de bonnes vues et décèlent une grande connaissance du cœur humain.

SOUBISE. *Voyez* Rohan.

SOUCHAI (Jean-Baptiste), chanoine de l'église cathédrale de Rhodez, conseiller du roi, lecteur et professeur d'éloquence au collége royal, vit le jour à Saint-Amand, près de Vendôme. L'Académie des inscriptions le mit au nombre de ses membres en 1726, et le perdit en 1746, dans la 59e année de son âge. On a de lui : 1° une Traduction française de la *Pseudodoxia epidemica* du savant médecin Thomas Brown, en 1738, 2 vol. in-12, sous le titre d'*Essais sur les erreurs populaires*; 2° une *Edition* des OEuvres diverses de Pélisson, en 3 vol. in-12; 3° des *Remarques* sur la traduction de Josèphe par Arnaud d'Andilly, qui se trouvent dans l'édition de Paris, 1744, 6 vol. in-12; 4° une *Edition* des OEuvres de Boileau, en 1740, 2 vol. in-4°; 5° une *Edition* de l'Astrée d'Honoré d'Urfé où, *sans toucher ni au fond ni aux épisodes, on s'est contenté de corriger le langage, et d'abréger les conversations*, Paris, 1733, 10 vol. in-12; 6° une *Edition* d'Ausone, 1730, in-4°, avec des notes abondantes; 7° Plusieurs *Dissertations* dans les Mémoires de l'académie des belles-lettres. Elles embellisent ce recueil.

SOUCIEL (Etienne), jésuite, fils d'un avocat de Paris, naquit à Bourges en 1671. Après avoir professé la rhétorique et la théologie dans sa société, il devint bibliothécaire du collége de Louis-le-Grand à Paris. Il y mourut en 1744 à 73 ans, honoré des regrets des savants, dont la plupart aimaient son caractère et admiraient son savoir. Il possédait les langues savantes. On a de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont : 1° *Observations astronomiques* faites à la Chine et aux Indes, Paris, 1729 et 1732, 3 vol. in-4°; 2° *Recueil de Dissertations critiques sur les endroits difficiles de l'Ecriture sainte*, etc., Paris, 1715, in-4°, 3° *Recueil de Dissertations*, contenant un *Abrégé chronologique*, cinq *Dissertations* contre la *Chronologie* de Newton, etc., in-4°. Ces ouvrages ont fait honneur à son érudition et à sa sagacité. 4° une *Edition* de la Critique de la Bibliothèque ecclésiastique de M. du Pin, par Richard Simon, avec des remarques, 1730, 4 vol. in-8°. On y trouve des recherches curieuses et des observations très justes. — Son frère, Etienne-Augustin SOUCIEL, jésuite comme lui, ne lui survécut que de deux jours et mourut en 1744, au collége de Louis-le-Grand, où il professait la théologie. On a de lui un *Poème* sur les *comètes*, Caen, 1760, in-8° et un autre sur l'*agriculture*, avec des *notes*, Moulins, 1712, in-8°. Ces deux ouvrages sont d'une latinité pure.

SOUFFLOT (Jacques-Germain), intendant-général des bâtiments du roi de France, né à Irency, près d'Auxerre, en 1714, s'est acquis une grande réputation par une multitude d'édifices, parmi lesquels on admire la *Bourse*, l'*Hôpital* et la *Salle de spectacle* de la ville de Lyon. L'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur est l'église de *Sainte-Geneviève* à Paris. Il eut un démêlé assez vif avec Patte, qui accusa de faiblesse les piliers destinés à recevoir la coupole. Le compilateur qui a donné en 1777 la rapsodie intitulée *Dictionnaire universel*, ou *Bibliothèque de l'homme d'état*, 30 vol. in-4°, s'est aussi avisé de critiquer ce vaste édifice, qui n'en est pas

moins un des plus beaux temples que les hommes aient élevés à la gloire de l'Eternel. Un poète ingénieux, en voyant élever ce superbe bâtiment dans un temps où le dépérissement de la religion devenait de jour en jour plus visible, adressa la plainte suivante à la Piété, qu'il appelle tardive pour avoir différé si longtemps l'exécution d'un si bel ouvrage :

Templum augustum, ingens, regina assurgit in urbe,
Urbe et patrona virgine digna domus.
Tarda nimis Pietas, vanos moliris honores,
Non sunt hæc cœptis tempora digna [illegible]is ;
Ante Deo in summa quam templum e[illegible]eris urbe,
Impietas templis tollet et urbe Deum.

Sa prophétie ne s'accomplit malheureusement que trop, au jour où les dépouilles mortelles de Voltaire, de Rousseau, de Marat, etc., profanèrent par leur présence cet asile de la piété. Soufflot mourut le 29 août 1780, sans avoir eu la satisfaction de voir achever ce grand édifice, rendu maintenant au culte divin.

† SOUILLAC (Jean-George de), évêque de Lodève, et docteur en théologie, issu des sires de Souillac de l'ancienne et illustre maison de Turenne, était fils de François de Souillac, et de Charlotte d'Aubusson, et fut vicaire-général de M. l'évêque de Périgueux. Le roi le nomma, le 14 juillet 1732, à l'évêché de Lodève, après la mort de Jacques-Antoine Phelippeaux, qui occupait ce siége. A la fin de la même année, il assista, en qualité d'évêque de Lodève, aux états de Languedoc, quoiqu'il n'ait été sacré qu'au mois de janvier suivant : il prêta serment de fidélité le 10 mai 1733. C'était un prélat instruit, édifiant, et de mœurs irréprochables. Il fut un des évêques qui condamnèrent le *livre* du P. Pichon. Il n'a point évité les imputations de jansénisme, quoiqu'il ne les méritât pas. Le Dictionnaire des livres jansénistes l'accuse d'en tenir le langage, sans doute parce qu'il était attaché au système augustinien, que soutiennent plusieurs écoles fameuses, et qui diffère en tout de la doctrine de l'évêque d'Ypres. Le Dictionnaire des anonymes lui attribue les *Conférences ecclésiastiques du diocèse de Lodève*, Paris, 1749, 4 vol. in-12 : ouvrage rédigé d'après les principes du système cité ci-dessus. Il mourut en avril 1750, après avoir gouverné sagement son diocèse, et y avoir donné l'exemple de toutes les vertus ecclésiastiques.

† SOULAVIE (l'abbé Geraud), né vers 1740, embrassa l'état ecclésiastique, auquel il ne parut pas bien attaché, comme le prouva sa conduite. Il acquit une sorte de réputation littéraire par la publication de plusieurs *Mémoires*, qu'il mettait, sans se gêner, sur le compte des noms les plus célèbres. De ce nombre sont les *Mémoires* du duc d'Aiguillon, de Massillon, etc. : mauvais ouvrages par l'inexactitude, le style, le manque d'intérêt, et l'ignorance ; compilations informes, sans plan ni méthode, et où règne principalement le mauvais goût et l'ineptie. Il ne fut pas difficile à un homme d'une tête aussi mal organisée de se laisser égarer par les maximes de la révolution. Il abjura son état, trahit ses serments, contracta des engagements frauduleux, et se livra au désordre. Mais la vieillesse l'attendait, et, dans le calme des passions, malheureusement trop assouvies, le remords se fit sentir dans son cœur. Une longue

maladie lui laissa le loisir de réfléchir sur ses erreurs passées; une vie à venir se présenta devant sa conscience alarmée, et il eut recours au repentir. Il fit appeler un estimable ecclésiastique, qui lui procura les consolations de la religion. Après s'être soumis à tout ce que son confesseur exigea pour la réparation du passé, il mourut dans des sentiments chrétiens, en septembre 1813, à l'âge d'environ soixante-deux ans.

† SOULÈS (François), littérateur, né à Boulogne-sur-Mer en 1740, a donné un grand nombre de traductions et de lourdes compilations. On y remarque de continuelles incorrections de style, qui proviennent de ce que, travaillant pour les libraires, il était souvent forcé de leur livrer son manuscrit avant d'avoir eu le temps de le relire et de le corriger. On a de lui : 1° *Histoire des troubles de l'Amérique anglaise, écrite sur les mémoires les plus authentiques*, Paris, 1787, 4 vol. in-8°. Cette histoire eut beaucoup de vogue, mais elle a été éclipsée par l'ouvrage de M. Botta sur ce même sujet, publié en italien en 1810, et en français en 1814. 2° *Relation de l'état actuel de la Nouvelle-Ecosse*, traduit de l'anglais, 1787, in-8°; 3° *Clare et Emmeline*, ou *la Bénédiction maternelle*, traduit de l'anglais, Paris, 1788, in-8°; 4° l'*Indépendant*, nouvelle imitée de l'anglais, Paris, 1788, in-8°; 5° *Procès de Waren Hastings, écuyer, ci-devant gouverneur de Bengale*, traduit de l'anglais, Paris, 1788, in-8°; 6° *Affaires de l'Inde, depuis le commencement de la guerre avec la France en 1756, jusqu'à la conclusion de la paix en 1783*, traduit de l'anglais, Paris, 1788, 2 vol. in-8°; 7° *Exposition des intérêts des Anglais dans l'Inde, suivie du tableau des opérations militaires de la partie méridionale de la péninsule*, 1780-1784, par W. Jularton, traduit et revu sur la 2e édition, Paris, 1788, grand in-8°; 8° *Réflexions sur l'état actuel de la Grande-Bretagne, comparativement à son état passé*, par Rich. Champion, traduites de l'anglais, 1788, in-8°; 9° *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, traduit de l'anglais, tom. 3, 1788, in-8°; 10° *Règle du parlement d'Angleterre*, 1789, in-8°; 11° les *Droits de l'homme, en réponse à l'attaque de Burke sur la révolution française*, par Thomas Payne (*voyez* ce nom), avec des notes et une nouvelle préface de l'auteur, Paris, 1791, in-8°; 12° *De l'homme, des sociétés et des gouvernements*, 1792, in-8°; 13° *Voyage à la mer du Sud*, par G. Bligh, traduit de l'anglais, 1792, in-8°; 14° *Voyage en France pendant les années* 1787, 1790, par Arthur Young, avec des notes et des observations par de Casaux, Paris, 1793, 3 vol. in-8°; 2e édition, avec des augmentations et une nouvelle carte, 1794, in-8°; 15° *Voyage en Italie pendant l'année* 1789, par Arthur Young, *avec des remarques sur l'agriculture de cette partie de l'Europe*, par le docteur Symond, traduit de l'anglais, 1796, in-8°; 16° plusieurs *Romans*; 17° différents *Voyages*, traduits de l'anglais. Soulès a publié plus de 30 volumes, sans acquérir plus de réputation et de fortune. Il fut l'ami de Thomas Payne, et nous devons bien présumer qu'il en partageait les

folles doctrines. Mort en février 1809.

SOULIER (Pierre), prêtre du diocèse de Viviers, curé dans le diocèse de Sarlat, au XVII[e] siècle, donna au public : 1° l'*Abrégé des édits de Louis XIV contre ceux de la religion prétendue réformée*, in-12, en 1681 ; 2° l'*Histoire des édits de pacification et les moyens que les prétendus réformés ont employés pour les obtenir*, in-8°, 1682 ; 3° l'*Histoire du calvinisme*, in-4°, 1684 ; appuyée de bonnes preuves et de quantité d'actes utiles. (*Voyez* le Mémoire du dauphin, duc de Bourgogne, inséré dans l'article Louis XIV). Tous ces ouvrages sont intéressants, non-seulement relativement à l'histoire, mais encore à la politique, qui veille à la tranquillité des états. (*Voyez* CALVIN, LOUIS XIV, SOLIMAN II, MORNAY). Nous ignorons le temps de sa mort.

† SOUQUE (Joseph-François), né le 2 septembre 1767, avait à peine terminé ses études lorsqu'éclata la révolution, dont il embrassa les principes. Il s'attacha aux *girondins* ; et après leur chute (le 31 mai 1793), comme il accompagnait Brissot en Suisse, on les arrêta à Moulins, et ils furent conduits à Paris, où on les mit en prison. Souque y resta jusqu'après le 9 thermidor. Sous le directoire, il fut nommé secrétaire d'ambassade en Hollande, et sous l'empire, il devint secrétaire-général du Loiret et puis de Catalogne. Le département du Loiret le nomma deux fois au corps législatif, et il s'y trouva encore lors de la déchéance de Buonaparte. Souque y adhéra, et fut en 1814 député à la première chambre, où il parla, le 9 août, en faveur de la liberté de la presse. Dans la discussion du 22 octobre sur la loi relative aux biens des émigrés, il ne se montra pas très favorable à leur cause. Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe (mars 1815), il fut député de la chambre instituée en vertu de l'acte *aditionnel*. Resté sans emploi à la seconde restauration, il s'occupa de littérature, et mourut le 14 septembre 1824, âgé de 53 ans. On a de lui, 1° *Le chevalier de Canolle*, ou *un Épisode de la Fronde*, comédie en cinq actes et en prose, jouée à l'Odéon en mai 1816, et publiée dans ce même mois sous le nom de M. de *Saint-Georges*. Cette comédie, ou plutôt ce drame, eut un brillant succès. Indépendamment de l'intérêt répandu dans toute la pièce, d'un dialogue naturel et animé, l'auteur a su y mêler une couleur historique qui rappelle l'époque à laquelle se rapporte son sujet. 2° *Orgueil et Vanité*, comédie en cinq actes en prose, jouée au Théâtre Français, et imprimée en avril 1819. Elle fut bien reçue du public, quoiqu'elle n'obtint pas le même succès que la première. Nous dirons, à la louange de l'auteur, qu'il règne dans ces deux pièces une décence de mœurs dont s'écartent assez souvent quelques auteurs dramatiques.

SOURDIS. *Voy*. ESCOUBLEAU.

† SOURIS (la baronne de), naquit en 1749, à Soleure, en Suisse. Son nom restera à jamais gravé dans le cœur de toutes les ames sensibles. Aussi belle que sage, sa conduite servait d'exemple à toutes les dames de son canton, qui la citaient comme un modèle de bienfaisance et de vertu. Etant fille, elle fut la con-

solation de ses parents; devenue épouse, elle embellit les jours de celui qui eut le bonheur de la posséder : c'était un ancien officier-général, dont elle resta veuve à la fleur de l'âge. Madame de Souris vivait dans la retraite, dans un vaste château de son domaine, à quelques lieues de Soleure. Elle jouissait d'un revenu d'environ 40,000 livres de rente, que lui firent perdre en grande partie, la révolution française et les troubles qui s'ensuivirent dans la Suisse, en 1793. Cependant, dans sa médiocre aisance, sa maison fut l'asile d'un grand nombre d'émigrés français échappés à la hache révolutionnaire. Parmi les occasions qui se présentèrent où la baronne de Souris put exercer son exquise sensibilité envers les victimes des troubles de la France, une entre autres mérite d'être particulièrement citée. Après la journée du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797), un grand nombre de prêtres étant tout à coup arrivés en Suisse, elle en logea deux cents dans son château, plaça les autres chez des paysans et dans les villes voisines, auprès d'amis respectables. Mais sa fortune ne pouvait pas suffire à l'entretien de plus de quinze cents ecclésiastiques, dont plusieurs étaient chargés d'âge et d'infirmités. L'industrieuse charité de la baronne imagina d'établir parmi eux un comité central de correspondance dans toutes les langues de l'Europe, par le moyen duquel elle adressait des lettres touchantes sur les malheurs de cette respectable colonie, non-seulement à tous les banquiers, à tous les riches, à tous les grands, mais aussi aux princes et aux rois. Non contente de tous les moyens que lui inspirait sa bonté active, et dans la crainte que ses protégés n'eussent à souffrir un seul moment le besoin, elle fit elle-même une quête dans tous les cantons de la Suisse. Elle se présenta un jour chez un banquier opulent auquel elle présenta la bourse : celui-ci n'y mit que vingt-quatre livres; la baronne, frappée de la situation de ces bons ecclésiastiques, et considérant quelle faible ressource était pour eux cette modique somme, se jette en pleurs aux pieds du banquier, et ne prononce que ces mots : « Ils sont en si grand nombre!.... » Le banquier rouvre sa caisse, et il lui présente cent louis. La douleur de la baronne se changea alors en transport de joie et en mille expressions de reconnaissance. Tout concourait pour faire céder aux instances de cette dame estimable : sa beauté, ses grâces, son éloquence persuasive; et les ames les moins sensibles ne pouvaient lui résister. Pendant dix-huit mois elle pourvut à l'existence de ses nombreux protégés : des secours lui arrivaient de tous les points de l'Europe, et même de la Pologne et de la Russie. La baronne partageait les soins de sa bienfaisance avec une amie digne de son cœur, madame de Besenval. Au milieu de ces louables occupations, elle fut atteinte de sa dernière maladie, à laquelle contribuèrent les fatigues qu'elle eut à endurer pour remplir la noble tâche qu'elle s'était imposée. Son état de souffrance remplit de deuil ces pieux ecclésiastiques qui lui devaient tout : leur affliction fut à son comble quand ils la perdirent à jamais. La baronne de Souris mourut à

Soleure dans un âge peu avancé. Ses funérailles furent faites à l'église de Sainte-Ursule; un grand nombre de prêtres y assistèrent; tous étaient en étole noire. Un d'eux, en lui jetant le premier l'eau bénite, mit un genou en terre, et, fondant en larmes, s'écria d'une voix entrecoupée par les sanglots : « C'est » maintenant, Seigneur, que » nous sommes pauvres; notre » mère n'est plus! » Chacun des assistants répéta ces paroles avec l'accent de la douleur. Madame de Besenval s'étant présentée à son tour, et, fixant ses yeux sur la tombe de sa respectable amie, elle répondit à ces infortunés : « Dieu est notre père à tous, il » m'assistera, et vous serez encore » secourus. » Elle leur tint parole, et ces pélerins de la religion et du malheur trouvèrent en elle une seconde mère. L'invasion de la Suisse par les armées françaises entraîna la prise de Soleure en 1798; les généraux, par ordre du directoire exécutif, firent disposer le château de madame de Souris pour servir d'hôpital militaire. Il existe encore des ecclésiastiques qui se rappellent avec douleur et reconnaissance leurs deux pieuses bienfaitrices.

SOUTH (Robert), théologien anglais, prébendaire de Westminster, et chanoine de l'église de Christ à Oxford, naquit à Londres en 1631, et mourut en 1716. On a de lui 6 vol. de *Sermons* en anglais, qui ont eu assez de cours dans son pays; des *Harangues* latines et des *Poésies.*

† SOUVAROW (Alexandre), célèbre général russe, naquit à Moscou en 1730, d'une famille suédoise. Dès sa première enfance il reçut une éducation tout-à-fait militaire; on accoutuma son corps aux plus durs exercices, et à souffrir toutes les intempéries des saisons. Son père, qui avait été général, étant devenu sénateur, changea d'avis, et le destina à la magistrature; mais les instances du jeune Souvarow l'emportèrent, et il lui fut permis d'embrasser la carrière des armes. Il entra au service en 1742 comme simple soldat, endura toutes les fatigues et les désagréments de cet état subalterne; il n'était qu'officier à l'époque de la guerre de sept ans, où il se fit remarquer par sa valeur, et donna de grandes espérances des talents qui devaient le distinguer un jour. En 1762 il obtint le grade de colonel, et fit en cette qualité les campagnes contre le rebelle Pugatschew et les confédérés de Pologne. La renommée du général Romanzoff, qui se répandit dans toute l'Europe, attira son attention; et, désirant apprendre l'art de la guerre sous un si habile maître, il se rendit à l'armée qu'il commandait contre les Turcs. C'est alors que Souvarow se montra digne de rivaliser avec son modèle. Il était déjà général, et dans un combat très vif il s'élança dans les rangs ennemis, culbuta plusieurs lignes formées de janissaires, en tua plusieurs de sa main, remplit un sac de leurs têtes, se présenta devant Romanzoff, et vida le sac à ses pieds. On lui confia une division, à la tête de laquelle il passa le Danube, malgré tous les efforts des musulmans; et les battant dans leur retraite, il marcha sur Silistria, et campa devant cette place. Il se réunit ensuite au général Kamenskoi;

les deux armées, formant vingt-cinq mille hommes, battirent celle du reis effendi, qui s'élevait à quarante mille soldats, et lui enlevèrent son artillerie et un grand nombre de drapeaux. Peu de temps après, les Tartares du Kuban et du Budziarck, s'étant mis en insurrection, refusèrent d'obéir aux lois de la Russie. Souvarow marcha contre eux en 1783, les battit complétement, les soumit, et les força à prêter serment de fidélité à Catherine II. L'impératrice lui envoya son portrait, la croix de Wolodimir, et le nomma en même temps général en chef. En 1787, il fut de nouveau employé contre les Turcs, et on lui confia la défense de Kinbrun, assiégé par la flotte ennemie. Voulant surprendre cette place, le pacha d'Oczakow avait fait débarquer 6,000 hommes. Souvarow n'envoya à leur rencontre que 1,000 tirailleurs avec ses instructions, d'après lesquelles ceux-ci, en voyant les Turcs, feignirent d'être épouvantés, et se retirèrent en désordre. Les Turcs les poursuivirent, s'avançant vers la place; alors Souvarow, sortant avec de nombreux bataillons, les enveloppa, et tous périrent dans l'action : leurs chaloupes, qui étaient allées chercher des renforts, ne revinrent que lorsqu'ils ne pouvaient plus les secourir. Le général russe, qui se battait toujours à la tête de ses soldats, fut grièvement blessé au cou; mais il sauva Kinbrun. Un riche panache de diamants que lui envoya sa souveraine fut la récompense de ce nouvel exploit. L'armée autrichienne, alliée des Russes, était commandée par le prince de Saxe-Cobourg; Souvarow ayant appris, le 21 juillet 1789, que ce général était enveloppé par le grand visir, qui avait cent mille hommes sous ses ordres, vole à son secours avec 10,000 Russes, tombe à l'improviste sur les Ottomans, en criant aux soldats : « Amis, ne regardez pas » les yeux de l'ennemi; fixez sa » poitrine, c'est là qu'il faut » frapper! » et en moins de trois heures il reste maître du champ de bataille. Les Autrichiens ne se souvinrent pas de ce service important, en 1798, lorsqu'ils abandonnèrent ce général en Italie, et lui firent ainsi perdre le fruit de ses victoires. Cette mémorable bataille eut lieu près de la rivière de Rimnisk, surnom que porta depuis Souvarow, en souvenir de ce nouveau triomphe : L'empereur Joseph II le créa comte de l'empire romain. Le général Sudowith venait de lever le siége d'Ismaïlow, qui avait résisté à tous ses efforts pendant sept mois. Le général en chef Potemkin jette les yeux sur le vainqueur de Rimnisk, et lui adresse l'ordre de prendre cette place en trois jours. C'était au plus fort de l'hiver; Souvarow obéit aussitôt, et, le troisième jour, sans parlementer ni faire de sommation, il ordonne brusquement l'assaut, et dit aux soldats : « Mes amis, les vivres » sont chers; point de quartier. » Les Turcs opposent la résistance la plus opiniâtre, et les Russes, repoussés deux fois, se rendent enfin maîtres des remparts, pénètrent dans la ville, qui fut livrée au pillage le plus affreux. Rien ne fut respecté; dans les rues, dans les maisons, dans les mosquées, tout fut passé au fil de l'épée : 40,000 Turcs périrent dans cette journée, qui fit, avec

quelque justice, donner à Souvarow le surnom de *Muley-Ismaël*, le souverain le plus cruel qui ait régné sur Maroc. La paix de Iassy ayant terminé cette guerre sanglante, Souvarow dut suspendre ses victoires jusqu'en 1792, époque à laquelle les progrès du Polonais Kotciusko réveillèrent l'attention de la Russie. Ce général avait réuni sous ses drapeaux un grand nombre de mécontents, parmi lesquels il comptait des principaux seigneurs de Pologne, qui voulaient délivrer leur pays du joug du cabinet de Saint-Pétesbourg. Souvarow fut nommé pour aller les combattre; il se rendit à Varsovie, et le 4 octobre il mit le siége au principal faubourg de cette ville, appelé Praga. Malgré le feu des nombreuses batteries, il l'attaqua, s'en empara, entra triomphant dans Varsovie, et fit périr tout ce qui s'y trouva; 20,000 Polonais succombèrent dans cette action. Cette victoire décida du sort de la Pologne, qui fut bientôt partagée entre la Russie, l'Autriche et la Prusse. Catherine II conféra à Souvarow le titre de feld-maréchal, et lui écrivit une lettre des plus flatteuses, où elle lui disait: « Vous savez que je n'avance » personne avant son tour, je » suis incapable de faire tort au » plus ancien; mais c'est vous » qui venez de vous faire feld- » maréchal par la conquête de » la Pologne. » Après cette expédition, Souvarow se retira dans une de ses terres près de Moscou, où il s'occupait d'agriculture, exercice qu'il aimait avec passion. Sur ces entrefaites, Buonaparte était parti pour l'Egypte, et les Autrichiens pensèrent à recouvrer leurs possessions en Italie. Ils formèrent une alliance avec les Russes; et Paul Ier nomma Souvarow commandant en chef des troupes qu'il envoyait dans ce pays, entièrement occupé par les Français. Il serait trop long de détailler les nombreuses victoires que Souvarow y obtint sur une armée d'ailleurs extrêmement affaiblie, et dont les chefs n'agissaient pas de concert. En peu de temps il se rendit maître de l'Italie, et les Français allaient l'évacuer entièrement, lorsque Masséna vint à leur secours. Paul Ier avait conféré à Souvarow le titre de prince Italinski. Pendant ce temps, le cabinet de Vienne ne voyait pas avec plaisir les victoires des Russes, qui auraient pu leur donner une grande influence sur une contrée où l'Autriche voulait au moins conserver ses possessions; elle abandonna la Russie à ses propres forces, lorsque cette dernière attendait de son alliée d'être secondée dans ses derniers efforts. Après divers événements, Souvarow concentra ses troupes dans la Suisse, d'après les ordres qu'il avait reçus d'y aller secourir l'archiduc Charles; mais quand il y arriva, ce prince n'y était plus. Masséna vint l'attaquer, et obtint la victoire; enfin la défaite de Zurich ôta aux Russes tout espoir de conserver leurs conquêtes. Souvarow, qui ne se trouva pas à cette action, arriva trop tard pour en réparer les désastres, tandis que l'armée autrichienne ne bougea pas de ses cantonnements. Souvarow avait deviné la politique et les projets ambitieux de l'Autriche, et en avait averti son souverain; mais ni ses avertissements ni ses triomphes passés ne

purent empêcher sa disgrâce ; et Paul Ier ne put lui pardonner des revers qu'il dut en grande partie aux ordres secrets de Vienne. De retour en Russie, il fut exilé à Novogorod ; rappelé bientôt à Pétersbourg, il y mourut en 1800, âgé de 71 ans. M. Guillaumanches-Dubocage, ancien officier supérieur des gardes du corps de Louis XVI, officier de l'état-major de Souvarow, a publié un *Précis historique*, in-8°, sur ce général. Plusieurs anecdotes sur la vie du général russe sont racontées dans le Voyage à Moscou, par Reinbeck, traduit dans les *Annales des voyages*, dont le Journal des Débats (de l'Empire) a donné un extrait le 16 septembre 1808. Il existe encore une *Histoire* du feld-maréchal Souvarow, liée à celle de son temps, avec des considérations sur les principaux événements politiques et militaires relatifs à la Russie pendant le XVIIIe siècle, par L.-M.-P. de Laverne, ancien officier de dragons, 1 vol. in-8°, etc. Enfin, on a publié, en 1819, *Vie de Souvarow, tracée par lui-même*, ou *Collection de ses lettres et de ses écrits*, par Serge Glinka, 2 vol. in-8°, Moscou, 1819. Il ne sera pas inutile, après avoir suivi ce général dans ses triomphes les plus éclatants, de citer de lui quelques traits qui peignent l'originalité de son caractère. « Souvarow, dit M. Guillaumanches-Dubocage, résolut de se distinguer par les manières originales et presqu'extravagantes qu'il affecta, et qui, dans la suite, devinrent une seconde nature. Il se levait avant le jour, sortait tout nu, quelle que fût la saison, et se faisait jeter sur le corps trois ou quatre seaux d'eau froide. Il dînait à huit heures du matin; c'était presque son seul repas. Il couvrait son corps fluet et frêle d'une simple veste de basin et d'une culotte de la même étoffe. Dans ces vêtements légers, le casque en tête et des bottes mal faites aux pieds, il commandait, il inspectait, il haranguait ses troupes au milieu de l'hiver, au fond de la Russie, et à l'âge de 70 ans. La simplicité extrême de son extérieur avait toutes les apparences de la grossièreté et de l'avarice. Ce feld-maréchal n'avait point de cheval à lui : il montait la première *rossinante* qu'un Cosaque lui présentait. Sa voiture ordinaire était un *kibitka* ou charrette russe; il préférait aux lits qu'on lui offrait, quelques bottes de foin proprement arrangées dans un coin : sa table n'était couverte que de ragoûts cosaques; il n'avait pour domestique qu'un seul soldat d'ordonnance. Il lui est arrivé à la parade de se moucher dans les manches de son bel et unique uniforme de feld-maréchal; et, ce qui passe les bornes, il satisfaisait à tous les besoins de la nature devant le front de son régiment, en présence des officiers et des généraux. Par ces bizarreries, il voulait flatter les troupes, en prenant les manières du plus simple soldat, et il réussissait à être en même temps le camarade, le père, le bouffon et l'idole de son armée. Portant l'originalité de son caractère dans toutes ses actions, il voulait servir de modèle de subordination à son armée. C'est dans cette vue qu'il avait imaginé de dire à Tickinka, son aide-de-camp, de lui or-

» donner de sortir de table, quand » il s'apercevrait que, par pré- » occupation ; il continuerait à » manger au-delà de son appétit » ordinaire. Alors il se retournait » d'un air en même temps grave » et plaisant, et lui demandait : » De quelle part ? — Par ordre » du maréchal Souvarow. — Il » faut qu'on lui obéisse, repre- » nait-il en riant, et il se levait » sur-le-champ. » Il en était de même lorsque ses occupations le tenaient sédentaire : Tickinka lui ordonnait de sortir ; il faisait la même demande, son aide-de-camp répétait la même réponse, et il allait aussitôt se promener. Malgré la rudesse de son caractère et sa négligence pour sa personne, ce vieux guerrier, dit-on, n'aimait pas qu'on lui rappelât son âge ; il rougissait même de sa vilaine figure ; et il est certain que dans les appartements qu'il devait occuper, on avait soin d'ôter ou de couvrir les glaces ; car autrement, si Souvarow y apercevait ses rides, vraiment effrayantes, et ses cheveux blancs, on le voyait sortir comme au *petit galop*, et franchir en sautant les tables et les chaises. Les Russes, en général, sont très attachés à la religion de leurs pères ; Souvarow était vraiment dévot, et il se piquait même de l'être. Bien souvent il assistait à l'office divin, chantait avec les popes ; mais on ne sait pas qu'il ait exercé aucun acte de bienfaisance envers eux, ni pour les églises qu'il fréquentait. Il ne se mettait pas à table sans réciter le *Benedicite ;* et n'en sortait pas sans dire les *Grâces.* Quand il avait des convives, s'ils ne répondaient pas *amen,* il disait en riant : « Ceux qui ne » disent point *amen* n'auront pas » d'eau-de-vie. » C'était une liqueur qu'il aimait beaucoup, et dont il faisait usage tous les matins en se levant, et après avoir dit ses prières. Pendant son exil dans un village du gouvernement de Novogorod, il se fit nommer marguiller, et, ne pouvant mieux faire, il exerçait son activité en sonnant les cloches de l'église plusieurs fois par jour : il sonnait en outre tous les offices, qu'il allait chanter avec le pope, pêle-mêle avec les paysans. Cependant, cette dévotion ne le rendait ni juste ni circonspect envers les ecclésiastiques. Dans sa campagne de Suisse, il fit donner, sur une plainte mal fondée, cinquante coups de bâton au curé du lieu, qui était un homme respectable : peu de moments auparavant, l'ayant aperçu en arrivant à Altorf, il était descendu de cheval pour s'agenouiller devant lui et lui demander sa bénédiction. Il croyait ainsi séparer le général de l'homme religieux, sans manquer aux devoirs de l'un et de l'autre. Le soir, après la retraite, il obligeait tous les officiers à réciter une prière devant les troupes sous leurs ordres. Il portait toujours sur lui une petite image de saint Nicolas, patron de la Russie, et n'allait jamais aux combats sans avoir baisé cette image, après avoir fait le signe de la croix. Sa vie, extrêmement frugale, ne le distinguait pas du soldat, dont il imitait les manières, et il endurait comme lui les fatigues les plus pénibles. Il changeait bien souvent de chemise au milieu du camp, et ne se couvrait souvent que d'une simple peau de mouton. Il était très pointilleux dans le service, faisait observer une discipline

plus que sévère, et il proscrivit le luxe dans ses armées; cela lui fit plusieurs ennemis parmi ses officiers supérieurs, mais il était adoré par ses soldats. Il affectait un laconisme digne d'un Spartiate : dans ses premières campagnes, s'étant emparé de la ville de Toutonkai, en Bulgarie, il écrivit à son impératrice : « Gloire » à Dieu! louanges à Catherine, » la ville est prise, et j'y suis. » Après la prise d'Ismaïlow, il adressa à la czarine, ce peu de mots : « Madame, l'orgueilleuse » Ismaïlow est à vos pieds. » L'impératrice, dans son voyage en Crimée, accorda à ses généraux toutes les grâces qu'ils lui demandèrent. Quand le tour de Souvarow fut arrivé, Catherine lui demanda : « Eh bien, que » puis-je faire pour vous? — Payer » mon logement, répondit-il. » Ce logement ne coûtait que trois roubles. La manie de se singulariser ne pouvait certes inspirer une réponse plus modeste et plus laconique. Souvarow était maigre, petit, et vers l'âge de soixante ans son corps commença à se courber. Il avait le regard perçant et plein de feu. Son coup d'œil était exact, ses plans généralement bien conçus, ses dispositions promptes et d'un ensemble rare dans un général, par la sage combinaison qu'il savait leur donner. Il se battit souvent à la tête de ses armées avec un courage qui redoublait celui du soldat, et le rendait presque invincible. Quoique ses manières fussent brusques, et qu'il vécût plutôt comme un Cosaque du Volga, que comme un feld-maréchal, Souvarow avait l'esprit très orné; il avait fait ses études avec honneur, et il savait l'allemand, le français, l'italien, le turc, le tartare, etc.; il cultiva même la poésie, et il se plaisait à mettre ses ordres en vers; il écrivait souvent ainsi ses rapports à l'impératrice. Comme il ne manquait pas de pénétration ni de politique, les personnes les mieux instruites ne voyaient dans ses goûts singuliers, dans ses manières ignobles, qu'une affectation ou une adresse pour se faire aimer du soldat, ou pour ne pas exciter l'envie. C'est dans cette vue que, sous le ministère de Potemkin, il se fit passer pour fou, et sut le persuader à tout le monde. Souvarow a été sans doute un des plus habiles généraux du XVIIIe siècle : la postérité conservera le souvenir de ses exploits; mais aussi la cruauté qu'il fit paraître en plusieurs occasions sera toujours une tache à sa mémoire.

SOUVERAIN (N.), écrivain français, était du Bas-Languedoc. Il fut ministre d'une église calviniste du Poitou. Déposé du ministère, il se réfugia en Hollande, d'où il fut encore chassé pour avoir refusé de souscrire au prétendu synode de Dordrecht. Il se retira en Angleterre, où il fut regardé comme socinien, et y mourut vers la fin du XVIIe siècle. On a de lui un ouvrage recherché par les incrédules, intitulé *le Platonisme dévoilé*, ou *Essai sur le verbe platonicien*, Cologne, 1700, in-8°. Le P. Baltus a victorieusement réfuté ce livre dans sa *Défense des saints pères accusés de platonisme*, Paris, 1711, in-4° : ce qui n'a pas empêché nos philosophes de répéter les sottises de ce fanatique, comme ils répètent imperturbablement les sophismes et les injures des mécréants de tou-

tes les nations et de tous les siècles.

SOUZA (Louis de), dominicain, né en 1604, mort en 1633, est un des meilleurs écrivains portugais. Ses ouvrages sont : 1° la *Vie de dom Barthélemi des Martyrs*, qui a été donnée en français par Isaac le Maître, plus connu sous le nom de Sacy; 1664, in-8° ou in-4°; 2° *Histoire de saint Dominique*, 3 vol. in-fol. Louis de Souza a écrit d'un style animé, mais quelquefois trop métaphorique. Le discernement des faits et la critique ne sont pas son principal mérite.

SOUZI. *Voyez* PELLETIER.

SOZOMÈNE (Hermias), surnommé *le Scholastique*, né à Salamine, en Chypre, embrassa le christianisme, touché par les miracles de saint Hilarion. Il passa de la Palestine à Constantinople, où il cultiva les belles-lettres, et exerça la profession de rhéteur. Il avait du goût pour l'histoire ecclésiastique, et son premièr coup d'essai fut un *Abrégé* de ce qui s'était passé depuis l'ascension du Sauveur jusqu'à la défaite de Licinius. Cet Abrégé est perdu. Il commença une *Histoire* plus considérable vers l'an 473. Elle est divisée en IX livres, et renferme les événements arrivés depuis l'an 324 jusqu'à l'an 439. Il déclare, au commencement du 1er livre, « qu'il écrit ce qui s'est » passé de son temps sur ce qu'il » a vu lui-même, ou sur ce qu'il » a appris des personnes les mieux » instruites, et qui avaient été » témoins oculaires. » L'histoire de Sozomène contient des faits très remarquables; mais la plupart se trouvent aussi dans Socrate, qu'il semble n'avoir que copié. Elle est néanmoins plus étendue et mieux écrite; mais elle n'est pas sans défaut, même pour le style; l'auteur est fort au-dessus de Socrate pour le jugement. Il y donne de grands éloges à Théodore de Mopsueste, et paraît favoriser les erreurs des novatiens. On croit qu'il mourut vers l'an 450. La plus belle édition de l'*Histoire* de Sozomène est celle qu'on voit dans le Recueil des historiens latins, donné par Robert Etienne, en 1544. On la trouve aussi dans le Recueil de Valois et dans celui de Christophorson, ou bien avec celle de Socrate, en grec et en latin, Paris, Vitré, 1668. Le président Cousin l'a traduite en français.

† SPAGNI (André), jésuite, né à Florence, le 8 août 1716, embrassa l'institut des jésuites à Rome, le 22 octobre 1731. Occupé dans l'enseignement et chargé de divers emplois à Sienne et à Rome, il eut l'occasion d'y donner des preuves de son savoir, et d'y déployer des talents auxquels sa modestie et ses autres vertus ajoutaient du prix. Témoin de la suppression de son ordre, il n'en continua pas ses études avec moins d'ardeur. Son penchant le portait vers la métaphysique et les autres parties de la philosophie. Il y avait acquis des connaissances si étendues, qu'il passait pour un des plus habiles métaphysiciens de son temps. Dans la conversation, il était concis; son discours offrait plus de choses que de mots; mais la précision ne l'empêchait pas d'être clair. Ordinairement le sujet de ses entretiens était grave; cependant il savait y mêler des traits ingénieux et délicats qui lui échappaient naturellement, et qui en rompaient l'uniformité.

Voici le titre de quelques-uns des ouvrages qu'il a laissés : 1° *De ideis humanæ mentis eorumque signis*, Rome, 1781, 2 vol. in-4°; 2° *De signis idearum*, Rome, 1781; 3° *De causa efficiente*, Rome, 1764; 4° *De bono, malo, et pulchro dissertationes tres*, Rome, 1766; deuxième édition avec des augmentations, ibid., 1776; 5° *De miraculis*, Rome, 1777; 6° *De anima brutorum*, Rome, 1775. Il ne s'était presque point éloigné de Rome; il y mourut en 1788.

SPAGNUOLI (Baptiste), religieux carme, dit le *Mantuan*, et, selon l'orthographe française moderne, *Mantouan*, parce qu'il était de Mantoue, né l'an 1444, était bâtard de la famille de Spagnuoli. Il prit l'habit de carme, et se distingua tellement dans son ordre, qu'il parvint au généralat en 1513. Il mourut trois ans après à Mantoue, en 1516, à 72 ans. Cet auteur est principalement connu par ses *Poésies*, parmi lesquelles on distingue ses *Eglogues*, où il y a de la facilité, quelquefois le vrai ton de l'églogue, mais en même temps un mélange de christianisme et de paganisme qui n'honore pas le jugement du poète. Ce reproche cependant ne regarde que ses premières églogues, qui sont le fruit de sa jeunesse, et qu'il a faites étant écolier, avant d'être religieux : aussi sont-elles intitulées *Bucolica, seu adolescentia*, de même que l'élégie à Sigismond Gonzague, intitulée : *Elegia contra amorem et de natura amoris, carmen juvenile*. D'ailleurs elles ont été imprimées sans sa participation, comme il nous l'apprend lui-même par une lettre qu'il écrivit à son ami Jean Picus, l'an 1490 : *Amici Bononiæ putantes debitum amicitiæ officium se præstare, me nescio, protocollum meum, quod eis ut nauci et peripsema quoddam reliqueram, divulgarunt. Hoc ut rescivi, dolui.* Il faut bien se garder cependant de juger quelques-unes de ses expressions d'après le génie des langues modernes et la corruption des mœurs, qui dénature des expressions autrefois très innocentes. La plus ample édition de ses ouvrages est celle d'Anvers, 1576, en 4 vol. in-8°. Un carme, nommé *Floride Ambrosio*, a publié en latin des *Mémoires* très curieux sur la vie et les écrits de Spagnuoli, à Turin, en 1784, in-4°.

† SPALLANZANI (Lazare), célèbre chirurgien et anatomiste italien, naquit à Scandiano, près de Reggio, en 1729. Il fit ses études à Bologne, où il apprit le grec et le latin, les humanités, la philosophie et les mathématiques. Le succès avec lequel il avait fait ses études, et quelques thèses qu'il soutint, et dans lesquelles il fit paraître beaucoup de talents, l'avaient mis en relation avec plusieurs savants de l'Italie. Ayant observé les erreurs qui étaient échappées à Salvini dans sa traduction des Œuvres d'Homère, il tâcha de les rectifier dans un *Opuscule* qu'il publia, et qu'il soumit au célèbre comte Algarotti. Spallanzani fut, peu de temps après, nommé professeur à Pavie, où tout à coup il abandonna la littérature pour ne s'occuper que de la physique. Il se livra presque entièrement à la physique animale, et y fit des découvertes aussi neuves qu'intéressantes. La réputation de Spallanzani se répandit bientôt dans toute

l'Europe, et on voyait à ses leçons de nombreux élèves, que son nom attirait à Pavie des nations les plus éloignées. Désireux de connaître de près les divers phénomènes de la nature, il parcourut toute l'Italie et les cantons de la Suisse; mais il interrompit ses voyages pour céder aux instances réitérées de ses élèves. Cependant il ne put se refuser en 1785, d'accompagner son ami le chevalier Zulian, noble vénitien, à Constantinople, aux îles de l'Archipel et en Asie. Corfou et Cythère furent l'objet de ses principales observations, il en examina et en décrivit ensuite la géologie, les volcans éteints, les coquillages, et une montagne immense, presque entièrement formée d'ossements humains pétrifiés. Il parcourut en Asie les ruines de Troie, visita la Grèce; et, de retour en Europe, il se rendit à Vienne, où il fut présenté à Joseph II, qui l'accueillit très favorablement. Après avoir visité plusieurs cours de l'Allemagne il revint à Pavie. Ses élèves, ayant appris le jour de son arrivée, allèrent à sa rencontre, et le conduisirent en triomphe dans sa maison. Il reprit ses cours, et ses auditeurs devinrent plus nombreux encore qu'ils ne l'étaient avant son départ. Spallanzani s'occupait sans cesse de tout ce qui pouvait encourager l'étude des sciences et contribuer au lustre de l'université dont il était un des principaux ornements. Ayant remarqué depuis long-temps que le cabinet d'histoire naturelle de Pavie était dépourvu d'objets relatifs à la minéralogie des volcans, il entreprit, en 1788, un voyage à Naples, dans la Sicile et dans les Apennins, en rapporta des matériaux précieux, et publia à son retour les *Observations* qu'il avait recueillies dans ces voyages, et qui ne firent qu'augmenter sa réputation. Infatigable à l'étude, il pénétra dans les secrets les plus profonds de la physique, et, à l'aide d'une sage et longue expérience, il y découvrit des propriétés nouvelles et des phénomènes intéressants. Il n'avait, pour ainsi dire, qu'à interroger la nature pour qu'elle répondît aussitôt à sa voix. Il se signala surtout dans les découvertes microscopiques, dans celles qui concernent la circulation du sang, la génération, la digestion, la respiration, et il examina avec succès toutes les branches de la physiologie. Au milieu de ses pénibles travaux, Spallanzani conservait un caractère doux et obligeant, il parlait avec facilité et éloquence, en italien comme en latin : ses idées étaient lumineuses, son style clair et concis, son récit très simple; mais, dans cette simplicité même, il surprenait ses auditeurs par la richesse de son imagination et la vigueur de son génie. Dans les diverses entrées des Français en Italie, les généraux eurent pour lui toutes sortes d'égards. Son nom était connu et respecté partout où l'on cultivait les sciences, et les principales académies de l'Europe s'empressèrent de le compter parmi leurs membres. Il mourut le 12 février 1799, âgé de soixante-dix ans. Il était lié avec les principaux savants, et notamment avec Galvani, auquel il ne survécut que de deux mois et huit jours. Ce célèbre médecin lui avait dédié six *Mémoires*, composés pour défendre son système du galvinisme, et ces deux grands hommes s'aimaient et s'esti-

maient réciproquement. M. Alibert, qui a écrit l'*Éloge* de l'un et de l'autre, parle ainsi de Spallanzani : — « Sa stature était » haute, noble et fière ; sa tête » volumineuse, sa physionomie » pensive : son tempérament fut » mélancolique... Il ne mettait » entre ses occupations aucun » intervalle de repos... Il était » ardent à poursuivre la vérité, » patient à l'attendre. Il ne sut » pas toujours se garantir des » dangers de la prévention, qui, » comme un nuage épais, se » place souvent entre les objets » et celui qui les contemple ; » aussi commit-il quelques er- » reurs. Mais il n'est pas éton- » nant que l'on fasse quelques » faux pas dans des routes in- » connues et que l'on se trace » soi-même. La conversation de » Spallanzani n'était pas seule- » ment instructive, elle était » agréable et brillante. Sa vie » était sobre et frugale ; il se plai- » sait dans la solitude. Il eut » une probité rare, et prit un » intérêt tendre aux infortunes » d'autrui. Il prodigua des bien- « faits, sans se plaindre de l'in- » gratitude. » Cet Eloge de Spallanzani a été mis à la tête du troisième volume des *Mémoires* de la société médicale de Paris. Les principaux ouvrages de ce savant sont : 1° deux *Lettres sur l'origine des fontaines*, adressées au fils de Vallisnieri. Spallanzani s'éloignant de l'avis de Descartes, prouve que les fontaines devaient leur origine aux pluies, aux rosées, aux brouillards qui tombent sur les monts, s'insinuent dans leur intérieur, et suivent la direction de leurs excavations particulières. Descartes avait prétendu que les eaux de la mer, filtrant par d'innombrables canaux dans les flancs des montagnes, y subissaient une sorte de distillation par l'action d'un feu souterrain, se purgeaient de leur amertume ; et formaient ensuite les sources d'eau douce. 2° *Dissertation sur les ricochets*, dédiée à Laure Bassi, où il explique la cause des bonds successifs d'une pierre lancée obliquement sur la surface de l'eau. Il les attribue au changement de direction du mobile, et non à la réaction ni à l'électricité du fluide frappé. Cette dissertation subit plusieurs critiques. 3° *Expérience sur les reproductions animales*, Pavie, 1782. Spallanzani s'arrête à décrire le phénomène rare par lequel un membre coupé à un animal, en fait un autre animal absolument conforme à celui qui a éprouvé la scission. Plusieurs savants écrivains ont parlé sur ce même sujet. Réaumur avait déjà prouvé la reproduction des jambes dans les écrevisses ; Trembley avait également démontré la reproduction des jambes des polypes ; Bonnet avait prouvé que les vers terrestres et aquatiques se reproduisaient dans leurs membres séparés de leurs corps. Spallanzani confirma leurs essais, et prouva en outre que la nature s'est montrée d'autant plus juste à l'égard de ces êtres fragiles en leur donnant le moyen de réparer leurs pertes, qu'ils sont par eux-mêmes faibles et environnés de dangers : aussi les animaux doués de cette prérogative ne reproduisent-ils que les parties qu'ils peuvent perdre par accident. Il démontra ensuite que les animaux dont la contexture est plus molle se reproduisent plus promptement, et que, par conséquent, la régénération des polybes divisés s'opère en peu

d'heures, celle des vers en peu de jours; mais qu'il faut des mois aux limaçons, et des années aux salamandres aquatiques et aux écrévisses. Il juge le printemps la saison la plus favorable pour cette *réorganisation* animale, et pour laquelle il faut au moins une température de treize degrés au thermomètre de Réaumur. Il conclut enfin par démontrer que les lombrics, les limaçons et les têtards pouvaient reprendre plusieurs fois leurs organes. 4° *Essai sur les animalcules infusoires*. Ce fut Spallanzani qui parvint, avec plus de succès que tout autre physicien, à donner une notice exacte de cette multitude d'êtres répandus dans les liquides, et qu'avant lui on pouvait appeler un monde mystérieux. On avait cru long-temps que ces *parcelles* microscopiques n'étaient, comme le prétendent Needham et Buffon, que de simples molécules organiques privées de vie, quoique propres à constituer des corps. Spallanzani prouve que ces animalcules infusoires ont tous les rapports des autres êtres vivants et connus; que si l'on ne découvre en eux ni l'organe du cœur ni les vaisseaux rouges, une multitude de vésicules rondes les remplacent; qu'on aperçoit l'organe de leur respiration; que leurs mouvements sont réguliers et ont des motifs; qu'ils les changent à leur gré, qu'ils savent se détourner des obstacles qui les arrêtent, s'atteindre et souvent se combattre; que certaines races sont ovipares, d'autres vivipares; qu'on les surprend dans leur ponte et dans leur accouchement; que plusieurs savent se reproduire à la manière des polypes, par des divisions transversales; que les uns cèdent, tandis que d'autres résistent à l'action de l'eau bouillante; que leurs œufs peuvent supporter une chaleur beaucoup plus vive ou un froid plus rigoureux qu'eux-mêmes; ainsi que les graines des plantes sont plus inaltérables que la plante même, par une prévoyance de la nature, plus attentive à la conservation des espèces qu'à celle des individus; que les émanations sulfureuses les font périr, ainsi que leur immersion dans les liqueurs huileuses, salées ou acides, etc. 5° *Expériences microscopiques*. Elles ont pour objet le *rotifère*, animalcule caché dans le sable, où il se dessèche, auquel un peu d'humidité rend la vie, et même qui ressuscite plusieurs fois; l'*anguille* du blé rachitique, le *tardigrade* : cet animalcule fut observé, pour la première fois, par Spallanzani. 6° *Mémoire sur les moisissures*. Les moisissures, symptômes ordinaires de la corruption des fruits, et de la décomposition de diverses substances mouillées, ont été reconnues pour des plantes, et Spallanzani confirme l'opinion de Micheli, qui regarde comme fécondante la petite poussière noire qu'on trouve dans leur sommité quand elles sont mûres, et dont la force germinatrice résiste à l'action de l'eau bouillante et à celle du feu. 7° *Mémoires sur la circulation du sang*: l'auteur a employé plusieurs années à la composition de cet ouvrage; il y perfectionne les recherches de Malpighi et de Haller, de Michel Rosa et de Moscati. Haller fit tant de cas de ces *Mémoires*, qu'il dédia à Spallanzani le quatrième volume de son immortel ouvrage sur le même sujet. 8° *Sur la digestion et la manière*

dont elle s'opère. Ce travail a été l'objet de différents écrits publiés par cet infatigable physicien. Après plusieurs explications sur cette action de l'économie anamale, on l'attribua définitivement à la *trituration:* Spallanzani y ajouta l'action du *suc gastrique* répandu dans l'estomac. Après avoir extrait ce suc de l'estomac de plusieurs animaux, sur lesquels il répéta ses expériences, il parvint, à l'aide de la chaleur solaire, à opérer des digestions artificielles. « Jus» qu'alors, a-t-on dit, Spallan» zani n'avait été que le confi» dent de la nature, il en devint » le rival..... » Il réussit dans cette même rivalité à l'égard de la 9° *Fécondation animale*, qui a formé aussi le sujet de plusieurs de ses ouvrages. Ses expériences furent répétées par Rossi de Pise, et par Bufaliani de Césène; 10° *Dissertation sur l'influence de l'air clos et non renouvelé, sur la vie des animaux et des végétaux, sur le développement de leurs œufs et de leurs graines*; 11° *Voyages à Naples, en Sicile, dans les îles de Lipari et dans plusieurs parties de l'Apennin*, Pavie, 1792-1805, 6 vol. in-8°, traduits en français par M. Sénebier de Genève, et par M. Toscan, naturaliste de Paris. Cet ouvrage intéressant renferme des observations savantes sur le Vésuve, la grotte du Chien, l'Etna, le lac d'Agnano, les grenouilles de Monte-Nuovo, sur les îles Eoliennes, dont celle d'Alienda n'avait pas encore été décrite; sur celle de Stromboli, qui a un volcan en éruption continuelle, dont Homère parle dans son Odyssée, et qui brûlait même avant la naissance du poète grec. Il y donne aussi l'histoire de plusieurs animaux de la côte de Comachio, etc. 12° *Examen chimique des expériences de Gœttling sur la lumière du phosphore de Kunkel*, Modène, 1796. La doctrine de Gœttling fut renversée en France par Fourcroy et par Vauquelin, et par Spallanzani en Italie. 13° *Observations sur la transpiration des plantes*; on y trouve confirmées et augmentées les expériences de Sénebier et d'Ingenhousz. 14° *Sur la respiration*. C'est un des ouvrages les plus importants de Spallanzani, auquel il travaillait encore peu de temps avant de mourir. Il l'avait laissé en manuscrit, et en 1810 on allait le publier à Florence, lorsque les changements politiques arrivés en Toscane par l'entrée des troupes françaises en suspendirent l'impression. Dernièrement on avait formé le même projet à Pavie, mais nous ignorons s'il a été mis à exécution. 15° *Correspondance épistolaire*. Elle parut après la mort de l'auteur, qui communiquait ses observations aux hommes les plus célèbres de l'Europe, comme Voltaire, Algarotti, Zanotti Pulli, Lucchesini, Giobert, Saussure, Sénebier, Bonnet, Haller, Severo-Lopez, etc. Il y examine les aîles membraneuses de la chauve-souris, auxquelles il attribue le sens du toucher le plus exquis; la qualité phosphorique des plumes-marines; des détails intéressants sur les algues, les millepores et madrépores, les gorgones, les éponges de mer, les oursins, les orties, les crabes, sur le bernard-l'ermite, espèce de crabe qui choisit successivement les coquilles vides, afin d'y vivre en solitaire, etc., etc. Le style de ce physicien, justement célèbre, est en général correct, noble et

même élégant. Sa grande réputation, et le produit de ses nombreux ouvrages, dont la plupart eurent plusieurs éditions, auraient dû l'enrichir ; mais il employa presque toute sa fortune dans les frais auxquels l'entraînaient ses expériences multipliées, il était en outre d'un caractère aussi obligeant que peu intéressé. Léopold, grand-duc de Toscane, et puis empereur, l'appela à Florence pour y diriger l'hôpital de Sainte-Marie-Neuve, avec le célèbre Nannoni: il le consultait sur plusieurs expériences de chimie, science que ce souverain cultivait avec succès : il honorait Spallanzani de sa confiance et de son estime.

SPANHEIM (Frédéric), né à Amberg en 1600, dans le Haut-Palatinat, parcourut une partie de l'Allemagne et de la France, et s'arrêta à Genève. Il obtint en 1626 une chaire de philosophie, et en 1631 une chaire de théologie, que Benoît Turretin laissait vacante. En 1642, il fut appelé à Leyde pour y remplir la même place. Il y mourut en 1649, à 49 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Commentaires historiques de la vie et de la mort de messire Christophe, vicomte de Dhona*, in-4°; 2° *Dubia evangelica*, en 7 parties, 1700, 2 tom. in-4°; 3° *Exercitationes de gratia universali*, en 3 vol. in-8°; 4° La *Vie de l'électrice palatine*, in-4°; 5° Le *Soldat suédois*, in-8°; 6° Le *Mercure suisse*, etc. Presque tous ces ouvrages sont défigurés par des préventions de secte, qui altéraient le jugement de cet écrivain savant et laborieux.

SPANHEIM (Frédéric), second fils du précédent, fut professeur de théologie à Leyde, où il mourut en 1701, à 69 ans. On a de lui une *Histoire ecclésiastique* et plusieurs autres ouvrages en latin, recueillis et imprimés à Leyde, 1701 et 1703, en 3 vol. in-fol. Il y règne beaucoup d'érudition, mais encore plus de préjugés et de haine contre l'Eglise catholique.—Son frère aîné, Ezéchiel SPANHEIM, né à Genève en 1629, fut gouverneur du prince électoral palatin, et voyagea avec lui dans les cours des princes d'Italie, à Florence, à Mantoue, à Parme, à Modène, à Rome, pour observer les démarches des électeurs catholiques en ces cours. De retour à Heidelberg en 1665, il fut employé par l'électeur palatin en diverses négociations importantes. L'électeur de Brandebourg le demanda à l'électeur palatin, et le chargea de diverses ambassades. Il mourut à Londres en 1710, à 81 ans. Ses ouvrages les plus connus sont : 1° *De præstantia et usu numismatum antiquorum*, dont la meilleure édition est d'Amsterdam, 1717, en 2 vol. in-fol. : ouvrage d'une érudition rare et méthodique; 2° plusieurs *Lettres* et *Dissertations* sur diverses médailles rares et curieuses; 3° La *Traduction* de la Satire des Césars de l'empereur Julien, avec des notes, Amsterdam, 1728, in-4°; 4° Une *Préface* et des *Notes* dans l'édition des OEuvres du même empereur, à Leipsick, 1696, in-fol.

SPANNOCCHI (N.), gentilhomme de Sienne dans le XVIIe siècle, se distingua par le talent d'écrire en caractères très déliés. On a vu de lui l'évangile de saint Jean qu'on dit à la fin de la messe, écrit sans aucune abréviation sur du vélin, dans un

espace de la grandeur de l'ongle du petit doigt, d'un caractère néanmoins si bien formé, qu'il égalait celui des meilleurs écrivains. Les anciens cultivaient aussi ce genre d'écriture mignonne. Elien parle d'un Callicrate de Lacédémone, qui écrivit en lettres d'or un distique élégiaque sur un grain de millet. *Voyez* ALUMNO et BOVERICK.

SPARTACUS, chef de la seconde révolte des esclaves, esclave lui-même et fameux gladiateur, naquit dans la Thrace vers l'an de Rome 650. Né avec de l'audace et du courage, doué d'une force étonnante, avec l'ascendant que lui donnaient ces qualités, il devint l'effroi de l'Italie, et le vainqueur des Romains. Il était enfermé à Capoue dans un lieu destiné aux exercices de son état, avec d'autres esclaves, lorsque, secondé par Chrysus et Œnomaüs, ses compagnons, il força sa prison, gagna la campagne, où il réunit bientôt (l'an 72 avant J.-C.) un grand nombre d'esclaves fugitifs, d'aventuriers et de brigands, à la tête desquels il se retrancha sur le mont Cervisius. De là il fit des incursions dans toute la campagne, et l'espoir du pillage grossissant tous les jours son armée, elle devint si formidable qu'elle éveilla enfin l'attention du sénat. Les préteurs Valinius Glaber et Publius Valerius marchèrent contre Spartacus, qui les vainquit, pilla leur camp, et fit un grand nombre de prisonniers. Devenu orgueilleux par ses succès, il se fit proclamer général, créa des licteurs qui portaient devant lui les faisceaux des préteurs vaincus, et il déclara la guerre à Rome. Lentulus vint avec une forte armée l'attaquer dans les Apennins; mais Spartacus le défit complétement, et fit encore un butin considérable. Il perdit cependant dans le combat son lieutenant Chrysus; et, pour donner une leçon à ses anciens maîtres, il obligea trois cents prisonniers romains à combattre, comme gladiateurs, pour honorer les funérailles de son ami. Il imitait en cela la cruelle coutume des Romains, qui donnaient ces sanglants spectacles après la mort de quelque homme illustre. Il leur apprenait ainsi que, « s'ils se jouaient, dit » Crévier, du sang des hommes, » ils pouvaient être exposés à » leur tour à un semblable trai» tement. » Cependant, après sa victoire sur les deux préteurs, comme la Campanie, la Lucanie et d'autres provinces, avaient été terriblement ravagées par les soldats, il voulut les renvoyer chacun dans leur patrie, satisfait, disait-il, de la gloire d'avoir rendu la liberté à tant de malheureux; mais ceux-ci, vainqueurs et accoutumés à la licence et au pillage, ne voulurent plus s'en séparer, et l'élevèrent sur leurs boucliers. Spartacus alors s'abandonna à tous les prestiges de l'ambition, qui se dissipèrent bientôt après. Spartacus obtint encore une autre victoire éclatante sur Cassius, força, près de Modène, le camp de ce consul, et se mit en marche pour aller assiéger Rome. L'épouvante se répandit non-seulement dans cette ville immense, mais dans toute l'Italie. Licinius Crassus vola à sa rencontre avec une armée d'élite, et, plus heureux que ses prédécesseurs, le vainquit et le mit en fuite. Spartacus se retira dans

l'Abruzze, afin de passer en Sicile; mais Licinius lui coupa le chemin de la mer. Enveloppé de toutes parts, Spartacus se décida à périr les armes à la main. Tous ses soldats firent le même serment. Avant la bataille, qui eut lieu l'an 70 avant J.-C., il tua son cheval à la tête de son armée : « Si je suis vainqueur, » dit-il, je ne manquerai pas de » chevaux, si je suis vaincu, je » n'en aurai plus besoin. » La bataille s'engagea avec un égal acharnement de part et d'autre; Spartacus se défendit jusqu'à la dernière extrémité, et ne voulant jamais se rendre, il mourut couvert de blessures, sur un monceau d'ennemis qu'il avait tués de sa main. La mort de Spartacus causa une vive joie dans Rome, et on y célébra cet heureux événement par des fêtes et des jeux publics. Bernard Saurin a choisi ce gladiateur pour le héros d'une *tragédie* qui porte son nom, et sur laquelle Laharpe a fait une critique d'une grande justesse. *Voyez* SAURIN (Bernard). [L'ouvrage allemand intitulé *Spartacus* ou *la guerre des gladiateurs*, a été traduit en français, par M. Viollant, Paris, 1803, in-12.]

SPARTIEN (Ælius Spartianus), historien latin, avait composé la *Vie de tous les empereurs romains*, depuis Jules-César jusqu'à l'empereur Dioclétien exclusivement, sous lequel il vivait; mais il ne nous en reste (dans l'*Historiæ augustæ scriptores*, Leyde, 1670 et 1671, 2 vol. in-8°.) que les *Vies d'Adrien*, *d'Ælius Verus César*, fils adoptif d'Adrien, *de Didier-Julien*, *de Septime-Sevère*, *de Caracalla et de Géta* son frère; le reste a été perdu. On y trouve des traits remarquables et propres à faire connaître les maîtres de l'ancienne Rome; les admirateurs et les panégyristes outrés de certains empereurs ont trop décrié Spartien, qui les a fait connaître par des anecdotes peu honorables; dans le fond, Spartien ne peut être proposé comme un modèle en fait d'histoire.

SPÉ (Frédéric), né d'une famille noble à Langenfeldt, près de Kayserwerd, l'an 1595, se fit jésuite en 1615, enseigna la philosophie et la théologie à Cologne, se consacra ensuite aux missions, et exerça les fonctions de ce pénible ministère avec tout le zèle que la religion peut inspirer. C'est particulièrement dans l'évêché de Hildesheim qu'il raffermit les catholiques qui étaient chancelants dans la foi, et qu'il ramena à l'unité de l'Église ceux que l'hérésie en avait séparés. Ses succès irritèrent les hérétiques au point qu'ils attentèrent à sa vie. Il se retira ensuite à Trèves, se dévoua entièrement au service des hôpitaux et des soldats, et mourut le 7 août 1635. On a de lui : 1° *Cautio criminalis seu de processibus contra Sagas*, Rinthel, 1631, 1 vol. in-8°, dont on a donné une nouvelle édition à Francfort en 1632, et une autre la même année à Cologne. Le P. Spé combat les préjugés de son siècle, et les fautes qui se commettaient par les juges dans les procédures contre les sorciers et les sorcières. Le savant jésuite montre que le peuple, toujours extrême, s'imagine voir des sortilèges où souvent il n'y en a pas même l'apparence; mais il ne disconvient pas que la magie ne soit possible et même réelle,

quoique dans des cas beaucoup plus rares qu'on ne le croyait alors. Il est à remarquer que le P. Spé vivait dans un temps où l'on n'osait point écrire contre la magie; et nous écrivons dans le temps où, sans s'exposer à la risée des beaux esprits, on ne peut en défendre l'existence. Telles sont les révolutions qui, avec beaucoup d'autres, forment l'histoire de l'intelligence humaine, et qui doivent inspirer à tout esprit juste une défiance prudente des opinions de mode et de vogue. (*Voyez* Bodin, Brown, Faustus, Delrio, De Haen, Maffée François Scipion, Méad. 2° *Exercitia aurea trium virtutum theologicarum*, Cologne, 1649. Le célèbre Leibnitz fait le plus grand éloge de ce jésuite, et l'appelle un *excellent homme dont la mémoire doit être précieuse aux sages et aux savants. Excellentis viri memoria eruditis etiam ac sapientibus in pretio esse debet. Tentamina Theodic.*, partie première.

† SPEED (Jean), géographe et historien anglais, naquit à Farington, dans le comté de Chester, en 1552, d'une famille pauvre. Il prit d'abord l'état de tailleur; mais ses inclinations l'entraînant à l'étude des sciences, il attendait un moment propice pour satisfaire ce louable désir. Il le communiqua à une de ses pratiques, homme riche et puissant, qui devint son Mécène; et s'étant rendu à Cambridge, il fut le modèle des autres élèves par sa bonne conduite et ses rapides progrès. Speed devint un des premiers littérateurs de son siècle; obtint plusieurs emplois aussi lucratifs qu'honorables, et mérita les bienfaits de Jacques Ier. Ses ouvrages les plus connus sont: 1° *Théâtre de la Grande-Bretagne*, 1606, reproduit sous le titre de *Description géographique des royaumes d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande et des îles adjacentes, avec les comtés, les cantons, les villes du royaume d'Angleterre*, Londres, 1656, in-fol. Les descriptions des comtés ne sont, à peu près, que des extraits fort laconiques de l'ouvrage de Campden, qui avait traité la même matière. Les cartes sont exactes, et on peut encore les consulter. 2° *Histoire de la Grande-Bretagne sous les conquêtes des Romains, des Saxons, des Danois, des Normands*, etc., depuis Jules-César jusqu'à Jacques Ier, Londres, 1614, in-fol. 3° *Nuée de témoins*, ou *Généalogie de l'Ecriture, confirmant la vérité de l'Histoire sainte et de l'humanité de J.-C.* Cet auteur avait une grande érudition dans les sciences sacrées, ainsi que dans les profanes. Il mourut à Londres en 1629, âgé de 77 ans. On a imprimé toutes les Œuvres de Speed à Londres, 1723, in-fol.

† SPEET (Jean-Pierre), né à Augsbourg de parents catholiques, florissait dans la dernière moitié du XVIIe siècle. Il fit de bonnes études, apprit l'hébreu avec soin, et y devint fort habile. Quoique élevé dans la religion romaine, et que sa famille la professât, il embrassa le luthéranisme, mais il n'y demeura pas plus attaché qu'il ne l'avait été à la religion dans laquelle il était né. Il quitta la confession d'Augsbourg pour le socinianisme, les sociniens pour les memnonites, puis, renonçant à toutes les communions chrétiennes, il se fit juif à Amsterdam, et quitta son nom pour prendre

celui de Moïse German. Quoiqu'il n'ait pas abjuré le judaïsme, il paraît qu'il ne fut pas meilleur juif qu'il n'avait été bon chrétien : il est même violemment soupçonné d'avoir fini par être athée. Quelques savants protestants entreprirent de le ramener au luthéranisme; mais leurs efforts furent inutiles. Il mourut à Amsterdam vers 1701. On a prétendu qu'il avait été empoisonné par les juifs, parce qu'ils ne le croyaient pas sincèrement attaché à leur religion, et qu'il se moquait des fables et des absurdités du Talmud. Ce qui étonnerait, si quelque chose pouvait étonner de la part d'un homme aussi inconséquent, c'est que lui-même, tout savant qu'il était, donna dans des rêveries et des ridiculités non moins extravagantes, en voulant expliquer l'origine du christianisme. Il aida Knorr de Rosenroth dans son édition de la *Cabbala denudata*, et publia en vers alcaïques latins une traduction assez élégante de l'ode intitulée : *Mi Camocha*.

SPELMAN (Henri), antiquaire, chevalier anglais, né en 1562, à Linn-Regis, mort en 1641, se rendit habile dans l'histoire d'Angleterre. Il s'attacha aussi à débrouiller le chaos des mots de la basse latinité. On a de lui : 1° *Glossarum archæologicum*, Londres, 1664, et 1687, in-fol. La dernière édition est la meilleure. Il y explique les termes barbares et étrangers, les vieux mots remis en usage, et les nouveaux inventés depuis la décadance de l'empire romain. 2° *Villare anglicum*, in-8°. C'est une description alphabétique des villes, bourgs et villages d'Angleterre. 3° Une *Collection des conciles d'Angleterre*. David Wilkins a donné, en 1737, une édition de cet ouvrage plus ample que la première, qui n'était qu'en 2 vol. in-fol., 1639 et 1664. Celle que nous citons, et qui est la meilleure, est en 4 vol. in-fol.; elle contient tous les conciles qui se sont tenus dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, par les catholiques et les sectaires, depuis l'an 946 jusqu'à l'an 1717. 4° *Vita Alfredi Magni*, Oxford, 1678, in-fol.; 5° *Codex legum, veterum statutorum Angliæ*, que Wilkins a inséré dans ses *Leges anglo-saxonicæ*, Londres, 1721, in-fol.; 6° ses *OEuvres posthumes* en anglais, lesquelles ont été publiées par Gibson, Oxford, 1698, in-fol. On ne sait pas pourquoi l'éditeur n'y a pas inséré un traité de Spelman, intitulé : *Histoire et fatalité des sacriléges, vérifiée par des faits et des exemples*, etc., ouvrage qui a un certain rapport avec le traité de Lactance *De mortibus persecutorum*. On en a publié un Abrégé en français, Bruxelles, 1787, Liége, 1789, beaucoup augmenté. [Le premier ouvrage de Spelman est intitulé : *Apologie*, ou Traité sur les cottes d'armes. Il fut employé par Jacques Ier, et pendant trois fois pour terminer les contestations relatives aux titres des terres et des marais de l'Irlande.]

SPENCE (Joseph), savant littérateur anglais, né en 1698, à Winchester, prit le degré de maître-ès-arts à Oxford, en 1727, enseigna long-temps les belles-lettres, surtout la poésie, et mourut en 1768. On lui doit : 1° *Polymetis*, ou *Recherches sur les beautés des poètes latins et autres anciens écrivains*, 1747, in-fol. On l'a réimprimé pour la troisième fois en 1774, et on en

a donné un abrégé plusieurs fois réimprimé. 2° *Criton* ou *Dialogue sur la beauté*, 1752, in-8°; 3° *Remarques* sur Virgile, 1767, in-4°. Le premier ouvrage qui le fit connaître fut une *Critique* de la traduction de l'Odyssée par Pope.

SPENCER ou plutôt SPENSER (Edmond), poète anglais, né vers 1553, à Londres, mort l'an 1598. La reine Elizabeth en faisait un cas singulier; elle lui fit compter 100 livres sterling pour une pièce de vers que ce poète lui présenta. Il n'en devint pas plus riche : il vécut malheureux, et mourut de faim, dans la rigueur du terme. Le comte d'Essex lui ayant envoyé 20 livres sterling au moment qu'il allait expirer : *Remportez cet argent*, dit Spencer, *je n'aurais pas le temps de le dépenser*. Parmi les ouvrages de Spencer, le plus estimé est sa *Fairy Queen*, c'est-à dire la *Reine des fées*, en plusieurs chants. Sa versification est douce et son imagination quelquefois brillante. Cependant son ouvrage ennuie par des allégories prolixes et des descriptions verbeuses. Il déplaît encore aux gens sages par ses affections, et les fades louanges prodiguées à Elizabeth et à ses courtisans, avec une lâcheté digne d'un poète famélique.

SPENCER ou SPENSER (Jean), né en 1630, devint maître du collége du Christ, et doyen d'Ely, et mourut en 1693, à 63 ans. On a de lui : 1° un ouvrage sur les *lois des Hébreux*, et les raisons de ces lois; 2° *Discours* en anglais *sur les prodiges et la vanité des songes*; 3° *Traité sur les prophéties vulgaires*, et plusieurs autres écrits imprimés à Cambridge en 1727, en 2 vol. in-fol, dans lesquels on trouve beaucoup d'érudition, et plusieurs observations singulières. — Il ne faut pas le confondre avec Guillaume SPENCER, membre du collége de la Trinité, à Cambridge, dont on a une bonne édition grecque et latine du *Traité* d'Origène contre Celse, et de la *Philocalie*, avec des notes pleines d'érudition. Cet ouvrage parut à Cambridge, in-4°, en 1658.

†SPENER (Philippe-Jacques), théologien luthérien, naquit à Rapoltfweiller, en Alsace, le 11 janvier 1635, et fit ses premières études dans la maison paternelle, sous de bons maîtres. En 1651, il alla les continuer à Strasbourg, et prit, en 1653, le degré de maître-ès-arts. Il s'appliqua principalement à l'histoire, y acquit des connaissances fort étendues, au témoignage du savant Bœcler, professeur d'histoire, et bon juge en cette partie. Il en donna pendant quelque temps des leçons qui étaient fort suivies. En 1659 il alla à Bâle pour y entendre Buxtorf. De retour à Strasbourg, en 1663, le magistrat le nomma à une place de prédicateur. Il la garda jusqu'en 1666, qu'il fut appelé à Francfort-sur-le-Mein. Vers 1670, il commença à tenir chez lui des assemblées de piété, qu'après il transféra à l'église, avec la permission du magistrat. Toutes sortes de personnes y étaient admises indistinctement, hommes et femmes. Celles-ci seulement y étaient séparées des hommes. L'assemblée commençait par un discours édifiant que faisait Spener, après quoi les hommes pouvaient dire leur sentiment sur les objets qui avaient été traités. Spener en même temps fit un ouvrage, où il

indiquait plusieurs défauts qu'il croyait avoir remarqués dans l'église luthérienne. Cette censure et ces assemblées déplurent aux théologiens de cette communion. Ils s'élevèrent contre ces nouveautés. Il en résulta pour Spener des désagréments et des chagrins. Il fit imprimer une *lettre* dans laquelle il justifiait sa conduite. Elle n'eut pas l'effet qu'il s'en promettait. Pour se soustraire à ces tracasseries, il quitta Francfort, et accepta en 1686 la place de premier prédicateur à la cour de Saxe. Il s'y appliqua particulièrement à l'éducation des enfants, et continua d'y tenir des assemblées pieuses. A l'imitation des siennes, il s'en forma à Leipsick, sous le nom de *Collegium philobiblicum*. On y lisait des passages de la Bible, en langue vulgaire, et on les commentait de la manière la plus propre à inspirer la piété. D'abord la faculté de théologie autorisa ces assemblées, mais il s'y passa quelques désordres. Elles furent représentées à la cour comme dangereuses et suspectes, et, en 1690, cette cour les défendit. Spener perdit même sa place en 1691. Il se retira à Berlin, où l'électeur de Brandebourg l'employa en qualité de prévôt, d'inspecteur et de conseiller consistorial. On a prétendu qu'il était l'auteur du *piétisme*. Cette secte remonte plus haut. C'est à Schwenfeld qu'en est due la première idée, Weigel la perfectionna, et Jacques Bœhm, cordonnier de Silésie, la répandit dans sa patrie. Broschbandt et Henri Muller renouvelèrent le piétisme à Rostock, en 1661, et se déclarèrent contre les rits et les cérémonies de leur communion. Ils prétendaient conduire les hommes au salut par la seule foi en la satisfaction de Jésus-Christ. Spener et Jean Horbs, ou Hors, de Traverbach, adoptèrent ces idées. Le piétisme, répandu en Saxe et en Prusse, y fut proscrit. Il avait pénétré en Suisse, et y avait excité l'attention des magistrats. Il s'est maintenu à Hambourg et en Hollande. Spener mourut en 1705, âgé de 70 ans. C'était un homme de bonnes mœurs et d'une conduite réglée, doux de caractère et ami de la paix. Il était très instruit dans les sciences généalogiques et héraldiques, et connaissait particulièrement l'histoire de son pays. Ses ouvrages ont eu plusieurs éditions. Nous citerons les suivants : 1° *Historia germanica universalis et pragmatica*, Leipsick et Halle, 1716, 2 vol. in-8°, troisième édition. De Mongny a pris Spener pour modèle dans son Histoire de l'empire d'Allemagne. 2° *Notitiæ Germaniæ antiquæ*, Halle; Magdebourg, 1717, in-4°, seconde édition ; 3° *Historia insignium illustrium, opus heraldicum*, Francfort, 1690-1735, 2 vol. in-fol.; 4° *Theatrum nobilitatis Europeæ, tabulis chronologicis adornatum*, ibid., 1668, in-fol.; 5° *Silloge genealogicum, historicum, quibus suos principes Germania debet*, ibid., 1668-1677, in-8°. Un des avantages qu'on trouve dans les écrits, d'ailleurs clairs et concis de ce savant, c'est qu'il n'oublie pas de citer les auteurs originaux dont il tire ses renseignements : travail très utile pour ceux qui voudraient approfondir quelques points d'histoire. On a l'abrégé de sa *Vie*, sous le titre de *Curriculum vitæ D. Speneri*, etc.

SPERLING (Otton), né à Hambourg, en 1602, étudia la

médecine en Italie, voyagea en Dalmatie, pour y observer les simples, fut ensuite nommé physicien de la ville de Berghen, en Norwège, devint médecin du roi de Danemarck, en 1638, et physicien de Copenhague, en 1642. Il fut enveloppé dans la disgrâce du comte d'Ulfeld (*voyez* ce nom), mis en prison en 1664; il y mourut en 1681. On a de lui plusieurs ouvrages sur les médailles et les antiquités, un *Catalogue des plantes de Danemarck*, dans la *Cisca medica* de Bartholin, et un *Catalogue des plantes du jardin de Christiern IV*, Copenhague, 1642, in-12.

SPERON-SPERONI (N.), né à Padoue, en 1500, d'une famille noble, mort en 1588, commença à 24 ans à enseigner la philosophie dans sa patrie. Les magistrats de cette ville l'ayant envoyé à Venise, il s'acquit tant de réputation que, lorsqu'il parlait dans le sénat, les avocats et les juges des autres tribunaux quittaient le barreau pour l'entendre. Les principaux ouvrages de Speron sont: 1° des *Dialogues*, en italien, Venise, 1595, in-8°. Il y en a dix sur des sujets de morale. Spéron lisait les vieux auteurs, et y prenait ce qu'ils avaient de bon; ainsi ses larcins étaient plus cachés. Ces dialogues ont été traduits en français, par Gruget, in-8°, 1551; 2° *Canace*, tragédie, 1597, in-4°; 3° des *Discours*, 1596, in-4°; 4° *De la préséance des princes*, en italien, 1598, in-4°; 5° des *Lettres*, 1606, in-12.

SPIFAME (Jacques-Paul), né à Paris, était originaire de Lucques, en Italie. Après avoir occupé différentes places, il fut élevé à l'évêché de Nevers, et se trouva aux états tenus à Paris, en 1557. Ce prélat frivole et voluptueux entretenait alors une femme qui lui persuada de se retirer avec elle à Genève. Spifame, plus subjugué par sa passion que convaincu de la sagesse de la réforme, alla joindre Calvin en 1559, et prit le nom de *Passy*, terre dont Jean Spifame, son père, était seigneur. Le patriarche des réformés l'envoya à Orléans auprès du prince de Condé, en qualité de ministre. Ce prince le députa à la diète de Francfort, pour justifier les protestants qui avaient pris les armes, et s'étaient révoltés contre l'autorité royale, après avoir rejeté celle de l'Église. De retour à Genève, il fut soupçonné de négocier sous main pour rentrer dans l'Église catholique. « C'est pourquoi, dit un historien, on lui suscita une accusation, vraie ou fausse, d'avoir fait un faux contrat; on lui fit son procès, et il fut condamné à avoir la tête tranchée » : ce qui fut exécuté en 1566. Il témoigna, selon un écrivain protestant, un grand repentir de ses fautes. Ne pourrait-on pas croire que ce repentir fut principalement d'avoir abandonné avec tant de scandale la religion catholique? — Son frère Raoul SPIFAME, avocat au parlement de Paris, mort en 1563, est auteur d'un livre rare, intitulé : *Dicearchiæ Henrici regis christianissimi progymnasmata*, in-8°, sans date, ni lieu d'impression. Ce volume contient 309 arrêts de sa composition, qu'il suppose avoir été rendus par Henri II, en 1556. Se mettant à la place du souverain, comme tant d'autres écrivains, il ordonne des choses impraticables, et quelques-unes utiles et censées. M.

Auffrai a pris dans ce livre les réflexions qui ont été le plus de son goût, et les a publiées sous le titre de *Vues d'un politique du* XVIe *siècle*, Paris, 1775, in-8°. — Il ne faut pas le confondre avec Martin Spifame, dont les plates poésies parurent en 1583, in-16.

SPIGELIUS (Adrien), né à Bruxelles, en 1578, mourut en 1625, à Padoue, où il était professeur en anatomie et en chirurgie, emploi dont il s'acquitta avec tant de distinction, que le sénat de Venise l'honora du titre de chevalier de Saint-Marc, et lui fit présent d'un collier d'or. Ses OEuvres ont été publiées à Amsterdam par Jean-Antunide van der Linden, en 1645, 3 vol. in-fol., en latin. On estime surtout le traité *De humani corporis fabrica*.

SPINA (Alexandre della), religieux du couvent de Sainte-Catherine de Pise, de l'ordre de Saint-Dominique, mourut en 1313. Un particulier, dit-on, ayant inventé de son temps les lunettes, vers l'an 1295, et ne voulant pas en découvrir le secret au public, Spina trouva le moyen d'en faire de son invention trois ans après. Quelques auteurs ont écrit que ce qui était alors un secret en Italie n'en était pas un en France, où les lunettes, disent-ils, étaient en usage dès la fin du XIIe siècle; mais il est difficile à comprendre qu'une chose qui aurait été en France en usage pendant un siècle, ait pu être regardée comme un secret en Italie. Quoi qu'il en soit, c'est une question si l'usage des lunettes, devenu général, a beaucoup étendu les facultés de la vue; si, au contraire, elle ne s'est pas affaiblie par un usage tantôt trop précoce, tantôt trop habituel d'un secours devenu ensuite une nécessité, comme beaucoup d'autres choses que les sens captivés et assujettis en quelque sorte à un nouveau mode d'être, réclament impérieusement. Ce qu'il y a de certain, c'est que les anciens lisaient jusqu'à cent ans, et que dès l'âge de 50 ans, la plupart des modernes ne le font plus sans lunettes. Reste à savoir si la mesure des caractères suffit seule pour expliquer cette différence; vu surtout que les presbytes se servent de lunettes tant pour les petits que pour les grands caractères.

SPINA (Alphonse), religieux espagnol de l'ordre de Saint-François, inquisiteur à Toulouse vers l'an 1459, avait été juif, à ce qu'on dit. Il est auteur du livre intitulé *Fortalitium fidei*; ouvrage très médiocre, imprimé plusieurs fois tant in-folio qu'in-4°. Il y en a une édition de Nuremberg en 1494, in-4°.

SPINA (Barthélemi), natif de Pise, mort en 1546, à 72 ans, entra dans l'ordre de Saint-Dominique vers l'an 1494. Il fut maître du sacré palais, et l'un de ceux que le pape choisit pour assister à la congrégation destinée à examiner les matières que l'on devait proposer au concile de Trente. On a de lui divers ouvrages en 3 vol. in-fol.

SPINA (Jean de l'Epine, ou), fameux ministre calviniste, avait été religieux augustin. Il assista au colloque de Poissy, et échappa au massacre de la Saint-Barthélemi. On a de lui plusieurs livres de morale et de controverse, assez mauvais. Il mourut en 1594 à Saumur.

SPINOLA (Ambroise marquis

de), né en 1569. et mort en 1630, était de l'illustre maison de Spinola, originaire de Gênes, et dont les branches se sont répandues en Italie et en Espagne, l'aînée est établie à Gênes. Il fit ses premières armes en Flandre, à la tête de 9000 Italiens, la plupart vieux soldats et gens de condition. Il n'y fut pas longtemps sans se signaler. Bientôt après, le roi d'Espagne lui donna ordre de lever cinq régiments, pour s'en former une armée avec laquelle il devait exécuter quelque grand projet; mais la mort de Frédéric son frère l'appela ailleurs. Le siége d'Ostende traînait en longueur, lorsque Spinola s'étant chargé du commandement, la place se rendit en 1604. Ses services le firent nommer général des troupes espagnoles dans les Pays-Bas. Le comte Maurice de Nassau fut l'homme contre lequel il eut à combattre. Spinola passa à Paris après la reddition d'Ostende. Henri IV lui demanda quels étaient ses projets pour la campagne prochaine. Spinola les lui développa; et le monarque, croyant qu'il avait voulu lui donner le change, écrivit à Maurice le contraire de ce que son rival de gloire lui avait dit. Qu'arriva-t-il ? Spinola suivit de point en point le plan qu'il avait tracé à Henri IV, qui dit à cette occasion : *Les autres trompent en disant des mensonges, et celui-ci m'a abusé en disant la vérité.* L'Espagne ayant conclu en 1608 une trêve avec les états-généraux, Spinola jouit de quelque repos; mais il fut bientôt troublé par la contestation qui s'éleva sur la succession de Clèves et de Juliers. Spinola reprit les armes, se rendit maître d'Aix-la-Chapelle, de Wesel, et d'autres places. En 1625 il prit Breda, après un siége sagement conduit, et continua de se signaler jusqu'à ce qu'il passa en Italie, où il prit Casal, l'an 1630. La citadelle de cette ville demeura entre les mains de Toiras, parce que des ordres imprudents, qui venaient régulièrement de Madrid à Spinosa, gênaient ses opérations. Il en mourut de chagrin, répétant jusqu'au dernier soupir : *Ils m'ont ravi l'honneur.* Cependant Philippe III avait tant de confiance en ses talents, que Spinola ayant témoigné quelque répugnance à faire le siége de Breda, alléguant la difficulté de l'entreprise et l'incertitude du succès, le roi lui écrivit pour toute réponse : *Marquis, prenez Breda. Moi, le roi.* On demandait au prince Maurice quel était le premier capitaine de son siècle? *Spinola est le second*, répondit-il.

SPINOLA (Charles), jésuite, était fils unique d'Octave Spinola, comte de Tassocole, grand écuyer et favori de l'empereur Rodolphe II, et petit-fils d'Augustin Spinola, qui se rendit célèbre sous Charles-Quint. Le P. Spinola naquit à Gênes en 1564, fut élevé à Nole, sous les yeux du cardinal Philippe Spinola, son oncle, qui était évêque de cette ville; s'y fit jésuite à la fin de 1584, malgré les oppositions de sa famille; étudia les mathématiques sous le fameux Clavius, et les professa avant même d'avoir achevé ses études de théologie. Il demanda ensuite d'être envoyé au Japon, et l'obtint après bien des instances. Il s'embarqua à Lisbonne au mois d'avril 1596, fut pris par les Anglais, qui le menèrent en Angleterre. Ayant été échangé, il se

rendit à Lisbonne, et se rembarqua au mois de mars 1598, et prit terre à Nangazacki en 1602. Il y travailla avec zèle et avec succès jusqu'en 1618, qu'il fut pris et mis en prison à Omura : il y demeura quatre ans avec des incommodités inconcevables, et en sortit en 1622 pour être mené à Nangazacki, où il fut brûlé vif le 10 septembre avec le P. Sébastien Kimura, le premier prêtre japonais, et quelques autres religieux de sa compagnie, plusieurs autres des deux ordres de Saint-Dominique et de Saint-François, et un grand nombre de laïques. Sa *Vie* a été écrite en italien par le P. Fabio Ambrosio Spinola, et dédiée à un seigneur de sa maison; traduite en latin par le P. Germain Hugan, et dédiée au célèbre Ambroise Spinola, gouverneur des Pays-Bas. Le P. d'Orléans a aussi écrit sa *Vie* en français.

† SPINOLA (Nicolas-Gaëtan), cardinal-prêtre du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, de l'illustre maison de Spinola de Gênes, naquit en Espagne le 20 février 1659, entra jeune dans la prélature romaine, en parcourut tous les degrés, et en remplit les principales charges. Il était président de la chambre apostolique en 1695, et clerc de la même chambre en 1696. En 1706 il fut nommé à la nonciature de Florence, et fait archevêque de Thèbes, *in partibus infidelium*. Il était auditeur-général de la chambre apostolique en 1715, lorsque Clément XI le créa cardinal dans sa promotion du 16 décembre de la même année. Le 19 du même mois le pape fit la cérémonie de lui donner le chapeau. Le 8 juin 1716 il lui assigna le titre presbytéral de Saint-Sixte, qu'il quitta en 1725, pour prendre celui de Saint-Nérée et de Saint-Achillée. Il était en 1718 préfet de la congrégation de la *Consulte*. Il le fut depuis de celle des *Confins*. Il mourut à Rome, le 11 avril 1735, âgé de 76 ans accomplis.

† SPINOLA (George), cardinal, de la même maison que le précédent, né à Gènes le 5 juin 1667, fut pendant quelque temps commandeur de l'hôpital du Saint-Esprit à Rome. Ayant été désigné en 1711 pour la nonciature de Barcelone, il fut nommé archevêque de Césarée, *in partibus infidelium*, le 1er juillet de la même année, et sacré en cette qualité le 7 du même mois. Au mois de juillet 1713 il fut désigné nonce à la cour de Vienne, et fit son entrée solennelle en cette ville le 11 mars 1714. Clément XI le créa cardinal le 29 novembre 1719. C'était la quatorzième promotion que faisait ce pape. Spinola n'avait point encore quitté Vienne, et le 18 février 1720, il eut l'honneur de recevoir la barrette des mains de l'empereur. De retour à Rome, la même année, il reçut le chapeau le 19 décembre dans un consistoire public, et le 16 janvier suivant, le pape lui assigna le titre presbytéral de Sainte-Agnès *hors des murs*. Clément XI étant mort le 19 mars 1721, et Innocent XIII lui ayant succédé, ce nouveau pontife, le lendemain de son exaltation, nomma le cardinal Spinola son ministre et secrétaire d'état. Il exerça cette charge pendant tout le pontificat de ce pape. Le 12 juin 1726, après l'exaltation de Benoît XIII, il fut fait préfet de la congrégation de l'*Immunité*, et le 25 juin 172

nommé légat à Bologne pour trois ans. Le temps de sa légation étant achevé, il revint fixer son séjour à Rome. Il quitta le titre de Saint-Agnès pour celui de Sainte-Marie *in Transtevere*, et ce dernier encore pour celui de Sainte-Praxède, passa de l'ordre des prêtres dans celui des évêques, par la mort du cardinal Barberini, doyen du sacré collége, eut l'évêché de Palestrine, et mourut le 17 janvier 1739, dans sa 72ᵉ année. Outre ces cardinaux, la maison de Spinola en a eu plusieurs autres, savoir : *Jules Spinola*, archevêque de Laodicée, nonce à Vienne, créé par Alexandre VII, dans sa promotion de 1666, cardinal du titre de Saint-Silvestre, puis de Saint-Martin-aux-Monts, évêque de Sutri, de Napi et de Lucques, mort le 11 mars 1701, âgé de 79 ans. *Jean-Baptiste Spinola*, dit le cardinal de Sainte-Cécile, long-temps gouverneur de Rome, archevêque d'Acerença, puis de Gênes, créé cardinal par Innocent XI dans la promotion de 1681, mort le 4 juin 1704, âgé de 89 ans; enfin, un autre *Jean-Baptiste Spinola*, aussi gouverneur de Rome, et camerlingue de la sainte église, créé cardinal du titre de S.-Césarée, puis des Saints Apôtres, sous le nom de *San-Cesarino*, par Innocent XII dans la promotion de 1695; mort le 19 mars 1719, âgé de 73 ans.

SPINOSA (Baruch), né à Amsterdam en 1632, était fils d'un juif portugais, marchand de profession. Après avoir étudié la langue latine sous un médecin, il employa quelques années à l'étude de la théologie, et se consacra tout entier à celle de la philosophie. Plus il acquérait de connaissances, et plus il se forma sur le judaïsme de doutes, que ses rabbins ne pouvaient résoudre. Sa conduite trop libre à leur égard le brouilla avec eux. Enfin, un coup de couteau qu'il reçut d'un juif en sortant de la comédie, l'engagea de se séparer tout-à-fait de la communion judaïque. Il embrassa la religion calvinienne, et fréquenta les églises des mennonites ou des arminiens. Ce fut alors qu'il changea son nom juif de *Baruch* en celui de *Benedictus*. Quoique soumis extérieurement à l'Evangile, il se contenta d'emprunter le secours de la philosophie pour la recherche de la vérité, et son orgueilleuse présomption le précipita dans le plus affreux abîme. Pour philosopher avec plus de loisir, il abandonna Amsterdam, et se retira à la campagne, où de temps en temps il s'occupait à faire des microscopes et des télescopes. Cette vie cachée lui plut tellement, qu'il ne put s'en détacher, lors même qu'il se fut établi à la Haye. Il était quelquefois trois mois de suite sans sortir de son logis; mais cette solitude était égayée par les visites qu'il recevait des raisonneurs de tout sexe et de toute condition, qui venaient prendre chez lui des leçons d'athéisme. Spinosa, vieux avant le temps, fut attaqué d'une maladie lente dont il mourut en 1677, âgé de 45 ans. Il était petit, jaunâtre, avait quelque chose de noir dans la physionomie, et portait sur le visage un caractère de réprobation. Ces traits sinistres n'ont rien d'étonnant dans un homme qui a érigé le premier l'athéisme en système et en un système si déraisonnable et si absurde, que Bayle lui-même n'a trouvé

dans le spinosisme que des contradictions, et des hypothèses absolument insoutenables. L'ouvrage de Spinosa qui a fait le plus de bruit est son traité intitulé : *Tractatus theologico-politicus*, publié in-4°, à Hambourg en 1670, où il jeta les semences de l'athéisme qu'il a enseigné hautement dans ses *Opera posthuma*, imprimés in-4°, en 1677. Le *Tractatus theologico-politicus* a été traduit en français, sous trois titres différents, par Saint-Glain. (*Voyez* Glain.) Le but principal de Spinosa a été de détruire toutes les religions, en introduisant l'athéisme. Il soutient hardiment que Dieu n'est pas un être intelligent, heureux et infiniment parfait; mais que ce n'est autre chose que cette vertu de la nature, qui est répandue dans toutes les créatures. Ce sophiste absurde attribue tout ce qui existe à une aveugle nécessité. Il ne reconnaît dans l'univers qu'une seule substance, à laquelle il donne l'étendue et la pensée pour attributs. Il présente son système sous une forme géométrique. Il donne des définitions, pose des axiomes, déduit des propositions; mais ces prétendues démonstrations ne sont qu'un amas de termes subtils, obscurs, et souvent inintelligibles. Ses raisonnements sont fondés sur une métaphysique alambiquée, où il se perd, sans savoir ni ce qu'il pense ni ce qu'il dit. Pour affaiblir les preuves de la religion chrétienne, il tâche de déprimer les prédictions des prophètes de l'ancien Testament. Il prétend qu'ils ne devaient leurs révélations qu'à une imagination plus forte que celle du commun; principe absurde qu'il étend jusqu'à Moïse et à J.-C. même; comme si la force de l'imagination pouvait saisir dans l'avenir les choses qui ne tiennent à rien. A la fin de la première partie de son *Traité de morale*, il nie, d'après Lucrèce, « que les yeux soient faits » pour voir, les oreilles pour en» tendre, les dents pour mâcher, » l'estomac pour digérer » : il traite de préjugé de l'enfance le sentiment contraire. On peut juger par ce trait de la beauté du génie de ce prétendu philosophe. Spinosa avait un tel désir d'immortaliser son nom, qu'il eût sacrifié volontiers à cette gloire la vie présente, eût-il fallu être mis en pièces par un peuple mutiné : autre vanité ridicule dans un athée. C'est ce fanatisme plus ou moins vif de vanité, d'ostentation, de singularité, qui anime presque tous les ennemis de la religion, et fait le grand mobile de ce qu'on appelle aujourd'hui *philosophes*. Ce n'était que par degrés que Spinosa était tombé dans le précipice de l'athéisme. Il paraît bien éloigné de cette doctrine dans les *Principes de René Descartes, démontrés selon la manière des géomètres*, Amsterdam, 1667, in-4°, en latin. « On prétend, dit un auteur, » qu'il avait des mœurs; mais ou» tre que ses assertions sont tou» jours vagues et sans preuves, » et qu'un épicurien conséquent » ne doit se priver de rien, qu'en » pourait-on conclure de plus » que pour les anges dégradés » et convertis en démons, qui » ne sont ni des ames charnelles, » ni des esprits bouchés ? L'or» gueil conduit aux mêmes pré» cipices que les vices de la » chair. L'égarement de Spinosa » provint d'avoir creusé les ma» tières de la religion, avec une

» curiosité profane et toute la » témérité de la présomption, » comme aussi d'avoir soumis » les œuvres de Dieu aux pro- » cédés mal conçus de la géomé- » trie, et les preuves de fait aux » raisonnements d'une vaine » dialectique. » Les absurdités du spinosisme ont été solidement réfutées par un très grand nombre d'auteurs, entre autres par Cuper, dans ses *Arcana atheismi revelata*, Rotterdam, 1676, in-4°; par dom François Lami, bénédictin; par Jacquelot, dans son *Traité de l'existence de Dieu;* par le Vassor, dans son *Traité de la véritable religion*, imprimé à Paris en 1688; et dans les écrits donnés sur cette matière en ces derniers temps. *Voy.* les Mémoires de Nicéron, tome 13, qui a profité de la *Vie de Spinosa* par Colérus, insérée dans la *Réfutation de Spinosa* par divers auteurs, recueil publié par l'abbé Lenglet, 1731, in-12, et d'une autre *Vie* de ce philosophe, par un de ses partisans, 1712, in-8°. Les extravagances de Spinosa ont été reproduites en 1770 dans le *Système de la nature* et victorieusement réfutées en 1771, par M. l'abbé Bergier, dans l'*Examen du matérialisme*, deux vol. in-12. [On a publié en 1801, à Iéna, le premier volume d'une collection complète des *Œuvres* de Spinosa.]

SPIRIDION (Saint), évêque de Trémithonte, dans l'île de Chypre, confessa généreusement la foi durant la persécution de Maximien-Galère, fut envoyé aux mines après qu'on lui eut arraché l'œil droit et coupé le jarret gauche, assista ensuite au concile général de Nicée en 325, et vécut jusqu'après le concile de Sardique en 347. Son zèle et ses miracles lui firent un grand nom. Il était si pénétré de respect pour les saintes écritures, qu'il ne voulait pas qu'on en changeât les expressions par une fausse délicatesse de langage. Triphille évêque de Lèdres, ayant, dans un discours qu'il faisait dans une assemblée des évêques de l'île de Chypre, substitué le mot *lit* à celui de *grabat*, dans ce passage de saint Marc (chapitre 9), *Tolle grabatum tuum*, il le reprit vivement, et lui demanda s'il savait mieux que l'évangéliste de quel terme il convenait de se servir. Sozomène rapporte qu'un voyageur fatigué se présenta chez Spiridion en carême, en le priant de lui accorder l'hospitalité. Il le reçut avec une grande charité : mais il ne se trouvait ni pain ni farine dans sa maison; il n'y avait qu'un peu de lard. Considérant la fatigue et le besoin extrême du voyageur, il se mit en oraison, et pria Dieu de le dispenser de la discipline de l'Eglise, fit cuire le lard, commença le premier à en manger, et invita son hôte à en faire autant. Calvin et Kemnitius ont voulu conclure de là que la pratique du jeûne n'était pas alors d'obligation ; mais cette histoire même prouve précisément le contraire.

SPIZELIUS (Théophile), écrivain protestant, né à Augsbourg en 1639, mort en 1691, est auteur de plusieurs ouvrages. Les plus connus sont deux traités, l'un intitulé *Felix litteratus*, 2 vol. in-8°; et l'autre *Infelix litteratus*, 2 vol. in-8°. Spizelius prétend faire voir, dans ces deux ouvrages, les vices des gens de lettres, et les malheurs qui leur arrivent, quand ils étudient par

de mauvais motifs, et plutôt pour eux-mêmes que pour l'amour de Dieu et l'utilité du prochain : vues excellentes, où les savants vrais et prétendus de nos jours trouveraient à profiter. Nous avons encore de lui : 1° une espèce d'essai de Bibliothèque, sous le titre de *Sacra bibliothecarum illustrium arcana detecta*, imprimé en 1668, in-8° ; mais cet essai manque de clarté et de méthode, et ne s'étend qu'à un petit nombre d'auteurs. 2° *Sinensium res litteraria*, Leyde, 1660, in-12 ; 3° *Confutatio relationis Montesinianæ de repertis in America tribubus israeliticis*, Bâle, 1661. *Voyez* MENASSEH-BEE-ISRAEL. [Spizelius remplit à Augsbourg, pendant vingt-neuf ans, les fonctions de diacre et de pasteur de l'église Saint-Jacques, et en 1690, il obtint la dignité *d'ancien*.]

SPON (Charles), né à Lyon en 1609, d'un riche marchand, exerça la médecine dans sa patrie avec beaucoup de réputation. Il cultiva la poésie latine avec quelque succès, et mourut à Lyon en 1684, après avoir publié : 1° en vers héroïques, les *Pronostics* d'Hippocrate, sous le titre de *Sibylla medica*, Lyon, 1661, in-4° ; 2° *Myologie* en vers, dans la Bibliothèque anatomique de Manget ; 3° *Pharmacopée de Lyon*, etc.

SPON (Jacob), fils du précédent, né à Lyon en 1647, employa quelques années à voyager, et revint en France, d'où son attachement à la religion prétendue réformée le fit sortir en 1685, dans le dessein de se fixer à Zurich en Suisse ; mais il mourut en chemin à Vevay, près du lac de Genève. Nous avons de lui divers ouvrages ; les principaux sont : 1° *Recherches curieuses d'antiquités*, in-4°, Lyon, 1683 ; ouvrage savant ; 2° *Miscellanea eruditæ antiquitatis*, Lyon, 1685, in-fol. ; aussi curieux pour les inscriptions que pour les médailles ; 3° *Voyages d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant, faits en* 1675 *et* 1676, imprimés à Lyon en 1677, 3 vol. in-12 ; réimprimés à la Haye en 1680 et en 1689, en 2 vol. in-12. Cet ouvrage est intéressant pour les amateurs d'antiquités et les commerçants ; 4° *Réponse à la Critique publiée* par Guillet contre ces *Voyages*, Lyon, 1679, in-12 ; 5° *Histoire de la ville et de l'état de Genève*, in-12, en 2 vol. ; réimprimée à Genève en 1700, en 2 vol. in-4° et en 4 vol. in-12, avec fig. et les notes de Gautier, secrétaire d'état. Cette histoire est pleine de recherches, mais elle n'est pas toujours fidèle. Le style manque de précision, de pureté et d'élégance ; 6° *Recherches des antiquités et des curiosités de la ville de Lyon*, 1673, in-8° ; 7° *Bevanda asiatica, seu de cafe*, Leipsick, 1705, in4° ; 8° *Observations sur les fièvres*, in-12, 1684 ; 9° *Ignotorum atque obscurorum quorumdam deorum aræ*, 1676, in-8°, avec des notes ; 10° *Aphorismi novi ex Hippocratis operibus collecti*, 1684, in-12, grec et latin.

SPONDE (Henri de), né à Mauléon de Soule, bourg de Gascogne, en 1568, d'un calviniste, secrétaire de Jeanne de Navarre, fut élevé dans cette religion. Il eut pour parrain Henri de Bourbon (depuis Henri IV). Dans sa jeunesse il annonça beaucoup de goût pour les belles-lettres, et une grande facilité pour apprendre les langues. Il exerçait la charge de maître des

requêtes pour le roi de Navarre, lorsque les livres de controverse des cardinaux du Perron et Bellarmin touchèrent son cœur et éclairèrent son esprit. Il abjura, à l'exemple de son frère aîné, le calvinisme en 1595, et accompagna à Rome le cardinal de Sourdis. Quelques années après, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé à l'évêché de Pamiers en 1626. Il n'oublia rien pour tirer de l'erreur les hérétiques de son diocèse. Il y établit une congrégation ecclésiastique, des séminaires, des maisons religieuses, et se signala par toutes les vertus épiscopales. Cet illustre prélat finit ses jours à Toulouse en 1643, âgé de 75 ans. Son principal ouvrage est l'*Abrégé* des Annales de Baronius, 2 vol. in-fol., et la continuation qu'il en a faite depuis 1197, jusqu'à l'an 1640, 3 vol. in-fol. (1). Quoique cet ouvrage ne soit pas parfait, et qu'il y ait presque autant de fautes que dans Baronius, il est très utile pour ceux qui ont les Annales de ce cardinal. Il sert à leur rappeler les faits principaux, qui y sont détaillés avec netteté et choisis avec jugement. Pour rendre ce recueil plus complet, Sponde y joignit les *Annales sacrées de l'ancien Testament, jusqu'à J.-C.*, in-folio, qui ne sont proprement qu'un abrégé des Annales de Torniel. On a aussi de Sponde des *Ordonnances synodales*. La meilleure édition de ses Œuvres est celle de la Noue, Paris, 1639, 6 vol. in-fol. Son traité *De cæmeteriis sacris*, 1596, augmenté en 1638, in-4°; *Les cimetières sacrés*, Bordeaux, 1599, in-8°, renferme des recherches curieuses. Pierre Frison, docteur de Sorbonne, a écrit sa *Vie*. — Son frère aîné, Jean de SPONDE, abjura aussi le calvinisme, et mourut en 1595. On a de lui : 1° des *Commentaires* sur Homère, 1606, in-fol; 2° une *Réponse* au Traité de Bèze sur les *marques de l'Eglise*, Bordeaux, 1595, in-8°.

(1) M. Brunet regarde l'existence de cette continuation comme douteuse. *Manuel du libraire*, article *Baronius*.

SPRANGER (Barthélemi), peintre, naquit à Anvers en 1546. L'envie d'apprendre fit concevoir au jeune artiste le projet de voyager : il passa en France, d'où il partit peu de temps après pour l'Italie. Un tableau de *Sorciers* qu'il fit à Rome lui mérita la protection du cardinal Farnèse, qui l'employa à son château de Caprarole. Ce prélat le présenta ensuite au pape Pie V, dont Spranger reçut beaucoup de témoignages d'estime et de générosité. Après la mort de ce pontife, Spranger fut mandé à Vienne pour être le premier peintre de l'empereur. Maximilien II et Rodolphe II le mirent dans l'opulence, et le comblèrent d'honneurs. Spranger, dans ses productions, s'est toujours laissé conduire par son caprice, sans consulter la nature; ce qui lui a donné un goût maniéré. Ses contours sont aussi trop prononcés; mais ce peintre avait une légèreté de main singulière. Sa touche est en même temps hardie et gracieuse, et son pinceau d'une douceur admirable. Il mourut après l'an 1582. [On a vu, depuis 1806 jusqu'en 1815, six tableaux de ce maître au Musée de Paris; ils ont été rendus à la cour de Vienne.]

SPRAT (Thomas), fils d'un ministre de la province de Devonshire, naquit en 1636. Il devint l'un des premiers membres

de la Société royale de Londres, chapelain de George, duc de Buckingham, puis chapelain du roi Charles II, prébendaire de Westminster, et enfin évêque de Rochester en 1684. Ce prélat, aussi versé dans la politique que dans les sciences, mourut d'apoplexie en 1713. Tous ses ouvrages sont bien écrits en anglais. On estime surtout son *Histoire de la société royale de Londres*, dont on a une mauvaise traduction française imprimée à Genève en 1669, in-8°.

SQUIRE (Samuel), savant anglais, né en 1714, évêque de Saint-David, au pays de Galles, mort en 1766, a publié plusieurs ouvrages où il y a de l'érudition et du zèle contre l'incrédulité. 1° *Défense de l'histoire des anciens Hébreux*; 2° *L'indifférence inexcusable en fait de religion*, 1748, in-12; 3° *Principes de religion*, 1763; 4° *Isis et Osiris*, de Plutarque, en grec et en anglais, Cambridge, 1744, in-8°. Le texte grec est fort exact, et la traduction est estimée. 5° *Essai sur la chronologie et la langue des anciens Grecs*; 6° *Recherches sur la constitution d'Angleterre*.

STAAL (madame de), connue d'abord sous le nom de mademoiselle *de Launai*, née à Paris, d'un peintre, fut liée avec quelques beaux esprits et devint intrigante. Enveloppée, sous la régence, dans la disgrâce de la duchesse du Maine, elle fut renfermée pendant près de deux ans à la Bastille. La liberté lui ayant été rendue, elle fut fort utile à la princesse, qui, par reconnaissance, la maria avec M. de Staal, lieutenant aux gardes-suisses, et depuis capitaine et maréchal-de-camp. Son caractère était mêlé de bonnes et de mauvaises qualités; mais celles-là l'emportaient. Elle mourut en 1750. On a imprimé depuis sa mort les *Mémoires de sa vie*, en 3 vol. in-12, composés par elle-même; un 4e, publié plus récemment, contient deux comédies. Elles n'offrent pas des aventures fort importantes; mais elles sont assez singulières. Quelques critiques prétendent que madame de Staal n'a pas dit tout ce qui la regardait dans ses Mémoires. En 1806 on a publié le recueil de ses *Lettres aux marquis d'Héricourt et de Silly*.

STACE (P. Papinius Statius), Napolitain, vivait du temps de Domitien, qu'il flatta avec autant de lâcheté que de bassesse. Ce poète latin plaisait fort à cet empereur, par la facilité qu'il avait de faire des vers sur-le-champ. [Il gagna dans sa jeunesse un grand nombre de couronnes poétiques; cependant il échoua au *jeux Capitolins*; il donnait alors toute son attention à son grand ouvrage, la *Thébaïde*.] Il mourut à Naples vers l'an 100 de J.-C. Nous avons de Stace deux poèmes héroïques, dédiés à ce tyran odieux, qu'il place dans le ciel, sans doute entre Octave et Néron; c'est la *Thébaïde* en XII livres; et l'*Achilléide*, dont il n'y a que II livres, la mort l'ayant empêché de la continuer. Ce poète a encore fait 5 livres de mélanges (*Sylvarum*); c'est un recueil de petites pièces de vers sur différents sujets. On y trouve (liv. V, chap. 2) ces beaux vers si souvent cités contre les hommes sinistres qui se plaisent à perpétuer et à nourrir hors de propos d'accablants souvenirs :

Excidat illa dies ævo : nec postera credant
Sæcula. Nos certe taceamus, et obruta multa
Nocte tegi nostræ patiamur crimina gentis.

Vœu qui néanmoins ne doit pas

affaiblir la véracité de l'histoire, obligée de consigner dans ses annales les grands crimes comme les grandes vertus. Les poésies de Stace furent fort estimées de son temps à Rome; mais le goût avait perdu beaucoup de sa pureté. En cherchant à s'élever, il tombe souvent dans le ton déclamateur; et, à l'égard de ses poèmes héroïques, il a traité son sujet plutôt en historien qu'en poète, sans s'attacher à ce qui fait l'essence de la poésie épique. C'était un homme d'une imagination forte mais déréglée; cependant, si nous en croyons M. Huet, Malherbe admirait la *Thébaïde* avec un enthousiasme fougueux, et préférait Stace à Virgile; ce qui ne donne pas une grande idée de son jugement et de son goût. La première édition de ce poète est celle de Rome, 1475, in-fol. M. l'abbé Cormiliolle a donné une traduction française de *Stace*, Paris, 5 vol. in-12. [Les *OEuvres complètes* de Stace, avec la froide traduction de Cormiliolle, ont été réimprimées en 1820, 5 vol. in-12. Les *Silves*, ou recueil de plusieurs poèmes et autres poésies du même auteur, avait déjà paru séparément.]

STACKHOUSE (Thomas), théologien anglais, mort en 1752, se fit un nom par ses écrits contre Tyndal, Collins et Wolston, empiriques de la secte des modernes philosophes. Ses ouvrages les plus estimés sont : 1° *Le Sens littéral de l'Ecriture*, traduit en français, 3 vol. in-12; 2° un *Corps* complet de théologie, dont on a aussi une version française; 3° une *Histoire générale de la Bible*.

STADIUS (Jean), né à Loënhout, près d'Anvers, en 1527, fut professeur d'histoire à Louvain, et ensuite professeur de mathématiques et d'histoire à Paris, où il mourut en 1579. Joseph Scaliger estimait beaucoup ce savant. On a de lui : 1° des *Éphémérides*, Cologne, 1556 et 1570, in-4°; 2° *Tabulæ æquabilis et apparentis motus cœlestium corporum*, 1560; 3° *Commentarius in Lucium Florum*, Cologne, 1600. Stadius était versé dans l'astronomie; mais il paraît avoir été infatué de l'astrologie judiciaire.

† STAEL-HOLSTEIN (Anne-Louise-Germaine Necker, baronne de), née à Paris le 2 avril 1766, était fille du fameux Necker, qui de garçon de comptoir devint ministre. Elle reçut de sa mère, femme à grandes prétentions pour sa fille, une éducation recherchée, qui n'était pas faite pour son sexe. La maison de madame Necker était fréquentée des littérateurs les plus renommés de la capitale; l'abbé Raynal, Marmontel, Buffon, Thomas, Grimm, etc., etc., se rendaient assidûment auprès de la nouvelle Aspasie; et c'est au milieu de cette société frivole que mademoiselle Necker forma son esprit, et qu'elle prit de bonne heure le goût des beaux-arts et de la littérature : aussi, à peine âgée de 20 ans, elle composa trois *Nouvelles*, dont elle fit jouir le public vers 1789. Ce premier essai fut suivi de *Lettres sur les écrits et le caractère de J.-J. Rousseau*; ouvrage où, à travers des traits délicats, des aperçus fins et variés, on reconnaît la jeunesse de l'auteur qui lui fait adopter les paradoxes de son héros. Mademoiselle Necker, douée de talents

et de qualités que le monde estime, fut recherchée, et, jeune encore, elle fut unie au baron de Staël, gentilhomme suédois. Son nouvel état ne changea rien à ses goûts et à ses occupations, et elle continua à cultiver les lettres. Cependant le torrent révolutionnaire entraînait tout autour d'elle. Son père, victime de l'incendie qu'il avait allumé, échappait par la fuite à la juste fureur du peuple, et elle-même fut obligée de suivre la fortune de celui qui lui avait donné le jour; mais la position de son époux la rendit bientôt au séjour de la capitale, où elle publia quelques écrits politiques, et quelques années après, des romans. Madame de Staël connut Buonaparte en 1797; et, soit que ses principes politiques ne fussent pas en harmonie avec ceux de ce génie audacieux, ou qu'elle ait eu part à un écrit de son père, dans lequel le premier consul n'était pas ménagé, elle fut exilée en 1803, et une seconde fois en 1812. L'Allemagne, la Russie et l'Angleterre la virent tour à tour, et reçurent l'hommage qu'elle offrait à tout ce qui souriait à sa brillante imagination. Enfin, à la restauration, elle put revoir ce Paris qu'elle avait quitté avec tant de regrets; elle s'y environna de nouveau de ce que la société offrait de plus brillant; et son salon devint comme un cabinet diplomatique, où l'on discutait sur les affaires d'état. L'apparition momentanée de l'usurpateur sur le territoire français l'éloigna de la capitale, et, dans le temps, on lui fit l'honneur de publier qu'elle avait contribué par ses démarches à la coalition des alliés contre la France: mais sa haine pour Buonaparte n'avait pas pour principe l'amour de la patrie, et, si elle le détestait, ce n'est pas tant parce qu'il opprimait la France que parce qu'il opprimait la révolution, dont elle aima toujours les principes. Madame de Staël, après une maladie assez longue, mourut à Paris le 14 juillet 1817. Elle a laissé un fils et une fille, qui est devenue l'épouse du duc de Broglie. Elle s'était unie, pendant un de ses exils, à un officier français nommé Rocca, dont elle a laissé un fils: mais ce mariage ne fut rendu public qu'à sa mort. Les *OEuvres* de cette femme d'esprit ont été réunies et publiées par son fils, en 18 vol. in-8°. Elles sont précédées d'une *Notice* sur les écrits et le caractère de l'auteur, par madame Necker de Saussure. Cette Notice est curieuse, non par les détails qu'elle donne sur la vie de madame de Staël, dont elle ne dit pas un mot, mais par le ton d'enthousiasme et les éloges ridicules qu'on y trouve depuis le commencement jusqu'à la fin. Les principaux écrits de madame de Staël sont: 1° *Défense de la reine*; 2° *Epître au malheur*; 3° *Jeanne Gray*, tragédie; 4° *Richard Cœur de Lion*, poème; 5° *Delphine*, roman; 6° *Corinne*, roman; 7° *De l'Influence des passions sur le bonheur des individus*; 8° *De la littérature, considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*; 9° *De l'Allemagne*; 10° *Considérations sur les principaux événements de la révolution française*, ouvrage posthume. Madame de Staël avait reçu de la nature des dons et des qualités rares dans une personne de son sexe, et, sans le malheur de son

éducation, elle semblait appelée à une gloire plus solide et plus réelle que celle qu'elle a acquise; mais, nourrie dans les principes de la réforme, environnée dès son berceau d'esprits faux et brillants, et accoutumée à n'envisager dans les objets soumis à ses études que ce qui plaît à l'imagination ou flatte l'orgueil, elle fut privée de la connaissance de ces principes fermes et stables qui maîtrisent nos inclinations et fixent notre raison : aussi tout s'est-il ressenti en elle de ce premier vice de son éducation. Elle n'a aimé que ce qui était conforme aux goûts qu'on lui avait inspirés; elle ne s'est passionnée que pour les affections de famille : ce qui a fait dire à un homme d'esprit que c'était un phénomène curieux que la perpétuelle admiration que tous les membres de la famille Necker professaient les uns pour les autres. On voit, en effet, M. Necker célébrer avec enthousiasme les vertus de sa femme et les talents de sa fille; madame Necker recueillant, en extase, tout ce qui sort de la bouche de son époux; madame de Staël, toujours à genoux devant leur image, leur rendre presque le culte d'adoration; et ses enfants, dans le monument qu'ils ont élevé à sa mémoire, la préconiser comme la merveille la plus étonnante de la nature. Madame de Staël s'occupa beaucoup de politique; mais si elle a obtenu de brillants succès dans un parti qu'elle anima long-temps, et dont elle dirigea les efforts, elle a été appréciée à sa juste valeur par des écrivains dont l'autorité mérite bien quelque considération. « Je ne crois pas, dit M. de » Bonald, qu'il y eût en Europe » un écrivain moins appelé à » écrire sur la politique, et madame de Staël a fait la même méprise qu'avait faite M. Necker » en gouvernant. M. Necker était » un homme d'affaires et un » littérateur, et il se crut un » homme d'état. Madame de » Staël s'est tout-à-fait trompée » lorsqu'elle a voulu traiter de » la constitution de la société; » sa doctrine politique est toute » en illusions, sa doctrine religieuse en préventions ou en » préjugés, et sa doctrine littéraire en paradoxes. » Buonaparte, qu'elle n'aima jamais, parce qu'il ne voulait jamais s'abaisser à recevoir ses doctes leçons, la blessa vivement dans une conversation où, avec son talent et son esprit ordinaire, elle lui traçait le plan qu'il aurait dû embrasser dans son administration : *Madame*, lui dit-il, *a-t-elle nourri ses enfants?* Cette interruption fut sentie, et depuis cette époque elle lui témoigna autant de haine qu'elle avait témoigné d'enthousiasme pour le vainqueur de l'Italie. Les ouvrages de madame de Staël peuvent être divisés en trois classes principales, les romans, les œuvres littéraires et les politiques : on nous pardonnera bien de passer sous silence ses poésies. *Delphine* et *Corinne* jouirent d'un succès auquel l'auteur ne fut pas insensible. Chénier, dans son Tableau de la littérature française, les appelle *deux productions brillantes, riches de détails, et qui étincellent de traits ingénieux ou énergiques.* Il est vrai que l'auteur d'un petit écrit très piquant fut plus sévère, et l'anti-romantique amusa quelque temps le public aux dépens de madame de Staël.

On dit qu'elle voulut se peindre elle-même dans *Delphine*. *Delphine*, dit madame Necker de Saussure, *est la réalité de madame de Staël, dans sa jeunesse, comme Corinne en est l'idéal.* Si elle a eu cette prétention, on peut juger quelle opinion elle avait d'elle-même. « *Delphine*, » dit Chénier, est précisément » la première des femmes possi- » bles... On ne doit comparer » aucune femme à Corinne; c'est » Delphine encore, mais perfec- » tionnée. L'ensemble de *Co- » rinne* est imposant; mais l'au- » teur y exige une admiration » respectueuse, un culte même » pour les deux principaux per- » sonnages. » Les ouvrages de madame de Staël sur l'Allemagne et la littérature du Nord, sont, à notre avis, ce qu'elle a laissé de plus judicieux et de mieux pensé; il y a bien quelques paradoxes, de la passion, dans ce qu'elle embrasse comme dans ce qu'elle rejette; mais elle analyse avec le coup d'œil rapide du génie les chefs-d'œuvre de la littérature allemande, et son style emprunte les couleurs de chaque genre de poésie qu'elle passe en revue; elle développe avec un talent supérieur les principaux systèmes des philosophes allemands, et éclaircit les ténèbres dans lesquels ils semblent s'envelopper. Nous ne ferons pas le même éloge de son traité *de l'Influence des passions*, que nous regardons comme dangereux et peu digne de la plume d'une femme. Madame de Staël n'a pas laissé sur ses liaisons une réputation à l'ombre de toute critique; elle avait des passions, mais elle eût pu ne pas en instruire le public. Parmi les ouvrages politiques de cette femme si spirituelle, celui qui a fait le plus de sensation est sans contredit les *Considérations sur les principaux événements de la révolution française*, publiées après sa mort. L'illustre auteur que nous avons déjà cité dans cet article, et qui voulut bien dans le temps les réfuter, dans une brochure où la profondeur des pensées s'allie avec la beauté du style, va nous fournir le jugement que nous allons en porter. « Les sujets des » ouvrages de madame de Staël » étaient dans l'habitude de son » esprit, la nature de son talent » et le genre de ses connaissan- » ces. Celui-ci est d'un tout au- » tre intérêt; mais, quoiqu'il » traite de politique et de la ré- » volution, il n'a pas un autre » caractère que ses aînés. C'est » encore un roman sur la poli- » tique et la société; c'est encore » *Delphine* et *Corinne*, qui font » de la politique comme elles » faisaient de l'amour. Deux » sentiments dominent dans son » ouvrage : sa tendresse pour » son père, son admiration pour » l'Angleterre. Quand M. Necker » est accusé, sa fille ne cherche » pas à le justifier, elle le loue; » quand il est loué, elle n'ap- » plaudit pas, elle le divinise. » En Angleterre, tout est parfait : » c'est le paradis de l'Europe et » le flambeau du monde... Cet » ouvrage n'ajoute certainement » rien à la réputation d'esprit » dont l'auteur jouit, et il y a, » ce me semble, moins d'éclat » de style que dans ses autres » productions; et peut-être, par » l'exagération de ses idées libé- » rales, l'amertume de ses cen- » sures, l'injustice de ses juge- » ments, laissera-t-il une idée » moins favorable de la bonté de » son caractère. En général, les

» écrivains réformés n'ont pas » mieux traité de la politique que » de la religion. Leibnitz reprochait de graves erreurs à Puffendorf; ceux qui sont venus plus » tard ont enchéri sur lui, et madame de Staël sur tous les autres. C'est à cette politique que » l'Europe doit la souveraineté » populaire et ses inévitables conséquences. Jurieu, qui passait » même parmi les siens pour un » homme emporté, avait dit : » *Le peuple est la seule autorité qui n'ait pas besoin d'avoir raison pour valider ses actes*. Madame de Staël va plus loin » encore, en appuyant sa politique sur le principe même de » la réforme. *Il n'est aucune question*, dit-elle, *ni morale ni politique, dans laquelle il faille admettre ce qu'on appelle l'autorité; la conscience des hommes est en eux une révélation perpétuelle, et leur raison un fait inaltérable*. Et il suit de » là inévitablement que tous » ceux qui ne pensent pas comme madame de Staël n'ont ni » conscience ni raison; et c'est » aussi la conclusion qu'elle en » tire. » *Observations sur l'ouvrage de madame de Staël*, par M. de Bonald.

STAFFORD (Antoine), littérateur renommé, naquit dans le comté de Northampton, d'une illustre famille, vers 1578, et a laissé les ouvrages suivants : 1° *Niobé dissoute dans le Nil*, ou *le Siècle de Niobé noyé dans ses larmes*. Malgré le titre bizarre de cet écrit, il renferme de belles pensées, et le style en est pur et naturel; 2° *Méditations et Résolutions*; 3° *la Vie et la Mort de Diogène*; 4° *l'Orgueil de l'honneur*; 5° *la Gloire du sexe*, ou *la Vie de la vierge Marie*. Stafford eut à endurer, de la part des puritains, et au sujet de ce livre, beaucoup d'attaques dont il sortit vainqueur; 6° *le Triomphe de l'honneur et de la vertu sur la mort, manifesté dans la vie et la mort de Henri lord Stafford*, 1 vol. in-4°. Cet auteur mourut à Londres vers 1640.

STAFFORD (Guillaume Arundel, comte de), second fils du comte d'Arundel, grand-maréchal héréditaire d'Angleterre, était chef d'une branche de la maison de Norfolk, et, par sa femme, était héritier de celle de Stafford. Il avait donné des preuves de sa fidélité à Charles Ier et à Charles II, et ses vertus le faisaient estimer des protestants autant que des catholiques. Le scélérat Oatès l'accusa, en 1678, d'être un des chefs d'une conspiration chimérique, dans laquelle il faisait entrer tous les catholiques. Ce malheureux déposa qu'il lui avait vu remettre une commission signée du P. Oliva, général des jésuites; deux autres témoins jurèrent qu'il avait voulu les engager à tuer le roi. L'infamie des délateurs, l'absurdité des dépositions, la conduite irréprochable, la fidélité de Stafford, et les preuves qu'il apporta pour sa défense, n'empêchèrent pas que les pairs eux-mêmes, à la pluralité de vingt-quatre voix, ne le déclarassent criminel. Son courage ne l'abandonna point; vieux et infirme, il demanda en partant pour le supplice, qu'on le couvrît d'un manteau : « Je pourrais, dit-il, trembler de froid; mais, grâce au ciel, je ne tremblerai pas de peur. » Il désavoua sur l'échafaud la morale corrompue qu'on attribuait à l'Eglise catholique. « Je meurs, ajouta-

t-il, dans l'espérance que l'illusion se dissipera bientôt, et que la force de la vérité obligera tout le monde à faire réparation à mon honneur. — Nous vous croyons, milord, s'écria le peuple, touché jusqu'aux larmes; que le ciel vous bénisse, milord! » Il reçut, en priant, le coup de la mort le 29 décembre 1680, dans la 69e année de son âge. Voltaire, dont le témoignage ne peut nous être suspect en cette matière, blâme avec raison Charles II de n'avoir osé lui donner sa grâce. « Faiblesse infâme, dit-il, dont son père avait été coupable, et qui perdit son père. Cet exemple prouva que la tyrannie d'un corps est toujours plus impitoyable que celle d'un roi. Il y a mille moyens d'appaiser un prince, il n'y en a point d'adoucir un corps entraîné par les préjugés. Chaque membre, enivré de cette fureur commune, la reçoit et la redouble dans les autres membres, et se porte à l'inhumanité sans crainte, parce que personne ne répond pour le corps entier. » Voyez, sur la mort du comte de Stafford, l'excellente Apologie des catholiques, par Arnauld.

STAFFORT. *Voy.* STRAFFORD.

STAHL (George-Ernest), naquit en Franconie en 1660. Lorsque l'université de Halle fut fondée en 1694, la chaire de médecine lui fut conférée. Sa manière d'enseigner, la solidité de ses ouvrages, les heureux succès de sa pratique, concoururent à lui faire une réputation des plus brillantes. Stahl fut appelé à Berlin en 1716, et il y eut les titres de conseiller de la cour et de médecin du roi. Il mourut en 1734, âgé de 75 ans. Ce grand médecin a soutenu quelques opinions singulières, et qui, pour être vraies à un certain point, ne laissent pas d'avoir un air paradoxal. Tel est son système de l'autocratie de l'ame sur le corps, en santé et en maladie, système qui lui suscita beaucoup d'adversaires, et en même temps d'admirateurs. (*Voyez* SAUVAGES, François.) Selon son opinion, un médecin ne doit opérer qu'en suivant attentivement les effets de l'ame sur le corps. On ne peut douter que ces effets ne soient réels, et même d'un résultat très sensible, vu qu'ils s'étendent jusqu'à la physionomie et les accessoires les plus indifférents de la constitution (*voyez* RIVAULT, RICHTER); mais il serait téméraire de vouloir, dans tous les cas, les déterminer et les suivre. C'est par son intelligence en chimie que Stahl s'est surtout rendu recommandable. Il en puisa le fond dans des ouvrages qui, avant lui, étaient presque ignorés, et dont il répandit la connaissance aussi bien que l'usage : c'étaient ceux du fameux Beccher, qu'il commenta, rectifia et étendit. Il puisa aussi beaucoup dans les livres de Kunkel, et fit un grand nombre de découvertes utiles. Plusieurs de ses remèdes ont eu et ont encore une grande vogue: tels sont les *pilules balsamiques*, la *poudre antispasmodique*, son *essence alexipharmaque*, etc. La métallurgie lui a les plus grandes obligations; son petit Traité latin sur cette matière, 1697, est excellent. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Experimenta et observationes chymicæ et physicæ*, Berlin, 1731, in-8°; 2° *Dissertationes medicæ*, Halle, 2 vol. in-4°. C'est un recueil de thèses sur la médecine; 3° *Theoria medica*

vera, 1737, in-4°; 4° *Opusculum chimico-physico-medicum*, 1740, in-4°; 5° *Traité sur le soufre tant inflammable que fixe*, en allemand, traduit en français par le baron d'Holbach, Paris, 1766, in-12; 6° *Negotium otiosum*, Halle, 1720, in-4°. C'est principalement dans cet ouvrage qu'il établit son système de l'action de l'ame sur le corps; 7° *Fundamenta chymiæ dogmaticæ et experimentalis*, Nuremberg, 1747, 3 vol. in-4°; en français, par M. de Machy, Paris, 1757, 6 vol. in-12; 8° *Traité sur les sels*, en allemand, et en français par le baron d'Holbach, Paris, 1771; 9° *Commentarium in metallurgiam Beccheri*, 1723.

STAHREMBERG (Conrard-Balthasar, comte de), chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or, président du conseil de la régence de l'Autriche inférieure, et gouverneur de Vienne durant le siége qu'en firent les Turcs en 1683, s'acquit une gloire immortelle par la belle défense qu'il fit de cette place durant deux mois, et le temps qu'il donna par là au roi de Pologne et aux princes d'Allemagne de venir à son secours. Il mourut à Vienne, dans un âge fort avancé, l'an 1687. — Il ne faut pas le confondre avec le comte Guido-Balde de STAHREMBERG, né en 1657, qui, après s'être signalé en diverses occasions, nommément à la bataille de Zenta, où, sous le prince Eugène, commandant l'aile droite des Impériaux, remporta en Espagne divers avantages en faveur de l'archiduc Charles, proclamé roi après la mort de Charles II. Il gagna, le 10 août 1710, la célèbre bataille de Sarragosse, qui ouvrit pour la seconde fois à Charles le chemin de Madrid. Il fut moins heureux à Villa-Viciosa, où, quoique resté maître du champ de bataille, il fut obligé de se retirer, par le malheur arrivé au général Stanhope fait prisonnier à Brihaoga avec 5000 Anglais. L'année suivante, il secourut la forteresse de Cardona, et prit toute l'artillerie des assiégeants. Après la fin de la guerre il vécut tranquillement à Vienne, aussi respecté par ses vertus que considéré pour ses talents militaires, et mourut dans cette ville le 7 mars 1737.

STALENUS (Jean), né en 1595, à Calcar dans le duché de Clèves, curé de Rées dans le même duché, y montra beaucoup de zèle à préserver son troupeau des nouvelles erreurs, et à ramener à la foi de l'Eglise ceux qui les avaient adoptées. Il entra ensuite dans la congrégation de l'Oratoire, et mourut à Kévelaër le 8 février 1681, après avoir publié plusieurs ouvrages de controverse, dont les principaux sont : 1° *Syntagma controversiarum fidei*, 2 vol.; 2° *Papissa, monstrosa et mera fabula*, Cologne, 1639, in-12, ouvrage savant, dont Bayle et Blondel ont profité pour réfuter cette fable si chère aux fanatiques de leur communion. (*Voyez* BENOÎT III.) 3° *Instruction pour connaître la vraie Eglise*, en allemand, etc.

STALPART VAN DER WIEL, (Corneille), chirurgien et médecin de La Haye sa patrie, né l'an 1620, mort vers 1668, est connu par un ouvrage intitulé *Observationes rariores medicæ, anatomicæ et chirurgicæ*, Leyde, 1687 et 1727, 2 vol. in-8°, avec fig. C'est une traduction, l'original est en flamand; Plan-

que l'a traduit en français, Paris, 1758, 2 vol. in-12.

† STANCARI, ou STANCARUS (François), l'un des premiers promoteurs de la réformation en Pologne, vivait au XVIe siècle, et naquit à Mantoue vers 1501. Il était savant dans la langue hébraïque. Ayant embrassé les nouvelles erreurs, étant prêtre et s'étant marié, il fut chassé d'Italie. Il essaya de s'établir en Allemagne et d'y former une école, on ne le lui permit pas. Il était à Villach, petite ville de Carinthie, en 1550. L'évêque de Cracovie, qui ignorait son changement de religion, ayant appris qu'il était habile dans la langue sainte, le fit venir et lui confia une chaire d'hébreu; mais Stancarus glissant dans ses leçons le venin de l'hérésie, l'évêque en fut averti, et, s'en étant assuré, il le fit mettre en prison. Stancarus parvint à s'échapper. Il se retira chez Stanislas Stadniski à Dubrecsko, où il ouvrit une école qui devint florissante. Stadniski étant mort, Stancarus trouva un asile chez Jérôme Philippow, et s'établit enfin chez Nicolas Olesnicki, à Pincksovie, où il avait été appelé par le comte d'Ostrorog, pour réformer les églises de la Grande-Pologne. Il fonda une église réformée à Pincksovie, fit vider les monastères, briser les images, les réduisit en cendres, et dressa des règles de réformation pour toutes les églises qui embrasseraient la réforme. Ayant été envoyé en Prusse, afin de professer l'hébreu à Kœnigsberg, il y demeura pendant un an, et eut un vif démêlé avec Osiander, savant professeur de cette ville, au sujet de la justification et de la qualité sous laquelle Jésus-Christ est notre médiateur. Osiander prétendait que c'était en qualité de Dieu, et que Jésus-Christ était *notre justice* selon sa nature divine. Stancarus, croyant trouver une erreur dans cette doctrine, la combattit avec feu, mais tomba lui-même dans une erreur opposée, en soutenant que Jésus-Christ n'est notre médiateur que selon sa nature humaine. Son opinion fut condamnée dans plusieurs synodes. Il ne se tint point pour battu. Il écrivit pour la justifier. On lui répondit, et il résulta de ces différends une lutte qui ne finit qu'avec lui. Il se plaint des persécutions qu'on lui fit éprouver, et compare les synodes qui le condamnèrent aux conciles célébrés contre saint Athanase : *Hoc modo*, dit-il, *Constantius imperator arianus.... novem concilia celebravit contra D. Athanasium quem miris modis afflixerant.... sed tandem veritas vicit*. La comparaison était un peu ambitieuse : mais si Stancarus ne manquait pas de savoir, il ne manquait pas non plus de vanité. On a de lui : 1° une *Grammaire hébraïque*, Bâle, 1546; 2° une *Exposition de l'épître de saint Jacques, avec la conciliation de quelques passages de l'Écriture*, Bâle, 1547. Bayle remarque que cette conciliation est tirée mot pour mot des *Commentaires* de Bullinger; 5° *De Trinitate et mediatore Domino nostro Jesu-Christo, adversus Henricum Bullingerum, Petrum Martyrem, Joannem Calvinum, et reliquos Tigurinæ ac Genevensis ecclesiæ ministros, Ecclesiæ Dei perturbatores*; 4° *De Trinitate et unitate Dei, deque incarnatione Domini nostri Jesu-Christi*, *contra tritheitas*,

arianos, *eutychianos*, *macharianos*, *cerinthianos*, *ebionitos et photinianos*; 5° *Opus novum de reformatione tum doctrinæ christianæ, tum veræ intelligentiæ sacramentorum, cum matura consideratione et fundamento Scripturæ sanctæ et consilio SS. PP.*, Bâle, 1547, in-8°; 6° *De decem captivitatibus Judæorum*; 7° *De sanguine Zachaniæ*, etc. Stancarus mourut à Stobnitz le 12 novembre 1574, âgé de 73 ans. Stanislas Orichowius écrivit contre lui un livre intitulé *Chimæra*, qui contient, dit Bayle, beaucoup de raisons et beaucoup d'injures. C'était l'usage entre ces premiers réformateurs, tant ils étaient peu d'accord sur les principes de leur réformation.

STANDONCH (Jean), docteur de la maison et société de Sorbonne, né à Malines en 1443, d'une famille obscure, alla achever ses études à Paris, et fut fait régent dans le collége de Sainte-Barbe, puis principal du collége de Montaigu. Ce dernier collége reprit son ancien lustre, et il en fut regardé comme le second fondateur. Ayant parlé avec liberté sur la répudiation de la reine Jeanne, femme du roi Louis XII (*voyez* Jeanne de France), il fut banni du royaume pour deux ans. Il se retira alors à Cambray, où l'évêque, allant partir pour l'Espagne, le fit son vicaire spécial pour tout le diocèse. Standonch retourna à Paris après le temps de son exil, et continua de faire fleurir la piété et l'étude dans le collége de Montaigu. Il y établit les clercs nommés *les Frères de la vie commune* ou *de saint Jérôme* (*voyez* Gérard-le-Grand), qui avaient déjà ouvert avec succès plusieurs écoles dans les Pays-Bas. Standonch leur bâtit des maisons à Cambray, Valenciennes, Malines et Louvain. Il dressa des réglemens pour ces maisons. Du Boulai (*Histoire de l'université de Paris*, tom. 6, pag. 948) et l'abbé Ladvocat prétendent que ces règlements fournirent à saint Ignace, qui demeura quelque temps au collége de Montaigu, le plan de sa compagnie; mais ceux qui ont quelques connaissances des réglements qui ont été en vigueur au collége de Montaigu, de même que dans les maisons que Standonch a fondées aux Pays-Bas, n'en croient rien. Les constitutions des jésuites portent tellement l'empreinte du caractère de saint Ignace, qu'on ne peut soupçonner qu'il les ait empruntées d'un autre. Standonch mourut saintement au collége de Montaigu en 1504, après avoir rempli la place de recteur de l'université, et avoir converti beaucoup de pécheurs par ses sermons.

STANHOPE (Jacques, comte de), d'une ancienne famille du comté de Nottingham, naquit en 1673. Il suivit en Espagne Alexandre Stanhope, son père, qui fut envoyé extraordinaire en cette cour au commencement du règne du roi Guillaume. Le séjour de Madrid lui acquit la connaissance de la langue espagnole. Il voyagea en France et en Italie pour apprendre le français et l'italien. De retour en Angleterre, il prit le parti des armes, et se distingua au siége de Namur sous le yeux du roi Guillaume, qui le gratifia d'une compagnie d'infanterie. Il s'éleva de grade en grade jusqu'à celui de lieutenant-général. En 1709, il fut nommé commandant en chef des troupes

anglaises en Espagne. Le 27 juillet 1710, il remporta près d'Almanara une victoire qui fut attribuée à sa conduite et à sa valeur, et dont il fut remercié publiquement par le roi Charles, archiduc d'Autriche. Le 20 août suivant, il acquit beaucoup de gloire au siége de Sarragosse, ainsi que le 9 décembre de la même année, à la défense de Brihuega, où il fit une vigoureuse résistance : mais il fut obligé de céder au nombre, et de se rendre prisonnier de guerre. Après avoir été échangé, en 1712, contre le duc d'Escalona, vice-roi de Naples, il retourna en Angleterre, où il fut favorablement reçu de toute la cour. Le roi George étant parvenu au trône, le fit secrétaire-d'état et membre du conseil privé. En 1714, il l'envoya à Vienne. Il était nommé plénipotentiaire au congrès de Cambray, lorsqu'il mourut à Londres en 1731, à 50 ans. Bon politique et grand capitaine, citoyen zélé, honnête homme, il s'acquit les cœurs des sujets, et mérita les regrets de son prince. C'est lui qui s'empara, en 1708, du Port-Mahon et de l'île Minorque que les Anglais ont possédés jusqu'en 1781.

STANISLAS (Saint), né en 1030, de parents illustres par leur naissance et par leur piété, fit ses études à Guesne et à Paris. De retour en Pologne en 1059, il fut élu évêque de Cracovie en 1071; mais ayant repris vivement Boleslas II, roi de Pologne, qui avait enlevé la femme d'un polonais, ce prince aussi cruel que voluptueux, le tua de sa propre main, dans la chapelle de Saint-Michel, le 8 mai 1077, où il expira martyr de son zèle. On raconte que, dans un procès que lui suscita ce prince inique, il ressuscita un mort pour déposer en sa faveur; mais les auteurs contemporains ne parlent point de ce miracle. A la chapelle où il fut tué, on a bâti une belle église, qui est sous la direction des pères paulins : mais son corps se conserve dans la cathédrale, où on lui a construit un superbe mausolée.

STANISLAS Kostka (Saint), fils de Jean Kostka, sénateur polonais, et de Marguerite Kriska, sœur du palatin de Mazovie, né au château de Rostkow, en 1550, se distingua dès l'enfance par une tendre et fervente piété, et entra chez les jésuites, après avoir surmonté, avec beaucoup de courage et de constance, les obstacles que sa famille apportait à sa vocation. Ses progrès dans la vertu en firent un saint dès le noviciat, durant lequel il mourut à Rome en 1568, âgé de 18 ans. Le pape Clément VIII le béatifia en 1604. Le P. d'Orléans a écrit sa *Vie*, Paris, 1732, in-12. Son corps repose à Rome, dans l'église de Saint-André, autrefois le noviciat des jésuites, dans une urne de lapis-lazuli : mais l'on admire surtout dans la chapelle qui lui avait servi de chambre, sa belle statue de marbre noir et blanc dont le sculpteur à tiré si ingénieusement parti.

STANISLAS Ier (Leczinski), roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie, duc de Lorraine et de Bar, né à Lissa ou Leschno dans la Grande-Pologne, le 20 octobre 1677, du grand-trésorier de la couronne, fut député en 1704, par l'assemblée de Varsovie, auprès de Charles XII, roi de Suède, qui venait de conquérir la Pologne. Il était alors âgé

de 27 ans, palatin de Posen, général de la grande-Pologne, et avait été ambassadeur extraordinaire auprès du grand-seigneur en 1699. Sa physionomie était heureuse, pleine de hardiesse et de douceur, avec un air de probité et de franchise. Il n'eut pas de peine à s'insinuer dans l'amitié du roi de Suède, qui en 1705, le fit couronner roi de Pologne à Varsovie. Le nouveau roi suivit Charles XII en Saxe, où l'on conclut, en 1706, un traité de paix entre les deux rois d'une part, et le roi Auguste, qui renonça à la couronne de Pologne, et reconnut pour légitime souverain de cet état Stanislas. Le nouveau monarque resta avec Charles XII en Saxe, jusqu'en septembre 1707. Ils revinrent alors en Pologne, et y firent la guerre pour chasser entièrement les Moscovites. Le czar fut obligé d'en sortir en 1708; mais le roi de Suède, ayant trop poussé son ennemi après avoir remporté plusieurs avantages sur lui, fut défait entièrement lui-même au mois de juillet 1709, à la bataille de Pultawa. Stanislas ne se trouvant pas en sûreté dans la Pologne, où les Moscovites revinrent, et où le roi Auguste reprenait de l'ascendant, fut obligé de se retirer en Suède, puis en Turquie. Les affaires de Charles XII n'ayant pu se rétablir, Stanislas se retira dans le duché de Deux-Ponts et ensuite en Alsace. Il vécut dans l'obscurité jusqu'en 1725, que la princesse Marie, sa fille, épousa Louis XV, roi de France. Après la mort du roi Auguste en 1733, ce prince se rendit en Pologne dans l'espoir de remonter sur le trône. Il y eut un parti qui le proclama roi; mais son compétiteur, le prince de Saxe, devenu électeur après la mort du roi son père, soutenu de l'empereur Charles VI, et de l'impératrice de Russie, l'emporta sur le roi Stanislas. Ce prince se rendit à Dantzick pour soutenir son élection; mais le grand nombre qui l'avait choisi céda bientôt au petit nombre qui lui était contraire. Dantzick fut pris; Stanislas, obligé de fuir, n'échappa qu'à travers beaucoup de dangers, et à la faveur de plus d'un déguisement, après avoir vu dans sa propre patrie, sa tête mise à prix par le général des Moscovites. Lorsque la paix se fit en 1736, il renonça au royaume qu'il avait eu deux fois, et conserva le titre de *roi*. [Louis XV, qui avait fait tous ses efforts pour soutenir les droits de Stanislas, et qui admirait ses vertus, l'engagea de se réfugier dans ses états.] Il lui céda la jouissance des duchés de Lorraine et de Bar, qu'il rendit heureux. Stanislas soulagea ses peuples, embellit Nancy et Lunéville par des places publiques et des édifices superbes, fit des établissements utiles, dota de pauvres filles, fonda des collèges, bâtit des hôpitaux, éleva la magnifique maison de la mission royale, se montra en tout l'ami de la religion et de l'humanité. La Lorraine jouissait de ses bienfaits, lorsqu'un accident hâta sa mort. Le feu prit à sa robe de chambre, et ses plaies lui causèrent une fièvre qui l'enleva au monde le 23 février 1766. Son corps fut déposé dans la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours près de Nancy, où l'on voit son mausolée vis-à-vis de celui de son épouse. On lit sur une pyramide cette application heureuse d'un passage du

2e liv. des Rois : *Salvavit me Dominus a contradictionibus populi mei.* Sa mort fut un deuil public, et les pleurs de ses sujets sont le plus bel éloge que nous puissions faire de ce prince. Charles XII disait de lui, qu'*il n'avait jamais vu d'homme si propre à concilier tous les partis.* Dans sa jeunesse il s'était endurci à la fatigue, il avait fortifié son esprit en fortifiant son corps. Il couchait toujours sur une espèce de paillasse, n'exigeant jamais aucun service de ses domestiques auprès de sa personne. Il était d'une tempérance peu commune dans ce climat; libéral, chéri de ses vassaux, et peut-être le seigneur polonais qui eut le plus d'amis. Il fut en Lorraine ce qu'il avait été dans sa patrie, doux, affable, compatissant, parlant avec ses sujets comme avec ses égaux, partageant leurs peines, et les consolant en père tendre. On lui donna d'une commune voix le titre de *Stanislas le Bienfaisant.* Les revenus de ce prince étaient modiques; cependant, lorsqu'on voulait apprécier ce qu'il faisait, on le croyait le plus riche potentat de l'Europe. On peut voir sur ce sujet, *Recueil des fondations et établissements faits par le roi de Pologne, duc de Lorraine*, Lunéville, 1762, 1 vol. grand in-fol. Ce prince avait beaucoup d'esprit et de lumières; il protégeait les sciences et les arts. [Il avait réuni à sa cour les littérateurs les plus distingués de l'Europe. Voltaire y demeura quelque temps, et cela formait en quelque sorte une cour philosophe et dévote, sans que cela influât nullement sur le caractère et les mœurs de Stanislas.] S'il avait été un simple particulier, il se serait distingué par son talent pour la mécanique. Nous avons de lui divers ouvrages de philosophie, de politique et de morale, imprimés d'une manière élégante sous ce titre : *OEuvres du philosophe bienfaisant*, 1765, en 4 vol. in-8°. Un attachement sincère et éclairé à la religion, beaucoup de zèle contre les erreurs modernes, une aversion décidée contre ce que le délire du siècle appelle *philosophie*, le véritable amour des hommes, le désir de les voir heureux, la sagesse des principes, la grandeur des vues, les leçons courageuses données aux princes, rendent cette collection précieuse. On découvre particulièrement combien sa manière de voir était juste et profonde dans une prédiction sur le sort de la Pologne, publiée en langue indigène sous le titre de *La voix libre du citoyen*, et insérée dans les *OEuvres du philosophe bienfaisant*, sous le titre d'*Observations sur le gouvernement de la Pologne.* « Il est certain, dit Stanislas, » que l'édifice de notre républi» que s'affaise par son propre » poids, et rien peut-être ne sera » comparable un jour à ses mal» heurs. Je ne pense qu'avec » crainte à tout ce qui nous en» vironne. Nous croyons que nos » voisins, par leur propre jalou» sie, s'intéressent à notre con» servation; vieux préjugé qui » nous trompe, ridicule entête» ment, qui autrefois a fait per» dre la liberté aux Hongrois, » aux Bohêmes, et qui nous » l'enlèvera sûrement, si, nous » appuyant sur une espérance » aussi frivole, nous continuons » à demeurer désarmés. Notre » tour viendra sans doute, où » nous serons la proie de quel-

» que fameux conquérant. Peut-
» être même les puissances voi-
» sines s'accorderont - elles à se
» partager nos états. Il est vrai
» qu'elles sont les mêmes que
» nos pères ont connues, et qu'ils
» n'ont jamais appréhendées ;
» mais ne savons-nous point que
» tout est changé dans les na-
» tions? Elles ont à présent d'au-
» tres mœurs, d'autres lois,
» d'autres usages, d'autres systè-
» mes de gouvernement, d'au-
» tres façons de faire la guerre,
» j'ose même dire, une plus
» grande ambition. Cette ambi-
» tion s'est augmentée avec les
» moyens de la satisfaire, etc. »
Voyez Casimir V, et diverses observations dans le *Journ. hist. et litt.* 1er juin 1793, pag. 202. L'abbé Proyart a publié l'*Histoire* de ce prince, 2 vol. in-12.

† STANISLAS - AUGUSTE, comte Cioleck-Poniatowski, roi de Pologne, naquit à Wolczyn, en Lithuanie, le 17 janvier 1732. Il était fils du fameux comte Stanislas, castellan de Cracovie, descendant des comtes de Guastalla, et de la princesse Constance Czartorinska, de la famille des Jagellons, grands-ducs de Lithuanie. Malgré la noblesse et l'ancienneté de son origine, Stanislas, le septième de onze frères et sœurs, se trouvait sans fortune; mais il avait pour lui une éducation soignée, de l'esprit, une belle figure, beaucoup de grâces dans les manières, et un abord très séduisant. Ces qualités déterminèrent son père et ses deux oncles, les princes Czartorinsky, à le faire voyager, fondant sur lui les plus grandes espérances. Il eut pour guide et directeur dans ses diverses courses, un ami obligeant, le chevalier Williams Hanbury. Ils visitèrent ensemble l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Angleterre, et partout les deux voyageurs furent reçus avec distinction, notamment Stanislas-Auguste, qui s'attira toujours les éloges et l'accueil les plus flatteurs. Lorsqu'ils arrivèrent à la cour de Russie, Catherine, alors grande duchesse, ne put le voir avec indifférence, et l'admit bientôt dans son intimité. De retour en Pologne, ses parents, qui n'ignoraient pas le succès qu'il avait obtenu auprès de Catherine, cherchèrent à lui faire cultiver une connaissance si utile à ses intérêts. Le comte Stanislas avait de l'ambition; un avenir heureux semblait s'offrir devant lui, et il seconda par tous ses moyens les démarches de son père et de ses oncles, qui, peu avant la mort d'Auguste III, le firent nommer ambassadeur de ce monarque à Pétersbourg. Le comte Cioleck-Poniatowsky y reparut avec tout l'éclat digne de son nouveau rang, et il ne fit qu'intéresser davantage en sa faveur la grande duchesse. Catherine dès lors lui promit la couronne de Pologne, si elle montait sur le trône. La mort d'Elizabeth, arrivée le 5 janvier 1762, la mit en état de tenir sa promesse. A peine l'Europe fut-elle instruite des desseins de la nouvelle impératrice, que la France, l'Espagne, la Porte, l'Autriche et la Saxe, cherchèrent à traverser l'élection de Poniatowski, et répandirent contre lui les libelles les plus sanglants sous le nom de *manifestes*. On inventait même les fables les plus absurdes sur sa jeunesse, ses liaisons, et l'authenticité de son origine. Tous ces obstacles apparents servaient d'aiguillons

à un caractère dominant, comme celui de Catherine, pour venir à bout de son projet. Elle fit envahir la Lithuanie par un corps de troupes russes, fit cantonner 50,000 hommes sur les frontières de Pologne, et ordonna en même temps à son ambassadeur, Kayserling, de faire proclamer à la diète de Wilna Cioleck-Poniatowski. La diète, forcée dans ses délibérations par les menées sourdes de la famille de ce dernier, par les troupes russes, pressée et menacée par l'ambassadeur de Catherine, malgré la plus forte opposition de la part des principaux potentats, élut Stanislas, qui, à l'âge de 32 ans, fut couronné roi de Pologne le 26 novembre 1764. Il faut cependant attribuer cette faveur éminente moins à l'amour de la czarine qu'à sa politique. Presque aussitôt après le départ de Poniatowski, elle démentit cet amour en lui donnant un successeur, et ne démentit pas sa politique en plaçant sur le trône de Pologne un fantôme de roi qu'elle gouvernait à son gré, et qu'elle détrôna enfin quand le moment lui parut favorable. Catherine, dès l'année suivante, commença à rapprocher cette époque. Elle excita des troubles de religion, et souleva contre Stanislas les *dissidents*. Le roi, pour les satisfaire, convoqua la diète de 1766; mais il y trouva les esprits prévenus contre lui. Il eut beau proposer des mesures sages et utiles qui pouvaient conduire à la paix, on les rejeta presque unanimement, tandis que le prince Repnin et l'évêque de Cracovie augmentaient en secret le nombre des mécontents. Bientôt les confédérations de Lithuanie et de Radom éclatèrent, et bientôt elles furent remplacées par celle de Bar, habilement dirigée par le comte Pac. Toute la nation était en mouvement; Catherine s'aperçut alors qu'elle avait trop précipité l'exécution de son plan, en mettant les Polonais dans un état d'insurrection et de défense qui pouvait nuire aux résultats qu'elle avait d'abord attendus. Cette nation fière, belliqueuse, et naturellement indépendante, pouvait tout entreprendre tant qu'elle serait unie, et après qu'elle aurait secoué le joug qu'on lui avait imposé : l'impératrice fit redoubler de surveillance son ambassadeur et les chefs des troupes russes stationnées en Pologne. La confédération de Bar, protégée par la France, osa proclamer la vacance du trône, et, ayant à sa tête le vaillant Casimir Pulawski, elle fit des prodiges de valeur. Pulawski, pour terminer d'un coup tous les différends, eut l'audace de faire enlever le roi dans sa propre capitale. Il chargea de cette exécution difficile Strawinski, qui s'associa Kosinski et Lukaski. Quarante dragons déguisés en paysans entrent dans Varsovie le 3 novembre 1771; plusieurs d'entre eux épient le moment où Stanislas sortirait de son palais. Ils suivent de loin sa voiture, qui s'arrête chez le prince grand chancelier, oncle du roi, et attendent l'obscurité pour exécuter le grand coup. Stanislas sort de chez son oncle, sans gardes et presque sans défense. La voiture est arrêtée, ses gens dissipés, ses deux heiduques tués aux portières. Le roi pendant ce tumulte descend de sa voiture, frappe à la porte du chancelier; mais au même instant il reçoit

un coup de sabre sur la tête; Kosinski lui tire un coup de pistolet devant le visage pour l'éclairer, le roi est reconnu, saisi, garroté, entraîné entre les chevaux au grand galop hors de Varsovie. On le fait alors monter à cheval, et on se dirige vers la forteresse de Czenstokow, occupée par Pulawski. Les conjurés, contraints de prendre, au milieu d'une nuit des plus sombres, des chemins détournés pour éviter les patrouilles des Cosaques russes, ne purent plus se retrouver au rendez-vous. Strawinski et Lukaski y arrivèrent; mais la troupe de Kosinski, qui amenait prisonnier Stanislas, erra toute la nuit en tournant sur elle-même, et se trouva à la pointe du jour non loin du moulin de Marimont, à trois lieues de Varsovie. Dans la capitale, on avait appris les dangers que courait le roi, par le récit de ses gens dispersés par les conjurés; tout y était en tumulte. De nombreuses patrouilles russes parcouraient les routes environnantes. La troupe de Kosinski, effrayée de leur nombre, se sauva, et laissa celui-ci seul avec le monarque, qui s'était vu forcé de suivre ses assassins à pied, parceque son cheval s'était cassé une jambe. Il avait perdu un soulier et son chapeau, et le sang qui coulait de sa blessure à la tête, joint à la fatigue et à l'agitation, l'avaient mis dans un état visible d'épuisement. La vue du monarque souffrant, et la crainte d'être pris par les Russes, commencèrent à éveiller dans Kosinski des remords, et il lui dit d'un air touché : « Vous souffrez beau» coup.... Vous êtes pourtant » mon roi!... — Oui, répondit » Stanislas, et votre bon roi, » qui ne vous a jamais fait de » mal. » Il n'eut pas besoin de faire un grand usage de cette éloquence persuasive qui lui était si naturelle. Kosinski était repentant; il tomba à ses pieds, et se remit à sa clémence. Stanislas lui promit qu'il serait même récompensé. Ils se rendirent tous deux au moulin de Marimont, d'où l'on envoya chercher une voiture et ses gardes à Varsovie. Stanislas y était aimé; et quand il y entra, il fut reçu par les acclamations du peuple, qui l'accompagna jusqu'à son palais. On ne fit de grâce, parmi les conjurés, qu'à Kosinski. Celui-ci se retira dans la Romagne, où il jouit d'une pension que lui fit Stanislas. Les insurgés ayant été ou punis ou dissipés, Catherine pensa à tirer un profit de leurs dissensions; mais elle eut à satisfaire aussi l'ambition de deux autres puissances. Enfin le premier partage de la Pologne entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, eut lieu le 18 septembre 1772. Stanislas jouit assez tranquillement jusqu'en 1788 de ce qu'on lui avait laissé. Il introduisit chez ses peuples le goût des lettres et des arts, et sa cour devint une des plus brillantes de l'Europe. Cependant, avec des pertes aussi considérables que celles qu'il avait essuyées, il ne put souvent satisfaire ceux qu'il employait à son service qu'avec des promesses qu'il ne fut jamais en état de tenir. Stanislas aimait beaucoup le spectacle italien, et avait à sa cour une assez nombreuse troupe de chanteurs et de chanteuses de cette nation. Lorsqu'il ne pouvait pas les payer, le gentilhomme chargé de la direction de ce spectacle, leur livrait un brevet de ca-

pitaine, de colonel ou même de général, qui, avec la permission du roi, était vendu en Italie, et le produit leur servait de paiement. Ils faisaient ce trafic à Bologne, où l'on voyait un grand nombre d'uniformes polonais portés par des personnes dont la plupart n'avaient jamais quitté leur ville natale ni vu une seule armée. C'est ainsi qu'un certain noble, Auguste Gondolfi, était colonel de Sa Majesté polonaise, moyennant cinq cents écus (quinze cents francs), et que le marquis Albergati, littérateur renommé, portait l'uniforme de général de ce même monarque, au prix de 5,000 fr. Stanislas était bienfaisant et généreux; son cœur souffrait que ses moyens ne répondissent pas à ses désirs. Dans une occasion, un étranger qui avait été long-temps attaché à sa cour vint prendre congé de lui avant de retourner dans sa patrie. Stanislas tira d'un secrétaire son portrait garni de diamants: « Mon ami, prenez-le, lui dit-il, » pour mon souvenir.... Hélas! » c'est tout ce que je puis vous » donner. » Lors du voyage pompeux de Catherine II dans la Tauride, en 1787, Stanislas alla à sa rencontre à Kanief: ils ne s'étaient pas vus depuis vingt-trois ans. Au premier moment, Catherine parut troublée; le roi conserva toute sa présence d'esprit. Ils restèrent seuls une demi-heure. Pendant ce temps, Stanislas lui demanda une augmentation des revenus de la couronne; de permettre à ses sujets la libre navigation du Dnieper, et de faire déclarer Joseph Poniatowski, son neveu, héritier du trône de Pologne. Catherine, depuis bien des années, n'était plus la même à l'égard de son favori; elle se borna à lui faire espérer qu'elle accéderait à ses demandes, tandis qu'elle ne songeait qu'à l'envahissement des états de celui à qui elle avait donné une couronne en dépit de toute l'Europe. La Russie et l'Autriche déclarèrent la guerre à la Porte ottomane. Cette diversion des forces russes donna un élan patriotique à la diète de Varsovie de 1788; mais après la paix d'Iassi, les troupes russes y rentrèrent au mois de mai 1792. Le comte Potocki, voyant et son souverain et lui-même trompés par la politique astucieuse de Catherine, se déclara chef de la confédération de Targowitz. Stanislas, placé entre une ennemie puissante qui voulait le détrôner, et sa nation qui désirait le défendre, et se défendre elle-même contre une agression violente et injuste, ne put résister aux vœux de ses sujets, et accéda à la confédération de Targowitz. Tous ses efforts furent vains. Les Polonais succombèrent. Le faubourg de Pragua fut pris d'assaut par le célèbre Souvarow, et ses défenseurs furent passés au fil de l'épée. (*Voyez* Souvarow.) Le second partage de la Pologne, annoncé en avril 1793, eut son effet en juillet de la même année. Stanislas crut qu'au moins on lui laisserait jusqu'à sa mort la dignité suprême, mais le prince Repnin remit à Stanislas une lettre de Catherine qui disait en substance, « que » l'effet des arrangements pris » par elle entraînait la cessation » de l'autorité royale en Polo» gne, qu'ainsi on lui donnait » à juger s'il n'était pas conve» nable qu'il abdiquât formelle» ment. » Stanislas n'ayant d'autre parti à choisir que de céder

au vœu de Catherine, signa l'acte d'abandon d'un trône qu'il n'avait pu ni défendre ni conserver. Il fut relégué à Grodno, où il vécut presque comme un particulier. Paul Ier ayant succédé à sa mère en 1796, appela auprès de lui Stanislas, le logea dans son propre palais, et eut pour lui tous les égards dus à son malheur. Ces témoignages de bienveillance le consolèrent en partie de l'injustice de Catherine. Il mourut à Pétersbourg le 11 avril 1796, âgé de 64 ans. Stanislas avait de l'instruction, parlait les sept principales langues de l'Europe. Son cœur était juste et bienfaisant; mais, comme le dit un écrivain : « Dominé et re» poussé par tous les partis po» lonais et étrangers, il suc» comba sans exciter d'intérêt, » et devint une nouvelle preuve » que, sur le trône, la faiblesse » et l'indécision furent toujours » les pires de tous les vices. » Après avoir été long-temps sous l'influence de Napoléon, la Pologne n'a jamais pu recouvrer cette indépendance qu'elle se flattait d'obtenir dans la personne du prince PONIATOWSKI, neveu du feu roi, qu'on croyait destiné au trône en récompense des services qu'il avait rendus dans les armées de Buonaparte. Ce vaillant militaire, général des troupes polonaises, mourut noyé, en 1813, à la suite de la sanglante bataille de Leipsick, La chute de Napoléon donna lieu à une nouvelle *balance politique* dans l'Europe, et Alexandre Ier, empereur de Russie, se couronna roi d'une grande partie de la Pologne en 1818. Son frère, le grand-duc Constantin, y réside en qualité de vice-roi.

STANLEY (Thomas), naquit à Cumberlow en Herefordshire, vers 1644, et se rendit habile dans les belles-lettres et dans la philosophie. Après avoir fait divers voyages en France, en Italie et en Espagne, il se retira à Londres, où il mourut en 1678, Ses principaux ouvrages sont : 1° une belle *Edition* d'Eschyle, ave la traduction et des notes, 1663, in-fol.; 2° l'*Histoire de la philosophie*, en anglais. Cette histoire a été traduite en partie en latin. par le Clerc, et tout entière par Godefroi Olearius, Leipsick, 1712, in-4°. On y désirerait plus de profondeur dans les analyses, plus de précision dans le style, et quelquefois des jugements plus vrais.

STANYHURST (Richard), né à Dublin en 1552, de protestant se fit catholique, entra dans l'état ecclésiastique après la mort de sa femme, devint chapelain de l'archiduc Albert, et mourut à Bruxelles en 1618. On a de lui : 1° *De rebus in Hybernia gestis*, Anvers, 1584, in-4°; 2° *Vita sancti Patricii*, 1587, in-8°; 3° *Description de l'Irlande*, en anglais; 4° les quatre premiers livres de l'*Enéide*, traduits en vers anglais, Londres 1583; 5° *Brevis præmunitio*, etc., Douay, 1615, in-12. C'est une réfutation de la sottise de Jacques Usserius, neveu de Stanyhurst, qui voulait prouver que le pape est réellement l'antechrist. — Son fils, Guillaume STANYHURST, jésuite, né à Bruxelles en 1601, et mort dans cette ville, le 10 janvier 1663, s'est fait un nom par son zèle à ramener les hérétiques à la foi de l'Eglise, par sa charité à servir les malades, particulièrement les pestiférés, et par plusieurs livres ascétiques qu'il a publiés.

STAPHYLE (Frédéric), natif d'Osnabruk, fut professeur de langue grecque à Breslau, et de théologie à Kœnigsberg. Il se réunit à l'Eglise romaine en 1553, et fut fait conseiller de l'empereur et du duc de Bavière. Il mourut en bon catholique, à Ingolstadt le 5 mars 1564, après avoir publié quelques ouvrages excellents, entre autres: 1° *De dissidiis hæreticorum*, qui a été traduit par Stapleton et imprimé à Anvers, 1565, in-12; 2° *Apologia de germano Scripturæ sacræ intellectu*, etc. L'archevêque de Saltzbourg avait été chargé de lui remettre, de la part du pape, le bonnet doctoral de couleur rouge, envoyé de Rome, et de le déclarer docteur en théologie et en droit pontifical (V. les *Annales de l'université d'Ingolstadt*; tome 1er.)

STAPLETON (Thomas), controversite catholique anglais, d'une ancienne famille du comté de Sussex, naquit à Henfield en 1535, et fut chanoine de Chichester. Les cruautés inouïes que l'on exerçait contre les catholiques dans sa patrie l'obligèrent de se retirer en Flandre. il enseigna l'Ecriture sainte à Douay, et fut pourvu d'un canonicat. Dégoûté du monde, il se fit jésuite; mais sa faible santé l'obligea de quitter cet ordre. De retour à Douay, il obtint un canonicat en 1590, et succéda à Michel Baïus dans la chaire d'Ecriture sainte à Louvain. Philippe II le nomma au doyenné d'Hilverenbeeck. Ces emplois et ces bénéfices le mirent en état de faire de grandes largesses à ses compatriotes exilés pour cause de religion. Clément VII, qui prenait plaisir à entendre la lecture des ouvrages de Stapleton pendant ses repas, désira de l'avoir à Rome; mais ses infirmités habituelles et son âge déjà avancé ne lui permirent point de se rendre aux vœux du pape. Il mourut à Louvain le 3 octobre 1598. Stapleton, d'un caractère doux et aimable, avait la piété en partage; il possédait très bien les belles-lettres, était versé dans le grec et l'hébreu, la théologie et l'histoire. Les hérétiques, qu'il confondit dans ses écrits, ont rendu hommage à son savoir, et le cardinal du Perron le met à la tête de tous les controversistes. Il faut avouer cependant que Bellarmin le surpasse dans la science de l'Ecriture, dans la lecture des Pères et dans les connaissances historiques; et que du Perron les surpassa tous deux dans l'exactitude à discerner ce qui est de foi, d'avec ce qui n'est que d'opinion. Ses ouvrages ont été recueillis et imprimés à Paris en 1620 4 vol. in-fol.; les plus remarquables sont: 1° ses Ecrits polémiques; 2° les *Vies* de saint Thomas, apôtre, de saint Thomas de Cantorbéry, et de Thomas Morus, données sous le titre de *Tres Thomæ*, Douay, 1688, in-12. On trouve dans le même volume l'*Eloge funèbre* d'Arnold de Ganthois, abbé de Marchiennes. 3° *Apologie de Philippe II* contre les calomnies d'Elizabeth, reine d'Angleterre. On voit à la tête de cette collection sa *Vie*, écrite par Henri Hollandus, Anglais.

† STARCK (Jean-Auguste), docteur en philosophie et en théologie, prédicateur en chef de la cour de Hesse-Darmstadt, né à Schwerin le 29 octobre 1741, non moins distingué comme homme de lettres que comme savant théologien, fut appelé en 1770 à Kœnigsberg, pour y occu-

per une chaire de théologie et pour y prêcher à la cour. L'année suivante il se démit de ses places, et se retira à Mittau. En 1781, la cour de Darmstadt lui conféra l'office de premier prédicateur, et la première place dans le consistoire. Il n'accepta que la première de ces fonctions; et s'étant choisi un petit nombre d'amis, il s'en tint à eux, vécut parmi ses livres, et renonça au reste de la société, pour se livrer avec plus de liberté à ses travaux. Il mourut en mars 1816, à l'âge de 75 ans. Il a laissé de nombreux ouvrages sur la littérature et sur la religion. Ces derniers sont : 1° *Histoire du premier siècle de l'Eglise chrétienne*, Berlin, 1779, 3 vol.; 2° *Pensées et considérations franches sur le christianisme*, Berlin; 1780. 3° *Essai d'une histoire sur l'arianisme*, Berlin, 1783, 2 vol; 4° sur le *crypto-catholicisme*, contre les rédacteurs du Journal de Berlin, Francfort, 1785, 3 vol.; 5° *Histoire du baptême des anabaptistes*, Dessau, 1789; 6° *Le Triomphe de la philosophie dans le* XVIIIe *siècle*, Francfort, 1803, 3 vol.; 7° *Le Banquet de Théodule*, ou *Entretiens philosophiques sur la réunion des différentes communions chrétiennes*, 1 gros vol. in-8°, Paris, 1818, qu'on dirait avoir été composé tout exprès pour faire l'apologie de la religion catholique. Les deux derniers ouvrages ont attiré à Starck beaucoup d'ennemis, les uns parmi les partisans de la philosophie moderne, dont il signale les dangers; les autres parmi les protestants, qu'il montre, en général, très médiocrement attachés aux dogmes de la réformation, et livrés à un *indifférentisme* qui ne laisse plus parmi eux que l'écorce de l'ancienne religion protestante, et la réduit au pur déisme. Il y a sur cet ouvrage un article très intéressant dans l'Ami de la religion, tome 16, page 65. Nous savons que le rédacteur n'a pas tout dit, et qu'il y a dans la vie de M. de Starck une particularité qu'on n'a pas encore rendue publique.

STAREMBERG. *Voyez* STAHREMBERG.

STAREVOLSKI (Simon), géographe et littérateur polonais du XVIIe siècle, rendit deux hommages littéraires à sa patrie. 1° Il en composa une Description géographique en latin, sous le titre de *Polonia*. Conringius, après l'avoir ornée de cartes et d'un bonne préface, l'augmenta et la corrigea; et, malgré cela, elle ne passe pas pour trop exacte. 2° Les *Éloges et les vies*, en latin, *de cent écrivains illustres de Pologne*, in-4°, recueil où l'amour de la gloire de ses compatriotes domine plus qu'une saine critique.

STATIO ou plutôt Estaço, (Achille), Portugais, né à Vidigueira en 1524, d'une famille illustre, voyagea en Espagne, en France et dans les Pays-Bas. Il s'arrêta à Rome, où le cardinal Caraffe le fit son bibliothécaire. Il mourut dans cette ville en 1581. Nous avons de lui : 1° des *Remarques* sur les endroits difficiles des anciens auteurs, 1604, in-8°; 2° Des *Oraisons*; 3° des *Épîtres*; 4° une *Traduction* latine de divers Traités de saint Chrysostôme, de saint Grégoire de Nysse et de saint Athanase.

STATIRA, fille de Darius Codoman, fut prise avec sa mère par Alexandre le Grand, après la bataille d'Issus, l'an 332 avant Jésus-Christ. Ce prince, qui l'a-

vait refusée, lorsque Darius la lui offrit pour gage de la paix, l'épousa lorsqu'elle fut son esclave. Les noces furent célébrées après qu'Alexandre fut de retour des Indes; et ce fut comme une espèce de triomphe. Il y eut à cette fête 9000 personnes, à chacune desquelles ce conquérant donna une bouteille d'or pour sacrifier aux dieux. Statira n'eut point d'enfants; Roxane lui ôta la vie après la mort d'Alexandre, l'an 323 avant Jésus-Christ. La femme de Darius s'appelait aussi STATIRA. Elle était enceinte lorsqu'elle fut faite prisonnière. Ses malheurs lui ayant occasioné une fausse couche, elle mourut quelque temps après, et fut enterrée magnifiquement par les soins d'Alexandre, qui l'avait traitée avec beaucoup de respect.

STATIUS. *Voyez* STACE.

STATOR (Pierre), né à Thionville, embrassa le calvinisme, puis le socinianisme à Genève, d'où il se retira en Pologne, de peur d'essuyer le même sort que Michel Servet; il écrivit ensuite contre la divinité du Saint-Esprit, puis redevint calviniste, parce que ses intérêts le demandaient, et mourut vers 1568. Il a eu beaucoup de part à la *Bible polonaise*, 1563, in-fol., à l'usage des unitaires de Pologne, et a fait quelques écrits polémiques. — Son fils Pierre, appelé *Stoinski*, fut nommé ministre socinien à Rakovie, où il mourut en 1605, après avoir publié plusieurs ouvrages en faveur de son parti.

STAUPITZ (Jean), *Staupitius*, vicaire-général de l'ordre des augustins, né en Misnie d'une famille noble, fut le premier doyen de la faculté de théologie en l'université de Wittemberg. Staupitz y appela d'Erfurt, en 1508, le fameux Luther, pour y être professeur en théologie; mais lorsque cet hérésiarque répandit ses erreurs, Staupitz se retira à Salzbourg, où il fut abbé de Saint-Pierre, et où il termina sa vie, en 1527. On a de lui, en allemand: 1° un *Traité de l'amour de Dieu;* 2° un autre *de la foi chrétienne*, traduit en latin, Cologne, 1624, in-8°; 3° un traité de l'*Imitation de la mort de Jésus-Christ.*

STAURACE, fils de Nicéphore Ier, empereur d'Orient, avait tous les vices de son père, et une figure qui annonçait ces vices: il était hideux. Il fut associé à l'empire, en décembre 803. S'étant trouvé à la bataille que son père perdit contre les Bulgares, en 811, il y fut dangereusement blessé. Dès qu'il fut guéri, il se rendit à Constantinople pour prendre possession du trône impérial; mais le peuple de cette ville l'avait donné à Michel Rhangabe, son beau-frère. Contraint de lui céder le sceptre, il se retira dans un monastère, où il mourut au commencement de l'année 812. La cruauté et la tyrannie de Nicéphore ne contribuèrent pas peu à faire perdre l'empire à son fils.

STÉEG, ou VERSTÉEG (Godefroi), médecin du XVIe siècle, né à Amersford, fut député pendant le siége de cette ville, en 1579, vers le prince d'Orange, de qui il obtint, le 8 mars, des promesses qui furent violées dès le même jour. Il était médecin de l'évêque de Wurtzbourg, en 1595, et le fut depuis de l'empereur Rodolphe II. On a de lui: 1° un *Traité des eaux minérales*, où il s'agit principalement de la fontaine de Kinsingen, dans l'é

vêché de Wurtzbourg; 2° un *Traité de la peste*; 3° *Art médicinal*, Francfort, 1606, in-folio. Tous ces ouvrages sont en latin.

STÉELE (Richard), né en 1671, à Dublin en Irlande, de parents anglais, passa de bonne heure à Londres pour y faire ses études, et eut pour condisciple le célèbre Addisson, avec qui il contracta une amitié qui dura autant que leur vie. Ayant dédié au lord Cutts son *Héros chrétien*, cette attention lui valut le grade de capitaine dans un régiment de fusiliers. Il quitta la carrière des armes, pour s'adonner entièrement à la littérature. Il eut beaucoup de part aux écrits périodiques d'Addisson. Ils donnèrent ensemble le *Spectateur*, Londres, 1733, 8 vol. in-12; traduit en français, 9 vol. in-12, ou 3 in-4°; puis *le Mentor*, Londres, 1734, 2 vol. in-12. Stéele étant devenu paralytique, se retira dans une de ses terres près de Carmarthen, où il mourut en 1729. C'était un philosophe chrétien, qui ne faisait pas cas des talents, s'ils n'étaient appuyés sur la vertu. [On a de lui un grand nombre d'*Écrits politiques*, trois *Comédies*, la *Bibliothèque des dames*, traduite en français, en 2 vol. in-12; le *Tatler*, (*le Babillard*), 1733, 4 vol. in-12, Londres, *l'Anglais*, écrits périodiques; *Histoire ecclésiastique de Rome*, *pendant les dernières années*, 1715, 4 vol. in-8°.]

STÉENWICK (Henri de), peintre, né à Stéenwick, en Flandre, vers l'an 1550, mourut en 1603. Il avait une parfaite intelligence du clair-obscur, et aimait à représenter des nuits et des lieux dont l'obscurité était interrompue par des feux; on ne peut rien voir de mieux entendu que ses effets de lumière.

† STEFANUCCI (Horace), savant jésuite italien, était né à Anagni, le 10 octobre 1706; il entra dans la compagnie de Jésus, à Rome, le 11 octobre 1725, et l'illustra par de grands talents, de la piété et toutes les vertus de son état. Il avait étudié à fond le droit canonique. Il le professa avec le plus grand succès dans le collége germanique, depuis l'an 1748 jusqu'à l'an 1773, c'est-à-dire pendant vingt-cinq ans. Il eut et mérita l'estime d'illustres personnages, tels que le cardinal Jean-François Albani, et le cardinal duc d'Yorck. Tous deux le prirent pour leur confesseur et pour leur théologien. Le dernier le chargea de la rédaction des actes du synode qu'il avait tenu à Frascati, dont il était évêque. A la suppression des jésuites, le père Stefanucci partagea le sort du père Ricci, son général, et fut, ainsi que quelques autres de ses confrères, arrêté et enfermé au château Saint-Ange; ce qu'il dut en partie à son attachement pour sa compagnie, et pour celui qui en était le chef. Il mourut dans cette forteresse, le 3 février 1775, pendant la vacance du siége pontifical. Le conclave assemblé lui fit faire d'honorables funérailles, dans l'église de Ste-Marie *in Traspontina*, où il fut inhumé. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons les suivants: 1° *La vita di santa Febronia, vergine e martire, tradotta dal greco in francese, coll' aggiunta d'alcune annotazioni, dal P. Gian Francesco Baltus, della compagnia di Gesù, e dal francese tradotta in italiano da un altro religioso* (le P. Stefanucci), *della medesima compagnia*, Rome,

1752; 2° *In titulum* XLI, *libri* III, *decretalium de celebratione missarum et divinis officiis dissertatio canonica*, Rome, 1755; livre où se trouvent réunis l'ordre, l'érudition, le jugement et une docte et sage critique; 3° *Synodus Tusculana, celebrata anno* 1763, *cum appendice*, Rome, 1764, 2 vol. gr. in-4°. C'est le synode de Frascati dont il est parlé plus haut. On peut regarder cet ouvrage comme un abrégé de théologie morale, dogmatique et canonique, enrichi de tout ce qui peut le mieux contribuer à l'instruction des ecclésiastiques; 4° *De appellationibus ad sedem apostolicam dissertatio*, Rome, 1768, Il a laissé *inédites* plusieurs autres *dissertations*, parmi lesquelles il s'en trouve une intitulée *De electione simoniaca*, qu'on présume avoir occasioné son arrestation, quoique cet écrit eût été composé dès 1760, et par ordre du cardinal duc d'Yorck.

STEINBOCK (Magnus), feld-maréchal de Suède, né à Stockholm, le 12 mai 1664, fit ses premières armes en Hollande, d'où il fut envoyé sur le Rhin avec les troupes auxiliaires de Suède. Sa réputation le fit rechercher de plusieurs princes d'Allemagne, mais inutilement. Il se signala dans les guerres de Charles XII. Il contribua beaucoup à la victoire de Narva, et à celles qui furent remportées en Pologne. Après le départ de son maître pour la Turquie, Steinbock réprima les troubles et les dissensions ordinaires dans un royaume dont le monarque est absent. Les Danois profitèrent de cette absence pour attaquer la Suède avec des troupes nombreuses et exercées. Steinbock, à la tête de 13,000 soldats, très peu aguerris et rassemblés à la hâte, les battit complétement à Gadebusch, le 12 décembre 1712; mais il flétrit sa victoire en faisant brûler, l'année suivante, la ville d'Altona. Il ne tarda pas à être puni de cette cruauté, car, s'étant enfermé dans Touningen, il fut forcé, faute de vivres, de se rendre prisonnier par capitulation, le 7 février 1714, avec toute l'armée suédoise qu'il commandait. Il mourut en 1717, à Fréderichshaven, où il était prisonnier de guerre. Ses *Mémoires* ont été imprimés en 4 vol. in-4°, 1765.

STEINGEL (Charles), bénédictin allemand du XVII° siècle, s'est fait connaître par une *Histoire de son ordre en Allemagne*, 1619 et 1638, 2 vol. in-fol., et par quelques ouvrages de piété. Parmi ces derniers, on distingue la *Vie de saint Joseph*, 1616, Munich, in-8°. Ce petit ouvrage est assez recherché pour les singularités qu'il renferme, et pour les jolies figures dont il est orné.

STELLA (Jean), est connu par les *Vies* des souverains pontifes, qu'il a données au public. Cet ouvrage, digne de grands éloges, fut imprimé à Bâle par Michel Furter, l'an 1507. Il commence à saint Pierre et finit au commencement du règne de Jules II.

STELLA ou plutôt ESTELA (Didace), Espagnol, de l'ordre de Saint-François, se distingua dans la chaire, fut confesseur du cardinal Granvelle, et enseigna la théologie à Madrid. Il mourut vers l'an 1581. On a de lui : *De modo concionandi*; 2° un *Commentaire* sur saint Luc, et sur le psaume CXXXVI; 3° *De vanitate et contemptu mundi*, etc.

STELLA (Jacques), né à Lyon en 1596, d'un peintre, qui le laissa orphelin à l'âge de 9 ans,

hérita de son goût et de ses talents. A 20 ans, il entreprit le voyage d'Italie. Le grand-duc Côme de Médicis l'arrêta à Florence, et, charmé de son mérite, l'employa dans les fêtes occasionnées par le mariage de Ferdinand II, son fils. Après un séjour de sept ans à Florence, il se rendit à Rome, où il se lia d'amitié avec le Poussin, qui l'aida de ses conseils. Stella fit une étude sérieuse d'après les grands maîtres et les figures antiques. On voulut lui donner à Milan la direction de l'académie de peinture, qu'il refusa. Le roi d'Espagne le demandait; l'amour de la patrie l'attira à Paris, où le roi le nomma son premier peintre, lui accorda une pension, avec un logement aux galeries du Louvre, et le fit chevalier de Saint-Michel. Cet artiste a également réussi à traiter les grands et les petits sujets. Il avait un génie heureux et facile; son goût le portait à un style enjoué. Il a parfaitement rendu des jeux d'enfants, des pastorales. Son coloris est cru et donne trop dans le rouge. Il mourut à Paris en 1657, à l'âge de 61 ans. — Son neveu, Antoine STELLA, né aussi à Lyon, imita beaucoup son oncle. Il mourut en 1682, dans un âge avancé.

STELLA (Jules-César), poète latin du XVIe siècle, natif de Rome, composa, à l'âge de 20 ans, les deux premiers livres d'un poème intitulé *la Colombéide*, ou *les Expéditions de Christophe-Colomb dans le Nouveau-Monde*, Londres, 1585, in-4°. Ce poème fut admiré de Muret, plus pour la latinité et les vers que pour la distribution et le plan de l'ouvrage. Madame du Bocage en a profité dans sa *Colombiade*, Paris, 1756.

STELLART (Prosper), né à Tournay vers 1586, se fit augustin, fut prieur, visiteur de la province belgique, fit un voyage en France et en Espagne, se rendit à Rome pour les affaires de son ordre, et mourut à Gaëte, dans le royaume de Naples, le 10 août 1626. Il avait de la littérature, mais peu de critique. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De coronis et tonsuris paganorum, judæorum, christianorum*, etc., Douai, 1625. Il y a beaucoup de savoir, mais souvent étranger à son sujet; 2° *Rutilii Benzonii Romani dissertationes et commentaria in* Magnificat, etc., Douay, 1625, in-fol.; 3° *Fundamina et regulæ omnium ordinum monasticorum et militarium*, Douay, 1626, in-4°; 4° *Annales monastici*, Douay, 1627, in-4°. Il ne va que jusqu'à l'an 600. Il y a beaucoup de faits apocryphes.

STENGELIUS (George), jésuite d'Augsbourg, docteur et professeur en théologie, recteur du collége de Dillingen, mort à Ingolstadt l'an 1651, à 66 ans, a publié plusieurs ouvrages, entre autres : 1° les *Vies des saints Willibald, Wunibad et Walburg*, honorés à Aichstaedt, d'après un vieux manuscrit; 2° *Judex et dux hereticorum hujus temporis*; des *ouvrages polémiques*, entre lesquels il y en a plusieurs contre Jacques Reihing (*voy.* ce nom). — Il ne faut pas le confondre avec Laurent STENGELIUS, dont on a un *Traité sur les monstres*, assez bien écrit en latin, où il y a des choses curieuses, des vues sages et chrétiennes, mais pas toujours assez de discernement et de critique.

STÉNOCRATE. *Voyez* DINOCRATE.

STÉNON II, administrateur

du royaume de Suède, succéda en 1513 à son père, chargé de la même fonction. Il observa d'abord les lois de l'état; mais, écoutant ensuite l'ambition, il voulut régner en monarque absolu. La Suède se divisa en plusieurs factions, qui se réunirent toutes pour appeler les Danois à leur secours. Christiern II, roi de Danemarck, leva une puissante armée, et assiégea Stockholm, capitale du pays. Sténon partit aussitôt, et fit lever le siége. Après quelques combats, les deux princes finirent la guerre; quelque temps après, Christiern repassa en Suède avec une armée considérable, composée de toutes sortes de nations. Sténon s'avança pour le combattre; mais un de ses confidents l'ayant trahi, il fut obligé de se retirer à la hâte, après avoir reçu dans le combat une blessure dont il mourut trois jours après, l'an 1519. Après sa mort, Christiern se rendit maître de la Suède.

STÉNON (Nicolas), né à Copenhague en 1638, d'un père luthérien, qui était orfèvre de Christiern IV, roi de Danemarck, étudia la médecine sous le savant Bartholin, qui le regarda comme un de ses meilleurs élèves. Pour se perfectionner, il voyagea en Allemagne, en France, en Hollande, et en Italie. Ferdinand II, grand-duc de Toscane, instruit de son mérite, le fit son médecin, et lui donna une pension. Sténon, qui avait été ébranlé à Paris par l'éloquence victorieuse du grand Bossuet, abjura l'hérésie luthérienne en 1669. Le roi Christiern V crut le fixer dans ses états en le nommant professeur d'anatomie à Copenhague, avec la liberté de faire les exercices de la religion catholique. Mais son changement lui ayant attiré des désagréments dans sa patrie, il retourna à Florence, et continua l'éducation du jeune prince, fils de Côme III, dont il avait été chargé. En 1677, il embrassa l'état ecclésiastique. Innocent XII le sacra évêque de Titiopolis en Grèce. Jean-Frédéric, duc d'Hanovre, prince de Brunswick, ayant abjuré le luthéranisme, appela auprès de lui Sténon, auquel le pape donna le titre de vicaire apostolique dans tout le Nord. Le savant médecin était devenu un zélé missionnaire. Munster, l'électorat d'Hanovre, le duché de Mecklenbourg furent le théâtre de son zèle et de ses succès. Ce prélat mourut à Schwerin en 1686, à 48 ans. Son corps fut transporté à Florence, où on l'enterra dans le tombeau des grands-ducs. Sténon a enrichi l'anatomie de plusieurs découvertes importantes, consignées dans *Observationes anatomicæ, quibus varia oris, oculorum et narium vasa describuntur, novique salivæ, lacrymarum et muci fontes deteguntur*, Leyde, 1680, in-12. On a encore de lui : 1° *Elementorum myologiæ specimen*, Florence, 1667; 2° *Discours sur l'anatomie du cerveau*, Paris, 1669; et en latin, à Leyde, 1671, in-12. On le trouve aussi dans l'*Exposition anatomique* de Winslow, son petit-neveu, tome 4, page 204.

STENTOR, un des Grecs qui allèrent au siége de Troie, avait, selon Homère, la voix si forte, qu'il faisait seul autant de bruit que 50 hommes qui auraient crié tous ensemble. C'est d'où vient la façon de parler : *Il crie comme un Stentor; il a une voix de Stentor*.

STERK. *Voyez* FORTIUS.

STERNE (Laurent), curé et prédicateur anglais, né à Clomwel en Irlande, l'an 1713, mort en 1768, eut l'esprit bouffon et frondeur de Rabelais. Il excitait le rire, non-seulement par ses plaisanteries, mais par une figure singulière, et une façon de s'habiller plus singulière encore que sa figure. Malgré le revenu de ses bénéfices et le produit de ses ouvrages, dont la seconde édition lui valut 24,000 livres, il mourut très pauvre. Son goût pour la dépense était extrême, et sa succession ne produisit à sa femme et à sa fille que des dettes. Deux de ses ouvrages ont été traduits en français. Le premier est intitulé *Voyage sentimental*, in-12, plein d'esprit et de frivolités; et le second, *la Vie et les opinions de Tristam Shandy*, 4 volume in-12. C'est une bouffonnerie continuelle, dans le goût de Scarron. Ces deux ouvrages ont été traduits en français, d'abord par Pierre Fresnais, et plus récemment par Paulin Crassous. [Sterne était très avide de célébrité et d'argent. Il fit un accord avec Crébillon fils de critiquer réciproquement leurs ouvrages, et de publier leurs *Lettres* polémiques et critiques sous le titre de *Sterne contre Crébillon et Crébillon contre Sterne*, moyen sûr, disait-il, d'augmenter sa renommée et de grossir sa bourse. Il voyagea dans presque toute l'Europe. « Sterne peint » l'homme en n'ayant l'air que » d'amuser ses lecteurs, de se » jouer d'eux et de lui même.... » Moraliste d'autant plus per- » suasif, qu'il raconte et n'en- » seigne pas; satirique d'autant » plus malin que c'est en agitant » les grelots de la folie, qu'il dé- » coche les traits les plus acérés. » Narrateur d'autant plus pathéti- » que qu'il met plus de simplicité » dans les paroles. ... Bouffon » d'autant plus divertissant qu'il » l'est sans le vouloir. ... Auteur » d'autant plus aimable qu'il » cause toujours et ne compose » jamais; tel est Sterne qui n'a ja- » mais eu de modèle, et ne doit » point en servir, parce que le » genre dans lequel il a excellé » est à la fois réprouvé par la » raison et par le goût.]

STÉSICHORE, poète grec d'Himère, ville de Sicile, né vers 556 avant J.-C., fut, dit-on, ainsi surnommé, parce qu'il arrêta et fixa la manière de la danse au son des instruments ou du chœur sur le théâtre. Il se distingua dans la poésie lyrique, chanta, au rapport de Quintilien, les exploits des héros, et soutint la noblesse et l'élévation du poème épique. Horace le loue d'avoir eu un style plein et majestueux : *Stesichori graves camenæ*. Il est l'inventeur de l'apologue ingénieux, *l'Homme et le Cheval*, qu'Horace, Phèdre et La Fontaine ont si bien versifié. Il le composa pour détourner ses compatriotes de l'alliance avec Phalaris, et il réussit. On lui attribue l'invention de l'*épithalame* ou *chant nuptial*. Ses ouvrages ne sont venus à nous que par fragments.

STÉSICRATE. *Voyez* DINOCRATE.

STEUCUS (Augustin), surnommé EUGUBINUS, parce qu'il était natif de Eugubo, dans le duché d'Urbin. Il se fit chanoine régulier de la congrégation du Sauveur, vers l'an 1540, devint garde de la bibliothèque apostolique, et évêque du Ghisaimo en Candie. On a de lui des *Notes*

sur le Pentateuque, des *Commentaires* sur 47 psaumes, et d'autres ouvrages imprimés à Paris en 1577, et à Venise, 1591, en 3 vol. in-folio.

STEVART (Pierre), natif de Liége, enseigna la théologie à Ingolstadt, et y fut fait curé; emploi qu'il remplit très longtemps avec beaucoup de zèle. Il devint ensuite chanoine de l'église de Liége, et grand-vicaire. Foppens, dans la *Bibliotheca belgica*, et les lexicographes, se trompent sur l'année de la mort et sur l'âge de Stevart. Il est prouvé par le monument sépulcral qui est dans l'église de Sainte-Walburge (couvent de religieuses et paroisse en même temps, dont il est le fondateur), qu'il est mort le 27 avril 1624, à 77 ans. On a de lui : 1° des *Commentaires* sur plusieurs Epîtres de saint Paul; 2° une *Apologie des jésuites*, contre Lyserus, Ingolstadt, 1595; 3° une *Édition* des quatre livres de Manuel Calecas, contre les erreurs des Grecs, avec des notes, 1608, in-4°, et dans la Bibliothèque des pères; 4° Recueil de dix-sept auteurs tant grecs que latins, qui fait le 7e tome des *Antiquæ lectiones* de Canisius. Ce recueil avait été publié à Ingolstadt en 1516, in-4°; 5° *Manière de louer Dieu par les psaumes;* 6° *Commentaire* sur la *Vie* de sainte Walburge, 1616, in-4°.

STEVIN (Simon), mathématicien de Bruges, mort en 1635, fut maître de mathématiques du prince Maurice de Nassau, et intendant des digues de Hollande. On dit qu'il fut l'inventeur des *chariots à voiles*, dont on s'est quelquefois servi en Hollande. On a de lui : 1° un *Traité de statique*, Leyde, 1586, in-4°, en flamand. A la tête de cet ouvrage il y a un discours sur la langue flamande. L'auteur soutient que les langues allemande, française, etc., dérivent du flamand, qui est, selon lui, la langue celtique, et dès lors la plus ancienne des langues. Il est certain qu'elle contient des mots qui paraissent avoir passé de là dans les idiomes qu'on regarde comme étant de la plus haute antiquité, tels que le grec, le latin, et même l'égyptien. L'on n'en doit pas conclure néanmoins avec Goropius, que ça été la langue de nos premiers parents. Stevin était un homme très instruit et d'un bon jugement : sa *Statique* est très estimée. 2° des *Problèmes géométriques*, 1585, in-4°; 3° *Méthode de fortifier les places*, 1594, in-4°; 4° un traité des ports de mer, traduit en latin par Grotius, sous le titre : *De portuum investigandorum ratione*, 1599, et un grand nombre d'autres ouvrages en flamand, qui ont été traduits en latin par Willebrod et imprimés à Amsterdam, 1608, in-fol. On a donné une édition des ouvrages de Stevin en flamand, Leyde, 1605, 2 vol. in-fol. On y trouve plusieurs idées utiles.

STEYAERT (Martin), célèbre docteur de Louvain, et un des plus savants théologiens du XVIIe siècle, né le 16 avril 1647, à Somerghem, dans le diocèse de Gand, fut député à Rome par sa faculté en 1675, avec François Viane et Christian Lupius. Il s'y acquit l'estime d'Innocent XI et des cardinaux, et fit condamner 65 propositions d'une morale relâchée. De retour à Louvain en 1682, il y rendit compte de sa mission dans un discours public. Son amour pour le travail et ses autres qualités lui

procurèrent diverses places. Il fut recteur de l'université de Louvain, président du collége de Baïus, puis du grand collége, censeur des livres, chanoine et doyen de Saint-Pierre de Louvain, professeur royal en théologie, vicaire apostolique de Bois-le-Duc, official de Louvain, et conservateur des priviléges de l'université. Il mourut le 17 avril 1701. Ce savant ne possédait pas seulement la théologie, mais il était versé dans les belles-lettres, les langues, l'histoire, etc. Il avait une mémoire prodigieuse. Toute sa bibliothèque consistait en une Bible, la Somme de saint Thomas, les Commentaires de Sylvius et de Wiggers, et le Bréviaire romain; cependant, dans ses harangues, ses écrits, il répandait tant d'érudition, qu'on aurait dit qu'il avait sous les yeux les monumens de toutes les sciences. Il fut toujours l'ennemi déclaré des novateurs, et montra constamment le plus grand respect et la plus grande soumission pour les décisions du saint-siége. S'il se déclara contre la morale relâchée, il ne montra pas moins de zèle contre ceux qui imposent, comme les pharisiens, des *charges insupportables* aux fidèles, *et évitent de les toucher du bout des doigts.* Il n'épargna pas les Arnauld, les Quesnel, etc., qui tâchèrent en vain de le perdre de réputation : *A quibus*, dit Foppens, *indecoro pulvere sordidis* (*pro more omnium veterum hœreticorum*) *convitiorum, calumniarum, aliorumque hujusmodi atræbilis sputamentorum plaustris obrutus fuit.* Sa charité pour les pauvres était admirable; il leur distribuait tous les ans les revenus de ses emplois, et par son testament il leur légua le peu qui lui restait. Ses Œuvres ont été recueillies en 6 vol. in-8°, Louvain, 1703. On y distingue : 1° *Annotationes in propositiones damnatas*; 2° *Positiones de pontifice ejusque authoritate contra obtrectatorem Gallum*; 3° *Polemica varia, orationes, epistolœ*; 4° *Theses sabbatinœ*; 5° *D. Prosperi carmen.* De ingratis *notis illustratum*; 6° *Theologiæ practicæ aphorismi.* Cet ouvrage, qui est le plus considérable de ceux de Steyaert, est écrit d'un style énergique et original, et renferme la substance de toute la théologie pratique. Dans ses ouvrages polémiques, il réfute plusieurs écrits que les jansénistes lui adressèrent; mais ces écrits se multiplièrent tellement, qu'il ne put suffire. *Non mihi*, dit-il, *si centum linguæ sint oraque centum, non si ducentæ manus, sufficiam hodie ad respondendum legioni hominum solita charitate sua undique in me insurgentium : quanto minus sufficiam tantis nunc distentus occupationibus aliis, et in valetudine non admodum firma?* Ces raisons l'empêchèrent de répondre dans les formes aux *Difficultés proposées à M. Steyaert.* Il se contenta d'y opposer : *Epistola commissariorum in causa celebri Montensi de sedandis Ecclesiæ belgicœ turbis*, etc., qui se trouve dans la collection de ses œuvres. Un autre genre de réponse à ces *Difficultés*, est le décret de Rome, du 3 mars 1705, qui les condamne.

STICKER (Urbain de), jésuite, né à Dunkerque en 1717, travaillait aux *Acta sanctorum*, et faisait espérer qu'il enrichirait cette collection, lorsque la

mort l'enleva à la fleur de son âge, le 25 octobre 1753.

†STICOTTI (Antoine), fils de Fabio Sticotti, acteur de la comédie italienne, suivit l'état de son père, et cultiva la littérature avec assez de succès. Sticotti a donné plusieurs pièces à son théâtre, comme *Roland*, *Amadis*, parodies; les *Fêtes sincères*, avec l'*Impromptu des acteurs;* les *Ennemis de Thalie*, etc. On lui doit aussi un *Dictionnaire des vertus et des vices*, Paris, 1769, 2 vol. in-8°, où l'on trouve quelques traits d'une bonne morale. Il est mort vers l'an 1776.

STIFELS (Michel), ministre protestant et mathématicien, natif d'Estingen, mort en 1567 à Iéna, âgé de 58 ans, est moins connu par son *Arithmétique* que par sa fureur de faire le prophète. Il prédit que la fin du monde arriverait en 1553, mais il vécut assez pour être témoin lui-même de la vanité de sa prédiction.

STIGLIANI (Thomas), poète italien et chevalier de Malte, natif de Matera dans la Basilicate, mort sous Urbain VIII, est auteur de divers ouvrages en vers et en prose. Les premiers sont très médiocres. Ceux qu'on estime le plus parmi les seconds, sont : 1° des *Lettres*, Rome, 1651, in-12; 2° *Arte del verso italiano*, Rome, 1658, in-8°. C'est une poétique qui eut du succès. 3° *Le Chansonnier*, Venise, 1601 et 1605; 4° *Le Nouveau-Monde*, poème, Rome, 1628.

STILICON, (Flavius Stilico ou Stilicho) Vandale, général de l'empereur Théodose le Grand, et ministre tout-puissant sous le faible Honorius, épousa Serène, nièce de Théodose et fille de son frère. Quelque temps après, Théodose ayant déclaré ses fils empereurs, Arcadius d'Orient, et Honorius d'Occident, donna Rufin pour tuteur au premier, et Stilicon au second. [Stilicon avait beaucoup de partisans, dont une partie l'avaient été de son père, qui avait commandé les troupes auxiliaires des Germains, sous l'empereur Valens. Stilicon était aussi bon négociateur que général habile.] Tout prospéra d'abord entre ses mains. Vers l'an 402, il défit les Goths dans la Ligurie. Alaric, qui ravageait depuis long-temps la Thrace, la Grèce et les provinces de l'Illyrie, sans trouver aucune résistance, fut contraint de fuir; mais Stilicon priva l'empire du fruit de sa victoire. Dans la crainte que son crédit ne diminuât après la paix, il fit un traité secret avec Alaric, et le laissa échapper. Ce ne fut pas son seul crime : il forma le dessein de détrôner Honorius, et de faire proclamer empereur son fils Eucher. Il envoya secrètement solliciter les Vandales, les Suèves, les Alains, de prendre les armes, et leur promit de seconder leurs efforts. L'empereur Honorius ouvrit enfin les yeux, et fut secouru par les troupes. Les soldats, instruits des intrigues secrètes que Stilicon avait entretenues avec les barbares, pour mettre son fils sur le trône, entrèrent en fureur contre lui, massacrèrent tous ses amis, et le cherchèrent pour l'immoler à leur vengeance. A cette nouvelle, Stilicon se sauva à Ravenne; mais Honorius l'ayant poursuivi, lui fit trancher la tête l'an 408. Son fils Eucher et Serène sa femme furent étranglés quelque temps après. Voltaire a

prétendu qu'il était innocent. Stilicon réprima, dit-on, l'idolâtrie qui avait relevé la tête sous l'usurpateur Eugène; mais il flotta toute la vie entre deux cultes, le paganisme et le christianisme. Il est certain qu'il fit élever son fils Eucherius dans les maximes du premier. [Nous avons une *tragédie* qui porte le nom de ce général.]

STILLINGFLEET (Edouard), théologien anglais, naquit en 1639, à Cranburn, dans le comté de Dorset. L'évêque de Londres le fit curé de la paroisse de Saint-André, et peu après le roi Charles II le choisit pour un de ses aumôniers. Son mérite le fit élever à l'évêché de Worchester, et le roi Guillaume III le chargea de revoir la liturgie anglicane. Ses ouvrages ont été imprimés en 6 vol. in-fol. On estime surtout ses *Origines britannicœ*; ses *Ecrits* contre Locke, qui avait avancé qu'on ne pouvait prouver l'immortalité de l'ame que par l'Ecriture. On a une traduction française du traité intitulé : *Si un protestant, laissant la religion protestante pour embrasser celle de Rome, peut se sauver dans la communion romaine?* dans lequel il soutient l'affirmative, comme les autres docteurs protestants, consultés par Henri IV, par Elizabeth de Wolfenbuttel, etc. Ce théologien mourut en 1699, dans la 64e année de son âge.

STILPON, philosophe de Mégare, vers l'an 306 avant J.-C., s'insinuait si adroitement dans l'esprit de ses élèves, que les jeunes philosophes quittaient leurs maîtres pour le venir entendre. On dit que, reprochant un jour à la courtisane Glycère qu'elle corrompait la jeunesse : *Qu'importe*, lui répondit-elle, *par qui elle soit corrompue, ou par une courtisane, ou par un sophoniste ?* faisant allusion, non-seulement aux parallogismes et aux erreurs des philosophes, mais encore à un vice monstrueux que saint Paul (*Rom.* 1.) leur reproche à tous en général, et que divers historiens nous apprennent de chacun d'eux en particulier. La vanité faisait aussi une bonne partie de la philosophie de Stilpon. Démétrius Poliorcète, roi de Macédoine, ayant pris Mégare, lui demanda s'il n'avait rien perdu dans la prise de la ville? *Non*, répondit Stilpon, *car la guerre ne saurait piller la vertu, le savoir, ni l'éloquence.* On dit que Stilpon avait des sentiments fort équivoques sur la Divinité; d'autres prétendent qu'il ne se déclara que contre les idoles. Il eut en effet une affaire assez mauvaise à Athènes, où il avait dit que la statue de Minerve n'était pas un dieu; mais il s'excusa, en disant *que ce n'était pas un dieu, mais une déesse :* justification bien digne de ces hommes lâches qui, comme s'exprime saint Paul, *tenaient la vérité captive*, et qui, ayant assez de lumières pour connaître le vrai Dieu, n'osaient point renier, au moins d'une manière ferme et persévérante, des divinités factices et ridicules. Du reste, cette réponse de Stilpon prouve, contre Voltaire et quelques critiques superficiels, que les païens regardaient les statues comme des divinités; sans quoi le philosophe se fût tiré d'affaire d'une manière bien plus simple.

STILTING (Jean), né à Wikte-Duurstede, petite ville de la seigneurie d'Utrecht, le 24 février 1673, se fit jésuite en 1722, mérita par son érudition d'être mis

au nombre des hagiographes d'Anvers, et enrichit d'un grand nombre de *Dissertations* savantes la célèbre collection des *Acta sanctorum*. On distingue surtout son *Apologie de saint Jérôme*. Il mourut en 1762.

STIMMER (Tobie), peintre et graveur du XVI[e] siècle, était de Schaffhouse, ville de Suisse. Il peignit à fresque les façades de plusieurs maisons dans sa patrie et à Francfort. On a de lui un grand nombre d'estampes sur bois. Le célèbre Rubens faisait grand cas d'une suite de figures, dont les sujets sont tirés de la Bible; on y remarque beaucoup de feu et d'invention. Elles furent publiées en 1586.

STOBÉE (Jean), auteur grec de la fin du IV[e] et du commencement du V[e] siècle, avait écrit divers ouvrages, dont Photius fait mention dans sa *Bibliothèque*. Nous n'avons de lui que ses *Collectanea sententiarum;* encore cet ouvrage n'est-il pas entier, et, parmi les fragments que nous en avons, il se trouve bien des choses ajoutées par ceux qui sont venus après lui. On trouve dans cette collection plusieurs morceaux précieux des anciens poètes et philosophes : mais il en est aussi beaucoup de supposés et de faussement attribués. Stobée a encore fait *Physica*, ou Recueils sur des matières de physique, qui n'ont pas été imprimés. Ils se trouvaient en 1555 en Italie, chez le cardinal *Rodolfo di Vincenza*. Il était marié, et avait un fils nommé *Euthymius*.

STOCK (Saint Simon), général de l'ordre des carmes, était du pays de Kent en Angleterre, et mourut à Bordeaux en 1265, après avoir composé des *Hymnes* et publié de sages réglements pour son ordre. Ses confrères ont prétendu que, dans une vision, la sainte Vierge lui donna le scapulaire, comme une marque de sa protection spéciale envers tous ceux qui le portaient. Launoyé publia une Dissertation en 1653, pour montrer que la vision de Simon Stock est une fable. Il se fonde principalement sur le silence des auteurs qui, selon lui, devaient naturellement en parler; mais il a été réfuté par Benoît XIV (*De Canonis*, tom. 4, part. 2, cap. 9, page 74) et par le P. Côme de Villiers (*Biblioth. carmel.*, tom. 2, pag. 753), qui tous deux citent des témoignages des plus anciens écrivains de l'ordre des carmes. Il y en a un entre autres de Pierre Swaynton, compagnon et directeur du saint, et qui le premier a écrit sa *Vie*. Théophile Raynaud a rassemblé tous les passages que l'on a produits en faveur de cette vision, dans son *Scapulare marianum*, Op., tom. 7. L'office et la fête du scapulaire ont été approuvés depuis ce temps là par le saint-siége, comme n'ayant rien d'opposé à la foi des chrétiens, et pouvant au contraire contribuer à la piété et à la dévotion envers la sainte Vierge : car c'est là tout ce que signifient ces sortes d'approbations; l'Eglise n'ayant jamais prétendu attester la certitude d'aucune révélation ou vision particulière, même dans les saints canonisés, comme l'observent Noël Alexandre, Muratori, Benoît XIV, etc. Quant à la bulle sabbathine, voyez JEAN XXII.

STOCK (Christian), né à Camburg en 1672, fut professeur à Iéna, en 1717, et mourut en 1733, avec la réputation d'un

homme profondément versé dans les langues orientales. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Disputationes de pœnis Hebræorum capitalibus*; 2° *Clavis linguæ sanctæ veteris Testamenti*; c'est un dictionnaire hébreu ; 3° *Clavis linguœ novi Testamenti*, c'est un bon dictionnaire grec ; 4° *Interpres grœcus;* 5° *Litterator grœcus*; 6° *Historia passionis Christi*; 7° *Lexicon homileticum*.

STOCK (Simon-Ambroise de), évêque de Rosone, naquit en Hongrie en 1710, et alla faire ses études à Rome, au collége Germanique. Il est regardé comme un des principaux promoteurs du changement de l'enseignement théologique en Allemagne. Ce changement date à peu près de l'an 1753, et doit, dit-on, son origine à deux Hollandais, savoir; van Swieten et de Haën, envoyés à Vienne par Boerhaave, sur la demande que lui avait faite l'impératrice Marie-Thérèse de deux médecins catholiques. Tous deux tenaient par des liaisons de famille ou d'intimité à l'évêque d'Utrecht et aux ecclésiastiques qui composaient son clergé. Devenus premiers médecins des souverains, imbus des principes de cette Eglise, dont les pasteurs n'étaient point avoués par le saint-siége, et voyant qu'il était question de quelques réformes dans le régime religieux, ces deux médecins profitèrent de l'occasion, et usèrent de leur crédit pour diriger ces réformes dans le sens de leurs opinions particulières. (*Voyez* BELLEGARDE DU PAC.) Ils trouvèrent Stock disposé à favoriser leur plan. A son retour de Rome, il avait été nommé chanoine, puis prévôt de Saint-Pierre. Il était devenu doyen de la faculté de théologie en 1741, et recteur en 1746. Les deux médecins le firent nommer président de la faculté de théologie. Jusque là les jésuites avaient joui à la cour d'une considération méritée ; l'impératrice, princesse prudente et religieuse, les aimait. Le premier soin de Stock fut de les déconsidérer, sous le prétexte de la *morale relâchée*, qu'on accusait alors leur institut d'enseigner, parce que plusieurs de leurs théologiens, comme ceux de diverses autres écoles, avaient émis dans leurs écrits des opinions aujourd'hui surannées. Stock se servit du pouvoir que lui donnaient ses places pour leur ôter celles qu'ils occupaient dans l'université, et les éloigna de tout enseignement théologique; il fit venir d'Italie des professeurs peu affectionnés au saint-siége. Il donna les chaires de droit canon à des laïques qui étaient dans les mêmes principes. On nomma aux chaires de théologie sans l'intervention des évêques, qui, par état, sont les premiers surveillants de la doctrine religieuse. Les nouveaux professeurs rabaissèrent le pouvoir ecclésiastique pour relever d'autant la prérogative des souverains. Le cardinal Migazzi, archevêque de Vienne, qui vit où tout cela tendait, fit des représentations; le crédit de Stock étouffa ses plaintes, et ainsi se préparait la révolution qui, sous Joseph II, produisit de si funestes effets. Stock mourut le 22 décembre 1772; il avait voulu assurer le maintien de ses prétendues réformes, en désignant pour son successeur l'abbé Wittola qu'il savait partager ses idées. L'impératrice n'agréa pas

ce choix; mais le plan de Stock n'en fut pas moins poursuivi avec persévérance. Il laissa un *Sommaire de doctrine*, publié en 1769, qu'il avait composé pour les écoles de théologie de Vienne. Cette doctrine, en beaucoup de choses, se rapprochait de celle des appelants français.

STOCKMANS (Pierre), né à Anvers l'an 1608, enseigna successivement le grec et le droit à Louvain. La réputation qu'il s'acquit le fit élever à la charge de conseiller au conseil de Brabant en 1643, et à différents emplois honorables. Il fut aussi chargé de plusieurs négociations importantes, et mourut le 7 mai 1671. Les Brabançons le regardent avec raison comme un de leurs plus grands jurisconsultes, et son autorité est d'un grand poids dans leurs tribunaux. Ses *OEuvres*, qui avaient d'abord paru séparément, ont été rassemblées, Bruxelles, 1700, in-4°.

† STOFFLET (Nicolas), général en chef d'une des armées des Vendéens, né à Lunéville en 1752, vint à Paris, et servit pendant seize ans comme simple soldat. Il devint ensuite garde-chasse du comte de Maulévrier; et à l'époque de la révolution, on l'entendit en blâmer hautement les principes, et se montrer attaché à la cause de Louis XVI. Après la mort de ce monarque, il se retira en Anjou, où, voyant ce pays et les voisins très mécontents du gouvernement républicain, il imita Cathelineau, qui s'était mis à la tête des insurgés. Stofflet, de son côté, soulève une centaine de forgerons, et, réuni à Cathelineau, s'empare de Chollet le 15 mars 1793, et de Vihiers le lendemain. D'accord avec l'intrépide la Roche-Jacquelin, il marcha ensuite sur Bressuire, et y délivra MM. de Lescure, Dessessarts, Marigny et autres qui devinrent autant de chefs de la Vendée. Il s'attacha peu de temps après au général d'Elbée, le suivit partout, et battit souvent les troupes de la république. Stofflet montra dans toutes les occasions beaucoup d'intelligence et une valeur à toute épreuve. Après le passage de la Loire, il fut nommé major-général; repassa ce fleuve avec la Roche-Jacquelin, et, après la mort de ce dernier, il commanda en chef le Haut-Poitou et l'Anjou, qu'il soumit entièrement. Mais les succès des armes républicaines ayant changé la face des affaires dans la Vendée, Charette et Sapinaud se virent contraints de souscrire momentanément à des conditions de paix. Stofflet ne voulut pas d'abord suivre leur exemple; mais toutes les forces ennemies se tournant contre lui, il conclut à Saint-Florent (lieu de la première insurrection de la Vendée), le 2 mai 1795, une paix ou armistice qui devint funeste à son parti. Il reprit les armes en décembre de la même année; mais les Vendéens, rentrés dans leurs foyers, ne s'empressèrent plus à le suivre. Il ne réunit que peu de soldats, avec lesquels il ne lui fut pas possible de tenir la campagne. Il se rendit à Saugrenière pour solliciter les habitants à le suivre; mais ceux-ci, loin de l'écouter, le dénoncèrent aux républicains. Deux cents grenadiers et vingt-cinq chevaux vinrent pour s'emparer de lui. Stofflet leur opposa la plus vive résistance; mais, vaincu par le nombre, il fut arrêté, conduit à Angers, et livré à une commis-

sion militaire qui le condamna à être fusillé. Il subit la mort avec courage, le 23 février 1796, à l'âge de 44 ans. Stofflet fut un des meilleurs chefs de la Vendée, et la cause royale perdit en lui un serviteur zélé, et un des plus vaillants et de ses plus chauds défenseurs. Il était respecté et aimé de ses soldats, qu'il soumit à une bonne discipline.

STOFLER (Jean), né à Justingen dans la Souabe, en 1452, enseigna les mathématiques à Tubingen, et s'acquit une haute réputation, qu'il perdit en se mêlant de prédire l'avenir. Il annança un grand délugepour l'année 1524, et fit trembler toute l'Allemagne par cette prédiction. On fit faire des barques pour échapper à ce fléau; mais heureusement on n'en fut pas affligé, et l'astrologue reconnut lui-même la vanité de sa prédiction. Il réussit mieux dans la prédiction de son genre de mort, en disant qu'il périrait d'une chute. S'étant levé précipitamment dans une dispute pour prendre un livre qu'il citait en sa faveur, il attira en même temps une planche qui lui porta un si grand coup à la tête, qu'il en mourut peu de jours après, le 16 février 1531. On a de lui divers ouvrages de mathématiques et d'astrologie.

† STOLBERG (Frédéric-Léopold, comte de), poète et historien danois, né le 7 novembre 1750 à Bramstedt, dans le Holstein, d'une maison souveraine, se distingua dans sa jeunesse par ses *poésies* et ses savantes *traductions* de Sophocle, de l'Iliade et des OEuvres de Platon. Il abjura le luthéranisme, et fit non-seulement profession de la foi romaine, mais il entreprit une *Histoire du christianisme* dans les principes des catholiques. Il publia 8 vol. de cet histoire, qu'il n'a put conduire que jusqu'à la fin du VIe siècle. Une seconde édition en fut donnée à Vienne en 1815, et traduite la même année en italien par ordre du souverain pontife. Le comte de Stolberg avait aussi publié, en 1815, une *Vie d'Alfred de Grand*. Il est mort en 1819, peu de jours après avoir fait paraître un opuscule sur l'*Amour de Dieu*. La conversion du comte de Stolberg lui suscita beaucoup de tracasseries. Un prince protestant lui dit en le recevant : « Je n'aime » pas ceux qui changent de reli- » gion. — Ni moi non plus, » répondit le comte; et si nos » ancêtres n'en avaient pas chan- » gé il y a trois siècles, je n'au- » rais pas été obligé de repren- » dre celle qu'ils quittèrent. »

† STONE (Nicolas), célèbre sculpteur anglais, naquit en 1586. Il commença par être simple maçon, devint maître, et bâtit d'abord, en cette qualité, l'hôtel de la banque de White-Hall; la grande porte et le fronton de Sainte-Marie d'Oxford. Pendant ce temps, il apprenait la sculpture, devint fameux dans cet art, et exécuta un grand nombre d'ouvrages qui méritèrent l'approbation des artistes les plus renommés. On cite encore de lui le beau monument pour la famille de Bedfort, qu'elle lui paya 1,120 livres sterling (près de 25,500 francs), somme alors très considérable. Stone florissait sous le règne de Charles Ier, et mourut en 1647. Il eut deux fils. — Nicolas STONE, qui fut aussi un excellent sculpteur, et amassa une grande fortune. — Henri STONE se distingua dans la pein-

ture, et a exécuté, entre autres ouvrages, de fort belles copies d'après van Dyck et plusieurs autres maîtres célèbres. Il mourut en 1633, deux ans après son frère aîné.

STONE (Edmond), mathématicien écosssais, naquit vers l'an 1690 d'un pauvre jardinier du duc d'Argyle, qui lui apprit son état. Stone cultiva les champs pendant deux années; mais un sentiment naturel l'entraînait à l'étude, et il nourrissait ce penchant par la lecture des livres qu'il pouvait se procurer. Doué d'un esprit pénétrant, d'une excellente mémoire, et avec une application assidue, il surmonta tous les obstacles, et, sans le secours d'aucun maître, il acquit des connaissances étendues dans les langues latine et française, et dans les mathématiques. Il avait fait de tels progrès dans cette science, qu'à l'âge de dix-huit ans il quitta son état de laboureur, et se mit à enseigner dans les maisons particulières l'arithmétique, la géométrie et l'algèbre. Le duc d'Argyle ignora qu'il possédait dans son jardin un homme d'un mérite rare, jusqu'à ce qu'il surprît Stone dans sa petite maison, s'occupant d'un commentaire sur un ouvrage de Newton. Il s'intéressa à lui, le tira de son obscurité, lui fit obtenir une chaire, et lui accorda en même temps une pension. Il a laissé : 1° un *Dictionnaire de mathématiques*; 2° un *Traité des fluxions*; 3° plusieurs *ouvrages* sur les sciences exactes.

STORCK (Ambroise), théologien allemand, de l'ordre de Saint-Dominique, appelé en latin *Pelargus*, combattit avec zèle les hérétiques par ses sermons et par ses écrits. Il assista, en 1546 et 1552, au concile de Trente, en qualité de théologien de l'archevêque de Trèves, et se signala dans cette auguste assemblée par son éloquence; il mourut à Trèves, en 1557. On a de lui un *Traité du sacrifice de la messe*, contre OEcolampade; et un recueil de ses *Lettres à Erasme*, avec celles que ce savant lui avait écrites, et d'autres ouvrages, Fribourg, 1534, in-fol. Son style est assez poli.

STOSCH (Guillaume), né à Berlin, en 1646, mort dans la même ville, en 1707, est auteur d'un livre intitulé : *Concordia rationis et fidei*, imprimé à Guben, sous le nom d'Amsterdam, en 1692. Ce livre est infecté des idées des sociniens et des athées. On l'obligea de se rétracter, ce qu'il fit sans changer de sentiment.—Il ne faut pas le confondre avec Philippe Stosch. *Voyez* la fin de l'art. Picart (Bernard).

STOW (Jean), de Londres, où il naquit en 1525, mourut en 1605, est auteur d'un sommaire des Chroniques d'Angleterre, in-fol., estimé et d'une *Description de Londres*, in-4°, en anglais. On trouve dans ces deux ouvrages des choses utiles; mais le dernier ne peut servir qu'à faire connaître ce qu'était Londres il y a deux siècles. [Stow vivait sous Henri VIII, et obtint la protection de Pasker, archevêque de Canterbury.]

STOZ (Matthieu), né à Mickenhausen, en Souabe, l'an 1614, entra chez les jésuites, et enseigna 30 ans la philosophie et la théologie. Le plus connu de ses ouvrages est *Tribunal pænitentiæ*. Il mourut à Munich, le 13 janvier 1678.

STRABON, philosophe, historien et premier géographe de

l'antiquité, natif d'Amasie, ville de Cappadoce, florissait sous Auguste et sous Tibère, vers l'an 14 de J.-C. [Du côté de son père, il était d'une famille semi-romaine, peut-être obscure, et attachée à la maison de Pompée le Grand, dont il avait été condisciple. Sa mère était d'une origine illustre, ayant pour ancêtres des satrapes, des pontifes, etc.] Xenarchus, philosophe péripatéticien, fut le premier maître de Strabon. Il s'attacha ensuite aux stoïciens. On croit qu'il mourut vers la 12[e] année de l'empire de Tibère. De plusieurs ouvrages qu'il avait composés, comme *des Mémoires historiques*, nous ne possédons plus que sa *Géographie*. La plus ancienne édition est de 1472, in-folio. Cet ouvrage est un monument de l'érudition et de la sagacité de son auteur; il avait voyagé en divers pays, pour y observer la situation des lieux et les coutumes des peuples, qu'il décrit avec beaucoup d'exactitude. *La Géographie* de Strabon a été traduite en français avec des notes, Paris, 1805. [Les premiers qui aient cité la Géographie de Strabon sont, Marcien d'Héraclée, Athénée et Harpocration. Sa haute réputation n'a commencé qu'au moyen âge, et on le désignait sous le nom de *Géographe*.]

STRABON, Silicien, avait, dit-on, une si bonne vue, qu'étant au cap de Massara ou de Lilybée, dans la Sicile, il découvrait les vaisseaux qui partaient du port de Carthage en Afrique, et en comptait toutes les voiles, quoiqu'il en fût éloigné d'environ 130 milles d'Italie, c'est-à-dire à 43 lieues environ. Valère Maxime l'appelle *Lyncée*; mais ce Lyncée n'avait probablement pas la faculté qu'on lui attribue, et l'on a vu dans tous les temps des charlataneries de ce genre: cependant l'on n'est pas fondé en physique à nier la possibilité d'une vue si étendue; la nature offre des singularités plus ou moins approchantes de celle-ci.

† STRACK (Charles), célèbre médecin allemand, naquit à Mayence le 14 février 1722, étudia d'abord dans cette ville et ensuite à Paris, où il apprit la médecine théorique et pratique, passa à Berlin, y demeura un an, et de là se rendit à Erfurt, où il fut reçu docteur le 6 septembre 1747. De retour dans sa patrie, il y exerça son art avec honneur. Nommé successivement professeur de chirurgie en 1754, de physiologie et de pathologie en 1763, professeur de chimie en 1782, il fut enfin chargé de l'organisation de la faculté de médecine, dont il s'acquitta avec succès, et reçut en récompense le titre de conseiller de la cour électorale. Il obtint des prix de différentes académies. Celle de Lyon lui accorda le double second prix, pour son Traité *de crusta lactea infantium*; celle de Paris lui accorda l'accessit pour son Traité *de enervanda variolarum miasmate*, 1778. L'académie de Dijon lui accorda le premier prix pour un *Mémoire* qu'il lui envoya en 1782. La société royale médicale de Paris lui décerna le prix pour son *Traitement* de différentes maladies en 1786, et la même société couronna son *Traité* sur l'allaitement artificiel. Son activité infatigable produisit un grand nombre d'ouvrages, tous fort estimés, savoir: 1° *De dyssenteria tentamen medicum*, 1760; 2° *De morbo cum polechiis*

1766; 3° *De colica pictorum*; 4° *De epinictide dissertatio inauguralis respondente*, 1776; 5° *De tussi convulsiva infantium dissertatio inauguralis respondente*, 1777; *De crusta lactea infantium*, 1776; 7° *De enervanda variolarum miasmate*, 1778; 8° *Observationes medicinales de febribus intermittentibus*, 1785; 9° *Nova theoria pleuritidis vera, et recta ejusdem medendi ratio*, 1786; 10° *De diversa febris continuæ remittentis causa*, 1789, 11° *Oratio qua matres hortatur ut proles suas ipsæ lactent*, 1800, etc., etc., etc., Il mourut le 10 octobre 1806, âgé de 84 ans. Il était membre des académies de Paris, de Madrid, d'Erfurt et de Giessen, où il fut nommé en 1776.

STRADA (Famien), jésuite romain, mort en 1649, professa long-temps les belles-lettres dans sa société, et se fit un nom par ses connaissances, sa manière d'écrire l'histoire, et surtout par son beau latin. Nous avons de lui: 1° l'*Histoire des guerres des Pays-Bas*, divisée en deux décades. La première, qui s'étend depuis la mort de Charles-Quint jusqu'en 1578, vit le jour à Rome en 1640, in-fol. La seconde, qui renferme les événements depuis 1578 jusqu'à l'an 1590, fut imprimée au même endroit en 1647, in-fol. On en a une traduction française par du Ryer, Paris, 1652, 2 v. in-8°. Cet historien a de l'imagination; il écrit d'une manière brillante et animée; sa latinité est pure, riche, son style clair, nombreux et coulant. (*Voy.* Maffée.) Il a eu, selon Loiseau (*Histoire des guerres de Flandre*, par Bentivoglio, *Avertissement*, p. xviii), communication de toutes les pièces originales qui pouvaient servir à sa perfection; Strada l'assure lui-même dans sa *Préface*, et déclare que sa seule crainte d'arrêter trop souvent et désagréablement le lecteur, l'a empêché d'en faire toujours mention. *Plane ut nisi moram lectori injecturus essem, potuissem (quod interdum facio) ad rerum pleraque adjicere litterarum exemplaria, provocare ad authographorum fidem, factorum enarrationem, signatis veluti tabulis testibusque, conficere.* Quelques critiques lui reprochent des digressions trop longues et trop fréquentes, et de s'appesantir quelquefois sur des minuties; mais comme c'est dans ces endroits mêmes que son style s'élève et se brillante particulièrement, le lecteur ne lui en sait pas mauvais gré. Le cardinal Bentivoglio, qui d'ailleurs rend justice à Strada, lui reproche un genre d'omission importante. « Il ne parle pas assez, dit-il, de » ce qui s'est passé dans le cabi» net. Quoique la guerre soit bien » vive, elle ne laisse pas que de » donner bien du temps à des » négociations: les entreprises » les plus hardies sont une suite » des résolutions qu'on a prises » dans le conseil; ainsi l'histo» rien doit mettre toute son ap» plication à découvrir les secrets » mouvements et le véritable mo» tif des résolutions importantes » qu'on prend, et en instruire, » autant que possible, les lec» teurs. Cette partie de l'histo» rien qui, en apparence ne pa» raît pas considérable, est pour» tant en effet la plus impor» tante. Le récit des escarmou» ches, des combats, des assauts » et des batailles avec le nombre » des morts, les incendies et

» tous les autres malheurs qui » accompagnent la guerre, et » qui font tant de bruit, divertissent sans doute bien davantage, et sont bien plus du » goût des jeunes gens, et du » commun des peuples; mais la » connaissance de la cause qui » produit tous ces désordres » plaît bien plus aux personnes » savantes et de bon sens, au » jugement et à l'approbation » desquelles l'histoire doit être » soumise : de sorte qu'il paraît » que Strada aurait pu rendre » son ouvrage bien plus parfait » qu'il n'est, s'il eût suivit ces règles «. Sans déroger à la justesse de cette critique (que Strada cependant ne méritait pas à tous égards) on peut observer que, par un défaut contraire, les écrivains de ce siècle se sont souvent perdus dans l'étude des causes; qu'ils ont soumis l'histoire à la spéculation, et asservi les faits à des intrigues de cour ou à des délibérations de cabinet, qu'ils ont supposées souvent sans preuve et même sans vraisemblance. Les événements sont l'objet propre et direct de l'historien, les ressorts et les causes lui appartiennent sans doute aussi, mais il lui est bien difficile de les connaître, et s'il en parle sans en être foncièrement instruit, il risque d'écrire un roman pour une histoire. La qualité de jésuite qu'avait Strada, excita la bile de Scioppius contre son Histoire. Il en fit une critique qu'il intitula *Infamia Famiani Stradœ*; et dans laquelle il y a plus de fiel que de raison. Il est vrai que Strada n'a point dissimulé les ravages que l'hérésie, unie à la révolte, a causés dans les plus belles et les plus catholiques provinces de l'Europe, mais en cela même il a rempli les fonctions d'historiens S'il a montré quelque penchant pour la nation qui s'efforçait de maintenir le trône et l'autel, est-il en cela plus blâmable que les écrivains hollandais qui parlent de leurs patriotes avec un enthousiasme qui rend les faits parfaitement méconnaissables? L'abbé Mably, dans sa *Manière d'écrire l'histoire*, a parlé de cet élégant et intéressant historien d'une manière qui fait plus de tort à son jugement qu'à la juste célébrité de Strada. Ange Gallucci a continué cette Histoire (*V.* GALLUCCI). 2° *Famiani Stradœ eloquentia bipartita*, Cologne, 1655, in-12. C'est une rhétorique qui contient des exemples des meilleurs auteurs, choisis avec discernement.

STRADA (Jacques), né à Mantoue, se fit un nom dans le XVIe siècle par son habilité à dessiner les médailles anciennes. — Son fils, Octave STRADA, hérita des talents de son père. Il a publié les *Vies des empereurs*, avec leurs médailles, en 1615, in-fol., depuis Jules César jusqu'à Mathias.

STRADAN (Jean), peintre, né à Bruges en 1536, mourut dans cette ville vers 1610. Le séjour que ce peintre fit en Italie, et notamment à Florence, et ses études d'après Raphaël, Michel-Ange, et les statues antiques, perfectionnèrent ses talents. Il avait une riche imagination, et beaucoup de facilité dans l'exécution; il donnait des expressions fortes à ses têtes. On lui reproche des draperies sèches, et un goût de dessin lourd et maniéré. Il a fait beaucoup d'ouvrages à fresque et à l'huile, à Florence, à Rome, à Reggio, à Naples; il a composé aussi plu-

sieurs cartons pour des tapisseries. Ses tableaux d'histoire sont fort estimés; mais son inclination le portait à peindre des animaux et à représenter des chasses : ce qu'il a fait en ce genre est parfait. Ses dessins sont d'un fini précieux.

† STRAFFORD (Thomas Ventworth, comte de), une des victimes de la révolution d'Angleterre, naquit en 1592, d'une famille distinguée de l'Angleterre. Ses talents et son éloquence le portèrent jeune encore aux postes les plus honorables : il occupa entre autres celui de vice-roi d'Irlande, au moment où avaient déjà commencé à éclater les troubles qui portèrent sur l'échafaud le malheureux Charles Ier. Wentworth avait appartenu au parti ennemi de ce monarque, qui, après la mort du duc de Buckingham, son favori et son ministre, ayant besoin d'un homme courageux et habile, l'avait remplacé par Wentworth. Il espérait aussi en choisissant pour ministre un des chefs du parti populaire, se rendre ce parti favorable et faire oublier le souvenir du duc de Buckingham. Wentworth, qui avait voté pour mettre en accusation le duc, et qui s'était fortement prononcé contre toutes les entreprises de la couronne, aussitôt que le roi mit en lui sa confiance, se dévoua entièrement à sa cause. Dans son gouvernement d'Irlande, il montra un zèle, une vigilance, une fermeté qui, en apaisant les troubles, firent la prospérité de ce royaume. Il encouragea l'agriculture, l'industrie, établit des manufactures, augmenta les ressources, rendit la marine cent fois plus forte qu'elle ne l'était auparavant, sut toujours concilier le bien des sujets avec les intérêts de la couronne, et il acquit ainsi des droits à la reconnaissance publique et à celle de son souverain. Celui-ci l'avait nommé comte de Strafford, président du conseil d'Yorck, et enfin ministre. Dans cette charge importante et difficile, si Strafford montra un peu de fierté, il s'y fit remarquer encore davantage par l'énergie de son caractère, la sagesse de son administration et son assiduité au travail, qui le plaçait presque dans une entière abnégation de lui-même. Il répétait souvent à Charles Ier cette maxime mémorable : « Si quelquefois » la nécessité oblige les souverains à violer les lois, on doit » user de cette licence avec une » extrême réserve; et, aussitôt » qu'il est possible, on doit faire » réparation aux lois, pour tout » ce qu'elles ont pu souffrir de » ce dangereux exemple. » Cependant, tandis que son mérite et le poste qu'il occupait excitait contre lui la malveillance des jaloux, le parti auquel il avait appartenu ne pouvait lui pardonner sa défection. Un des chefs les plus attachés à la cause de la commune, l'audacieux Pym, l'entendant se justifier de son changement : « Non, non, lui ré» pondit-il en l'interrompant, » ne prenez pas cette peine; vous » nous avez abandonnés; mais » je ne vous quitterai pas tant » que vous aurez la tête sur les » épaules (*till your head be on* » *your shoulders*). » Il tint ce propos dix ans avant la mort tragique du comte, et il ne manqua pas à sa parole. Strafford opposait aux efforts redoublés de ses ennemis la vigueur de son administration, sa fermeté et des me-

sures nécessaires de rigueur, qui maintenant, quoiqu'en chancelant, quelque reste de pouvoir entre les mains du faible Charles Ier. Mais tous ces moyens n'étaient pas assez efficaces pour empêcher les progrès des communes, qui tiraient parti de toutes les circonstances, et qui, se sentant assez fortes par l'appui de l'opinion publique, se déterminèrent à attaquer ouvertement le ministre. Celui-ci voyant approcher l'orage, voulait donner sa démission; mais Charles Ier le retint, l'assurant qu'il le défendrait, et que le parlement ne toucherait pas un poil de sa tête. Cette promesse aurait dû être sacrée; cependant la timidité naturelle du roi, encore plus que les circonstances, en empêcha l'effet. Les communes, dans une séance secrète, mirent en accusation le comte de Strafford. L'acte fut envoyé à la chambre des pairs, où Strafford se vit aussitôt arrêté. Les communes ne perdirent pas de temps, et ayant formé une commission pour diriger l'accusation, elles continuèrent leurs attaques avec le plus grand acharnement. Voulant intéresser toute la nation à ce procès, elles lui donnèrent même plus d'appareil que n'en eut ensuite le procès du roi; il dura quatre mois. On avait recherché dans les trois royaumes des témoins à charge, pour lesquels on éleva un grand amphithéâtre vis-à-vis le siége des juges; on dressa une tribune pour le roi et la reine, qui assistèrent à toutes les séances; elles durèrent dix-huit jours. L'accusation, de long-temps préparée, fut présentée avec une astucieuse finesse, dans laquelle il était aisé de voir la haine qui la dirigeait. Strafford parla devant ses juges avec le calme du vrai courage et la circonspection que ces moments critiques exigeaient. S'entendant reprocher quelques actes arbitraires que la coutume ou l'intérêt de l'état justifiaient, il répondit : « Si vous examinez » les ministres du roi dans les » plus menus détails, et si pour » de légères fautes vous les sou» mettez à des peines rigoureu» ses, les affaires publiques se» ront abandonnées. L'homme » sage qui aura une fortune ou » une réputation à perdre ne » voudra pas s'engager en des » peines si terribles pour des » choses de si peu de consé» quence. » Pendant la durée de ce procès, le roi ne s'aperçut jamais du danger qui l'environnait lui-même en voyant attaquer son ministre, par la seule raison qu'il avait mérité sa confiance et défendu ses intérêts : il ne présageait pas que la perte du comte de Strafford, donnant plus d'audace aux communes, entraînerait la sienne au moment où l'effervescence des esprits était presque arrivée à son comble. Cependant les ennemis de Strafford ne purent le faire condamner, par des voies légales, sur leur accusation. Les communes dressèrent alors un *bill d'attainder*, décret arbitraire et qui signifie arrêt de proscription fondé sur la conviction des crimes attribués à l'accusé. Ce bill trouva néanmoins 59 opposants; mais les autres membres firent agir les chefs populaires, et on entendit les orateurs des *puritains* déclamer sur la nécessité de punir les grands coupables. En même temps, pour mieux effrayer le roi, on excita la populace, et 6,000 hommes

armés d'épées, de pioches et de bâtons, vinrent en foule assiéger les salles du parlement. Les pairs qui avaient paru chanceler, et les 59 opposants au bill, furent exposés aux insultes et aux menaces des factieux; les noms des premiers, inscrits sur de grands placards, furent affichés dans les rues avec l'épithète de *straffordiens*, cequi, en rigueur, voulait dire *royalistes*, Les ennemis du ministre obtinrent de leurs manœuvres tout le résultat qu'ils en attendaient. Les pairs, effrayés de ces mouvements populaires, n'osèrent plus, en grande partie, occuper leurs siéges pendant la continuation du procès. Quand le bill d'*attainder* fut discuté, il ne s'en trouva dans la chambre que 45, et il n'y en eut que 19 qui osèrent s'y opposer. La majorité fut donc contre Strafford, qu'on condamna à perdre la tête; mais il fallait encore le consentement du roi. Il sembla balancer; alors des groupes se dirigèrent vers son palais, et demandèrent à grands cris la mort du malheureux ministre. La reine, épouvantée, pressait Charles Ier de céder; le monarque résistait encore. On dit qu'alors Strafford lui écrivit de sa prison pour le prier de lui laisser subir son sort : cette générosité aurait dû éveiller la justice de son souverain, lui rappeler sa promesse, l'engager à défendre celui qui se sacrifiait pour sa cause, et à ne pas donner à la populace, ni aux communes, déjà si puissantes, un triomphe qui les élevait sur les débris de son autorité; mais Charles Ier, prince humain et bienfaisant, était faible et sans caractère. Conseillers, juges, prélats, par corruption, par ambition, par terreur, tout se réunit pour lui arracher son assentiment au bill meurtrier. Ces évêques anglicans, qui reprochaient tant à l'Eglise romaine ses distinctions jésuitiques et sa morale perverse, établirent disertement « qu'il y avait » deux consciences; que la con» science publique du roi non» seulement l'excusait, mais l'o» bligeait de faire ce qui était » contre la conscience privée de » l'homme ; qu'enfin la ques» tion n'était pas si le roi devait » sauver ou non le comte de » Strafford, mais si le roi devait » livrer à une ruine certaine sa » famille et son royaume. » Il abandonna donc Strafford, et signa le funeste décret. Ce dernier entendit son arrêt avec un sang-froid et un courage qu'il ne démentit pas dans ses derniers moments. Avant de poser sa tête sur le billot « Je vais, dit-il, repo» ser aussi volontiers ma tête » que je l'eusse fait pour dor» mir.... Je crains que ce soit » un mauvais présage pour la ré» forme qu'on projette dans l'é» tat, que de commencer par » l'effusion du sang innocent. » Il fut décapité le 12 mai 1641, à l'âge de 49 ans. Charles Ier regretta toujours Strafford : il se reprocha sa mort même sur l'échafaud; il connut alors qu'elle avait été l'avant-coureur de la sienne. La mémoire de ce ministre fut réhabilitée sous Guillaume III. Les historiens ont parlé différemment de Strafford, mais la plupart lui accordent de grands talents pour gouverner. Madame Macaulay pousse son injustice et son républicanisme jusqu'à ne trouver rien à reprocher à son procès ni au bill arbitraire d'*attainder* : les ennemis personnels de Strafford n'au-

raient pu s'exprimer contre lui avec plus de prévention et d'amertume. Rapin Thoyras parle de lui d'après les mêmes principes. Millot, tout en rendant justice à son mérite, ne le trouve cependant pas exempt de reproches. Hume, d'un autre côté, semble défendre la cause de Strafford avec un zèle qui n'est pas toujours impartial. Parmi tous ces écrivains, le témoignage de Witloke devient irrécusable, puisqu'il présida la commission chargée de diriger l'accusation contre ce ministre; il dit, entre autres choses : « Jamais homme » ne joua un si beau rôle sur un » tel théâtre avec plus de con- » stance, d'éloquence, de raison, » de jugement et de modération, » et même avec plus de grâce » dans ses discours et sa conte- » nance, que ce grand et excel- » lent personnage.... Il toucha » de *remords* et de pitié tous les » assistants, à l'exception d'un » petit nombre.... etc. » Dans les circonstances difficiles où se trouvait le comte de Strafford, c'est-à-dire entre un monarque faible et un parti puissant, déjà son ennemi particulier, il était presque inévitable qu'il ne commît quelques légères fautes; mais il se montra le plus solide appui de l'autorité royale au moment où tout la portait à son déclin; il ne démentit jamais, pour la défense de son maître, ni son zèle ni sa fermeté; il sut, tant qu'il fut en place, éloigner l'orage qui finit par tout dévaster; et sa mort, entraînant celle de Charles Ier, fut une des principales causes du bouleversement total de l'Angleterre. M. de Lally-Tolendal a donné une tragédie sur le comte de Strafford, et a publié à Londres en 1795, *Essai sur la vie de T. Wentworld, comte de Strafford.*

† STRANGE (le chevalier Robert), célèbre graveur du XVIIIe siècle, naquit aux Orcades en 1721. Il s'appliqua au dessin sans maître, faute de moyens; et après avoir essayé divers états, il se rendit à Edimbourg, où il présenta ses ouvrages au graveur Richard Cooper, qui les approuva, et lui donna des leçons pendant six ans. En 1745, il prit parti pour le prince Edouard, connu sous le nom de *Prétendant*, et servit dans ses armées jusqu'à la bataille de Culoden, 1746, qui détruisit toutes les espérances de ce prince. Après l'amnistie, Strange vint à Londres, et en 1748 il passa à Rouen, et y prit des leçons d'anatomie de Lecat, et de dessin sous Descamps. S'étant rendu à Paris en 1749, il apprit l'usage de la pointe sèche à l'école de Lebas, et parvint à surpasser son maître. Il retourna à Londres en 1750; dix ans après, il voyagea en Italie pour y étudier les chefs-d'œuvre de l'art, et en 1765, il se fixa décidément à Londres. Ses ouvrages sont très nombreux; nous ne citerons que les plus remarquables, qui sont: *Charles Ier*, d'après van Dyck; l'*Apothéose des deux enfants de Georges Ier*, d'après West; *Cléopâtre*, *Vénus*, *Cupidon endormi*, d'après le Guide; *Bélisaire*, de Salvator Rosa; *sainte Agnès*, du Dominiquin; *sainte Cécile*, de Carle Maratte; l'*Annonciation*, d'après le Guide; la *Madeleine* et *saint Jérôme*, du Corrège; la *Maîtresse* et l'*Enfant*, du Parmeson; la *Mort de Didon*, du Guechin; *Danaé*, *Venus et Adonis*, du Titien; le *portrait de la reine Henriette*, d'après van Dyck; *Abraham renvoyant Agar*,

et *Esther devant Assuérus*, du Guerchin ; l'*Amour en méditation*, de Seidoni ; *saint Jean enfant*, de Murillo ; le *portrait de Raphaël*, d'après lui-même ; celui de *Sapho*, de Dolci. Son œuvre fut imprimée en 1795, et se vendait 70 guinées ; on en a recueilli cinquante exemplaires. Strange était des académies de peinture de Paris, Florence, Bologne, Parme, etc. Il avait été créé chevalier par George III en 1787 ; et il mourut à Londres en 1792, âgé de 71 ans.

STRAPAROLE (Jean-François), auteur italien, né à Caravage, s'amusa à écrire des Contes dans le goût de Bocace. Cet auteur vivait dans le XVIe siècle. Il nous a laissé quelques rapsodies sous ce titre : *le Piacevole notti*, in-8°. Ce recueil contient 13 nouvelles, qu'il appelle agréables, et que les personnes de goût trouvent tout au moins insipides. Louveau et la Rivei perdirent leur temps à les traduire en français. On en a fait plusieurs éditions, mais dans quelques-unes on a retranché les sottises les plus grossières de l'auteur.

STRATON, philosophe péripatéticien de Lampsaque, fut disciple de Théophraste, à l'école duquel il succéda, l'an 248 avant J.-C. Son application à la recherche des secrets de la nature le fit surnommer *le Physicien*. On lui a reproché de n'avoir pas reconnu l'anteur de cette nature qu'il étudiait. Ce philosophe fut choisi pour être précepteur de Ptolomée Philadelphe, qui le combla de bienfaits. Il avait fait des Traités de *la royauté*, de *la justice*, du *bien*, et plusieurs autres ouvrages qui ne sont point parvenus jusqu'à nous, et qui, sans doute, vu les principes de l'auteur, n'étaient que des mots sans chose. [Cependant, eu égard à l'époque où il vivait, Straton avait de grandes connaissances, mais il ne savait point les appliquer. Une de ses fausses maximes était, qu'il n'était pas nécessaire de recourir à une *intelligence première*, pour expliquer le monde, et en attribuait la création et l'économie aux lois y établies de la physique et de la mécanique. Il ne connaissait d'autre dieu que la nature, et on l'a regardé comme un des précurseurs du *spinosisme*.]

STRATONICE. *V.* ANTIOCHUS SOTER.

STRÉBÉE (Jacques-Louis), de Reims, habile dans le grec et dans le latin, mort vers 1550, est connu par une *Version latine*, 1556, in-8°, des Morales, des Économiques et des Politiques d'Aristote, aussi élégante que fidèle ; et par un traité *De electione et oratoria collocatione verborum*, Lyon, 1541, in-4°.

STREIN (Richard), *Strinius* baron de Schwarzenau en Autriche, conseiller bibliothécaire et surintendant des finances de l'empereur, mourut en 1601, et a laissé quelques ouvrages : 1° un traité *De gentibus et familiis Romanorum*, Paris, 1599, in-fol., où il a éclairci les antiquités romaines ; 2° des *Discours* pour défendre la liberté des Pays-Bas. Cette liberté devait, selon ses vues, conduire à professer le protestantisme, qu'il avait lui-même embrassé ; 3° *Commonitorium de Roberti Bellarmini scriptis atque libris*. C'est un nain qui combat un géant, car la théologie n'était point du tout l'affaire de l'auteur.

STREITHAGEN (André), né à Merzenhauss, près de Juliers,

mort vers 1640, eut la direction de l'école et de l'orgue du collége des chanoines d'Heinsberg. On a de lui des *Poésies* et d'autres ouvrages ignorés. — Pierre STREITHAGEN, son fils, né à Heinsberg, dans le duché de Juliers, le 27 novembre 1595, s'appliqua aux belles-lettres et à la musique, comme son père. Il fut successivement chanoine à Heinsberg, à Cranenbourg dans le duché de Clèves, et à Wassenberg. Il était encore vivant en 1670. Nous avons de lui : 1° *Vita sancti Hilarionis*, en vers, avec des notes; 2° *Eburo, sive Panegyricus historico-poeticus in civitatem Leodiensem*, Liége, 1632, in-4°; 3° *Somnium, sive Poema in Ruram* (Roër, rivière du duché de Juliers) dans les *Annales Cliviæ*, et grand nombre de pièces de vers; 4° *Successio principum Juliæ, Cliviæ, Montium*, etc., Dusseldorf, 1629, in 4°. — Plusieurs auteurs ont confondu ce Pierre Streithagen avec un autre du même nom, né à Aix-la-Chapelle en 1592, qui fut ministre de la religion prétendue réformée à Emmerick, puis prédicateur et conseiller de Frédéric V, électeur palatin, et ministre à Heidelberg, mort le 12 juin 1654. On a de ce prédicant : 1° *Florus christianus, sive Historiarum de rebus christianæ religionis libri quatuor*. Cologne, 1640, in-8°. La haine contre l'Église catholique s'y montre à découvert; 2° *Novushomo, sive de Regeneratione tractatus*, etc.

STRIGELIUS (Victorinus), né à Kauffbeuren dans la Souabe, en 1524, fut un des premiers disciples de Luther. Il se trouva à la conférence d'Eisenach en 1556, sur la nécessité des bonnes œuvres, et eut l'année suivante une vive dispute avec Francowitz. Depuis ce temps, il ne cessa d'être en butte aux théologiens protestants, qui le firent mettre en prison en 1559, d'où étant sorti trois ans après, il enseigna la théologie et la logique à Leipsick; ses ennemis lui firent ensuite défendre de continuer ses leçons. Il fut obligé de se retirer dans le Palatinat, devint professeur de morale à Heidelberg, et y mourut en 1569, à 45 ans. On a de lui des *Notes* sur l'ancien et le nouveau Testament, et sur d'autres ouvrages, où il ne fait pas difficulté de s'éloigner des sentiments de ceux de sa communion.

STROBELBERGER (Jean-Etienne), de Gratz en Styrie, reçut le bonnet de docteur en médecine à Montpellier en 1615, fut fait médecin impérial aux bains de Carlsbad, et mourut peu après, l'an 1630. On lui doit : 1° *Galliæ politica, medica descriptio*, Iéna, 1620, in-12. C'est une description des principales villes, des académies, des fleurs, des fontaines minérales, des plantes, etc., de la France, mais elle est très superficielle; 2° *Historia Monspeliensis*, Nuremberg, 1625, in-12. C'est une histoire de l'université de Montpellier et des professeurs qui s'y sont distingués; 3° plusieurs ouvrages de médecine aujourd'hui ignorés.

STROZZI (Tite et Hercule), père et fils, deux poètes latins de Ferrare, ont laissé des *Elégies* et d'autres poésies latines, d'un style pur et agréable. Tite mourut vers 1502, âgé de 80 ans. Hercule, son fils, fut tué par un rival en 1508. Ils avaient l'un et l'autre du mérite. Leurs *Poésies* ont été imprimées à Venise en 1513, in-8°.

STROZZI (Philippe), issu d'une ancienne et riche maison de Florence, où il naquit en 1488. Il était sénateur et fut l'un de ceux qui, après la mort du pape Clément VII, entreprirent de se défaire d'Alexandre de Médicis, duc de Florence. (*Voy.* ALEXANDRE.) Après la mort de ce prince, le duc Côme, son successeur (*voyez* ce nom), poursuivit les conjurés. Philippe Strozzi se met pour lors à la tête de 2000 fantassins; ils se retirent dans un château, qui bientôt est assiégé et pris. Strozzi est fait prisonnier, et se donne lui-même la mort en 1538. Requier a publié la *Vie* de ce républicain fougueux, traduite du toscan, in-12, 1764. La famille de Strozzi passa presque toute en France, où elle fut élevée aux premières dignités — Son fils, Laurent STROZZI, fut cardinal et archevêque d'Aix, et mourut à Avignon le 4 décembre 1571. — Un autre de ses fils, Pierre STROZZI, se distingua par les armes. Il contribua, l'an 1536, à faire lever le siége de Turin aux impériaux. En 1538, après sa défaite près de Monte-Murlo, en Toscane, où fut pris Philippe son père, et où lui-même courut grand risque de l'être, il se retira à Rome, et y resta jusqu'en 1542. La guerre s'étant rallumée alors entre François Ier et Charles-Quint, il se trouva au siége et à la prise de Luxembourg par les Français, en 1543; fut battu en 1544 par les impériaux près de Serravalle, sur la frontière de l'état de Gênes, et commanda en 1554 l'armée envoyée par Henri II en Toscane, pour secourir la république de Sienne contre l'empereur et le duc de Florence. Le 2 août de cette année, il perdit la bataille de Matiano contre le marquis de Marignan, et fut blessé de deux arquebusades. Il n'en reçut pas moins la même année le bâton de maréchal de France, et fut fait lieutenant-général de l'armée du pape Paul IV, avec laquelle il reprit le port d'Ostie, et quelques autres places aux environs de Rome, l'an 1557. Il fut tué en 1558, au siége de Thionville, à l'âge de 50 ans. — Léon STROZZI, frère de celui-ci, et fils de Philippe, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, connu sous le nom de *Prieur de Capouë*, se rendit célèbre par ses exploits sur les galères de France, dont il fut général, et sur celles de Malte. Il fut tué en 1554 d'un coup d'arquebuse, en reconnaissant la petite ville de Scarlino sur la côte de Toscane. — Philippe STROZZI, neveu de celui-ci et fils de Pierre, né à Venise au mois d'avril 1541, servit la France avec distinction, et eut la charge de lieutenant-général de l'infanterie. Envoyé en 1582, avec une armée navale, au secours de dom Antoine, soi-disant roi de Portugal (*voyez* ce nom), il fut entièrement défait le 26 juillet de la même année, par le marquis de Santa-Cruz, grièvement blessé, et jeté à la mer, à l'âge de 42 ans. Torsay a donné une *Vie* de cet officier, qui n'est qu'une espèce de roman, où l'auteur a tâché de satisfaire sa haine contre les Espagnols.

STROZZI (Cyriaco), philosophe péripatéticien, né à Florence en 1504, voyagea dans la plus grande partie de l'univers, sans que ses voyages interrompissent ses études. Il professa le grec et la philosophie avec beaucoup de réputation à Florence, à

Bologne et à Pise, où il mourut en 1565, à 63 ans. On a de lui un IXe et un X^e livres, en grec et en latin, ajoutés aux huit livres qu'Aristote a composés *de la République;* il a bien pris l'esprit de cet ancien philosophe, et l'imitateur égale quelquefois son modèle. — Laurence STROZZI, sa sœur, née au château de Cappalla, à 2 milles de Florence, l'an 1514, mourut en 1591, religieuse de l'ordre de Saint-Dominique. Sans songer à devenir une savante, elle s'appliqua tellement à la lecture, qu'elle apprit diverses langues, surtout la grecque et la latine, et devint habile dans plusieurs sciences. Nous avons d'elle un livre d'*Hymnes* et d'*Odes* latines, sur toutes les fêtes que l'Eglise célèbre, Parme, 1601, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en vers français par Simon-George Pavillon.

STROZZI (Thomas), jésuite, né à Naples en 1631, s'est fait une réputation par ses ouvrages. Les plus connus sont : 1° un poème latin *sur la manière de faire le chocolat;* 2° un *Discours sur la liberté, dont les républiques sont si jalouses;* 3° dix *Discours* italiens, pour prouver contre les juifs que J.-C. est le Messie ; 4° un grand nombre de *Panégyriques,* où il y a beaucoup de pensées ingénieuses.

STROZZI (Jules), se distingua par son talent pour la poésie italienne. Il mourut vers l'an 1636, après avoir donné un beau poème sur l'origine de la ville de Venise. Il parut sous ce titre : *Venezia edificata*, 1624, in-fol., ou 1626, in-12. On a encore de lui : *Barbarigo, ovvero l'Amico sollevato, poema eroico*; Venise, 1626, in-4°. — Il ne faut pas le confondre avec Nicolas STROZZI, autre poète italien, né à Florence en 1590, mort en 1654, dont on a les *Sylves du Parnasse*, des *Idylles*, des *Sonnets*, et plusieurs pièces fugitives, outre deux tragédies, *David de Trébizonde*, et *Conradin*.

STRUENSÉE (Jean-Frédéric, comte de). *Voyez* BRANDT Enevold. L'auteur des *Commentaires sur les Mémoires de M. de Saint-Germain*, page 39, entre dans des détails curieux, mais délicats, sur la fin tragique de ces deux seigneurs. On peut consulter aussi *Voyage au nord de l'Europe*, par Wraxal, *lettre* 5e; et les *Mémoires authentiques et intéressants, ou Histoire des comtes Struensée et Brandt*, Bruxelles, 1789, in-8°. Ces *Mémoires*, peut-être trop favorables aux deux infortunés dont ils rapportent la catastrophe, ne laissent pas de jeter un grand jour sur cette époque de l'histoire danoise, époque qui jusqu'ici a paru enveloppée des plus épaisses ténèbres. (Voyez le *Journ. hist. et litt.*, 15 octobre 1789.)

STRUVE (George-Adam), né à Magdebourg en 1619, professa la jurisprudence à Iéna, et devint le conseil des ducs de Saxe : il mourut le 15 décembre 1692, à 73 ans, peu de temps après avoir fait le rapport d'un procès. Il appliquait aux magistrats ce mot d'un empereur romain : *Oportet stantem mori*. C'était un homme d'un travail infatigable, d'un tempérament fort et robuste, et d'une franchise qui lui gagnait tous les cœurs. On a de lui des *Thèses*, des *Dissertations*, et d'autres ouvrages de droit, parmi lesquels on distingue son *Syntagma juris civilis*.

STRUVE (Burchard-Gottlieb),

fils du précédent, professeur en droit à Iéna, comme son père, se fit estimer par son érudition, et finit sa carrière, en 1738. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les plus connus sont : 1° *Antiquitatum romanarum syntagma*, 1701, in-4°. C'est la première partie d'un grand ouvrage. Celle-ci regarde la religion, et l'on y trouve des choses intéressantes; 2° *Syntagma juris publici*, 1711, in-4°; ouvrage estimable, où l'auteur fait un bon usage de l'histoire; 3° *Syntagma historiæ germanicæ*, 1730, 2 vol. in-fol.; 4° une *Histoire d'Allemagne*, en allemand; 5° *Historia Misnensis*, 1720, in-8°, etc. Ces ouvrages sont pleins de recherches; 6° la *Vie* de son père.

STRUYS (Jean), Hollandais, célèbre par ses voyages en Moscovie, en Tartarie, en Perse, aux Indes, etc. Il commença à voyager, l'an 1617, par Madagascar jusqu'au Japon; puis l'an 1655, par l'Italie dans l'Archipel; et enfin l'an 1668, par la Moscovie, en Perse, et ne revint dans sa patrie qu'en 1673. Les *Relations* qu'il en avait faites furent rédigées après sa mort par Glanius. Elles parurent à Amsterdam, en 1681, in-4°, et depuis en 3 vol. in-12, ibid., 1724, et Rouen, 1730. Elles sont intéressantes; mais il y a bien des choses fausses ou mal vues; en particulier, ce qu'on y dit des hommes à queue de l'île de Formose est démenti par tous les autres voyageurs. Il peut s'y trouver, comme ailleurs, quelques individus qui ont un prolongement exotique de l'épine du dos; mais c'est une anomalie particulière qui n'affecte point l'espèce, et ne fait point une monstruosité nationale. Voyez PYGMÉES, et le *Catéchisme philosophique*, n° 52.

STRYPE (Jean), prêtre anglican, né à Londres vers le milieu du XVIIe siècle, et célèbre antiquaire, avait fait ses études à Catherine-Hall dans l'université de Cambridge, où il prit le degré de maître ès-arts. Il fut nommé, en 1669, recteur de la paroisse de Theydon-Boys, dans le comté d'Essex. Il permuta la même année ce bénéfice pour celui de vicaire perpétuel de Low-Layton. Il exerçait en même temps l'office de prédicateur à Hackney. Il était profondément versé dans l'histoire en général, et particulièrement dans la biographie. Un assez grand nombre d'ouvrages furent le fruit de ses laborieuses recherches. Les principaux sont : 1° les *Vies* des archevêques *Cranmer*, *Grindal* et *Whitgift*, de l'évêque *Aylmer*, de sir *Thomas Smith* et de sir *John Cheke*; 2° des *Mémoires sur l'histoire ecclésiastique*, 3 vol. in-fol., outre beaucoup d'autres doctes écrits. Ce savant mourut le 13 décembre 1737.

STUART (Les), rois d'Ecosse et d'Angleterre. *Voyez* JACQUES MARIE, RIZZO, MURRAI, CHARLES, EDOUARD, et plus bas.

STUART (Gauthier), comte d'Athol en Ecosse, fils de Robert II, roi d'Ecosse, fut convaincu, en 1436, d'une conspiration contre Jacques Ier, roi de ce pays, et subit un supplice presque aussi cruel et aussi dégoûtant que celui de George Dosa. *Voyez* ce nom.

STUART (Robert), comte de Beaumont le Roger, seigneur d'Aubigny, plus connu sous le nom de *maréchal d'Aubigny*, était second fils de Jean Stuart III, comte de Lénox, de la maison royale d'Ecosse. Il se signala

par sa valeur dans les guerres d'Italie, et contribua au gain de plusieurs batailles. Ses belles actions lui méritèrent le bâton de maréchal de France. Sa mort, arrivée en 1543, fut une perte pour l'état. — Il ne faut pas le confondre avec Jean STUART, comte de Boucon, petit-fils de Robert II, roi d'Écosse, qui amena 6000 bons soldats à Charles VII, alors dauphin. Il battit les Anglais à Baugé en 1421, fut défait à Crevant, en 1423, et enfin tué devant Verneuil, en 1424. Il avait reçu l'épée de connétable, le 24 août de la même année. Il n'a laissé que des filles.

†STUART (François-Edouard), prince de Galles, connu en Europe, sous le nom de *chevalier de Saint-George*, ou de *prétendant*, fils de Jacques II, roi d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, et de Marie de Modène, naquit le 20 juin 1688. A sa naissance, le parti qui préparait de loin une révolution, répandit les bruits les plus absurdes; Guillaume d'Orange tâcha de les accréditer. Il se plaignit qu'on voulait le frustrer de ses droits par la supposition d'un prince de Galles; il fallut que Jacques II convoquât un grand conseil, où il fit entendre tous les témoins de l'accouchement de la reine: parmi ces témoins se trouvèrent la reine douairière et le chancelier. Malgré des preuves aussi authentiques, les partisans du prince d'Orange, entre autres Burnet, tâchèrent d'appuyer la supposition. Leurs raisons étaient qu'on n'avait pas appelé à l'accouchement l'archevêque de Cantorbéry, qui était alors enfermé à la tour de Londres, et la princesse Anne, qui prenait les eaux à Bath, comme si l'on avait pu prévoir le moment précis des couches de la reine, et l'indigne accusation qu'on devait intenter contre cette princesse. « Si Jacques II n'avait pas été catholique, dit le père d'Avrigny, s'il n'avait pas fait baptiser son fils selon le rit romain, personne ne se serait avisé de jeter le moindre doute sur la naissance du prince de Galles. » C'est le titre que porta d'abord ce prince. Quoi qu'il en soit, il passa en France avec la reine sa mère, le 20 décembre de la même année, et, après la mort de son père, fut reconnu roi de la Grande-Bretagne par le pape, Louis XIV, et plusieurs autres princes de l'Europe. En 1708, ce prince s'embarqua pour passer en Ecosse, mais il fut obligé de revenir à Dunkerque. La même année, il fit la campagne de Flandre sous le duc de Bourgogne, et se trouva à la bataille près de Mons, le 11 septembre 1709, à la tête de la maison du roi. Après la paix, il se retira en Lorraine, s'embarqua en 1715 pour l'Ecosse, où il arriva le 2 janvier 1716, et fut proclamé, le 21, roi d'Ecosse par les troupes, qui lui prêtèrent serment de fidélité; mais bientôt, sans soldats et sans munitions, il fut obligé de se rembarquer, le 15 février; passa incognito en France, se rendit à Avignon le 31 mars, et y resta jusqu'au 6 février 1717, qu'il partit pour l'Italie, où il arriva au mois de mars suivant; il quitta Rome le 8 février 1719, et alla en Espagne où il séjourna peu de temps. De retour à Rome, il y épousa, la même année, Marie-Clémentine Sobieski, fille du prince Jacques-Louis-Henri Sobieski. Il fixa son séjour dans cette ville, où il mourut le 2 janvier 1758,

laissant deux fils, *Charles-Edouard*, (*V.* EDOUARD), et le prince *Henri-Benoît*, cardinal d'YORCK (*V.* ce nom). On trouve une notice très étendue sur ce prince dans le premier volume des *Mémoires secrets* du cardinal Dubois, publiés par M. de Sévelinges, 2 vol. 1815.

† STUART (Jacques), antiquaire et architecte célèbre, né à Londres en 1713. On lui doit la connaissance exacte des superbes monuments d'Athènes, ce qui lui fit donner le surnom d'*Athénien*. Ayant amassé une somme assez considérable, produit de ses talents, il voyagea en Italie, s'arrêta à Rome, où il connut l'architecte Revelt. Tous les deux, très instruits dans l'histoire des antiquités, résolurent, en 1748, d'aller visiter Athènes, pour en mesurer et en dessiner les monuments. Ils demeurèrent long-temps dans cette ville; et après avoir porté à terme leurs travaux, Stuart revint en Angleterre, et publia ses *Antiquités d'Athènes*, en 3 vol., dont le premier parut en 1762, et le second en 1780. Stuart étant mort en 1788, Newton lui succéda pour la publication de son ouvrage, dont le troisième volume fut publié en 1794, le tout contenant 240 planches in fol. A son retour de la Grèce, Stuart avait été nommé intendant de l'hôpital de Greenwich. Cet homme estimable fut constamment le soutien de sa famille, dénuée de fortune, et il n'entreprit ses voyages qu'après la mort de sa mère, de laquelle il ne s'était jamais éloigné. Il se rendit aussi recommandable par sa piété filiale, par la bonté de son caractère et la régularité de ses mœurs.

† STUART (Gilbert), historien, naquit à Edimbourg en 1742, il y fit ses études avec succès, et à l'âge de vingt ans, il publia sur la constitution britanique, un ouvrage qui établit sa réputation, et le fit recevoir docteur en droit. Encouragé par l'approbation du public, il demanda la chaire de droit; cette chaire lui ayant été refusée, il passa à Londres. Il travailla pendant plusieurs années pour le *Monthly-Review*, et ses articles furent très goûtés. De retour dans sa patrie, il y établit, en 1775, deux journaux, le *Magasine* et la *Review*, qui ne réussirent pas. Il revint de nouveau à Londres, et fut un des rédacteurs du *Political Herald*, et de l'*English Review*. Stuart était né pauvre, et ne dut son existence qu'au produit de ses travaux littéraires. Des raisons de santé l'ayant obligé de se retirer au village de Musselbourg, en Ecosse, il y mourut en 1786, à l'âge de 44 ans. Il a laissé: 1° *Dissertation sur l'antiquité de la constitution britannique*, Edimbourg, 1762; *Tableau des progrès de la société en Europe*, 1762, in-8°; 3° *Observations sur l'histoire du droit public et constitutionnel de l'Ecosse*; 4° *Histoire de la réformation en Ecosse*; 5° *Histoire de l'Ecosse depuis la réformation jusqu'à la mort de la reine Marie*, Londres, 1786. Cette histoire est très estimée.

STUCKIUS (Jean-Guillaume) de Zurich, s'est acquis, à la fin du XVIe siècle, de la réputation par son *Traité des festins des anciens et de leurs sacrifices*. On le trouve dans un recueil d'autres ouvrages sur l'antiquité, Leyde, 1695, 2 vol in-fol. Il y rapporte la manière avec laquelle les Hébreux, les Chaldéens, les Grecs, les Romains, et plusieurs

autres nations, faisaient leurs repas, et les cérémonies qu'ils observaient les jours de fêtes dans leurs sacrifices. Il y a beaucoup de recherches dans cet ouvrage. L'auteur mourut en 1607. On a encore de lui des Commentaires sur Arrien, et *Carolus Magnus redivivus*, in-4°, où il compare Henri IV à Charlemagne.

STUKELEY (William), né à Holbeck dans le comté de Lincoln, en 1687, s'appliqua d'abord à la médecine et à la botanique, et fournit à Ray, un grand nombre de plantes qui servirent à enrichir son *Catalogue des plantes des environs de Cambridge*. Il s'adonna ensuite à l'étude des antiquités de son pays, et publia : 1° les *Curiosités de la Grande-Bretagne*, en anglais, Londres, 1724, in-fol, avec cent gravures; ouvrage rempli d'observations curieuses sur les expéditions de César dans la Grande-Bretagne, et sur d'autres objets intéressants. On en a donné une nouvelle édition en 1776; 2° *Palæographia sacra*, ou Antiquités relatives à l'histoire sacrée, in-4°; 3° *Palæographia britannica*, 1744. Elle n'est pas achevée. L'auteur mourut en 1765.

STUNICA (Jacques Lopez), docteur de l'université d'Alcala, a écrit contre Erasme et contre les Notes de Jacques le Fèvre d'Etaples sur les *Epîtres* de saint Paul. Il mourut à Naples en 1530. On a encore de lui un *Itinerarium, dum Compluto Romam proficisceretur*. — Il était parent de Diego STUNICA, docteur de Tolède, et religieux augustin, qui vivait dans le même siècle. Celui-ci a fait aussi plusieurs ouvrages, entre autres un *Commentaire* sur Job.

STUPPA ou STOUP (Pierre), natif de Chiavenna, au pays des Grisons, leva, en 1672, un régiment suisse de son nom au services de Louis XIV, servit avec distinction dans la guerre de Hollande, et fut établi par le roi commandant dans Utrecht. Il se trouva à la bataille de Senef. Sa bravoure lui mérita le grade de lieutenant-général, et la charge de colonel des gardes suisses en 1685. Le roi l'employa en diverses négociations en Suisse, dont il s'acquitta avec succès. Ce guerrier négociateur mourut en 1701, dans la 81e année de son âge. Comme il s'ollicitait un jour, auprès de Louis XIV, les appointements des officiers suisses, qui n'avaient point été payés depuis long-temps, Louvois dit au roi : « Sire, si votre majesté avait tout » l'argent qu'elle et ses prédé» cesseurs ont donné aux Suis» ses, on pourrait paver d'ar» gent une chaussée de Paris à » Bâle. — Cela peut être, répli» qua Stuppa; mais aussi, si vo» tre majesté avait tout le sang » que les Suisses ont répandu » pour le service de la France, » on pourrait faire un fleuve de » sang de Paris à Bâle. » Le roi, frappé de cette réponse, fit payer les Suisses. — Un autre STUPPA, compatriote et proche parent du précédent, fut d'abord pasteur de l'église de Savoie à Londres, où il eut la confiance de Cromwel. Il quitta ensuite le ministère pour les armes, devint brigadier dans les troupes de France, et fut tué à la journée de Steinkerke, en 1692. Il est auteur du livre intitulé, la *Religion des Hollandais*, 1673, in-12, que Jean Braun, professeur à Gronin, réfuta assez mal dans sa *Véritable religion des Hollandais* 1675, in-12.

STURM (Jean), célèbre humaniste, né à Schleiden, dans le duché du Bas Rhin, en 1507. Après avoir fait ses premières études à Liége; il se rendit à Louvain, où Rutger Rescius, professeur de langue grecque, se l'associa pour l'établissement d'une imprimerie grecque. Il vint à Paris en 1529, il y donna sur les auteurs grecs et latins et sur la logique, des leçons publiques qui eurent beaucoup d'approbateurs; mais son penchant pour les nouvelles hérésies l'obligea de se retirer à Strasbourg en 1537. Il y occupa la chaire que les magistrats lui avaient offerte, et y ouvrit l'année suivante une école qui devint célèbre, et qui, par ses soins, obtint en 1566, de l'empereur Maximilien II, le titre d'*académie*, Les ministres luthériens l'accusèrent d'avoir abandonné le luthéranisme pour embrasser le calvinisme, et parvinrent à le faire dépouiller de ses emplois. Il mourut en 1589, à 82 ans. On a de lui : 1° *Linguæ latinæ resolvendæ ratio*, in-8°; 2° d'excellentes *Notes* sur la rhétorique d'Aristote, sur Hermogène, sur plusieurs ouvrages de Cicéron, etc. [Sturm a laissé un grand nombre d'ouvrages dont on trouve la liste dans les *Eloges des savants*, par Teissier; dans les *Mémoires* de Nicéron, tom. XXIX, et dans les trois Programmes écrits par Oberlin, et publiés en 1804 et 1805.]

STURM (Jean), né à Malines en 1559, médecin et professeur de mathématiques à Louvain, embrassa l'état ecclésiastique après avoir été marié. Il fut pourvu d'un canonicat dans la métropole de Cambray, obtint une chaire de médecine et une prébende de Saint-Pierre à Louvain, où il mourut en 1650. Il s'amusa long-temps à faire des vers latins sur toutes sortes de sujets; mais si on lui doit la qualité de versificateur, il ne mérite pas le titre de poëte. On a de lui plusieurs traités; les principaux sont : 1° *De institutione principum;* 2° *De nobilitate litterata*, qui ont été réunis en 1 volume sous le titre de *Institutio litterata*, Thorn, 1586, in-4°. Il y a dans ce recueil deux autres volumes qui ne sont pas de Sturm. On a encore de lui : 1° *De rosa hierichontina*, Louvain, 1607, in-8° : ouvrage peu commun. C'est une dissertation sur la plante appelée vulgairement *rose de Jéricho;* 2° *Theoremata physices*, Louvain, 1610, in-12, en vers héroïques.

STURM (Jean-Christophe), *Sturmius*, restaurateur des sciences physiques en Allemagne, né à Hippolstein, en 1635, était fils du maître de la garde-robe de l'électeur palatin; mais les guerres l'ayant ruiné, son fils se vit contraint de pourvoir à son existence. Il fut professeur de philosophie et de mathématiques à Altorf, où il mourut en 1703, à 68 ans. On a de lui plusieurs ouvrages : 1° *Collegium experimentale curiosum*, Nuremberg, 1676 et 1701, in-4°. Il y parle de la chambre obscure, de la machine pneumatique, des baromètres, thermomètres, télescopes, microscopes, etc. On y voit aussi un projet de machine aérostatique, conçue d'après la théorie du P. de Lana; 2° *Physica electica, sive hypothetica*, Altorf, 1730, 2 vol. in-4°. Il y examine en critique tous les systèmes de physique anciens et modernes; 3° *Physicæ conciliatricis conamina*, Nuremberg,

in-12; 4° *Prælectiones contra astrologiæ divinatricis vanitatem*, Leipsick, 1722, 2 vol. in-4°; 5° *Mathesis enucleata*, en 1 vol. in-8°; 6° *Mathesis juvenilis*, en 2 gros vol, in-8°.

STURM (Léonard-Christophe), et non STURNI, comme d'autres l'appellent mal à propos, excellait dans toutes les parties de l'architecture civile et militaire. Il naquit à Altorf en 1669, et mourut en 1719. On a de lui : 1° une Traduction latine de l'*Architecture curieuse* de G.-A. Bockler, Nuremberg, 1664, in-fol; 2° un *Cours complet d'architecture*, imprimé à Augsbourg, en 16 vol.

SUANEFELD (Herman), peintre et graveur, Flamand d'origine, né vers l'an 1620. Le goût qu'il avait pour le travail lui faisait souvent rechercher la solitude, ce qui le fit surnommer l'*Ermite;* on le nomma aussi *Herman d'Italie*, à cause de son séjour dans cette contrée. Il était excellent paysagiste, et touchait admirablement les arbres; son coloris est d'une grande fraîcheur.

† SUARD (J.-B.-A.), littérateur renommé, né à Besançon en 1732, était fils du bedeau de la cathédrale de cette ville, dans laquelle il passa sa jeunesse et fit ses premières études. Il vint à Paris dans un âge peu avancé, et eut l'adresse de s'introduire auprès des hommes qui faisaient à cette époque les réputations littéraires. Suard travailla avec l'abbé Arnaud, l'abbé Prévost et plusieurs autres, au *Journal étranger*, ensuite avec l'abbé Arnaud seul à la *Gazette littéraire de l'Europe :* il publia en même temps quelques compilations et des traductions qui servirent à étendre sa réputation, et lui méritèrent les honneurs d'un siége académique. Il fut reçu à l'académie française en 1774, lorsqu'il venait de publier sa *Traduction* de l'Histoire de Charles-Quint de Robertson. Suard devint censeur royal, et dans la suite secrétaire perpétuel de l'académie. Sa vie douce et tranquille n'offre aucun événement remarquable, et elle ne fut un moment agitée que par l'espèce d'acharnement qu'il mit à soutenir Gluck dans la fameuse querelle qui s'éleva entre les partisans de ce musicien et ceux de Piccini. Sous le nom de l'*Anonyme de Vaugirard*, il lançait tous les matins dans le public une *lettre* dans laquelle il harcelait ses adversaires et les désolait par ses railleries fines et mordantes. Suard, nous dit un de ses panégyristes, embrassa les principes de la révolution avec ardeur; mais son esprit juste, son ame honnête, lui en firent détester les excès. Il fut proscrit en 1797, et fut obligé de sortir de France. En 1772, d'Alembert avait proposé Suard au roi de Prusse comme correspondant littéraire à la place de Thiriot. Frédéric le refusa; il commençait à se dégoûter des philosophes, et Suard était un de leurs adeptes. Dans son discours de réception à l'académie, il fit l'apologie de la philosophie, et chercha à prouver qu'elle avait été fort utile aux arts, aux mœurs et même à la religion. Grimm, dans sa Correspondance, t. 3, se chargea de relever cette incroyable assertion; et, tout philosophe qu'il était, il le fit avec force. M. Suard a travaillé à la *Biographie universelle*, et il a su y insinuer quelques uns de ses principes philosophiques. On dit qu'il n'eut

jamais les bonnes grâces de Buonaparte; en compensation, il obtint les largesses du gouvernement du roi. Il jouissait de quatre traitements, ce qui paraissait peu juste pour un homme qui ne se fatiguait pas, et dont on a dit avec raison : « M. Suard a eu le bon esprit de ne pas proportionner ses travaux à ses traitements multipliés; et, à l'aide de soins et d'un peu de paresse, il a prolongé sa carrière jusqu'à l'âge de 85 ans. » Il est mort en juillet 1817. Les titres de M. Suard à la gloire littéraire ne sont pas universellement avoués. Il était homme d'esprit et de société; il aimait à causer, et brillait dans les salons; mais il n'a attaché son nom à aucun ouvrage de mérite. Ses principales productions sont : 1° *Histoire de Charles-Quint*, par Robertson, Paris, 1771 ou 1817, 4 vol. in-8°; 2° *Histoire de l'Amérique*, du même auteur; Paris, 1818, 3 vol. in-8°. On doit se défier de ces Histoires où plusieurs faits se trouvent dénaturés; 3° Des *Traductions* de Voyages; 4° beaucoup d'articles dans des journaux; les principaux ont été réunis dans des *Mélanges de littérature*, publiés en 5 vol. in-8°. Nous avons plusieurs Eloges de Suard, mais nous nous contenterons de citer les *Mémoires sur la vie de Suard*, par D.-J. Garat, 1820, 2 vol. in-8°. Ce n'est pas les juger trop sévèrement que de dire que l'ouvrage de ce révolutionnaire respire le cynisme le plus déhonté et l'impiété la plus révoltante. Ainsi il dit des liaisons de Suard avec madame de Kr...., femme abandonnée par son mari, que *si elles sont réprouvées par les lois, elles sont autorisées par la nature. Ce ne serait pas une religion éclairée que celle qui repousserait de tels sentiments.* Ailleurs il ose comparer le modèle de toute sainteté avec l'homme le plus vil, le plus hideux, Robespierre. Nous n'en dirons pas davantage d'une production aussi méprisable, elle ne rendra pas les noms du héros et de l'auteur plus estimables et plus recommandables.

SUARÈS ou plutôt SUAREZ (François), jésuite, né à Grenade en 1548, professa avec réputation à Alcala, à Salamanque et à Rome. On l'appela à Coïmbre en Portugal, et il y fut le premier professeur de théologie. Il mourut à Lisbonne en 1617, avec une rare tranquillité : *Je ne pensais pas*, dit-il, *qu'il fût si doux de mourir*. Suarès avait une mémoire prodigieuse; il savait si bien par cœur tous ses ouvrages, que quand on lui en citait un passage, dans le même instant il se trouvait en état d'achever et de poursuivre jusqu'à la fin du chapitre ou du livre. Cependant, le croirait-on? à peine ce savant homme put-il être admis dans la société. Il fut d'abord refusé, il fit de nouvelles instances, jusqu'à demander même à y entrer parmi les frères. Enfin on le reçut, et l'on était encore sur le point de le renvoyer, lorsqu'un vieux jésuite dit : « Attendons; il me semble que ce » jeune homme conçoit aisément » et pense quelquefois fort » bien. » Nous avons de lui 23 vol. in-fol., imprimés à Lyon, à Mayence, et pour la dernière fois à Venise, 1748, presque tous sur la théologie et la morale. Ils sont écrits avec ordre et avec netteté; il a su fondre avec adresse dans ses ouvrages presque toutes les différentes opi-

nions sur chaque matière qu'il traitait : sa méthode était d'ajouter ensuite ses propres idées aux discussions théologiques, et d'établir avec solidité son sentiment. La manière dont il combat les erreurs est pleine de cette logique forte et serrée qui assure la victoire au raisonnement, et qui aujourd'hui est si négligée. Grotius disait qu'il était si profond philosophe et théologien, qu'à peine était-il possible de trouver son égal. Benoît XIV, dans son ouvrage *De synodo diocesana* l'appelle *doctor eximius*, et en lui associant Vasquez, il les nomme *les deux lumières de la théologie*. Bossuet, dans un de ses écrits contre Fénelon, citant ce théologien, dit : *Suarès en qui, comme l'on sait, on entend toute l'école moderne*. On ne peut disconvenir cependant que sa théologie ne soit surchargée de questions inutiles; que le savant jésuite ne perde quelquefois de vue la noble simplicité de nos dogmes, et la majesté de la religion chrétienne; mais c'était le vice du temps, et les gens du plus grand mérite n'ont pas toujours la force ou la liberté de s'élever au-dessus de leur siècle. Du reste, sa théologie renferme de grandes lumières; mais il serait à souhaiter qu'elles fussent dégagées de beaucoup de discussions superflues, et qu'il fallût moins les chercher. (*Voyez* saint ANSELME, DUNS, GRAVINA Jean-Vincent, MOLINA, PETAU, saint THOMAS.) Son *Traité des lois* est si estimé, qu'il a été réimprimé en Angleterre. Il n'en est pas de même de son livre intitulé : *Défense de la foi catholique contre les erreurs de la secte d'Angleterre*. Il fut condamné à être brûlé par arrêt du parlement de Paris, parce qu'il parut qu'en défendant le saint siége contre le schisme des Anglais, il dérogeait en quelques endroits à l'autorité des souverains. Le P. Noël, jésuite, a fait un *Abrégé* de Suarès, imprimé à Genève en 1732, en 2 vol. in-fol. L'abréviateur a orné son ouvrage de deux Traités, l'un *De matrimonio*, l'autre *De justitia et jure*. Le P. Deschamps a écrit la *Vie de Suarès*; elle a été imprimée à Perpignan en 1671, in-4°.

SUARÈS (Joseph-Marie), savant antiquaire, était fils d'un auditeur de rote d'Avignon, où il naquit vers l'an 1585; il devint prévôt de la cathédrale de cette ville, et se rendit ensuite à Rome, où le cardinal Barbérini le nomma son bibliothécaire, et lui obtint le titre de *Camérier* du pape Urbain VIII. En 1633, il fut promu à l'évêché de Vaison. S'en étant démis, il se retira à Rome, chez le cardinal Barberin son ami, à qui il plaisait par son savoir et par les agréments de sa conversation. On a de lui : 1° une traduction latine des *Opuscules* de saint Nil, à Rome, en grec et en latin, avec des notes, en 1673, in-fol.; 2° une *Description* latine *de la ville d'Avignon et du comtat Venaissin*, in-4°, etc. Il mourut en 1678, dans un âge avancé.

SUAVIS. *Voyez* SARPI.

SUAVUS (Lambert), habile graveur de Liége, florissait dans le XVIe siècle. On le croit communément élève de Lombart; il a presque toujours été occupé à graver d'après ce maître. On a de Suavius un Recueil de quarante-huit estampes, entre lesquelles on distingue la *Résur-*

rection de Lazare, les *Douze apôtres*, les *Sibylles*, *Jésus-Christ au tombeau*, *saint Pierre et saint Jean guérissant le boiteux à la porte du Temple* : elles sont d'un beau fini, mais un peu sèches.

†SUBLEYRAS (Pierre), peintre et graveur français, naquit à Uzès en 1699, vint jeune à Paris, et prit les premières leçons de peinture sous Antoine Rivals. Etant allé à Rome pour se perfectionner, il se fit une brillante réputation, surtout dans le genre du portrait, dans lequel il devint, pour ainsi dire, le peintre à la mode. Les princes, les cardinaux, et le pape Benoît XIV lui-même, voulurent être tracés par le pinceau de Subleyras. Il fit en outre divers *tableaux*, estimés des connaisseurs, parmi ces tableaux on cite celui représentant *saint Bazile* qui célèbre les saints mystères, et reçoit les dons de l'empereur Valens, protecteur des hérétiques, tombant évanoui dans les bras de ses gardes. Ce tableau était destiné pour la basilique de Saint-Pierre, et on le mit en mosaïque du vivant de l'auteur. Subleyras fut un des premiers qui commencèrent à corriger le *coloris*, jusqu'alors négligé dans l'école française. On remarque aussi dans les ouvrages de cet artiste de la sagesse de composition, et beaucoup de grâce et d'expression dans les figures. Il mourut en 1749.

SUBLIGNY (N.), avocat au parlement de Paris, au XVIIe siècle, cultiva plus la littérature que la jurisprudence, et donna des leçons de versification à la comtesse de la Suze. Livré au goût du théâtre, il permit que sa fille fût une des danseuses de l'Opéra. Ses ouvrages sont : 1° une *Traduction* des fameuses Lettres portugaises, dont le maréchal de Chamilly, revenant de Portugal, lui donna les originaux, qu'il arrangea : elles respirent l'amour le plus ardent et le plus sot; 2° La *Folle querelle*, comédie en prose, contre l'Andromaque de Racine ; 3° quelques *Ecrits* en faveur de Racine, dont il devint le panégyriste après en avoir été le Zoïle ; 4° la *Fausse Clélie*, in-12, roman frivole et insipide, et autres ouvrages qui sont tous oubliés.

SUÉNON, fils d'Agon, contemporain de Saxons, vivait dans le XIIIe siècle, et écrivit comme lui par le conseil d'Absalon, archevêque de Lunden, l'Histoire du Danemarck, qu'Etienne-Jean Stephanius a publiée avec de bonnes notes à Sora, 1642, in-8°, sous ce titre : *Opuscula Suenonis, primi Danarum historici*. Cet ouvrage est recherché et mérite de l'être.

SUÉTONE (Caïus Suetonius Paulinus), gouverneur de Numidie l'an 40 de J.-C., vainquit les Maures, et conquit leur pays jusqu'au-delà du mont Atlas, ce qu'aucun autre général romain n'avait fait avant lui. Il écrivit une *Relation* de cette guerre, et commanda vingt ans après dans la Grande-Bretagne, où son courage et sa prudence éclatèrent également. Son mérite lui procura le consulat l'an 66 de J.-C., et lui valut la confiance de l'empereur Othon, qui le fit un de ses généraux. Suétone ternit sa gloire en abandonnant cet empereur. Il prit honteusement la fuite le jour du combat décisif, et s'en fit même un mérite auprès de Vitellius.

SUETONE (C. Suetonius

Tranquillus), naquit au premier siècle de l'ère chrétienne, et mourut au second. Le surnom de *Tranquillus* lui venait de son père, à qui on avait donné celui de *Lenis*, qui signifie à peu près la même chose. Suetonius Lenis, père de l'historien, était chevalier romain. Son fils fut fort estimé de l'empereur Adrien, qui en fit son secrétaire; mais il perdit les bonnes grâces de ce prince, pour avoir manqué aux égards dus à l'impératrice Sabine. Suétone, après sa disgrâce, vécut dans la retraite, et se consola avec les Muses de la perte des faveurs de la cour. Pline le Jeune, qui était lié avec lui, dit que c'était un homme d'une grande probité et d'un caractère fort doux. Suétone avait composé : 1° un *Dialogue des hommes illustres de Rome*; 2° plusieurs ouvrages sur la *grammaire*; 3° une *Histoire des rois de Rome*, divisée en trois livres; 4° un livre sur les *Jeux grecs*, etc. Ces ouvrages sont perdus; nous n'avons de lui que la *Vie des douze premiers empereurs de Rome*, et quelques fragments de son *Catalogue des illustres grammairiens*. Dans son histoire de la vie des douze Césars, il n'observe point l'ordre des temps; il réduit tout à certains chefs généraux, et met ensemble ce qu'il rapporte sous chaque chef. Son style manque de pureté et d'élégance. On lui reproche avec raison d'avoir donné trop de licence à sa plume, et d'avoir été aussi libre et aussi peu mesuré dans ses récits, que les empereurs dont il a fait l'histoire l'avaient été dans leur vie. Il appelle les chrétiens une secte adonnée aux sortiléges et aux maléfices (*genus hominum superstitionis novæ ac maleficæ*); ce qui ne peut avoir rapport qu'aux prodiges opérés par les martyrs et les prédicateurs de la foi. Il y a plusieurs éditions de cet auteur, parmi lesquelles on distingue celle de Casaubon, avec de savantes notes, Strasbourg, 1647, et celle de Boxhorn, aussi avec des notes, Amsterdam, 1668. Nous en avons une traduction en français, in-4°, par Dutheil, qui est plate, mais assez fidèle. Laharpe en publia une nouvelle en 1770, 2 vol. in-8°. Elle est peu estimée. Delisle de Salles, sous le nom d'Ophellot de la Pause, fit paraître la sienne en 1771, avec des mélanges philosophiques et des notes, 4 vol. in-8°. C'est sans contredit la plus mauvaise, et l'inexactitude ne peut guère être poussée plus loin. Maurice Lévesque et Delaroche firent paraître en 1807 une *traduction* du même auteur: la première a deux volumes et la seconde un seul.

SUEUR (Nicolas le), en latin *Sudorius*, conseiller et ensuite président au parlement de Paris, assassiné par des voleurs en 1594, dans sa 55e année, s'est fait un nom parmi les savants par sa profonde connaissance de la langue grecque. Il en a donné des preuves, principalement dans son élégante *traduction* de Pindare en vers latins, publiée à Paris en 1582, in-8°, et réimprimée dans l'édition de Pindare donnée par Prideaux à Oxford en 1697.

SUEUR (Eustache le), peintre, né à Paris en 1617, mort chez les Chartreux de la même ville en 1655; étudia sous Simon Vouet, qu'il surpassa bientôt par l'excellence de ses talents. Ce savant artiste n'est jamais sorti de son pays, cependant ses ou-

vrages offrent un grand goût de dessin, formé sur l'antique et d'après les plus grands peintres italiens. Ce peintre fit passer dans ses tableaux la noble simplicité et les grâces majestueuses qui sont le principal caractère de Raphaël. Ses idées sont élevées, ses expressions admirables, ses attitudes bien constatées. Il peignait avec une facilité merveilleuse. On remarque dans ses touches une franchise et une fraîcheur singulières. Ses draperies sont rendues avec un grand art. Le Sueur avait cette simplicité de caractère, cette candeur et cette exacte probité qui donnent un si grand prix aux talents éminents. Ses principaux ouvrages sont à Paris. On connaît la *Vie de saint Bruno*, en vingt-deux tableaux, dont il orna le petit cloître des chartreux, et dont quelques-uns ont été gâtés par des envieux. En 1776, les chartreux les cédèrent au roi contre des copies avec lesquelles on les remplaça. [L'on voyait ces tableaux au palais du Luxembourg, à Paris.] On distingue parmi les tableaux de ce grand maître, la *Prédication de saint Paul à Éphèse*, le *Martyre de saint Gervais et de saint Protais*, etc., etc. L'œuvre de le Sueur a été gravé et publié par Landon, Paris, 1811, et comprend cent dix pièces. [Le Sueur a fait lui-même son *portrait*, qui a été gravé par Van-schappen en 1696, et par Cochin. Son *buste*, sculpté par Rolland, est dans la galerie du Louvre.]

SUEUR (Jean le), ministre de l'Eglise prétendue réformée au XVIIe siècle, pasteur de la Ferté-sous-Jouarre en Brie, se distingua par ses ouvrages. On a de lui: 1° un *Traité de la divinité de l'Ecriture sainte*; 2° une *Histoire de l'Eglise et de l'empire*, Amsterdam, 1730, 7 vol. in-4°, et en 8 in-8°. Cette histoire, continuée par le ministre Pictet, est savante, mais pleine de préventions contre les catholiques, quoiqu'il y ait moins d'emportement que dans les autres ouvrages historiques des protestants.

SUFFREN (Jean de), né à Salon, ville de Provence, en 1571, se fit jésuite, et se rendit célèbre par ses talents pour la chaire et pour la conduite des ames, par son zèle et par la sainteté de sa vie. Il fut confesseur de Marie de Médicis et de Louis XIII; mais, au bout de six ans, sa grande franchise, dans une cour intrigante, le fit renvoyer. Il resta attaché à la reine mère, et mourut à Flessingue en 1641, en passant avec cette princesse de Londres à Cologne, où elle allait chercher un asile. Il est auteur d'une *Année chrétienne*, qu'il fit à la prière de saint François de Sales, 4 vol. in-4°. Il l'abrégea dans la suite sous le titre d'*Avis et exercices spirituels*. Le P. Frizon en a fait un autre abrégé, Nancy, 1728, 2 vol. in-12.

† SUFFREN (Saint-Tropès, bailli de), célèbre marin français, naquit près d'Aix en Provence, en 1728 Il était de la même famille que le précédent. Destiné à la carrière des armes, Saint-Tropès de Suffren entra au service de la marine royale en 1743, fit ses premières armes contre les Anglais, se distingua dans plusieurs campagnes, et fut fait prisonnier en 1747. Il fit, avec le même honneur, la campagne de 1756, se trouva au combat de Mahon et à celui de Lagos en 1759, où les Anglais attaquèrent l'escadre française sous le canon des

forts portugais, et où de Suffren fut pris une seconde fois. Dans la malheureuse expédition de Larache, en 1765, il commandait un chébec, et fut nommé en 1778 commandant de vaisseau dans l'escadre de l'amiral d'Estaing, destinée pour les Indes, afin d'appuyer le fameux Hyder-Aly. Le bailli de Suffren se couvrit de nouveaux lauriers dans cette guerre, et à son retour, en 1781, on lui confia cinq vaisseaux qui allaient porter des renforts au cap de Bonne-Espérance, et devaient se joindre à l'escadre de l'Inde. Dans sa traversée, il rencontra une escadre anglaise, ancrée dans le port de Praya, à San-Iago, une des îles du Cap-Vert, et qui était envoyée pour s'emparer du cap de Bonne-Espérance. Il était de la dernière importance de sauver cet établissement, et pour cela, il fallait devancer l'arrivée de l'escadre ennemie, qui était mouillée sous la protection des forts portugais. De Suffren l'attaqua, la désempara, et, continuant sa route, remplit sa mission; quand les Anglais arrivèrent au Cap, ils n'osèrent rien entreprendre. Mais c'est dans l'Inde que de Suffren trouva un plus vaste théâtre, où il put mieux établir sa gloire. Nommé en 1782 commandant de l'escadre française qui défendait ces côtes, il livra en sept mois quatre combats à l'amiral Hughes, et reprit en trois jours le fort de Trinquemale, que les Anglais avaient enlevé aux Hollandais. La prise de ce fort, situé sur la côte orientale de l'île de Ceylan, lui assura la prépondérance dans ces parages, et le mit en possession d'un des plus beaux ports que l'on connaisse. Les talents et l'activité du bailli de Suffren rétablirent la réputation de la marine française dans l'Inde, et excitèrent Hyder-Aly à faire de nouveaux efforts pour seconder ceux de son allié. Plein d'admiration pour de Suffren, il lui dit, un jour que l'amiral était venu lui faire part de sa dernière victoire : « Jusqu'à » présent je m'étais cru un grand » homme, mais depuis que tu as » paru sur cette côte, tu m'as » éclipsé. » Le reversement de la mousson, époque où les vaisseaux ne peuvent plus tenir sur la côte de Coromandel, permit aux Anglais de gagner la côte de Malabar et Bombay: ils espéraient en même temps que de Suffren serait obligé de se ravitailler à l'Ile-de-France, à 1500 lieues du théâtre de la guerre. Mais l'amiral français s'était déjà prémuni des vivres et munitions nécessaires, à Achem, dans l'île de Sumatra, où il alla hiverner, et eut ainsi la possibilité de revenir à la côte en même temps que l'escadre anglaise. Le bailli de Suffren s'était rendu formidable aux ennemis, qui admiraient son activité extraordinaire, et la manière dont il disposait et dirigeait une attaque. Dans le fort du combat, il quittait souvent son vaisseau, et passait sur une frégate pour mieux observer les manœuvres des siens et celles des ennemis. Sa bravoure était trop reconnue pour qu'on se permît de censurer cette conduite. En 1783, il livra aux Anglais un nouveau combat, dans lequel il conserva sa supériorité accoutumée. La paix conclue dans cette même année ramena le bailli de Suffren en France. Il arriva en 1784, à Versailles, où il reçut l'accueil le plus honorable; et le roi daigna l'entretenir plusieurs fois en particulier. Il avait gagné l'estime

de tous les chefs ses collègues, et son caractère modeste le mettait à couvert des atteintes de l'envie. Un jour qu'il dînait chez le ministre de la marine, où se trouvait l'amiral d'Estaing, on appelait ce dernier général. D'Estaing, en désignant de Suffren, répondit : « Voici le seul qu'il y ait » ici. » Le roi créa uniquement pour lui une quatrième place de vice-amiral, qui fut supprimée après sa mort, et le nomma en même temps chevalier de ses ordres. Il avait fait ses caravanes à Malte, où on lui conféra le titre de bailli et de grand-croix de cet ordre, dont il fut ambassadeur auprès de la cour de France. On a reproché à de Suffren un peu trop de sévérité à l'égard de ses sous-chefs, mais il les remplaça par des officiers d'un mérite reconnu, et sut se concilier de la part de ses matelots et de ses soldats un respect et un attachement qui allaient jusqu'à l'enthousiasme. Ce célèbre marin mourut en 1788, à l'âge de 60 ans.

SUGER, né en 1082 (1), fut mis à l'âge de 10 ans dans l'abbaye de Saint-Denis, où Louis, fils de France (depuis Louis-le-Gros), était élevé. Lorsque ce prince fut de retour à la cour, il y appela Suger, qui fut son conseil et son guide. L'abbé Adam étant mort en 1122, Suger obtint sa place. Il avait l'intendance de la justice, et la rendait en son abbaye avec autant d'exactitude que de sévérité. Les affaires de la guerre et les négociations étrangères étaient encore de son département; son esprit actif et laborieux suffisait à tout. Touché des exhortations de saint Bernard, qui prêchait une réforme dans le clergé, l'abbé Suger réforma son monastère, en 1127, et donna le premier l'exemple de cette réforme. Les personnes du monde n'eurent plus dès lors un si libre accès dans l'abbaye, et l'administration de la justice fut transportée ailleurs. Suger était dans le dessein de se renfermer entièrement dans son cloître; mais Louis VII, près de partir pour la Palestine, le nomma régent du royaume. Suger, quoiqu'il approuvât très fort la croisade, s'était opposé à ce voyage, à raison de plusieurs circonstances qui tenaient au bien de l'état. L'avis de saint Bernard prévalut. Les soins du ministre s'étendirent sur toutes les parties du gouvernement. Il ménagea le trésor royal avec tant d'économie, que, sans charger les peuples, il trouva le moyen d'envoyer au roi de l'argent toutes les fois qu'il en demanda. Ce ministre mourut à Saint-Denis, en 1152, à 70 ans, entre les bras des évêques de Noyon, de Senlis et de Soissons. Le roi honora ses funérailles de sa présence et de ses larmes. On a de lui des *Lettres*, une *Vie de Louis-le-Gros*, et quelques autres ouvrages dans les recueils de Du Chesne et de D. Martenne. Un auteur, dont l'imagination ardente et égarée a changé l'histoire en un tissu de déclamations violentes et injurieuses, a fait de saint Bernard et de Suger un parallèle romanesque, où louant celui-ci pour déprimer celui-là, il se fonde uniquement sur le prétendu éloignement que Suger se sentait pour les croisades : supposition démentie par les faits. Après le retour de Louis, Suger, voyant le zèle des seigneurs français refroidi, conçut

(1) Les auteurs ne s'accordent ni sur l'année ni su le lieu de sa naissance.

la résolution de soudoyer une armée à ses propres dépens, et de la conduire lui-même en Palestine. Il avait déjà fait des préparatifs considérables pour cette expédition, lorsqu'une fièvre lente, jointe à son grand âge, l'avertit de ne plus songer qu'au grand voyage de l'éternité. (*V.* GODEFROI, LOUIS VII, LOUIS IX, PIERRE l'Ermite.) Son administration a fait long-temps les regrets de la France, et l'admiration des nations étrangères; peu de ministres ont géré la chose publique avec autant de zèle, de sagesse, de modération et de désintéressement. Dom Gervaise a écrit sa *Vie*, en 3 vol. in-12. L'abbé d'Espagnac a publié en 1780, contre ce grand et pieux ministre, un *libelle* affreux, que les gens instruits dans l'histoire ont voué au mépris et à l'horreur. Garat a publié, en 1779, l'*Eloge* de Suger.

† SUHM (Pierre-Frédéric), célèbre antiquaire et historien danois, naquit à Copenhague, le 18 octobre 1728. Il se destinait au barreau; il quitta bientôt l'étude de la jurisprudence et une place qu'il occupait, pour se livrer entièrement aux recherches historiques. Lié intimement avec Schiœnning, savant distingué, il entreprit avec lui, en 1751, un voyage en Norwège, pays alors peu connu, où il resta quatorze ans, et y recueillit de précieux matériaux, qui le mirent à portée de produire des ouvrages aussi utiles que nombreux. Après un travail assidu de cinquante ans, il mourut à Copenhague, le 7 septembre 1798. Suhm était membre de plusieurs sociétés savantes de Danemarck, de Suède, d'Allemagne, d'Angleterre, etc. Outre un grand nombre de traités historiques qu'on trouve dans les Mémoires de l'académie des sciences de Copenhague, on a de ce savant : 1° trois *Traités*, sur le roi Canut-le-Grand, sur Eric-le-Bon, sur Eric-Eman, publiés dans les *Essais de corrections sur l'ancienne histoire danoise et norwégienne*, par Suhm et Schiœnning, Copenhague, 1757, in-4°; 2° *Essai d'une esquisse sur l'origine des peuples en général, comme introduction à celle des peuples du nord en particulier*, Copenhague, 1769, in-4°, traduite en allemand par Donatius, Lubeck, 1790, in-8°; 3° l'*Origine la plus ancienne des peuples du nord*, 1770, in-4°; 4° *Odin*, ou *la Théologie païenne dans le nord*, 1771, in-4°; 5° *Histoire de l'émigration des peuples du nord*, 1772-1773, 2 vol. in-4°; 6° *Histoire critique de Danemarck dans les temps païens*, 1774-1781, 4 vol. in-4°, qui furent suivis d'un autre vol. in-fol., publié en 1779, et contenant 36 tables; 7° *Scriptores rerum danicarum medii ævi, quos collegit et adornavit Jacobus Langebeck, post ejus mortem fecit et præfationem adjecit P.-F. Suhm*, 8 vol. Le dernier a paru en 1793 ou 94, dans les Mémoires de la société des sciences de Copenhague. Tous les écrits ci-dessus indiqués ne furent que les préliminaires du grand ouvrage de Suhm, intitulé : *Histoire complète de Danemarck*, qu'il commença à écrire à l'âge de 25 ans, et dont les sept volumes parurent depuis 1782 jusqu'en 1797. L'impartialité, l'exactitude, le style élégant et correct, et l'érudition profonde qui règnent dans cet ouvrage, immortalisèrent le nom de son auteur, qui est compté parmi

les classiques de sa nation.

SUICER (Jean-Gaspard), né à Zurick, en 1620, y fut professeur public en hébreu et en grec, et y mourut en 1688. On a de lui un *Lexicon*, ou *Trésor ecclésiastique* des Pères grecs, dont la meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1728, en 2 vol. in-fol. — Henri SUICER, son fils, professeur à Zurich, puis à Heidelberg, mort en cette dernière ville, en 1705, se fit connaître aussi par quelques productions, parmi lesquelles on cite sa *Chronologie helvétique*, en latin.

SUIDAS, écrivain grec sous l'empire d'Alexis Comnène, est auteur d'un *Lexicon* grec, historique et géographique. Outre l'interprétation des mots, on y trouve encore les *Vies* de plusieurs savants et d'un grand nombre de princes. Ce sont des extraits qu'il a pris dans les écrivains qui l'avaient précédé. Sa compilation est faite sans choix et sans jugement. Quelques-uns, pour le justifier, ont dit que depuis lui on a ajouté beaucoup de choses à son ouvrage, et que les fautes ne sont que dans les additions. Cet ouvrage, malgré ses défauts, ne laisse pas d'être important, parce qu'il renferme beaucoup de choses prises des anciens. La première édition, en grec seulement, est de Milan, 1499, in-f°; et la meilleure est celle de Kuster, Cambridge, 1705, en 3 v. in-f., en grec et en latin, avec des notes pleines d'érudition.

SUISKEN (Constantin), jésuite de Bois-le-Duc, où il est né en 1714, s'est fait un nom par les *Dissertations* dont il a enrichi les *Acta sanctorum*, collection à laquelle il a travaillé pendant plusieurs années. Il est mort le 28 juin 1771.

SULLY (Maurice de), natif de Sully, petite ville sur la Loire, d'une famille obscure, fut élu évêque de Paris après Pierre Lombard. Son savoir et sa piété lui méritèrent cette place. Il fonda les abbayes de Hérivaux et de Hermières. C'est lui qui jeta les fondements de l'église de Notre-Dame de Paris, l'un des plus grands bâtiments qui se voient en France. Ce prélat magnifique et libéral mourut en 1195. Ayant vu quelques personnes douter de la résurrection des corps, il défendit avec zèle cet article de notre foi, et ordonna que l'on graverait sur son tombeau ces mots de l'office des morts : *Credo quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum.*

SULLY (Maximilien de Béthune, baron de Rosny), naquit à Rosny en 1559. [Son père le plaça à l'âge de dix ans au service du roi de Navarre : il en avait douze, et il étudiait à Paris, lors de la journée de la Saint-Barthélemi. Son gouverneur et son valet étant sortis pour apprendre le motif de ce tumulte, on ne les vit plus revenir. Le jeune Sully se revêtit de sa simarre d'écolier, mit sous son bras un livre d'heures, qui lui servit de passeport parmi les meurtriers, et se rendit au collége de Bourgogne.] Il suivit Henri IV à la guerre, et s'y signala par diverses actions de bravoure, particulièrement à la bataille d'Arques, à celle d'Ivry, à la prise de Dreux, de Laon, etc. Aux talents de la guerre il joignait ceux de la politique et de l'administration. Nommé en 1598 intendant des finances, il porta l'économie dans tous les départements. Après diverses négociations, il fut envoyé en 1603 en

Angleterre, revêtu de la qualité d'ambassadeur extraordinaire, et fixa dans le parti de Henri IV le successeur d'Élizabeth. De retour, il fut fait gouverneur de Poitou, grand maître des ports et havres de France; la terre de Sully-sur-Loire fut érigée en duché-pairie, l'an 1606. Sa faveur ne l'empêcha pas de s'opposer quelquefois aux fausses démarches du roi. Henri IV ayant eu la faiblesse de faire une promesse de mariage à la marquise de Verneuil, Sully, à qui ce prince la montra, eut le courage de la déchirer devant lui. « Comment, » morbleu (dit le roi en colère), » vous êtes donc fou?—Oui, sire » (répondit Béthune), je suis » fou; mais je voudrais l'être si » fort, que je le fusse tout seul » en France. » Il n'eut pas la même fermeté dans d'autres occasions. On sait qu'il donna à Henri IV le conseil de mettre le prince de Condé à la Bastille, pour jouir tranquillement de sa femme. Sully lui-même ne désavoue pas cette lâcheté, quoiqu'il la déguise de son mieux; il reprocha même au roi, qui n'aimait pas les résolutions violentes, de n'avoir pas suivi son conseil, et d'avoir laissé évader le prince. Comme la reine se plaignait vivement des infidélités que lui faisait son époux, Sully n'hésita point à opiner qu'il fallait la renvoyer en Toscane. Après cela l'on ne sera plus surpris de la haine que Condé et la reine vouèrent à ce ministre. (Voyez l'*Histoire* du président de Grammont, liv. 1er, pag. 25.) Henri IV étant mort, Sully fut obligé de se retirer de la cour avec un don de cent mille écus. Louis XIII l'y fit revenir quelques années après, et demanda son avis sur quelques objets; mais dans le fond il s'en défiait, et ce n'était pas sans raison. « Dès le jour de la mort de Henri » IV (dit le P. Griffet, *Histoire* » *de Louis XIII*, tom. 1, pag. » 47), il avait commencé à se » rendre odieux et suspect à la » cour, par ses résistances opi» niâtres à venir au Louvre, mal» gré les invitations et les ordres » pressants de la reine mère. Mais, » si on en croit Bassompierre, il » fit encore, le même jour, une » faute beaucoup plus considé» rable, et qui ne fut pas oubliée. » Dès qu'il sut le roi mort, il » écrivit au duc de Rohan, son » gendre, qui était alors à l'ar» mée de Champagne, de mar» cher droit à Paris avec six mille » Suisses qu'il commandait en » qualité de colonel-général. Il » est vrai que le duc de Rohan » ne parut point aux portes de » Paris avec ses Suisses; mais il » s'était déjà avancé d'une jour» née, lorsque le duc de Sully le » contre-manda » [Le motif de cette démarche fut la crainte d'être arrêté par ordre de la reine : cette princesse lui avait mandé à plusieurs reprises, et aussitôt après l'assassinat d'Henri IV, de venir au Louvre *seul ou avec peu de monde;* cette injonction pouvait bien éveiller les soupçons. Quelques fautes qu'ait pu commettre Sully, il est généralement reconnu pour un des plus grands ministres qui aient illustré la France. Il mettait dans les affaires la plus grande activité. Quand il entra au conseil des finances, la rapacité des financiers avait réduit le roi à manquer même du plus nécessaire. La première mesure de Sully « fut de parcourir les pro» vinces pour examiner la comp-

» tabilité des receveurs, et de » faire rentrer les deniers. Par- » tout les officiers des finances » lui suscitèrent des difficultés » qui n'empêchèrent pas de » prompts résultats. Menant à » sa suite soixante-dix charrettes » remplies d'argent, il revint » auprès du roi qui était à Rouen. » Cet argent provenait en par- » tie de sommes rejetées des » comptes. »] En 1634, on lui donna le bâton de maréchal de France, en échange de la charge de grand-maître de l'artillerie, dont il se démit en même temps. Il mourut sept ans après, en 1641, dans son château de Villebon, au pays chartrain. Il s'était occupé dans sa retraite à composer ses Mémoires, qu'il intitula ses *OEconomies*. Ils sont écrits d'une manière très négligée, sans ordre, sans liaison dans les récits; mais on y voit régner une naïveté de style qui ne déplaît pas à ceux qui peuvent lire d'autres ouvrages français que ceux du siècle de Louis XIV. L'abbé de l'Écluse, qui en a donné une bonne édition en 8 vol. in-12, et en 1778 en 10 vol. in-12, les a mis dans un meilleur ordre, et a fait parler à Béthune un langage plus pur. C'est un tableau des règnes de Charles IX, de Henri III, et surtout de Henri IV. Les amours de ce prince, la jalousie de sa femme, ses embarras domestiques, les affaires publiques, tout y est peint d'une manière intéressante. Sully était protestant, et l'on ne doit pas être surpris de trouver dans ses *Mémoires* des contes puérils et populaires contre les catholiques, en même temps qu'il rejette les accusations les plus fondées contre ceux de sa communion, quoique dans d'autres occasions il ne les ménage pas. Ses lumières politiques et guerrières étaient plus étendues et plus sûres que celles qu'il avait en fait de religion et de morale. « Cet homme (dit l'abbé de l'Écluse (Préf., pag. 31), dont les raisonnements sur presque tout » autre objet sont ordinairement » solides et concluants, se mon- » tre si mauvais théologien, que » ce seul contraste suffirait pour » le réfuter. Quels aveux d'ail- » leurs ne lui arrache pas la force » de la vérité? Que ne dit-il » point contre quelques-unes des » folles décisions des synodes » protestants, contre les brigues » et les projets criminels des chefs » de ce parti, contre l'esprit de » révolte et de désobéissance de » tout ce corps? Il y a quelque » chose de si singulier à voir » M. le duc de Sully tour à tour » calviniste et ennemi des calvi- » nistes, que j'ai cru devoir con- » server tout ce qu'il dit au sujet » de la religion, de crainte que » tout ce que j'aurais supprimé » à cet égard ne fût jugé, par la » raison même de cette suppres- » sion, d'une tout autre impor- » tance qu'il n'est : mais aussi » j'ai jugé devoir encore moins » épargner ici les corrections que » partout ailleurs. » L'abbé Baudeau, avait annoncé, en 1777, une édition du texte original des *Mémoires* de Sully, en 12 vol. in-8°, avec d'abondantes notes, mais cette édition n'a pas été achevée. On a publié, en 1766, l'*Esprit de Sully*, in-12. Tout ce qui regarde ce ministre célèbre a été accueilli avec ardeur dans ces derniers siècles, où sa gloire a dépassé celle dont il a joui dans le sien, et celle dont sa mémoire a brillé dans le suivant; on a fermé les yeux sur ses fautes et

ses défauts, pour ne s'occuper que du succès de son administration; on a même fait un crime à un écrivain éloquent d'avoir rappelé l'anecdote du prince de Condé, dont nous avons parlé, et on ne lui eût point pardonné d'avoir rappelé celle de la reine. « Quand un homme passe » pour être juste (lui a dit un » de ses censeurs), il faut res» pecter jusqu'à ses défauts, » c'est-à-dire jeter un voile des» sus, pour qu'ils ne puissent » pas répandre une ombre sur » ses vertus. » Si cette maxime est vraie, si la nature et les droits de l'histoire ne s'opposent pas à sa réception, il faut convenir du moins qu'elle vient dans un temps où l'on n'est guère disposé à la suivre. Il n'y a pas de si petit barbouilleur, prenant le nom d'historien, qui ne ramasse avec soin toutes les anecdotes, fausses ou vraies, qui peuvent ravaler les pontifes et les rois que tous les siècles avaient mis au rang des grands hommes. On peut même dire que c'est là l'esprit et le but de presque tous les historiens modernes. Voudrait-on isoler la maxime et en borner l'observation à la vie des hommes pour lesquels la nature des temps et des goûts forme des prédilections, des affections dominantes et impérieuses que la voix publique défend de contredire? Et n'est-ce pas, au contraire, dans de telles circonstances que le génie de l'histoire doit secouer son flambeau pour en renforcer les feux, et jeter des rayons sur des traits qui, échappés aux yeux de la postérité, manqueraient à la parfaite ressemblance des hommes célèbres dont elle contemple les images?

SULLY (Henri), célèbre artiste anglais, passa en France, où il se signala par sa sagacité. Ce fut lui qui dirigea le méridien de l'église de Saint-Sulpice. Le duc d'Orléans, régent, et le duc d'Aremberg, lui firent chacun une pension de 1500 livres. Il mourut à Paris en 1728, après avoir abjuré la religion anglicane. Il a laissé: 1° un traité intitulé: *Description d'une horloge pour mesurer les temps sur mer*, Paris, 1726, in-4°; 2° *Règle artificielle du temps*, 1737, in-12.

SULPICE-APOLLINAIRE *V.* APOLLINAIRE (C. Sulpius.)

SULPICE-SEVERE, historien ecclésiastique, naquit vers 363, dans l'Aquitaine, aux environs de Toulouse, où sa famille tenait un rang assez distingué. Aussitôt qu'il eut fini ses études, il se mit dans le barreau, et y fit admirer son éloquence. Il s'engagea dans les liens du mariage; mais sa femme étant morte peu de temps après, il résolut de s'occuper entièrement du service de Dieu et de l'exercice des vertus chrétiennes. Il s'attacha d'abord à saint Phébade, évêque d'Agen, et ensuite à saint Martin de Tours, suivit ses conseils, et fut son plus fidèle disciple. On ne connaît point l'année de sa mort; on sait seulement qu'il mourut au commencement du ve siècle. Sulpice-Sévère avait de grands biens auprès de Toulouse, et s'en servit pour mettre les pauvres en état de travailler; car, étant grand ami du travail, il ne voulait pas les nourrir dans l'inaction. Sa piété n'excluait ni la politesse, ni la gaieté, comme on peut le voir par le commencement de sa *Lettre* à Bassola, sa belle-mère, et par celle qu'il écrivit à saint Paulin, en lui envoyant un cuisinier dont toute la science se bornait

à assaisonner fort mal quelques légumes. Saint Paulin de Nole, saint Paulin de Périgueux, Venance, Fortunat, font les plus magnifiques éloges de Sulpice-Sévère. Il s'était engagé dans les ordres sacrés, mais il ne paraît pas qu'il ait été prêtre. On lit dans Gennade que Sulpice-Sévère se laissa surprendre par les pélagiens dans sa vieillesse, et qu'ayant reconnu son erreur, il se condamna à un silence de 5 ans; mais Jérôme de Prato, dans la *Vie* de Sulpice, a prouvé que le récit de Gennade avait toutes les apparences d'une fable (*voy.* aussi l'Apologie de Sulpice-Sévère par Bollandus, au 29 janvier). Plusieurs savants, fondés sur l'autorité de saint Jérôme, l'ont accusé de millénarisme; il est vrai que ce docteur condamne le dialogue intitulé *Gallius*, et que le pape Gélase mit cet ouvrage parmi les livres apocryphes; mais c'est précisément parce qu'il contenait de fausses conjectures sur la réédification du temple de Jérusalem, et sur le rétablissement des cérémonies légales par l'antechrist (*voyez* une Dissertation dans *Raccolta di opuscoli scientifici*, tome 18, Venise, 1748, et la 5e Dissertation de Prato, dans son édition de Sulpice, tome 1). Nous lui sommes redevables d'un excellent abrégé d'histoire sacrée et ecclésiastique, qui est intitulé : *Historia sacra*. Elle renferme, d'une manière fort concise, ce qui s'est passé de siècle en siècle, depuis la création du monde jusqu'au consulat de Stilicon, l'an 400 de J.-C. Cet ouvrage a fait donner à Sulpice le nom de *Salluste chrétien*, parce qu'en l'écrivant il s'y est proposé cet historien pour modèle. Il faut avouer qu'il l'égale pour la pureté et pour l'élégance du style. On trouve dans son livre quelques sentiments particuliers tant sur l'histoire que sur la chronologie, mais ces défauts n'empêchent pas qu'il ne soit regardé comme le premier écrivain pour les abrégés d'histoire ecclésiastique. Sleidan nous en a donné la suite, écrite avec assez d'élégance; mais comme il était protestant, il est très favorable à sa secte. Un autre ouvrage qui fait beaucoup d'honneur à Sulpice-Sévère, est la *Vie de saint Martin*, qu'il composa à la sollicitation de plusieurs de ses amis. On a encore de lui *Trois Dialogues* et plusieurs *Lettres* qui contiennent des traits remarquables de la vie de saint Martin. On lui a reproché d'avoir cru trop facilement des miracles, et d'en avoir rapporté qui n'étaient pas assez constatés; mais il en est plusieurs dont il avait été témoin oculaire; et il faut convenir qu'à l'égard des faits extraordinaires rapportés par des auteurs sages, vertueux et éclairés, la critique de certains savants dégénère souvent en une fausse délicatesse qui considère moins les preuves et l'autorité de l'historien, que la nature de l'événement, qui n'est pas toujours d'accord avec leur manière d'apprécier les vues et les merveilles de la Providence. Ce qui donnerait plutôt quelque défiance du récit de Sulpice-Sévère, c'est l'envie trop marquée d'élever saint Martin au-dessus de tout ce qui jouissait alors de la réputation de sainteté et du don des miracles; ce qui paraît surtout dans ses Dialogues, et en termes exprès, Dialogue 1, numéros 16, 17, 18. On trouve aussi qu'il est

trop prévenu en faveur de la vie monastique, au préjudice de ce qu'il devait aux clercs, aux prêtres et même aux évêques, dont il parle fort lestement, et auxquels il semble faire un crime de ne pas vivre exactement comme les moines, d'aller à cheval au lieu de ne monter que des ânes, d'être vêtus de bure, et autres articles, qui certainement n'étaient pas l'effet d'un luxe brillant. Mais ces défauts ne peuvent pas faire supposer dans l'auteur un manquement de bonne foi, qui lui aurait fait inventer des faits qu'il dit avoir vus lui-même, ou appris de témoins irréprochables. C'est sur la vérité de son récit qu'il fonde la prééminence de saint Martin sur les saints de son temps, et l'on ne doit pas croire qu'il règle son récit sur l'idée de cette prééminence, quoique ces sortes de parallèles soient peu conformes à l'esprit de la vraie piété, et si judicieusement condamnés par l'auteur de *l'Imitation de J.-C.*, livre 3, chap. 58. Du reste, indépendamment de ce que Sulpice-Sévère rapporte de cet illustre évêque, il est certain que saint Martin était regardé pour un thaumaturge par tous ceux qui l'ont connu; et le sage et vertueux historien défend très bien sa sincérité et son éloignement de toute exagération dans son 3e Dialogue, n° 5. L'édition la meilleure et la plus complète de ses écrits est celle de Vérone, 1741, 2 vol. in-fol., et 1754, 2 vol. in-4°, par le P. Jérôme de Prato, oratorien de la même ville. Cette édition est accompagnée de Variantes, de Notes, de Dissertations savantes, et de la *Vie* du saint. Hack et Elzevir en ont donné aussi de très belles éditions, mais défigurées par des notes fanatiques, dans lesquelles néanmoins l'on convient que tout ce que le protestantisme a entrepris de réformer existait au temps de Sulpice-Sévère et longtemps avant lui. — Il y a eu encore saint SULPICE SÉVÈRE, évêque de Bourges, mort en 591; et saint SULPICE-le-Débonnaire ou le Pieux, aussi évêque de Bourges, mort en 644. L'un et l'autre se signalèrent par leurs vertus et leurs lumières. Nous avons quelques *Lettres* de celui-ci dans la Bibliothèque des Pères. Baronius et d'autres éditeurs du *Martyrologe romain* confondent Sulpice-Sévère, historien ecclésiastique, avec Sulpice-Sévère, évêque de Bourges: cette erreur a été relevée par Benoît XIV, dans sa préface de l'édition du *Martyrologe*, qu'il a donnée en 1749; il y démontre que le saint-siége n'a jamais mis le nom de l'historien Sulpice-Sévère dans le *Martyrologe*. On lui rend cependant un culte depuis un temps immémorial dans l'église de Tours.

SULPITIA, dame romaine, femme de Calenus, florissait vers l'an 90 de J.-C. Nous avons d'elle un *Poème* latin *contre Domitien*, sur l'expulsion des philosophes. Il est vrai que cette expulsion, sous un prince tel que Domitien, ne prouvait pas grand'chose contre ce genre d'hommes; mais le bon Vespasien et d'autres ont été obligés également de s'en défaire, pour maintenir l'ordre et la tranquillité dans l'état. Elle avait aussi composé un *Poème sur l'amour conjugal*, dont on doit regretter la perte, si l'éloge qu'en fait Martial n'est point flatté. Son *poème* contre Domitien se trouve avec le Pétrone d'Amsterdam,

1677, in-24, dans les *Poetæ latini minores*, Leyde, 1731, 2 vol. in-4, et dans le *Corpus poetarum* de Maittaire. M. Sauvigny en a donné une traduction libre en vers français, dans le *Parnasse des dames*.

SULPITIUS (Gallus), de l'illustre famille romaine des Sulpiciens, fut un des premiers parmi les Romains qui donnèrent des raisons naturelles des éclipses du soleil et de la lune. Etant tribun de l'armée de Paul-Emile, l'an 168 avant J.-C., et prévoyant une éclipse de lune pour la nuit qui précédait le jour déterminé pour la bataille que l'on devait livrer à Persée, il eut peur que les soldats n'en tirassent un mauvais augure. Il les fit assembler, avec la permission du consul, leur expliqua l'éclipse, les avertit qu'elle arriverait la nuit suivante. Cet avis guérit les soldats de leur superstition, et le fit regarder comme un homme extraordinaire. On l'honora du consulat deux ans après, avec Marcellus, l'an 166 avant J.-C. — Servius SULPICIUS-RUFUS, excellent jurisconsulte du temps de Cicéron, homme recommandable par sa vertu et par ses autres qualités, et consul comme le précédent, était de la même famille. On a de lui une très belle *Lettre*, pleine de bonne philosophie, écrite à Cicéron pour le consoler de la mort de sa fille Tullie; elle se trouve dans le recueil des Épîtres de Cicéron.

† SUMOROKOF (Alexandre), célèbre littérateur russe, naquit à Moscou, d'une famille distinguée, le 14 novembre 1727. Il est le créateur du théâtre russe et de la bonne poésie dans un sol bien moins fécond en écrivains qu'en habiles généraux. Sumorokof, destiné au métier des armes, fut élevé à Pétersbourg dans le collége des cadets, et y fit ses études avec honneur. Quelques poésies légères qu'il publia lui obtinrent de la réputation, et facilitèrent son avancement. Au sortir du collége, il devint adjudant du comte Gollowkin, et ensuite du comte Rasumowski: celui-ci le recommanda au comte Iwan Schuwalof, seigneur d'un grand crédit à la cour, qui le prit sous sa protection et le présenta à l'impératrice Élisabeth. En 1756, et à l'âge de 29 ans, il fit paraître sa première tragédie de *Koref*, que l'impératrice fit jouer sur le théâtre de la cour, et qui eut un succès prodigieux. Ce succès, et celui qu'obtinrent ses autres ouvrages, firent pleuvoir sur Sumorokof les grâces de la cour. Élisabeth le nomma brigadier, directeur du théâtre, et lui assura une pension de 4,000 roubles. Sous le règne éphémère de Pierre III, il conserva son grade, ses pensions; et lorsque Catherine II resta seule sur le trône, elle le nomma conseiller d'état, lui conféra l'ordre de Sainte-Anne, augmenta ses pensions, et l'honora de la distinction la plus flatteuse. Il avait un cœur excellent, et aimait à obliger non-seulement ses amis, mais quiconque réclamait sa médiation auprès de l'impératrice; mais il effaçait en quelque sorte ces qualités par un orgueil qui croissait avec sa fortune. Incapable de souffrir la moindre contradiction, il devenait ennemi de tous ceux qu'il croyait n'avoir pas pour lui les égards que ses talents méritaient. On ne cite cependant de lui aucun trait de vengeance,

et il se contentait de mépriser hautement ceux qui ne lui rendaient pas les hommages qu'il était si avide d'obtenir. Il mourut à Moscou le premier octobre 1777, à l'âge de 50 ans. Sumorokof était nourri de la lecture des classiques latins, français et anglais. Il était admirateur de Corneille, de Racine et de Shakespeare; mais, d'après ses ouvrages dramatiques, il paraît qu'il prit plus particulièrement pour modèle le premier et le dernier de ces génies, quoique, du côté du style, il se rapprochât davantage de l'immortel auteur d'Athalie. Il a réussi dans tous les genres, tragique, comique, lyrique, satirique, et même dans le genre historique. Il a laissé un grand nombre de tragédies, dont les plus remarquables sont *Koref; Aristona ; Sinaf* et *Truvor; Hamlet*, imitée de Shakespeare; *Zemira ; Viesheluf*; le *faux Demetrius ; Micislaf*. Parmi ses comédiens, on cite : *Trissotin*, imitée des Femmes savantes de Molière ; le *Tartufe*, imitée du même auteur; le *Juge*; la *Querelle des époux*, le *Légataire*, le *Tuteur*, l'*Envieux*, la *Mère rivale de sa fille*, la *Commère*, les *Trois frères rivaux*, etc. On a aussi de lui des opéras, comme *Alceste*, *Céphale et Procris*, *Acis*, etc.; des *Chansons*, des petits *Poèmes*, des *Poésies anacréontiques*, des *Odes pindariques*, une bonne *traduction des Psaumes*; mais il a surtout excellé dans ses *Idylles*, dans ses *Elégies*, dans ses *Fables* et ses *Satires*. On connaissait avant lui un autre poète renommé, Somorozoff, qui donna au théâtre quelques pièces fort médiocres, mais Sumorokof n'a pu l'égaler dans ses *Odes* ni dans ses compositions *anacréontiques*. Le style du second est pur, harmonieux, plein d'images et de chaleur dans les vers; et dans la prose il est clair, concis, animé; mais il est un peu trop surchargé de figures, ainsi qu'on le remarque dans sa *Chronique de Moscou*, dans son *Histoire de la première insurrection des Strelitz en* 1682, et dans son autre *Histoire de la rébellion de Stenko-Razin*, etc. Cet auteur ouvrit, pour ainsi dire, la première époque de la bonne littérature russe, et on vit en lui l'homme de génie qui, au milieu des glaces du nord, développa dans tous ses écrits une imagination des plus fécondes, une sensibilité exquise, et une énergie qui avait jusqu'alors paru l'apanage presque exclusif des habitants des plus beaux climats de l'Europe. On a écrit en russe la *Vie* de cet auteur, et Coxe en parle avec éloge dans son Voyage en Russie.

SUPPERVILLE (Daniel de), ministre de l'Eglise wallone de Rotterdam, naquit en 1657 à Saumur en Anjou, où il fit de bonnes études. Il étudia ensuite à Genève, passa en Hollande l'an 1685, et mourut à Rotterdam le 9 juin 1728. On a de lui : 1° *les Devoirs de l'Eglise affligée*, 1691, in-8°; 2° des *Sermons*, in-8°, 4 vol., dont la 7e édition est de 1726; 3° *les Vérités et les Devoirs de la religion*, en forme de catéchisme, 1706; 4° *Traité du vrai communiant*, 1718, etc. Ces différents ouvrages sont estimés des protestants.

SURBECK (Eugène-Pierre de), de la ville de Soleure, où il naquit en 1678, capitaine-commandant de la compagnie générale des Suisses au régiment des gardes, servit la France avec autant de valeur que de zèle.

Son savoir le fit recevoir honoraire étranger de l'académie des inscriptions. Il mourut à Bagneux près de Paris, en 1741, à 63 ans. On a de lui en manuscrit une *Histoire métallique des empereurs, depuis Jules-César jusqu'à l'empire de Constantin-le-Grand*, dans laquelle il a répandu beaucoup d'érudition.

SURENA, général des Parthes dans la guerre contre les Romains commandés par Crassus, l'an 53 avant J.-C., était après le roi pour la noblesse et les richesses, mais il le surpassait en valeur, en capacité et en expérience. C'était lui qui avait mis Orodes sur le trône. Il se signala par la défaite de l'armée romaine, commandée par Crassus; mais il ternit sa gloire par sa perfidie. Il demanda à s'aboucher avec le général romain, pour la conclusion d'un traité de paix, et le fit lâchement assassiner; quelques-uns disent qu'on voulait le prendre vivant, et qu'on ne le tua que parce qu'il se défendit: circonstance qui ne rend pas moins cette trahison odieuse. Suréna ajouta la plaisanterie au parjure. Il entra en triomphe dans Séleucie, disant qu'il amenait Crassus: il avait forcé un des prisonniers à faire le personnage de ce général romain, et il fit couvrir ce faux Crassus de toutes sortes d'opprobres. Suréna ne jouit pas long-temps du plaisir de sa victoire, car s'étant rendu suspect à Orodes, ce prince le fit mourir. [Suréna a fourni au grand Corneille le sujet de sa dernière *tragédie*, 1674.]

SURENHUISIUS (Guillaume), auteur allemand du XVIIe siècle, savant dans la langue hébraïque, est connu principalement par une bonne édition de la *Mischna*, accompagnée des commentaires des rabbins Maimonides et Barterona, d'une version latine et de savantes notes de l'éditeur. Elle fut imprimée en Hollande l'an 1698, en six tomes, ou 3 vol. in-fol. (*Voy.* HILLET, JUDA-HAKKADOSH.)

† SURIAN (Jean-Baptiste), évêque de Vence et prédicateur célèbre, naquit à Saint-Chamas, en Provence, le 20 septembre 1670 (1). Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et s'y livra à la prédication. Deux Avents et deux Carêmes qu'il prêcha devant le roi avec succès firent sa réputation et lui valurent, en 1728, l'évêché de Vence, suffragant d'Embrun et de peu de revenu. Uniquement occupé du soin de son troupeau, il trouvait dans son économie et sa frugalité des ressources suffisantes pour subvenir aux besoins de ceux de ses diocésains qui avaient recours à lui, et il laissa encore aux pauvres, en mourant, des ressources considérables. Il fut de l'académie française, succéda à M. de Coislin, évêque de Metz, et y eut d'Alembert pour successeur. Cet académicien, chargé, suivant l'usage, de faire l'éloge de son prédécesseur, s'exprime ainsi à son sujet dans son *discours de réception :* « M. l'évêque de Vence ne fut redevable qu'à lui-» même de la réputation et des » honneurs dont il a joui. Il » ignora la souplesse du manè-» ge, la bassesse de l'intrigue, » et tous ces moyens méprisa-» bles qui mènent aux dignités » par l'avilissement. Il fut élo-» quent et vertueux, et ces deux » qualités lui méritèrent l'épis-

(1) Les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique au XVIII siècle* disent en 1668.

» copat et vos suffrages. » Après avoir parlé du style propre au discours religieux, d'Alembert ajoute : « Telle fut l'éloquence » de l'orateur qui est aujour- » d'hui l'objet de vos regrets; » elle fut touchante et sans art, » comme la religion et la vérité. » Il semblait l'avoir formée sur le » modèle de ces discours nobles » et simples par lesquels un de » vos plus illustres confrères (1) » inspirait au cœur noble et sen- » sible de notre monarque encore » enfant les vertus dont nous » goûtons aujourd'hui les fruits, » etc. » Il y a néanmoins une grande distance de Surian à Massillon. Le sermon sur le *petit nombre des élus* passe pour le chef-d'œuvre de Surian. Il est inséré, avec quelques autres de cet orateur, dans le recueil des *Sermons choisis pour les jours du Carême*. Liége, 1738, 2 vol. in-12. On a imprimé, en 1778, son *Petit Carême*, prêché en 1719. En 1733, il prononça dans l'église métropolitaine de Paris l'oraison funèbre de Victor-Amédée, roi de Sardaigne. Il mourut le 3 août 1754.

SURIN (Jean-Joseph), jésuite, a été célèbre dans le XVIIe siècle par ses vertus, son zèle, ses talents pour la direction des ames, et la grande confiance dont il jouissait de la part d'une multitude de personnes illustres par leur naissance et par leur piété. On a publié ses écrits ascétiques à Avignon, en 2 vol. in-12 et un abrégé à Nancy, en 1738, sous le titre de *Dialogues spirituels choisis, où la perfection chrétienne est expliquée pour toutes sortes de personnes*, 1 vol. in-12.

SURIREY de Saint-Remy (Pierre), né dans la paroisse d'Hacqueville en Normandie, commissaire provincial d'artillerie, mort à Paris en 1716, âgé d'environ 70 ans, s'est distingué par ses travaux et par ses écrits. Il s'appliqua sans relâche à recueillir les expériences et à perfectionner les arts qui avaient rapport à sa profession, et reçut plusieurs marques de bienveillance de la part de Louis XIV. On a de lui : *Recueil des Mémoires d'artillerie*, Paris, 1745, 2 vol. in-4°, où il a rassemblé, avec beaucoup de choix et d'ordre, ce qui regarde cette importante partie de la tactique moderne.

(1) Massillon, dans son *Petit-Carême*.

SURITA ou plutôt ZURITA (Jérôme), de Saragosse, secrétaire de l'inquisition, mort en 1580, à 67 ans, s'est fait un nom par son savoir. On a de lui : 1° l'*Histoire d'Aragon jusqu'à la mort de Ferdinand-le-Catholique*, en 7 vol. in-fol.; 2° des *Notes* sur l'Itinéraire d'Antonin, sur César et sur Claudien.

SURIUS (Laurent), né à Lubeck en 1522, étudia à Cologne avec Pierre Canisius, et se fit religieux dans la chartreuse de cette ville. Après avoir édifié son ordre par ses vertus, il mourut à Cologne en 1578, à 56 ans. Le pape Pie V en faisait un cas particulier, et écrivit à son prieur à Cologne de lui accorder tous les soulagements que ses infirmités et son application continuelle pouvaient exiger. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : 1° un *Recueil des conciles*, en 4 vol. in-fol., Cologne, 1567; 2° les *Vies des saints*. Il avait publié successivement 6 vol. de cet ouvrage depuis 1570 jusqu'en 1575, mais plusieurs savants lui ayant fourni des matériaux pour le perfectionner, il recommença une nou-

velle édition. Il publiait le second volume lorsque la mort l'arrêta. Jacques Mosander, religieux du même monastère, continua le travail de Surius. On en a donné une édition complète à Cologne, en 6 vol. in-fol., en 1617. Surius a profité de la collection de Louis Lippoman. La liberté qu'il s'est donnée de polir et de changer le style des originaux, et d'en retrancher ce qu'il ne jugeait point nécessaire, a décrédité ce qu'il avait compilé de meilleur; 3° une histoire de son temps, sous le nom de *Mémoires*, qui commence en 1514; elle a été continuée successivement par Isselt Brachel jusqu'en 1551, par Thulden jusqu'en 1560, et par Henri Brewer, jusqu'en 1573. On en a une traduction française, 1573, in-8°. C'est une suite de la Chronique de Nauclérus; il semble que Surius ne l'a entreprise que pour démontrer la mauvaise foi de Sleidan, qui a étrangement défiguré l'histoire de son temps. Spondanus en parle en ces termes (*ad ann.* 1556, n° 8) : *Quæ Sleidanus quæsitis calumniis vel impuris derisionibus peccavit, ut frequentissime fecit, Laurentius Surius censuris suis in semitam rectam reduxit;* 4° une excellente traduction en latin du Traité de la présence véritable de Jésus-Christ après la consécration, de Gropper, sous ce titre : *De veritate corporis et sanguinis Christi in eucharistia*, Cologne, 1560, in-4°. Il a encore traduit en latin les ouvrages de Thaulère, de Rusbroch, de Staphyle, et donné plusieurs ouvrages de controverse.

SURLET. *Voyez* Chokier.

† SURVILLE (Marguerite-Eléonore-Clotilde de Vallon-Chalys de), plus connue sous le simple nom de *Clotilde*, dame poète du xve siècle, naquit en 1405 à Vallon, château situé sur la rive gauche de l'Ardèche, dans le Bas-Vivarais. Elle reçut une éducation soignée, peu commune dans ces temps-là, et eut pour institutrice sa mère, Pulchérie de Fay Collan, qui brilla par son esprit et ses connaissances à la cour de Gaston-Phébus, comte de Foix et de Béarn. Clotilde reçut de sa mère le goût de la littérature, et à l'âge de 11 ans elle traduisit en vers une ode de Pétrarque. Le succès qu'elle obtint d'un essai si prématuré fit dire à la célèbre Christine de Pisan : « Il me faut céder » à cette enfant tous mes droits » au sceptre du Parnasse. » Son mariage avec Bérenger de Surville, en 1424, ne ralentit pas son application à l'étude; et ses poésies, admirées par Charles, duc d'Orléans, un des meilleurs poètes de son siècle (selon le rapport de l'abbé Sellier), la placèrent au premier rang après ce prince. Elle reçut l'invitation de plusieurs souverains, qui l'engageaient à venir à leur cour; mais elle ne voulut jamais quitter sa tranquille retraite du Vivarais, où sa muse était si bien inspirée. La reine Marguerite d'Ecosse, à qui le duc d'Orléans avait fait connaître les ouvrages de Clotilde, ne pouvant l'attirer auprès d'elle, lui envoya une couronne de lauriers artificiels, surmontée de douze marguerites à boutons d'or et à feuilles d'argent, avec cette devise : *Marguerite d'Ecosse à Marguerite d'Hélicon*. On ignore l'époque de la mort de cette dernière ; on sait seulement qu'elle mourut âgée de plus de

90 ans. La plupart de ses poésies ont été égarées, et on ne doit celles qui restent qu'à un effet du hasard. Un de ses descendants, Joseph-Etienne de Surville, militaire distingué, en cherchant avec un feudiste dans les archives de sa maison, en 1782, quelques papiers de famille, trouva le manuscrit de sa grande aïeule. Des raisons qu'on ignore l'empêchèrent de le publier dans le moment. Il émigra sous le régime de la terreur, se réfugia en Suisse, où il s'occupa de la publication des poésies de Clotilde. Etant rentré en France, il y fut reconnu et fusillé au Puy en Velay en 1798. Un de ses amis hérita du manuscrit; de ses mains il passa entre celles de M. Vanderbourg, qui le fit imprimer en 1802, en 1 vol. in-8°. On en a fait une seconde édition en 1804, in-18. Parmi les poésies de Clotilde, on cite une *Héroïde*, datée de 1422, où elle déplore le départ de son mari, qui avait été rejoindre Charles VII au Puy en Velay. Cette héroïde, écrite dans un style remarquable, pour le temps, pleine de grâces, de sensibilité et d'élégance, fut néanmoins critiquée par le poète Alain Chartier dans son recueil intitulé *Fleurs de belle rhétorique*. Clotilde y répondit par des *Rondeaux* piquants, qui condamnèrent au silence le poète jaloux. Ses autres pièces sont : une *Chanson* ou *Ode*, où elle célèbre la victoire remportée par Charles VIII à Fornoue, en 1495; *les Trois Plaids d'or*, qui ont une grande ressemblance avec le conte de Voltaire intitulé *Les trois manières ;* des *Odes* en éloge de son fils et de sa belle fille; des *Vers* sur son enfant nouveau-né; des *Poésies légères*, etc. Elle avait composé, de 1423 à 1428, un grand poème intitulé *Lygdaem*, et un roman héroïque, *le Châtel d'amour*, dont les manuscrits n'existent plus. Les principales qualités qu'on trouve dans les poésies de Clotilde sont une naïveté exquise, de la vérité et de la force dans les sentiments, de la concision et de la liaison dans les idées, et beaucoup d'adresse dans les transitions et dans les figures. Elle entrelaçait souvent les rimes masculines avec les féminines; règle que suivirent les poètes anciens, comme Henri de Croy, Jean Molinet, etc., mais qui ne fut pas adoptée par Clément Marot, qui vécut cent ans après Clotilde. Cependant on a contesté à ses poésies le mérite essentiel de l'authenticité. On y a remarqué, dit-on, des expressions qui n'ont été connues que long-temps après la mort de l'auteur. Cela supposerait, dans ces critiques, une connaissance exacte de la langue qu'on parlait dans le siècle de Clotilde, ce qui n'est guère prouvé. Outre cela, comme ce sont les écrivains un peu marquants qui embellissent les langues, il ne serait pas extraordinaire que Clotilde, douée d'une imagination brillante, et connaissant à fond l'italien, eût enrichi la sienne de nouvelles expressions. Il se pourrait aussi que Joseph-Etienne de Surville, ou l'éditeur qui a publié ses poésies, ait éclairci quelques passages obscurs par des expressions plus modernes. Quoi qu'il en soit, ces poésies seront toujours un beau monument de l'ancien Parnasse français.

SUSANNE, fille d'Helcias et femme de Joakim, de la tribu de Juda, est célèbre dans l'Ecriture par son amour pour la chasteté.

Elle demeurait à Babylone avec son mari, qui était le plus riche et le plus considérable de sa nation. Deux vieillards conçurent pour elle une passion criminelle; et pour la lui déclarer, choisirent le moment qu'elle était seule, prenant le bain dans son jardin. Ils l'allèrent surprendre, et la menacèrent de la faire condamner comme adultère, si elle refusait de les écouter. Susanne ayant jeté un grand cri, les deux suborneurs appelèrent les gens de la maison, et soutinrent l'avoir surprise avec un jeune homme. Susanne fut condamnée comme coupable; mais lorsqu'on la menait au supplice, le jeune Daniel, inspiré par Dieu, demanda un second examen de cette affaire. On interrogea de nouveau les deux accusateurs. Ils se contredirent dans leurs réponses, l'innocence triompha, et ils furent condamnés par le peuple l'an 607 avant J.-C. au mêmesupplice auquel ils avaient injustement fait condamner Susanne. En comparant cette héroïne à Lucrèce, dont les Romains ont fait de si grands éloges, on ne peut que gémir sur l'aveuglement de ces moralistes qui exaltent la lâcheté d'une femme qui se tue de désespoir d'avoir commis un crime, et méconnaissent la véritable vertu, qui embrasse l'ignominie et la mort plutôt que de le commettre. (*Voy.* LUCRÈCE.)

SUSON (Henri), né vers l'an 1300, d'une famille noble de Souabe, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et mourut à Ulm en odeur de sainteté, l'an 1365. Surius a écrit sa *Vie*. On a de lui : 1° *Méditations sur la Passion de Notre-Seigneur*; 2° Divers *Sermons*; 3° *Horloge de la sagesse*, traduit en latin par Surius, sur un manuscrit allemand fort imparfait. Cet ouvrage, tel qu'il est sorti des mains de l'auteur, fut imprimé dès l'an 1470, et avait été traduit en français, dès 1389, par un religieux franciscain, natif de Neufchâteau en Lorraine. Cette dernière version fut imprimée à Paris, en 1493, in-fol., après avoir été retouchée pour le style par les chartreux de Paris. On en a une autre traduction, 1684, in-12, par l'abbé de Vienne, chanoine de la Sainte-Chapelle de Viviers en Brie.

SUTCLIFFE (Mathieu), *Sutclivius*, théologien protestant d'Angleterre, au commencement du XVIIe siècle, a composé plusieurs Traités de controverse, dictés par le fanatisme et l'emportement. On en peut juger par son livre anonyme touchant la prétendue *conformité du papisme et du turcisme*, Londres, 1604. Il a encore laissé : 1° *De vera Christi ecclesia*, Londres, 1600, in-4°; 2° *De purgatorio*, Hanau, 1603, in-8°; 3° *De missa papistica*, Londres, 1603, in-4°, etc. : tous ouvrages dictés par le même esprit.

SUTHOLT (Bernard), né à Hamm en Westphalie, vers la fin du XVIe siècle, d'une famille calviniste, enseigna le droit à Harderwyck, et à Leyde. La lecture des ouvrages d'Isaac Casaubon lui fit naître des doutes sur sa religion; celle des saints pères, et surtout des controversistes orthodoxes, le détermina à se déclarer hautement catholique. L'archevêque de Saltzbourg lui donna une chaire de droit. En 1625, le duc de Juliers le fit son conseiller. On ignore la date de sa mort. On a de lui des *Dis-*

sertations sur les Instituts, dont une des meilleures éditions est d'Amsterdam, 1665. Elles sont estimées. Personne, au jugement d'Ulric Hubert, n'a appliqué plus sensément que lui la philosophie à la jurisprudence. Il publia aussi les raisons qui l'avaient déterminé à abjurer le calvinisme, Cologne, 1625.

SUTOR. *Voyez* COUTURIER.

SUYDEBHOEF (Jonas), graveur hollandais, mort vers la fin du XVIIe siècle, s'est plus attaché à mettre dans ses ouvrages un effet pittoresque et piquant qu'à faire admirer la propreté, la délicatesse de son burin. Une de ses plus belles estampes, et la plus considérable, est celle de la *Paix de Munster*.

SUZE (Henriette de Coligni, connue sous le nom de *comtesse de la*), était fille du maréchal de Coligni. Elle naquit à Paris en 1618, fut mariée très jeune à Thomas Hamilton, comte d'Addington, seigneur écossais. La mort lui ayant enlevé son mari, elle épousa en secondes noces le comte de la Suze, qui, pour la soustraire à des galanteries désagréables à un mari, résolut sagement d'aller vivre dans une de ses terres. Pour faire échouer ce projet, la comtesse quitta la religion protestante que suivait son mari, et se fit catholique, *pour ne pas le voir*, dit la reine Christine, *ni dans ce monde ni dans l'autre*. Ce changement n'ayant fait qu'aigrir les deux époux, la comtesse de la Suze obtint du parlement la séparation qu'elle demandait, et comme le comte ne voulait pas y consentir, elle lui donna 25,000 écus pour avoir son agrément. Ce fut alors qu'un plaisant dit : « Que la comtesse avait perdu » 50,000 écus dans cette affaire, » parce que, si elle avait encore » attendu quelque temps, au lieu » de donner 25,000 écus à son » mari, elle les aurait reçus de » lui pour s'en débarrasser. » Madame de la Suze, remplie d'enthousiasme pour la littérature, négligea entièrement ses affaires domestiques, qui ne tardèrent pas à se déranger. [Elle fut même contrainte d'abandonner sa maison aux créanciers qui la firent saisir par les huissiers.] Sa maison, second *Hôtel de Rambouillet*, était le rendez-vous des beaux esprits, qui la célébrèrent en vers et en prose. Elle mourut en 1673, regardée comme une femme qui avait les faiblesses de son sexe et les agréments d'un bel esprit. « Parée » de toutes les qualités (dit un » auteur un peu sévère), que » n'eut pas la *femme forte* dont » parlent les livres saints, elle » n'eut aucune des qualités at» tribuées à celle-ci, n'étant ni » bonne épouse, ni solide amie, » ni sage administratrice de son » bien, ni prudente ordonnatrice » de sa maison : reste à savoir si » quelques rimes, plus ou moins » heureuses, peuvent entrer en » concurrence avec tout cela. » (*Voyez* DACIER LA FAYETTE, GEOFFRIN, GRAFIGNY, TENCIN.) Ses *OEuvres* parurent en 1684, en 2 vol. in-12. On les réimprima avec plusieurs pièces de Pélisson et de quelques autres, en 1695 et en 1725, en 5 vol. in-12. On connaît ces vers ingénieux sur la comtesse de la Suze, qu'on attribue à M. de Fieubet ou au P. Bouhours :

Quæ dea sublimi vehitur per inania curru ?
An Juno, an Pallas, an Venus ipsa venit ?
Si genus inspicias, Juno : si scripta, Minerva ;
Si spectes oculos, Mater Amoris erit.

SWAMMERDAM (Jean), cé-

lèbre anatomiste, né à Amsterdam en 1637, reçut le bonnet de docteur en médecine à Leyde en 1667. Il s'appliqua surtout à l'étude du corps humain et des insectes, et parvint à se faire un très riche cabinet d'histoire naturelle. On lui doit l'invention d'un thermomètre pour apprécier le degré de chaleur dans les animaux. Sur la fin de ses jours, il donna dans les mysticités de la Bourignon, alla la joindre dans le Holstein; et, à son retour à Amsterdam, il brûla tous ses écrits, vécut dans la retraite et mourut en 1680. Ceux qui nous restent sont : 1° *Traité de la respiration et de l'usage des poumons*, en latin, Leyde, 1738, in-4°; 2° un autre *De fabrica uteri muliebris*, 1679, in-4°; 3° une *Histoire générale des insectes*, Utrecht, 1669, in-4°, en flamand; ibidem 1685, in-4°, en français; Leyde, 1733, in-4°, en latin, par Henri-Chrétien Hennenius. Jérôme-David Graubius en a donné aussi une édition en latin; la meilleure est celle de Leyde, 1737, 2 vol. in-fol. sous le titre de *Biblia naturæ*, etc. (*Voy.* MOUFET.) Cet ouvrage est divisé en quatre parties, suivant les quatre ordres de changement qu'il avait observés par rapport aux insectes. Les figures sont d'une grande beauté, et, jusqu'aux viscères des abeilles, tout y est gravé avec la plus grande exactitude. Réaumur, qui a travaillé sur le même sujet, a adopté les planches de Swammerdam pour orner ses ouvrages. On trouve sa *Vie* par le célèbre Boerhaave, à la tête de la *Biblia naturæ*. C'était un homme de probité, un observateur appliqué, un philosophe modeste. « La microscopie (dit un auteur), qui a fait » naître des idées creuses dans » plus d'un cerveau, qui, selon » la remarque du fameux Le- » clerc, a servi quelquefois à » dénaturer la physique et à » suggérer, comme il est arrivé » à Leuwenhoeck, des systèmes » romanesques, et qui peut-être » a fait de Spinosa un athée (1), » n'a eu sur Swammerdam au- » cun de ces fâcheux effets : ses » observations ont toutes un air » de tranquillité et de sagesse, » dont le résultat n'a rien qui » égare. »

SWEDENBORG (Emmanuel), né à Stockholm, le 29 janvier 1689, fut nommé, en 1716, à la charge d'assesseur au collége métallique de cette ville, par Charles XII. Il fut anobli par la reine Ulrique-Eléonore en 1719, et se rendit fameux par ses voyages, ses livres et ses extravagances. Il disait que Dieu lui avait apparu personnellement en 1743, pour le rendre capable de converser avec les anges, se mêlait d'annoncer les choses futures ou cachées, se vantait d'être en correspondance avec les ames des morts, d'aller souvent en enfer, et d'être *membre de la Société des Anges*. Il mourut à Londres en 1772, à 84 ans, après avoir laissé plusieurs ouvrages dont, grace à la bizarrerie des goûts du siècle et à l'ardeur factice de nos enthousiastes, on a fait de toutes parts des traductions. Ces ouvrages sont : un traité des *merveilles du ciel et de l'enfer*;

(1) Il est certain que cet esprit faux et noir s'occupait beaucoup de microscopie. Il ne doutait pas que les petits êtres qu'elle lui faisait découvrir ne fussent le produit d'une matière toute puissante. On prétend même qu'ils furent d'abord son argument favori. Il y avait cependant 16 siècles que saint Paul y avait répondu. *Non est ulla creatura invisibilis in conspectu ejus.*, Heb. 4. — Vues diverses sur cet objet, *Catéch. philos.*, t. 1, n° 76, 77.

un traité de la *nouvelle Jérusalem et de sa doctrine céleste ;* un traité *de l'amour conjugal;* un autre *de la liaison entre le spirituel et le matériel*, ou *du commerce établi entre l'ame et le corps*. Celui-ci a été traduit par M. Péraut, à Paris : on en a publié à La Haye une édition augmentée d'un Discours préliminaire, et de plusieurs pièces sur la vie et les écrits de Swedenborg. On a encore de lui le *Règne minéral*, Leipsick, 3 vol. in-fol., compilation informe qui n'est d'aucun usage. On ne peut cependant refuser à Swedenborg quelques connaissances isolées et incohérentes dans les mathématiques, la physique, l'histoire naturelle, l'anatomie, la métaphysique et la théologie; mais il n'y a genre de folie ni d'hérésie qui ne se trouve dans ses ouvrages. Il s'y décide pour l'hérésie d'Eutychès. Toutes les platitudes accumulées contre les catholiques et les plus grossières calomnies y sont constamment répétées. Les Livres saints y sont expliqués d'une manière arbitraire, ridicule et souvent indécente. On y trouve cependant çà et là des vérités énoncées avec la plus subjuguante énergie, telles que la suivante : « L'homme est » naturellement enclin à la » croyance et à l'adoration de » Dieu dans son ame; influence » qu'il lui faut étouffer pour » passer à l'athéisme. » Swedenborg devint le chef d'une espèce de secte, assez répandue à Londres, connue aussi à Paris sous le nom de *Martinistes*. Elle s'accrut et trouva des adeptes parmi les gens même atteints de philosophie. Si on en croit l'auteur du *Voile levé* et de la *Conjuration contre l'Eglise catholique*, Swedenborg n'était pas un visionnaire de bonne foi, mais un socinien ou déiste hypocrite qui employait le langage des enthousiastes pour substituer au christianisme une prétendue religion naturelle. (Voyez le *Journ. hist. et litt.*, 15 janvier 1786, page 89. — 1er octobre 1792, page 182.) [Il parut à Copenhague un ouvrage qui eut beaucoup de débit; c'est une *Vie* de l'assesseur Swedenborg. Elle est enrichie de plusieurs fragments de ses écrits et d'une analyse de son système. On y voit que Swedenborg avait déjà publié des *Considérations sur le crâne humain*, renouvelées par le docteur Gall.]

SWEERTS (Emmanuel), né à Sévenbergen, près de Breda, cultiva un grand nombre de fleurs et de plantes étrangères, fit dessiner ce qu'il avait de plus rare en ce genre, et composa un recueil qu'il intitula *Florilegium*, Francfort, 1612, 2 vol. in-fol., Amsterdam, 1647. Ce recueil, plein de planches bien gravées; contient la description en latin, allemand et français, de ce qu'elles représentent. (*Voyez* MÉRIAN Marie-Sybille.)

SWERT (François), *Swertius*, né à Anvers en 1567, et mort dans la même ville en 1629, fut en relation avec presque tous les savants de son temps. Il était versé dans l'histoire belgique, dans les antiquités romaines et la littérature, et donna un grand nombre d'ouvrages, dont les plus connus sont : 1° *Rerum belgicarum annales*, 1620, in-fol.; 2° *Athenæ belgicæ*, Anvers, 1628, in-fol.; 3° *Deorum, dearumque capita ex antiquis numismatibus* Anvers, 1602, in-4°; et dans les Antiquités grecques de Grono-

vius, tom. 7. Ces têtes sont au nombre de cinquante-neuf. Swert donne en peu de mots l'histoire de ces divinités, avec les passages des anciens qui en ont parlé; 4° *Belgii totius descriptio*, 1603; 5° *Selectæ orbis christiani deliciæ*, Cologne, 1625, in-8°. C'est un recueil d'épitaphes qui se trouvent en différentes villes de l'Europe. Il a profité des recherches de Nathanaël Chytrée sur le même objet. 6° *Monumenta sepulcraria ducatus Brabantiæ*, Anvers, 1613; 7° *Hyeronimi Magii de tintinnabulis, cum notis, etc.*, Amsterdam, 1664, etc.; 8° *Epitaphia joco-seria*, Cologne, 1645.

SWIETEN. *Voyez* VAN SWIETEN.

SWIFT (Jonathan), surnommé *le Rabelais d'Angleterre*, naquit à Cassel, dans le comté de Tipperary, en Irlande, en 1667, d'une bonne famille, mais non sans quelque doute sur la légitimité de sa naissance; doute, dit-on, qu'il accrédita lui-même. Il embrassa d'abord l'état ecclésiastique, obtint un bénéfice, puis le quitta; et, après la mort de son protecteur, le chevalier Temple, il se trouva sans aucune ressource, et vint à Londres solliciter une nouvelle prébende. Il présenta une requête au roi Guillaume III, mais sans rien obtenir. C'est au mauvais succès de cette démarche qu'il faut attribuer l'aigreur répandue dans tous les ouvrages de Swift contre les rois et les courtisans. Il obtint pourtant quelque temps après plusieurs bénéfices, et entre autres le doyenné de Saint-Patrice en Irlande, qui lui valait près de 30,000 livres de rente. En 1735, il fut attaqué d'une fièvre violente, qui eut pour lui des suites très fâcheuses. Sa mémoire s'affaiblit, un noir chagrin s'empara de son ame, et il tomba dans le délire. Il traîna le reste de sa vie dans cet état déplorable, jusqu'à la fin de l'année 1745. Il mit à profit quelques instants de raison pour faire son testament, par lequel il a laissé une partie de son bien pour la fondation d'un hôpital de fous de toute espèce. Swift était un homme capricieux et inconstant. Né ambitieux, il ne se nourrissait que de projets vastes, mais chimériques, et il échouait dans presque tous ses desseins. Sa fierté était extrême, et son humeur indomptable. Il recherchait l'amitié et le commerce des grands, et il se plaisait à converser avec le petit peuple. Sa maison était une espèce d'académie de femmes qui l'écoutaient et jasaient avec lui depuis le matin jusqu'au soir. Au milieu de ce tripot, le docteur Swift a enfanté un grand nombre d'écrits en vers et en prose, recueillis en 1762, Londres, en 9 vol. in-8°. L'ouvrage le plus long qu'il a fait en vers est un poème intitulé : *Cadenus et Vanessa*. C'est l'histoire de ses liaisons avec une fille hollandaise. Ses ouvrages en prose les plus connus, sont : 1° *les Voyages de Gulliver à Lilliput, à Brodignac, à Laput*, etc., en 2 vol. in-12. Ce livre, original dans son genre, offre à la fois une fiction soutenue et des contes puérils, des allégories plaisantes et des allusions insipides, des ironies fines et des plaisanteries grossières, une morale sensée et des gravelures révoltantes. L'abbé des Fontaines, traducteur de cet ouvrage, l'a un peu corrigé; 2° le *Conte du Tonneau*, traduit en français par Van-Effen; c'est une satire, où, sous le nom

de *Pierre* qui désigne le pape, de *Martin* qui représente Luther, et de *Jean* qui signifie Calvin, il déclare la guerre à la religion catholique, au luthéranisme et au calvinisme. Il est impossible d'accumuler plus de propos puérils, indécents et odieux; 3° *le Grand mystère*, ou l'*Art de méditer sur la garde-robe, avec des pensées hardies sur les études, la grammaire, la rhétorique et la poétique*, La Haye, 1729, in-8°; 4° *Productions d'esprit, contenant tout ce que les arts et les sciences ont de rare et de merveilleux*, Paris, 1736, en 2 vol. in-12, avec des notes; 5° *la Guerre des livres*: cet ouvrage dut sa naissance à une dispute qui s'éleva, vers la fin du XVII° siècle, entre Wooton et le chevalier Temple, au sujet des anciens. Le docteur Swift y donne la palme au chevalier Temple, son protecteur et son ami. Tous les ouvrages précédents ont été traduits en français. Ceux que nous avons en anglais consistent en différents écrits de morale et de politique. [Shéridan a écrit la *Vie* de Swift, 1785, Dublin, 1785. On a encore un *Essai historique* par Crampford, 1808; et Walter-Scott a donné, dans sa *Biographie des romanciers célèbres*, une notice sur cet auteur traduite en français, Paris, 1825.]

SWINDEN ou SWINDIN (Jérémie), théologien anglais, est connu par un *Traité*, en anglais, *sur la nature du feu de l'enfer et du lieu où il est situé*; il prétend que l'enfer est placé dans le soleil, et débite sur ce sujet des choses singulières, solidement réfutées par le P. Patuzzi, dans sa dissertation *De sede inferni*, Venise, 1767, quoique le savant dominicain ne distingue pas assez les choses décidées par l'Eglise de celles qui ne le sont pas. (Voy. le *Catéchisme philosophique*, tom. 3, n° 475.) Drexelius avant lui, et plusieurs autres, s'étaient livrés à des conjectures sur le même sujet. (*Voy.* DREXELIUS.) Le livre de Swinden a été traduit en français par Bion, et imprimé en Hollande en 1728. Le Dictionnaire des anonymes, tom. 1, pag. 359, parle d'une *Histoire du diable*, de Swinden, traduite par le même Bion, Amsterdam, 1729, 2 vol. in-12. Peut-être est-ce le même ouvrage sous un titre différent. Les autres productions de Swinden ne sont point connues. Il mourut vers 1740 (1).

† SYDENHAM (Thomas), célèbre médecin anglais, naquit en 1624, à Windford-Eagle, dans le comté de Dorset, d'une famille noble. Il s'était rendu à Oxford pour y terminer ses études, mais la guerre civile ayant éclaté dans la même année 1642, il ne voulut pas prendre les armes en faveur de Charles Ier, comme l'avaient fait les autres étudiants, il passa à Londres, où le célèbre docteur Cox le détermina à se livrer à l'étude de la médecine. La garnison d'Oxford, qui tenait pour le roi, s'étant rendue au parlement, Sydenham retourna à l'université, y prit le degré de bachelier, en 1648, et reçut ensuite celui de docteur à Cambridge. De retour à Londres, il s'y fixa et y exerça son art pendant ving-huit ans. Il s'écarta de la méthode systématique des médecins de son temps. Il n'osait pas deviner la nature, mais il la suivait en l'étudiant, devint

(1) Date donnée par Watkins et le *Dizionario storico di Bassano*. Le *Dict. universel* (Prudhomme) dit que Swinden mourut en 1720.

un des observateurs les plus exacts, et put ainsi se méprendre rarement dans ses cures, qui furent quelquefois lentes, mais presque toujours heureuses. Il faisait un grand usage des rafraîchissants dans le traitement de la petite-vérole, et du quinquina, après l'accès, dans les fièvres intermittentes; mais il se distingua surtout par son *laudanum*, qui fut bientôt adopté par tous les autres médecins. Cependant, malgré le succès de ses cures, et la réputation qu'il s'était acquise, il avait peu d'estime pour la science médicale, au moins pour celle qu'on professait de son temps; et un jeune médecin lui ayant demandé quel livre il devait choisir pour se former à la pratique : « Lisez Don Quichotte, lui ré» pondit-il, c'est un fort bon » livre, je le lis actuellement. » La simplicité des remèdes dont il faisait usage fit dire à Ratcliffe, fameux médecin qui florissait à cette même époque, que quand Sydenham mourrait, il laisserait tout le secret de la médecine sur une demi-feuille de papier. On a de ce dernier une *Praxis medica*, Leipsick, 1695, 2 vol. in-8°, traduit en français par Sault, 1774, in-8°, et différents autres ouvrages, tous fort estimés, et qui ont été recueillis et imprimés avec le titre d'*Opera medica*, Genève 1716, 2 vol. in-4°, où l'on remarque surtout son excellent *Traité de la goutte*, qu'on consulte encore de nos jours. L'auteur, attaqué de cette maladie, eut tout lieu d'en observer les progrès, et de mettre en pratique les remèdes qui peuvent calmer les douleurs. Il mourut à Londres en 1689, à l'âge de 65 ans.

† SYKES (Arthur-Ashley), théologien anglican, naquit en 1683. Il avait du savoir, et jouit dans son temps de quelque célébrité par ses écrits et ses liaisons avec les personnages les plus remarquables du clergé d'Angleterre, tels que l'évêque Steadly, si fameux par la *Controverse de Bangor*, et Samuel Clarke. Il partageait leurs opinions et écrivait dans le même sens. On sait que tous deux en avaient de fort libres sur nos principaux mystères, et que Clarke, dans son livre de la *Doctrine de l'Ecriture sur la sainte Trinité*, ne dissimulait pas son penchant pour l'arianisme. (*Voyez* CLARKE Samuel, né à Norwich.) Sykes professait les mêmes principes, et prit part à toutes les controverses religieuses agitées de son temps en Angleterre. Il était opposé aux *souscriptions*. Malgré cette opposition, il persista dans son adhésion à la doctrine de l'Eglise anglicane, à l'exemple de ses deux amis, qui, tout en sapant les fondements de cette croyance, ne se tenaient point pour obligés de cesser d'exercer le ministère dans cette Eglise, et de renoncer aux bénéfices dont le revenu était attaché à ces fonctions. Sykes écrivit aussi contre les catholiques. Il mourut le 23 novembre 1756.

SYLBURG (Frédéric), né près de Marbourg, dans le landgraviat de Hesse, mort à Heidelberg en 1569, à la fleur de son âge, s'attacha à revoir et à corriger les anciens auteurs grecs et latins que Wechel et Commelin mettaient au jour. On loue la collection des éditions auxquelles il a travaillé. Il eut grande part au *Trésor* de la langue grec-

que de Henri Etienne. On a de lui des *Poésies grecques*, et quelques autres ouvrages dans lesquels on remarque beaucoup d'érudition et de jugement. On estime surtout sa *Grammaire grecque*, et son *Etymologicon magnum*, 1594, in-fol.

SYLLA ou SULLA (Lucius Cornelius), né vers l'an 137 avant J.-C., d'une maison illustre, naquit pauvre; mais il s'éleva par la faveur de Nicopolis, riche courtisane, qui le fit héritier de ses biens. Ce legs, joint aux grandes richesses que lui laissa sa belle-mère, le mit en état de figurer parmi les chevaliers romains. Il fit ses premières armes en Afrique sous Marius, qui l'employa en différentes rencontres. Il l'envoya contre les Marses, nouvel essaim des Germains. Sylla n'employa contre eux que l'éloquence : il leur persuada d'embrasser le parti des Romains. Peut-être que cette nouvelle gloire acquise par Sylla fit éclater dès lors la jalousie de Marius; il est certain du moins qu'ils se séparèrent, et que Sylla servait, dès l'année suivante, sous le consul Catullus, qui fut donné pour collègue à Marius dans son 4e consulat. Cependant Sylla battit les Samnites, et mettant lui-même le prix à ses victoires, demanda la préture et l'obtint. Strabon, père de Pompée, prétendait que Sylla avait acheté cette dignité, et le lui reprocha agréablement un jour que celui-ci menaçait d'user contre lui du pouvoir de sa charge. « *Vous parlez juste*, lui répliqua-t-il en riant, *votre charge est bien à vous, puisque vous l'avez achetée.* » Sylla, après avoir passé à Rome la première année de sa préture, fut chargé du gouvernement de la province d'Asie, et eut la glorieuse commission de remettre sur le trône de Cappadoce Ariobarzane, élu roi par la nation, du consentement des Romains. Le roi de Pont, le fameux Mithridate-Eupator, avait fait périr, par des assassinats ou par des empoisonnements, tous les princes de la famille royale de Cappadoce, et avait mis sur le trône un de ses fils, sous la tutelle de Gordius, l'un de ses courtisans. Ce fut ce Gordius que Sylla eut à combattre. Une seule bataille décida l'affaire. Sylla se signala une deuxième fois contre les Samnites. Il prit Boviane, ville forte, où se tenait l'assemblée générale de la nation, et termina par ce beau fait d'armes la plus glorieuse campagne qu'il eût encore faite. Ses exploits lui valurent le consulat, l'an 88 avant J.-C. Le commandement de l'armée contre Mithridate lui fut donné l'année d'après. Marius, dévoré par l'envie et par la fureur de dominer, fit tant, qu'on ôta le commandement au nouveau général. Sylla marche alors à Rome, à la tête de ses légions, se rend maître de la république, fait mourir Sulpicius, qui était l'auteur de la loi portée contre lui, et oblige Marius à sortir de Rome. Après qu'il eut mis le calme dans sa patrie, et qu'il se fut vengé de ses ennemis, il passa dans la Grèce, l'an 86 avant J.-C., reprit Athènes, lui rendit sa première liberté, et remporta successivement trois victoires sur les généraux de Mithridate. Tandis qu'il faisait ainsi triompher la république dans la Grèce, on rasait sa maison à Rome, on confisquait ses biens, et on le déclarait ennemi de la

patrie. Cependant il poursuivait ses conquêtes, traversait l'Hellespont, et forçait Mithridate à lui demander la paix. Dès qu'il l'eut conclue, il laissa à Muréna le commandement dans l'Asie, et reprit avec son armée le chemin d'Italie. Sylla fut joint dans la Campanise par plusieurs personnages qui avaient été proscrits, et, à leur exemple, Cnéius Pompéius, connu depuis sous le nom du *grand Pompée*, vint le trouver avec trois légions dans la Marche d'Ancône. Sylla l'aima, et fut le premier instrument de sa fortune. Malgré ces secours, ses ennemis lui étaient supérieurs en forces; il eut recours à la ruse et aux intrigues. Il les fit consentir à une suspension d'armes, à la faveur de laquelle il gagna par des émissaires secrets, un grand nombre de soldats ennemis. Il battit ensuite le jeune Marius, le força de s'enfermer dans Préneste, où il l'assiégea sur-le-champ. Après avoir bien établi ses postes autour de la ville, il marcha vers Rome avec un détachement, Il y entra sans opposition, et borna sa vengeance à faire vendre publiquement les biens de ceux qui avaient pris la fuite. Il retourna ensuite devant Préneste, et s'en rendit maître. La ville fut livrée au pillage, et peu de Romains du parti de Marius échappèrent à la cruauté du vainqueur. Sylla, ayant ainsi dompté tous ses ennemis, entra dans Rome à la tête de ses troupes, et prit solennellement le surnom d'*Heureux*, Félix : *titre qu'il eût porté plus justement,* dit Velléius, *s'il eût cessé de vivre le jour qu'il acheva de vaincre.* Le reste de sa vie ne fut plus qu'un tissu d'injustice et de cruautés. Il fit massacrer dans le cirque de Rome 6 ou 7,000 prisonniers de guerre, auxquels il avait promis la vie. Le sénat était alors assemblé dans le temple de Bellone, qui donnait sur le cirque. Les sénateurs ayant paru extrêmement émus, lorsqu'ils entendirent les cris d'une si grande multitude de mourants, il leur dit sans s'émouvoir : « Ne détournez » point votre attention, pères » conscrits, c'est un petit nombre de rebelles qu'on châtie par » mon ordre. » Tous les jours on affichait les noms de ceux qu'il avait dévoués à la mort. Rome et toutes les province d'Italie furent remplies de meurtres et de carnage. On récompensait l'esclave qui apportait la tête de son maître, le fils qui présentait celle de son père. Catilina se distingua dans cette boucherie. Après avoir tué son frère, il se chargea du supplice de Marc Marius Gratianus, préteur, auquel il fit arracher les yeux, couper les mains et la langue, briser les os des cuisses, et enfin il lui trancha la tête. Pour récompense, il eut le commandement des soldats gaulois, qui faisaient la plupart de ces cruelles exécutions. On fait monter à 4,700 le nombre de ceux qui périrent par cette proscription; et ce grand nombre ne doit pas surprendre, puisque, pour être condamné à la mort, il suffisait d'avoir déplu à Sylla ou à quelqu'un de ses amis, ou même d'être riche. Plutarque rapporte qu'un certain Q. Aurellius, qui n'avait jamais pris part aux affaires, ayant aperçu son nom sur la liste fatale, s'écria : *Ah! malheureux! c'est ma terre d'Albe qui me proscrit;* et à quelques pas de là il fut assassiné. Le bar-

bare Sylla s'étant fait déclarer dictateur perpétuel, parut dans la place avec le plus terrible appareil, établit de nouvelles lois, en abrogea d'anciennes, et changea selon son gré la forme du gouvernement. Quelque temps après il renouvela la paix avec Mithridate, donna à Pompée le titre de *Grand*, et se dépouilla de la dictature. Un jeune homme ayant eu la hardiesse de l'accabler d'injures, comme il descendait de la tribune aux harangues, il se contenta de dire à ses amis qui l'environnaient : » Voilà un jeune homme qui » empêchera qu'un autre, qui » se trouvera dans une place » semblable à la mienne, ne songe » à la quitter. » Il se retira ensuite dans une maison de campagne à Pouzzol, où il s'abandonna librement et entièrement à une vie voluptueuse et sensuelle. Sa table annonçait la débauche et la dissolution, et, presque sexagénaire qu'il était, il ne rougit pas de se livrer à la plus infâme luxure. Sa maison était remplie de comédiennes et de joueuses d'instruments, avec lesquelles il entretenait un commerce honteux. Il passait les jours et les nuits à boire, à manger et à rire avec des gens qui n'avaient d'autre mérite que celui d'être emportés, violents et sans aucune retenue. Les excès, auxquels on croit qu'il s'abandonna pour calmer ses remords, lui causèrent bientôt une maladie qu'il se dissimulait et qu'il aggravait par son intempérance. Il se forma dans ses entrailles un abcès d'où il s'exhalait une puanteur horrible. Il naissait de ses chairs une si grande quantité de vermine, qu'il ne fut pas possible de le défendre contre ces insectes, qui semblaient être autant de bourreaux qui vengeaient la mort d'un nombre presque infini d'hommes, tant citoyens qu'étrangers, qu'il avait fait périr de la manière la plus cruelle. Il mourut l'an 78 avant J.-C., à l'âge de 60 ans, au milieu des douleurs les plus affreuses. Il fut, dit Cicéron, un maître consommé dans trois vices, la débauche, l'avidité et la cruauté. Ni l'indigence dans sa jeunesse, ni le déclin de l'âge, ne purent mettre de frein à ses déréglements. [Il se moquait, en même temps, et des hommes et des dieux. Aussi, il vola sans scrupule les trésors des temples d'Epidaure, de Delphes d'Olympie.] Sylla ajoutait foi aux devins, aux astrologues et aux songes. Il écrivait dans ses Mémoires, deux jours avant sa mort, qu'il venait d'être averti en songe qu'il allait rejoindre incessamment son épouse Métalla. La chose n'était pas difficile à prévoir dans l'état où il était; mais il hâta sa mort de quelques jours, en se livrant à un accès de colère, qui fit crever son abcès, dont la matière lui sortit par la bouche, et l'étouffa. C'est lui qui, à la prise d'Athènes, recouvra les livres d'Aristote. [M. de Jouy a donné une *tragédie* de Sylla en 1822.]

SYLVA (Béatrix de), d'une famille illustre, fut élevée en Portugal, sa patrie, auprès de l'infante Elisabeth. Cette princesse ayant épousé, en 1447, Jean II, roi de Castille, mena avec elle Béatrix de Sylva. Les charmes de son esprit, de sa figure et de son caractère ayant fait une vive impression sur tous les cœurs, les dames de la cour, dévorées par l'envie, la calom-

nièrent auprès de la reine, qui la fit emprisonner. Son innocence fut reconnue; on la mit en liberté, et on lui fit à la cour des offres avantageuses, qu'elle refusa, pour se retirer chez les religieuses de Saint-Dominique de Tolède. Elle fonda l'ordre de la Conception en 1484, et termina saintement sa vie quelque temps après, pleurée des pauvres, dont elle était la mère, et de ses filles, dont elle était le modèle.

SYLVA. *Voyez* SILVA et EBOLI.

SYLVEIRA (Jean de), carme de Lisbonne, d'une famille noble, eut des emplois considérables en son ordre. Il mourut dans sa patrie en 1687, à 95 ans, il y en avait 80 qu'il était entré en religion. On a de lui des Opuscules et des *Commentaires* sur les Evangiles, Venise, 1751, 10 vol., et sur l'Apocalypse, un vol., qui ne sont proprement que des compilations. — Il ne faut pas le confondre avec Gonzalve SYLVEIRA; né aussi à Lisbonne d'une famille illustre (peut être de la même), qui entra chez les jésuites, et se consacra aux missions étrangères. Ses travaux eurent le plus grand succès en Ethiopie, dans la Cafrerie et autres régions de l'Afrique, particulièrement dans le Monomotapa, dont l'empereur reçut le baptême, et aurait bientôt, par son exemple, amené tous ses sujets à la foi chrétienne, si des mahométans, en lui persuadant que Sylveira était un enchanteur, ne l'avaient engagé, l'an 1751, à donner la mort à celui dont il avait reçu le plus grand bienfait. Il s'en repentit ensuite, et fit étrangler les imposteurs.

SYLVIUS (François), professeur d'éloquence, et principal du collége de Tournay à Paris, était du village de Lévilly près d'Amiens. Il mourut vers 1530, après avoir travaillé avec zèle à bannir des colléges la barbarie, et à y introduire les belles-lettres et l'usage du beau latin. Ses soins ne furent pas perdus, et la littérature de son siècle doit le compter parmi ses bienfaiteurs. On a de lui un ouvrage intitulé : *Progymnasmatum in artem oratoriam Francisci Sylvii Ambiani, viri eruditione recta et judicio acuto insignis, centuriæ tres*, ou plutôt c'est le titre que Alexandre Scot, surnommé l'*Ecossais*, donna à l'Abrégé qu'il en fit depuis, en un vol. in-8°. — Son frère, Jacques SYLVIUS, célèbre médecin, mourut en 1555, à 77 ans, avec la réputation d'un homme habile dans les langues grecque et latine, dans les mathématiques et dans l'anatomie. On a de lui divers ouvrages, imprimés à Cologne en 1630, in-fol., sous le titre d'*Opera medica*. Parmi les traités qui composent ce volume, on doit distinguer sa *Pharmacopée*, traduite séparément en français par Caille, et imprimée à Lyon en 1574.

SYLVIUS ou DU BOIS (François), né à Braine-le-comte, dans le Hainaut, en 1581, chanoine et doyen de Saint-Amé à Douay, professa, pendant plus de 30 ans, la théologie dans cette ville, où il mourut le 27 février 1549, en odeur de sainteté. On a de lui des *Commentaires* sur la Somme de saint Thomas, et d'autres savants ouvrages, imprimés à Anvers en 1698, en 6 vol. in-fol. Cette édition est due aux soins du P. Norbert Delbecque, dominicain, né, comme Sylvius, à Braine-le-comte. Le 5e vol. renferme *divers Opuscules*, et le

6e comprend des *Commentaires* sur les 4 premiers livres de l'ancien Testament. L'éditeur a omis, on ne sait pourquoi, les opuscules de Sylvius contre le jansénisme naissant. La douceur de son caractère a passé dans ses ouvrages, dans lesquels on remarque un grand éloignement de toute nouveauté. Il témoigne dans toutes les occasions une soumission parfaite aux décrets du saint-siége. Le docteur Rech étant venu de Louvain à Douay, pour entraîner cette université dans la faction de Jansénius, et ayant dit qu'il s'agissait précisément de défendre la doctrine de saint Augustin : « C'est pour la » défense de l'Augustin de Hol- » lande, répliqua Sylvius, que » vous avez levé l'étendard; et » nous c'est en faveur du grand » Augustin d'Afrique, parceque » c'est la doctrine des souverains » pontifes, pour laquelle nous » sommes prêts à combattre jus- » qu'au dernier soupir. » On a son Eloge funèbre, sous le titre de *la Sagesse ensevelie*, Douay, 1649, in-8°. Estius et Sylvius sont les deux docteurs qui ont le plus contribué à la célébrité de l'université de Douay.

SYLVIUS (François DE LE BOE), né à Hanau, dans la Wétéravie, en 1614, pratiqua la médecine avec succès en Hollande, et enseigna cette science à Leyde. La circulation du sang, découverte, ou plutôt publiée par Guillaume Harvée, faisait alors beaucoup de bruit; Sylvius la démontra le premier dans cette université, par des preuves incontestables. Il mit en réputation, par ses leçons et ses expériences, la chimie, qui avait été négligé jusqu'alors, et mourut à La Haye le 14 novembre 1672. On a une collection de ses *OEuvres*, Amsterdam, 1679, in-4°, et Venise, 1708, in-fol,

SYLVIUS (Lambert); ou VAN-DEN BOSH, ou DU BOIS, écrivain hollandais, né vers l'an 1610 à Dordrecht, mort vers l'an 1688, a donné un grand nombre d'ouvrages, plutôt dictés par la faim que par le désir d'être utile; ils sont tous en langue flamande. Les principaux sont : 1° *Théâtre des hommes illustres*, etc., Amsterdam, 1660, 2 vol. in-4°; 2° *Histoire de notre temps*, depuis 1667 jusqu'en 1687, Amsterdam; c'est une continuation de l'Histoire de Léon van Aitzema, mais inférieur à celle-ci. Bernard Costerus, protestant, a relevé dans les ouvrages de Sylvius bien des fautes qui décèlent l'homme crédule, plein de passion et même de malignité; 3° *La Vie des héros qui se sont distingués sur la mer*, in-4°, avec fig. Il a encore publié quantité de *Tragédies*, *pièces de vers*, etc.

SYLVIUS. *Voyez* BOIS.

SYMMAQUE (Saint), pape, natif de Sardaigne, monta, le 22 novembre 498, sur la chaire de saint Pierre, après Anastase II. Le patrice Festus fit élire, quelque temps après, l'archiprêtre Laurent, dont il croyait disposer plus facilement que de Symmaque, partisan zélé du concile de Chalcédoine. Ce schisme fut éteint par Théodoric, roi des Goths, qui, quoique arien, ordonna que l'on eût égard à l'élection qui avait été faite la première, et qui avait eu le plus de suffrages; en conséquence Symmaque fut confirmé et reconnu par les évêques pour pape légitime. On l'accusa ensuite de plusieurs crimes. Théodoric fit assembler un concile à Rome

en 501 à ce sujet; mais les évêques représentèrent fortement à ce prince : « Que le pape lui-» même devait assembler le con-» cile; que le saint-siége avait ce » droit, et par sa primauté tirée » de saint Pierre, et par l'auto-» rité des conciles, et qu'il n'y » avait point d'exemples qu'il eût » été soumis au jugement de ses » inférieurs. » Théodoric leur montra, par les lettres de Symmaque, que ce pontife avait consenti à la convocation de ce concile. Il y fut déchargé des accusations intentées contre lui. Ce décret étant parvenu dans les Gaules, les évêques en furent alarmés et chargèrent saint Avit, évêque de Vienne, d'écrire à Rome, au nom de tous, pour se plaindre de ce que les évêques avaient pris sur eux de juger le pape. « Il n'est pas aisé, dit-il, » de comprendre comment un » supérieur, à plus forte raison » le chef de l'église, peut être » jugé par ses inférieurs; » il loue cependant les pères d'avoir rendu témoignage à l'innocence du pape. L'empereur Anastase s'étant déclaré contre le concile de Chalcédoine, le pontife romain refusa de communiquer avec lui. Pour s'en venger, l'empereur l'accusa de manichéisme, quoiqu'il eût chassé de Rome les partisans de cette hérésie. Le saint pape fit son apologie, où il parlait avec cette dignité qui convient au sacerdoce chrétien (elle se trouve dans la Collection des conciles, t. 4). Symmaque mourut en 514, après avoir fait bâtir plusieurs églises. C'était un homme austère, d'un grand zèle et d'une vertu sans tache. Nous avons de lui 11 *Epîtres* dans le Recueil de D. Constant et divers *Décrets*. On dit que c'est lui qui ordonna de chanter à la messe, aux dimanches et aux fêtes des martyrs, le *Gloria in excelsis*. Voyez l'*Apologie* de ce pape par Ennodius. dans l'édition de ses OEuvres, par le P. Sirmond, et la *Dissertation* publiée par Eusèbe Amort, Bologne, 1758.

SYMMAQUE était Samaritain de nation et de religion; il se fit juif, ensuite chrétien, et devint ébionite. Il vécut en 194 sous l'empereur Sévère, selon le P. Alexandre; sous Commode, en 184, selon le P. Lelong; sous Marc-Aurèle, en 170, selon Tillemond. On le trouve meilleur interprète et plus élégant qu'Aquila. Saint Épiphane l'accuse d'avoir eu trop d'ambition; il le met néanmoins au nombre des sages qui ont fleuri parmi ceux de sa nation. Il ne nous reste que des fragments de la *Version* grecque qu'il avait faite de la Bible.

SYMMAQUE (Quintus Aurelius Avianus), préfet de Rome, se déshonora par la passion qu'il fit paraître pour le rétablissement du paganisme et de l'autel de la Victoire. Il trouva un puissant adversaire dans saint Ambroise, et fut banni de Rome par l'empereur Théodose le Grand. Etant rentré en grâce avec ce prince, il fut fait consul de Rome, en 391. Il nous reste de lui dix livres d'*Epîtres*, Leyde, 1653, in-12, qui ne contiennent rien d'important, mais dans lesquelles on trouve sa harangue en faveur des rites païens, et une latinité assez pure, une éloquence sonore mais diffuse et peu de bonne logique. Sa *Harangue* a été réimprimée en 1687, à Dusseldorf, avec la Réfutation de saint Ambroise et les Lettres de ce père *ad Principes*, 1 vol. in-12. — Il

ne faut pas le confondre avec Symmaque, sénateur et préfet de Rome, beau-père de Boëce, qui fut mis à mort l'an 525, par Théodoric, roi des Goths. *Voy.* Boece et Théodoric.

SYNCELLE (George), était syncelle de Taraise, patriarche de Constantinople, vers l'an 792; c'est-à-dire qu'il occupait l'office de cet ecclésiastique qu'on plaçait auprès du patriarche pour être le témoin de ses actions. C'est de cette charge qu'il tira son nom. Il était moine, et il remplissait les obligations de son état. Nous avons de lui une *Chronologie*, que le P. Goar a publiée en grec et en latin, Paris, 1652, in-fol. Cet ouvrage est important pour la connaissance des dynasties d'Egypte. Il a suivi Jules Africain et Eusèbe, mais avec des différences, sur lesquelles il faut consulter son savant éditeur.

SYNESIUS, philosophe platonicien. On ignore le temps où il vivait. Il nous reste de lui trois *Traités de philosophie naturelle*, avec les figures de Nicolas Flamel, Paris, 1612, in-4°, et un *De somniis*, imprimé avec les écrits de Jamblique, autre philosophe platonicien, Venise, 1497, in-fol.

SYNESIUS, évêque, fut disciple de la fameuse Hypatie d'Alexandrie. Les fidèles touchés, de la régularité de ses mœurs, l'engagèrent à embrasser le christianisme. Député à Constantinople en 400, il présenta son livre *De la royauté* à l'empereur Arcadius, qui le reçut favorablement. On l'éleva, dix ans après, sur le trône épiscopal de Ptolémaïde. Synesius n'accepta cette dignité qu'avec beaucoup de répugnance. Elle lui paraissait contraire à la vie philosophique qu'il avait menée, et il ne séparait point assez quelques idées platoniciennes des dogmes de la religion chrétienne. Synesius, devenu évêque, eut le zèle et la charité d'un apôtre. Il célébra un concile, et soulagea les indigents. Nous avons de lui CLV *Epitres*, des *Homélies*, et plusieurs autres ouvrages, dont la meilleur édition est celle du P. Petau, 1633, in-fol., en grec et en latin, avec des notes. Ils méritent tous d'être lus, quoiqu'ils ne soient pas entièrement exempts des erreurs de la philosophie païenne. On y remarque de l'élégance, de la noblesse et de la pureté. On ignore l'année de la mort de cet homme illustre.

SYNGE (Edouard), archevêque de Tuam en Irlande, naquit en 1659: il était fils du docteur Synge, évêque de Cork. Il fit ses études, partie à l'nniversité d'Oxford au collége de Chris-Church, partie à Dublin. Il était très instruit. Nommé successivement à divers emplois dans l'église anglicane, il en remplit les fonctions d'une manière qui fit honneur à sa capacité et le fit juger digne d'en occuper de plus éminents. En 1714, il fut nommé à l'évêché de Raphoë dans l'Ulster, au comté de Dunnagall, et transféré deux ans après à l'archevêché de Tuam. On a de lui: 1° des *Sermons*; 2° des *Traités*; 3° des *Mandements*. On les a réunis en quatre volumes in-12. La Biographie britannique parle avec éloge de ces divers ouvrages. L'archevêque Synge mourut à Tuam, le 24 juillet 1741, à 82 ans.

SYPHAX, roi d'une partie de la Numidie, quitta les Romains pour les Carthaginois. Il épousa

ensuite Sophonisbe, qui avait été promise à Massinissa, à qui il déclara la guerre. Il fut vaincu et fait prisonnier près de Cyrtha, avec son épouse, l'an 203 avant J.-C. Les Romains donnèrent à Massinissa une partie des états de son ennemi.

SYRIEN, Syrianus, sophiste d'Alexandrie, vers l'an 470, avait composé : 1° *quatre livres* sur la République de Platon; 2° *sept livres* sur la République d'Athènes; 3° des *Commentaires* sur Homère. Tous ces ouvrages sont perdus; si on s'en rapporte aux titres, ils peuvent avoir contenu des choses intéressantes.

SYSIGAMBIS, mère de Darius dernier roi de Perse, captive avec toute la famille royale après la bataille d'Issus, fut bien traitée par Alexandre le Grand. Quinte-Curce rapporte qu'elle fut si pénétrée de reconnaissance, qu'ayant supporté la mort de Darius, son fils, elle ne put survivre au conquérant macédonien, et mourut de douleur après lui.

SZASKY-TOMKA (Jean), né à Folkus-Falva, dans le comté de Turocz, en Hongrie, d'une famille noble, se distingua dans les sciences à Iéna, et fut fait recteur du collége des protestants à Raab, où il mourut vers l'an 1760. On a de lui : 1° *Liber de ritu explorandæ veritatis per judicium ferri candentis*, Presbourg, 1740, in-fol., avec des notes; 2° *Introductio in orbis hodierni geographiam*, Presbourg, 1748, in-8°; 3° *Conspectus introductionis in notitiam regni Hungariæ, geographicam, historicam, politicam et chronologicam*, Presbourg, 1759.

SZEGEDI (François-Léonard), né à Tirnau, d'un père protestant, fut élevé par sa mère dans la religion catholique. Il se distingua dans l'étude des belles-lettres à Tirnau, de la philosophie à Vienne, et de la théologie à Rome. Il fut placé successivement sur le siége épiscopal de Transylvanie, et sur celui de Vatzen, élevé à la dignité de chancelier du royaume de Hongrie en 1668, et enfin à l'évêché de Neytra en 1669. Dans toutes ces places il montra autant de zèle que de lumières. La Hongrie a plusieurs monuments de sa munificence et de sa religion. Il a laissé un *poème* latin sur la *Vie* de sainte Marguerite de Hongrie, publié avec des notes par Sigismond Ferrarius. Il mourut en 1675.

SZEGEDI (Jean-Baptiste), né l'an 1699, d'une noble et ancienne famille dans le comté d'Eisenstadt, en Hongrie, se fit jésuite, enseigna avec distinction les hautes sciences, fut recteur de plusieurs colléges, remplit avec beaucoup de zèle les fonctions de missionnaire, devint aumônier-général des troupes, et mourut à Tirnau, le 8 décembre 1760. Son affabilité, la candeur de ses mœurs et ses talents l'ont fait regretter. Il était surtout versé dans le droit de sa patrie; ses moments de loisir étaient consacrés à ce genre d'étude, et lui ont fait publier : 1° *Tripartitum juris hungarici tyrocinium*, Tirnau, 1734, in-12; 2° *Synopses titulorum juris hungarici, notis juridicis, historicis, chronologicis illustratæ*, 1734, in-8°; 3° *Decreta et vitæ regum Hungariæ qui Transilvaniam possederunt, cum notis*, Coloswar, 1743, in-8°; 4° *Werbœtzius illustratus, cum notis*, Tirnau, 1753, in 8°.

SZEGEDIN. *Voyez* ZEGEDIN.

SZENTIVANY (Martin), jésuite hongrois, né en 1633, dans le village de Szentivany, dont son père était seigneur, se distingua autant par ses vertus et son zèle pour la religion, que par l'étendue de ses connaissances. Il expliqua pendant plusieurs années la langue hébraïque à Vienne et à Tirnau; enseigna ensuite, avec une égale réputation, la philosophie et la théologie dans la première de ces villes, et mourut à Tirnau, le 29 mars 1705. On a de lui trois vol. in-4°, intitulés : *Miscellanea curiosa*, recueil très intéressant, plein de recherches sur la physique et autres sciences. Il a donné encore un grand nombre d'Opuscules, où la religion est exposée et défendue avec autant de dignité que de force. Sa latinité est pure et coulante, son style simple et facile sans être négligé.

T.

† TABARIN (N.), acteur fameux, qu'on pourrait nommer le *Thespis français*, et qui vivait dans le XVIe siècle, est le premier inventeur des *parades*, qui firent ensuite naître nos pièces dramatiques. Tabarin se distinguait de l'auteur grec en ce que celui-ci, monté sur des tonneaux, déclamait et chantait les louanges de Bacchus, et le Français, plus de 24 siècles après, ne représentait sur des tréteaux que des farces populaires, dont les titres peuvent donner une idée de l'esprit et du goût du temps; ces titres sont : *Quel est le premier créé de l'homme ou de la barbe? Qui sont ceux qui sont les plus courtois? Qui sont ceux qui ne se servent point de gants en hiver? Quels sont les meilleurs palefreniers?*... etc., etc. On assembla ces titres et les sujets de ces farces, qu'on intitula *Recueil général des Œuvres et Fantaisies de Tabarin*, Paris, 1623. Il s'était associé un célèbre opérateur de ce temps-là, avec lequel il parcourait la France. On y jouait déjà des pièces sacrées, qui méritaient plutôt le nom de dialogues, et dont les frères *de la passion* et de *la bazoche* avaient été les créateurs; mais ces pièces appartiennent à un genre plus élevé que celui des farces de Tabarin, qui se rapprochent bien plus de la comédie. Nous n'avons rappelé l'auteur de ces dernières que pour montrer l'humble commencement d'un art auquel la France doit un des plus beaux titres à sa gloire littéraire, et que Molière, Regnard, Piron, Gresset, Destouches, etc., ont à jamais illustré.

TABERNA ou TAVERNE (Jean-Baptiste), né à Lille, en 1622, se fit jésuite en 1640, enseigna long-temps la philosophie et la théologie avec distinction. La ville de Douay ayant été affligée d'une épidémie meurtrière, l'an 1686, Taberna prodigua ses soins aux malades, et fut la victime de sa charité. On a de lui : *Synopsis theologiœ praticœ*, 3 vol. in-12, excellent abrégé de théologie morale, bien écrit, clair, précis et éloigné des deux extrêmes, du relâchement et de la

rigidité : cependant l'évêque d'Arras, Guy de Sève de Rochechouart, en a censuré quelques propositions, le 5 mai 1703; mais les autres évêques n'ont pas paru faire attention à cette censure. *Voyez* Sève.

TABOUET (Julien), né dans le Maine, procureur-général du sénat de Chambéry, mort en 1562, a publié : 1° *Sabaudiæ principum genealogia, versibus et latiali dialecto digesta*, traduite en français, en prose et en vers, par Pierre Tredeham; 2° une *Histoire de France* dans le même goût, imprimée, avec l'ouvrage précédent, en 1560, in-4°. Sa vie n'a point été exempte de reproche. Il fut mis, en 1556, au pilori, et banni comme faux accusateur.

† TABOURIER (Pierre-Nicolas), né à Chartres, et curé constitutionnel de Saint-Martin de cette ville, assista aux conciles de 1797 et 1801, tenus dans l'église métropolitaine de Paris, et convoqués par les évêques constitutionels *réunis*. Attaché à ce parti, il écrivit en sa faveur. On a de lui : 1° *La Défense de la constitution civile du clergé, avec des réflexions sur l'excommunication dont nous sommes menacés*, Chartres et Paris, 1791, in-8°; 2° *Discours pour tranquilliser les consciences sur les affaires du temps*; 3° un ouvrage *sur la Divinité de la religion chrétienne et ses vérités fondamentales*; 4° quelques autres *écrits* sur des matières religieuses. Tabourier mourut dans les premières années du XIXe siècle.

TACFARINAS, chef d'armée contre les Romains en Afrique, au temps de Tibère, était Numide de nation. Il servit d'abord dans les troupes auxiliaires des Romains; et ayant déserté, il assembla une bande de vagabonds et de brigands, et causa beaucoup de désordres. [Il fut battu par Furius-Camillus, l'an 17 de J.-C.; mais Tacfarinas ne perdit pas courage, et continua pendant huit années à harceler les Romains. Il parvint à former une puissante armée avec laquelle il assiégea Thubascum. Dolabella accourut pour lui faire lever le siége. Il défit Tacfarinas, qui périt les armes à la main, et avec lui périt l'espoir de rendre ce pays indépendant.]

TACHARD (Gui), suivit, en qualité de missionnaire, M. de Chaumont dans son ambassade à Siam, en 1685, revint en Europe en 1688, retourna dans l'Inde pour y continuer ses travaux apostoliques, et y mourut vers 1694. On a de lui : 1° *Voyage de Siam en 1685, avec des observations astronomiques*, Paris, 1686, in-4°; 2° *Second Voyage de Siam, avec des remarques historiques, physiques, géographiques et astronomiques*, Paris, 1689, in-4°. Ces voyages, curieux et estimés, ont été réimprimés à Amsterdam en 1700, 2 vol in-12. Le chevalier de Forbin prétend, dans ses Mémoires, que le P. Tachard est d'une crédulité excessive, et qu'il a exagéré la puissance et les richesses du roi de Siam; 3° plusieurs *Lettres* dans le *Recueil des lettres édifiantes*. Il publia, entre ses deux voyages, un *Dictionnaire français et latin*, Paris, 1689, in-4°, et un autre *latin-français*, tous deux à l'usage du duc de Bourgogne. La meilleure édition de celui-ci est celle de Paris, 1727, in-4°. Il mourut vers la fin du XVIIe siècle.

TACHON (Dom Christophe), bénédictin de Saint-Sever, au diocèse d'Aire, mort en 1693, cultiva le talent de la chaire avec succès. On a de lui un livre intitulé : *De la sainteté et des devoirs d'un prédicateur évangélique, avec l'Art de bien prêcher, et une courte Méthode pour catéchiser*, in-12.

TACHOS ou TACHUS, roi d'Egypte du temps d'Artaxercès-Ochus, défendit ce royaume contre les Perses, qui songaient à l'attaquer de nouveau, malgré les mauvais succès de leurs premiers efforts. Il obtint des Lacédémoniens un corps de troupes, commandé par Agésilas, qui le trahit d'une manière indigne. Tachos ayant donné à Chabrias, Athénien, le commandement de l'armée, et n'ayant laissé à Agésilas que celui des troupes auxiliaires, celui-ci profita de la révolte de Nectanébus, avec lequel il se signala. Le roi d'Egypte fut obligé de sortir de son royaume, et on ne sait pas trop ce que devint ce malheureux prince. Du reste, cette histoire, propre à prouver la mauvaise foi des Grecs et la vérité du proverbe *græca fides*, est douteuse dans plusieurs de ses détails, comme tout ce qui regarde l'Egypte à cette époque.

TACITE (C. Cornelius Tacitus), historien latin, né au premier siècle de l'ère chrétienne, était chevalier romain. Vespasien le prit en affection, et commença à l'élever aux dignités : Tite et Domitien eurent toujours beaucoup d'estime pour lui. Il fut consul, l'an 97, à la place de Virginius Rufus, sous Nerva, et épousa la fille du fameux Agricola. Il plaida plusieurs fois à Rome, et fit admirer son éloquence. Pline-le-Jeune et lui étaient étroitement liés; ils se corrigeaient mutuellement leurs ouvrages. Nous avons de Corneille Tacite : 1° un Traité des *Mœurs des Germains*. Il loue les mœurs de ces peuples, et le tableau qu'il en fait est une bonne satire de Rome, devenue le siége de la mollesse et de la corruption. Ce que d'autres auteurs nous ont appris des Germains donne lieu de croire que le tableau de Tacite, quoique embelli, est ressemblant dans plusieurs points; 2° la *Vie* de son beau-père *Agricola*. Cet écrit est un des plus beaux et des plus précieux de l'antiquité. Les gens de guerre, les courtisans, les magistrats, y peuvent trouver d'excellentes instructions; 3° *Histoire des empereurs*; mais, de vingt-huit ans que cette histoire contenait (depuis l'an 69 jusqu'en 96), il ne nous reste que l'année 96 et une partie de 70; 4° ses *Annales*; elles renfermaient l'histoire de quatre empereurs, Tibère, Caligula, Claude, Néron. Il ne nous reste que l'histoire du premier et du dernier, à peu près entière : Caligula est perdu tout entier, et nous n'avons que la fin de Claude. Tacite a peint les hommes avec beaucoup d'énergie, de finesse et de vérité; les événements touchants, d'une manière pathétique, et la vertu, avec autant de sentiment que de goût. Il possède dans un haut degré la véritable éloquence, le talent de dire simplement de grandes choses. On l'accuse d'avoir peint trop en mal la nature humaine ; mais c'est qu'il la connaissait bien. On lui reproche encore d'avoir le style trop concis, comme si le plus grand mérite d'un écrivain n'était pas de

dire beaucoup en peu de mots. S'il peint en raccourci, ses traits, en récompense, sont d'autant plus vifs et plus frappants. D'ailleurs l'obscurité qu'on lui trouve vient, en grande partie, de la décadence de la langue latine, et de l'ignorance de nos prétendus savants; les bons latinistes le lisent d'une manière aisée et coulante. Le reproche le plus fondé qu'on puisse lui faire, c'est de n'avoir parlé de quelques objets que d'après ses préventions ou des erreurs populaires, comme lorsqu'il répète les calomnies des idolâtres contre les chrétiens et les juifs, dont il reconnaît d'ailleurs l'innocence, relativement aux accusations de Néron, et qu'il plaint d'avoir été l'objet des cruautés de ce monstre. Plusieurs auteurs se sont exercés sur Tacite. Il y en a une traduction française par d'Ablancourt, et une par Guérin, chacune en 3 vol. in-12 : l'une et l'autre sont peu estimées. Celle qu'a faite Amelot, n'est recommandable que par les connaissances politiques qu'il a étalées dans ses longues notes; elle est en 6 vol., auxquels on a ajouté une suite en 4 vol. L'abbé de la Bletterie, a traduit les *Mœurs des Germains*, la *Vie d'Agricola*, et les six premiers livres des *Annales*, 3 vol. in-12 : le P. Dotteville a traduit le reste en 4 vol. in-12. Cette version est élégante et fidèle, et passait pour la meilleure avant celle de Dureau de la Malle, qu'on préfère à toutes celles qui l'ont précédée. Il a paru chez L. F. de la Tour, à Paris, 1771, un Tacite en 4 vol. in-4°, et 1776, 7 vol. in-12, dont le titre est : *C. Cornelii Taciti Opera recognovit, emendavit, supplementis explevit, notis, dissertationibus, tabulis geographicis illustravit Gabriel Brottier.* Cette édition est un vrai chef-d'œuvre de typographie, et la meilleure qu'on ait donnée de cet auteur. Les lacunes sont remplies avec tant de jugement et de goût, qu'on ne s'aperçoit ni de la perte ni de la réparation. *Voyez* BROTTIER. [Tacite a été traduit dans toutes les langues de l'Europe. Parmi les diverses *Traductions* françaises nous citerons celles de Gallon de la Bastide, Paris, 1812, 3 vol. in-12; celle ci-dessus mentionnée de M. Dureau de la Malle, Paris, 1790, 3 vol. in-8°; 1808, 5 vol. in-8°; 1817, avec les suppléments de Brottier; ibid. 1826, par les soins de M. Noël.]

TACITE (M. Claudius), empereur romain, fut élu par le sénat, à la place d'Aurélien, le 25 septembre de l'an 275, après un interrègne d'environ 7 mois. Il se disait de la famille du précédent, et prit un soin extrême de conserver les écrits qu'il avait publiés; mais ces soins n'ont pu les sauver. Tacite se donna tout entier à l'administration de la justice et à la régénération des mœurs. Les mauvaises coutumes furent abolies, les lieux de prostitution furent condamnés, et les bains publics exactement fermés après le coucher du soleil. Il entreprit de porter la guerre chez les Perses et chez les Scythes asiatiques; et il était déjà à Tarse, en Cilicie, quand ses soldats lui ôtèrent la vie, après un règne de 6 mois : les Romains étaient trop corrompus pour s'accommoder d'un tel maître. Florien, son frère utérin, lui succéda.

TACQUET (André), jésuite d'Anvers, mort en 1660, se distingua dans les mathématiques, et donna un bon *Traité d'astro-*

nomie. Ses ouvrages, imprimés en un vol. in-fol., Anvers, 1669 et 1707, ont été recherchés, et méritent encore de l'être.

† TADINO (Gabriel), chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, général de l'artillerie de l'empereur Charles-Quint, naquit à Martinengo, dans le Bergamasque, en 1479. Il apprit d'abord la médecine, mais son goût l'entraînant ensuite à l'étude des sciences exactes, il fit de rapides progrès dans l'architecture civile et militaire, et dans les autres branches qui ont rapport au génie et à l'artillerie. La fameuse ligue contre la république de Venise ayant été signée à Cambray, le 10 décembre 1508, il résolut d'employer ses talents à défendre son pays. Tadino obtint le grade de capitaine d'infanterie, et, dès sa première campagne, il donna des preuves d'une bravoure, d'une intelligence peu communes, et il eut occasion de faire connaître le véritable genre de son talent. Il fut nommé surintendant-général des fortifications et de l'artillerie de l'île de Candie. De même que son concitoyen Colleoni, il fut le premier qui mit les canons en campagne, moyen bientôt adopté de toutes les nations. Il rendit des services signalés à l'ordre de Malte, dont le grand-maître, du vœu unanime de tous les chevaliers, le mit, en 1552, au rang des membres de cet ordre. Il fut ensuite un des plus vaillants défenseur de la ville de Rhodes, qui aurait résisté à toutes les forces de Soliman II, sans la trahison de quelques citoyens gagnés par des sommes considérables. Cependant l'héroïque défense de Tadino lui mérita, de la part du grand-maître, le prieuré de Barlette, et il obtint ensuite la riche commanderie de Saint-Etienne, à Bar, dans le royaume de Naples. Lorsque l'empereur Charles-Quint fit présent de l'île de Malte aux chevaliers de Saint-Jean, en dédommagement de celle de Rhodes qu'ils avaient perdue, Tadino fut choisi parmi les ambassadeurs qui portèrent le *faucon* à l'empereur; hommage de reconnaissance que les chevaliers renouvelèrent chaque année jusqu'à Philippe III, petit-fils de Charles-Quint. Ce souverain, qui connaissait déjà la réputation de Tadino, l'engagea à entrer à son service, en 1523. Il le nomma général de son artillerie, et l'emmena avec lui dans toutes les guerres qu'il eut à soutenir, et dans lesquelles Tadino acquit de nouveaux titres à la gloire. Devenu vieux, il se retira dans sa patrie avec une riche pension que lui fit l'empereur; mais la république de Venise se voyant de nouveau attaquée par les Turcs, l'appela dans ses armées. Tadino lui rendit encore des services signalés, et mourut à Venise, en 1543, âgé de 64 ans. Jean-Baptiste Gallizotti, son compatriote, a publié les *Mémoires de la vie de Tadino*, Bergame, 1783, 1 vol. in-8°. Cet estimable militaire a laissé plusieurs ouvrages sur son art, dont le plus connu est celui intitulé : *Art de découvrir les mines*.

TAFFI (André), peintre, natif de Florence, mort en 1294, âgé de 81 ans, apprit son art de quelques peintres grecs, que le sénat de Venise avait mandés. Il s'appliqua surtout à la mosaïque, sorte de peinture dont le secret lui fut montré par Apollonius, un de ces artistes grecs. Taffi travailla de concert avec lui dans

l'église de Saint-Jean de Florence, à représenter plusieurs histoires de la Bible.

TAFFIN (Pierre), jésuite, né à Saint-Omer, mort à Lille, le 8 mai 1650, âgé de 52 ans, était bien instruit des usages des Romains, comme il paraît par le traité qu'il a publié sous ce titre : *De veterum Romanorum anno seculari*, Tournai, 1641, in-4°; traité inséré dans le 8e tome des *Antiquités romaines* de Grevius.

TAGEREAU (Vincent), avocat au parlement de Paris, au XVIIe siècle, était Angevin. On a de lui : 1° un Traité contre le congrès, imprimé à Paris, en 1611, in-8°, sous ce titre : *Discours de l'impuissance de l'homme et de la femme*. L'auteur y prouve que le congrès est déshonnête, impossible à exécuter, et empêche plutôt de connaître la vérité, qu'il ne sert à la faire découvrir. Cet usage abominable fut aboli, en 1677, sur un plaidoyer de Lamoignon, alors avocat-général. 2° Le *Vrai Praticien français*, in-8°.

TAGLIACOZZI (Gaspard), professeur en médecine et en chirurgie dans l'université de Bologne, sa patrie, mourut dans cette ville, en 1553, à 64 ans. Il s'est rendu très fameux par un livre où il enseigne la manière de réparer les défauts des narines, des oreilles et des lèvres, dans le cas de mutilation ou de difformité de ces parties. Mais Manget croit que tout ce qu'il dit sur cette matière, quelque ingénieux qu'il soit, n'a jamais pu exister que dans la théorie, et que lui-même ne l'avait point pratiqué. Quoi qu'il en soit, Tagliacozzi rapporte des exemples de nez perdus, rétablis par son art. Sa statue, dans la salle d'anatomie de Bologne, le représente un nez à la main. Son Traité, plein de choses curieuses, divisé en deux livres, et acccompagné de figures, parut à Francfort, en 1598, in-8°, sur l'édition faite à Venise l'année précédente, 1597, in-fol., sous ce titre : *De curtorum chirurgia per insitionem*. Un nommé *Verduin* a renouvelé l'idée de Tagliacozzi dans son livre *De nova artuum decurtandorum ratione*, Amsterdam, 1696, in-8°.

TAIKOSAMA, fameux empereur du Japon, commença, en 1596, contre les chrétiens, la terrible persécution, qui dura, avec quelques intervalles, jusqu'en 1650, époque de la mort du deuxième Xogunsama. (*V.* ce nom.) Il conquit la presqu'île de Corée par ses généraux; mais ayant voulu conquérir la Chine, il ne réussit point dans ce projet, et perdit la Corée. Il conserva toujours l'esprit de son extraction, laquelle était fort basse : il était ombrageux, cruel, d'une luxure crapuleuse et dégoûtante, et finit par se faire adorer comme un dieu. Il mourut le 15 septembre 1598.

† TAILHÉ (Jacques), prêtre appelant, né, dans le commencement du siècle dernier, à Villeneuve d'Agen, a publié des compilations peu estimées, quoique très répandues. Nous ignorons l'époque de la mort de cet écrivain, qui fut un compilateur peu exact, fort prévenu contre les jésuites et le clergé. Il a laissé : 1° un *Abrégé de l'Histoire ancienne de Rollin, à l'usage des jeunes gens*, 1744, 4 vol. in-12; nouvelle édit., 1782, 5 vol. in-12; 2° *Abrégé de l'Histoire romaine*, idem, 1755, 4 vol. in-12; nouvelle édition, 1784, 5 vol.

in-12. Ces deux ouvrages ont été souvent réimprimés, et sont encore en usage dans les colléges, quoiqu'ils soient rédigés dans un mauvais esprit et avec peu de talent; 3° *Abrégé chronologique de l'histoire des jésuites*, 1759, 2 vol. in-12, etc., etc. A ces compilations, il a ajouté quelques écrits, qui sont: 4° *Histoire de Louis XII*, Milan, 1755, 3 vol. in-12, sans nom d'auteur; 1784, 5 vol. in-12, avec le nom de l'auteur; 5° *Remarques succinctes et pacifiques sur les écrits pour et contre la loi du silence*, 1764, in-12; 6° *Portraits des jésuites*, 1762, in-12; 7° *Histoire des entreprises du clergé sur la souveraineté des rois*, 1767, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, mis à l'index en 1768, et qui n'est qu'une espèce de recueil, de tout ce qu'ont dit les philosophes sur le même sujet, ne fit honneur ni aux principes, ni à la gloire littéraire de l'auteur.

TAILLANDIER (Ch.-Louis), naquit à Arras en 1705, fut reçu dans la congrégation de Saint-Maur. Placé ensuite dans la maison des Blancs-Manteaux, il en épousa les sentiments hétérodoxes, et fit publiquement l'éloge d'un de ses confrères qui s'était dévoué à la secte de Saint-Médard, ce qui le rendit plus que suspect à tous les catholiques. Cependant la congrégation s'étant chargée de l'histoire de Bretagne, il y fut employé avec dom Morier. Celui-ci donna d'abord trois volumes in-fol. de *Pièces pour servir à l'Histoire de Bretagne*, imprimés à Paris en 1742, 1744, 1746; et le premier volume de l'*Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, en 1750. Taillandier donna le second en 1756. Il est aussi l'éditeur du *Dictionnaire bas-breton*, dont il fit la préface. Il trouva moyen d'obtenir de riches bénéfices, par la protection de M. de Bonneguise, évêque d'Arras, et il parut dans le monde avec un air qui n'était pas celui de son état. Il mourut près de Lille en 1786.

†TAILLASSON (Jean-Joseph), peintre français, naquit à Bordeaux, en 1744. Il était fils d'un riche négociant de cette ville, qui le destinait au barreau ou à l'état ecclésiastique. Taillasson fit de fort bonnes études; mais son goût l'entraînant vers les beaux-arts, il montra un égal éloignement pour l'un et l'autre état que lui proposait son père. Afin de faire connaître ses intentions à ses parents, il écrivait sur les murs de sa chambre et sur ceux des corridors et des escaliers de sa maison, ces mots tracés en grosses lettres : « Je serai » peintre ou je mourrai : j'en » jure par Raphaël ! » Une résolution aussi fortement annoncée, décida son père à ne plus s'opposer à ses désirs, et il lui permit de venir à Paris. Il y arriva avec son ami Latour, qui partageait son goût pour la peinture, et qui avait essuyé les mêmes obstacles avant de pouvoir se consacrer à cet art. Ils choisirent pour maître Vien. Quoique Taillasson ne connût que le dessin, et qu'il fût déjà parvenu à sa dix-huitième année, il travailla si constamment qu'en peu de temps il devint un des meilleurs élèves de Vien. En 1773, il passa en Italie, demeura quatre ans à Rome, et, de retour à Paris, il fut agrégé à l'académie des arts, sur son tableau de la *Naissance de Louis XIII*. Deux ans après, un autre ouvrage qui lui fit plus d'honneur, *Ulysse enlevant à Philoctète les flèches d'Hercule*, lui mérita d'être ad-

mis comme membre dans cette même académie. Ses autres ouvrages sont : *Virgile lisant à Auguste le passage de son Enéide sur la mort de Marcellus ;* une *Scène* du cinquième acte de *Rodogune ; Olympias, mère d'Alexandre ; arrêtant les soldats qui venaient pour l'assassiner ; Timoléon ; des étrangers qui visitent Syracuse ; Héro et Léandre ; Andromaque versant des larmes sur le tombeau d'Hector ; la mort de Socrate*, etc., etc. Taillasson avait beaucoup de goût et de facilité pour les vers, et a laissé un *Recueil de poésies*, Paris et Venise, 1785, in-4°, dans lequel on remarque un poème sur les *Dangers des règles dans les arts* ; mais sa meilleure production poétique est une *Elégie sur la nuit*. On cite avec éloge ses *Observations sur plusieurs anciens peintres*, in-8°, qui furent insérées dans le Moniteur et le Journal des arts. Cet artiste littérateur est mort à Paris en 1809, âgé de 64 ans.

TAILLEPIED (Noël), religieux de Saint-François, né à Pontoise, mort en 1589, fut lecteur en théologie et prédicateur. On a de lui : 1° une *Traduction* française des Vies de Luther, de Carlostad et de Pierre Martyr, écrites en latin par Jérôme Bolsec, in-8° ; 2° un *Traité de l'apparition des esprits*, 1602, in-12 ; 3° un Recueil sur les *Antiquités de la ville de Rouen*, in-8°. C'est son meilleur ouvrage ; 4° L'*Histoire des druides*, Paris, 1585, in-8° : livre savant, rare et recherché.

TAISAND (Pierre), avocat et jurisconsulte au parlement de Dijon, naquit dans cette ville en 1664. Il était très savant dans les lois, devint trésorier de France dans la généralité de Bourgogne, et mourut en 1715. On a de lui : 1° *Histoire du droit romain*, in-12 ; 2° *Coutume générale de Bourgogne* avec un *Commentaire*, 1698, in-fol. ; 3° *Vies des plus célèbres jurisconsultes*, publiées par Claude Taisand, son fils, et dont la meilleure édition est celle de 1737, in-4°.

TAISNIER (Jean), né à Ath en 1509, fut précepteur des pages de l'empereur Charles-Quint ; mais cet emploi gênant son goût pour le travail et les talents agréables, il alla se fixer à Cologne, où il fut maître de musique de la chapelle de l'électeur. Il passait pour un habile chiromancien. On a de lui : 1° *Opus mathematicum*, Cologne, 1562, in-fol. C'est dans cet ouvrage qu'on trouve sa *Chiromancie* et son *Astrologie judiciaire ;* 2° *De natura et effectibus magnetis*, Cologne, 1562, in-4°.

TALBERT (François-Xavier), chanoine de Besançon, né dans cette ville en 1725, était fils d'un conseiller au parlement de Franche-Comté, et entra lui-même dans la magistrature ; mais il quitta la place qu'il y occupait pour embrasser l'état ecclésiastique. L'abbé Talbert aimait les lettres, et les avait cultivées avec soin. Il s'adonna à la prédication, prêcha à Lunéville devant le roi Stanislas, à la cour de Versailles devant la famille royale, et partagea en 1777 la station de Saint-Sulpice à Paris avec le célèbre P. Elisée, son compatriote. Ce n'était pas seulement dans la chaire qu'il se faisait connaître par son talent distingué dans l'art oratoire ; il concourait pour la plupart des prix proposés par les diverses académies, et il le fit souvent avec succès. Il était de celle de Besançon. En 1791, il alla en Italie, où il eut occasion

de connaître la princesse de Nassau, qui l'emmena dans ses terres en Pologne, et qui l'y traita avec une extrême bienveillance. Il mourut à Lemberg en Gallicie, le 4 juin 1803. Voici les titres de ses écrits : 1° *Discours sur la source de l'inégalité parmi les hommes*, couronné à Dijon en 1755. L'abbé Talbert eut pour concurrent, J.-J. Rousseau, qui traita la matière avec des paradoxes. 2° *Panégyrique de saint Louis*, 1779; 3° *le Citoyen*, poème; 4° *les avantages de l'adversité*, poème qui remporta le prix de l'académie d'Amiens, 1772, in-8°; 5° *Eloge historique du chevalier Bayard*, 1770, in-8° et in-12; 6° *Eloge de Michel de Montaigne*, in-8°, qui a remporté le premier prix de l'académie de Bordeaux en 1774; 7° *Eloge de Bossuet*, 1773, couronné par l'académie de Dijon; 8° *Eloge de Louis-le-Bien-Aimé*, lu à la séance publique de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon en 1775, in-8°; 9° *Stances sur l'industrie*, lesquelles ont remporté le prix de l'académie de Pau, 1770, in-8°; 10° *Eloge historique du cardinal d'Amboise*, couronné par l'académie de l'Immaculée conception de Rouen, 1776, in-8°; 11° *Eloge de Philippe d'Orléans*, couronné à Villefranche, 1777, in-8°; 12° *Eloge de Michel de l'Hôpital*, couronné à Toulouse, 1777, in-8°.

TALBOT (Jean), comte de Shrewsbury et de Waterford, surnommé *l'Achille anglais*, d'une illustre maison d'Angleterre, originaire de Normandie. [Il naquit vers 1373, à Blachmore, dans le Shropshire, sous le règne de Richard II.] Talbot donna les premières marques de sa valeur lors de la réduction de l'Irlande sous l'obéissance du roi Henri V, qui le fit gouverneur de cette île. Il se signala ensuite en France, où il était passé en 1417, avec l'armée anglaise. Il reprit la ville d'Alençon en 1428, puis Pontoise et Laval. Il commandait au siége d'Orléans, avec les comtes de Suffolck et d'Escalles; mais Jeanne d'Arc, dite *la Pucelle*, les obligea de le lever. Talbot continua de se distinguer, jusqu'à ce qu'il fut fait prisonnier à la bataille de Patay en Beauce. Après sa délivrance, il emporta d'assaut Beaumont-sur-Oise, et rendit de grands services au roi d'Angleterre, qui le fit maréchal de France en 1441. Deux ans après, ce prince l'envoya, en qualité d'ambassadeur, pour traiter de la paix avec le roi Charles VII; il remplit sa mission avec beaucoup d'intelligence. La Guyenne ayant tenté de se détacher du parti de l'Angleterre, il prit Bordeaux avec plusieurs autres villes, et rétablit les affaires des Anglais; mais étant accouru vers la ville de Castillon, pour en faire lever le siége aux Français, il fut tué dans une bataille, avec un de ses fils, le premier juillet 1453.

TALBOT (Pierre), né en Irlande, en 1620, d'une branche de l'illustre maison de Talbot, devint aumônier de la reine Catherine de Portugal, femme de Charles II, roi d'Angleterre. Son zèle pour la religion catholique le porta à quitter la cour et à repasser en Irlande, où il travailla si utilement pour l'Eglise, que le pape Clément IX le fit archevêque de Dublin. Arrêté et renfermé par les protestants dans une étroite prison, il y mourut en odeur de sainteté, vers 1682.

On a de lui : *De natura fidei et hæresis*, in-8°; 2° *Politicorum catechismus*, in-4°; 3° *Tractatus de religione et regimine*, in-4°; 4° *Histoire des iconoclastes*, Paris, 1674, in-4°; et d'autres ouvrages.

TALBOT (Richard), duc de Tyrconel, frère du précédent, se trouva, dès l'âge de 15 ans, à une bataille où il resta trois jours parmi les morts. Après la mort de Cromwell, il s'attacha à Charles II, roi d'Angleterre, et fut laissé vice-roi d'Irlande par Jacques II, lorsque ce dernier passa en France. Talbot s'opposa à Guillaume, prince d'Orange, et se préparait à donner bataille, lorsqu'il mourut en 1692. Son oraison funèbre, prononcée à Paris par l'abbé Anselme, et publiée in-4°, donne une grande idée de sa valeur et de son zèle pour la religion catholique.

TALLARD (Camille d'Hostun, comte de), maréchal de France, naquit le 14 février 1652, d'une ancienne et illustre maison de Provence. Après s'être distingué en diverses occasions, il fut élevé au grade de lieutenant-général en 1693. Il fut envoyé, l'an 1697, en qualité d'ambassadeur en Angleterre, où il conclut le traité de partage pour la succession de Charles II, roi d'Espagne; traité qui resta sans effet. La guerre s'étant rallumée, il commanda sur le Rhin en 1702. Le bâton de maréchal de France lui fut accordé l'année d'après. Il prit le vieux Brisach, sous les ordres du duc de Bourgogne, et mit le siége devant Landau. Les Impériaux, commandés par le prince de Hesse-Cassel, étant venus l'attaquer dans ses lignes, il alla au-devant d'eux, et les battit. La prise de Landau fut le fruit de cette victoire. En 1704, il fut envoyé avec une armée de 40,000 hommes pour s'opposer à Marlborough, et se joindre à l'électeur de Bavière. Les deux armées se rencontrèrent à Hochstet. Le général anglais et le prince Eugène eurent tout l'honneur de cette grande journée. Le maréchal de Tallard, courant pour rallier quelques escadrons, la faiblesse de sa vue lui fit prendre un corps ennemi pour un corps de troupes françaises : il fut fait prisonnier et mené au général anglais, qui n'oublia rien pour le consoler. Le maréchal, fatigué de tous les lieux communs qu'on lui débitait sur l'inconstance de la fortune, dit à Marlborough avec une impatience très déplacée : « Tout cela » n'empêche pas que votre grandeur n'ait battu les plus braves » troupes du monde.—J'espère, » répliqua milord, que votre » grandeur exceptera celles qui » les ont battues. » Le maréchal de Tallard fut conduit en Angleterre, où il servit beaucoup la France, en détachant la reine Anne du parti des alliés, et en faisant rappeler Marlborough. De retour en France en 1712, il fut créé duc. En 1726, il fut nommé secrétaire-d'état; place qu'il ne conserva pas long-temps, étant mort en 1728, à 76 ans.

TALLEMANT (François), abbé de Val-Chrétien, prieur de Saint-Irénée de Lyon, naquit à la Rochelle vers 1620, et mourut sous-doyen de l'académie française, en 1693, à 73 ans. Il possédait les langues mortes et les vivantes; mais il écrivait avec beaucoup de négligence dans la sienne. Nous avons de lui : 1° une *Traduction française* des Vies des hommes illustres de

Plutarque, en 8 vol. in-12. L'abbé Tallemant, sec traducteur du français d'Amyot (suivant l'expression de Boileau) n'offre dans cette version ni fidélité ni élégance : elle fut cependant imprimée sept fois du vivant de l'auteur; 2° une *Traduction* de l'Histoire de Venise, du procurateur Nanni, 1682, en 4 vol. in-12, qui vaut mieux que la précédente.

TALLEMAND (Paul), parent du précédent, né à Paris en 1642, devint membre de l'académie française, et secrétaire de celles des inscriptions. Le grand Colbert lui obtint des pénsions et des bénéfices; il eut beaucoup de part à l'*Histoire de Louis XIV par les médailles*. (Voyez Boze et Tourreil.) On a encore de lui des *Harangues* et des *Discours*, qui ne sont pas des chefs-d'œuvre d'éloquence, mais où il y a de bonnes choses; et un *Voyage de l'île d'Amour*, 1663, in-12, qui n'est pas fait pour attiser cette passion. Il mourut en 1712. Aux richesses dont il avait embelli son esprit, il joignait le trésor plus précieux de la vertu.

†TALLEYRAND-PÉRIGORD (Alexandre-Angélique), cardinal et archevêque de Paris, né dans cette ville, le 8 octobre 1736, d'une des plus anciennes familles de France. S'étant consacré à l'état ecclésiastique, il obtint, en 1762, l'abbaye du Gard, dans le diocèse d'Amiens. M. Bourlier, depuis évêque d'Evreux, dirigea ses études théologiques; il fut ensuite nommé aumônier du roi Louis XV. En 1766, à peine âgé de 30 ans, il fut coadjuteur de M. de la Roche-Aymont, archevêque de Reims, lequel était forcé, par ses fonctions de grand aumônier, de s'absenter souvent de son diocèse. Cette même année, M. de Talleyrand fut sacré, le 28 décembre, sous le titre d'archevêque de Trajanople. Ses occupations, comme coadjuteur du diocèse de Reims, augmentèrent quand M. de la Roche-Aymont eut la feuille des bénéfices, place qui l'obligeait de résider plus long-temps encore à la cour. Trois ans après (en 1769) M. de Talleyrand obtint l'abbaye de Haut-Villiers, au diocèse de Reims, et fut reçu l'année suivante à l'assemblée du clergé, où il suppléa, comme président, M. de la Roche-Aymont, que ses occupations et ses infirmités empêchaient d'y assister. Ce prélat, après avoir été fait cardinal en 1771, étant mort le 27 octobre 1777, son coadjuteur lui succéda de droit dans le siége de Reims, et reçut, en échange de ses abbayes, dont il s'était démis, celle de Saint-Quintin-en-l'Ile, au diocèse de Noyon. M. de Talleyrand assista aux assemblées du clergé de 1780 et 1788, et partageait les travaux de ses grands vicaires, parmi lesquels il s'était empressé d'admettre M. Bourlier, son ancien directeur en théologie. Il se livrait sans relâche aux soins de son diocèse, composé alors de sept cent quarante-six cures ou annexes. Son séminaire était administré par la congrégation des chanoines réguliers, laquelle, dans quelques maisons, était déchue de sa régularité primitive. Pour remédier à ce grave inconvénient, il avait sollicité pendant plusieurs années M. Emery, supérieur-général de Saint-Sulpice, de lui envoyer des prêtres de sa congrégation. Comme on opposait

des difficultés à cette sage mesure, M. Talleyrand, pour couper court, congédia les chanoines réguliers, et alors M. Emery lui envoya plusieurs prêtres, à la tête desquels était M. de Picamilh, un de ses plus estimables collaborateurs. Après avoir été de la seconde assemblée des *notables*, M. de Talleyrand fut nommé député aux états-généraux par le bailliage de Reims. Il y adhéra aux protestations du côté droit contre les principes qui avaient pour but le renversement de l'Eglise et de la monarchie; et publia, en son nom, plusieurs écrits, soit pour prémunir ses diocésains contre les innovations de l'assemblée, soit pour défendre les droits de son siége. Nous pouvons citer, sur cet objet, sa *Lettre aux Électeurs de la Marne*, du 8 mars 1791; sa *Réponse*, du 12, à Philibert, curé de Sedan, qui venait d'être nommé évêque des Ardennes, et qui lui avait écrit pour le prier de consentir à l'exercice de sa juridiction; une autre *Réponse*, du 5 avril, à Diot, curé de Vendresse, élu évêque de la Marne; un *Mandement*, du 4 avril, relatif à l'élection de Philibert, et enfin, un autre, du 2 mai, au sujet de l'élection de Diot. Ayant remarqué le mauvais esprit qui régnait dans l'Assemblée constituante, et voyant s'élever des troubles de toutes parts, il se retira, avant la fin de la session, à Aix-la-Chapelle, d'où il envoya son adhésion aux dernières mais inutiles protestations du côté droit. De cette ville, il passa à Bruxelles, et y retrouva plusieurs évêques, ses collègues; mais les armées françaises étant entrées dans la Belgique, il se rendit en Allemagne, et demeura plusieurs années à Brunswich. Il s'y trouvait encore en 1801, lors de la demande des démissions par le souverain pontife, et à laquelle il ne crut pas devoir déférer pour le moment. Tout en s'abstenant d'exercer aucune juridiction sur son diocèse, il fit, le 12 décembre, une *Réponse* dilatoire, à l'instar de celle de M. le cardinal de Montmorency, et de MM. les évêques de Boulogne, de Limoges, de Séez, d'Aire, de Digne et d'Auxerre. C'était M. de Boulogne qui avait rédigé cette lettre, comme il rédigea aussi celle écrite au pape, le 26 mars 1802 : elle fut signée par M. de Talleyrand et cinq évêques, et adoptée ensuite par vingt-cinq autres prélats. Cette dernière lettre exposait les raisons qu'avaient tous ces évêques pour différer de donner leurs démissions : elle fut comme le germe des *Réclamations* du 6 avril 1803, signées aussi par M. de Talleyrand. Louis XVIII se trouvait à Mittau, et la santé de M. le cardinal de Montmorency ne lui permettant pas de continuer ses fonctions de grand-aumônier, le roi appela auprès de lui M. l'archevêque de Reims, et l'admit dans son conseil. M. de Talleyrand fut présent à la mort du respectable abbé Edgeworth, arrivée à Mittau, le 20 mai 1807. Il suivit le roi en Angleterre (*Voyez* Louis XVIII), et ne le quitta point pendant son long exil. M. le cardinal de Montmorency étant mort, à Altona, en 1808, Louis XVIII donna la charge de grand-aumônier à M. de Tailleyrand, et le décora, de sa main, du cordon bleu. Lors de la décheance de Napo-

léon, il partit de Hartwell avec le roi, et rentra avec lui en France, en 1814. Louis XVIII lui rendit son titre de premier pair, dignité attachée à l'archevêché de Reims, et le chargea de présenter des sujets pour les évêchés et autres places ecclésiastiques. Il accompagna S. M. à Gand, et après la bataille de Waterloo, qui amena la seconde abdication de Buonaparte, il revint dans la capitale. M. de Talleyrand, ne négligeant aucune démarche pour rétablir la paix dans l'Eglise de France, donna sa démission du siége de Reims, provoqua et signa la lettre adressée à Sa Sainteté, le 8 novembre 1816; lettre qui facilita les arrangements du *Concordat*. Il fut créé cardinal le 28 juillet 1817, et institué pour le siége de Paris, le 1er octobre de la même année. Mais l'opposition d'une partie de la Chambre des députés au nouveau concordat, et les efforts du ministère pour revenir à celui de 1801, empêchèrent M. de Talleyrand de s'installer dans son nouveau siége avant l'automne de 1819. (Voyez, pour de plus amples détails, l'*Ami de la religion et du roi*, dans le *Précis sur les affaires ecclésiastiques de France*, tomes XX, XXI, et XXII). Malgré son âge et ses infirmités, il ne cessa de s'occuper de son diocèse. Il nomma pour coadjuteur et pour grands vicaires des personnes qui avaient l'estime publique, établit plusieurs sages réglements pour le clergé, rétablit les *retraites* pastorales, fit rédiger un nouveau bréviaire, et donna plus d'extension à l'œuvre des petits séminaires, etc., etc. Depuis plusieurs années, une pustule douloureuse, qui s'était formée sur sa joue, dégénéra en abcès, auquel vint se joindre un catarrhe qui produisit une maladie très grave. Son Eminence, dès le commencement de sa maladie, demanda les sacrements, et les reçut avec les témoignages de la piété la plus vive. Toute la famille royale manifesta dans cette occasion le plus sincère intérêt pour le vertueux prélat. Le roi envoyait trois fois par jour s'informer de l'état de son ancien et fidèle compagnon d'exil; et les princes vinrent le visiter en personne. Après une paisible agonie, il expira dans la nuit du vendredi au samedi 20 octobre 1821, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Louis XVIII et tous les membres de son auguste famille témoignèrent un vif regret de cette perte. Ce monarque fit dire une messe des morts dans ses appartements; et s'entretenant avec les évêques qui se trouvaient auprès de lui, sur la mort de M. de Talleyrand... « Nous y perdons tous, dit Sa » Majesté : l'Eglise perd un de » ses plus vertueux pontifes, la » société un modèle, et moi un » ami. » Le corps de son Eminence fut inhumé dans une des chapelles latérales du chœur de Notre-Dame; et, d'après ses intentions, son cœur fut porté à Reims. Il a laissé dans son testament des legs pour divers établissements ecclésiastiques. M. l'évêque d'Hermopolis prononça son *Oraison funèbre* à Notre-Dame, le 29 novembre 1821; Paris, A. Leclère, 1821, in-8°). Il a paru également sur M. de Talleyrand, une *Notice très succincte*, Paris, Leblanc, 1821, in-8°. Lors de la translation du cœur de ce cardinal, un prêtre de la mission de France

question, il demanda que, *par humanité*, elle fût décidée séance tenante. Le 20 janvier 1793, il prit, quoique d'une manière indirecte, la défense des assassins de septembre, et fit joindre aux poursuites dirigées contre eux, celles des fidèles serviteurs du roi qui, dans la nuit du 9 au 10 août, s'étaient réunis aux Tuileries pour défendre sa personne. Il fut nommé membre du comité de sûreté générale, le jour même de l'exécution de Louis XVI, et combattit, le 6 février, le décret d'accusation contre Marat, en disant, avec une ironie amère : « Ce sont les hommes de l'*Appel* » *au peuple* (dans le procès du » roi) qui veulent assassiner » l'ami du peuple. » Sa fureur sanguinaire augmentant de jour en jour, il était un des membres les plus violents du parti de la *montagne ;* aussi il se déclara, le 31 mai, pour la proscription des *girondins*, et proposa de mettre hors de la loi ceux de ces députés qui s'étaient soustraits au décret d'arrestation. Il dénonça, le 21 août 1793, un prétendu complot par lequel on voulait sauver le général Custine, qui périt sur l'échafaud. Il défendit, peu de jours après, l'infâme Rossignol, un des bourreaux de la Vendée, et s'écria : « Eh! » que m'importent à moi quel- » ques pillages particuliers!... » Cette exclamation provoqua même les murmures d'une assemblée qui avait jugé et condamné à mort le plus innocent des monarques. Envoyé en mission à Bordeaux, en 1794, il y fit arrêter Girey-Dupré, écrivain courageux, qu'il avait déjà dénoncé, et le girondin Birotteau, et tous deux furent traînés au supplice. Les persécutions qu'il exerça contre ce malheureux pays furent telles, qu'on tenta de l'assassiner ; mais il sut se tenir sur ses gardes, quoiqu'il ne pût jamais découvrir ses ennemis. Il parut adopter des sentiments plus humains, après qu'il eut fait la connaissance à Bordeaux de madame de Fontenay, née en Espagne, et fille de Cabarrus. Elle prit de l'empire sur lui, et lui persuada d'épargner ses victimes. Ce fut par les conseils de cette dame qu'il destitua la commission militaire et le comité révolutionnaire. Ces mesures le rendirent suspect aux tyrans du jour, et il se vit en butte à leurs accusations : d'ailleurs, il était l'ami de Danton, et cela même le rendait odieux à Robespierre. Tallien ne se réunit à lui que pour attaquer la faction athée d'Hébert. Cependant il n'était pas tranquille sur son sort, et, pour montrer son républicanisme, il déclama contre les nobles, les aristocrates, les modérés, les suspects; il provoqua l'établissement des commissions populaires, peignit comme un héros l'affreux Jourdan, dit *Coupe-tête*, et proposa la confiscation des propriétés d'Avignon en faveur de ce monstre. Quoique par ces mesures attroces il secondât les vues de Robespierre, ce tyran, qui ne voulait pas d'égal, le combattait souvent; mais il ne put diminuer son influence. Tallien, de son côté, parut ne pas approuver toutes les dispositions tyranniques de Robespierre. Celui-ci fit périr Danton sur l'échafaud, et on ne sait trop pourquoi Tallien fut épargné ; mais le 24 prairial (12 juin), Robespierre l'accusa d'avoir insulté les patriotes, en les appelant espions des comités.

Il s'éleva entre eux une vive discussion, durant laquelle Tallien fut interrompu par des cris furieux du côté des *montagnards*. On le raya de la liste des jacobins, et sa perte paraissait certaine. L'imminence du péril redoubla son audace. Cependant la division se mit entre les membres du comité de salut public : Billaud, Collot-d'Herbois et leurs partisans faisaient un échange d'injures et de menaces avec Robespierre, Saint-Just et leurs complices; c'est-à-dire qu'un amas de scélérats se reprochaient inutilement leurs crimes. Robespierre avait déjà dressé la liste fatale pour se débarrasser de ses ennemis. Ceux-ci en furent informés, et préparèrent le 9 thermidor. Tallien fut le chef de ce complot, et lorsque Saint-Just monta, ce jour même, à la tribune pour faire ses dénonciations, Tallien l'interrompit, et s'écria avec l'accent de la fureur : « Je demande que le voile soit » entièrement déchiré! Ecouterons-nous plus long-temps les » hypocrites protestations de ces » hommes qui, prêts à nous égorger, travaillent à nous désunir? » Il est arrivé le moment de notre union, de notre force, de » notre liberté! » Il adressa à Robespierre un discours véhément, qu'il termina par ces mots : « La patrie, le genre humain s'élèvent contre toi; nous » remplirons leur vengeance! — » Oui, oui, à bas le tyran! » répondit l'assemblée, d'une voix unanime. Tallien interpelle alors Billaud-Varennes, qui, peu de jours auparavant, avait proscrit sa tête, et ce dernier prend la parole pour détailler tous les crimes de Robespierre. (*Voy.* ce nom.) Celui-ci, écumant de rage, ne peut parvenir à se faire écouter, et Tallien, reprenant le discours de Billaud, tonne de nouveau contre Robespierre, et dit : « Je » me suis armé d'un poignard » pour percer le sein du nouveau Cromwell, si la convention n'a pas le courage de » le décréter à l'instant d'accusation. — Oui, oui, répliqua » l'assemblée, à bas le tyran! » Robespierre fuit, cherche son salut à la commune, et y est arrêté avec Saint-Just, Couthon, etc.; et le 10 thermidor (20 juillet), Tallien vient annoncer à l'assemblée, qui était en permanence depuis la veille, que la tête des conspirateurs était tombée sur l'échafaud. Couvert d'applaudissements par la convention, approuvé des habitants de Paris et de la France entière, car, par la chute du tyran, il avait sauvé la vie à un grand nombre de citoyens, il fut nommé membre du gouvernement, jouit d'une grande influence, et devint l'ennemi le plus irréconciliable des jacobins, sous les drapeaux desquels il avait si long-temps servi. Cependant on reproduisit contre Tallien d'anciennes accusations sur les massacres de septembre et sur sa mission à Bordeaux. Cambon cita une lettre de lui où il se vantait des nombreuses arrestations qu'il avait ordonnées dans cette ville. Tallien sut se tirer de ce mauvais pas avec son adresse ordinaire. A cette époque, il se maria avec Mme de Fontenay-Cabarrus, qui lui devait la vie. Son crédit commençait à diminuer, lorsqu'une circonstance vint le rétablir de nouveau. Un soir, à minuit, en rentrant chez lui, rue de la Perle, on lui tira, à bout portant, un coup de pistolet, qui lui fit

une blessure assez grave, mais non dangereuse. Cet accident excita de l'intérêt pour sa personne et lui donna plus de considération que jamais. Il est vrai qu'il ne s'écarta point des principes qu'il avait adoptés le 9 thermidor : aussi il provoqua la punition de Carrier, de Fouquier-Thinville, et de Joseph Lebon ; il combattit le *maximum* imposé au prix des subsistances, demanda la mise en liberté de madame de Tourzel, gouvernante des enfants de Louis XVI ; réclama l'inviolabilité des lettres. Quelques jours après, il proposa la suppression des tribunaux révolutionnaires, s'opposa à l'abolition de la peine de mort ; abolition qui n'avait d'autre but que d'assurer l'impunité à ceux qui avaient arraché la vie à tant d'honorables et innocents citoyens, et dénonça le journal de Babeuf, etc., etc. Le 12 germinal an 3 (23 avril 1795), il occupa le fauteuil pendant la séance orageuse à laquelle donnèrent lieu les pétitionnaires insurgés du faubourg Saint-Antoine ; il montra beaucoup de fermeté dans cette occasion, et ayant été réélu, le 26, membre du comité de salut public, il demanda l'arrestation de plusieurs députés, et entre autres de Fouché et de Cambon, qu'il accusait de protéger les anarchistes. Il fit preuve d'un grand courage le 1er prairial (22 mai), lors de l'insurrection des *jacobins* contre les *thermidoriens*, et dans laquelle le député Ferraud fut assassiné, tandis qu'un peuple en fureur demandait la constitution de 1793. La convention, prisonnière dans la salle de ses séances, parvint enfin à reconquérir sa liberté. Alors Tallien provoqua l'arrestation et la punition des députés complices de la révolte. En juillet 1795, il fut envoyé, avec le général Hoche, à Quiberon, en Bretagne, où les Anglais venaient de faire un débarquement d'émigrés. Battus par le général Hoche, malgré des prodiges de valeur, une loi cruelle les condamnait à la mort : Tallien leur permit de se rembarquer pour retourner en Angleterre (1). Mais ces malheureux royalistes, quoique sous la sauve-garde d'une capitulation, furent abandonnés sur le rivage, enfermés dans les prisons, et tous fusillés, excepté trois qui purent, par la fuite, éviter le sort de leurs malheureux compagnons. Cependant le même homme qui leur avait témoigné de l'intérêt, déclama contre eux au sein de la convention, assurant les avoir vus armés d'un poignard ; il avait pris pour cette arme, l'épée courte que portent les marins anglais, et dont ils avaient fait présent aux émigrés. Il avait changé d'opinion à l'égard de Fouché ; il le défendit, le 9 août, prétextant qu'il avait contribué à la chute de Robespierre. Las d'un système qu'il avait suivi depuis le 9 thermidor, il fit, le 22 août, une sortie contre les émigrés, et demanda que le corps législatif prononçât définitivement sur leur sort. Deux jours après, il déclama contre les partisans du royalisme, et fit un appel aux philosophes et aux patriotes de 89. Le 28 septembre, il proposa de mettre en jugement Caumartin, chef des chouans, avec ses complices. Il s'éleva le lendemain contre les journalis-

(1) On trouve les détails de cette malheureuse entreprise dans l'intéressant ouvrage intitulé : *Mémoires sur l'expédition de Quiberon*, Paris, Le Normant, rue de Seine, n° 8, 1822, 2 vol. in-8°.

tes, dont les feuilles provoquèrent l'insurrection du 13 vendémiaire; cette insurrection ayant échoué, Tallien fit nommer une commission de cinq députés, dont il fut membre, et proposa l'adoption de la loi du 3 frimaire, qui excluait, jusqu'à la paix, des fonctions publiques, les parents d'émigrés et les signataires des protestations contre le gouvernement républicain. Après la défaite des sections, le 13 vendémiaire, Tallien se trouva impliqué dans la correspondance de Lemaître avec Louis XVIII, dont le second était l'agent. On y désignait Tallien comme une homme sur lequel le roi pouvait compter. Quelque temps après, on trouva encore son nom cité avec éloge dans les papiers de Lavilheurnois, agent royaliste; mais il parvint à se justifier de ces deux accusations. Nous ne citerons pas d'autres actes de Tallien, dirigés par le même esprit que les précédents. Entré au conseil des cinq-cents, il vota toujours (en 1797) contre toutes les mesures justes et réparatrices du conseil. Ce corps voulant supprimer les sociétés populaires, Tallien, quoiqu'il les eût fait supprimer lui-même après le 5 thermidor, s'éleva contre ce projet, alléguant qu'empêcher les citoyens de se réunir, c'était les priver des droits qu'ils avaient de parler sur les affaires publiques. Il appuya fermement (le 30 juillet) la déclaration de M. Bailleul à ses commettants, dirigée contre la majorité du conseil des cinq-cents. Le mois suivant, Dumolard, dans un discours énergique, lui reprochant ses crimes passés, il y répondit avec violence, et tâcha de se disculper. Après le 18 fructidor (*V.* Augereau), où le Directoire triompha du corps législatif, le parti de Tallien reprit toute son influence. Celui-ci se montra de nouveau modéré; il défendit plusieurs de ses collègues, fit rayer de la liste des condamnés à la déportation le député Decrecy, et appuya une motion en faveur d'autres personnes, proscrites par la loi du 19 fructidor. Toutefois cette modération lui fit beaucoup d'ennemis, et lorsqu'il sortit du conseil (le 20 mai 1798), tous les partis le repoussèrent. Il accompagna Buonaparte en Égypte, en qualité de savant et d'administrateur des droits d'enregistrement, etc. Il devint membre de l'institut d'Égypte, et travailla à la *Décade égyptienne*, qui se publiait au Caire. La mésintelligence ne tarda pas à s'établir entre Buonaparte et lui. Lorsque ce général quitta l'Égypte, et après l'assassinat de Kléber, Tallien se brouilla avec Abdalha-Menou, qui le fit partir pour la France, où il devait être arrêté. Heureusement pour lui, il fut fait prisonnier, dans la traversée, par des vaisseaux anglais. Il se rendit à Londres, où il fut accueilli avec de grands honneurs par le parti de l'opposition. La duchesse de Dewonshire, qui était de ce parti, lui envoya son portrait orné de diamants: Tallien l'accepta, mais ne voulut point garder les diamants. Rentré en France à l'époque du consulat, il obtint, par l'entremise des ministres Talleyrand et Fouché, la place de consul à Alicante, avec un traitement de dix mille livres; mais il eut la permission de rester à Paris avec la moitié du traitement. Peu après son retour d'Égypte, sa femme, qui ne le ren-

dait pas heureux, divorça avec lui pour devenir, en troisièmes noces, princesse de Chimay. La déchéance de Buonaparte ayant ramené les Bourbons, le roi conserva à Tallien sa pension de cinq mille francs, en récompense *du 9 thermidor*. Au retour de Napoléon, il signa l'*Acte additionnel* (*V.* Buonaparte.) Cependant, à la seconde restauration, il ne subit pas la peine du bannissement infligée aux régicides, en considération peut-être de son état de souffrance. Atteint d'une maladie grave, il demeurait solitaire aux Champs-Élysées, au bout de l'allée des Veuves, dans un état voisin de l'indigence. Un ministre l'ayant appris, lui envoya des secours dont il ne jouit pas long-temps; il mourut pauvre et abandonné, le 16 novembre 1820, à l'âge de cinquante-un ans. Les faits rapportés dans cet article montrent combien Tallien avait de reproches à se faire. Quelques mesures sages, mais tardives, ne peuvent l'excuser du crime de régicide, ni faire oublier les persécutions qu'il exerça contre tant de malheureuses victimes. Cependant il faut lui savoir gré d'avoir été le premier qui prépara, provoqua et opéra la chute du tyran de la France, qui fit disparaître les échafauds, et sauva plusieurs milliers de citoyens, lesquels, sans ses constants efforts, auraient péri sous la hache de Robespierre.

† TALMA (François-Joseph), célèbre acteur français, naquit à Paris, en 1766, d'un chirurgien dentiste, dont il apprit la profession. Ses inclinations l'appelant au théâtre, il joua dans quelques comédies de société, parcourut quelque temps la province, et, d'après un *Almanach de théâtres* de 1794, il débuta à Paris dans les rôles de second amoureux. Accueilli du public peu favorablement, il passa quelques mois dans la retraite, se livra à l'étude de son art, et reparut sur la scène en grand tragédien. Talma avait fait, dans cet intervalle, un voyage à Londres, y avait vu Kemble l'aîné, et en saisit toute la force tragique. Son second début à Paris, le 27 novembre 1797, dans le rôle de Seïde (dans le *Mahomet* de Voltaire), fut couronné de succès; mais il était loin de ce qu'il devint quelques années après. L'étude, la persévérance, et les encouragements du public formèrent successivement en lui un des meilleurs acteurs dont s'honore la scène française. Elle lui doit, entre autres choses, d'y avoir introduit les costumes grecs, romains, et ceux des autres nations que l'on représentait dans les différentes pièces. On assure qu'une longue maladie nerveuse, en donnant une forte secousse à ses organes, développa en lui son beau talent, qui ne fit point regretter celui de Larive, son ami et son protecteur, auquel il succéda. Les rôles dans lesquels Talma a eu le plus de succès, sont ceux de *Manlius*, dans la tragédie de ce nom; de Néron, dans *Britannicus*; d'Oreste, dans *Andromaque*, d'Hamlet, de Mahomet, etc., etc. Mais le rôle de Joad dans *Athalie*, rehaussa encore sa réputation. Le terrible Néron, le furieux Oreste sut s'élever tout à coup à la sublimité, à l'austère majesté, au ton imposant du pontife des Juifs. Il n'obtint pas moins d'applaudissements dans l'*Ecole des Vieillards* de M. Delavigne (1826), où il jouait le principal rôle; et depuis

près de 20 ans qu'il ne jouait plus la comédie ; il y parut en excellent comédien. Il était marié et séparé de sa femme, dont il avait eu deux enfants. Ils se préparaient à la première communion, lorsque Talma se plaignit, sans doute avec peu de fondement, que le curé de sa paroisse les avait mal accueillis. Alors, et sans autre examen, il fit instruire ses enfants dans la religion protestante, et lui-même aimait à répéter qu'il professerait désormais cette religion. Lorsque Talma fut attaqué de la grave maladie dont il mourut, monseigneur l'archevêque de Paris, inspiré par une véritable charité chrétienne, vint lui faire deux visites; mais il ne put parvenir à être introduit auprès du malade, qui, dit-on, se montra très sensible à cet honneur; ce qui a fait croire que, de son aveu, il aurait reçu avec reconnaissance le vénérable prélat. Deux lettres que le neveu de Talma a publiées dans les journaux, en cherchant à *modifier* ce fait, prouvent seulement qu'il veillait constamment auprès de son oncle, et qu'il ne tenait qu'à lui d'y introduire monseigneur l'archevêque, d'autant plus qu'il pouvait aisément deviner le but de cette pieuse visite. Talma croyant toujours, jusqu'aux derniers instants, recouvrer la santé, mourut le 18 octobre 1826, âgé de 60 ans. Il fut immédiatement transporté de sa maison au cimetière du Père La Chaise (où on lui a élevé ensuite un superbe monument). Ses funérailles furent magifiques, et le cortège fut nombreux, car l'esprit de parti y entrait pour quelque chose. Talma gagnait dans son état des sommes immenses, mais il les dépensait presque toutes en maisons de campagne, en jardins anglais, qu'il faisait bâtir, détruire ensuite, et rebâtir encore. Quant à son talent comme tragédien, il a été sans doute le plus grand acteur de son époque, et aucun n'a su, comme lui, peindre dans la physionomie, dans le son de la voix, dans ses gestes, la fougue des passions et leurs délires. Ses partisans soutiennent qu'il avait le sublime de Lekain, la majesté de Larive, et le pathétique de Monvel. Nous citerons à ce sujet l'opinion de deux critiques, assez experts dans l'art théâtral. « Est ce rendre un service à Talma, dit l'auteur du » *Rideau levé*, de le comparer » sans cesse à Lekain, et même à » Larive? Lekain avait un grand » talent, Talma n'a que de très » belles parties de talents. Un » seul exemple suffira pour m'expliquer : que Vendôme con» versât avec Coucy, ou qu'il dé» lirât aux pieds d'*Adélaïde du* » *Guesclin*, le personnage était » également soutenu, l'acteur » également admirable. Voyez, » au contraire, Talma jouant le » rôle d'Oreste d'*Andromaque ;* » il sera sublime, prodigieux » dans la scène avec Hermione, » mais n'aura-t-il pas été con» traint, monotone, glacial dans » ses entretiens avec *Pylade*, et » même avec *Pyrrhus...?* » Pour adoucir ce qu'il y a de trop sévère dans cette critique, nous rapporterons ce que dit de Talma madame de Staël, dans son ouvrage *de l'Allemagne*, tom. 2, ch. 27. « Talma peut être cité » comme un modèle de hardiesse » et de mesure, de naturel et de » dignité. Il possède tous les se» crets des arts divers; ses attitu» des rappellent les belles statues

» de l'antiquité. L'expression de » son visage, celle de son regard, » doit être l'étude de tous les » peintres. Il y a dans la voix de » cet homme je ne sais quelle » magie qui, dès ses premiers ac- » cents, réveille toute la sympa- » thie du cœur, le charme de la » musique, de la peinture, de la » poésie, et, par-dessus tout, du » langage de l'ame : voilà ses » moyens pour développer dans » celui qui l'écoute toute la puis- » sance des actions généreuses » ou terribles ; quelle connais- » sance du cœur humain il mon- » tre dans sa manière de conce- » voir ses rôles ! Il en est une » seconde fois l'auteur par ses » accents et sa physionomie. » Entre ces deux avis, le lecteur impartial peut former un jugement, et dire que Talma était sans doute un grand acteur mais non exempt de défauts ; et qu'il est cependant très difficile à remplacer, tandis qu'il succéda avec honneur à Lekain, à Larive et à Monvel.

† TALMONT (Antoine-Philippe de la Trémouille, prince de), général des armées royales dans la Vendée et la Bretagne. Il émigra au commencement de la révolution, revint ensuite en France, et prit part à la conjuration de la Rouairie ; mais, ayant été découvert, il fut arrêté et emprisonné à Angers. S'étant évadé au bout de quelques mois, il alla aussitôt rejoindre les Vendéens, en avril 1793. Le prince de Talmont fut reçu avec enthousiasme, et on le nomma successivement membre du conseil militaire, et officier-général commandant de l'artillerie. Il proposa de faire passer la Loire à une partie de l'armée royale, dans l'espoir d'acquérir plus de prépondérance, comme étant possesseur d'immenses domaines sur la rive droite de ce fleuve, et pouvant augmenter le nombre des insurgés et recevoir les secours de l'Angleterre. Il effectua avec succès le passage de la Loire, et fut nommé à Varades général de la cavalerie royale. A la bataille de Laval, il montra la même bravoure qui l'avait distingué dans toutes les occasions. Après ce combat, il se porta vers Granville ; il y échoua ; et, après une marche pénible et incertaine, il ramena l'armée au Mans, où il rencontra les républicains. L'action s'engagea ; elle dura vingt-quatre heures, et le prince de Talmont fut complétement battu. D'abord on le crut mort ; mais, ayant pu échapper aux poursuites de l'ennemi, il se retira à Laval, déguisé en paysan. Sa demeure fut découverte, et il y fut arrêté avec un de ses domestiques, le seul qui l'accompagnait, et Bouzon, ex-procureur-général syndic du département du Calvados. On ne le connaissait pas encore pour le prince de Talmont; mais ayant été transféré à Fougères, et conduit devant le général Beaufort, qui demeurait à l'auberge, la fille de l'aubergiste s'écria en l'apercevant : « C'est le prince de » Talmont! » Il avait sauvé la vie à cette fille, qui le perdit innocemment et par un sentiment de reconnaissance. « Oui, dit-il à » Beaufort, je suis le prince de » Talmont : soixante-huit com- » bats contre les républicains ne » m'ont jamais inspiré la moin- » dre frayeur. Je suis prince, » seigneur de Laval et de Vitré; » je devais servir mon roi, et je » ferai voir par ma mort que j'é-

» tais digne de défendre le » trône. » Il demanda par grâce le trépas le plus prompt; mais, espérant en tirer des aveux, on le conduisit à Rennes, où on le retint deux mois dans un cachot. De là, il fut conduit à Vitré, et ensuite à Laval; il y fut exécuté, avec son intendant Anjubault, devant la porte principale de son château, en avril 1794. Il mourut avec le plus grand courage. On plaça sa tête et celle de son intendant sur des piques, on les exposa au-dessus de la porte du château de Laval. L'illustre maison de la Trémouille, l'une des premières de France, finit dans la personne de ce malheureux prince.

TALON (Omer), avocat-général au parlement de Paris, d'une famille distinguée dans la robe. [Elle était originaire d'Irlande. Le premier de ses ancêtres s'établit en France, sous Charles IX, devint colonel d'un régiment irlandais.] Omer était né vers 1595, et mourut en 1652; il fut regardé comme l'oracle du barreau, et respecté même de ses ennemis. En mourant, il répéta par trois fois à son fils : *Mon fils, Dieu te fasse homme de bien!* On a de lui 8 vol. in-12 de *Mémoires* sur différentes affaires qui s'étaient présentées au parlement, pendant les troubles de la fronde; ils commencent à l'an 1630, et finissent en juin 1633. Omer Talon nous est représenté par ses contemporains comme le magistrat le plus éloquent de son siècle, et le cardinal de Retz confirme ce sentiment par son autorité. «Tout annonce, dit l'abbé Sabatier, en parlant de ces mémoires, tout annonce le grand magistrat, le jurisconsulte éclairé, le bon citoyen. Son éloquence est mâle, pleine de chaleur, de sagesse et de dignité. » Laharpe ne parle pas avec moins d'éloge de ce grand homme. « C'était, dit-il, un excellent citoyen, un grand magistrat, un orateur même pour ce temps où l'éloquence n'était pas encore épurée. » On a réimprimé les *OEuvres* d'Omer Talon dans ces dernières années.

TALON (Denys), fils du précédent, lui succéda dans la charge d'avocat-général, et se signala par les mêmes talents. Il mourut en 1698, président à mortier. Nous avons de lui quelques pièces, imprimées avec les *Mémoires* de son père, qu'elles ne déparent point. C'est lui qui, dans un réquisitoire du 23 janvier 1687, a caractérisé le jansénisme par des traits dont la vérité s'est toujours accrue jusqu'à la révolution de France, opérée un siècle après. « C'est, dit-il, » une faction dangereuse qui n'a » rien oublié, pendant 30 ans, » pour diminuer l'autorité de » toutes les puissances ecclésias- » tiques et séculières qui ne lui » étaient pas favorables. » Le *Traité de l'autorité des rois dans le gouvernement de l'Eglise*, qu'on lui attribue, n'est point de lui, mais de Roland le Vayer de Boutigni, mort intendant de Soissons en 1685. C'est un de ces ouvrages par lesquels on a préparé la ruine de l'Eglise et de l'état, en dénaturant les principes et l'objet des pouvoirs. Mais quoiqu'on ne puisse accuser Talon de cette production informe, il est vrai néanmoins que, plus d'une fois, il a dérogé aux vraies notions, et fait un abus blâmable de ce qu'on appelle *libertés de l'Eglise gallicane* : « hochet favori du pou-

» voir séculier, dit un auteur; » dont il se sert d'autant plus » sûrement contre l'Eglise, qu'il » y trouve tout ce qu'il veut. » C'est un trésor dont il a seul » la clef. » Les évêques de l'assemblée de 1615 en portèrent à peu près le même jugement, dans leurs remontrances au roi. « Au lieu de maintenir les justes » libertés de l'Eglise gallicane, » vos juges les ont tellement embrouillées, que ce qui devait » servir de protection se convertit en oppression. » (*Voyez* du Puy, Pierre.) Talon ne s'est pas non plus assez défendu de ce moyen dont on peut si facilement abuser, et qu'on nomme *Appel comme d'abus*. (*Voyez* Ripert.)

TAMBURINI (Thomas), naquit à Caltanisette, en Sicile, en 1591, d'une famille illustre, se fit jésuite, enseigna la théologie pendant 24 ans, fut ensuite censeur et consulteur du saint office, et mourut à Palerme, l'an 1675. Ses ouvrages, qui roulent tous sur la *théologie morale*, ont été recueillis à Lyon, 1659, in-fol., et à Venise, en 1755. Il y explique le Décalogue et les sacrements. Quelques théologiens y ont trouvé des propositions répréhensibles; mais l'autorité ecclésiastique n'a point confirmé leurs censures. — Il ne faut pas le confondre avec Michel-Ange Tamburini, général des jésuites, mort en 1730.

TAMERLAN, appelé par les siens *Teimur-Lenc* ou *Teimur le Boiteux*, empereur des Tartares. Il naquit en 1335, dans la ville de Resch, territoire de l'ancienne Hyrcanie, et selon quelques-uns, de la Sogdiane. [Son père, Targaï, était kan ou prince de la tribu de Beslas, et possédait, comme fief, la province de Kesch; et du côté de sa mère, il descendait du grand kan des Mogols.] Son courage éclata de bonne heure. [Conjointement avec son beau-frère Honcin, autre chef de tribu, il entreprit des conquêtes, battit les autres kans, et demeuré seul, il monta sur le trône de la Tartarie.] Après avoir subjugué toute l'ancienne Perse, il prit Bagdad, passa aux Indes, les soumit, et se saisit de Delhi qui en était la capitale. Vainqueur des Indes, il se jette sur la Syrie; il prend Damas. Il revole à Bagdad, qui voulait secouer le joug; il la livre au pillage et au glaive. On dit qu'il y périt plus de quatre-vingt mille habitants; elle fut entièrement détruite. Les villes de ces contrées étaient aisément rasées, et se rebâtissaient de même; elles n'étaient que de briques séchées au soleil. Ce fut au milieu du cours de ces victoires, que l'empereur grec, qui ne trouvait aucun secours chez les chrétiens, s'adressa au héros tartare. Cinq princes mahométans, que Bajazet avait dépossédés vers les rives du Pont-Euxin, imploraient dans le même temps son secours. Tamerlan fut sensible à ce concours d'ambassadeurs; mais il ne voulut combattre Bajazet qu'après lui avoir envoyé des députés, pour le sommer d'abandonner le siége de Constantinople, et de rendre justice aux princes musulmans dépossédés. Le fier Bajazet reçut ces propositions avec colère et avec mépris. Tamerlan, furieux de son côté, se prépara à marcher contre lui. Après avoir traversé l'Arménie, il prit la ville d'Arcingue, et fit passer au fil de l'épée les habitants et les soldats. De là il alla

sommer la garnison de Sébaste de se rendre; mais cette ville ayant refusé, il l'abandonna à la fureur du soldat. Il permit de massacrer tout, à la réserve des principaux citoyens, qu'il fit mourir avec une cruauté raffinée. Après avoir rasé Sébaste, il s'avança vers Damas et Alep, qu'il traita de la même manière, enlevant des richesses infinies, et emmenant une multitude innombrable de captifs. Ayant demandé inutilement au sultan d'Egypte de lui abandonner la Syrie et la Palestine, il s'en empara à main armée. Il entra dans l'Egypte, porta ses armes victorieuses jusqu'au Caire, dont il tira des trésors immenses. Cependant il s'approchait de Bajazet : les deux guerriers se rencontrèrent en 1402, dans les plaines d'Ancyre, en Phrygie. On livre la bataille, qui dure 3 jours, et Bajazet est vaincu et fait prisonnier. Tamerlan lui ayant demandé comment il l'aurait traité si la fortune lui avait été favorable? *Je vous aurais renfermé*, lui répondit-il, *dans une cage de fer;* et aussitôt il le condamna à la même peine. Les Annales turques rapportent ce fait comme avéré; Achmed Arabchah, auteur arabe, en parle dans plusieurs endroits de son *Histoire de Tamerlan*. On ajoute que ce prince se faisait verser à boire par l'épouse de Bazajet à demi nue; et c'est ce qui a donné lieu à la fable reçue, que les sultans ne se marièrent plus depuis cet outrage. Il est difficile, dit Voltaire, qui combat toujours les faits par de froides antithèses, de concilier la cage de fer et l'affront brutal fait à la femme de Bajazet, avec la lettre qu'il écrivit à Soliman, fils de Bajazet : « Je veux oublier que j'ai été l'en» nemi de Bajazet; je servirai de » père à ses enfants, pourvu qu'ils » attendent les effets de ma clé» mence. Mes conquêtes me suf» fisent, et de nouvelles faveurs » de l'inconstante fortune ne me » tentent point. » Supposé qu'une telle lettre ait été écrite, elle pouvait n'être qu'un artifice; d'ailleurs, la colère de Tamerlan satisfaite lui laissait sans doute quelque instant où l'humanité pouvait se faire écouter. Les Turcs disent que Tamerlan, n'étant pas content de Soliman, déclara sultan un autre fils de Bajazet, et lui dit : « Reçois l'hé» ritage de ton père; une ame » royale sait conquérir les royau» mes et les rendre. » Les historiens orientaux, ainsi que les nôtres, mettent souvent dans la bouche des hommes célèbres des paroles qu'ils n'ont jamais prononcées. [Cependant il paraît avéré que les transports de rage auxquels se livrait Bajazet après la défaite, obligèrent Tamerlan à le faire voyager dans un chariot couvert d'une cage de fer; où Bajazet, dans un de ces transports, se fracassa le crâne entre les barreaux.] Quoi qu'il en soit, la prétendue magnanimité de Tamerlan n'était pas sans doute de la modération. On le voit, bientôt après, piller la Phrygie, l'Ionie, la Bithynie. Il repassa ensuite l'Euphrate, et retourna dans Samarkande, qu'il regardait comme la capitale de ses vastes états. Ce fut dans cette ville qu'il reçut l'hommage de plusieurs princes de l'Asie, et l'ambassade de plusieurs souverains. Non-seulement l'empereur grec, Manuel-Paléologue, y envoya ses ambassadeurs; mais il en vint de la part de Henri III,

roi de Castille. Il avait résolu d'aller faire la conquête de la Chine, lorsqu'il mourut l'an 1405, en sa 71e année, à Otrar, dans le Turquestan, après avoir régné 36 ans. Les Orientaux le comparent à Alexandre. S'il eut son courage, il eut aussi quelques-unes de ses bonnes et de ses mauvaises qualités. Il ne paraît pas qu'en général Tamerlan fût d'un naturel plus violent que le conquérant macédonien. Un poète persan étant dans le même bain que lui avec plusieurs courtisans, et jouant à un jeu d'esprit qui consistait à estimer en argent ce que valait chacun d'eux : *Je vous estime trente aspres*, dit-il au gran kan.—*La serviette dont je m'essuie les vaut*, répondit le monarque.—*Mais c'est aussi en comptant la serviette*, repartit Homédi; et Tamerlan ne s'en offensa pas. Ses fils partagèrent entre eux ses conquêtes. Outre l'*Histoire de Tamerlan* (voyez Golius Jacques), nous en avons une autre composée en persan, et traduite par Petit de la Croix, 1722, 4 vol. in-12. L. Langlès a publié les *Instituts politiques et militaires de Tamerlan*; mais il nous semble que ce dernier ouvrage est totalement supposé. Voyez le *Journal hist. et littér.*, 15 novembre 1787, p. 417.

TANAQUESIUS. *Voyez* Thomasius.

TANAQUILLE, appelée aussi *Cécilie*, femme de Tarquin l'Ancien, née à Tarquinie, ville de Toscane, fut mariée à Lucumon, fils d'un homme qui s'était réfugié dans cette ville, après avoir été chassé de Corinthe, sa patrie. Les deux époux, dévorés l'un et l'autre d'une ambition égale, allèrent tenter fortune à Rome. Lucumon y prit le nom de *Tarquin*. Il gagna l'estime et l'amitié des Romains, et s'insinua tellement dans les bonnes grâces du roi, qu'il fut revêtu des plus grands emplois, et qu'il devint roi lui-même. Ce prince ayant été assassiné la 38e année de son règne, Tanaquille fit tomber la couronne sur Servius-Tullius, son gendre. Elle l'aida dans l'administration des affaires, et fut son conseil, ainsi qu'elle avait été celui de son époux.

TANCHELIN, Tanchelme ou Tandème, fanatique du XIIe siècle, né à Anvers, renouvela la secte infâme des adamites, sous le règne de Henri V, et prêcha publiquement, dans les Pays-Bas et dans la Hollande, contre les sacrements, les prêtres, les évêques, le pape et la dîme. Cet imposteur avait tellement fasciné les esprits, qu'il abusait des filles en présence de leurs mères, et des femmes en présence de leurs maris. Bien loin que les uns et les autres le trouvassent mauvais, ils se croyaient tous honorés de l'amour du prétendu prophète. Il paraissait en public, escorté de 3,000 hommes armés qui le suivaient partout. Il marchait avec la magnificence d'un roi, et il se servait de son fanatisme pour subvenir à ses dépenses. Cet enthousiaste d'une espèce singulière eut plus d'un trait de ressemblance avec le fameux Jean de Leyden, dont il eut la folie, l'orgueil, l'impudence, la luxure, le cynisme, la crapule et l'impiété. Il fit de grands ravages dans la Zélande, à Utrecht, et dans plusieurs villes de la Flandre, surtout à Anvers, malgré le zèle de saint Norbert, qui le confondit plusieurs fois. « Rien » ne prouve mieux, dit un his-

» torien, à quels étranges excès » une tolérance illimitée conduirait les peuples, toujours dupes des imposteurs les plus » grossiers, que les prodigieux » succès de Tanchelin et de Jean » de Leyden. D'hommes jadis » chrétiens et vertueux, elle ferait des animaux féroces et » immondes. » Il s'avisa d'aller à Rome en habit de moine, prêchant partout ses erreurs; à son retour, il fut arrêté et mis en prison par Frédéric, archevêque de Cologne. Il s'échappa de sa prison : mais il ne tarda pas à subir la peine que méritaient ses crimes; il fut assassiné en 1125, dans un tumulte qu'il avait lui-même excité.

TANCRÈDE DE HAUTEVILLE, seigneur normand, vassal de Robert, duc de Normandie, se voyant chargé d'une grande famille, avec peu de biens, envoya plusieurs de ses fils, entre autres Guiscard et Roger, tenter fortune en Italie. Ils prirent Palerme, en 1070, et se rendirent maîtres de la Sicile, où leurs descendants régnèrent dans la suite.

TANCRÈDE, comte de Liche, fils naturel de Robert, premier roi de Sicile, fut déclaré roi de Naples et de Sicile, en 1190, après la mort de Guillaume le Bon, mort sans enfants, et régna jusqu'en 1194, année de sa mort. Il avait fait couronner, en 1193, Guillaume son fils; mais l'empereur Henri VI, surnommé *le Cruel*, qui avait des prétentions sur ce royaume, profita du bas âge de ce prince pour envahir ses états en 1194, et après lui avoir fait crever les yeux, il fit exhumer le corps de Tancrède et trancher la tête au cadavre. (*V.* HENRI VI.) Ainsi finit le règne des Normands en Sicile, après avoir duré 124 ans, dont 34 depuis que Roger II avait pris le titre de roi.

TANCRÈDE, archidiacre de Bologne au XIIIe siècle, est auteur d'une *Collection de canons*. Ciron l'a donnée au public avec des notes utiles.

TANEVOT (Alexandre), ancien premier commis des finances, naquit à Versailles, en 1691, et mourut à Paris, en 1773. Ses ouvrages, recueillis en 3 vol. in-12, en 1766, consistent en deux tragédies non représentées. L'une est intitulée *Séthos*; l'autre, *Adam et Eve*: il y a des tirades bien versifiées. On trouve encore dans son recueil des Fables, des Epîtres, des Chansons, etc. Son mérite principal est la pureté et la douceur du style, qui dégénère quelquefois en faiblesse, et l'attachement aux bons principes de la morale et du goût. Quoiqu'il eût occupé des places qui enrichissent, il ne laissa précisément que ce qu'il fallait pour payer ses dettes et pour récompenser ses domestiques. Plus il avait eu de facilité d'obtenir des grâces, plus il s'était tenu en garde contre la cupidité basse et injuste qui porte à les demander. C'était un homme sincèrement religieux, et un véritable philosophe chrétien. La plus ingénieuse de ses petites poésies est une espèce de poème lyrique, auquel le poète a donné le nom de *Philosophisme*. Un esprit aussi sage que celui qu'il montre dans tous ses écrits ne pouvait qu'être révolté des systèmes de nos philosophes, qui choquent si directement la religion, la morale et la raison. Dès qu'ils commencèrent à paraître, Tanevot, en bon citoyen, pré-

vit tout le mal qu'ils allaient faire dans le monde, et fut un des premiers à employer les armes du ridicule, afin d'en arrêter les progrès. On peut dire que l'ironie y est aussi ingénieuse et aussi piquante que le fond est judicieux et habilement développé. A la tête de ce poème est un Avertissement où l'auteur s'exprime ainsi : « Une fausse » philosophie, née de l'indépendance et de la présomption, » lève aujourd'hui un front audacieux, s'arme de mille traits » empoisonnés, qu'elle ose lancer » contre la religion ; elle la poursuit avec une fureur qui n'a » point d'exemple. C'est tantôt » par des attaques à découvert, » tantôt par de sombres marches, » d'autant plus dangereuses » qu'elles sont moins aperçues. » On ne peut se dissimuler les rapides progrès qu'elle fait journellement. Nous touchons » presque au temps d'une corruption générale, suite funeste » de l'extinction des vertus et » de ces mœurs si pures dont la » religion est une source intarissable, et qui ont fait la gloire » de nos ancêtres... Ce qui touche » jusqu'aux larmes, ce sont les » périls auxquels notre jeunesse » est exposée. Que deviendra » l'espoir de la nation, lorsque » ses enfants, livrés de bonne » heure à l'incrédulité et à la licence, abjureront, du moins » dans leur cœur, la foi et les » vertus de leurs pères, et qu'ils » n'auront désormais pour la » servir d'autre motif et d'autre » aiguillon qu'un intérêt bassement personnel, aussi éloigné » du citoyen que du héros, etc. » Prédiction semblable à celles que d'autres hommes vertueux et éclairés ont faites sur la France. (*V.* Elisée, Neuville.)

TANNER (Adam), jésuite, né à Inspruck en 1572, enseigna la théologie à Ingolstadt et à Vienne en autriche. Son savoir lui procura la place de chancelier de l'université de Prague; mais l'air de cette ville étant contraire à sa santé, il résolut de retourner dans sa patrie. Il mourut en chemin, le 25 mai 1632, à 60 ans. On a de lui : 1° une *Relation* de la dispute de Ratisbonne, en 1601, à laquelle il s'était trouvé, Munich, 1602, in-fol.; 2° une *Théologie scolastique*, 4 v. in-fol.; 3° Un grand nombre d'autres ouvrages en latin et en allemand, parmi lesquels on distingue son *Astrologia sacra*, Ingolstadt, 1621, in-fol.; 4° *Apologia pro societate Jesu*, Vienne, 1618, in-4°.

TANNER (Mathias), né à Pilsen, en Bohême, l'an 1630, se fit jésuite en 1646, enseigna les belles-lettres, la philosophie, la théologie et l'Ecriture sainte, et fut envoyé à Rome en qualité de procureur en 1675. On a de lui : 1° *Cruentum Christi sacrificium in cruento missæ sacrificio explicatum*, Prague, 1669; 2° *Contra omnes impie agentes in locis sacris*, en latin; et ensuite en Bohémien; 3° *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, Prague, 1675, in-fol., avec de belles figures. C'est l'histoire des religieux de son ordre qui ont souffert pour la foi; elle est écrite avec pureté et élégance ; 4° *Historia societatis Jesu, sive vitæ et gesta præclara patrum societatis*, etc., Prague, 1694, in-fol., avec figures, écrite avec la même élégance.

TANNER (Thomas), savant anglais, né à Luwington en 1674, posséda successivement plusieurs bénéfices, et fut enfin élevé sur

le siége de Saint-Asaph, au pays de Galles. Il mourut en 1735 après avoir été marié à une riche héritière. On a de lui : 1° *Abrégé de l'histoire des monastères en Angleterre*, Oxford, 1695, in-fol., en anglais. Jean Tanner en a donné une édition considérablement augmentée en 1744; 2° *Bibliotheca britannico-hibernica*, publiée par David Wilkins, Londres, 1748, in-fol. Cet ouvrage, par ordre alphabétique, est plein de recherches et de notes critiques.

TANSILLO (Louis), né vers 1510, à Venise d'une ancienne famille de Nole, [Il s'attacha à la maison de Tolède, et servit sous les ordres de don Garcia, fils du vice-roi de Naples. Il devint à la fois brave guerrier et excellent poète. Il suivit Charles-Quint à la conquête de Tunis; et ce prince l'appelait son *Achille* et son *Homère*. Après diverses guerres, il se livra exclusivement à la poésie.] Ayant fait un ouvrage où les mœurs et la décence étaient blessées, sous le titre de *il Vendemiatore* (*le Vendangeur*), Naples, 1534, et Venise, 1549, in-4°; son livre fut mis à l'*Index*. C'est pour réparer en quelque sorte sa faute, qu'il fit depuis un poème intitulé *le Lagrime di san Pietro* ou *les Larmes de saint Pierre*. Ce poème a été donné en français par Malherbe, et en espagnol par Jean Gedendo et par Damien Alvarès. Nous avons encore de Tansillo des *comédies*, des *sonnets*, des *chansons*, des *stances*, il *Podere* (la Ferme), la *Batia*, (la Nourrice) poésies très estimées, etc. On a réuni ses *Poésies* diverses à Bologne, 1711, in-12. Tansillo était juge à Gaëte en 1569; on croit qu'il y mourut.

TANTALE, fils de Jupiter et d'une nymphe appelée *Plota*, était roi de Phrygie, et selon quelques-uns de Corinthe. Il enleva Ganimède, pour se venger de Tros, qui ne l'avait point appelé à la première solennité qu'on fit à Troie. Pour éprouver les dieux, qui vinrent un jour chez lui, il leur servit à souper les membres de son fils Pélops (*V.* ce nom), et Jupiter condamna ce barbare à une faim et à une soif perpétuelles. Mercure l'enchaîna et l'enfonça jusqu'au menton au milieu d'un lac dans les enfers, dont l'eau se retirait lorsqu'il en voulait boire. Il plaça auprès de sa bouche une branche chargée de fruits, laquelle se redressait dès qu'il en voulait manger. Image symbolique des méchants, qui, au sein de l'abondance, ne jouissent de rien.

† TANUCCI (Bernard, marquis de), ministre de Charles III et de Ferdinand IV, rois de Naples, naquit à Stia, en Toscane, en 1698, d'une famille pauvre et obscure, qui l'envoya étudier à l'université de Pise, où il devint professeur de droit. Lors des guerres de l'Espagne avec l'Autriche, qui suivirent celles pour la succession d'Espagne, la Toscane fut donnée provisoirement en apanage à l'infant don Charles, second fils de Philippe V; c'est à cette occasion que Tanucci fut présenté à ce prince, qui le retint auprès de sa personne. A cette époque, un soldat ayant commis un assassinat, se refugia dans une église, et en fut retiré pour subir la punition. La cour de Rome réclama contre cette violation de l'immunité ecclésiastique. Tanucci publia contre cette réclamation un opuscule que le gouvernement Toscan

soutint, et jeta ainsi les germes des longues discussions qui eurent lieu entre le saint-siége et la cour de Naples. Quand l'infant don Charles parvint à ce trône, il emmena avec lui Tanucci, le nomma successivement conseiller-d'état, surintendant-général des postes, et enfin ministre d'état. Il gouvernait despotiquement le royaume de Naples, ou, pour mieux dire, il régnait sous le nom du roi. D. Charles ayant été appelé en Espagne par la mort de Ferdinand VI, son frère, il mit Tanucci à la tête de la régence qu'il avait établie pendant la minorité de son fils Ferdinand IV (*V.* ce nom, ainsi que ceux de *Marie-Caroline*, reine de Naples; et *Acton*). Sa puissance n'eut alors plus de bornes. Pour mieux se l'assurer, il négligea l'éducation du prince que son souverain et son bienfaiteur lui avait confié. Il lui donna pour gouverneur le prince de Saint-Nicandro, homme d'une incapacité complète; et quand le roi eut atteint sa majorité, il l'entoura de piéges et de plaisirs, afin de l'éloigner des affaires; et malheureusement il y réussit. Levant tout-à-fait le masque, il déclara une guerre acharnée à la cour de Rome. Il restreignit les anciens droits des nonces, et, bravant l'autorité pontificale, il diminua les évêchés, supprima soixante-dix-huit monastères, nomma de son chef à l'archevêché de Naples, et força, pour ainsi dire, Pie VI à donner l'institution canonique à l'évêque de Cosenza; concession à laquelle ce pontife fut entraîné pour éviter le schisme dans l'Église. Il prépara enfin et provoqua la suppression de la *Haquenée* blanche, hommage établi en faveur des papes, par Charles d'Anjou, lorsqu'il fut investi de ce royaume par Clément IV (en 1267). Cette cérémonie cessa entièrement, quelques années après, sous les ministères du marquis de Santo-Marco et d'Acton, dignes successeurs de Tanucci. Après avoir gouverné les Deux-Siciles pendant cinquante ans, malgré le mécontentement des peuples et la haine des seigneurs des deux royaumes, Tanucci mourut le 29 avril 1783, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Ce fut sous son ministère que l'on commença les fouilles de *Pompéia* et *d'Herculanum*. Les philosophes ont beaucoup vanté ce ministre; et cela n'est pas étonnant: il bouleversa les choses établies, et se montra ennemi implacable des papes et de l'Église. Il n'en fallait pas davantage pour qu'il eût un grand mérite à leurs yeux, et qu'ils le déclarassent un grand homme. Quant à nous, nous sommes de l'avis de Duclos, qui, l'ayant connu particulièrement dans son voyage en Italie, dit de Tanucci: « Je doute fort » qu'il ait les talents du ministère. » Il pourrait bien n'être qu'un » légiste, et l'expérience prouve » que ceux qui n'ont chargé et » occupé leur esprit que du positif des lois, sont de tous les » hommes les moins propres au » gouvernement. »

† TAPPAN (David), ministre anglican, né en 1752, était fils du révérend Benjamin Tappan, de Manchester-Massachusset. Il fit ses études à l'université de Cambridge, et y obtint des grades en 1771. Il était bon théologien. En 1774, il fut ordonné ministre de la 3[e] église de Newbury, exerça pendant 18 ans les fonctions pastorales dans cette

paroisse. Il fut, en 1792, nommé à une chaire de théologie au collége d'Harward. Il paraît que les études y languissaient, que des désordres s'étaient glissés dans cet établissement, et qu'il y avait beaucoup de choses à réparer. Le zèle de Tappan, ses discours pleins d'onction et de raison, et, plus que tout cela, son exemple, triomphèrent des obstacles. L'ordre se rétablit, le goût de l'étude se ranima parmi les élèves, livrés auparavant à la dissipation, et les mœurs gagnèrent à cette réforme, Les ouvrages de Tappan consistent principalement en *Sermons*, *Discours* et *Oraisons funèbres*. Il a fait et publié celles de *Vashington*, du lieutenant gouverneur *Philipps*; du docteur *Hitcheoche*, de *Mary Dana*, etc. On a en outre de lui : 1° deux *Lettres amicales à Philalètes*; 2° une *Adresse aux étudiants d'Andover; Discours sur les antiquités juives*, 1807, 1 vol. in-8°, œuvre posthume, Tappan était mort en 1803. C'était un fort bon écrivain, et ses compositions ne manquent point d'élégance.

TAPPER (Ruard), d'Enekhuysen en Hollande, mort à Bruxelles le 2 mars 1559, à 71 ans, fut docteur de Louvain. Il y enseigna la théologie avec réputation, et y fut fait chancelier de l'université, doyen de l'église de Saint-Pierre, et inquisiteur de la foi. L'empereur Charles-Quint, et Philippe II, roi d'Espagne, l'employèrent dans les affaires de religion, et il se distingua au concile de Trente, l'an 1551. On a de lui : *Explicatio, seu Vindiciæ articulorum Lovaniensium adversus Lutheri errores*, ouvrage écrit avec érudition et clarté. Guillaume Lindanus a publié *Tapperi Orationes theologicæ, una cum aureo ejusdem corollario, de veris calamitatum Belgii causis atque remediis, ad Carolum V et Ferdinandum I*, Cologne, 1544, in-8°.

TARAISE (saint), fils d'un des principaux magistrats de Constantinople, fut élevé à la dignité de consul, puis choisi pour être premier secrétaire d'état sous le règne de Constantin et d'Irène, qui le firent ensuite élire patriarche de Constantinople en 784. Il n'accepta cette place qu'à condition qu'on assemblerait un concile général contre les iconoclastes. En effet, après avoir écrit au pape Adrien, il fit célébrer le 2me concile général de Nicée, l'an 787, en faveur des saintes images. Il résista avec une liberté apostolique au divorce que l'empereur voulait faire, et dit à celui qui sollicitait son approbation : « Je ne sais comment » l'empereur pourra supporter » l'infamie dont ce divorce » scandaleux va le couvrir à la » face de l'univers. Je ne sais non » plus comment il pourra punir » les adultères et les autres dé» bauchés, après avoir donné un » tel exemple. Allez lui dire de » ma part que je souffrirai plu» tôt la mort et tous les supplices » imaginables, que de consentir » à son dessein. » Il était la bonne odeur de son Eglise et la lumière de son clergé, lorsqu'il mourut en 806. Nous avons de lui, dans la collection des Conciles, une *Epitre* adressée au pape Adrien. Sa *Vie* a été écrite par Ignace, son disciple, qui fut depuis évêque de Nicée.

† TARAVAL (N.), peintre distingué. Dès sa jeunesse, il se fit connaître par des ouvrages qui

lui méritèrent l'approbation des connaisseurs. Un de ses meilleurs tableaux est un *Sacrifice de Noé* qui fut exposé au salon de 1783. Taraval mourut deux ans après. Il était professeur de l'académie de peinture, et fut inspecteur des Gobelins.

† TARAVAL (Jean-Gustave), peintre français, naquit à Paris en 1765. Il étudia sous Hugues Taraval, son oncle, peintre du roi. Il eut un talent très précoce, mais il était extrêmement paresseux; et on peut dire qu'il ne dut qu'à la nature les progrès qu'il fit dans son art. La première fois qu'il dessina d'après nature, il remporta le prix. A l'âge de 15 ans, il fut admis à la composition, et bientôt après à la *figure peinte;* ce sont les diverses épreuves du concours. Enfin, à 17 ans, il remporta le prix par son excellent tableau représentant le *Retour de l'Enfant prodigue*, peint d'après le style des grands maîtres. Il se rendit à Rome pour se perfectionner; mais, deux ans après son arrivée, il fut attaqué d'une fluxion de poitrine qui lui ôta toutes ses facultés. Le directeur de l'académie, qui avait pour lui une amitié toute particulière, l'envoya à Naples pour se rétablir; mais son mal empira, et il y mourut vers 1785. M. Chardon de la Rochette, littérateur distingué, l'assista dans sa longue maladie, et eut pour le jeune Taraval tous les soins d'un tendre père. Les artistes français déplorèrent sa mort, la considérant comme une perte pour les arts.

† TARBÉ (Charles), membre du corps législatif, naquit à Sens, département de l'Yonne, en 1757. Il était le dernier de douze enfants qu'avait eus son père, riche négociant, et qui lui fit donner une bonne éducation. Tarbé alla s'établir à Rouen, y devint membre de la chambre de commerce, et jouissait d'une grande réputation et par son habileté et par l'énergie de son caractère. Il partagea les principes révolutionnaires, mais avec modération, et il fut élu, en 1790, officier municipal de la ville de Rouen; et, l'année suivante, le département de la Seine-Inférieure le nomma à la législature. Il y déploya le plus grand courage, et se montra un zélé défenseur de la constitution monarchique. En novembre et décembre, il combattit le discours de Brissot contre les colons de Saint-Domingue, et parla plusieurs fois sur les troubles de cette île. Il s'opposa, le 30 janvier 1792, à une loi tyrannique sur les passe-ports. Nommé secrétaire en avril, il vota pour qu'on accordât au roi six millions qu'il demandait pour dépenses secrètes. Il combattit peu de jours après le plan de Pétion, relatif à la formation d'un corps composé d'anciennes gardes-françaises et des *vainqueurs* de la Bastille. Le 29 mai, il se déclara contre le licenciement de la garde de Louis XVI, et combattit le 4 juin les dénonciations de Chabot sur ce qu'on appelait le *comité autrichien*. Il se prononça vivement contre les députés Grange-Neuve et Jouneau; demanda qu'au lieu de rendre un décret particulier contre ce dernier, l'assemblée généralisât l'article, « de manière qu'à chaque soufflet que recevrait un député...... » Cette plaisanterie déplut aux jacobins, causa un grand tumulte dans la salle, et Tarbé fut condamné à huit jours d'arrêt. Depuis lors, les

jacobins ne le laissèrent plus en repos; mais ayant pu se soustraire aux persécutions du règne de la *terreur*, il reparut sur la scène politique en mars 1797. Il fut alors nommé au conseil des cinq-cents par le département de l'Yonne. Il montra dans cette assemblée son courage accoutumé; s'éleva, le 30 mai, contre Santhonax, qu'il accusa d'être le bourreau des blancs et l'incendiaire de leurs propriétés. Il qualifia d'*infâmes* les lois rendues depuis cinq ans. S'étant échauffé dans cette discussion, il inculpa et insulta Maret, ancien rapporteur du comité de marine, qui fut défendu par Thibaudeau; cependant il obtint qu'on rapportât le décret qui autorisait le directoire à envoyer des agents à Saint-Domingue et ailleurs. Il s'éleva contre les auteurs de la révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797). Compris sur la liste de déportation, il fut rayé quelque temps après, et renonça aux fonctions publiques. S'étant exclusivement livré au commerce, il alla se fixer à Cadix, où il mourut en 1804, âgé de 47 ans.

† TARCAGNOTA (Jean), célèbre historien, naquit à Gaëte vers l'an 1570, d'une famille originaire de la Morée. Il voyagea dans la Grèce et les îles de l'Archipel; demeura successivement à Corfou, à Raguse et à Venise, où il se fixa, il y mourut en 1634. Il a laissé: 1° une *Traduction* de Galien et de quelques morceaux de Plutarque; 2° une *Description historique de la ville de Naples*, avec une *Histoire abrégée de ses rois;* 3° *Histoire du monde, depuis sa création jusqu'en* 1613, 7 vol. in-4°.

† TARDIEU (Nicolas-Henri), graveur français, naquit en 1674, étudia sous Audran et fut un des meilleurs élèves de cet habile maître. Il fut reçu à l'académie sur un portrait du duc d'Antin, d'après Rigaud. Il grava les petites batailles d'Alexandre, ainsi que celle de Porus, qui n'est cependant pas dans la collection des grandes batailles exécutées par Audran. Ses autres ouvrages les plus remarquables, sont une *Madeleine*, d'après Bertin; le *plafond de la galerie du Palais-Royal;* les *Tombeaux des hommes illustres d'Angleterre;* le *Sacre de Louis XV*, etc. Cet artiste mourut à Paris, en 1746.

† TARDIEU (Jacques), fils du précédent, suivit la profession de son père, et s'y distingua. Il excellait dans le genre des portraits, dont il a laissé un grand nombre. Parmi ses autres ouvrages, on cite l'*Apparition de J.-C. à la Vierge*, d'après le Guide: les *Misères de la guerre; Déjeuner flamand*, l'un et l'autre sur les dessins de Teniers. — Son cousin, Pierre-Nicolas Tardieu, soutint la réputation de ses deux parents, et a laissé plusieurs gravures estimées, comme le *Jugement de Pâris*, d'après Rubens; *Persée et Andromède*, etc.

† TARDIEU (Antoine-François), dit *Tardieu de l'Estrapade*, graveur français, parent de Nicolas-Henri, Jacques et Pierre-Nicolas Tardieu, aussi graveurs (*V.* ces noms), naquit à Paris, le 17 février 1757. Après avoir appris son art, il travailla, à Malines, à la gravure de la *Carte* de Ferraris. Ses principaux ouvrages sont: 1° les *Cartes marines de l'Atlas du commerce;* 2° huit plans in-folio des *principales villes de l'Europe*, et qui font partie de l'*Atlas Mentelle;* 3° plusieurs plans du *Voyage pitto-*

resque de la Grèce, de M. le comte de Choiseul-Gouffier; 4° *les palatinats de Cracovie, Plok, Lublin et Sandomir*, gravés par Stanislas-Auguste, dernier roi de Pologne, ouvrage très estimé des connaisseurs; 5° l'*Atlas* in-folio de la quatrième édition du *Voyage du jeune Anacharsis*, publié par Didot, jeune; 6° une *Carte du Hartz*, dans un ouvrage de minéralogie de M. Héron de Villefosse; 7° l'*Atlas du Voyage aux Terres australes*, de M. Péron; 8° l'*Atlas de l'Histoire des guerres des Français en Italie*, d'après Lapie; 9° une grande *Carte de la Russie en Europe*, en six feuilles. Les ouvrages de Tardieu se faisaient remarquer par son exactitude dans la topographie, la pureté du trait et le fini de l'ensemble. Il est mort le 4 janvier 1822, âgé de soixante-cinq ans. Ses deux fils, MM. Pierre et Ambroise Tardieu, suivent avec succès l'état de leur père.

TARDIF (Guillaume), originaire du Puy en Velay, professeur en belles-lettres et en éloquence au collége de Navarre, et lecteur de Charles VIII, vécut jusqu'à la fin du XVe siècle. Il s'est fait connaître par plusieurs ouvrages, dont le plus curieux est un traité de la chasse, sous ce titre : *l'Art de faulconnerie et déduyt des chiens de chasse*, réimprimé en 1567, avec celui de Jean de Francières.

TARENTE (Louis, prince de) *Voy.* LOUIS et JEANNE.

† TARGE (Jean-Baptiste), professeur de mathématiques et historien, né à Paris vers 1720, se consacra entièrement au travail, et vécut presque toujours dans la retraite. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont une partie traduite de l'anglais. Les principaux sont : 1° *Histoire d'Angleterre, depuis le traité d'Aix-la-Chapelle jusqu'en* 1763, 5 vol. in-12; 2° *Histoire de l'avénement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne*, 1772, 6 vol. in-12; 3° *Histoire générale d'Italie, depuis la décadence de l'empire romain jusqu'à nos jours*, 1774, 4 vol. in-12. Parmi les traductions, on remarque : 4° *Histoire d'Angleterre*, de Smollet, 19 vol. in-12; 5° *Histoire de la guerre de l'Inde depuis* 1745, 2 vol. in-12; 6° *Abrégé chronologique des découvertes faites par les Européens*, de Barrow, 12 vol. in-12. Le style de cet auteur est pur, mais froid et diffus; ses récits et ses portraits sont présentés avec exactitude, quoiqu'ils manquent parfois de chaleur. Malgré ces défauts, on lit toujours ses ouvrages avec intérêt. Il mourut à Orléans en 1788; et il y fut regretté pour la bonté de son caractère et la régularité de ses mœurs.

† TARGET (Guy-Jean-Baptiste), célèbre avocat, député aux états-généraux, etc., naquit à Paris le 17 décembre 1733. Il était avocat au parlement, et fut ensuite nommé au conseil souverain de Bouillon. Target fut aussi un des 40 de l'Académie française. Lors de la scandaleuse affaire du collier, il écrivit, pour le cardinal de Rohan, un *Mémoire* qu'on trouva un peu diffus. Il embrassa avec ardeur les principes de la révolution, et fit paraître plusieurs brochures en faveur de la double représentation du tiers-état. Cet ordre le nomma député de la prévôté de Paris aux états-généraux. Dans les premières séances, il obtint quelques succès; mais il fut bientôt éclipsé par d'autres ora-

teurs plus marquans. On le plaça alors au comité de constitution, et il y travailla à l'acte constitutionnel. Sa morgue, et son influence éphémère aux états-généraux le rendirent l'objet de plusieurs plaisanteries, surtout de la part des royalistes; plaisanteries qui augmentèrent lorsqu'on sut qu'il était un des rédacteurs de la constitution. On appela l'acte qu'on attendait les *Couches de Target*, expression qui le couvrit de ridicule. Target parut peu à la tribune, et n'y monta que pour présenter des rapports au nom de son comité. Il fut un des premiers, le 20 juin 1789, à provoquer et à appuyer la prestation de serment du Jeu de Paume, et vota pour qu'on annonçât au peuple « que l'intention de l'assemblée était de » poursuivre les conspirateurs, » tels que le marquis de Bezen» val, etc. » Cependant, le 28 août, il fit déclarer le gouvernement *monarchique;* et, le 1er septembre, il se prononça en faveur de la sanction à accorder au roi, vota la permanence et l'unité du corps législatif. Le 21 octobre, il fit décréter l'établissement de la loi martiale, pour réprimer les attroupements. Le 22 décembre, il s'opposa à ce qu'on rédigeât une loi sur la liberté de la presse. Le 16 janvier 1790, il fut élu président, et fit régler le cérémonial de la fameuse fédération du 14 juillet. Il donna aussi lecture du procès-verbal de la clôture de la session de l'assemblée nationale. Les écrivains contemporains ne s'accordent pas sur les motifs qui déterminèrent Louis XVI à le demander pour son défenseur; mais Target refusa ce périlleux honneur, tandis que d'autres, plus généreux, s'empressaient de venir le demander. Il donna les raisons qui motivaient son refus, dans une lettre, où, après s'être avoué peu capable pour une tâche aussi importante, il disait entre autres choses : « Il » ne s'agit pas ici de système de » gouvernement, mais de la jus» tice à rendre à un homme; cet » homme était roi, il ne l'est » plus, on l'accuse. J'avais tou» jours pensé que la liberté du» rable du peuple dans le gou» vernement monarchique te» nait beaucoup à l'inviolabilité » du chef; il fallait, j'en étais » persuadé, que, pour que tous » les citoyens fussent égaux et » libres sous la loi, il y eût un » bras de fer qui montrât la loi, » et des agents responsables qui » la fissent exécuter. Je n'insiste » plus sur cette idée depuis que » l'assemblée nationale a décrété » que Louis serait jugé par elle» même; mais, à la place d'un » jugement, il ne faut pas un » acte de politique. Quelques» uns osent dire qu'il est impor» tant que Louis disparaisse; je » ne le dis pas, moi, je crois » tout le contraire. Louis est » celui sur qui la royauté s'est » évanouie comme un songe. Il » n'y aura plus de rois en Fran» ce; cela me paraît démontré : » mais si, par impossible, cette » idée pouvait naître un jour, il » serait important que Louis fût » là, et que, par son existence, il » épouvantât les ambitieux de sa » race. Mais sortons de la poli» tique, car il s'agit de juge» ment. On oppose des faits à » Louis; j'ai dit, et je répéterai, » que je n'ai point d'avis sur les » faits, et que c'est l'affaire de » ceux qui sont aujourd'hui ses » défenseurs de les discuter;

» mais voici ce que je dis : On » ne peut pas l'accuser de faits » antérieurs au 14 septembre » 1791, jour de l'acceptation de » la constitution; car, dès que » vous lui ôtez l'inviolabilité de » roi, vous lui devez l'amnistie » de citoyen. Je ne fais aucune » réponse à cela. Quant aux faits » postérieurs, les défenseurs y ré» pondront par le rapprochement » des circonstances et des pièces; » mais il me suffira de dire deux » choses : l'une que vous pré» tendez punir sans fruit le pré» tendu crime de Louis, ou pré» server la société de crimes » semblables. Je ne connais pas » la justice qui venge, mais bien » la justice qui prévient les cri» mes. La vengeance n'est rien » qu'un jour d'agitation sans ef» fet; le châtiment qui prévient » les crimes est, au contraire, le » salut de la chose publique. » Considérez Louis élevé comme » tous les rois, environné d'a» dulateurs pendant 38 années; » supposez que, même après la » constitution acceptée, entouré » de gens qu'on appelait ses ser» viteurs, et qui ne savaient ce » que c'est que d'être citoyen; » supposez, dis-je, que Louis se » fût laissé aller à de vaines es» pérances qui lui présentaient » le rêve de son ancienne auto» rité; condamnez ses abomina» bles conseillers, mais ménagez » celui qui fut leur dupe, car » je vous ai prouvé ci-dessus » que l'intérêt public est de le » conserver; et heureusement il » est juste, en même temps, d'é» pargner la dupe et de punir les » coupables. Des coupables, il y » en aura toujours; des rois, il » n'y en aura plus : cela seul dé» cide ce que la convention doit » faire. Le dernier des crimes » possible ne sera jamais puni » par une loi raisonnable. J'a» jouterai encore : dès que la » convention nationale veut » faire fonction de juge, ce que » je n'examine pas, qu'elle soit » juge; mais on ne peut pas être » en même temps juge d'un indi» vidu et administrateur souve» rain. Le mélange de ces deux » qualités conduit le juge à pren» dre et à exercer toute la puis» sance d'un administrateur in» dépendant, et rien n'est pire » que cette réunion de pouvoirs. » Si la convention n'est pas ju» ge, elle ne peut pas juger; si » elle l'est, il y a une règle, non » pas seulement positive et arbi» traire, mais naturelle, mais » éternelle, qui défend au juge » de prononcer sur une affaire » dans laquelle, avant le juge» ment, il a déclaré son avis. Je » prie la convention nationale » d'examiner, dans une profon» de impartialité, s'il n'y a pas » quelques-uns de ses membres » qui se trouvent dans ce cas-là. » J'insiste sur la nécessité d'é» carter les fonctions d'adminis» trateur, j'y insiste d'autant » plus que, selon moi, il n'y a » pas d'administrateur intelli» gent qui ne reconnût très utile » la conservation du seul per» sonnage qui, ayant la préten» tion d'être roi, ne pourra ja» mais y revenir. Je ne dirai » rien de l'opinion d'un membre » qui voulait qu'on le condam» nât parce qu'il était roi. Sans » doute la république étant con» sacrée par la volonté générale, » quand ce serait une erreur des » peuples de vouloir un roi, je » ne concevrai jamais qu'on ait » le droit de punir les rois des » erreurs du peuple. Ajoutons » que c'est un sophisme de dire

» que le mouvement du 10 août » a été consacré par la volonté » générale, et est devenu depuis » une insurrection de la France » entière qui décide la question » contre Louis XVI. L'insurrec- » tion a décidé; quoi? l'aboli- » tion de la royauté. Mais un » peuple peut vouloir qu'il n'y » ait plus de roi, sans qu'on » puisse en conclure que le roi » qui était alors fût coupable, » voilà ce que l'insurrection n'a » nullement décidé. Tel est, in- » dépendamment de la discus- » sion des faits, le plan qui me » paraît le plus convenable. Je » ne me sens pas en état de le » remplir des développements » qu'il exige, et d'y porter la » chaleur de la vie; ce fut un » devoir à moi de le déclarer et » de m'abstenir, etc. » Cette lettre, pleine de raison et d'une saine logique, ne produisit aucun effet. Le jugement monstrueux de Louis XVI parut faire revenir un peu Target de ses opinions exaltées; et, quoiqu'il devînt membre du comité révolutionnaire, il y montra beaucoup de modération, et rendit, dans cette place, d'importants services à plusieurs personnes qui, sans lui, auraient péri sous le règne de la *terreur*. Il adhéra à la révolution du 18 brumaire, et en 1800 il fit partie du tribunal de cassation, où il resta six ans. Il fut créé membre de la Légion-d'Honneur; il l'était de l'Institut, dès la création de cette société. Agé et infirme, il se retira des fonctions publiques, et mourut près de Morlière le 7 septembre 1809, âgé de 74 ans. On a de lui: 1° *Lettre d'un homme à un autre homme, sur l'extinction de l'ancien parlement et la création du nouveau*, Paris, 1771, in-12. Cette petite brochure, de 16 pages seulement, eut le plus grand succès. Mirabeau écrivait à Champfort: « Je » ne sais si vous connaissez la » *Lettre d'un homme à un homme*, » le meilleur des écrits polémi- » ques qui parurent au temps » de Maupeou, cela est de lui » (Target). » Il avait déjà publié huit autres lettres en une seule fois; 2° *Réflexions sur la destitution de l'universalité des officiers du parlement de Paris, par voie de suppression*; Paris, 1779, in-12 de 32 pages; 3° *Observations sur le commerce des grains*, en décembre 1769, Paris, et Amsterdam, 1776, in-12; 4° on cite encore du même auteur plusieurs *Mémoires* sur différentes causes célèbres, comme dans celles d'*Alliot* et de *la Rosière de Salency*; 5° *Discours* prononcé à sa réception à l'académie française, 1785, in-4°; 6° *Esprit des cahiers présentés aux états-généraux*; 1789, 3 vol. in-8°. Target avait des connaissances variées, et, quoiqu'il ne manquât pas d'éloquence, il brilla plus dans le barreau qu'à la tribune. Ses opinions furent d'abord exagérées, et il montra un grand désir de jouer un rôle important dans les troubles politiques, ce qui lui attira les sarcasmes des royalistes. Son cœur n'était pas méchant, mais son esprit, égaré par l'ambition, lui fit commettre la grave erreur de se déclarer souvent contre la bonne cause.

† TARGNY (Louis de), docteur de Sorbonne, et abbé de Saint-Lô, né à Noyon, florissait au XVIIIe siècle. Il avait de l'érudition et des connaissances fort étendues dans les antiquités ecclésiastiques. Son savoir lui avait valu une place à la bibliothèque du

roi. Le cardinal de Rohan avait souvent recours à ses lumières, et se servait de lui, soit pour des recherches, soit pour la composition de mémoires sur divers sujets. Il en rédigea, par ordre de ce prélat, plusieurs sur *l'édition des Conciles* du P. Hardouin. Il fut, avec Tournely, un des douze députés nommés en 1729 par la faculté de théologie de Paris, pour chercher les moyens de ramener à l'obéissance ou à l'unité des sentiments ceux des membres de cette compagnie qui s'opposaient encore au décret du saint-siége, touchant la bulle *Unigenitus*. Il rédigea même contre les opposants deux écrits; savoir, l'un intitulé *Mémoire de l'état présent des réfugiés en Hollande, au sujet de la religion*; et l'autre, *Mémoire sur les projets des jansénistes*, 19 janvier 1729. Le docteur Petit-Pied y répondit par une *Lettre à un de ses amis*, qui lui avait demandé quelques éclaicissements sur ces deux écrits. L'abbé de Targny jouissait en Sorbonne d'une grande influence et d'une considération méritée. Il mourut le 3 mai 1737.

† TARIK-ABDALLAH ou AKINCIER, général des Sarrasins qui conquirent l'Espagne. Il naquit, au commencement du VIIIe siècle, dans l'Arabie, se distingua dans les armes, et servait sous Muza, gouverneur d'Afrique pour le calife de Damas. Muza projetait depuis long-temps la conquête de l'Espagne, dont il n'était séparé que par le détroit de Cadix : le mécontentement du comte Julien envers le roi Rodrigue vint lui en fournir l'occasion favorable. Le comte commandait à Ceuta, et entretenait des intelligences avec le gouverneur africain, qui nomma général de l'expédition projetée Tarik-Abdallah. Celui-ci, secondé par le comte Julien, s'empara de Ceuta, et s'ouvrit ainsi les portes de l'Espagne. Il débarqua avec son armée au pied de la montagne *Gebel*, nom qui, joint à celui de Tarik, servit à désigner cette montagne, qu'on appela d'abord *Gebel-Tarik*, et ensuite, par corruption, *Gibraltar*. L'indolent et vicieux Rodrigue ayant appris l'arrivée des Sarrasins, forma à la hâte une armée, et alla à sa rencontre; mais les Sarrasins n'étaient pas les seuls ennemis qu'il eût à redouter. Il avait détrôné les deux fils de Witiza, son cousin; et ceux-ci, avec l'évêque Oppa, étaient entrés dans la conjuration du comte Julien, dans l'espoir peut-être que l'objet de Tarik était seulement de chasser du trône l'usurpateur. Cependant les deux fils de Witiza étaient dans l'armée du roi, et semblaient disposés à le défendre. Tandis que Rodrigue marchait contre Tarik avec cent mille hommes, ce général avait reçu de puissants renforts. Les deux armées se rencontrèrent, en 712, dans les plaines de Xérès, près de Cadix; la bataille fut des plus sanglantes et des plus opiniâtres; elle dura quatre jours. Les chrétiens furent d'abord vainqueurs, et mirent à mort seize mille infidèles. Tarik se tournant alors vers ses soldats : « Mes » frères, leur dit-il, l'ennemi » est devant nous, la mer est » par-derrière, où pourrez-vous » vous retirer? Suivez votre gé» néral; j'ai résolu de mourir ou » de fouler aux pieds le roi des » Romains. » (C'est ainsi que les Arabes appelaient les rois visigoths en Espagne.) Pendant ce

temps, les fils de Witiza avaient abandonné l'armée. Tarik et les siens l'attaquèrent avec une telle fureur, qu'ils la mirent bientôt en déroute. Rodrigue, contraint de fuir, descendit de son char d'ivoire, monta sur un coursier qui l'entraîna vers les bords du Guadalquivir. On ne trouva dans ce fleuve que ses brodequins, et l'on croit qu'il fut emporté par les flots. Tarik, après cette victoire, partagea son armée en trois corps; et tandis qu'il passait la Sierra-Morena et s'emparait de Tolède, l'un de ces corps soumettait la Bétique, et l'autre entrait dans Cordoue. Tarik se porta dans le centre de l'Espagne, conquit le pays connu depuis sous le nom des deux Castilles, envahit ensuite le royaume de Léon, et porta enfin ses armes depuis la montagne *Gebel* (Gibraltar), jusqu'à la baie de Biscaye. Le gouverneur Muza vint alors en Espagne, s'arrêta à Tolède, et, au lieu de récompenser les exploits de Tarik, dont il était jaloux, il écouta ses calomniateurs, le fit emprisonner, et le fustigea de sa propre main. Peu de temps après, le général maure soumit la province de Tarragone, par ordre de ce même chef qui l'avait publiquement insulté. Le calife de Damas le vengea des mauvais traitements qu'il avait reçus; et ce prince fit infliger à Muza le même châtiment qu'il avait fait subir au conquérant de l'Espagne. Cependant les services de Tarik furent oubliés, et il languit ensuite dans la foule des esclaves qui remplissaient la cour de Damas. On conservait en Espagne, à la bibliothèque de l'Escurial, un *poème* arabe sur les exploits de Tarik, composé par le visir du premier Abdahl-Arahman, calife d'Espagne.

TARIN (Pierre), médecin, né à Courtenai, mort en 1761, est connu par des *Eléments de physiologie*, ou *Traité de la structure, des usages et des différentes parties du corps humain*, traduit du latin de Haller, 1752, in-8°. On a encore de lui : 1° *Adversaria anatomica*, 1750, in-4°, avec fig. Il n'y parle que du cerveau et du cervelet; 2° *Dictionnaire anatomique*, 1753, in-4°. Il est suivi d'une Bibliothèque anatomique et physiologique. La partie bibliographique est extraite de l'ouvrage de Haller, intitulé *Methodus studii medici*; 3° *Ostéographie*, Paris, 1753, in-4°, avec fig. : ce n'est qu'une compilation; 4° *Anthropotomie*, ou l'*Art de disséquer*, 1750, 2 vol. in-12 : M. Portal en parle avec éloge; 5° *Desmographie*, ou *Traité des ligaments du corps humain*, in-8°, 1752 : c'est une traduction du latin de Weilbrecht, professeur en médecine à Pétersbourg; 6° *Observations de médecine et de chirurgie*, 1758, 3 vol. in-12 : elles sont extraites de différents auteurs; 7° *Myographie*, ou *Description des muscles*, 1753, in-4°, avec des fig. copiées d'Albinius, mais mal rendues; 8° les articles d'anatomie dans l'*Encyclopédie* et le *Discours* qui y est inséré sur l'origine et les progrès de cette partie de la médecine.

TARISSE (Dom Jean-Grégoire), né en 1575 à Pierre-Rue, près de Cessenon, petite ville du Bas-Languedoc, fut le premier général de la congrégation de Saint-Maur, qu'il gouverna depuis 1630 jusqu'en 1648, année de sa mort. On a de lui des *Avis aux supérieurs* de sa congrégation, in-12, 1632. Ils sont d'autant plus

judicieux, que l'auteur avait connu le fort et le faible de son ordre. Il l'éclaira par ses lumières, et l'édifia par ses exemples. Rien n'égala son zèle pour rétablir les études. Il eut beaucoup de part à la publication des Constitutions de sa congrégation, imprimées par son ordre en 1645.

TARPA (Spurius Metius), critique à Rome du temps de Jules-César et d'Auguste, avait son tribunal dans le temple d'Apollon, où il examinait les pièces des poètes avec quatre autres critiques. C'est de lui que parle Horace dans son Art poétique :

Prius in Metii descendat judicis aures.

TARPÉIA, fille de Tarpéius, gouverneur de la citadelle de Rome sous Romulus, différente, par sa construction et son emplacement, du Capitole, qui ne fut bâti que sous Tarquin le Superbe (*voyez* son article), livra cette place à Tatius, roi des Sabins, « à condition que les soldats lui » donneraient ce qu'ils portaient » à leur bras gauche, » désignant par là leurs bracelets d'or. Mais Tatius, maître de la forteresse, jeta sur Tarpéia ses bracelets et son bouclier, qu'il avait au bras gauche; ses soldats, ayant imité son exemple, Tarpéia fut accablée sous le poids des boucliers, l'an 746 avant J.-C. Elle fut enterrée sur ce mont, qui, de son nom, fut appelé *Mont Tarpéien*. Il fut ensuite destiné au supplice de ceux qui étaient coupables de trahison ou de faux témoignage. On les précipitait du haut de la roche Tarpéienne, qui aujourd'hui, par différentes causes sur lesquelles les savants ne sont pas d'accord, semble avoir perdu beaucoup de son élévation, quoiqu'elle ait encore un côté très escarpé. (*V.* ROCHE TARPÉIENNE, *dans le Dict. géogr.*)

TARQUIN *l'Ancien*, roi des Romains, monta sur le trône après le roi Ancus Martius, l'an 615 avant J.-C. Il était originaire de la Grèce, mais né en Etrurie, dans la ville de Tarquinium, d'où il prit son nom. Une grande ambition, soutenue d'immenses richesses, l'avait conduit à Rome. Il se distingua tellement sous le règne d'Ancus Martius, qu'on le jugea digne de devenir son successeur. Après avoir fait divers établissement, il se distingua contre les Latins et les Sabins, sur qui il remporta une grande victoire au bord de l'Anio. Plusieurs autres avantages lui procurèrent une paix avantageuse. Il en profita pour faire reconstruire magnifiquement les murs de Rome. Il environna la place publique de galeries, et l'orna de temples et de salles destinées aux tribunaux de justice et aux écoles publiques. Rome, dans ses temps les plus fastueux, ne trouva presque qu'à admirer dans ces ouvrages. Pline, qui vivait 800 ans après Tarquin, ne parle qu'avec étonnement de la beauté des aquéducs souterrains qu'il fit construire pour purger Rome de ses immondices, et procurer un écoulement aux eaux des montagnes que cette ville renfermait dans ses murs. Il introduisit aussi la coutume des faisceaux de verges qu'on liait autour des haches des magistrats, les chaires d'ivoire des sénateurs, avec les anneaux et les ornements des chevaliers et des enfants des familles nobles. Il fut assassiné par les deux fils d'Ancus Martius, l'an 577 avant J.-C. à 80 ans, après en avoir régné 38. (*Voyez* TANAQUILLE.)

TARQUIN *le Superbe*, parent du précédent, épousa Tullia, fille du roi Servius Tullius. La soif de régner lui fit ôter la vie à son beau-père, l'an 533 avant J.-C. Il s'empara du trône par violence, et sans aucune forme d'élection. Il se défit, sous divers prétextes, de la plus grande partie des sénateurs et des riches citoyens. Son orgueil et sa cruauté lui firent donner le nom de *Superbe*. Tarquin s'appuya de l'alliance des Latins, par le mariage de sa fille avec Manilius, le plus considérable d'entre eux, et renouvela les traités faits avec ces peuples. Il signala son règne par la construction d'un temple de Jupiter, dont Tarquin l'Ancien avait jeté les fondements. Il était situé sur un mont ou colline, et qui fut appelé *Capitole*, nom sur l'origine duquel on n'est point d'accord. Les dépenses de Tarquin ayant épuisé le trésor public et la patience du peuple, il se flatta que la guerre ferait cesser les murmures. Il la déclara aux Rutules. Il était occupé au siége d'Ardée, capitale du pays, lorsque la violence que son fils Sextus fit à Lucrèce souleva les Romains. Ils fermèrent les portes de leur ville, renversèrent le trône l'an 509 avant J.-C., et Tarquin n'y put jamais remonter. Il se retira chez les Etruriens, dont les armes lui furent inutiles. Après une guerre de 13 ans, la paix fut conclue, et le tyran se vit abandonné de tous ceux qui l'avaient secouru. Il serait mort errant et vagabond, si Aristodème, prince de Cumes dans la Campanie, ne l'eût enfin reçu chez lui. Il mourut bientôt après, âgé de 90 ans. Il en avait régné 24.

TARQUIN-COLLATIN. *Voyez* COLLATINUS.

† TARRIBLE (Jean-Dominique-Léonard), jurisconsulte, né à Auch, en novembre 1753. Il exerça la profession d'avocat, et, lors de la révolution, il fut successivement commissaire du roi au tribunal du Gers, administrateur du département, accusateur public et président du tribunal criminel. Après le 18 brumaire, il devint membre du tribunat, et quand ce corps fut supprimé, Napoléon le nomma conseiller-maître à la cour des comptes, place qu'il a occupée jusqu'à sa mort. Il eut une grande part au *Commentaire du Code civil*, Paris, de 1803 à 1808, 9 vol. in-8°. Il y traita les titres de *la Tutèle* et *des Servitudes*, et rédigea en entier les trois derniers volumes du Commentaire. Dans le *Répertoire universel et raisonné de Jurisprudence*, de M. Merlin (quatrième édition), il a donné les articles *Hypothèques*, *Expropriation forcée*, *Inscription hypothécaire*, *Saisie immobilière*, *Ordre des créanciers*, *Radiation des hypothèques*, *Tiers détenteurs*, *Transcription au bureau des hypothèques*, et *Privilége de créance*. Il a publié séparément un *Manuel des justices de paix*, Paris, 1806, un vol. in-8°. Tarrible était membre de la Légion-d'Honneur, et il est mort le 27 février 1821, âgé de soixante-huit ans.

TARTAGLIA ou TARTALEA (Nicolas), mathématicien de Brescia, dans l'état de Venise, mort fort vieux en 1557, passait avec raison pour un des plus grands géomètres de son temps. Nous avons de lui une *Version italienne* d'Euclide, avec des *Commentaires*, Venise, 1543, in-fol.; un *Traité des nombres et des mesures*; et d'autres ouvrages imprimés en 3 vol. in-4°,

1606. Il s'est fait un nom par l'invention de la méthode de résoudre les équations cubiques, que l'on attribue ordinairement à Cardan. C'est aussi le premier auteur qui a écrit expressément sur la théorie du mouvement des bombes et des boulets : sujet qu'il examine dans sa *Nova scientia*, imprimée à Venise en 1537; et dans ses *Quesiti ed inventione diverse*, Venise, 1546.

TARTAGNI (Alexandre), jurisconsulte, surnommé *Imola*, parce qu'il était natif de cette ville, enseigna le droit à Bologne et à Ferrare, avec tant de réputation, qu'on le nomma le *Monarque du droit* et le *Père des jurisconsultes*. On a de lui des *Commentaires* sur les Clémentines et sur le Sexte, et d'autres ouvrages dont il y a eu plusieurs éditions. Ce jurisconsulte mourut à Bologne en 1587, à 53 ans, et fut enterré dans l'église des dominicains, où l'on voit son tombeau de marbre. Sa *Vie*, par Nicolas-Antoine Gravatius, est à la tête de ses ouvrages.

TARTERON (Jérôme) jésuite de Paris, mort dans cette ville en 1720, à 75 ans, professa avec distinction au collége de Louis le Grand. Il est auteur : 1° d'une *Traduction* française des Œuvres d'Horace, Amsterdam, 1710, 3 vol. in-12; 2° d'une *Traduction* des Satires de Perse et de Juvénal, Paris, 1752, in-12. Le P. Tarteron a supprimé les obcénités grossières dont il est étrange que Juvénal et surtout Horace, aient souillé leurs ouvrages; il a ménagé en cela la jeunesse, pour laquelle il travaillait : mais l'on peut bien dire qu'aucun genre de lecteurs ne perd quelque chose à ces sortes de suppressions; la vertu et le génie ne peuvent qu'y gagner.

TARTINI (Joseph), l'un des plus grands musiciens de son siècle, naquit le 12 avril 1692, à Pirano en Istrie. [Tartini aimait les femmes et faisait fort bien des armes, ce qui lui suscita des querelles et des ennemis. Il perdit par ses étourderies la protection du cardinal Cornaro, erra long-temps fugitif, quitta à la hâte Rome, demeura deux ans caché dans un couvent, et retourna enfin dans les états de Venise.] Après différentes aventures, qui prouvaient une jeunesse bouillante, il se livra à la musique vers l'an 1714. Il y fit des progrès étonnants. En 1721, il fut mis à la tête de la musique de Saint-Antoine, à Padoue. Son nom était très célèbre en Europe, lorsqu'il mourut en février 1770. On a de lui : 1° des *Sonates*, publiées en 1734 et 1745, et accueillies par tous les maîtres de l'art; 2° un *Traité de musique*, imprimé en 1754, dans lequel il y a un système qui fait autant d'honneur à son savoir dans la théorie de la musique, que celui de la basse fondamentale en fait à Rameau.

† TARUFFI (Joseph-Antoine), célèbre poète latin du XVIIIe siècle, naquit à Bologne en 1722. Il étudia chez les jésuites avec beaucoup de succès, et ces religieux l'avaient décidé à entrer dans leur ordre, auquel Taruffi était très attaché. Il apprit à cet effet la théologie et reçut les premiers ordres; mais son père le destinant au barreau, s'opposa à sa vocation, et il se vit contraint à suivre les cours de droit. Après avoir été gradué docteur en 1742, il alla à Rome pour se perfectionner. Il devint un des plus habiles jurisconsultes de cette ville, et cultiva en même temps la poésie latine, l'italienne, et surtout le style épisto-

laire. Il obtint la protection du cardinal Visconti, nonce apostolique en Pologne, qui le choisit pour son secrétaire, et le fit ensuite nommer auditeur et chancelier de la nonciature. Le cardinal passa, dans sa même qualité de nonce, à Vienne, et ayant été obligé de revenir à Rome, après la mort de Clément XIV, il laissa en sa place Taruffi, il le rappela auprès de lui quelque temps après Eugène. Depuis lors, il ne s'occupa que de l'étude et de la correction de ses ouvrages. Les principaux sont : 1° *Poésies latines*, Rome, 1771; 2° *Poésies italiennes;* 3° *Lettres latines et italiennes ;* 4° *Eloge de Métastase*, Rome, 1783; 5° *Lettres et poésies posthumes*. Taruffi fut non-seulement un orateur distingué, mais un excellent poète, et on trouve dans ses ouvrages l'élégance, la pureté de style, et une noble simplicité. Il mourut à Rome le 20 avril 1786, âgé de 64 ans.

† TASCHER DE LA PAGERIE (Joséphine-Rose), veuve du vicomte de Beauharnais et femme de Napoléon, naquit à la Martinique le 14 juin 1763. Elle était encore très jeune, lorsque son père la conduisit en France pour la marier au comte de Beauharnais, cette alliance avait été arrêtée d'avance et lorsque celui ci était gouverneur des Antilles. Son époux la présenta à la cour de Louis XVI, où elle fut bien accueilie. Joséphine avait reçu une bonne éducation, ne manquait pas d'esprit, et avait des grâces naturelles. Elle eut deux enfans de son mariage, Eugène et Hortense (*V.*). En 1787 elle retourna à la Martinique, pour voir sa mère âgée et malade; elle y resta trois ans, fut témoin des horreurs qui s'y commirent par la révolte des nègres, et dut son salut à une prompte fuite. Revenue en France à travers mille dangers, elle trouva ce beau pays en proie à la plus funeste anarchie. Son époux avait suivi le torrent de la révolution, et commanda dans la suite l'armée du Rhin. On dit que Joséphine sauva la vie à Mlle de Béthisy, condamnée par le tribunal révolutionnaire. Le règne de la terreur dominait sur toute la France. Comme les nobles et les prêtres étaient les victimes contre lesquelles Robespierre se déchaînait le plus, le vicomte de Beauharnais, qui, après avoir défendu la république par ses discours, versait dans ce moment son sang pour elle, ayant été soumis en qualité de noble à la barbare loi des suspects, fut arrêté, conduit à Paris, et jeté dans une prison avec sa femme. Elle fut portée sur la même liste de proscription que lui : l'un et l'autre furent condamnés à mort. Après avoir vu son mari monter sur la fatale charrette, elle devait le suivre; mais un profond évanouissement qui la saisit tout à coup ne permettant pas de la conduire au supplice, on la laissa pour une autre exécution. Elle n'eut pas lieu; car trois jours après, le monstre qui décimait la France périt lui-même sur l'échafaud. (*V.* Robespierre et Tallien.) Tallien parvint à la faire sortir de prison, et ce fut à cette époque qu'elle fit la connaissance de Barras. Nous n'examinerons pas quelle espèce de liaison Mme Beauharnais contracta avec ce révolutionnaire, qui, ayant alors une grande influence, fit rendre à sa protégée une partie des biens de son mari. Elle parlait quelquefois de la

prédiction qui lui avait été faite dans son enfance, qu'elle s'élèverait au rang suprême; et sans doute elle était bien éloignée de croire alors que cette prédiction se réalisât jamais. Un hasard assez singulier lui fit connaître Buonaparte. Après la journée du 13 vendémiaire, où les sections furent vaincues par le Directoire (*V.* Buonaparte), on avait ordonné le désarmement des citoyens. Eugène, fils de Mme Beauharnais, alors âgé de quinze ans, se présenta chez Buonaparte, et lui demanda avec énergie l'épée de son père. Le jeune homme plut à Buonaparte, qui voulut connaître sa mère : il la vit chez Barras, et l'épousa en 1796, puis l'emmena en Italie. Pendant le séjour de Buonaparte en Égypte, elle demeura à Malmaison, et lorsqu'à son retour, il fut nommé premier consul, Joséphine, dit-on, contribua beaucoup au rappel des émigrés. Élevée à l'empire, nouvelle Catherine Ire, elle était la seule qui sût calmer les emportements auxquels se livrait son époux, qui, à ce qu'il disait lui-même, avait pour elle beaucoup d'affection. On cite de Joséphine quelques actes de bienfaisance, entre autres une pension qu'elle faisait payer à la nourrice du dauphin. On dit encore que lors de l'arrestation de l'infortuné duc d'Enghien, elle se jeta aux pieds de Buonaparte pour qu'il épargnât les jours de cette auguste victime. Elle fut plus heureuse à l'égard de MM. de Polignac, de Rivière, qui lui durent la vie. Buonaparte étant devenu maître suprême de la France, quelques vils flatteurs lui insinuèrent de divorcer avec Joséphine, afin de donner un successeur à l'empire : il rejeta d'abord ce conseil; mais il le suivit à son retour de Bayonne, après avoir chassé de leurs États les Bourbons d'Espagne. Il répudia donc Joséphine, et épousa quelque temps après Marie-Louise, fille de l'empereur François II. La première dévora son chagrin, et se retira à la Malmaison, où Napoléon allait souvent la voir. Joséphine voyagea en Suisse, en Italie, et revint en France pour être témoin de la déchéance de celui qui l'avait délaissée, et dont elle pleurait les malheurs mérités. Les souverains alliés parurent avoir pour Joséphine une grande considération, et vinrent la visiter. Mais le coup mortel était porté : son sang s'enflamma, et elle fut obligée de garder le lit; elle se leva cependant pour recevoir le roi de Prusse; mais des douleurs aiguës la forcèrent de se retirer. L'empereur Alexandre lui envoya son médecin; tout secours devint inutile. Elle mourut le troisième jour, le 29 mai 1814, âgée de cinquante-un ans. Son corps fut inhumé dans l'église de Ruel, et en 1821 ses enfants lui ont fait élever un monument. Joséphine cultivait avec succès la botanique; elle était d'un abord facile, et paraissait aimer à rendre service. Elle ne mérite pas également des éloges en tout : on peut lui reprocher son intimité, au moins équivoque, avec Barras; et une magnificence excessive la força de contracter des dettes considérables, et à faire d'énormes dépenses qui épuisaient, en grande partie, les trésors de l'Etat.

TASSE (le), *Bernardo Tasso*, de Bergame, s'acquit beaucoup de réputation par ses ouvrages

poétiques : le plus connu et le plus recherché est l'*Amadis*, poème, dont la 1re édition, faite à Venise par Giolito, en 1560, in-4°, est très estimée, et peu commune. Les Italiens font aussi beaucoup de cas du recueil de ses *Lettres*, imprimées à Venise, en 1574, in-8°. L'édition la plus complète est celle de Padoue, 1733, en 3 vol. in-8°. On y a joint sa *Vie*, par Leghezzi. Bernardo Tasso mourut à Rome en 1575, au couvent de Saint-Onuphre, où il s'était retiré sur la fin de ses jours. On a encore de lui : *Il Floridante*, 1560, in-12.

TASSE (le), *Torquato Tasso*, célèbre poète italien, fils du précédent, né à Sorrento, ville du royaume de Naples, en 1544, composa des vers, n'étant encore âgé que de 7 ans. Il fut envoyé à Padoue pour y étudier le droit, et reçut ses degrés en philosophie et en théologie. Mais entraîné par l'impulsion irrésistible du génie, il enfanta, à l'âge de 17 ans, son poème de *Renaud*, qui fut comme le précurseur de sa *Jérusalem*. Il commença ce dernier ouvrage à l'âge de 22 ans. Après avoir été quelque temps attaché au duc de Ferrare, il vint en France, à l'âge de 27 ans, à la suite du cardinal d'Est. De retour en Italie, il devint amoureux, à la cour de Ferrare, de la sœur du duc. Cette passion, jointe à divers mécontentements qu'il essuya dans cette cour, fut la source de cette humeur mélancolique qui le consuma pendant 20 années. Le reste de sa vie ne fut plus qu'une chaîne de calamités et d'humiliations. Chagriné par ceux qu'il appelait ses ennemis, plaint mais négligé par ceux qu'il croyait être ses amis, il souffrit l'exil, la prison, la plus extrême pauvreté, la faim même. Il s'enfuit de Ferrare, où le protecteur qu'il avait tant célébré l'avait fait mettre en prison. [Le secrétaire de ce prince, ennemi du Tasse, lui persuada que ce poète était fou. Il s'était emparé des manuscrits du poète et refusa toujours de les lui rendre, sous le prétexte que, vu le mauvais état de ses facultés mentales, il aurait gâté ses beaux vers. Le Tasse sortit enfin de sa prison.] Il alla à pied, couvert de haillons, depuis Ferrare jusqu'à Sorrento, dans le royaume de Naples, trouver une sœur qu'il y avait. Il en espérait quelques secours; mais sa sœur était morte, et il fut obligé de retourner à pied à Ferrare, où il fut encore emprisonné. Sa gloire poétique, cette consolation imaginaire dans des malheurs réels, fut attaquée de tous côtés. Le nombre de ses critiques éclipsa pour un temps sa réputation : il fut presque regardé comme un mauvais poète. Enfin, après 20 années, son mérite surmonta tout. Il fut appelé à Rome par Clément VIII, qui, dans une congrégation de cardinaux, avait résolu de lui donner la couronne de laurier et les honneurs du triomphe. Le Tasse fut reçu, à un mille de Rome, par les deux cardinaux neveux, et par un grand nombre de prélats et d'hommes de toutes conditions. On le conduisit à l'audience du pape : « Je » désire (lui dit le pontife) que » vous honoriez la couronne de » laurier, qui a honoré jusqu'ici » tous ceux qui l'ont portée. » Les deux cardinaux Aldobrandin, neveux du pape, qui aimaient et admiraient le Tasse, se chargèrent de l'appareil de ce

couronnement. Il devait se faire au Capitole. Le Tasse tomba malade dans le temps de ces préparatifs, et comme si la fortune avait voulu le tromper jusqu'au dernier moment, il mourut la veille du jour destiné à la cérémonie, le 15 avril 1595, à 51 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° la *Jérusalem délivrée*, ou *Godefroi*, dont la première édition complète parut à Ferrare en 1581, in-4°. Mirabaud et le Brun nous en ont donné de bonnes traductions ; le premier en 2 vol. in-12 (*voyez* MIRABAUD), et le second en 2 vol. in-12 et in-8°. Celle-ci est plus estimée. Clément de Dijon en a publié une traduction en vers dans laquelle on remarque de très beaux passages, mais qui n'a point obtenu de succès. [M. Baour-Lormian n'a pas été plus heureux, et s'est attiré une mauvaise épitaphe que nous citerons :

Ci-gît Baour, le Tasse de Toulouse,
Qui mourut in-quarto et remourut in-douze;
Et qui, ressuscité par un effort nouveau,
Pour la troisième fois mourut in octavo.

La Jérusalem offre autant d'intérêt que de grandeur; ce poème est parfaitement bien conduit, presque tout y est lié avec art. L'auteur amène adroitement les aventures; il distribue sagement les lumières et les ombres. Son style est partout clair et élégant; et lorsque son sujet demande de l'élévation, la langue italienne prend un nouveau caractère dans ses vers, et se change en majesté et en force. [C'est, à dire vrai, le même effet que produit cette belle langue dans le Dante, Petrarque, l'Arioste (quand il est sublime), Annibal-Caro, Alfredi, Cesarotti et tous les autres qui ont écrit dans un style élevé.] L'on y voit à regret quelques idées disparates et gigantesques, le mélange d'idées chrétiennes et païennes, des jeux de mots et des concetti puérils; 2° La *Jérusalem conquise*, 1593, in-4°; 3° *Renaud*, 1562, in-4°, poème en douze chants, plein de faux brillants, de tours affectés, d'images recherchées. Nous en avons une plate traduction en prose, par le sieur de la Ronce, en 1620, réimprimée sans changement en 1624; 4° *Aminte*, pastorale dont le style serait classique si elle n'était pleine d'expressions et de peintures licencieuses. Pequet l'a traduite en prose française en 1734. 5° *Les sept Journées de la création du monde*, 1607, in-8°; 6° *la Tragédie de Torismond*, 1587, in-8°, mauvais ouvrage, indigne de l'auteur. Les productions du Tasse ont été imprimées en 6 vol. in-fol., à Florence, en 1724, avec les écrits faits pour et contre sa *Jérusalem délivrée*. La contestation qui s'était élevée sur la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, entre les partisans du Tasse et ceux de l'Arioste, touchant leur préséance sur le parnasse italien, semble être entièrement finie. Malgré le jugement des académiciens de la Crusca, le Tasse est aujourd'hui en possession du premier rang sur tous les poètes de sa langue; mais il ne faut pas, comme Balzac, essayer de le mettre à côté de Virgile, ni confondre son *clinquant*, suivant l'expression un peu dure de Boileau, avec *l'or* de ce dernier. La *Vie* de ce poète a été écrite en italien par le marquis Manso, et publiée à Venise en 1621. Nous en avons une en français par de Charmes, Paris, 1690, in-12.

TASSIN (Françoise), fonda-

trice des religieuses du tiers-ordre de Saint-François, naquit à Saint-Omer, en 1581. Ses parents ayant confié son éducation aux bénédictines de Bourbourg, elle y manifesta de bonne heure son goût pour la retraite, et le dessein qu'elle avait formé d'entrer chez les sœurs clarisses, pour s'y dévouer entièrement au service du Seigneur; mais sa famille s'y étant opposée, elle s'engagea dans l'état de mariage, fut bonne épouse, bonne mère. Étant devenue veuve à l'âge de 33 ans, elle résolut de former, pour les femmes, un établissement, calqué sur la règle de Saint-François. Comme elle jouissait d'une grande réputation de prudence et de sagesse, l'évêque de Saint-Omer et les magistrats n'eurent pas de peine à lui accorder les pouvoirs nécessaires à l'exécution de son projet. Sa maison fut bientôt divisée en cellules, et la fondatrice, ainsi que deux de ses sœurs, qui vivaient auparavant dans le béguinage d'Aire, et sa fille aînée, qui bientôt fut suivie de la cadette, ne tardèrent pas de remplir les premières de ces cellules. Telle est l'origine du tiers-ordre de Saint-François, qui obtint, en 1630, l'approbation du saint-siége, et avait déjà pris une consistance parfaite dans différentes provinces de l'Allemagne, lorsque Françoise mourut en odeur de sainteté, le 29 décembre 1642.

TASSIN (René-Prosper), né à Lonlai, en Normandie, dans le bailliage d'Alençon, l'an 1697, entra dans la congrégation de Saint-Maur, en 1718, et mourut à Paris, le 10 septembre 1777. Il a continué la *Nouvelle Diplomatique* de dom Toustain (*voyez* ce nom), ouvrage en 6 vol. in-4°, dont les 5 derniers sont de dom Tassin. On a encore de lui : 1° *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, Bruxelles, 1770, in-4°. On y trouve la vie et les ouvrages des auteurs que cette congrégation a produits jusqu'à nos jours, avec une forte teinte de jansénisme répandue dans toute l'Histoire; 2° *Dissertation latine sur les Hymnographes des Grecs*, in-4°; 3° *Défense des titres et des droits de l'abbaye de Saint-Ouen*, 1734, in-4°; 4° *Notice des manuscrits de la bibliothèque de l'Église de Rouen*, 1747, in-12; 5° *Lettre* au cardinal Quirini, en latin, 1744, in-4°.

TASSONI (Alexandre), né à Modène, en 1565, était d'une famille distinguée, mais pauvre; resté orphelin, dès l'enfance, il eut à lutter contre l'adversité jusqu'à ce que, s'étant rendu à Rome, il y trouva un puissant protecteur. Il suivit en Espagne, l'an 1600, le cardinal Ascagne Colonne, en qualité de premier secrétaire; mais ses traits satiriques contre les Espagnols lui firent perdre sa place. Il se retira à Rome, où il partagea son temps entre la culture des fleurs de son jardin et des fruits du Parnasse. François Ier, duc de Modène, l'appela à son service, et l'honora des titres de gentilhomme ordinaire et de conseiller d'état. Tassoni brillait dans cette cour lorsqu'il mourut en 1635, à 71 ans. Ce poète avait un caractère enjoué et un esprit aimable; mais il était trop porté à la satire. On a de lui quelques ouvrages. Les principaux sont : 1° un *Poème* héroï-comique sur la guerre entre les Modénois et les Bolonais, au sujet d'un sceau

qui avait été pris, et qu'il intitula : *La Secchia rapita.* Ce poème a été traduit en français par Pierre Perrault, 1678, 2 vol. in-12, et par M. de Cédros, 1709, 3 vol. in-12. L'une et l'autre versions sont avec le texte italien. Ce poème est un mélange de comique, d'héroïque et de satirique, écrit dans un excellent style, très intéressant, même instructif, mais où la décence n'est pas toujours respectée; 2° des *Observations* sur Pétrarque, dont quelques-unes sont curieuses; 3° une *Histoire ecclésiastique*, dans laquelle il contredit souvent Baronius, et ordinairement assez mal à propos; 4° son *Testament*, plein de turlupinades, déplacées sur tout dans un tel ouvrage. Muratori a écrit sa *Vie.* [M. Creuze de Lessert a donné une nouvelle version, en imitation de la *Secchia rapita*, à Paris, 1796-1798, 2 vol. in-18; 3e édit., 1812.]

TASTE (dom Louis La), célèbre bénédictin, né à Bordeaux, en 1692, de parents obscurs, fut élevé dans le monastère des bénédictins de Sainte-Croix de la même ville. On lui trouva de l'esprit et des vertus, et on le revêtit de l'habit de Saint-Benoît. Devenu prieur des Blancs-Manteaux, à Paris, il écrivit contre les fameuses convulsions et contre les miracles attribués à Pâris. Ceux de ses confrères qui s'étaient laissés engager dans la défense de ces scènes scandaleuses, lui firent une guerre très vive; mais le roi, informé de son mérite, le nomma, en 1738, à l'évêché de Bethléem. Dix ans après, il devint visiteur-général des carmélites, et s'appliqua à guérir ces bonnes filles de l'envie de dogmatiser, que des gens de parti étaient malheureusement parvenus à leur inspirer. Ce prélat mourut à Saint-Denis, en 1754, à 62 ans. Ses ouvrages sont : 1° *Lettres théologiques*, contre les convulsions et les miracles attribués à Pâris, in-4°, 2 vol. Cet ouvrage contient XXI *Lettres*; la XIXe fut, dit-on, supprimée par arrêt du parlement, et censurée par la Sorbonne, parce que l'auteur attribuait aux démons le pouvoir de faire des miracles bienfaisants et des guérisons miraculeuses. On y trouve des faits curieux et des observations péremptoires contre les farces du cimetière de Saint-Médard. Ces Lettres ne tardèrent pas à être attaquées par les dévots du parti, qui, dans leurs écrits, appelèrent honnêtement l'auteur : « Bête de l'Apocalypse, » blasphémateur, mauvaise bête » de l'île de Crète, moine impu» dent, bouffi d'orgueil; écri» vain forcené, auteur abomina» ble d'impostures atroces et » d'ouvrages monstrueux; » voilà le sel délicat qu'on a répandu sur l'ouvrage d'un religieux et d'un évêque respectable, qui, aux yeux mêmes de la secte, n'a commis d'autre crime que celui de ne pas croire à la vertu miraculeuse de ses saints. (*Voyez* PARIS, MONTGERON); 2° des *Lettres* aux carmélites de Saint-Jacques, à Paris; 3° une *Réfutation* des *Lettres pacifiques.*

TATIEN, disciple de saint Justin, après avoir utilement servi l'Eglise, se laissa aveugler par l'orgueil, perdit la foi, enseigna diverses erreurs, et devint chef de la secte des encratites ou continents, qui condamnaient l'usage du vin, défendaient le mariage, adoptaient la distinction des deux dieux de Marcion,

et prétendaient que Jésus-Christ n'avait souffert qu'en apparence. Ses talents, joints à l'austérité de ses maximes, donnèrent à sa doctrine beaucoup de réputation. De Mésopotamie, elle se répandit dans la Cilicie, dans l'Asie mineure, à Antioche et même en Occident. Tatien était auteur d'une *Harmonie des quatre évangélistes*, dont la lecture était dangereuse, parce qu'il en avait supprimé les passages contraires à sa doctrine. Il avait composé d'autres ouvrages, mais il ne nous reste que son *Discours contre les gentils*, en faveur des chrétiens, car la *Concorde* qui porte son nom, n'est point de lui, non plus que les autres écrits qu'on lui attribue. Le *Discours* se trouve à la fin des OEuvres de saint Justin, Oxford, 1700, et Paris, 1742. Ce *Discours* a été fait avant sa chute, puisqu'il y démontre qu'il n'y a qu'un Dieu, et qu'il semble y approuver le mariage. Il y a beaucoup d'érudition profane, et le style en est élégant, mais diffus et sans nerf. Il y montre que les philosophes, surtout les Grecs, avaient emprunté leur science des livres de Moïse, qu'ils avaient tiré beaucoup de lumières des Hébreux, et qu'ils en avaient fait un mauvais usage. (*Voyez* OPHIONÉE.) L'abbé de Longuerue a publié une Dissertation sur cet écrivain.

TATIUS, roi des Sabins, fit la guerre à Romulus, pour venger l'enlèvement des Sabines, et s'empara de la citadelle de Rome par ruse. (*Voyez* TARPÉIA.) Dans un combat où Romulus était près de succomber, ces femmes se jetant au milieu des combattants, qui étaient leurs pères ou leurs frères et leurs époux, vinrent à bout de les séparer. La paix fut conclue, l'an 750 avant J.-C., à condition qu'il partagerait le trône de Rome avec le fondateur de cette ville, qui, mécontent de ce partage, fit tuer Tatius 6 ans après.

TATIUS (Achille) d'Alexandrie, renonça au paganisme et devint chrétien et évêque. Nous avons de lui deux ouvrages sur les *Phénomènes d'Aratus*, traduits par le P. Petau, et imprimés en grec et en latin dans l'*Uranologium*. On lui attribue encore le roman grec des *Amours de Leucippe et de Clitophon*, dont Saumaise a donné une édition en grec et en latin, avec des notes, Leyde, 1540, in-12, que Baudouin a platement traduit en français en 1635, in-8°, et qui l'a été mieux par du Perron de Castera, 1730, in-12. Dans le fond, cet ouvrage ne méritait pas l'honneur d'une traduction; il y règne une morale licencieuse; et quant au mérite littéraire, c'est une production très médiocre.

TATTENBACH (Jean-Erasme), comte de Rheistan, gouverneur de la Styrie, entra dans la conspiration du comte François Nadasti (*Voyez* ce nom), et fut décapité le 1er décembre 1671.

TAUBMAN (Frédéric), de Franconie, mort en 1613, professa la poésie et les belles-lettres à Wittemberg, avec réputation. Son érudition le fit rechercher par les savants, et l'enjouement de son esprit par les princes. On a de lui : 1° des *Commentaires* sur Plaute, in-4°, et sur Virgile, in-4°, qui sont estimés, surtout le premier; 2° des *Poésies*, 1622, in-8°; 3° des saillies, sous le titre de *Taubmaniana*, Leipsick, 1703, in-8°.

TAULÉRE (Jean), dominicain allemand, brilla dans l'exercice de la chaire et de la direction, surtout à Cologne et à Strasbourg, où il finit sa vie, en 1379 ou 1389, à 74 ans. On a de lui : 1° un recueil de *Sermons*, en latin, Cologne, 1695, in-4°; 2° des *Institutions*, Cologne, 1587, avec des notes de Surius, 1623, in-4°; 3° une *Vie de J.-C.*, 1548, in-8°. Ces deux derniers ouvrages sont aussi en latin. Il parut une version française des *Institutions*, Paris, 1668, in-12. On lui attribue un grand nombre d'autres ouvrages; mais ils paraissent être supposés. La plupart ont été traduits de l'allemand en latin par Surius; on a une édition de cette version, Cologne, 1548, in-fol.; Paris, 1623, in-4°, et Anvers, 1685. Louis Blosius, et Bossuet, quoique peu prévenus pour les mystiques, estimaient les ouvrages de ce pieux religieux. C'était un homme très versé dans la direction des consciences et les voies secrètes par lesquelles Dieu conduit quelquefois des ames privilégiées. Il est impossible de rappeler aux règles communes tout ce qu'il a écrit sur cette matière. La morale a ses mystères, comme le dogme; ses profondeurs, comme tout ce qui tient à la divinité; ses exceptions et ses contradictions apparentes, comme toutes les sciences, même la géométrie : vouloir la réduire à une exactitude parfaitement générale, l'affranchir des modifications dont toutes les notions divines et humaines sont essentiellement susceptibles, c'est en faire un être de raison. Voyez la réflexion de Gerson à l'article Rusbroch, et la fin de l'article Armelle.

TAUVRI ou Tauri (Daniel), né en 1669, d'un médecin de Laval, donna à 21 ans son *Anatomie raisonnée*, qui se ressent de l'âge de l'auteur, et qui n'a fait quelque sensation que par les hypothèses extravagantes qu'elle contient. Il publia presque en même temps : *Traité des médicaments*, 2 vol. in-12. Associé à l'académie des sciences en 1699, il s'engagea contre Méri dans la fameuse dispute de la circulation du sang dans le fœtus. Il composa à cette occasion son *Traité de la génération et de la nourriture du fœtus*. Cette dispute abrégea ses jours. L'application que demandaient les réponses qu'il préparait à son adversaire, le jeta dans une phthisie, dont il mourut l'an 1701, en sa 32e année. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de lui une *Nouvelle pratique des maladies aiguës, et de toutes celles qui dépendent de la fermentation des liqueurs*. C'était un homme d'un esprit vif, mais singulier et systématique.

TAVANES (Gaspard de Saulx de), né en 1509, fut appelé *Tavanes*, du nom de Jean de Tavanes, son oncle maternel, qui avait rendu à l'état des services signalés. Il fut élevé à la cour en qualité de page du roi, et fait prisonnier, avec François Ier, à la journée de Pavie. Il était d'une force et d'une adresse extraordinaires. On dit qu'une fois, en présence de la cour, qui était alors à Fontainebleau, il sauta à cheval d'un rocher à un autre, qui en était distant de 30 pieds. Tavanes fut envoyé à La Rochelle, qui s'était révoltée en 1542, à l'occasion de la gabelle, et il ramena les rebelles à leur devoir. En 1544, il eut beau-

coup de part au gain de la bataille de Cérisoles, et se distingua au combat de Renti, en 1554. Il se trouva, en 1558, au siége et à la prise de Calais et de Thionville. Pendant les règnes orageux de François II et de Charles IX, Tavanes apaisa les troubles du Dauphiné et de la Bourgogne, montra, en toute occasion, beaucoup de zèle contre les sectaires, et décida de la victoire à Jarnac, à Moncontour, et en plusieurs autres rencontres. Le bâton de maréchal de France fut la récompense de ses services, en 1570. Il dirigea ensuite les opérations du siége de La Rochelle, qui s'était encore révoltée. Le siége traînant en longueur, le roi l'engagea à s'y transporter. Il obéit, quoique convalescent; mais s'étant mis en marche, il retomba malade, et mourut en chemin, dans son château de Sulli, le 29 juin 1575, gouverneur de Provence et amiral des mers du Levant. Son fils Guillaume, mort vers 1634, lieutenant de roi en Bourgogne, a donné des *Mémoires* in-fol., sous son nom, et d'autres sous le nom de son père, le maréchal de Tavanes. Il raconte, dans les uns, ce qui s'est passé en Bourgogne pendant la ligue; et dans les autres, beaucoup plus amples, ce que son père a fait de mémorable. — Jacques de Saulx de TAVANES, petit-fils de Gaspard, fut constamment attaché au prince de Condé, et combattit pour lui. Il mourut en 1683. On a imprimé ses *Mémoires sur la guerre civile*, depuis 1650 jusqu'en 1653, Paris, 1691, in-12.

† TAVELLI (Jean), religieux de l'ordre des jésuates (1), 50me évêque de Ferrare, florissait au xve siècle. Un savoir éminent et une vie sainte lui frayèrent le chemin aux dignités ecclésiastiques. La prélature ne changea rien à ses habitudes, ni à son genre de vie; il vécut, dans son palais épiscopal, avec la même simplicité qu'il vivait dans son cloître. Il assista, en 1438, au concile général de Ferrare pour la réunion de l'Eglise grecque à l'Eglise latine. Il traduisit la *Bible* du latin en italien. On a en outre de lui: 1° une *Traduction* en italien des xxxv livres des Morales de saint Grégoire le Grand, sur Job, 1420; 2° une *Traduction*, dans la même langue, des Sermons de saint Bernard, pour toutes les fêtes de l'année, Venise, 1529, in-fol., et 1558, in-8°; 3° la *Traduction* de plusieurs livres de spiritualité pour Polyxène, sœur du pape Eugène IV, et mère de Paul II; 4° une *Apologie* de l'institut des jésuates, et la *Vie* du bienheureux *Jean Colombini*, fondateur de cet ordre; 5° *Trattato della perfezione della vita spirituale*, 1580. Le P. Paulin-Marie di San Lorenzo, carme déchaussé, a écrit et publié à Mantoue, en 1523, la *Vie* de ce saint évêque, et a donné un *Catalogue* de ses ouvrages. Il mourut en 1446. Après sa mort, une médaille en bronze fut frappée en son honneur.

† TAVELLI (Joseph), jeune homme de grande espérance et déjà d'un savoir étendu, était né en Italie, dans le Bressan, le 6 octobre 1764. D'heureuses dispositions, des signes précoces d'un génie pénétrant et propre aux sciences, engagèrent ses parents à donner un soin particulier à son éducation. Ils le mirent sous des maîtres capables de le

(1) Cet ordre, fondé en 1363, avait été supprimé en 1668, par Clément IX.

former à la piété et aux lettres, et il surpassa leurs espérances. Après avoir fait ses premières études avec un succès rare, il s'appliqua à la philosophie, et soutint des thèses avec éclat, ayant à peine 15 ans accomplis. En novembre 1779, il alla à Pavie, et y suivit, sous d'habiles professeurs, des cours de physique, d'histoire naturelle et de mathématiques. Il s'y perfectionna dans la langue grecque, étudia à fond la théologie et l'histoire ecclésiastique, lut les Pères, et ne négligea aucune des sources de l'érudition sacrée. Se destinant à l'état ecclésiastique, il en prit l'habit en 1781; mais en 1784, tandis qu'il était plus que jamais occupé de ses études et du soin d'étendre ses connaissances, il se vit tout à coup arrêté dans sa carrière. La mort l'enleva à Brescia, le 24 octobre de cette année, à la fleur de l'âge; il venait d'avoir 20 ans. Il avait déjà mis au jour quelques ouvrages. On a de lui: 1° *Apologia del breve del sommo pontefice Pio VI a monsignor Martini, arcivescovo di Firenza, ovvero Dottrina della chiesa sul leggere la sacra scrittura in volgare*, Pavie, 1784; 2° *Saggio della dottrina de' padri greci, intorno alla predestinazione ed alla grazia di Gesù Cristo, con alcune riflessioni*, etc., Pavie, 1782. Il avait dédié cet écrit à Ricci, évêque de Pistoie. On y voit que le jeune auteur s'était un peu laissé séduire par l'esprit qui régnait alors dans l'université de Pavie. On trouve dans son ouvrage des maximes et des principes en opposition avec les décisions du saint-siége, et qui heureusement aujourd'hui sont bannis de cette école. L'abbé Jean-Baptiste Bodella a mis au jour les *Memorie intorno alla vita ed agli scritti e costumi di Giuseppe Tavelli, chierico bresciano*, Brescia, 1784.

TAVERNIER (Jean-Baptiste), célèbre voyageur du XVIIe siècle, naquit à Paris en 1605, où son père, qui était d'Anvers, était venu s'établir et faisait trafic de cartes géographiques. Le fils contracta une si forte inclination pour les voyages, qu'à 22 ans il avait déjà parcouru la France, l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Pologne, la Suisse, la Hongrie et l'Italie. La curiosité le porta bientôt au-delà de l'Europe. Pendant l'espace de 40 ans, il fit six voyages en Turquie, en Perse et aux Indes, par toutes les routes que l'on peut tenir. Il faisait un grand commerce de pierreries, et ce commerce lui procura une fortune considérable. Il acheta, en 1688, la baronnie d'Aubonne, proche le lac de Genève. La malversation d'un de ses neveux, qui dirigeait dans le Levant une cargaison considérable, l'espérance de remédier à ce désordre, le désir de voir la Moscovie, l'engagèrent à entreprendre un septième voyage. Il partit pour Moscou, et à peine y fut-il arrivé, qu'il y termina sa vie ambulante, en 1689, à 84 ans. Nous avons de Tavernier un *Recueil de Voyages*, réimprimé en 6 vol. in-12. On y trouve des choses curieuses, et il est plus exact qu'on ne pense. On ne peut, sans doute pas toujours se tenir à ses récits; mais quel est le voyageur qui ne se trompe ou ne trompe jamais? Ses Voyages sont surtout précieux aux joailliers, pour le détail qu'ils renferment sur le commerce des pierreries. Quoique protestant, il est pour l'ordinaire équitable

envers les catholiques; il y a même des endroits où il parle comme s'il était de leur communion : c'est ainsi qu'il dit de saint François Xavier, qu'*on peut l'appeler à juste titre le saint Paul et le vénérable apôtre des Indes.* Comme il n'avait point de style, Samuel Chappuzeau lui prêta sa plume pour les deux premiers vol. in-4° de ses Voyages, et le célèbre Chapelle, secrétaire du premier président de Lamoignon, pour le 3e; et avec tous ces secours, ils ne sont pas bien écrits.

TAVORA (François d'Assise, marquis de), d'une des plus anciennes et des plus illustres familles de Portugal, général et inspecteur de toute la cavalerie du royaume, membre du conseil de guerre, fut condamné au dernier supplice, et exécuté le 13 janvier 1759, avec dona Eléonore de Tavora, sa femme, ses deux fils et plusieurs autres seigneurs, sous prétexte d'une conspiration, reconnue aujourd'hui pour une pure invention du marquis de Pombal. (*Voyez* ce nom.) Par une sentence de la reine, du 7 avril 1781, les personnes de tout rang et de toute condition, impliquées dans cette affaire, furent déclarées parfaitement innocentes; et par un autre décret du 16 août 1781, le ministre fut jugé coupable de toutes les injustices exercées envers les victimes de sa haine et de sa vengeance. Voyez les *Anecdotes du marquis de Pombal*, 1 vol. in-8°, 1783, et les *Mémoires de M. de P.*, 1783, 4 vol. in-12 : l'édition de Lyon est imparfaite, et n'embrasse pas toutes les scènes de cette longue tragédie; l'auteur ayant fini son ouvrage avant la mort du marquis de Pombal, a laissé un vide essentiel à remplir; l'édition de Bruxelles, plus complète, rédigée dans un temps où divers événemens avaient renforcé le jour de la vérité, serait préférable, s'il y avait moins d'incohérence, si l'ensemble en était plus serré et mieux affermi.

† TAWANQUATUCK, premier sachem ou magistrat indien converti au christianisme. Il vivait à Martha's Vineard en 1642, époque à laquelle les Anglais vinrent s'établir dans cette île. Ce fut Mayhew qui entreprit sa conversion, qui ne fut pas difficile, Tawanquatuck ayant un caractère doux et un esprit pénétrant. Ses compatriotes, ne le voyant qu'avec indignation changer de croyance, résolurent de s'en venger, et trouvèrent bientôt un assassin. Un jour, après qu'il eut tenu l'assemblée de ses Indiens, Tawanquatuck se retira dans sa cabane, auprès de laquelle il s'endormit sur une natte, à côté d'un petit feu. L'assassin, qui l'avait suivi, et qui était aux aguets, lui décocha une flèche qui le frappa au sourcil. L'os solide qu'elle rencontra changea sa direction, et elle vint tomber sur le nez, qu'elle coupa de haut en bas. Tawanquatuck, éveillé en sursaut, vit le danger qu'il avait couru, se pansa avec des herbes que les Indiens connaissent parfaitement comme les plus propres à cicatriser les blessures, et quand Mayhew vint le lendemain le visiter, il le trouva à genoux devant sa cabane, remerciant le Dieu des chrétiens de sa délivrance. On découvrit l'assassin, mais Tawanquatuck lui pardonna. Il continua à être magistrat de son peuple, dont il fut aimé malgré son changement de

religion il jouit constamment de l'estime des Anglais, et mourut en 1668.

TAYKOSAMA. *Voyez* TAÏKOSAMA.

TAYLOR (Jérémie), savant évêque anglican, fils d'un barbier de Cambridge, devint professeur de théologie à Oxford. Il souffrit beaucoup pour la cause du roi Charles Ier, dont il était chapelain, et auquel il demeura toujours fidèle. A l'avénement de Charles II à la couronne, Taylor fut fait évêque de Downe et de Connor en Irlande, place qu'il remplit avec édification. On a de lui: 1° un livre intitulé *Ductor dubitantium;* 2° une *Histoire des antiquités de l'université d'Oxford*, et d'autres ouvrages, où l'on trouve des recherches. Il mourut en 1667. — Il ne faut pas le confondre avec Thomas TAYLOR, ministre à Londres, connu par différents ouvrages, parmi lesquels on distingue *Christus revelatus*, etc., Leyde, 1668, in-12. Il y prouve que Jésus-Christ est manifesté dans les principaux types de l'ancien Testament. — Ni avec François TAYLOR ou TAYLOUR, ministre presbytérien d'Angleterre, qui a attaqué mal à propos la préface de la Bible grecque du P. Morin, par une Dissertation imprimée à Leyde, 1636, et qui a publié quelques autres écrits de ce genre. — Ni avec Jean TAYLOR, théologien anglais non conformiste, mort en 1761, auteur d'une *Concordance hébraïque et anglaise*, 1754, 2 vol. in-fol., à l'usage de sa secte.

†TAZZI BIANCANI (Jacques), né à Bologne, le 17 octobre 1729, fit précéder son nom de Biancani de celui de Tazzi, héréditaire dans sa famille, venue de Toscane, et qui s'établit à Bologne, en 1655. Tazzi étudia chez les jésuites sous d'habiles maîtres, qui se plurent à développer les heureuses dispositions dont il était doué. Il fit d'incroyables progrès dans les langues grecque, hébraïque et latine, et dans tous les genres d'érudition. Le sénat de Bologne lui confia divers emplois honorables, notamment celui de garde des antiquités du célèbre institut de cette ville. Il fut nommé, en 1779, professeur d'antiquités, et il donna dans cette place diverses preuves de ses profondes connaissances dans cette branche des sciences. Toutes les académies d'Italie, la plupart de celles de delà les monts, s'étaient fait gloire de se l'associer. Il était en correspondance avec tous les savants. Ceux-ci le consultaient, recevaient ses réponses comme des oracles, et un grand nombre lui dédiaient leurs ouvrages, tant on estimait son savoir, et tant sa réputation s'était étendue. Une mort imprévue termina ses jours le 7 novembre 1789; il n'avait que 60 ans, et aurait pu encore être utile aux lettres pendant de longues années. Il fut inhumé dans l'église des théatins de Bologne, où son éloge fut prononcé. Guido Zanetti, son gendre, fit frapper une médaille en son honneur. Tazzi aimait l'agriculture, s'en occupait beaucoup, et se plaisait à faire des expériences dont il rendait compte à l'institut; ce qui fournissait le sujet de savantes et utiles dissertations. Parmi ses ouvrages, on regarde comme les principaux ceux qui suivent : 1° *De diis fulginatium ad XII viros ac cœtum fulginatis academiæ, epistola*, *Fulgini*, 1761, in-4°; 2° *De antiquitatis studio*, *oratio*, Bo-

logne, 1781; 3° *De quibusdam animalium exuviis lapide factis*; 4° *Iter per montana quædam agri Bononiensis loca*, etc.; ces deux derniers ouvrages ont été imprimés dans les actes de l'Institut de Bologne; 5° *Trattato delle patere antiche*, avec de très belles gravures. La matière y est traitée à fond; 6° *Recueil d'inscriptions bolonaises*, au nombre de mille. Tazzi a laissé aussi une ample et riche bibliothèque. En lui finit sa famille, n'ayant eu que trois filles, dont l'une épousa le célèbre Guido Zanetti, fameux par sa précieuse collection de monnaies et de médailles d'Italie.

† TCHERNISCHEFF, fameux imposteur russe. Il était d'une naissance obscure; et, ne sachant mieux faire, il s'enrôla dans les troupes et servit dans le régiment d'Orloff. Plusieurs de ses camarades et de ses officiers manifestèrent leur étonnement sur sa ressemblance avec le czar Pierre III, dont Tchernischeff avait à peu près l'âge. Il avait de l'audace, ne manquait ni d'esprit ni d'une certaine éloquence, et imagina de tenter un grand coup. Il déserta et s'enfonça dans le cœur de la Russie, où il fit répandre le bruit qu'il était le czar, époux de Catherine, dont elle avait faussement annoncé la mort. Quelques gens crédules, et des mécontents prêtèrent foi à ces bruits. On fêta Tchernischeff, on lui donna de l'argent, et les popes, irrités de ce que Catherine ne favorisait ni la religion ni ses ministres, prirent soin d'instruire Tchernischeff sur le rôle qu'il jouait. Ils lui formèrent un grand nombre de partisans, lui firent une espèce de cour, et le promenèrent dans plusieurs villes, où il reçut les hommages des habitants, qui lui portaient à l'envi tout ce qui pouvait servir à l'éclat du rang auquel, disait-il, sa naissance et ses droits l'appelaient, Le nombre des crédules s'accrut tellement que le cabinet de Saint-Pétersbourg en fut alarmé, et prit les mesures convenables pour arrêter les progrès de l'insurrection. Elle était si avancée que Tchernischeff allait être publiquement couronné empereur des Russies, lorsqu'un colonel russe, à la tête de quelques soldats déguisés, parvint à surprendre l'imposteur dans sa propre demeure. Il lui fit sur-le-champ trancher la tête; et par sa mort tous les insurgés rentrèrent dans le devoir, d'autant plus que plusieurs régiments s'avançaient pour les combattre. Les principaux moteurs de la révolte furent sévèrement punis, et un certain nombre d'entre eux subirent le même sort que le faux czar, dont l'existence ne fut que de courte durée. Il avait amassé des sommes considérables, produit des présents qu'il avait reçus.

† TCHIRNHAUSEN (Ehrenfreid Waller), célèbre opticien, et seigneur de Kilingswald, naquit en 1651. Il embrassa d'abord l'état militaire, servit avec honneur pendant quelques années en Hollande, voyagea en Europe, vint plusieurs fois à Paris, où il se lia avec les principaux savants, et fut reçu membre de l'académie des sciences. Il excellait dans les sciences mécaniques, et fut l'auteur d'un *miroir ardent* de trois pieds de diamètre, du poids de 160 livres. Il en fit un autre, à peu près semblable, dont il fit présent à

l'empereur Léopold Ier. Ce monarque choisit cette occasion pour récompenser ses talents, mais il ne voulut accepter que son portrait avec une chaîne d'or. Le premier de ces *miroirs* fut apporté en France. Tchirnhausen fut chargé ensuite de la direction de la manufacture de porcelaine en Saxe, la perfectionna, et mourut en 1708.

† TEDESCHI (Nicolas), bénédictin et archevêque de Palerme, fut un des plus célèbres canonistes de son temps. Il était né à Catane vers la fin du XIVe siècle, avait pris, jeune, l'habit de Saint-Benoît. Ses supérieurs l'envoyèrent étudier le droit à Bologne. Il y eut pour maîtres deux hommes célèbres et profondément versés dans cette science, savoir, Antonio de Budrio et Zabarella, qui depuis fut cardinal et assista au concile de Constance. Dom Tedeschi profita si bien de leurs leçons, que bientôt il fut lui-même en état d'en donner. Il commença par tenir une école particulière de droit, après quoi il alla professer cette science à Sienne et à Parme. En 1425, le pape Martin V le nomma à l'abbaye de Sainte-Marie de Maniago, de son ordre, dans le diocèse de Messine; il le fit ensuite auditeur référendaire de la chambre des comptes. Eugène IV lui conféra l'archevêché de Palerme. Alphonse, roi d'Aragon et de Sicile, avait Tedeschi en grande estime et l'admit dans ses conseils. Il assista au concile de Bâle, où il jouit de l'influence que donnent un grand savoir et l'habitude des affaires. Ses liaisons avec le roi Alphonse l'engagèrent dans le parti de l'antipape Félix V, qui, par reconnaissance, le revêtit de la pourpre romaine, en 1440. On a prétendu qu'après l'abdication de Félix, Tedeschi s'était obstiné à conserver la dignité de cardinal. Cette inculpation est dénuée de toute vérité, puisqu'il avait cessé de vivre le 15 juillet 1445, et que Félix ne se démit qu'en 1449. Il a laissé : 1° de savants *Commentaires* sur les livres du droit canonique; 2° un grand nombre de *Consultations;* 3° un *Traité* en faveur du concile de Bâle. Ce traité fut mis à l'*Index*, et réfuté par Pietro del Monte, savant canoniste et évêque de Brescia. La *Bibliotheca sicula* fait un grand éloge de Tedeschi, qu'elle s'obstine à faire naître à Palerme, quoiqu'il soit bien prouvé que c'est à Catane qu'il est né.

† TEDESCHI (dom Nicolas-Marie), bénédictin, que quelques-uns prétendent appartenir à la même famille que le précédent, naquit aussi à Catane, et fut évêque de Lipari. Il était d'abord entré dans l'ordre de Malte, qu'il quitta pour la règle de Saint-Benoît, dont il fit profession dans l'abbaye de Saint-Nicolas de Catane, le 8 octobre 1686. Il prit le bonnet de docteur dans l'université de cette ville, et professa ensuite la philosophie. Appelé à Rome, il y occupa une chaire de théologie au collége de Saint-Anselme; après quoi, il fut nommé prieur du monastère de Saint-Paul. En 1710, le pape Clément XI le nomma évêque de Lipari. Il se rendit dans son diocèse; mais le pape, qui connaissait son talent, le rappela à Rome, pour l'employer dans les congrégations. Il le fit secrétaire de celle des rites et de celle de l'examen des évêques, il le nomma, en outre, consulteur de

l'inquisition, et lui destinait la pourpre romaine, mais il fut prévenu par la mort avant d'exécuter ce dessein. Innocent XIII honora aussi dom Nicolas-Marie de son estime et le fit évêque d'Apamée. Il assista en cette qualité au concile de Latran, sous Benoît XIII. On ignore l'époque précise de sa mort, mais on sait qu'il vivait encore en 1730. On a de lui : 1° *Scholæ divi Anselmi doctrina ad logicam, physicam, metaphysicam, ethicam, theologiam scholasticam et dogmaticam accomodata; mille et octogenta thesibus ad mentem divi Anselmi, abbatis Beccensis ordinis Sancti-Benedicti, archiepiscopi Cantuariensis*, Rome, 1705, in-4°; 2° *Sacræ theologiæ synopsis, in qua universa theologia tam scholastica quam dogmatica, ad Scripturæ auctoritatem, pontificum sanctiones, decreta conciliorum, præcipue vero divi Anselmi collimata proponitur, et ex historia ecclesiastica selectæ controversiæ ad illam spectantes juxta veterum scriptorum fidem, chronologiæ rationem et criticæ scientiæ leges excitantur et dirimuntur*, Rome, 1708, in-4°; 3° *Défense de la vérité et de la liberté de l'Eglise*, Rome, 1710, in-4°; 4° *Défense de la monarchie de Sicile, depuis Urbain II jusqu'à Clément XI*, ouvrages d'abord écrits en latin, et mis ensuite en italien, d'après le désir de Clément XI, Rome, 1715, un vol. in-fol.

† TEDESCHI (Jean), jésuite italien, né à Modène vers 1648, fut, pendant plusieurs années, professeur de belles-lettres à Carpi, où il se fit remarquer par son savoir; il est regardé comme un de ceux qui contribuèrent le plus, dans ce siècle, à ramener le bon goût dans les compositions littéraires. Il sortit de son école plusieurs élèves qui, par la suite, devinrent des hommes célèbres. On a de lui des *Discours sacrés*, des *Cantates morales* et d'autres *Poésies* publiées dans divers recueils. Il mourut le 7 septembre 1727. L'académie *degli apparenti*, qui lui devait en grande partie son rétablissement, honora sa mémoire, et voulut faire les frais de ses obsèques.

† TEINTURIER (Jean), célèbre musicien du XVe siècle, naquit à Nivelles, en Flandre. Il embrassa l'état ecclésiastique, et passa presque toute sa vie à étudier le fameux Guido, qui avait le premier, parmi les modernes, donné des règles sur la musique. Il avait un emploi assez lucratif et honorable dans la cathédrale de Nivelles, lorsque Ferdinand d'Aragon, roi de Naples, l'engagea à venir auprès de lui. Il le nomma son chapelain et chantre de l'église royale. Teinturier fit bientôt connaissance avec Gafforio et Garneiro, qui le crurent digne de leur être associé pour établir cette célèbre école de musique dont les progrès ont produit tant de grands maîtres On a de Teinturier : 1° *Tractatus musicæ*; 2° *Explanatio manus*; 3° *De tonorum natura ac proprietate*; 4° *De regulis, valore, imperfectione et alternatione notarum*; 5° *De arte contrapuncti*; 6° *Terminorum musicæ definitorium*, Naples, 1474. On peut regarder cet ouvrage comme le premier dictionnaire de musique. On le trouve aussi dans l'ouvrage imprimé par Forkel à Leipsick en 1792, et il est encore très estimé.

TEISSIER (Antoine), né à Montpellier en 1632, fut élevé dans le calvinisme, se retira en

Prusse après la révocation de l'édit de Nantes, et mourut à Berlin en 1715, à 83 ans. On a de lui plusieurs ouvrages dans lesquels on trouve des recherches; mais le style n'est pas pur, et l'impartialité n'en fait pas le caractère; les principaux sont : 1° *les Eloges des hommes savants*, tirés de l'Histoire du président de Thou, dont on a quatre éditions; la dernière est de Leyde, 1715, en 4 vol. in-12. Ce livre, pesamment écrit, n'est presque plus d'aucun usage; il s'en faut bien que les louanges et les critiques y soient toujours distribuées impartialement et avec justice; 2° *Catalogus auctorum qui librorum catalogos, indices, bibliothecas, virorum litteratorum elogia, vitam aut orationes funebres scriptis consignarunt*, Genève, 1686, in-4°; 3° *Des devoirs de l'homme et du citoyen*, traduit du latin de Puffendorf, 1690; 4° *Instructions de l'empereur Charles-Quint à Philippe II, et de Philippe II au prince Philippe son fils; avec la Méthode tenue pour l'éducation des enfants de France*; 5° *Instructions morales et politiques*, 1700; 6° *Abrégé de l'Histoire des quatre monarchies du monde, de Sleidan*, 1700; 7° *Lettres choisies de Calvin*, traduites en français, 1702, in-8°; 8° *Abrégé de la vie de divers princes illustres*, 1700, in-12. Le grand défaut de Teissier, dans ses livres historiques, est de n'avoir pas su discerner les choses essentielles, éclaircir les faits en les débrouillant, raccourcir et resserrer sa prose traînante et incorrecte, et se tenir en garde contre les préjugés de sa secte.

TEISSIER (Jean). *V*. TIXIER.

TÉKÉLI (Éméric, comte de), chef des mécontents de Hongrie, né en 1658, d'une famille illustre de ce pays. Son père, Etienne Tékéli, avait été mêlé dans la funeste affaire des comtes de Nadasti, de Serini, de Frangipani et de Tattenbach, qui périrent par les derniers supplices en 1671. Le général Spark, à la tête des troupes de l'empereur, l'assiégea dans ses forteresses; il capitula, après avoir fait évader son fils déguisé en paysan, et mourut peu de temps après. Emeric Tékéli sortit alors de sa retraite de Pologne, pour passer en Transylvanie avec quelques autres chefs des mécontents de Hongrie. Son esprit et son courage le rendirent si agréable au prince Abaffi, qu'il devint en peu de temps son premier ministre. On l'envoya au secours des mécontents, qui le reconnurent pour généralissime : ses armes eurent un succès heureux. La cour de Vienne fut alarmée, et s'efforça d'apaiser ces troubles; mais comme elle ne voulut point satisfaire à toutes les demandes de Tékéli, les mécontents recommencèrent la guerre en 1680. Les étendards de ce rebelle portaient cette inscription : *Comes Tekeli, qui pro Deo et patria pugnat*. Sa conduite répondait peu à cette épigraphe; il avait exercé ses chiens à chasser et à dévorer les hommes, et il avait donné, dans plus d'une occasion, au commencement d'août, des preuves d'une cruauté atroce; le fanatisme calvinien agitait sa tête autant que l'ambition et l'esprit d'indépendance. Son armée fut renforcée par les Turcs et les Transylvains. Il se lia avec le pacha de Bude, qui lui fit ôter son bonnet à la hongroise, et lui en fit mettre un à la turque,

enrichi de pierreries, dont il le gratifia de la part du grand-seigneur, avec un sabre, une masse d'armes et un drapeau. Quelques-uns disent qu'il lui mit la couronne de Hongrie sur la tête, et le revêtit des habits royaux, par ordre de Mahomet IV, qui se croyait en droit de disposer de cet état. Tékéli, ayant ainsi satisfait son ambition, songea à contenter son amour. Il épousa, au commencement d'août 1682, la princesse Ragotzki, veuve du prince de ce nom, et fille du comte de Serini. Il se joignit aux Turcs armés contre l'empire, et répandit la terreur partout. Après avoir tenté, dans une diète tenue l'année d'après à Cassovie, de se raccommoder avec l'empereur, il unit ses armes à celles du grand-visir Mustapha, qui avait mis le siége devant Vienne. Ce ministre fut vaincu et obligé de se retirer. Dans son désespoir, il attribua le mauvais succès de la campagne au comte de Tékéli, qu'il rendit suspect à Mahomet. Tékéli part pour Andrinople, se justifie, et s'assure de plus en plus la protection du grand-seigneur, qui le nomma prince de Transylvanie après la mort de Michel Abaffi, arrivée en 1690. Ce nouveau prince ne put jamais se faire reconnaître, quoiqu'il fit des prodiges de valeur contre le général Heusler, qui défendait cette province pour la cour de Vienne. Après la paix de Carlosvin, en 1699, le comte Tékéli se retira à Constantinople, où il professa la religion catholique, et vécut en particulier jusqu'au 13 septembre 1705, qu'il mourut dans une maison de campagne que lui avait donnée le grand-seigneur, près de Nicomédie, ayant, avec l'abjuration de ses erreurs, paru prendre des mœurs plus douces, une situation d'esprit plus calme et plus chrétienne. Il ne faut pas confondre le comte Tékéli, ministre de Transylvanie, avec Michel Tékéli, qui succéda à Paul Wesselini dans le commandement des mécontents de Hongrie; mais qui, s'étant ensuite adroitement tiré d'affaire, y fut remplacé par le comte de Tékéli : ce qui les a fait souvent confondre.

TÉLÉMAQUE, fils unique d'Ulysse et de Pénélope, n'était encore qu'au berceau lorsque son père partit pour le siége de Troie. Dès qu'il eut atteint l'âge de 15 ans, il alla courir les mers, accompagné de Minerve, sous la figure de Mentor, son gouverneur, pour chercher son père, qu'il retrouva enfin. Ce sont les voyages de ce jeune prince qui ont fourni à Fénelon le sujet de son bel ouvrage, intitulé *Télémaque*.

TÉLÉSILLE, femme illustre d'Argos, dans le Péloponèse, se signala, l'an 557 avant J.-C., en défendant sa patrie avec les autres femmes d'Argos; ce qui engagea les Spartiates, qui ne voyaient pas de gloire à vaincre, à lever le siége. On trouve des fragments de poésies sous son nom dans le recueil *Carmina novem poetarum feminarum*, Hambourg, 1734, in-4°; mais on doute avec raison qu'elle en soit l'auteur.

TÉLESPHORE (Saint), né dans la Grèce, monta sur le trône de saint Pierre, après le pape saint Sixte Ier, sur la fin de l'an 127, et fut martyrisé le 2 janvier 139.

TELL (Guillaume), est l'un des principaux auteurs de la ré-

volution des Suisses, en 1307. Il naquit à Burghau, dans le canton d'Uri. Gessler ou Grissler, gouverneur de ce pays pour l'empereur Albert, tyrannisait la Suisse. [Il fit, entre autres choses, élever sur une place publique, un chapeau; sans doute le chapeau ducal de la maison d'Autriche, devant lequel tous les Suisses devaient se prosterner. Tell ne put cacher son indignation à cette marque de servitude.] Gesler, furieux, l'obligea, dit-on, sous peine de mort, d'abattre d'assez loin, d'un coup de flèche, une pomme placée sur la tête d'un de ses enfants. Il eut le bonheur de tirer si juste, qu'il enleva la pomme sans faire de mal à son fils. Après ce coup d'adresse, le gouverneur ayant aperçu une autre flèche cachée sous l'habit de Tell, lui demanda ce qu'il en voulait faire: *Je l'avais prise exprès*, répondit-il, *afin de t'en percer, si j'eusse eu le malheur de tuer mon fils*. On dit qu'ayant été mis aux fers, il s'évada et tua le gouverneur à coups de flèches. Il faut avouer que l'anecdote de la pomme qu'on avait déjà contée d'un soldat goth, nommé *Tocho*, est bien suspecte. M. Haller fils a publié une *Dissertation* pour prouver la fausseté de l'histoire de Tell; MM. Zurlauben et Baltassar en ont défendu l'authenticité. On ne peut disconvenir qu'elle ne soit, pour l'ordinaire, rapportée avec des circonstances qui prêtent beaucoup à la critique. Les auteurs du *Dictionnaire de la Suisse*, édition de 1788, t. III, p. 103, après avoir parlé des prétentions que les habitants du canton de Schwitz formèrent contre un monastère placé dans leur voisinage, et un jugement prononcé contre eux par les ducs d'Autriche, conviennent qu'ils pillèrent le couvent et emmenèrent captifs les religieux, et que Frédéric d'Autriche envoya son frère Léopold pour venger cette invasion sacrilége, ce qui donna lieu à la bataille de Morgarten, regardée comme le fondement de la liberté helvétique. On sait d'ailleurs que Louis de Bavière fomentait dans tous les sens les mouvements des Suisses pour affaiblir la puissance d'une maison rivale. (*Voyez* MELCHTAL.)

TELL (Regnier). *Voyez* VITELLIUS.

TELLEZ (Emmanuel-Gonzalez), professeur de droit à Salamanque, florissait au milieu du XVIIe siècle. On a de lui un *Commentaire sur les Décrétales*, en 4 vol. in-fol., dont l'édition la plus estimée est de l'an 1693.

TELLIER (Michel le), fils d'un conseiller en la cour des aides, naquit à Paris, en 1603. Après avoir rempli divers emplois, il fut nommé secrétaire d'état par Louis XIII, et continua à servir utilement l'état, après la mort de ce prince. Ce fut à lui que la reine régente et le cardinal Mazarin donnèrent leur principale confiance, pendant les brouilleries dont la France fut agitée. Le parti des factieux ayant prévalu en 1651, Mazarin se retira, et fut bientôt rappelé. Pendant l'absence du cardinal, le Tellier fut chargé des soins du ministère, que la situation des affaires rendait très épineux. Après la mort de ce ministre, il continua d'exercer la charge de secrétaire d'état jusqu'en 1666, qu'il la remit entièrement au marquis de Louvois, son fils.

aîné, qui en avait la survivance. Sa démission volontaire ne l'éloigna pas du conseil. En 1677, il fut élevé à la dignité de chancelier et de garde des sceaux. Il avait pour lors 74 ans, et en remerciant Louis XIV, il lui dit : *Sire, vous avez voulu couronner mon tombeau.* Son grand âge ne diminua rien de son zèle vigilant et actif. Le Tellier servit beaucoup à affermir le règne de Louis XIV contre les entreprises des protestants; il fut un des principaux moteurs de la révocation de l'édit de Nantes, et s'écria en signant l'édit révocatif : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, quia viderunt oculi mei salutare tuum* (voyez Louis XIV). Il ne prévoyait pas qu'un siècle après, non-seulement le nouvel édit serait annulé, mais que l'indifférence pour tous les cultes, excepté la haine formelle de la seule religion catholique, dominerait dans une assemblée populaire, devenue maîtresse de la France; et qu'un ministre calviniste, Rabaud-de-Saint-Étienne, présiderait cette assemblée. Du reste, en ôtant aux calvinistes l'exercice public de leur religion, il ne fit que suivre leur exemple, et pratiquer leur intolérance. « Nous défions, dit un » écrivain moderne, les décla- » mateurs du jour, de citer un » seul pays, une seule ville où » les calvinistes, devenus les » maîtres, aient souffert l'exer- » cice de la religion catholique. » En Suisse, en Hollande, en » Suède, en Angleterre, ils l'ont » proscrite, souvent contre la » foi des traités. L'ont-ils jamais » permise en France, dans leurs » villes de sûreté? Une maxime » chérie de nos adversaires est » qu'il ne faut pas tolérer les » intolérants : or, jamais religion » ne fut plus intolérante que le » calvinisme; vingt auteurs, mê- » me protestans, ont été forcés » d'en convenir. Dès l'origine, » en France et ailleurs, les ca- » tholiques ont eu à choisir, » ou d'exterminer les hugue- » nots, ou d'être eux-mêmes ex- » terminés. » Michel le Tellier mourut peu de jours après la signature de l'édit de révocation, en 1685, à 83 ans. Bossuet prononça son oraison funèbre. On y lit ce passage bien digne de la méditation des sages : « Peut-être » que prêt à mourir, on compte » pour quelque chose cette vie de » réputation, ou cette imagina- » tion de revivre dans sa famille, » qu'on croira laisser solidement » établie. Qui ne voit, mes frères, » combien vaines, mais combien » courtes et combien fragiles » sont encore ces secondes vies, » que notre faiblesse nous fait » inventer pour couvrir en quel- » que sorte l'horreur de la mort. » *Dormez votre sommeil, riches » de la terre*, et demeurez dans » votre poussière. Ah! si quel- » ques générations, que dis-je? » si quelques années après votre » mort, vous reveniez, hommes » oubliés, au milieu du monde, » vous vous hâteriez de rentrer » dans vos tombeaux, pour ne » voir pas votre nom terni, vo- » tre mémoire abolie, et votre » prévoyance trompée dans vos » amis, dans vos créatures, et » plus encore dans vos héritiers » et dans vos enfants. Est-ce là » le fruit *du travail dont vous » vous êtes consumés sous le so- » leil?* » Si on lit cette pièce, pleine d'éloquence et de bonne morale, ce chancelier paraît un juste et un grand homme. Si on consulte les *Annales* de l'abbé

de Saint-Pierre (1), c'est un lâche et dangereux courtisan, un calomniateur adroit; mais le suffrage de cet abbé est très suspect à l'égard des hommes qui avaient un peu trop de zèle et de religion à son gré; on sent bien qu'un ministre qui a coopéré à la proscription des sectaires, ne peut être qu'un scélérat au jugement d'un philosophe antichrétien. Voyez la réflexion du P. Bourdaloue, sur les éloges et les injures des gens de parti, art. ARNAULD Antoine, et VINCENT DE PAUL.

TELLIER (François-Michel le), marquis de LOUVOIS, fils du précédent, naquit à Paris en 1621. Il fut reçu en survivance de la charge de son père dès 1654, et du ministère de la guerre en 1666. Son activité, son application et sa vigilance lui méritèrent la confiance du roi, et lui procurèrent tous les jours de nouvelles faveurs, dont il se servit pour former des établissements utiles, faire fleurir le commerce et les arts. Ses grands talents éclatèrent surtout dans les affaires de la guerre. La discipline, rendue plus sévère de jour en jour par l'austérité inflexible du ministre, enchaînait tous les officiers à leur devoir. Il avait si bien banni la mollesse des armées françaises, qu'un officier ayant paru à une alerte en robe de chambre, son général la fit brûler à la tête du camp, comme une superfluité indigne d'un homme de guerre. L'artillerie, dont il exerça lui-même plus d'une fois la charge de grand-maître, fut servie avec plus d'exactitude que jamais; et des magasins, établis par ses conseils dans toutes les places de guerre, furent fournis d'une quantité prodigieuse d'armes et de munitions, entretenues et conservées avec le dernier soin. La force de son génie et le succès de ses plus hardies entreprises lui acquirent un ascendant extrême sur l'esprit de Louis XIV; mais il abusa de sa faveur. Il traitait ce prince avec une hauteur qui le rendit odieux. Au sortir d'un conseil où le roi l'avait très mal reçu, il rentra dans son appartement, et expira, à ce que l'on a dit, de douleur et de chagrin, le 16 juillet 1691, à 51 ans. « Le public, dit un » historien, qui veut toujours » que la mort des grands ne soit » point naturelle, prétendit qu'il » avait été empoisonné; mais » ces bruits, qu'on sème pendant deux jours, n'existent » plus au troisième, et la postérité ne les apprend que par le » soin qu'on a pris de les détruire. » Il ne fut regretté ni par le roi, ni par les courtisans. Son esprit dur, son caractère hautain, avaient indisposé tout le monde contre lui. On a souvent cité ce passage d'une lettre de madame de Sévigné, au sujet de la mort subite de ce ministre: « Il n'est donc plus, ce ministre » puissant et superbe dont le » *moi* occupait tant d'espace, » était le centre de tant de choses! » Que d'intérêts à démêler, d'intrigues à suivre, de négociations à terminer!... O mon » Dieu! encore quelque temps! » je voudrais humilier le duc de » Savoie, écraser le prince d'Orange; encore un moment!... » Non, vous n'aurez pas ce moment, pas un seul moment, il

(1) La *Biographie universelle*, qui rend justice au mérite de l'illustre chancelier, ne lui reproche, avec l'abbé de Saint-Pierre, que la révocation de l'édit de Nantes; mais on peut, sur cette matière, préférer l'autorité de Bossuet à celle de la Biographie.

» faut partir. » On lui a reproché surtout les cruautés, les ravages horribles exercés dans le Palatinat. On ne peut douter qu'il n'eût conçu le barbare projet de faire un désert de toute la frontière de l'Allemagne, puisque ces horreurs s'exercèrent précisément dans cette contrée, et qu'en Italie, dans les Pays-Bas, en Espagne, les Français s'acquirent au contraire la réputation de guerriers très humains. (*Voy.* TURENNE.) Mais, quelques reproches qu'on ait faits à sa mémoire, ses talents ont été plus utiles à la France que ses fautes ne lui ont été funestes. [L'*Hôtel des Invalides* a été commencé sous les auspices de Louvois en 1671. C'est par l'instigation de Louvois, et contre l'avis de Colbert que Louis XIV entreprit de grandes constructions à Versailles, à Trianon et à Marly, les acqueducs de Maintenon et la place Vendôme, à Paris. On sait qu'une discussion s'étant élevée entre le roi et son ministre au sujet d'*une fenêtre* de Trianon, discussion dans laquelle l'architecte se prononça pour Louis XIV, ce monarque traita Louvois avec dureté devant les ouvriers. Ce ministre se crut perdu, et, pour se rendre nécessaire, il souffla le feu en Allemagne, rompit la ligne d'Augsbourg; la guerre recommença, et l'on dit avec raison que l'Europe fut embrasée *parce qu'une fenêtre de Trianon était trop large ou trop étroite.*] On ne trouva cependant dans aucun des ministres qui le remplacèrent, cet esprit de détail qui ne nuit point à la grandeur des vues, cette prompte exécution, malgré la multiplicité des ressorts; cette fermeté à maintenir la discipline militaire; ce profond secret, qui dérobait le but des opérations à ceux mêmes qui les exécutaient; ces instructions savantes qui dirigaient un général, et qui ne gênaient que Turenne; cette connaissance des hommes, qui savait les approfondir et les employer à propos. Nous avons sous son nom un *Testament politique*, 1695, in-12, et dans le *Recueil de Testaments politiques*, 4 vol. in-12. C'est Courtils qui est l'auteur de cette rapsodie, d'après laquelle il ne faut pas juger le marquis de Louvois. Après sa mort, il parut une espèce de drame satirique contre lui, intitulé *Le marquis de Louvois sur la sellette*, Cologne, 1695, in-12. C'est une pièce pitoyable, qui vaut encore moins que le Testament de Courtils. On peut consulter, sur la vie de Louvois, les *Mémoires* ou *Essais pour servir à l'histoire de sa vie*, Amsterdam, 1740. Le marquis de Louvois laissa des biens immenses, qui venaient en partie de sa femme, Anne de Souvré, marquise de Courtenvaux, la plus riche héritière du royaume. Il en eut plusieurs enfants, entre autres François-Michel le Tellier, marquis de Courtenvaux, mort en 1721, et père de Louis César, marquis de Courtenvaux. Celui-ci prit le nom et les armes de la maison d'Estrées. *Voyez* ESTRÉES.

TELLIER (Charles-Maurice le), archevêque de Reims, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, docteur et proviseur de Sorbonne, conseiller d'état ordinaire, etc., né à Turin en 1642, était frère du précédent. Il se distingua par son zèle pour les sciences et pour l'observation de la discipline ecslésiastique. Il eut des différends assez vifs avec les ré-

guliers de son diocèse; et, en rendant justice à la pureté de ses vues, on ne peut se dissimuler qu'il n'ait mis dans ses démarches trop d'ardeur, et quelquefois de l'inconsidération. Son caractère était dur et inflexible, et ses résolutions s'en ressentaient. Il mourut subitement à Paris en 1710, à 68 ans. Il défendit qu'on ouvrît son corps, et qu'on lui fît aucune oraison funèbre. Il laissa aux chanoines réguliers de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris sa belle bibliothèque, composée de 50 mille volumes.

TELLIER (Michel le), jésuite, né près de Vire en Basse-Normandie, l'an 1643, professa avec succès les humanités et la philosophie. Il était provincial de la province de Paris, lorsque le P. de la Chaise, confesseur du roi, mourut. Il fut nommé pour le remplacer. C'était un homme ardent, inflexible, et surtout décidé à contribuer, autant qu'il dépendait de lui, à terminer les malheureuses querelles qui affligeaient l'Eglise de France. On lui attribue la première idée du stratagème de Douay, correspondance déguisée, qui servit à dévoiler les secrets du parti, mais qui n'était pas trop d'accord avec la simplicité chrétienne. Il s'opposa avec force à l'humeur dogmatisante du P. Quesnel, se déclara pour la bulle *Unigenitus*, et engagea Louis XIV à la maintenir par son autorité. On sent bien qu'après cela les jansénistes ne l'ont pas épargné, et qu'il serait difficile d'ajouter aux atrocités qu'ils en ont racontées. Presque tous les faiseurs de mémoires historiques les ont copiées, et n'ont répété que ce qu'ils avaient appris dans Saint-Simon, Dorsanne et Villeforce, quoiqu'on trouve dans leurs récits des anachronismes et des faussetés évidentes. Son zèle fut cependant plus actif qu'efficace; la charrue que le roi fit passer sur les ruines de Port-Royal, ne ruina pas le parti, qui continua d'agiter l'église et l'état. Ses menées plus sourdes, mais plus libres depuis la destruction des jésuites, ou plutôt depuis que l'indifférence en matière de religion a fait perdre de vue les causes qui la troublent; son existence couverte enfin de l'idée de *fantôme*, sous laquelle il a toujours voulu être envisagé; les progrès étonnants, et pour ainsi dire subits, qu'il a faits dans des pays où son nom était à peine connu, etc., ont produit et préparent encore des événements dont la plupart des spectateurs, et même des acteurs, ne soupçonnent pas le principe. *Nous écrivions cela en* 1784. (Voyez FILLEAU, JANSÉNIUS, MARANDÉ, MONTGERON, PARIS, RICHER, ROCHE Jacques, VERGER.) Après la mort de Louis XIV, son confesseur fut exilé à Amiens, puis à la Flèche, où il mourut en 1719, à 76 ans. Ce jésuite était très instruit; il était membre de l'académie des belles-lettres. On a de lui plusieurs ouvrages: 1° une *Édition* de Quinte-Curce, à l'usage du dauphin, in-4°, 1678; 2° *Défense des nouveaux chrétiens et des missionnaires de la Chine, du Japon et des Indes*, in-12. Ce livre fut attaqué par Arnauld, et censuré à Rome à cause du peu de ménagement que l'auteur avait eu pour des adversaires respectables, et des sorties trop violentes qu'il s'était cru permises contre les détracteurs des nouvelles chrétientés; 3° *Observations sur la Nouvelle*

défense de la version française du nouveau Testament, imprimées à Mons et à Rouen, 1684, in-8° : solides et savantes. Le fameux Arnauld y était attaqué personnellement d'une manière qui lui devait être bien sensible; cependant, lui qui répondait à tout, n'y répliqua point; son silence parut étrange, et les raisons qu'il en donna ensuite dans le 3e tome de la *Morale pratique*, satisfirent peu de gens, au rapport de Bayle; 4° Plusieurs écrits polémiques.

TEMPESTA (Antonio), peintre et graveur de Florence, né en 1555, et mort en 1630. Strada, qui fut son maître, lui donna du goût pour peindre les animaux, genre dans lequel il a excellé. Son dessin est un peu lourd, mais ses compositions prouvent la beauté et la facilité de son génie. Sa gravure est inférieure à sa peinture. On a de lui, tant en tableaux qu'en estampes, beaucoup de sujets de batailles et de chasses.

TEMPLE (Guillaume), né à Londres en 1628, et petit-fils d'un secrétaire du comte d'Essex, voyagea en France, en Hollande et en Allemagne. De retour dans sa patrie, gouvernée par l'usurpateur Cromwell, il se retira en Irlande, où il se consacra à l'étude de la philosophie et de la politique. Après que Charles II fut remonté sur le trône de ses pères, le chevalier Temple retourna à Londres, et fut employé dans des affaires importantes. Une des négociations qui fit le plus d'honneur à son habileté, fut celle de la triple alliance qui fut conclue en 1662, entre l'Angleterre, la Hollande et la Suède. Ces trois puissances étaient pour lors amies de la France; cependant il parvint à les réunir contre elle. Il avait formé lui-même le plan de cette ligue. Le chevalier Temple, qui regardait cette confédération comme le salut de l'Europe, effrayé des entreprises de Louis XIV, passa en Allemagne, pour inviter l'empereur et les princes à y accéder; mais il eut bientôt le chagrin de voir que sa cour ne partageait pas son zèle, et qu'elle était même sur le point de rompre avec la Hollande. Il fut donc rappelé, et Charles II se ligua avec la France pour écraser les Provinces-Unies. Il se trouva, en 1668, aux conférences d'Aix-la-Chapelle, en qualité d'ambassadeur extraordinaire; et à celles de Nimègue en 1678. Après avoir conclu ce dernier traité, il retourna en Angleterre, où il fut admis au conseil du roi, et disgracié peu de temps après. Il se retira dans une terre du comté de Sussex, et y mourut en 1698, âgé de 70 ans. Par une clause assez bizarre de son testament, il ordonna que son *cœur serait déposé dans une boîte d'argent, et qu'on l'enterrerait sous le cadran solaire de son jardin.* Cet homme célèbre, avec de grands talents, du zèle, une rare habileté, avait de grands défauts. Il était vain et violent, et quoiqu'il fût naturellement vif et gai, son orgueil rendait son humeur fort inégale. Nous avons de lui : 1° des *Mémoires* depuis 1672 jusqu'en 1692, in-12, 1692. Ils sont utiles pour la connaissance des affaires de son temps; 2° *Remarques sur l'état des Provinces-Unies*, 1697, in-12; assez intéressantes, mais pleines de pensées fausses et répréhensibles sur la religion; 3° *Introduction à l'Histoire d'Angleterre*, 1695, in-12. C'est une

mauvaise ébauche d'une histoire générale; 4° des *Lettres*, qu'il écrivit pendant ses dernières ambassades, traduites en français, 1700, 3 vol. in-12; 5° des *Œuvres mêlées*, 1693, in-12, dans lesquelles on trouve quelques bons morceaux, et un plus grand nombre de mauvais; 6° *Œuvres posthumes*, 1704, in-12.

TENA (Louis), de Cadix, docteur et chanoine d'Alcala, puis évêque de Tortose, mourut en 1622. On a de lui: 1° des *Commentaires* sur l'Epître aux Hébreux..... sur Jonas et Habacuc. Il excelle particulièrement dans les prolégomènes et les tableaux généraux des livres qu'il explique; 2° *Isagoge in sacram Scripturam*, in-fol.; 3° *Quæstiones variæ*, etc.: tous ces ouvrages sont savants, mais écrits d'un style négligé.

TENCIN (Pierre Guérin de), né à Grenoble en 1679, d'une famille originaire de Romans, en Dauphiné, devint prieur de Sorbonne, docteur et grand-vicaire de Sens, accompagna, en 1721, le cardinal de Bissy à Rome, en qualité de conclaviste; et après l'élection d'Innocent XIII, fut chargé des affaires de France à Rome. Ses services le firent nommer archevêque d'Embrun en 1724; il y tint, en 1727, un fameux concile contre Soanen, évêque de Senez: concile qui lui a fait donner tant d'éloges par les catholiques, et tant de malédictions par les jansénistes. Ayant obtenu la pourpre en 1739, sur la nomination du roi Jacques, il devint archevêque de Lyon en 1740, ministre d'état deux ans après. On croyait qu'il avait été appelé à la cour pour remplacer le cardinal de Fleury; mais les espérances du public ayant été trompées, il se retira dans son diocèse, où il se fit aimer par sa charité pastorale, qui répandait dans le sein des indigents d'abondantes aumônes. Il y mourut en 1758, à 79 ans. On a de lui des *Mandements* et des *Instructions pastoroles*.

† TENCIN (Claudine-Alexandrine Guérin de), femme célèbre par son esprit philosophique et les déréglements de ses mœurs, sœur du précédent, naquit en Dauphiné vers l'an 1678. Destinée à l'état religieux, elle entra dans le monastère de Mont-Fleury, près de Grenoble; mais dégoûtée du cloître, elle parvint à être nommée chanoinesse du chapitre de Neuville, près de Lyon. Cependant ce nouvel état l'obligeant à une certaine réserve, elle vint à Paris, où douée d'un esprit peu commun et d'une figure agréable, elle ne tarda pas à faire d'utiles connaissances. Sa maison fut bientôt fréquentée par les personnes les plus distinguées, soit par la naissance, soit par les talents; elle fut particulièrement liée avec le cardinal Dubois, qui ne négligea pas la fortune de la nouvelle Aspasie. Pour paraître plus convenablement dans le monde, elle sollicita de Rome un bref qui confirmât sa sortie du couvent, et l'obtint par la médiation de Fontenelle; mais comme le bref avait été rendu sur un faux exposé, il ne fut point fulminé. La société particulière de madame de Tencin était composée des premiers littérateurs de la capitale, et c'est dans cette espèce d'académie qu'on prononçait le jugement de tous les nouveaux ouvrages qui paraissaient. Ce jugement était d'autant plus important pour un auteur, que

madame de Tencin, par ses liaisons avec le ministre Dubois, et par ses intrigues, était la dispensatrice des grâces. Cet ascendant ne fut cependant pas d'une bien longue durée, et le public appela parfois de ses avis, dictés souvent par la prévention ou par une inimitié particulière. Autant par système que par caractère, elle se montrait affable et obligeante envers ses amis, implacable et dure envers ceux qui avaient eu le malheur de lui déplaire. Les premiers lui étaient entièrement dévoués, et elle savait se les attacher en flattant leur amour-propre, et en parlant à chacun d'eux son langage. Elle donnait ainsi le ton à sa société, et les plus beaux esprits briguaient et son approbation et son estime. On craignait de l'avoir pour ennemie, et on était sûr qu'au moins par vanité, elle aurait rendu service. Insinuante, flatteuse, la douceur même de ses manières avait quelque chose d'emprunté; c'est pourquoi cette douceur fut appelée par plusieurs hommes de talent de la fausseté et de la perfidie. On vantait l'affabilité de son caractère devant l'abbé Trublet : « Oui, dit-il, si » elle avait intérêt de vous em- » poisonner, elle choisirait le » poison le plus doux. » Duclos, qui avait été un de ses intimes, parle de son caractère avec bien plus d'égards; mais il n'a pas le même ménagement quand il dévoile les torts de sa conduite. Un de ses amis ponr lequel elle a montré plus d'empressement est le célèbre Montesquieu. Quand il fit paraître son ouvrage de l'*Esprit des lois*, craignant qu'un livre aussi sérieux n'obtînt qu'un succès tardif ou éphémère, dans un temps où l'on ne s'occupait guère que de frivolités, elle en prit un nombre considérable d'exemplaires dont elle fit des présents, et donna ainsi la première impulsion à la gloire de l'auteur. Tout en s'occupant de littérature, madame de Tencin aimait beaucoup à s'immiscer dans la politique; et, douée de presque tous les genres d'esprit, celui qu'elle appréciait le plus était l'esprit des affaires. « Elle » aimait mieux parler d'intri- » gues que de littérature, dit un » écrivain qui l'avait assez con- » nue, et préférait faire entrer » un de ses amis dans le minis- » tère, que dans l'académie. » Quelques contre-temps assez funestes vinrent troubler son repos. De la Fresnaye, conseiller au grand conseil, soit par jalousie, soit pour avoir été rebuté par madame de Tencin, se suicida chez elle. Poursuivie comme ayant trempé dans ce meurtre, elle fut conduite au Châtelet et ensuite à la Bastille; mais elle se fit décharger de l'accusation, et on lui rendit la liberté. Madame de Tencin rentra triomphante au milieu de ses admirateurs, qu'elle avait coutume d'appeler poliment *ses bêtes;* elle sut se les conserver jusqu'à une extrême vieillesse, et maintint une correspondance suivie avec ceux qui ne la connaissaient que de réputation. Son caractère, ses principes, ses manières ne se démentirent jamais; elle fut toujours la même jusqu'au moment de sa mort, arrivée à Paris en 1749, à l'âge de 71 ans. Madame de Tencin eut de Destouches, commissaire provincial d'artillerie, un fils naturel : ce fut le fameux d'Alembert. Elle a laissé les ouvrages suivants : 1° *le Siège de Calais*, in-12. Ce roman est assez

bien écrit, et on y remarque, en général, le ton de la bonne compagnie; mais le plan est mal conçu, les épisodes, les personnages, les aventures y sont multipliés, et il pèche surtout par là conduite et l'invraisemblance des événements. Outre ces défauts, on peut en blâmer d'autres non moins remarquables, comme des idées trop libres ou licencieuses, que l'auteur cherche en vain à cacher sous des expressions fines et délicates. Cependant cet ouvrage eut beaucoup de succès, et fut lu avec le même empressement à la cour qu'à la ville; 2° *Mémoires du comte de Comminges*, in-12. On y trouve de l'intérêt, un style assez rapide, mais c'est le roman le plus propre à enflammer l'imagination et le cœur de la jeunesse, en lui fournissant les dangereux exemples des passions les plus violentes. Il a servi de sujet à d'Arnaud pour sa tragédie du même nom. Pont-de-Vesle, neveu de madame de Tencin, a eu part à cet ouvrage et au précédent; 3° *les Malheurs de l'amour*, 2 vol. in-12; livre non moins dangereux que le *Siége de Calais*. On prétend que c'est à peu près l'histoire galante de l'auteur; et en ce cas, sa réputation aurait plus gagné à ne pas la rendre publique; 4° *Anecdotes d'Edouard II*, 1776, in-12; ouvrage posthume. Les *OEuvres* de madame de Tencin ont été imprimées avec une *Notice* sur sa vie, à Paris, 1786, 7 vol. petit in-12. Le recueil de ses *Lettres* a été publié en 1804, et se trouve aussi dans la *Collection des lettres de plusieurs femmes illustres*.

TENDE (Gaspard de), petit-fils de Claude de Savoie, comte de Tende et gouverneur de Provence, servit avec distinction en France, dans le régiment d'Aumont. Il fit ensuite deux voyages en Pologne, où il acquit beaucoup de connaissances des affaires. On a de lui : 1° un *Traité de la traduction*, sous le nom de l'*Estang*, in-8°; 2° *Relation historique de Pologne*, sous le nom de *Hauteville*, in-12. Ces deux ouvrages eurent quelque cours. L'auteur mourut à Paris en 1697, à 79 ans.

TENIERS, dit *le Vieux* (David), peintre, né à Anvers en 1582, mort dans la même ville, en 1649, apprit les principes de la peinture sous Rubens. Le désir de voyager le fit sortir de cette école, et il alla à Rome, où il demeura durant dix années. Ce peintre a travaillé en Italie dans le grand et dans le petit. Il a peint dans le goût de ses maîtres Flamand et Italien; mais à son retour à Anvers, il prit pour sujets de ses tableaux, des buveurs, des chimistes et des paysans, qu'il rendait avec beaucoup de vérité.

TENIERS *le Jeune* (David), né à Anvers en 1610, mort dans la même ville en 1694, était fils du précédent, et son élève; mais il surpassa son père par son goût et par ses talents. Teniers le Jeune jouit, de son vivant, de toute la réputation, des honneurs et de la fortune dus à son mérite et à ses bonnes qualités. L'archiduc Léopold-Guillaume lui donna son portrait attaché à une chaîne d'or, et le fit gentilhomme de sa chambre. La reine de Suède donna aussi son portrait à Teniers. Les sujets ordinaires de ses tableaux sont des scènes réjouissantes. Ses ciels sont très bien rendus, et d'une couleur gaie et

lumineuse. Il peignait les arbres avec une grande légèreté, et donnait à ses petites figures une ame, une expression et un caractère admirables. Ses tableaux sont comme le miroir de la nature; elle ne peut être rendue avec plus de vérité. On estime particulièrement ses petits tableaux; il y en a qu'on appelle des *Après soupers*, parce que ce peintre les commençait et les finissait le soir même. On ne doit pas oublier son talent à imiter la manière des meilleurs maîtres; ce qui l'a fait surnommer le *singe* de la peinture. Il a quelquefois donné dans le gris et dans le rougeâtre; on lui reproche aussi d'avoir fait des figures trop courtes, et de n'avoir pas assez varié ses compositions. On a beaucoup gravé d'après les ouvrages de Teniers. Il a lui-même gravé plusieurs morceaux. [Le Musée royal de Paris possède de ce maître quatorze tableaux, dont les principaux sont : les *OEuvres de miséricorde*; l'*Enfant prodigue*; une *Tentation de saint Antoine*; *la Chasse au héron*; un *Joueur de cornemuse*, et la *Noce de village*.]

TENISON (Thomas), né en 1636 à Cottenham, dans le comté de Cambridge, fut fait évêque de Lincoln, puis archevêque de Cantorbéry, sacra le roi Georges Ier, et mourut peu après, en 1715. On a de lui : 1° *Traité de l'idolâtrie*, 1678, in-4°; 2° *Examen de la croyance de Hobbes*; 3° Plusieurs ouvrages contre l'Eglise catholique, entre autres, *Pyrrhonisme de l'Eglise romaine*. Il reproche à cette Eglise ce qui convient parfaitement à sa secte, comme à toutes les autres, puisque, n'ayant point de règle de foi, elles doivent nécessairement conduire au pyrrhonisme. *Voy.* SERVET.)

TENTZELIUS (André), fameux médecin allemand du XVIIe siècle, publia un Traité curieux, dans lequel il décrit fort au long, non-seulement la vertu des momies et leurs propriétés, mais aussi la manière de les composer et de s'en servir dans les maladies. Les momies que les droguistes vendaient autrefois venaient du Levant. C'étaient des cadavres embaumés avec des aromates résineux et le bitume de Judée, et séchés au four. On employait des parties de ces momies pour déterger et résister à la gangrène. Toute la vertu qu'on a pu leur supposer ne venait que des aromates dont elles étaient empreintes, et point du tout de la chair humaine, comme quelques ignorants l'ont prétendu.

TENTZELIUS (Guillaume-Ernest), né à Arnstadt en Thuringe, en 1659, mourut en 1707, à 49 ans. C'était un homme entièrement livré à l'étude et à la littérature, et qui se consolait avec les Muses des rigueurs de la fortune. Quoiqu'il fût assez pauvre, il parut toujours content de son sort. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue : 1° *Saxonia numismatica*, 1705, in-4°, 4 vol., en latin et en allemand; 2° *Supplementum historiæ gothanæ*, 1701 et 1716, 3 vol. in-4°. Il y a beaucoup d'érudition dans ces deux livres; mais l'auteur n'a pas l'art d'être précis et de ne choisir que l'utile; 3° *Exercitationes selectæ*, Leipsick et Francfort, 1692, in-4°.

TERAMO (Jacques de). *Voy.* PALLADINO.

† TERCIER (Jean-Pierre),

plomate suisse, naquit à Fribourg, en 1704, étudia le droit, et apprit avec succès les langues anciennes et modernes. Étant venu à Paris, il devint premier commis au ministère des affaires étrangères, puis censeur royal, et membre de l'académie des belles-lettres. Il accompagna, en qualité de secrétaire, le marquis de Monti dans son ambassade de Pologne. Peu de temps après, le roi Frédéric-Auguste étant mort, la France voulut remettre Stanislas sur le trône, et Tercier fut chargé de cette mission difficile. Il parvint à faire traverser au monarque toute l'Allemagne sans être reconnu, et celui-ci fut reçu par le peuple polonais avec des acclamations de joie : mais, attaqué par les forces réunies de la Russie et de l'Allemagne, Stanislas se vit contraint de quitter définitivement son royaume. Tercier lui procura les moyens de s'échapper. Malheureusement ce fidèle serviteur tomba au pouvoir du général Munich, qui le jeta en prison. Ayant obtenu, non sans peine, sa liberté, il revint en France, au moment où Louis XV venait de céder la Lorraine à Stanislas, et qu'il épousait la fille de ce monarque. Les services que Tercier avait rendus aux deux rois allaient sans doute obtenir leur récompense; mais, en sa qualité de censeur royal, ayant approuvé, peut-être par inadvertance, le fameux livre de *l'Esprit*, il fut disgracié, et mourut subitement quelques mois après, en 1766, à l'âge de soixante-deux ans. Il savait le latin, l'arabe, le turc, l'allemand, le polonais, l'italien, l'espagnol, le français, l'anglais, et a laissé, pour l'instruction du Dauphin, des *Mémoires historiques sur les négociations.*

TERENCE (Publius Terentius Afer), né à Carthage, vers l'an 193 avant J.-C., fut enlevé par les Numides dans les courses qu'ils faisaient sur les terres des Carthaginois. Il fut vendu à Terentius Lucanus, sénateur romain, qui le fit élever avec beaucoup de soin, et l'affranchit fort jeune. Ce sénateur lui donna le nom de *Térence*, suivant la coutume qui voulait que l'affranchi portât le nom du maître dont il tenait sa liberté. Nous avons six *Comédies* de Térence. Son style est d'une simplicité si noble, d'une élégance et d'une pureté si parfaites, qu'on attribua ses ouvrages aux grands de Rome qui parlaient le mieux leur langue, à Scipion l'Africain et à Lélius, dont il était l'ami particulier; aussi Cicéron en fait un grand éloge. De tous les auteurs latins, c'est celui qui a le plus approché de la manière des Grecs, soit dans le tour des pensées, soit dans le choix de l'expression; mais on lui reproche de n'avoir été le plus souvent que leur traducteur. Il n'a point sali ses ouvrages par les obscénités dégoûtantes d'Aristophane et de Plaute; mais le langage en est très passionné, et la lecture en est peut-être plus dangereuse pour les jeunes gens. Térence sortit de Rome n'ayant pas encore 35 ans; on ne le vit plus depuis. Il mourut vers l'an 159 avant J.-C. Nous avons une *Vie* de Térence, écrite par Suétone, et, selon quelques-uns, par Ælius Donat. Ses six *Comédies* ont été plusieurs fois imprimées. Une des dernières éditions est celle de Birmingham, 1772. Mme Dacier en a donné, en

1717, une édition latine, avec sa Traduction française et des notes, en 3 volumes in-8°. M. l'abbé le Monnier en a publié une nouvelle traduction, 1770, 3 vol. in-8°, et 3 vol. in-12. Plus récemment encore, il a paru une traduction de Térence, en vers français, qui a eu peu de succès.

† TERENCE (Jean), mathématicien et naturaliste allemand, né vers 1600, entra chez les PP. de la compagnie de Jésus, occupa plusieurs chaires dans les maisons de son ordre, et se distingua par ses talents et par une vie exemplaire. Il passa plusieurs années en Espagne et à Rome au collége Romain, et a laissé plusieurs ouvrages, dont les plus connus sont : *Rerum naturalium Novæ Hispaniæ thesaurus, sive plantarum, animalium, mineralium*, Rome, 1651, in-fol. ; 2° *Epistolium ex regno Sinorum ad mathematicos europæos*, etc.

TERENTIUS (Jean-Gerhard), professeur de langue hébraïque à Francker, né près de Leuwarden vers 1630, mort fort pauvre en 1677, a publié : 1° *Meditationes philologico-hebrææ*, Franeker, 1654, in-12 ; 2° *Liber Jobi, chaldaice, latine et græce cum notis*, 1662, in-4° ; 3° *Gymnasium chaldaicum*, 1664, in-12 ; 4° *Epitome grammaticæ hebrææ Joannis Buxtorf*, 1665, in-12. Terentius donnait aussi dans les fausses vues du massorétisme.

TERRASSON (André), prêtre de l'Oratoire, fils aîné d'un conseiller en la sénéchaussée et présidial de Lyon sa patrie, il parut avec éclat dans la chaire ; il prêcha le carême de 1717 devant le roi, puis à la cour de Lorraine, et ensuite deux carêmes dans l'église métropolitaine de Paris, et toujours avec le succès le plus flatteur. Il joignait à une belle déclamation, une figure agréable. Son dernier carême dans cette cathédrale lui causa un épuisement dont il mourut à Paris en 1723. On a de lui des *Sermons*, imprimés en 1726, et réimprimés en 1736, en 4 vol. in-12. Son éloquence a autant de noblesse que de simplicité, et autant de force que de naturel. Il plaît, parce qu'il ne cherche point à plaire. On ne le voit point employer ces pensées qui n'ont d'autre mérite qu'un faux brillant, ni ces tours recherchés, si fréquents dans nos orateurs modernes, et plus dignes d'un roman que d'un sermon.

TERRASSON (Jean), frère du précédent, né à Lyon en 1670, fut envoyé par son père à la maison de l'institution de l'Oratoire, à Paris. Il quitta cette congrégation presque aussitôt qu'il y fut entré ; il y rentra de nouveau et en sortit pour toujours. Son père, irrité de cette inconstance, le réduisit par son testament à un revenu très médiocre. Terrasson, loin de s'en plaindre n'en parut que plus gai. L'abbé Bignon, instruit de son mérite, lui obtint une place à l'académie des sciences en 1707, et, en 1721, une chaire au Collége royal, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1750. Ses ouvrages sont : 1° *Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère*, en 2 vol. in-12, pleine de paradoxes et d'idées bizarres. Egaré par une fausse métaphysique, il analyse froidement ce qui doit être senti avec transport ; 2° Des *Réflexions en faveur du système de Law* ; 3° *La philosophie applicable à tous les objets de l'esprit et de la*

raison; ouvrage plein d'excellentes réflexions, dignes d'un philosophe chrétien; on y voit dans plusieurs endroits combien l'auteur était ennemi de la fausse sagesse qui s'élève contre la religion, la grande institutrice et consolatrice des hommes; et de l'esprit de parti qui égara un de ses frères; 4° *Sethos*, roman moral, en 2 vol., plein d'un grand nombre de caractères, de traits de morale, de réflexions fines, et de discours quelquefois sublimes; 5° une *Traduction* de Diodore de Sicile, en 7 vol. in-12, accompagnée de préface, de notes et de fragments, qui ont paru depuis 1737 jusqu'en 1744. Cette version est aussi fidèle qu'élégante. On prétend que l'abbé Terrasson ne l'entreprit que pour prouver combien les anciens étaient crédules: dans ce cas, il aurait mieux réussi dans ses vues en traduisant Hérodote ou Ctésias. Une de ses maximes était: *Qu'y a-t il de plus crédule? l'ignorance. Qu'y a-t-il de plus incrédule? l'ignorance.*

TERRASSON (Gaspard), frère d'André et de Jean, naquit à Lyon en 1680. A l'âge de 18 ans, il entra à l'Oratoire, où il s'appliqua d'abord à l'étude de l'Écriture et des Pères. Après avoir professé les humanités et la philosophie, il se consacra à la prédication, et s'acquit bientôt une réputation supérieure à celle dont son frère avait joui. Il prêcha à Paris pendant 5 années, et brilla surtout pendant un carême dans l'église métropolitaine; mais son opposition aux décrets de l'Eglise l'obligea de quitter ne même temps la congrégation de l'Oratoire et la prédication. Cependant il paraît qu'il accepta a bulle en 1744. Il mourut à Paris en 1752. On a lui: 1° des *Sermons*, en 4 vol. in-12, publiés en 1749. Ce recueil contient 29 discours pour le carême, des sermons détachés, trois panégyriques, et l'oraison funèbre du grand dauphin; 2° On lui a longtemps attribué un livre anonyme intitulé *Lettres sur la justice Chrétienne*, censurées par la Sorbonne, parce que le but principal de l'auteur est de calmer la conscience des anti-constitutionnaires sur la privation des sacrements; il y fait des sorties très vives contre l'état présent de l'Église, et la peint avec les couleurs les plus noires.

TERRASSON (Matthieu), né à Lyon en 1669, de parents nobles, et de la même famille que les précédents, vint à Paris, où il se fit recevoir avocat en 1691. Profondément versé dans l'étude du droit écrit, il devint, en quelque sorte, l'oracle du Lyonnais, et de toutes les autres provinces qui suivent ce droit. La jurisprudence n'éteignit point en lui le goût de la littérature. Il fut associé pendant 5 ans au travail du *Journal des savants*; il exerça pendant quelques années les fonctions de censeur royal, et mourut à Paris en 1734, à 66 ans. On a publié un Recueil de ses discours, plaidoyers, mémoires et consultations. — Son fils unique Antoine TERRASSON, né à Paris en 1705, avocat au parlement, composa, par ordre du chancelier d'Aguesseau, qui reconnaissait en lui beaucoup de talents, l'*Histoire de la jurisprudence romaine*, 1750, in-fol.; ouvrage plein de recherches, écrit d'un style clair et élégant. L'auteur fut fait successivement conseiller au conseil de Dombes, avocat du clergé, professeur au

collége royal, et enfin chancelier de Dombes. Il mourut en 1782. On a encore de lui : 1° *Mélanges d'histoire, de littérature, de jurisprudence, de critique*, etc., 1768, in-12 ; 2° *Mémoires sur la topographie de Paris*, etc.

† TERRAY (Joseph-Marie), ministre d'état sous Louis XV et Louis XVI, naquit à Boën, dans le Forez, en 1715. Son père avait été fermier-général. Un oncle très riche, qui devait une grande partie de sa fortune au régent, le fit entrer au collége de Juilly. Il fit ses études avec succès, prit le sous-diaconat, et acheta une charge de conseiller-clerc au Parlement de Paris. Une brillante carrière s'ouvrit bientôt devant lui. Héritier des biens considérables de son oncle, il avait, en outre, les talens requis pour un homme d'État; et quoique son extérieur et son peu d'éloquence ne prévinssent pas en sa faveur, l'amabilité de ses manières et la clarté qui régnait dans ses discours suppléaient à ces avantages. Nommé rapporteur du roi, il devint ensuite et successivement chef du conseil de Condé, contrôleur général des finances (en 1769), ministre d'état, secrétaire-commandeur des ordres du roi (en 1770), et, trois ans après, directeur général des bâtimens. Les trésors du royaume étaient épuisés sans qu'on en diminuât les énormes dépenses. Dans cette position difficile, le ministre, pour éviter un plus grand mal, publia l'édit qui suspendit les *rescriptions;* et quoique, par l'habileté de l'abbé Terray, cet édit n'occasionnât aucune banqueroute, il excita des murmures, où le ministre ne fut pas épargné. On l'accusait de ne pas se refuser aux caprices des favorites et des courtisans, de se montrer insensible aux plaintes du public; et, parfois, ses réponses pouvaient donner lieu à cette accusation. Quelqu'un lui reprochant qu'une de ses opérations ressemblait à celle de prendre l'argent dans les poches, il répondit avec colère : — « Eh ! » où voulez-vous que je le » prenne? » Une autre fois, on lui disait : « Une telle opération » est injuste..... » — « Eh ! qui » vous dit qu'elle est juste? » répliqua-t-il sans s'émouvoir. Cependant, dans une occasion, il déclara à Louis XV qu'on ne pouvait augmenter l'impôt; et que, pour prévenir le retour des désordres qu'il avait réparés, il fallait, par des réformes, par des économies et la suppression des abus, maintenir au même niveau la recette et la dépense. Il est vrai aussi que ses comptes de 1770, 1772 et 1774 sont des modèles d'ordre, de précision : ils ont été imprimés dans la *collection* des comptes rendus depuis 1758 jusqu'en 1787. Lorsque Louis XVI monta sur le trône, ce fut l'abbé Terray qui rédigea l'édit de la révocation du droit *de joyeux avénement*, que ce bon monarque accordait à ses sujets. Le nouveau règne n'ayant fait qu'augmenter le nombre des ennemis de l'abbé Terray, il demanda sa démission et quitta le ministère, sans que sa retraite pût calmer la haine de ceux qui s'étaient crus, pendant son administration, blessés dans leurs intérêts; mais le temps, la vérité, et plusieurs *mémoires* qu'il publia, et qu'on lut enfin avec impartialité, désarmèrent un peu ses adversaires. Il est mort à Paris, le 18 fé-

vrier 1778, âgé de soixante-trois ans.

† TERREROS Y PANDO (Étienne), savant jésuite espagnol, naquit en Biscaye, en 1708. Il était instruit dans presque toutes les sciences, connaissait les littératures ancienne et moderne, et passait surtout pour être un bon helléniste et un excellent mathématicien. Il remplit une chaire dans le collége des Nobles à Madrid. Tandis qu'il s'occupait à ses différents ouvrages, l'expulsion des jésuites vint interrompre ses travaux. Le P. Étienne passa alors en Italie, demeura long-temps à Bologne et dans la Toscane, et se fixa ensuite à Forli. Il possédait la langue italienne avec une telle perfection, qu'il publia des *Règles* pour l'apprendre avec facilité. Il était membre de plusieurs académies, et se fit estimer autant par l'étendue de ses connaissances que par la pureté de ses mœurs et la bonté de son caractère. Il mourut à Forli, le 3 juillet 1782, âgé de quatre-vingts ans. On a de lui : 1° une *Traduction* du Spectacle de la nature de l'abbé Pluche, enrichie de 1000 notes savantes, Madrid de 1756 à 1763. Cet ouvrage lui fournit l'idée de composer, 2° son *Dictionnaire des sciences et arts en latin, espagnol, français et italien*, Madrid; 1er vol. en 1786, 2e vol. en 1787. Lorsque le P. Terreros quitta l'Espagne, il n'avait publié de son ouvrage que le premier volume et une partie du second. Le comte de Florida-Blanca fit recueillir ensuite le reste du manuscrit, et tout l'ouvrage fut imprimé sous les auspices de ce ministre, 4 vol. in-folio. Le P. Terreros ne parvint à le composer qu'après le travail le plus pénible et le plus assidu. Il se mit en correspondance avec les savants et les artistes les plus célèbres, visita les ateliers les plus renommés de l'Espagne, et parvint ainsi à réunir d'abondants matériaux pour terminer un ouvrage qui établit à jamais sa réputation; 3° *Paleographia española*; 4° une *Grammaire*, ou *Règles sur la syntaxe* de la langue italienne. Plusieurs manuscrits de ce savant jésuite sur les mathématiques, la philosophie, etc., furent égarés lors de son départ précipité de l'Espagne. C'est en vain que le comte de Florida-Blanca en fit faire les recherches les plus exactes.

TERTRE (Jean-Baptiste du), né à Calais, en 1610, quitta ses études pour entrer dans les troupes, et fit divers voyages sur terre et sur mer. De retour en France, il se fit dominicain à Paris, en 1635. Son zèle pour la conversion des ames le fit envoyer en mission dans les îles de l'Amérique, où il travailla avec fruit. Il en revint en 1658, et mourut à Paris en 1687, après avoir publié son *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*, en 4 vol. in-4°, 1667 et 1671 : ouvrage écrit avec plus d'exactitude que de précision, de chaleur et d'agrément. Le 1er volume renferme ce qui s'est passé dans l'établissement des colonies françaises; le 2e, l'histoire naturelle; le 3e et le 4e, l'établissement et le gouvernement des Indes occidentales depuis la paix de Breda.

TERTRE (François-Joachim Duport du), né à Saint-Malo, en 1715, entra chez les jésuites, où il professa les humanités pendant quelque temps. Rendu au monde, il travailla aux feuilles périodiques avec Fréron et de

La Porte, et se fit connaître ensuite par plusieurs ouvrages. Les principaux sont : 1° *Abrégé de l'Histoire d'Angleterre*, en 3 vol. in-12. Cet ouvrage se peut lire avec plaisir sans interruption, et il a les avantages d'un abrégé chronologique sans en avoir la sécheresse. La narration est fidèle, simple, claire et assez rapide ; le style un peu froid, mais en général pur et de bon goût ; les portraits d'après nature, et non d'imagination. Les gens de goût qui n'aiment pas la petite manière philosophique aujourd'hui en usage, et si peu convenable à l'histoire, préfèrent de beaucoup cet ouvrage à celui que l'abbé Millot a donné sous le même titre ; 2° *Histoire des conjurations et des conspirations célèbres*, en 10 vol. in-12, dans laquelle tout n'est pas égal, mais qui offre des choses intéressantes. 3° Les deux derniers volumes de la *Bibliothèque amusante*. On y désirerait plus de choix, ils ne sont pas dignes du premier. 4° L'*Almanach des beaux-arts*, connu depuis sous le nom de *la France littéraire*, dont il a paru successivement plusieurs volumes depuis 1752. 5° Cet auteur a publié les *Mémoires du marquis de Choupes*, 1753, in-12, et a eu beaucoup de part à l'*Abrégé de l'Histoire d'Espagne*, en 5 vol. in-12, donné par M. Désormeaux ; ce qui est cause que cet ouvrage est plus sage que tout ce que cet écrivain a publié depuis. Du Tertre mourut en 1759, à 44 ans. — Il faut le distinguer de Rodolphe du Tertre, aussi jésuite, né à Alençon, en 1677, mort vers 1762, auteur d'une *Réfutation du Système métaphysique du P. Malebranche*, 3 vol. in-12, 1715, et des *Entretiens sur les vérités de la religion*, 3 vol. in-12, 1743.

†TERTRE (Marguerite-Louis-François Duport Du), ministre de Louis XVI et fils de François-Joachim Duport Du Tertre, journaliste et historien. Il naquit à Paris, en 1754, fit ses études au collége de Louis le Grand ; se livra au barreau, y obtint de la réputation, et se rendit surtout recommandable par son caractère juste et par sa probité. Il fut électeur en 1789, et, au moment de l'organisation de la première municipalité, il devint lieutenant de maire, et ensuite procureur de la commune. Quoiqu'il eût embrassé les principes de la révolution, il se montra toujours modéré. Lorsque M. de La Fayette acquit quelque influence à la cour, il désigna Du Tertre à Louis XVI, qui, sur les rapports favorables de ce général, le nomma, en 1791, ministre de la justice. On venait détablir la constitution, et Du Tertre se proposait de la suivre exactement ; mais ses efforts furent vains, les factieux qui dominaient ne voulant que le désordre et l'anarchie. Dénoncé plusieurs fois, il déjoua quelque temps les projets de ses ennemis. Lors du départ de Louis XVI pour Montmédy, il apporta à l'assemblée les sceaux de l'état ; mais l'assemblée lui enjoignit de les reprendre. Saisi d'un moment de frayeur, il eut la faiblesse de sceller l'ordre d'arrêter le roi. Ce prince, en considérant la position difficile de son ministre, eut l'indulgence de ne pas lui en faire le moindre reproche. Sa déférence aux ordres de l'assemblée ne lui fut guère utile, car il fut encore dénoncé comme *royaliste*. Il parvint de

nouveau à se justifier. Le 10 août 1792, il se trouvait au château des Tuileries, et parut plaindre sincèrement la situation de son auguste maître. Enveloppé dans la proscription qui eut lieu par suite de cette journée, il fut envoyé à la haute cour d'Orléans; il échappa aux massacres de Versailles, commis sur les malheureux prisonniers qu'on emmenait de la première de ces villes. Mais les jacobins, qui depuis long-temps lui avaient préparé l'échafaud, l'accusèrent d'avoir gêné la liberté de la presse. Il apporta en vain des preuves assez fortes pour faire évanouir cette inculpation frivole; il l'appuya même du témoignage de Marat, alors l'idole de la populace, et qui avait une grande influence sur la convention: du Tertre fut condamné à mort. Quand on lui lut son arrêt, il s'écria: « Les révolutions » tuent les hommes, la postérité » les juge! » Il subit son supplice avec courage, le 28 novembre 1793, à l'âge de 39 ans. On a de lui *Principes et plan sur l'établissement de l'ordre judiciaire*. On le regarde aussi comme l'un des auteurs de l'*Histoire de la révolution*, par deux amis de la liberté, 1793-1802, 20 volumes in-18.

TERTULLIEN (Quintus Septimus Florens Tertullianus), prêtre de Carthage, était fils d'un centurion dans la milice, sous le proconsul d'Afrique. La constance des martyrs lui ayant ouvert les yeux sur les illusions du paganisme, il se fit chrétien, et défendit la foi de J.-C. avec beaucoup de courage. Ses vertus et sa science le firent élever au sacerdoce. De Carthage il passa à Rome. Ce fut dans cette ville qu'il publia, durant la persécution de l'empereur Sévère, son *Apologie pour les chrétiens*, qui est un chef-d'œuvre d'éloquence et d'érudition en son genre. Tertullien avait un génie vif, ardent et fécond. Quoiqu'il parle peu avantageusement de ses études, ses livres prouvent assez qu'il avait étudié toutes sortes de sciences. On voit qu'il avait beaucoup lu saint Justin et saint Irénée. Il rendit son nom célèbre dans toutes les églises par ses ouvrages. Il confondit les hérétiques de son siècle; il en ramena plusieurs à la foi; il encouragea par ses exhortations les chrétiens à souffrir le martyre. Tertullien avait une sévérité naturelle, qui le portait toujours à ce qu'il y avait de plus rigoureux. « Il semblait, dit un auteur, que l'Evangile ne fût pas » encore assez sévère pour lui. » Ce génie si vigoureux et si » ferme se laissa cependant séduire par les rêveries du fana- » tique Montan; et, ce qui est » plus déplorable, il ne rougit » pas de devenir le disciple de » deux aventurières, *Priscilla* et » *Maximilla*, qui se prétendaient inspirées et se mêlaient » de prophétiser; destinée assez » ordinaire aux hommes dont » les vertus semblent tenir quelque chose de la fougue des » passions, et qui, même en » faisant le bien, paraissent » plutôt s'abandonner à l'impétuosité de leur caractère naturel, que remplir un devoir. » De quelque côté que se tournent des hommes de cette » espèce, ils vont plus loin que » les autres. » Cet homme, à la fois si illustre et si dangereux, mourut sous le règne d'Antonin-Caracalla, vers l'an 216. On croit

qu'à la fin il se sépara des sectaires; mais on ne voit nulle part qu'il ait condamné leurs erreurs. Les ouvrages de Tertullien sont de deux genres : ceux qu'il a faits avant sa chute, et ceux qu'il a donnés depuis. Les écrits du premier genre sont: 1° les livres de la *prière*, du *baptéme*; 2° son *Apologétique* pour la religion chrétienne. C'est son chef-d'œuvre, et peut-être le plus parfait et le plus précieux ouvrage de l'antiquité chrétienne; 3° *Exhortation à la patience*; 4° l'*Exhortation au martyre*; 5° deux *Livres à sa femme*; 6° celui du *témoignage de l'ame*; 7° *Traités des spectacles et de l'idolâtrie*. L'auteur démontre que les spectacles sont une occasion d'idolâtrie, de corruption et de luxure. Il parle d'une femme qui, ayant été au théâtre, en revint possédée du démon. L'exorciste demandant à l'esprit des ténèbres comment il avait osé attaquer une femme chrétienne : *C'est*, répondit celui-ci, *que je l'ai trouvée dans ma maison*; 8° l'excellent livre des *Prescriptions contre les hérétiques*; 9° deux *Livres contre les gentils*; 10° un *contre les Juifs*; 11° un *contre Hermogène*, où il prouve, contre cet hérésiarque, que la matière ne peut être éternelle, mais que Dieu l'a produite de rien; vérité que les philosophes même les plus célèbres (Platon, Thalès, Philolaüs, Jamblicus, Proclus et surtout Piéroclès), ont reconnue comme les docteurs chrétiens, quoique d'une manière moins ferme et moins conséquente; 12° un *Livre contre les Valentiniens*, où il s'attache à les ridiculiser plutôt qu'à les réfuter; 13° *De la pénitence*; c'est un des traités les plus achevés de Tertullien; 14° *Scorpiace*, écrit pour prémunir les fidèles contre le venin des gnostiques, qu'il appelle des scorpions. Ceux du second genre sont : 1° les cinq *Livres contre Marcion*; 2° les *Traités de l'ame*, *de la chair de J.-C.*; 3° *Résurrection de la chair*; 4° le livre de la *Couronne*; 5° l'*Apologie du manteau philosophique*, c'est-à-dire de l'habit et du costume des philosophes, que plusieurs n'avaient pas cru devoir abandonner en se faisant chrétiens; 6° le *Livre à Scapula*; 7° les *Écrits contre Praxéas*; 8° les *Livres de la pudicité*; *de la fuite dans la persécution*; *des jeûnes*, *contre les phychiques*; *de la monogamie*, et *de l'exhortation à la chasteté*. Les pères latins, qui ont vécu après Tertullien, ont déploré son malheur, et ont admiré son esprit et aimé ses ouvrages. Saint Cyprien les lisait assidument; et lorsqu'il demandait cet auteur, il avait coutume de dire : *Donnez-moi le maître*. Vincent de Lérins assure « qu'il » a été parmi les Latins ce qu'a » été Origène parmi les Grecs, » c'est-à-dire le premier homme » de son siècle. » Quoique la force de son imagination, qu'il avait aussi riche que belle, lui ait quelquefois fait associer à d'excellentes raisons des arguments plus oratoires que convaincants, le caractère de ses écrits en général est la solidité. « Ils renferment, dit encore » l'auteur que nous venons de » citer, autant de sentences que » de paroles, et ces paroles sont » autant de victoires. » La chute de ce grand homme doit d'autant plus étonner, qu'il témoigne dans son Apologétique, c. 39, avoir une extrême frayeur de

l'excommunication, qu'il appelle *une anticipation du jugement à venir*. Il fut depuis orgueilleux, attaché à son sens, et il se moqua des censures de l'Eglise. Quelque beau que fût son génie, il semble dépourvu des premiers principes, quand il veut soutenir ses erreurs; il porte l'enthousiasme presque au ridicule; comme lorsque, d'après l'autorité des rêveries de Priscille et de Maximille, il dispute sérieusement sur la figure et la couleur d'une ame humaine. Ayant depuis abandonné les montanistes, il devint le père d'une nouvelle secte. Ceux qui la composaient prirent le nom de *Tertullianistes*. Ils eurent une église à Carthage, jusqu'au temps de saint Augustin, qu'ils renoncèrent à leurs erreurs. Vassoult a donné, en 1714 et 1715, une traduction de l'*Apologétique* pour des chrétiens, avec des notes; l'abbé de Gourcy en a donné une autre en 1780, avec celle des *Prescriptions*. Manessier a aussi mis en français les livres du *Manteau*, de la *Patience*, et de l'*Exhortation au martyre*. Jacques Pamèle a donné une bonne édition de Tertullien, Anvers, 1579, et Paris, 1635, in-fol. Elle a fait oublier celle que Rigault avait donnée l'année précédente, avec des notes pleines d'erreurs très graves. L'édition de Jacques Pamèle a été réimprimée en 1641, 1664 et 1675. Pour avoir Tertullien complet, il faut y ajouter un volume de notes et de commentaires imprimés à Paris en 1635. La meilleure édition de Tertullien est celle de Venise, 1746. Thomas, seigneur du Fossé, a donné les *Vies* de Tertullien et d'Origène, sous le nom du sieur de *La Motte* : c'est un ouvrage estimé (1).

TERZI (François), célèbre peintre italien, naquit à Bergame vers l'an 1540. Il étudia son art à Florence et à Rome, où il se fit connaître avantageusement, et acquit bientôt beaucoup de réputation. Terzi passa ensuite en Allemagne; et, après avoir visité plusieurs villes où il exécuta différents tableaux, il s'arrêta à Vienne. L'empereur Maximilien II le chargea d'un ouvrage dont il s'acquitta si bien, que ce monarque le nomma son premier peintre et lui accorda ensuite un privilége de noblesse pour lui et ses descendants, faveur très rare en Allemagne. Presque tous les souverains de ce pays employèrent les talents de Terzi, et il enrichit de ses tableaux l'Autriche, la Bohême, la Hongrie, la Carinthie, la Carniole, etc. Il revint en Italie en 1589, demeura quelques années à Florence, et y composa divers tableaux : l'un des meilleurs, dédié à saint Laurent, se voit dans l'église de ce nom. Sur la fin de ses jours Terzi se retira à Rome, où il mourut dans un âge très avancé.

TESAURO (Emmanuel), philosophe et historien piémontais du XVI[e] siècle. Il mérita par ses talents la confiance de ses maîtres; et ce fut par leur ordre qu'il entreprit l'*Histoire du Piémont*, et ensuite celle de la capitale de cet état. La I[re] parut à Bologne en 1643, in-4°; et celle de Turin, en cette ville, 1679, 2 vol. in-fol. Les études qu'il fit pour ces deux ouvrages lui fournirent l'occasion de ramasser des

(1) On trouve les ouvrages de Tertullien dans la *Bibliothèque des Saints Pères*, Paris, 1827, chez Méquignon-Havard, rue des Saints-Pères, n° 10.

matériaux pour une Histoire générale de toute l'Italie. Il la réduisit et en forma un *Abrégé* pour les temps seulement où ce pays fut soumis à des rois barbares. Cet abrégé fut imprimé à Turin en 1664, in-fol., avec des notes de Valerio Castiglione.

TESCHENMACHER (Garnier), né dans le duché de Berg à Elverfeld, fut ministre calviniste à Santen et à Clèves, et mourut à Wesel en 1638. Le principal de ses ouvrages est *Annales des duchés de Clèves, Juliers, Berg et pays circonvoisins*, en latin, Arnheim, 1638, in-fol. Chaque partie de ces *Annales* est précédée d'une description géographique de la province dont il fait l'histoire : Just-Christopho DITHMARE (*voyez* ce nom) en a donné une édition, Francfort et Leipsick, 1721, in-fol. Elle est enrichie d'une carte qui représente le pays tel qu'il était au moyen âge, de diplômes et de notes savantes, qui valent quelquefois des dissertations; telle est celle qui regarde l'origine et la succession des ducs de Limbourg, page 430. Jean-Thomas Brosius attaqua les Annales de Teschenmacher dans un livre qui porte le même titre. Teschenmacher a encore laissé quelques ouvrages de théologie, conformes aux préjugés de la religion qu'il suivait.

TESSÉ (René Froullay, de) comte, d'une famille ancienne, servit de bonne heure et avec distinction. Ayant fait lever le blocus de Pignerol en 1693, il commanda en chef dans le Piémont pendant l'absence du maréchal de Catinat, et devint maréchal lui-même en 1703. Il se rendit, l'année d'après, en Espagne, où il échoua devant Gibraltar et devant Barcelone. La levée de ce dernier siége fut très avantageuse aux ennemis; il laissa dans son camp des provisions immenses, et il prit la fuite avec précipitation, abandonnant 1500 blessés à l'humanité du général anglais, le comte de Peterborough. Plus heureux en 1707, il chassa les Piémontais du Dauphiné. Le dégoût du monde lui inspira, en 1722, le dessein de se retirer aux Camaldules; mais il fut obligé de quitter sa retraite pour se charger des affaires de France en Espagne. De retour en 1726, il rentra dans sa solitude, et y mourut le 10 mais de la même année, à l'âge de 74 ans, avec la réputation d'un négociateur ingénieux et d'un grand homme de bien. Les sentiments de piété qui animèrent ses derniers jours prouvent que le tumulte des armes et des affaires n'avait point affaibli sa religion. Il a laissé plusieurs enfants. On a publié en 1806, *Mémoires et Lettres du maréchal de Tessé*, 2 vol. in-8°. [L'abbé de Feller dit à l'article COSNAC (sans que nous puissions le garantir) que ce maréchal a composé la Vie de cet archevêque.]

† TEYSSEYRRE (l'abbé Antoine-Jérôme-Paul), naquit à Grenoble, en 1785, et fut mis par ses parents à l'école Polytechnique, où il se fit remarquer par son application à l'étude et son excellente conduite. Modèle de tous ses condisciples, il eut le bonheur de voir plusieurs d'entre eux suivre ses bons exemples. Sa vocation le portant au service des autels, il quitta la carrière à laquelle on le destinait, entra au séminaire, et y fit de rapides progrès dans les scien-

ces ecclésiastiques. Ayant reçu les ordres en 1811, il s'attacha à la congrégation de Saint-Sulpice, et fut chargé de catéchiser les enfants, fonctions auxquelles il se rendait fort propre, par sa douceur et ses manières affectueuses. Il eut grande part à la rédaction d'un *Catéchisme de persévérance*, auquel on donna d'abord le nom d'*Académie*, et que l'abbé Teysseyrre changea en celui d'*Association de Saint-Louis de Gonzague*. Il fut interrompu dans ses pieux travaux par une maladie aiguë qui, en six jours, enleva à l'Église un de ses plus zélés ministres. L'abbé Teysseyrre mourut le 23 août 1818, à peine âgé de trente-trois ans. De jeunes ecclésiastiques du séminaire, fidèles à la marche qu'il avait tracée, donnent des soins assidus aux enfans de toutes les classes qui se réunissent dans une chapelle de Saint-Sulpice, lesquels sont occupés à plusieurs exercices qui peuvent les intéresser, et que l'on dirige vers la religion, comme étant la plus puissante égide contre les dangers du monde et des passions humaines.

† TESTE (Pierre), peintre et graveur renommé, né à Lucques en 1611. Il était très pauvre, et ses inclinations l'entraînant vers l'étude de la peinture, il partit pour Rome à pied et en habit de pélerin. Il fréquenta plusieurs ateliers, y apprit le dessin et les principes de son art; mais son humeur brusque et sauvage indisposait contre lui ses maîtres et ses amis. Abandonné de tout le monde, il vivait misérablement, s'occupait à dessiner des ruines autour de Rome, et les plus belles statues qui ornent cette capitale. Sandrard, peintre et graveur, le rencontrant un jour dans ses courses, eut pitié de son malheureux état, l'accueillit chez lui, et lui procura les moyens de faire valoir ses talents. Teste acquit une brillante réputation, mais il ne renonça point à sa vie sauvage, et ne corrigea pas la dureté de son caractère : on remarque ces défauts même dans ses ouvrages, qui sont d'ailleurs des chefs-d'œuvre pour l'étude de l'art. Sa mort fut tragique : un jour qu'il était sur les bords du Tibre, occupé à dessiner les ruines d'un grand monument, son chapeau tomba dans le fleuve, et l'effort qu'il fit pour le retenir l'y précipita lui-même, sans que les personnes qui l'avaient vu tomber pussent lui donner aucun secours; il périt ainsi en 1648. Teste peignait avec force, mais sans grâce; ses compositions ont beaucoup d'intérêt; et soit dans ses tableaux, soit dans ses gravures, on remarque une grande correction de dessin et de l'exactitude dans les formes. Dans les écoles d'Italie, les uns et les autres forment une des principales études des élèves. Parmi les nombreux ouvrages de Teste, on cite *l'Été*, ou *les Funestes influences de la canicule sur la terre; Achille traînant Hector autour des murailles de Troie; la Mort de Caton d'Utique; le Triomphe des beaux-arts*, etc.

† TESTEFORT (Jean), religieux de l'ordre de St-Dominique, né à Lyon vers 1595, et profès d'un couvent de cette ville, vint faire ses études de théologie à Paris, dans la maison de son ordre de la rue Saint-Jacques, agrégée à l'université. Il était bachelier en licence en 1626. Soute-

nant la thèse nommée *majeure ordinaire*, sous la présidence du docteur Isaac Habert, de la maison et société de Sorbonne, et depuis évêque de Vabres, il y défendit une proposition où le recteur de l'université crut apercevoir quelque chose de favorable aux prétentions ultramontaines, sur le pouvoir des princes (1). On venait de condamner le livre du jésuite Santarel à être brûlé. (*V.* SANTAREL.) Le bruit qu'avait fait cette affaire était récent, et les esprits étaient encore échauffés. Le recteur, sans appartenir à la faculté de théologie, crut de son devoir de s'élever contre la thèse du dominicain. Il la déféra dans une assemblée des trois autres facultés, et y fit rendre un décret par lequel le frère Testefort était condamné à l'improuver, et à venir rétracter sa proposition, sous peine d'interdit perpétuel. Le clergé de France, alors réuni en assemblée générale, trouva que ce n'était point à des grammairiens, à des médecins, ni même à des jurisconsultes qu'appartenait la censure d'une proposition de théologie. Sur ses instances, il intervint une déclaration du roi, du 13 décembre 1626, qui annula le décret, défendant au recteur et à tous autres d'en poursuivre l'exécution. Le parlement voulut prendre part à cette nouvelle querelle, mais le roi lui imposa silence. Le P. Testefort continua sa licence pendant l'année 1627 jusqu'au mois de novembre, où, se voyant l'objet de nouvelles poursuites, il prit le parti de se retirer dans son couvent de Lyon. Le chapitre général de son ordre, tenu à Rome en 1629, le dédommagea du doctorat qu'il n'avait pu obtenir, en lui conférant, avec le titre de *maître en théologie*, la faculté d'enseigner. Il professa publiquement la philosophie et la théologie à Lyon jusqu'en 1644, qu'il mourut, à l'âge de 49 ans. On a de lui : 1° *les Roses du chapelet envoyées du paradis pour être jointes à nos fleurs de lis, marque du bonheur de notre France et de celui des fidèles*, Paris, 1621, in-8° de 375 pages; 2° *Philosophiæ thomisthicæ versibus concinnatæ, pars prima complectens dialecticam, logicam et physicam elaboratas*, imprimée aux frais de ses disciples, Lyon, 1634, in-16 de 235 pages. Il se proposait de traiter de la métaphysique et de la morale sous la même forme. On ignore s'il a réalisé ce projet; 3° *Le Chemin de la perfection*, ou *le Miroir des mœurs célestes et divines*; traduction d'un opuscule de saint Thomas d'Aquin, avec quantité d'additions. L'ouvrage était prêt pour la presse, l'auteur avait obtenu le privilége, mais on ne sait point si l'ouvrage a été imprimé.

TESTELIN (Louis), peintre, né à Paris en 1615, mourut dans la même ville en 1655. Le tableau de la *résurrection de Tabithe par saint Paul*, que l'on voit dans l'église de Notre-Dame, fait admirer la fraîcheur et le moelleux de son coloris, les graces et la noblesse de sa composition, l'expression et la hardiesse de sa touche. Personne n'avait plus que ce maître approfondi les principes de la peinture. L'illustre le Brun le consultait souvent; l'estime et l'amitié qui régnaien entre eux font l'éloge de leur

(1) Voici cette proposition : *merito dixeris sacram Scripturam eam esse quæ partim bibliis sacris, partim epistolis decretalibus summorum pontificum quatenus explicant sacram Scripturam, partim sacris conciliis continetur.*

rapines, en permettant à ses sujets, moyennant un tribut considérable, d'exercer le métier pirates. Plusieurs marchands ayant été dépouillés par eux, portèrent leurs plaintes à la reine; elle n'y eut aucun égard, ils implorèrent alors le secours du sénat de Rome, qui envoya à Teuta des ambassadeurs pour faire cesser ce brigandage. Le ton des ambassadeurs romains, qui parlaient en maîtres, choqua Teuta, naturellement hautaine; et, violant le droit des gens, elle fit mettre en prison quelques-uns d'entre eux, et égorger les autres. La nouvelle de cet attentat horrible étant parvenue au sénat, il envoya une armée contre l'Illyrie, où des victoires successives remportées par les Romains obligèrent Teuta à demander la paix. Mais on n'écouta pas ses propositions, et le sénat la fit descendre du trône l'an 233 avant J.-C. Ses états demeurèrent depuis lors sous la protection immédiate des Romains.

TEVIUS (Jacques), professeur de belles-lettres à Bordeaux, puis à Coïmbre en 1547, était natif de Prague. C'est sous son rectorat que les jésuites prirent possession, l'an 1555, de l'université de cette dernière ville. Il était poète, orateur et historien. Ses Discours latins, ses Poésies, et son *Histoire* aussi en latin, *de la conquête de Dieu par les Portugais en* 1535 (Paris, 1762, in-12), prouvent qu'il avait lu les bons auteurs de l'antiquité.

TEXEIRA (Joseph), dominicain portugais, né en 1543, était prieur du couvent de Sartaren en 1578, lorsque le roi Sébastien entreprit en Afrique cette malheureuse expédition où il périt. Le cardinal Henri, qui lui succéda, étant mort peu de temps après, Texeira suivit le parti de dom Antoine, que la populace avait proclamé roi, vint l'an 1581 avec lui en France, et mourut en 1604. On a de lui: 1° *De Portugaliæ ortu*, Paris, 1582, in-4°, assez rare; 2° un *Traité de l'Oriflamme*, 1598, in-12; 3° *Aventures de dom Sébastien*, in-8°; et d'autres ouvrages plus romanesques qu'historiques.

† TEXIER (Claude), jésuite, né en Poitou en 1610, entra en 1628 dans la société, où il se distingua par son savoir, et plus encore par sa piété et son zèle pour le salut des ames. Après avoir enseigné les humanités et la rhétorique, et prononcé les quatre vœux, il se voua à la direction des consciences et à la prédication. Il exerça pendant trente années consécutives ces fonctions, qui ne l'empêchèrent pas de satisfaire aux divers emplois dont il était chargé. Il fut recteur des collèges de Limoges, de Poitiers, de la maison professe de Bordeaux, et enfin provincial d'Aquitaine. Dans toutes ces places, il fit preuve de sagesse, de prudence, de capacité, et trouva encore le temps de composer de nombreux ouvrages. On a de lui: 1° *L'impie malheureux*, ou *les trois malédictions du pécheur, prêchées pendant l'avent*, Paris, 1673 et 1678, in-8°. Il y en a une traduction latine, imprimée en Allemagne, 1695, in-4°; 2° *Sermons pour tous les jours du carême*, Paris, 1675, 2 vol. in-8°; 3° *Octaves du Saint-Sacrement et de la Croix*, Paris, 1676, in-8°; 4° *Sermons sur les mystères de la vie de notre Seigneur et de la sainte Vierge, et sur les autres mystères de notre religion*, Paris, 1677, 2 vol. in-8°; 5° *Pa-*

négyriques des saints, Paris, 1678, 2 vol. in-8°; 6° *Sermons pour les dimanches*, Paris, 1678, 2 vol. in-8°; 7° *Conduite spirituelle pour la retraite;* Paris, 1678, in-12. Le P. Texier mourut dans la maison professe de Bordeaux, le 24 avril 1687, âgé de 77 ans.

TEXTOR (Benoît), médecin de Pont-de-Vaux dans la Bresse, est auteur d'un *Traité sur la peste*, qu'il fit imprimer à Lyon en 1551, in-8°. On a encore de lui : *De cancro*, Lyon, 1550; et *Stirpium differentiæ*, Strasbourg, 1552, in 8°.

† THAARUP (Thomas), poète danois, né à Copenhague, le 21 août 1749, devint, en 1781, professeur d'histoire, de géographie et de belles-lettres à l'académie des cadets de la marine. Avantageusement connu comme poète, il fut, en 1800, nommé membre de la direction du théâtre de Copenhague, pour lequel il composa quelques pièces. En 1809, son souverain le décora de l'ordre de Danebrog. Thaarup a composé des *Cantates* sacrées, qui offrent des beautés classiques, des *Idylles*, trois petits *opéras* de circonstance, qui eurent un grand succès. Dans un âge avancé, il se retira à la campagne, où il vivait d'une pension que le gouvernement lui avait faite. Il est mort en 1821, âgé de 72 ans. Ses vers furent recueillis et publiés sous le titre de *Thomas Thaarup's poetiske skivter*, ou *Recueil de Poésies de Thomas Thaarup*, par les soins de K.-L. Rabbek; Copenhague, 1822, 1 vol. in-8°. On remarque dans ses vers de la facilité, de l'harmonie, de la douceur, de belles pensées et un style pur et élégant.

THADÉE. *Voyez* JUDE.

THAIS, fameuse courtisane grecque, corrompit la jeunesse d'Athènes : elle suivit Alexandre dans ses conquêtes, et l'engagea à détruire la ville de Persépolis. Après la mort du conquérant macédonien, Thaïs se fit tellement aimer de Ptolémée, roi d'Egypte, que ce prince l'épousa. — Il y eut une autre courtisane de ce nom en Egypte, que saint Paphnuce, anachorète de la Thébaïde, arracha aux charmes séducteurs du monde, et qui fit de ses égarements une longue et sincère pénitence. On dit que, pendant plusieurs années, elle ne fit d'autres prière que celle-ci : *plasmasti me, miserere mei!* « Vous qui m'avez créée, ayez » pitié de moi! »

THALÈS, le premier des sept sages de la Grèce, où il établit la première école de philosophie, naquit en 639, av. J.-C., en Phénicie et non à Milet, où il ne se rendit que dans un âge avancé. Pour profiter des lumières de ce qu'on regardait comme d'habiles gens, il fit plusieurs voyages, selon la coutume des anciens. Il s'arrêta long-temps en Egypte, où il étudia sous les prêtres de Memphis. Amasis, alors roi d'Egypte, lui donna, dit-on, des marques publiques de son estime. Mais comme tout cela appartient à l'histoire des temps fabuleux, l'on ne peut en parler avec assurance. Thalès retourna à Milet, où il devint un docteur fameux. Des *sept Sages*, il n'y eut que lui qui fonda une secte de philosophes, appelée *secte ionique*. On lui attribue plusieurs sentences; les principales sont : « Il ne faut rien dire à personne » dont il puisse se servir pour » nous nuire; et vivre avec

» amis comme pouvant être nos » ennemis. — Ce qu'il y a de » plus ancien, c'est *Dieu*, car il » est incréé ; de plus beau, le » *monde*, parce qu'il est l'ou» vrage de Dieu ; de plus grand, » l'*espace;* de plus prompt, l'*es*» *prit ;* de plus fort, la *nécessité;* » de plus sage, le *temps ;* de plus » constant, l'*espérance*; de meil» leur, la *vertu*, sans laquelle » il n'y a rien de bon. — La chose » la plus difficile du monde est » *de se connaître soi-même* ; la » plus facile, *de conseiller au*» *trui ;* et la plus douce, l'*accom*» *plissement de ses désirs.* » Il avait établi, d'après Homère, que l'eau était le premier principe de toutes choses. L'un et l'autre avait emprunté cette doctrine des Egyptiens, qui attribuaient au Nil la production de tous les êtres. Van Helmon et Maillet ont ressuscité cette imagination, d'autant plus creuse et plus fausse que l'eau est une substance indestructible et incorruptible, qui ne se change en rien et reste toujours elle-même (*v.* l'*Examen des Epoques de la nature*, n° 97). Thalès mourut l'an 548 av. J.-C. Il avait composé divers Traités qui ne nous sont pas parvenus. S'étant un jour laissé tomber dans une fosse pendant qu'il était occupé à contempler les astres, une bonne vieille lui dit : « Hé ! comment connaîtrez-vous » ce qui est dans le ciel, si vous » ne voyez pas ce qui est à vos » pieds? » Paroles que Cicéron applique avec beaucoup de vérité à tous les philosophes qui s'épuisent en spéculations sur l'état du ciel, et ne connaissent pas la nature de ce qu'ils touchent des pieds et des mains.

THALLUS, a écrit des *Histoires syriennes*, dont les anciens ont parlé avec éloge ; elles ne sont pas parvenues jusqu'à nous ; et nous ne les connaissons que par les passages que saint Justin martyr, Tertullien, Minutius Félix, Eusèbe, etc., en ont cités. On a remarqué que cet auteur était parfaitement d'accord avec Phlégon, en ce qui regarde les ténèbres arrivées à la mort de J.-C. (*Voyez* PHLÉGON.)

THAMAR, Cananéenne, épousa, vers l'an du monde 2350, Her, fils aîné de Juda, qui mourut subitement, ainsi que son second époux, Onan (*Voyez* ce nom.) Juda, craignant le même sort pour Sela, son 3e fils, différait toujours de lui laisser épouser la veuve de ses deux frères, quoiqu'il l'eût promis. Ce refus chagrina Thamar; elle se voila le visage, s'habilla en courtisane, alla attendre Juda sur le grand chemin, et eut commerce avec lui. Quelque temps après, sa grossesse ayant éclaté, elle fut condamnée à la mort pour avoir manqué de fidélité au mari qu'elle attendait ; mais ayant représenté à Juda les bracelets qu'elle en avait obtenus pour gage de son amour, ce patriarche, étonné et repentant de lui avoir refusé son fils Sela, fit casser l'arrêt de sa condamnation. Elle accoucha ensuite de deux jumeaux, Pharès et Zara. Elle est nommée avec ses deux enfants dans la généalogie du Sauveur, ainsi que trois autres femmes qui n'étaient pas sans reproche ; ce qui prouve, d'un côté, la sincérité des évangélistes, et de l'autre, les vues miséricordieuses et pleines d'instruction du Sauveur des hommes, qui, se réduisant à la condition des pécheurs pour le salut de tous, ne refusa pas d'en descendre. C'est l'observation de saint Jérôme :

Notandum in genealogia Salvatoris nullam sanctarum assumi mulierum, sed eas quas Scriptura reprehendit; ut qui propter peccatores venerat, de peccatoribus nascens, omnium peccata deleret : unde et in consequentibus Ruth Moabitis ponitur, et Bethsabee, uxor Uriæ.

THAMAR, fille de David et de Maacha. Amnon, son frère, conçut une violente passion pour elle; et, désespérant de pouvoir la satisfaire, il feignit d'être malade. Sa sœur Thamar vint le voir, et Amnon profita d'un moment où ils se trouvèrent seuls pour lui faire violence. Ce misérable la chassa ensuite honteusement, l'an 1032 avant J.-C. Absalon fit tuer Amnon pendant un grand festin, pour venger l'affront fait à sa sœur. (2 *Reg.* 13.)

THAMAS. *Voyez* KOULIKAN.

THARACA, roi d'Ethiopie et d'Egypte, vint au secours d'Ezéchias et de la ville de Jérusalem, assiégée par Sennacherib, comme l'on voit au 4e liv. des Rois, chapitre 19. Ce secours néanmoins devint inutile par celui que le Seigneur apporta aux assiégés, d'une manière prompte et miraculeuse. C'est tout ce qu'on sait de Tharaca : ce que l'*Histoire* profane en raconte n'est qu'un tissu de fables. Strabon l'appelle *Théracon.*

THARÉ, fils de Nachor et père d'Abraham, de Nachor et d'Aram, demeurait à Ur, en Chaldée; et il en sortit avec son fils Abraham pour aller à Haran, ville de Mésopotamie; il mourut âgé de 205 ans. Les chronologistes qui ont trouvé de la difficulté à concilier l'année de la naissance d'Abraham (*Gen.* XI, 26.) avec l'âge qu'il avait lorsqu'il reçut l'ordre de quitter son pays (*Gen.* XII, 4), n'ont pas distingué les deux missions, clairement exprimées dans les Actes des apôtres (VII, 4); voyez le *Rationarium temporum* du P. Petau, *part.* 2, *lib.* 2, *cap.* 2. Cependant quelques auteurs pensent qu'Abraham est né la 130e année de Tharé, et que lorsque l'Ecriture sainte dit que Tharé engendra ses trois fils à 70 ans (*Gen.* XI, 26), elle marque précisément l'époque où il commença d'avoir des enfants, et qu'Abraham n'est nommé le premier qu'à raison de sa dignité de patriarche et de son importance dans l'histoire sainte; de même que Sem est nommé le premier des trois fils de Noé (*Gen.* V. 31), quoiqu'il soit certain d'ailleurs que l'aîné est Japhet. L'Ecriture dit que Tharé adorait des dieux étrangers, lorsqu'il habitait dans la Chaldée (*Josué.* XXIV, 2); mais, par les instances et l'exemple de son fils Abraham, il renonça à ses superstitions, pour adorer le vrai Dieu. Il est apparent que la religion de Tharé était le sabéisme ou l'adoration des étoiles; culte très répandu dans cette contrée de l'Asie. Maimonides en parle fort amplement, et prétend qu'Abraham lui-même fut élevé dans cette doctrine, mais qu'il la combattit par des raisons aussi simples que péremptoires. Le livre de la *Sagesse* parle aussi de cette ancienne erreur, et regarde ses partisans comme plus excusables que ceux qui adorent les ouvrages des hommes. (*Sap.* 13.) Les compilateurs de la nouvelle *Histoire universelle*, altérant à leur ordinaire l'histoire sainte, ont confondu Tharé avec Laban, et ont attribué à celui-là

les idoles de celui-ci. (Voyez le *Journ. hist. et littér.*, 15 fév. 1781, pag. 260.)

THARGELIE, fameuse Milésienne, contemporaine de Xercès, à qui elle gagna beaucoup de partisans dans la Grèce, lorsque ce prince voulut en faire la conquête. Courtisane à la fois et sophiste, elle parcourut plusieurs pays, où elle se fit des amants et des admirateurs, unissant une philosophie factice à un libertinage réel, de beaux mots à des actions odieuses, elle termina ses courses en Thessalie, dont elle épousa le souverain.

THAULÈRE. *Voyez* Taulère.

THÈCLE (Sainte), vierge, et, selon la plus commune opinion, martyre, fut un des beaux ornements du siècle des apôtres. Nous n'avons point d'*Actes* authentiques de cette sainte, comme l'a prouvé le P. Stilting (*Acta sanctorum*, tome 6, sept., p. 547). Saint Jérôme rapporte, d'après Tertullien, qu'un prêtre d'Éphèse, nommé *Jean*, fut déposé pour avoir fabriqué de faux *Actes* de saint Paul et de sainte Thècle; et le pape Gélase condamna un livre qui portait ce nom. Basile de Séleucie a publié une *Vie* de cette sainte dans le ve siècle; mais Tillemont prouve qu'il a puisé ses matériaux dans des sources peu sûres. Métaphraste a aussi donné une *Vie* de cette sainte; mais tout ce qu'il en rapporte est bien éloigné d'être authentique. Quoi qu'il en soit, les pères des premiers siècles en ont fait une mention très honorable, et l'on ne doit pas refuser de croire en général les miracles qu'ils en rapportent. Les principales circonstances de la vie de cette sainte ont été recueillies des écrits des saints pères, par Tillemont, tome 2, page 60. On connaît les beaux vers de saint Grégoire de Nazianze, traduits ainsi en latin :

Quis Theclam necis eripuit, flammæque periclo?
Quis validos ungues vinxit, rabiemque ferarum?
Virginitas. O res omni mirabilis ævo!
Virginitas fulvos potuit sopire leones :
Dente nec impuro generosos Virginis artus
Ausi sunt premere, et rigido discerpere morsu.

— Il ne faut pas la confondre avec sainte Thècle, qui souffrit le martyre avec Timothée et Agape, à Gaza en Palestine, l'an 304.

THEGANUS, chorévêque de Trèves (1) sous Louis le Débonnaire, écrivit l'*Histoire* de ce prince, auprès duquel il avait beaucoup de crédit. Pierre Pithou l'a publiée dans le corps des auteurs de l'*Histoire de France*. On la trouve aussi dans la *Bibliotheca* de Lambecius.

THEGLAT-PHALASSAR, roi des Assyriens, succéda à Phul, l'an 747 avant J.-C. Achaz, roi des Juifs, se voyant assiégé dans Jérusalem par Razin, roi de Syrie, et Phacée, roi d'Israël, envoya tout l'or et tout l'argent qui se trouva dans le trésor du temple, à Theglat-Phalassar, pour l'engager à venir à son secours. Le monarque assyrien marcha aussitôt contre Razin, le tua, ruina Damas; mais il n'épargna pas davantage le roi des Juifs. Il ravagea son pays, et l'obligea de lui payer annuellement

(1) On a beaucoup disputé sur la signification de *chorévêque*, et la place que tenaient dans l'Église ceux qui étaient revêtus de ce titre. Il paraît certain que c'était ce que nous appelons aujourd'hui *évêque suffragant*; non pas suffragant ou dépendant d'un métropolitain, et ayant lui-même son diocèse propre, mais suffragant, lieutenant ou coopérateur d'un autre évêque, dont il remplissait les fonctions, surtout dans les campagnes et endroits éloignés de la ville épiscopale. Quelques-uns confondent les chorévêques avec les évêques régionnaires; mais il paraît que ceux-ci n'étaient attachés à aucun diocèse, ni dépendants d'aucun évêque principal; que c'étaient des missionnaires et ouvriers évangéliques, ayant le caractère épiscopal, et la juridiction selon l'exigence des lieux et des circonstances.

un tribut considérable. Theglat-Phalassar prit aussi la plupart des villes de Galilée, et emmena en captivité les tribus de Nephtali, de Gad, de Ruben, et la demi-tribu de Manassé. Il mourut à Ninive, l'an 728 avant J.-C., après un règne de vingt ans. Salmanasar son fils lui succéda. (4. *Reg*. 16).

THÉIAS, roi des Goths en Italie, fut élu à la fin de l'an 552, après la défaite et la mort de Baduela. Il eut à combattre le général Narsès, capitaine expérimenté, et fut obligé d'en venir aux mains près du mont Vésuve. Cette journée fut une des plus sanglantes qu'il y ait jamais eu. Théias se défendit en héros, et tua presque tous ceux qui s'avançaient pour lui ôter la vie. Enfin, comme il voulait changer de bouclier, un soldat ennemi saisit ce moment pour le percer de sa javeline et le renversa mort. C'est ainsi que périt Théias à la fin de l'année 553.

† THELIS (le comte de), militaire et écrivain français, naquit vers 1730, dans le Forez, sur les bords de la Loire. Il entra jeune au service, s'y distingua, et devint officier des gardes françaises. Thelis institua une école pour former de jeunes soldats, en même temps qu'il s'occupait d'économie politique. Il mourut en 1790. Il a laissé les ouvrages suivants : 1° *Moyens proposés pour le bonheur des peuples qui vivent sous le gouvernement monarchique*, 1778, in-4°. On y trouve des vues sages, des pensées profondes, qui sont le résultat des longues observations de l'auteur; 2° *Réflexions d'un militaire*, 1778, in-4°; 3° *Mémoire sur les rivières et canaux, et notamment sur le canal de Charolois*, 1779, in-4°; 4° *Plan d'éducation nationale en faveur des pauvres enfants de la campagne*, 1779, in-12. En général, ces ouvrages n'ont pas le mérite du style, mais ils ont celui de l'utilité.

THÉMINE (Pon de Lausières, marquis de), chevalier des ordres du roi, maréchal de France, était fils de Jean de Thémine, seigneur de Lausières, d'une famille noble et ancienne. Il servit avec distinction sous Henri III et sous Henri IV, auquel il fut toujours fort attaché, et se signala en 1592, au combat de Villemur. Ayant été honoré du bâton de maréchal de France, en 1616, au siége de Montauban, par Louis XIII, il prit plusieurs villes aux protestants, et échoua devant Castres et le Mas d'Azil. En 1626, il eut le gouvernement de Bretagne, et mourut l'année d'après, à 74 ans. Sa postérité masculine finit dans la personne de son petit-fils, mort en 1646.

THÉMIS, fille du Ciel et de la Terre, et mère d'Astrée. (*Voyez* ce nom.) C'est tantôt la mère, tantôt la fille, que les mythologistes regardent comme la déesse de la Justice.

THEMISTIUS, fameux philosophe, était originaire de Paphlagonie Son père, philosophe lui-même, l'envoya de bonne heure dans un petit pays auprès du Pont-Euxin, où il étudia l'éloquence sous un habile maître. Il y fit de si grands progrès, qu'on lui donna le surnom de *beau parleur*. Il alla à Constantinople, où il enseigna la philosophie avec beaucoup d'applaudissement. Constance le fit sénateur de cette ville, et quatre ans après, il lui érigea une statue. Themistius se rendit à Rome en

376; mais comme cette ville n'était plus que la seconde de l'empire, par une vanité ridicule, mais si ordinaire aux philosophes, il ne voulut point y demeurer, quelques offres qu'on lui fît. Théodose le Grand le fit préfet de Constantinople, l'an 384. Il était païen, mais sans fanatisme, et il fut lié avec saint Grégoire de Nazianze. On ignore les autres circonstances de sa vie, ainsi que l'année de sa mort. Dès sa jeunesse il composa des Notes sur la *Philosophie de Platon et d'Aristote*, et cet ouvrage fut fort goûté. Ce qu'il avait fait sur Aristote parut à Venise, 1570 et 1587, in-fol.; et Stobée cite un passage de son livre sur l'*immortalité de l'ame*. Il nous reste encore de lui XXXIII *Discours* grecs, qui sont pleins de dignité et de force. Il ose remontrer, dans un de ces Discours, à l'empereur Valens, prince qui, étant arien, persécutait les orthodoxes, qu'il ne fallait pas s'étonner de la diversité des sentiments parmi les chrétiens, puisqu'elle n'était rien en comparaison de cette multitude d'opinions qui régnaient chez les Grecs, c'est-à-dire chez les païens. Il y avait un raisonnement plus simple, c'était de se tenir, suivant l'expression d'un autre païen (Ammien Marcellin), à la doctrine de la *grande église*. Dans ses autres Discours, Themistius prodigue moins l'encens aux princes de son temps, que les autres déclamateurs; et il leur donne souvent des leçons de sagesse. Nous avons deux éditions de ses *Discours*, l'une, par le P. Petau, et l'autre par le P. Hardouin : celle-ci parut en grec et en latin au Louvre, en 1684, in-fol. Le célèbre Ange Maj, conservateur de la bibliothèque ambrosienne de Milan, a publié, en 1816, une édition de *Themistii Plauti et Isœi opera*, un seul volume. Dans la même année il donna au public un *Discours* inédit du même auteur.

THÉMISTOCLE, célèbre général athénien, naquit dans le bourg de Phréas, l'an 535 avant J.-C., eut pour père Néocle, citoyen obscur; sa mère était étrangère. Son libertinage fut si grand, que son père le déshérita. Il parvint à faire oublier cette tache par des talents précoces et son application à l'étude. Ces qualités lui obtinrent des emplois importants dans sa république, et il fut nommé général, lorsque Xercès marcha contre Athènes. On arrêta que les Lacédémoniens iraient défendre le passage des Thermopyles, où ils firent des prodiges de valeur; et que les Athéniens conduiraient la flotte au détroit d'Artémise, au-dessus de l'Eubée. Le courage des Grecs et une tempête furieuse ruinèrent une partie de la flotte ennemie; mais il n'y eut aucune action décisive. Cependant une armée de terre de Xercès avait franchi le passage des Thermopyles, et se répandait dans la Phocide, mettant tout à feu et à sang. Dans ce désastre affreux, Thémistocle se réconcilia avec Aristide, qui fut rappelé avec tous les exilés, et s'étant mis à la tête de l'armée navale, il gagna la bataille de Salamine, qui coûta aux Grecs 40 vaisseaux, et les Perses en perdirent 200. Mais, soit que ses concitoyens fussent des ingrats, soit qu'il abusât du crédit que lui donnaient ses victoires, il fut banni par la loi de l'ostracisme, sur diverses accusations bien ou mal fondées; entre

autres, d'être entré dans la conspiration de Pausanias. Après avoir erré de retraite en retraite, il se réfugia auprès du roi de Perse, qui le combla de biens, et qui voulut lui confier le commandement général de ses armées. L'Athénien, ne voulant ni porter les armes contre sa patrie ni déplaire à Artaxercès, s'empoisonna, dit-on, l'an 464 avant J.-C., à l'âge de 65 ans; Thucydide le fait mourir d'une maladie naturelle. Thémistocle était courageux et entreprenant, et en même temps vain, colère et envieux. Cornélius Népos convient que c'était un homme vicieux; mais il ajoute que ses vertus ont compensé ses vices : *Hujus vitia maximis sunt emendata virtutibus.* Manière de parler fort usitée, mais qui n'en est pas moins fausse et absurde, contraire à la nature et à la pureté de la vertu, qui ne peut exister, comme l'observe Horace, que lorsque le vice a cessé d'être, ou lorsqu'on le combat avec courage (1). Le repos semblait l'inquiéter, et l'ambition qui l'agitait donna plus d'une secousse alarmante à sa patrie. Il parut à Francfort en 1629, et à Leipsick, en 1710, des *Lettres* in-8°, en grec et en latin, sous le nom de Thémistocle, mais il est certain qu'elles ne sont pas du général athénien.

THÉOCRITE de Syracuse, ou de l'île de Cos, florissait sous Ptolémée-Philadelphe, roi d'Egypte, vers l'an 285 avant J.-C. On dit que ce poète eut l'imprudence d'écrire des satires contre Hiéron, tyran de Syracuse, et qu'il fut puni de mort par ce prince. Théocrite s'est fait une grande réputation par ses *Idyles*, qui ont servi de modèles à Virgile dans ses *Eglogues*. Il a employé le dialecte dorien, qui est très propre pour ce genre. Les *Idyles* de ce poète passent, avec raison, pour une des plus belles images de la nature : l'honneur que Virgile lui a fait de l'imiter, est un grand préjugé en sa faveur; Virgile, qui vivait dans un siècle plus délicat et plus poli, l'a surpassé; mais il reste au poète grec l'honneur de l'avoir devancé dans cette carrière, et de lui en avoir frayé le chemin. Fontenelle a jugé trop sévèrement les églogues de Théocrite, et il ne faut pas en être surpris, puisqu'il n'épargne pas celles de Virgile. Longepierre en a traduit quinze en français. (*V.* son article.) La première édition de ce poète est de Venise, 1495, in-fol. Chabanon, Gail et Geoffroy ont publié, à différentes époques, des *traductions* de Théocrite.

THEODAS et THEUDAS : ce sont les noms de deux imposteurs qui voulurent chacun se faire passer pour le Messie. L'un fut pris par Saturnin, gouverneur de Syrie sous l'empereur Auguste; et l'autre, par Cuspius Fadus, préposé au même gouvernement sous Claude. Il est

(1) Virtus est vitium fugere et sapientia prima stultitia caruisse. — On dit souvent que tel homme *a de grands vices et de grandes vertus*; mais dans le fait cela n'est pas exact. Les vertus se tiennent, et ne vont pas les unes sans les autres, et par conséquent ne vont pas avec les vices. Quiconque possède une vertu par principe et d'une manière réfléchie, possède toutes les autres, au moins dans le désir, dans les efforts et la recherche des moyens de les acquérir. Il peut tomber dans des fautes, mais il les reconnaît, et s'étudie à ne pas les répéter. L'homme vicieux peut faire des actions vertueuses quant à leur objet, mais non pas quant à la source et aux principes dont elles dérivent; il les fait, ces actions, par intérêt, par goût, par quelque disposition organique, ou par l'impulsion des circonstances, mais non par amour vrai, pur, constant et raisonné de la vertu. Enfin, puisque la vertu est l'effet de la force, elle ne peut exister avec la disposition du vice, qui est la lâcheté. *Il n'y a pas de vertu sans force*, dit le philosophe de Genève, *et le chemin du vice est la lâcheté.* Long-temps avant lui un autre philosophe avait dit :

Virtus recludens immeritis mori
Cœlum, negata tentat iter via. Hor.

parlé du premier au chapitre 5e des Actes des apôtres.

THÉODAT, roi des Goths en Italie, était fils d'une sœur du roi Théodoric. La reine Amalasonte ayant perdu son fils Atalaric, mit sur le trône son neveu Théodat, en 534 et l'épousa peu de temps après. Théodat fut ingrat; il chassa sa bienfaitrice du palais de Ravenne, sous prétexte d'adultère; et après l'avoir détenue quelque temps en prison, il la fit étrangler dans un bain. L'empereur Justinien, indigné de la mort de cette princesse et de l'ingratitude de son époux, lui déclara la guerre. Bélisaire descendit en Italie, et lui enleva la Dalmatie et la Sicile. Théodat obligea le pape Agapet à se rendre à Constantinople, pour calmer l'empereur; mais Vitigès, son ami et son général, se révolta contre lui, fut proclamé roi, et le fit mourir en 536. C'est ainsi que la providence se servit d'un ingrat pour en punir un autre.

THÉODEBERT Ier, roi de Metz, succéda à son père Thierry l'an 534, et fut placé sur le trône par ses vassaux, malgré l'opposition de ses oncles. Il les aida pourtant dans leur seconde expédition en Bourgogne, et eut part au partage qu'ils firent de ce royaume. Il se joignit à Childebert en 537, contre Clotaire son oncle; mais cette guerre n'eut pas de suite. Théodebert secourut en 538 Vitigès, roi des Ostrogoths, et entra lui même l'année suivante en Italie, d'où il revint chargé de dépouilles; mais la plus grande partie de son armée périt de maladie. L'année suivante, Justinien regagna Théodebert, en lui faisant les mêmes avantages que Vitigès; et ce traité fut pour les Francs un nouveau titre de propriété dans les Gaules. *Depuis ce temps*, dit Procope, *les Français furent absolument maîtres de Marseille, colonie des Phocéens, et en possession de cette mer:* ce qui prouve qu'il y avait déjà alors une marine. Théodebert mourut en 548, lorsqu'ayant levé une puissante armée, il allait attaquer, jusque dans Constantinople, Justinien, avec lequel il s'était brouillé. Le premier exploit connu depuis l'établissement des rois de France en deçà du Rhin est l'expédition de ce prince contre Cochiliac, roi des Danois, qui perdit son armée de terre, tandis que sa flotte, qui arriva en même temps, fut mise en déroute par la flotte française. La valeur de Théodebert, sa libéralité, sa prudence et sa clémence lui méritèrent l'éloge de ses contemporains. On voit une monnaie d'or de ce prince où son image est gravée d'un côté, avec le titre de *Dominus noster*, qui n'appartenait qu'aux empereurs; de l'autre on y voit une victoire avec les armes de l'empire. Il fit battre cette monnaie pour rabaisser l'orgueil de Justinien, qui avait pris le titre de vainqueur des Français. Sa mort arriva à la chasse, par la chute d'une grosse branche d'arbre, qu'un buffle lui fit tomber sur la tête, et qui l'abattit de son cheval. Thibaud son fils lui succéda.

THÉODEBERT II, roi d'Austrasie, monta sur le trône en 596, après la mort de son père Childebert, dont il partagea les états avec son frère Thierry, roi d'Orléans. Il régna d'abord sous la tutelle de Brunehaud, son aïeule, mais les grands d'Austrasie, lassés de la domination

de cette princesse, engagèrent son petit-fils à l'exiler en 599. Théodebert, qui avait joint ses forces à celles de son frère, défit successivement Clotaire et les Gascons. Brunehaud, irritée contre lui, excita Thierry à lui faire la guerre. Ce prince le vainquit aux combats de Toul et de Tolbiac, et le fit prisonnier. Théodebert fut envoyé à Châlons-sur-Saône, où la reine Brunehaud lui fit couper les cheveux, et le fit mourir peu après, l'an 612.

THÉODELINDE, reine des Lombards. Étant restée veuve d'Autaris ou Autarite, vers l'an 592, retint le gouvernement du royaume, et mit la couronne sur la tête d'Agilulphe, duc de Turin, en l'épousant; mais elle lui procura encore un plus grand bien, et à toute la nation des Lombards, en les retirant de l'arianisme pour les faire catholiques. Quelque temps après, les évêques d'Istrie, divisés pour l'affaire des Trois-Chapitres, engagèrent cette reine dans leur schisme. Saint Grégoire le Grand ayant appris cette nouvelle avec déplaisir, et craignant que celle qui avait tiré les Lombards de l'erreur par sa persuasion ne les portât à la division par son exemple, ménagea adroitement l'esprit de cette princesse, pour éluder un coup si fâcheux, et il fit en sorte qu'elle reprît sa première union avec l'Eglise. Saint Grégoire lui adressa ses Dialogues. La mort de son second époux la laissa encore maîtresse du royaume, qu'elle gouverna pendant dix ans, depuis 616 jusqu'en 626, avec son fils Adawalde. Arioalde les en chassa.

THÉODEMIR, roi arien des Suèves ou de Galice en Espagne, succéda, ou à Remismond, ou à Théodomont, en 558. Il abjura l'arianisme, après avoir vu que son fils Ariamire ou Miron avait recouvré la santé par l'intercession de saint Martin. Ce prince protégea les catholiques, et fit tenir un concile à Lugo, en 562, et un à Brachara ou Brague, l'an 563, pour confirmer la foi catholique, et mourut vers l'an 570, après un règne de 12 ans. (*Voyez* saint MARTIN de Dume.)

THÉODON (Jean-Baptiste), sculpteur français, étudia d'abord à Paris, et alla se perfectionner à Rome, d'où l'appela Louis XIV pour l'employer, avec d'autres artistes, à l'embellissement de Versailles. Il exécuta, entre autres ouvrages estimés, l'*Atlas métamorphosé en rocher*, et la *Phaétuse changée en peuplier*. On voyait ces statues, de dimensions colossales, à Richelieu. Elles ont été dans la suite transportées à Paris. Le beau groupe d'*Aria et Petus* a été commencé par Théodon; il fut terminé par le Pautre. Théodon mourut à Paris, en 1713.

THEODORA, femme de l'empereur Justinien Ier, était fille d'un homme chargé du soin de nourrir les bêtes pour les spectacles. Sa mère immola sa vertu pour de l'argent; et la jeune Théodora s'abandonna bientôt à tout le monde. Un certain Hécébole de Tyr, gouverneur de la Pentapole, l'entretint pendant quelque temps, mais il s'en dégoûta bientôt, et la chassa de chez lui. Elle alla à Alexandrie, revint à Constantinople, n'ayant pour subsister que ses prostitutions. Justinien en devint passionnément amoureux. Il en fit sa maîtresse, engagea l'empereur Justin à abroger la loi qui dé-

fendait à un sénateur d'épouser une femme débauchée, et l'épousa. Cette femme, attachée au parti des eutychiens, fut le fléau du genre humain, si l'on en croit Procope, qui en fait une peinture affreuse dans ses *Anecdotes*, après l'avoir louée dans son *Histoire*. Elle demeura stérile, selon la prédiction de saint Sabas, et mourut vers l'an 565. (*Voyez* VIGILE, pape.)

THÉODORA DESPUNA, née vers 810, dans la Paphlagonie, d'un tribun militaire, reçut de la nature une beauté parfaite et un génie supérieur, qui fut perfectionné par une excellente éducation. Euphrosine, belle-mère de l'empereur Théophile, ayant fait assembler les plus belles filles de l'empire pour lui donner une épouse, Théodora eut la préférence sur toutes ses rivales. Elle embellit le trône par sa piété et ses vertus. Devenue veuve, en 842, elle prit les rênes de l'empire durant la minorité de son fils Michel, et gouverna pendant 15 ans avec sagesse. Elle rétablit le culte des images et mit fin par là à l'hérésie des iconoclastes, que Léon l'Isaurien avait introduite 120 ans auparavant, et qui n'avait cessé depuis de déchirer le sein de l'Eglise. Elle renouvela ensuite le traité de paix avec Bogoris, roi des Bulgares, en 844, et lui rendit sa sœur qui, devenue chrétienne dans les fers, porta la foi dans son pays. Ses soins s'étendirent sur toutes les branches de l'administration; elle fit observer les lois et respecter son autorité, mais comme elle gênait les passions de Michel, ce fils ingrat, indisposé d'ailleurs contre sa mère par de vils courtisans, la fit enfermer en 857 dans un monastère, où elle acheva saintement ses jours. Les Grecs célèbrent sa fête le 11 février. En quittant l'empire, elle laissa dans le trésor public des sommes considérables qu'elle avait économisées sans vexer ses sujets.

THÉODORA, dame romaine, moins célèbre par sa beauté que par sa lubricité et par ses crimes. Elle était si puissante à Rome, vers l'an 908, qu'elle occupait le château Saint-Ange, et avait sur l'élection des papes une influence funeste. (*Voyez* MAROSIE.) Scandale affligeant, mais passager, qui ne déroge point à l'honneur de la chaire pontificale, et n'offre qu'un léger nuage dans une longue succession de lumières et de vertus. (*Voyez* ALEXANDRE VI, JEAN XII, VIGILE.) [Théodora possédait de grandes richesses et plusieurs châteaux-forts. Ses charmes lui captivaient de nombreux partisans parmi les nobles; sa puissance imposait au peuple, et, pendant 30 ans, elle parut toujours à la tête de l'état. C'est elle qui, en 914, fit obtenir la thiare à Jean X, qui ne fut cependant pas un mauvais pape; et qu'elle protégea constamment dès qu'il fut simple prêtre. Après la mort de Théodora, sa fille, la célèbre *Marozia* lui succéda dans le pouvoir.]

THÉODORA, troisième fille de Constantin VIII, fut chassée de la cour par son beau-frère Romain Argyre, qu'elle avait voulu faire descendre du trône, pour y placer Prusien son amant. Elle fut enfermée dans un couvent jusqu'à la fin du règne de Michel Calafate, en 1042. Alors on la proclama impératrice avec sa sœur Zoé, qui épousa Constantin Monomaque. Après la mort de ce prince, en 1054, Théodora gouverna avec gloire;

elle se fit craindre des ennemis de l'empire, qu'elle maintint en paix, choisit des ministres habiles, fit fleurir le commerce et les arts, et diminua les impôts. Une colique l'emporta en 1056, à 76 ans, après qu'elle eut régné environ 19 mois. En elle périt la famille de Basile le Macédonien, montée sur le trône en 867. Il y a encore eu plusieurs autres impératrices de ce nom.

THÉODORE DE MOPSUESTE, embrassa la vie monastique; mais il rentra dans le monde pour se marier. Saint Chrysostôme, qui l'aimait tendrement, lui adressa deux *Exhortations* pour le ramener à son devoir, et il eut la consolation d'y réussir. [Ces exhortations se trouvent dans le premier volume de ses OEuvres, édition des Bénédictins.] Théodore, élevé sur le siége de Mopsueste, ville de Cilicie, en 381, ne tarda pas à donner dans l'erreur. Il mourut l'an 428. On peut le regarder comme le premier auteur de l'hérésie qui distingua deux personnes en Jésus-Christ. Quand on étudie ses ouvrages, on voit qu'il avait dans l'esprit le principe qu'ont eu depuis les sociniens, « qu'il faut déférer tout au tribunal de la raison, et n'admettre que ce qu'elle approuve. » Principe qui détruit par la base l'édifice de la foi, et a produit toutes les sectes qui ont désolé l'Eglise. Théodore avait écrit contre saint Jérôme, pour défendre l'hérésie de Pélage. Le fameux Julien d'Eclane, un des sectateurs de cet hérésiarque, ayant été chassé de son siége, se réfugia chez lui, et augmenta le nombre de ses disciples. Théodore cacha longtemps sa doctrine; mais lorsque le nestorianisme éclata, elle était déjà répandue dans bien des esprits. Les nestoriens se servirent, en 531, après la tenue du concile d'Ephèse, des ouvrages de cet hérétique pour appuyer leurs erreurs. Dans le 5e concile général, tenu en 553, la personne et les ouvrages de Théodore de Mopsueste furent anathématisés; mais on jugea plus favorablement d'Ibas, et de Théodoret, dont les personnes furent épargnées, quoique quelques-uns de leurs écrits ne parussent pas exempts des erreurs que Théodore avait défendues. (*Voyez* IBAS, VIGILE et PÉLAGE, papes.) Ses principaux ouvrages sont : 1° un *Commentaire sur les Psaumes*, dans la *Chaîne* du P. Corder (*voyez* LOUIS, duc d'Orléans); 2° un *Commentaire*, en manuscrit sur les XII *Petits prophètes*. Ce Commentaire prouve que l'auteur était un déiste; 3° plusieurs fragments dans la *Bibliothèque* de Photius. On trouve sa confession de foi dans les Dissertations du P. Garnier sur Marius Mercator.

THÉODORE-STUDITE (Saint), fut ainsi nommé parce qu'il fut abbé du monastère de Stude, fondé par Studius, consul romain, dans un des faubourgs de Constantinople. Il vit le jour en 559, et embrassa la vie monastique à l'âge de 22 ans. La liberté avec laquelle il blâma l'empereur Constantin, fils de Léon IV, qui avait répudié l'impératrice Marie pour épouser Théodore, et le refus qu'il fit, sous Léon l'Arménien, Michel le Bègue et les autres empereurs iconoclastes, d'anathématiser les images, lui attirèrent de violentes persécutions. Il répondit à Léon l'Arménien, qui le pressait d'embrasser ses erreurs : « Vous

» êtes chargé de l'état et de l'armée, prenez en soin, et laissez » les affaires de l'Eglise aux pasteurs et aux théologiens. » C'était malheureusement la manie des empereurs grecs du moyen âge, de se mêler toujours des affaires de l'Eglise pour les brouiller, et en faire le jouet de leur caprice : exemple trop imité par quelques princes de ce siècle. « Rien de plus funeste à » un état, et rien en même temps » de plus absurde, dit le comte » d'Albon, que d'enlever les » droits à tous pour en compo- » ser les droits d'un seul. » A la mort de Léon, Théodore obtint sa liberté, après 7 ans d'exil. Cet abbé plein de zèle finit sa carrière le 11 novembre 826, à 67 ans, dans l'île de Chalcide, petite île de la Propontide, vis-à-vis de Constantinople. Il nous reste de lui : 1° deux *Testaments*, le second a été traduit par le P. Sirmond et se trouve parmi ses OEuvres; 2° Les *Stéliteutiques*, contre les iconoclastes; 3° deux livres de *Lettres ;* 4° CXXIII *Epigrammes* en vers ïambes; 5° un *Discours sur l'adoration de la croix*, publié par Gretser; 6° les grandes et petites *Catéchèses :* ce sont des instructions qu'il faisait à ses moines. Baronius lui attribue huit *Odes* sur les saintes images, mais elles sont d'un écrivain postérieur. Livineius a publié une version de la plus grande partie des ouvrage de saint Théodore, Anvers, 1602; mais elle n'est pas estimée. Personne n'a écrit avec plus de solidité sur la question des images que ce saint : son style est clair, concis et élégant. Ceux qui désirent connaître la discipline et les mœurs de l'Eglise grecque dans les VIII et IXe siècles liront ces ouvrages avec plaisir. La *Vie* authentique de saint Théodore, par un anonyme, a été publiée avec une partie de ses OEuvres, Paris, 1696. Venise, 1728; mais l'éditeur l'attribue mal à propos à Michel, moine. Les bénédictins préparaient une édition complète des œuvres de Simon Studite. Les manuscrits sont déposés à la Bibliothèque du roi.

THÉODORE, *le Lecteur*, ainsi appelé parce qu'il était lecteur de la grande église de Constantinople, avait composé une *Histoire de l'Eglise* depuis la vingtième année du règne de Constantin le Grand jusqu'à la mort de ce prince. Cet ouvrage était divisé en 2 livres. Il l'avait tiré des Histoires de Socrate, de Sozomène et de Théodoret. Il est en manuscrits dans quelques bibliothèques, et n'a pas encore été imprimé. Théodore avait encore composé une autre *Histoire ecclésiastique*, depuis la fin du règne de Théodore le Jeune jusqu'au commencement du règne de Justin. Nous n'avons que des extraits de cet ouvrage. Henri de Valois nous a donné tout ce qu'il a pu ramasser de Théodore, dans Suidas, Théophane et Jean Damascène.

THÉODORE, élevé sur le siége de Pharan vers l'an 626, fut le premier auteur du monothélisme. Ses écrits furent condamnés au concile de Latran, l'an 649, et cette sentence fut confirmée par le 6e concile général, l'an 680.

THÉODORE Ier, né à Jérusalem, succéda au pape Jean IV, le 24 novembre 642. Il condamna Pyrrhus et Paul, patriarches de Constantinople, qui étaient monothélites, et mourut saintement le 13 mai 649. Sa douceur, sa

charité et ses vertus laissèrent des regrets très vifs. C'est le premier pape qu'on ait appelé *souverain pontife*, et le dernier que les évêques aient appelé *frère*. L'éclat du premier siége et l'impression de l'autorité pontificale devenant plus nécessaires à mesure qu'on s'éloignait des premiers siècles de l'Eglise, où le dogme et la discipline, plus près de leurs source, se maintenaient, pour ainsi dire, par eux-mêmes ; d'un autre côté, l'Europe commençant à se partager en divers états, demandait un centre d'unité assez imposant pour prévaloir sur les divisions nationales. Du reste, le nom n'ajouta rien à son autorité réelle, qu'avant lui les papes avaient exercée avec la même étendue et la même vigueur. (*Voyez* INNOCENT, GRÉGOIRE, LÉON, etc.)

THÉODORE DE CANTORBÉRY (Saint), moine de Tarse en Cilicie, étant à Rome l'an 668, fut envoyé par le pape Vitalien, en Angleterre, pour remplir le siége épiscopal de l'église de Cantorbéry. Il fut le premier archevêque de cette Eglise qui exerça la primatie sur toute l'Eglise britannique. On trouve dans Guillaume de Malmesbury, et dans les conciles d'Angleterre par Wilkins, les Lettres du pape Vitalien, qui lui confèrent ce pouvoir. Il rétablit dans ce royaume la foi et la discipline ecclésiastique. Ce qui nous reste de son *Pénitentiel* et de ses autres ouvrages a été recueilli par Jacques Petit, et imprimé à Paris en 1677, en 2 vol. in-4°, avec de savantes notes. Dom Luc d'Achery a publié (tome 9, Spicilége) 120 articles de ce Pénitentiel. On le trouve aussi dans le tome 6e des Conciles du P. Labbe. L'édition qu'en a donnée Jacques Petit renferme un grand nombre d'interpolations, des canons tirés d'autres Pénitentiels d'Occident, et dans lesquels Théodore lui-même est cité : on y voit aussi des décisions qui ont été ajoutées à l'ouvrage de Théodore, d'après les Décrétales des Grecs modernes, qui doivent avoir peu de poids, et qui sont contradictoires aux canons des conciles qu'il a tenus en Angleterre. Théodore mourut en 690, à 88 ans, après avoir fondé des écoles pour instruire ses ouailles.

THÉODORE II, pape après Romain en 898, mourut 20 jours après son élection. Il fit reporter solennellement dans la sépulture des papes le corps de Formose, qui avait été jeté dans le Tibre par ordre d'Etienne VI.

THÉODORE. *Voy.* BRY, LASCARIS, GAZA, BALSAMON.

THÉODORET (Saint), prêtre d'Antioche, se signala par son zèle et son courage, confondit les blasphèmes du comte Julien, et fut cruellement mis à mort par ordre de ce tyran, oncle de Julien l'Apostat, l'an 362.

THÉODORET, né à Antioche vers l'an 393, fut élevé dans la connaissance des langues. Il se retira, étant encore fort jeune, dans un monastère voisin d'Apamée, où il fut formé à la vertu, élevé au sacerdoce, et, malgré lui, à l'évêché de Cyr dans la Palestine, vers 423. Il fit paraître dans sa maison, à sa table, dans ses habits et dans ses meubles, beaucoup de modestie; mais il était magnifique à l'égard de la ville de Cyr. Il y fit bâtir deux grands ponts, des bains publics, des fontaines et des aquéducs, sans perdre de vue le soulagement des pauvres et la splendeur des

églises. Il travailla avec tant de zèle et de succès dans son diocèse, composé de 800 paroisses, dont un grand nombre étaient infectées de diverses herésies, qu'il eut le bonheur de rendre orthodoxes tous ses diocésains. Son zèle ne se borna point à son Eglise; il alla prêcher à Antioche et dans les villes voisines, où il fit admirer son éloquence et son savoir, et où il convertit des milliers d'hérétiques et de pécheurs. La gloire de ce grand homme fut néanmoins obscurcie pendant quelque temps, par l'attachement qu'il eut pour Jean d'Antioche et pour Nestorius, en faveur duquel il écrivit contre les XII Anathèmes de saint Cyrille d'Alexandrie; mais il effaça cette tache, en se réconciliant avec ce prélat et en anathématisant l'hérésiarque. Le malheur qu'il avait eu de le favoriser était bien excusable : séduit par l'extérieur mortifié des nestoriens, il s'aveuglait sur le fond de leur doctrine, jusqu'à croire que le concile d'Ephèse et saint Cyrille enseignaient l'unité de nature en J.-C.; mais dès qu'il eut ouvert les yeux, il s'éleva avec force contre ces hypocrites. Il combattit les eutychiens, résista aux menaces de l'empereur Théodose II, et se vit tranquillement déposer dans le faux synode d'Ephèse. Sa vertu triompha en 451, dans le concile général de Chalcédoine, où ses lumières et sa sagesse brillèrent également. Il fut rétabli sur son siége, et il termina saintement sa carrière quelques années après; il la finit comme il l'avait commencée, dans la paix et dans la communion de l'Eglise, vers l'an 458. Ses écrits; en très grand nombre, sont : 1° une *Histoire ecclésiastique*, qui renferme des choses importantes, qu'on ne trouve pas ailleurs, et plusieurs pièces originales. Elle commence où Eusèbe a fini la sienne, c'est-à-dire à l'an 324 de J.-C., et finit à l'an 429. Les savants y remarquent des fautes de chronologie; 2° Un *Commentaire*, par demandes et par réponses, sur les 8 premiers livres de la Bible; 3° un *Commentaire* sur tous les psaumes; 4° l'*Explication du Cantique des Cantiques*; 5° des *Commentaires* sur Jérémie, sur Ezéchiel, sur Daniel, sur les XII petits prophètes et sur les Epîtres de saint Paul. Ce ne sont que des compilations, mais elles sont faites avec choix. L'auteur se compare aux femmes des Juifs, qui n'ayant point d'or ni de pierreries à donner à Dieu pour la construction du tabernacle, ramassaient les poils, les laines et les lins que les autres avaient donnés, les filaient et les unissaient ensemble; 6° Cinq livres des *Fables des hérétiques*. C'est une histoire des anciennes hérésies. Il s'élève fortement, dans le 4e livre, contre Nestorius, dont il avait pris le parti avec chaleur; 7° *Dix Sermons sur la providence*. C'est un des meilleurs ouvrages de l'antiquité sur cette matière; 8° *Douze Discours sur la guérison des fausses opinions des païens*. On y trouve des choses très curieuses sur la théologie des païens, sur l'impiété de leurs philosophes et sur les vices par lesquels ils décréditaient leur doctrine; 9° *Histoire religieuse* ou *Philotée*. C'est la vie de 30 solitaires qui vivaient de son temps; 10° CXLVII *Lettres* recueillies dans l'édition du P. Sirmond; 11° *Eranistes* ou Polymorphe. Ce sont trois dialogues contre les eutychiens; 12° Des frag-

ments du *Pentalogue*, dans lequel il ne garda pas les règles de la modération envers saint Cyrille. On trouve dans ses écrits du choix dans les pensées, de la noblesse dans les expressions, de l'élégance et de la netteté dans le style, de la suite et de la force dans les raisonnements. Le seul reproche que Photius lui fait, c'est d'employer souvent des métaphores trop hardies. La meilleure édition de ses *OEuvres* est celle du P. Sirmond, en grec et en latin, 1642, 4 vol. in-fol., auxquels le P. Garnier, jésuite, en a ajouté, en 1684, un 5e qui contient divers autres traités aussi de Théodoret, avec de longues dissertations sur le nestorianisme. Le P. Garnier s'y déclare fortement contre Théodoret; mais le P. Sirmond prend la défense de l'évêque de Cyr, de même que Tillemont, tom. 15, pag. 253, le P. Alexandre, le P. Graveson, etc. Le 5e concile général, en condamnant ses ouvrages contre saint Cyrille, ne toucha point à sa personne, reconnue pour orthodoxe par le concile de Chalcédoine, les papes saint Léon et St.-Grégoire. (*V.* Ibas et Vigile.)

THÉODORIC, roi des Goths, tué dans la bataille qu'il gagna avec Aétius contre Attila. Son fils Thorismond lui succéda. On assure que le jeune prince, animé du désir de venger son père, aurait détruit l'armée des Huns, si Aétius ne l'en eût empêché. (*V.* Attila.)

THÉODORIC, premier roi des Ostrogoths en Italie, fils naturel de Théodomir, 2e roi de cette nation, fut donné en otage, l'an 461, par Wélamir, frère et prédécesseur de Théodomire, à l'empereur Léon Ier. Il rendit de grands services à l'empereur Zénon, chassé de son trône par Basilisque. Ce prince lui fit élever une statue équestre vis-à-vis du palais impérial, et l'honora du consulat en 484. Il l'envoya ensuite en Italie contre Odoacre, qu'il battit plusieurs fois, et avec lequel il fit la paix en 493. Quelque temps après, ayant fait mourir ce prince sous divers prétextes, il se vit maître de toute l'Italie. Pour s'affermir dans ses nouveaux états, il épousa une sœur de Clovis, roi de France, contracta d'autres puissantes alliances, et fit la paix avec l'empereur Anastase, et avec les Vandales d'Afrique. Théodoric, tranquille après de violentes secousses, ne pensa plus qu'à policer son royaume. Son conseil était composé de tout ce qu'il y avait d'hommes habiles et vertueux, tels qu'un Cassiodore, un Boëce, un Ennode, etc. Et tandis que la barbarie avilissait les Français, les Visigoths et les autres peuples qui partageaient entre eux les dépouilles de l'empire romain, la cour de Théodoric était le centre de la politesse. Les lettres étaient cultivées en Italie, et l'on y voyait briller quelques rayons de cet âge d'or qui a rendu le siècle d'Auguste si mémorable. On ne s'y apercevait presque pas qu'on était tombé sous la domination des Barbares. Tant d'avantages firent qu'Amalasonte, sa fille, reçut une très bonne éducation. Quoique ce prince fût arien, il protégea les catholiques. Il ne voulait pas même qu'ils se fissent ariens pour lui plaire, et fit couper la tête à un de ses officiers favoris, parce qu'il avait embrassé l'arianisme, en lui disant ces paroles remarquables : « Si tu n'as pas gardé

» la foi à Dieu, comment pourras-tu me la garder, à moi qui » ne suis qu'un homme? » Sa droiture le fit choisir par les orthodoxes pour juge dans une cause purement ecclésiastique. Après la mort du pape Anastase, en 498, Laurent et Symmaque se disputèrent le trône pontifical; on s'en remit à la décision de Théodoric, qui jugea en faveur de Symmaque. Rome lui fut redevable de plusieurs édifices, et de la réparation de ses murailles. Il embellit Pavie et Ravenne. Il ajouta 150 lois nouvelles aux anciennes. Il régla l'asile des lieux saints, et la succession des clercs qui meurent sans tester. Enfin il fut, pendant 37 ans le père des Italiens et des Goths; bienfaiteur impartial des uns et des autres, et également cher aux deux nations. Il fit fleurir le commerce dans ses états. La police s'y faisait avec tant d'exactitude, qu'à la campagne on pouvait garder son or comme dans les villes où il y a le plus d'ordre. Il protégea et cultiva les lettres. Les états qu'il s'était formés étaient très vastes. Sa domination s'étendait sur l'Italie, la Sicile, la Dalmatie, la Norique, la Pannonie, les deux Rhéties, la Provence, le Languedoc et une partie de l'Espagne. Sa gloire ne se soutint pas jusqu'à la fin. L'âge, les infirmités le rendirent jaloux, avare, inquiet, soupçonneux. Les adulateurs profitèrent de ces dispositions pour perdre les deux plus respectables sujets qu'il y eût dans la république, Symmaque sénateur, et Boëce, gendre de Symmaque. Ils périrent tous les deux par le dernier supplice. Le saint pape Jean fut jeté dans un cachot à Ravenne, où il mourut. Théodoric, devenu tyran dans toute la rigueur du terme, ne survécut pas long-temps à ces cruautés. Un jour qu'on lui servit à table une tête de poisson, il s'imagina que c'était celle de Symmaque qui le menaçait; et se levant saisi de frayeur, il se mit au lit, et rendit l'ame le 30 août de l'an 526, déchiré par des remords que personne ne put calmer. Bélisaire ayant chassé les Goths d'Italie, fit abattre toutes les statues de Théodoric. On épargna son tombeau qui était à Ravenne; il y subsiste encore aujourd'hui, et fait, par sa beauté, l'admiration des voyageurs.

THÉODORIC. *Voy.* Thierry, roi de Bourgogne et d'Austrasie.

THÉODOSE le Grand (Flavius Theodosius Magnus), empereur, était né en 346, à Cauca, ville de la Galice en Espagne. Son père était le fameux comte Théodose, qui avait fait de si grands exploits sous Valentinien Ier, et qui fut décapité à Carthage, en 373, par ordre de Valens, prince crédule et barbare, auquel un magicien avait dit que le nom de son successeur commençait par *Théod.* Ce grand homme avait illustré le nom de *Théodose.* Son fils se retira dans sa patrie pour pleurer son père; mais Gratien, connaissant son mérite, l'appela à la cour, et l'associa à l'empire en 379. Il lui donna en partage la Thrace, et toutes les provinces que Valentinien avait possédées dans l'Orient. Peu de jours après son élection, Théodose marcha vers la Thrace, et ayant formé un corps de troupes, il tomba sur le camp des Goths, leur enleva leurs femmes et leurs enfants, avec 4000 charriots qui servaient

pour les conduire. Les Barbares furent effrayés par cette défaite. Les Alains et d'autres Goths, qui ravageaient les provinces voisines, lui envoyèrent faire des propositions de paix, et acceptèrent toutes les conditions qu'il leur imposa. L'année d'après (en 380), Théodose, malade à Thessalonique, se fit baptiser par Ascole, évêque de cette ville. Pour consacrer son entrée dans le christianisme, il proscrivit l'arianisme, et voulut qu'on adorât dans tout son empire le Père, le Fils et le Saint-Esprit, comme un seul Dieu en trois personnes. A cette loi contre l'erreur, il en joignit d'autres pour le maintien de la police. L'une défendait aux juges de connaître d'aucune action criminelle durant les 40 jours du carême, ce temps étant consacré, chez les chrétiens à des sentiments et des œuvres peu assortis à la sévérité des lois pénales, et à l'appareil de leur exécution. Une autre ordonnait des peines contre les femmes qui contractaient des secondes noces pendant le deuil de leur premier mari, qui était de 10 mois : non-seulement pour maintenir les égards dus à l'union conjugale, mais encore pour réprimer les crimes que produit souvent le désir d'un nouveau mariage. Par une autre loi, il ordonna qu'on délivrât à Pâques tous les prisonniers dont le délit était susceptible de grâce. Ce fut en portant cette ordonnance qu'il dit ces paroles mémorables : « *Plût à Dieu qu'il fût en mon pouvoir de ressusciter les morts!* Il couronna tous ces réglements salutaires, par des édits sévères contre les délateurs convaincus de mensonge. « Quand on compare, dit » un jurisconsulte, les lois de » Solon, de Lycurgue, de tous » les législateurs si vantés de la » Grèce, avec celles de Théodose, » on croit entendre des enfants » bégayer quelques sottises, en » attendant qu'un homme fait » vienne leur apprendre à parler » et à dire des choses raisonnables. » Athalaric, roi des Goths, se réfugia vers ce temps là auprès de Théodose, qui le traita en roi, et lui fit après sa mort des funérailles magnifiques. Cette générosité n'empêcha pas que plusieurs barbares ne fissent des irruptions dans la Thrace. Théodose marche contre eux, leur livre bataille au mois d'août 381, les défait et les force à repasser le Danube. Son nom pénétra dans les pays étrangers. Sapor III, roi de Perse, lui envoya des ambassadeurs, pour lui demander à faire alliance ensemble. Ces deux princes firent un traité de paix qui dura longtemps. L'an 385 fut remarquable par une conjuration formée contre Théodose. Il défendit de citer en justice ceux qui, sans en être complices, en avaient été instruits et ne l'avaient pas découverte. Il laissa condamner les conjurés, et leur envoya leur grâce lorsqu'on les conduisait au supplice. Ils furent redevables de la vie à sainte Flaccille, sa femme. La clémence de Théodose se démentit dans une autre occasion. Il y eut, en 390, une sédition à Thessalonique, capitale de la Macédoine. Bothéric, gouverneur de l'Illyrie, avait fait mettre en prison un cocher accusé du crime infâme de pédérastie. Lorsqu'on donna dans cette ville des spectacles en réjouissance des victoires de Théodose, le peuple demanda qu'on mît ce cocher en liberté, et sur

le refus du gouverneur, on prit les armes, et l'on tua plusieurs officiers de la garnison. Bothéric vint en personne pour apaiser ce tumulte, mais il fut lui-même massacré. Théodose, persuadé qu'un peuple qui se révoltait en faveur d'un crime infâme et contre nature était foncièrement corrompu, fit passer sept mille habitants au fil de l'épée. On peut voir dans l'article de saint Ambroise comment cet illustre prélat lui fit expier cette faute, et avec quelle docilité Théodose se soumit à la pénitence que son pasteur lui imposa : exemple bien propre à confondre les princes qui, n'ayant ni sa puissance ni ses précieuses qualités, s'élèvent avec la morgue du pouvoir armé contre les leçons saintes des pasteurs. Cependant Maxime, qui avait tué Gratien et qui s'était fait dédéclarer empereur, pressait le jeune Valentinien. Théodose fit la guerre à ce tyran, le défit en deux batailles, dans la Hongrie et en Italie; et l'ayant poursuivi jusqu'à Aquilée, il contraignit les soldats de le lui remettre. On l'amena dans le camp de Théodose, qui voulait lui pardonner; mais les soldats, le jugeant indigne de sa clémence, le tuèrent hors de sa tente et lui coupèrent la tête. C'est ainsi que finit cette guerre, deux ans avant la cruelle scène de Thessalonique, et que Théodose, ayant pacifié l'Occident pour Valentinien, s'assura la possession de l'Orient pour lui et pour ses enfants. L'année suivante, 389, il vint à Rome pour y recevoir les honneurs du triomphe, et y fit abattre les restes de l'idolâtrie. De retour à Constantinople, il défit une troupe de barbares qui pillaient la Macédoine et la Thrace. Arbogaste, Gaulois d'origine, dépouilla l'empereur Valentinien de son autorité, et lui donna la mort. Pour éviter la peine due à son crime, il choisit Eugène, homme de la lie du peuple, qui avait enseigné la grammaire, et le fit déclarer empereur, à condition qu'il permettrait l'idolâtrie. Théodose se prépara à lui faire la guerre, et après avoir été battu, il défit l'usurpateur, le 6 septembre, à Aquilée, l'an 394. Eugène eut la tête tranchée, et Arbogaste se tua lui-même. On faisait de grands préparatifs à Constantinople pour recevoir Théodose en triomphe. Il tomba malade à Milan, et il y mourut d'hydropisie, le 17 janvier 395. Il était âgé de 50 ans, et en avait régné 16. Son corps fut porté à Constantinople, où Arcadius son fils le fit mettre dans le mausolée de Constantin. Théodose doit être mis au nombre des rois qui font honneur à l'humanité. S'il eut des passions violentes, il les réprima par de violents efforts. La colère et la vengeance furent ses premiers mouvements, mais la réflexion le ramenait à la douceur. On connaît cette loi si digne d'un prince chrétien, portée en 393, au sujet de ceux qui attaquent la réputation de leur monarque : « Si quelqu'un, dit-» il, s'échappe jusqu'à diffamer » notre nom, notre gouverne-» ment et notre conduite, nous » ne voulons point qu'il soit » sujet à la peine ordinaire por-» tée par les lois, ou que nos of-» ficiers lui fassent souffrir au-» cun traitement rigoureux; car, » si c'est par légèreté qu'il ait » mal parlé de nous, il faut le » mépriser; si c'est par une

» aveugle folie, il est digne de » compassion; et si c'est par » malice, il faut lui pardonner.» Aurelius-Victor, en le comparant à Trajan, l'idole et la merveille des Romains, remarque qu'il en eut toutes les bonnes qualités, sans en avoir les défauts ; qu'il était, comme lui, grand et bien fait, les mêmes traits de visage, le même air de majesté, les yeux tout à la fois doux et vifs, l'humeur gaie, l'esprit affable et populaire, plein de bonté pour tout le monde, et accueillant particulièrement les savants, pourvu qu'ils ne fussent point satiriques; enfin, d'une valeur invincible, d'une ardeur infatigable et d'une vigilance à l'abri de toute surprise. Mais il eut en aversion les vices de Trajan, poursuit le même auteur, spécialement l'amour du vin et des choses honteuses. Il porta la pudeur jusqu'à exclure des festins, par une loi formelle, les personnes immodestes, ou seulement trop parées. Il étendit la tempérance jusqu'aux passions subtiles de l'esprit, telles que la vaine gloire et l'ambition; ne faisant la guerre, tout habile qu'il y était, que quand il s'y trouvait forcé; blâmant en toute rencontre Sylla, Marius, et tous ces génies audacieux, auxquels il voulait s'imposer une sorte de nécessité de ne jamais ressembler. Tel Théodose avait été à l'égard de ses amis, dans l'état de simple particulier, tel il fut envers tout le monde, après être monté sur le trône. Sa règle était « d'en agir avec ses sujets » comme il avait autrefois sou» haité d'être traité lui-même » par l'empereur. » Il n'avait rien de la fierté qu'inspire le sceptre. Jamais le peuple ne fut moins chargé d'impôts que sous son règne. Il appelait une heure perdue celle où il n'avait pu faire du bien, et ce n'était pas dans sa bouche le langage de l'ostentation et de la vanité. Les libéralités qu'il fit aux habitants de Constantinople, y attirèrent un si grand nombre de citoyens, qu'on délibéra sur la fin de son règne si l'on ne ferait point une seconde enceinte, quoique, dix ans auparavant, les maisons n'occupassent qu'une très petite partie de la ville, le reste n'étant que des jardins ou des terres labourables. C'est le dernier prince qui ait possédé l'empire romain en entier. Il laissa deux fils, Arcadius et Honorius. Arcadius fut empereur d'Orient, et Honorius d'Occident. Nous avons son *Histoire* très bien écrite par Fléchier, Paris, 1681 et 1749, in-8°. Voyez aussi son *Panégyrique* par saint Paulin et son Oraison funèbre par saint Ambroise. [Le siècle des grands princes est presque toujours celui des grands hommes, on cite, sous le règne de Théodose saint Ambroise, saint Astère, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostôme, saint Grégoire de Nysse, saint Cyrille, saint Epiphane; et parmi les écrivains profanes, on compte Ausone, Claudien, Pappus, Prudence, Symmaque, Rufus Testus Avienus, Themistius, Vegèce, Aurelius Victor, Macrobe. etc.]

THÉODOSE II, *le Jeune*, petit-fils du précédent, né le 11 avril 401, succéda à Arcadius son père, le 1er mai 408. Sainte Pulchérie, sa sœur, gouverna sous son nom. C'est elle qui lui fit épouser Athénaïs, fille du philosophe Léonce, laquelle reçut au baptême le nom d'Eudoxie. (*V*. EUDOXIE ÆLIA.)

Théodose, placé sur le trône, ne prit presque aucune part aux événements de son règne. Les Perses armèrent contre lui en 421; il leva des troupes pour s'opposer à leurs conquêtes. Les deux armées, qui se cherchaient l'une l'autre, furent toutes les deux saisies de crainte lorsqu'elles s'approchèrent, et fuirent chacune de leur côté. Les Perses se précipitèrent dans l'Euphrate, où il en périt près de cent mille. Les Romains abandonnèrent le siége de Nisibe, brûlèrent leurs machines et rentrèrent dans les terres de l'empire. Il envoya ensuite en Afrique, contre Genseric, roi des Vandales, une armée qui fut encore plus malheureuse. Il fut obligé de la rappeler pour l'opposer aux Huns, qui ravageaient la Thrace sous la conduite d'Attila. Ses troupes n'ayant pu arrêter les courses de ces barbares, ce ne fut qu'à force d'argent qu'il les fit retirer. Théodose II se rendit méprisable par la confiance qu'il donna à ses eunuques. Sa faiblesse allait jusqu'à signer ce qu'on lui présentait, sans prendre même la peine de le lire. La vertueuse Pulchérie, sa sœur, l'avait corrigé de plusieurs défauts; elle le corrigea encore de celui-là. Un jour, elle lui présenta un acte à signer, par lequel « il abandonnait l'impératrice sa femme pour être esclave. » Il le signa sans le lire, et lorsque Pulchérie lui eut fait connaître ce que c'était, il en eut une telle confusion, qu'il ne retomba jamais dans la même faute. Ce prince, particulier estimable, mais monarque méprisé, avait d'abord favorisé les nestoriens et les eutychiens, mais il les condamna sur la fin de sa vie. Il mourut le 28 juillet 450, à 49 ans, ne laissant que *Licinia Eudoxia*, femme de Valentinien III. C'est lui qui publia, le 15 janvier 438, le Code dit *Théodosien* de son nom, imprimé à Lyon en 1665, 6 tomes in-folio; c'est un recueil des lois choisies entre celles que les empereurs légitimes avaient faites. Après la mort de ce prince, Pulchérie fit élire Marcien.

THÉODOSE III, surnommé *l'Adramitain*, fut mis, malgré lui, sur le trône d'Orient, l'an 716. Il était receveur des impôts de la ville d'Adramite en Natolie, sa patrie, lorsque l'armée d'Anastase II s'étant révoltée, le proclama empereur. Il fut couronné par le patriarche de Constantinople; mais, n'ayant ni assez de fermeté ni assez de génie pour tenir le sceptre impérial dans des temps difficiles, il le céda à Léon l'Isaurien, vers le mois de mars 717, et se retira dans un monastère d'Éphèse. Il y mourut saintement. Son caractère modéré, et la noblesse de ses sentiments, le rendaient un particulier estimable; et, quoiqu'il n'eût pas les qualités nécessaires au gouvernement d'un grand empire, il eût été à souhaiter qu'il eût régné plutôt que le fanatique et cruel Léon.

THÉODOTE, *le Valentinien*, n'est connu que par ses *Eglogues*, que le P. Combéfis nous a données sur un manuscrit dans la Bibliothèque des pères. Ces églogues ne contiennent qu'une application de l'Ecriture au système de Valentin. Théodote prétend y prouver les différents points de la doctrine de Valentin par quelques passages de l'Écriture. Cet ouvrage a été commenté par le P. Combéfis, et se

trouve aussi dans la bibliothèque grecque de Fabricius.

THÉODOTE DE BYZANCE, surnommé *le Corroyeur*, du nom de sa profession. Pendant la persécution qui s'éleva sous Marc-Aurèle, Théodote fut arrêté avec beaucoup de chrétiens qui confessèrent J.-C., et remportèrent la couronne du martyre. Ce misérable renonça à son Dieu; les fidèles lui firent tous les reproches que méritait son crime; et, pour s'excuser, il voulut prouver que J.-C. n'était qu'un homme. Sa doctrine souleva tout le monde, et Théodote fut excommunié par le pape Victor. Il trouva cependant des disciples, qu'on nomma *théodotiens*. Ils prétendaient que la doctrine de leur maître avait été enseignée par les apôtres jusqu'au pontificat de Zéphirin, qui avait corrompu la doctrine de l'Église, en faisant un dogme de la divinité de J.-C. On voit, par cette vaine et absurde prétention, que toutes les hérésies se ressemblent; que les anciens sectaires, comme les modernes, ont imaginé des époques de corruption du dogme, pour s'élever contre la croyance de l'Église universelle. — Il ne faut pas le confondre avec un autre THÉODOTE, changeur de profession, dont parle Tertullien. Ce Théodote disait aussi que J.-C. était un pur homme, inférieur à Melchisédech, parce qu'il est dit de lui: *Tu es prêtre selon l'ordre de Melchisédech*; que Melchisédech était une vertu céleste, supérieure à J.-C., parce qu'il n'avait ni père ni mère, ni généalogie. Ses disciples furent nommés *Melchisédéciens*. Voyez MELCHISÉDECH.

THÉODOTION, natif d'Éphèse, troisième traducteur de l'*ancien Testament* en grec, fut disciple de Tatien, puis sectateur de Marcion. Il passa ensuite dans la synagogue des Juifs, où il fut reçu à condition qu'il traduirait l'ancien Testament en grec. Il remplit sa promesse l'an 185, sous le règne de Commode. Il ne nous reste de lui que des fragments de cette version. Elle était plus hardie que celle des Septante et que celle d'Aquila, qui avaient été faites auparavant; et l'auteur s'était permis d'ajouter ou de retrancher des passages entiers.

THÉODULE. *Voyez* NIL.

THÉODULPHE (Saint), souffrit la mort à Césarée en Palestine en 309, sous Maximien Galère. — Il ne faut pas le confondre avec saint THÉODULPHE, abbé de Lobes, puis évêque, dont le corps repose dans la collégiale de Binch; — ni avec saint THÉODULPHE, abbé d'un monastère de Reims; — ni avec saint THÉODULPHE, prêtre, mort sous le règne de Clovis, dont le corps et repose dans l'église des Dominicains à Trèves.

THÉODULPHE, originaire de la Gaule cisalpine, fut estimé de Charlemagne, à cause de son savoir et de son esprit. Ce prince lui donna l'abbaye de Fleuri, puis l'évêché d'Orléans vers l'an 793, et le choisit pour signer son testament en 811. Louis le Débonnaire lui témoigna la même considération que son père avait pour lui. Mais Théodulphe, ayant été accusé d'avoir eu part à la conjuration de Bernard, roi d'Italie, fut mis en prison à Angers. C'est là qu'il composa l'hymne, *Gloria, laus et honor*, dont on chante le commencement au jour des Rameaux. On prétend que

l'ayant chantée d'une fenêtre de la prison dans le temps que l'empereur passait, ce prince fut si charmé de cette prière, dont le mérite est pourtant très médiocre, qu'il lui rendit la liberté. Théodulphe en profita pour écrire différents ouvrages. On a de lui des poésies, un *Traité du baptême*, un autre *du St-Esprit*, deux *Capitulaires* adressés à ses curés, qu'on peut regarder comme des monuments de la discipline de son temps. Ce savant prélat mourut vers 821. Le P. Sirmond, jésuite, a publié, en 1646, in-8°, une bonne édition de ses *OEuvres*.

THÉOGNIS, poète grec, natif de Mégare, florissait 544 ans avant J.-C. Nous n'avons de lui que des fragments, Leipsick, 1576, in-8°; et dans le *Corpus poetarum græcorum*, à Genève, 1606 et 1614, 2 vol. in-fol.

THÉOGNOSTE D'ALEXANDRIE, est cité avec éloge par saint Athanase et par Tite de Bostres; mais il paraît avoir été inconnu à Eusèbe et à saint Jérôme. L'on ne sait pas précisément en quel temps il vivait, quoiqu'il soit certain qu'il a écrit après Origène et avant le concile de Nicée. Son ouvrage des *Hypotiposes* ou *Instructions*, subsistait encore du temps de Photius.

THÉON, sophiste grec, est assez avantageusement connu par un *Traité de rhétorique*, écrit avec goût et avec élégance : il y a de fort bons préceptes. Les meilleures éditions de ce livre sont celles d'Upsal, 1670, in-8°; et de Leyde, 1726, in-8°, en grec et en latin.

THÉON d'ALEXANDRIE, philosophe et mathématicien du temps de Théodose le Grand, fut père de la fameuse Hypacie. Il composa divers ouvrages de mathématiques, Paris, 1644, in-4°. Samuel Simson a relevé plusieurs de ses bévues dans ses Notes critiques et géométriques sur les Eléments d'Euclide.

THÉOPHANE (saint George), d'une des plus nobles et des plus riches maisons de Constantinople, fut marié très jeune, et vécut en continence avec sa femme. Ils embrassèrent ensuite l'état monastique, et se firent un nom respectable par leurs vertus. Théophane s'étant trouvé, en 787, au 7e concile général, reçut des pères de cette assemblée les honneurs les plus distingués. Il y parla avec autant de force que de dignité sur le culte des images. L'empereur Léon l'Arménien n'ayant pu l'engager dans ses erreurs, exerça contre lui de grandes cruautés, et l'exila dans l'île de Samothrace, où il mourut en 818. On a de lui une *Chronographie* qui commence où finit celle de Syncelle, et qui va jusqu'au règne de Michel Curopalate. Elle fut imprimée au Louvre, en 1655, in-fol., en grec et en latin avec les notes des pères Goar et Combéfis. On y trouve des choses utiles; mais on y rencontre souvent les traces d'un esprit crédule et trop peu critique. — Il y a eu un autre THÉOPHANE *Cerameus*, c'est-à-dire *le Potier*, évêque de Tauromine en Sicile, dans le XIe siècle. On a de lui des *Homélies*, imprimées en grec et en latin à Paris, en 1644.

† THÉOPHANE-PROKOPOVITCH, célèbre littérateur russe, naquit à Kiow, le 9 juin 1681. Il fut du petit nombre de ses compatriotes qui répandirent en Russie le goût des lettres. Il commença ses études à Pétersbourg,

et alla les finir à Rome, où il apprit la philosophie, les belles-lettres, les mathématiques, et les langues modernes. Il voyagea dans l'Italie, et à son retour à Liow, il prit l'habit religieux, et changea son nom de Prokopovitch en celui de Théophane. Ses talents le firent connaître du czar Pierre Ier, qui l'honora de sa protection, et le consultait dans les affaires les plus difficiles. Il seconda les intentions de ce souverain en faveur de Catherine, qui n'oublia point ce bienfait; et lorsqu'elle épousa le czar, sa faveur auprès de celui-ci ne fit qu'augmenter. Il accompagna les augustes époux dans la campagne contre les Turcs; et ce fut lui qui, appuyant les instances de Catherine, put obtenir du czar de demander la paix aux Turcs. L'armée russe se trouvait cernée par les ennemis, et ayant sur les derrières la rivière du Pruth, il était impossible qu'elle effectuât sa retraite. On sait que l'adresse de Catherine, qui eut une conférence secrète avec le grand visir, tira le czar d'une situation aussi critique, en persuadant au commandant turc de se retirer. En 1711, Théophane fut nommé abbé de Bratskoi, recteur du séminaire, et professeur de théologie, et eut une grande part à la réforme du clergé russe. Le czar ayant tracé le plan du nouveau synode, lui en confia la direction, et le nomma en même temps à l'évêché de Ploczkoff, dont il occupa le siége en 1720. Après la mort de Pierre le Grand, Catherine Ire monta sur le trône; elle donna à Théophane l'évêché de Novogorod, et le fit sacrer métropolitain de toutes les Russies. Il fonda pour l'éducation de cinquante élèves, un collége destiné particulièrement à enseigner les langues étrangères; c'est à cette époque que la langue française commença à être connue parmi les gens qui recevaient une éducation soignée. Théophane mourut quelque temps après, en 1733. Il a laissé: 1° *Traité de rhétorique*, ou *Règles pour la poésie latine et esclavone;* 2° *Poésies latines;* 3° *Vie de Pierre le Grand.* Un des principaux mérites de cette histoire est l'impartialité avec laquelle elle est écrite; par malheur, elle n'arrive que jusqu'à la bataille de Pultava, en 1709.

THÉOPHANIE, fille d'un cabaretier. Elle parvint, par ses intrigues et son adresse, à se faire donner la couronne impériale. Romain le Jeune, empereur d'Orient, l'épousa en 959. Après la mort de ce prince, en 963, Théophanie fut déclarée régente de l'empire; et, malgré ce titre, elle donna sa main à Nicéphore Phocas, qu'elle plaça sur le trône, après en avoir fait descendre Étienne, son fils aîné. Lasse bientôt de son nouvel époux, elle le fit assassiner par Jean Zimiscès, en décembre 969. Le meurtrier ayant été reconnu empereur, exila Théophanie dans l'île de Proté, où il la laissa languir pendant le cours de son régne. Ce prince étant mort en 975, l'impératrice fut rappelée à Constantinople par ses fils Basile et Constantin, qui lui donnèrent beaucoup de part au gouvernement. On ignore l'année de sa mort.

THEOPHILACTE, archevêque d'Acride, métropole de toute la Bulgarie, naquit et fut élevé à Constantinople. Il se distingua par son savoir; mais il

n'eut pas le courage de se déclarer contre le schisme et les erreurs des Grecs, comme il paraît par son Commentaire sur le chapitre 3e de saint Jean, où il blâme les Latins de ce qu'ils disent que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Ses principaux ouvrages sont : 1° des *Commentaires* sur les Evangiles et sur les Actes des apôtres, Paris, 1631, in-folio ; — sur les Epîtres de saint Paul, et sur Habacuc, Jonas, Nahum et Osée, Paris, 1636, in-fol. Ces Commentaires ne sont presque que des extraits, des écrits de saint Jean-Chrysostôme; 2° des *Epîtres* peu intéressantes, dans la Bibliothèque des pères; 3° *Institutio regia*, au Louvre, 1651, in-4°, réimprimé dans l'*Imperium Orientale* de Banduri, etc. Ce prélat mourut après l'an 1071; quelques-uns l'ont fait vivre dans le IXe siècle, mais il paraît qu'ils l'ont confondu avec THÉOPHILACTE, que saint Ignace de Constantinople donna pour évêque aux Bulgares, vers l'an 870, et qui travailla avec beaucoup d'ardeur à établir la foi de J.-C. dans son diocèse, où il y avait encore un grand nombre de païens.

THÉOPHILE, est celui à qui saint Luc adresse *les Actes des apôtres*, comme on le voit par les premières paroles de cet écrit, précieux à tous égards : *Primum quidem sermonem feci de omnibus, o Théophile ! quæ cœpit Jesus facere et docere*. Il parle au même dès le commencement de son Evangile : *Visum est et mihi, assecuto omnia a principio diligenter, ex ordine tibi scribere, optime Theophile*. Quelques auteurs ont cru que ce n'était point un nom propre, mais que saint Luc s'adresse à tout homme de bien qui aime Dieu sincèrement ; car *Théophile* signifie *qui aime Dieu*. Mais il y a bien de l'apparence que c'est un nom particulier, sans qu'on puisse rien dire de précis de celui qu'il désigne.

THÉOPHILE (Saint), sixième évêque d'Antioche, fut élevé sur ce siége l'an 168 de J.-C. Il écrivit contre Marcion et contre Hermogène, et gouverna sagement son Eglise jusque vers l'an 186. Il nous reste de lui III *Livres* en grec, adressés à Autolycus, contre les calomniateurs de la religion chrétienne. C'est dans cet ouvrage qu'on trouva, pour la première fois, le mot de *Trinité*, quoique la croyance de ce mystère soit aussi ancienne que l'Eglise. Il a été imprimé en grec et en latin, avec les *OEuvres* de saint Justin, 1642, in-fol. L'auteur s'attache à y montrer la vérité du christianisme et l'absurdité de l'idolâtrie ; et il s'appuie sur d'excellentes raisons et d'imposantes autorités. Les personnages les plus célèbres de l'antiquité y sont cités en faveur de la croyance des chrétiens. (*Voy.* ORPHÉE). Felle en a donné une bonne édition, Oxford, 1648; il y a rassemblé les témoignages des saints pères en faveur de Théophile. On estime encore l'édition qu'en a donnée Jean Christophe Wolf, Hambourg, 1724. Petau et Scultet ont prétendu trouver dans Théophile des expressions favorables à l'arianisme ; mais ils ont été solidement réfutés par Bullus, *Defens. fidei Nic.*, par le P. Nourry et par D. Maran.

THÉOPHILE, célèbre patriarche d'Alexandrie, après Timothée, l'an 385, acheva de ruiner les restes de l'idolâtrie en Egypte, en faisant abattre les temples et

les idoles des faux dieux. Il pacifia les différends survenus entre Evagre et Flavien, tous deux ordonnés évêques d'Antioche. Mais un zèle inconsidéré contre les *origénistes* l'anima contre saint Jean Chrysostôme, croyant que ce saint les favorisait. Il s'oublia jusqu'à le faire déposer dans le concile du Chêne, et refusa de mettre son nom dans les diptyques. Ce prélat mourut en 412, après s'être réconcilié avec l'illustre persécuté. On prétend qu'étant près d'expirer, et faisant attention à la longue pénitence de saint Arsène, il s'écria : « Que vous êtes heureux, » Arsène, d'avoir toujours eu » cette heure devant les yeux ! » Il nous reste de lui trois *Lettres pascales*, dont on ne fait pas beaucoup de cas. On les trouve dans la Bibliothèque des pères.

THÉOPHILE Proto - Spatharius (c'est-à-dire chef des porte-lances) vivait, selon Fabricius, au commencement du 7e siècle, et selon Haller, au douzième. On a de lui : 1° *De la structure du corps humain*, en cinq livres, écrits correctement en grec, Paris, 1555, in-8°. On les trouve en grec et en latin, à la fin du douzième volume de la Bibliothèque grecque de Fabricius. 2° Des *Commentaires* sur les Aphorismes d'Hippocrate, et un *Traité des urines*, etc., publiés par François Morel, 1608, in-fol. et Leyde, grec et latin, 1731.

THÉOPHILE, empereur d'Orient, monta sur le trône en octobre 829, après son père, Michel le Bègue, qui l'avait déjà associé à l'empire, et lui avait inspiré son horreur pour les saintes images : il ne tarda pas à persécuter cruellement ceux qui les honoraient ; mais on vit bientôt que l'effusion du sang n'avait point intéressé le ciel en sa faveur. Il livra cinq fois bataille aux Sarrasins, et fut presque toujours malheureux. Le chagrin que lui causa la perte de la dernière le toucha si vivement, qu'il en mourut en janvier 842. Quelques historiens, en blâmant son fanatisme, ont trouvé des vertus à ce prince ; mais presque tous le représentent comme violent, emporté, vindicatif, soupçonneux. Les catholiques l'accusèrent d'impiété. Si l'on en croit quelques auteurs, il rejetait non-seulement le culte des images, mais encore la divinité de J.-C., l'existence des démons, et la résurrection des corps ; cependant il est certain que sur ces derniers articles, peut-être par des raisons politiques, il ne s'exprimait pas si ouvertement que sur le premier. Gennade dit qu'à la mort il reconnut ses erreurs et ses crimes, et en témoigna de vifs regrets. Au lit de la mort, il fit approcher Théoctiste, son chancelier, bon catholique, qui portait au cou une image du Sauveur; il se saisit de l'image, et l'appliqua sur ses lèvres. La vertueuse Théodora, son épouse, lui fit ensuite baiser une image de J.-C., et une de la sainte Vierge; elle rendit compte de ces circonstances de la mort de son époux au concile qu'elle assembla la même année à Constantinople, et confirma son récit par serment, sur quoi les pères déclarèrent qu'ils croyaient que Dieu avait fait miséricorde à Théophile. Michel son fils lui succéda, sous la tutelle de l'impératrice Théodora Despuna, qui rétablit l'honneur des images. (*Voyez* Théophobe *et* Théodora.)

THÉOPHILE, prêtre, vivait dans le onzième siècle, et a laissé une petite notice sur les arts, intitulée : *Diversarum artium scedula*, dont Lessing, Koch, et d'autres modernes ont tirés de fausses conséquences. *V.* BRUGES (Jean de), et le *Journ. hist. et littér.*, 1er juillet 1791, page 329.)

THÉOPHILE, dont le vrai nom est *Viaud*, poète français, naquit vers l'an 1590, à Clérac, près le village de Boussière-Ste-Sadegonde dans l'Agénois, d'un avocat, et selon d'autres, d'un cabaretier. Sa conduite et ses écrits lui attirèrent bien des chagrins. Il fut obligé de passer en Angleterre en 1619. Ses amis lui ayant obtenu son rappel, il abjura le calvinisme. Sa conversion ne changea ni ses mœurs peu réglées, ni son esprit porté au libertinage. Le *Parnasse satirique*, recueil sali par la lubricité la plus dégoûtante et par l'impiété la plus effrénée, ayant paru en 1622, on l'attribua généralement à Théophile. L'ouvrage fut flétri, l'auteur déclaré criminel de lèse-majesté divine, et condamné à être brûlé ; ce qui fut exécuté en effigie. On le poursuivit vivement ; il fut arrêté au Câtelet en Picardie, et ramené à Paris. Son affaire fut examinée de nouveau, et sur les protestations réitérées de son innocence, le parlement se contenta de le condamner au bannissement. Il était lié avec une nombreuse société de faux beaux esprits qui étaient imbus plus ou moins d'athéisme; car dès lors l'impiété s'était introduite en France, et, par ses progrès successifs, a finalement amené la fatale révolution. Ce poète mourut à Paris en 1626, à 36 ans. On a de lui un Recueil de poésies, qui consistent en trois *Tragédies* très médiocres, des *Elégies*, *Odes*, *Sonnets*, etc.; un *Traité de l'immortalité de l'ame*, en vers et en prose; ses *Nouvelles OEuvres*, Paris, 1642, in-8°, etc. Les vers de Théophile sont pleins d'irrégularités et de négligences; mais on y remarque de la facilité et de l'imagination. Sa vanité allait jusqu'à l'extravagance; et on aurait peine à croire qu'un homme pût arriver à cet excès de démence, si on ne savait de quel orgueil sont susceptibles les petits-maîtres doués d'une certaine dose d'athéisme. On en jugera par cette très orgueilleuse épigramme qu'il fit au sujet de Jacques Ier, roi d'Angleterre, qui avait désiré le voir; mais qui avait sagement changé d'avis en apprenant que c'était un esprit faux et dangereux :

Si Jacques, le roi du savoir,
N'a pas trouvé bon de me voir,
En voici la cause infaillible :
C'est que ravi de mon écrit,
Il crut que j'étais tout esprit,
Et par conséquent invisible.

THÉOPHOBE, général des armées de Théophile, empereur d'Orient, était né à Constantinople d'un ambassadeur persan du sang royal. Pour se l'attacher plus étroitement, Théophile lui fit épouser sa sœur. Son courage et sa bonté lui gagnaient les troupes, qui furent quelquefois victorieuses sous lui. Les Perses, qui étaient à la solde de l'empire, le proclamèrent deux fois empereur; mais Théophobe refusa, dit-on, le diadème. Théophile, craignant qu'il ne l'acceptât enfin, le fit mourir en 842. On ajoute qu'étant lui-même à la mort, il se fit apporter la tête du général ; mais s'il est vrai Gennade a écrit que Théophile

est mort en pénitent, cette anecdote est sans vraisemblance.

THÉOPHRASTE. philosophe grec, né l'an 371 de J.-C., à Érèse, ville de Lesbos, était fils d'un foulon. Platon fut son premier maître. De cette école, il passa dans celle d'Aristote, où il se distingua particulièrement. Son nouveau maître, charmé de la facilité de son esprit et de la douceur de son élocution, lui changea son nom, qui était *Tyrtame*, en celui d'*Euphraste*, qui signifie *Celui qui parle bien*; et ce nom ne répondant point assez à la haute estime qu'il avait de la beauté de son génie et de ses expressions, il l'appela *Théophraste*, c'est-à-dire un homme dont le langage est divin. Aristote, obligé de sortir d'Athènes, où il craignait le sort de Socrate, abandonna son école, l'an 322 avant J.-C., à Theophraste, lui confia ses écrits, à condition de les tenir secrets : et c'est par le disciple que sont venus jusqu'à nous les ouvrages du maître. Il mourut accablé d'années et de fatigues, et ne cessa de travailler qu'en cessant de vivre. Cicéron dit qu'il se plaignit, en mourant, de la nature, « de ce qu'elle avait » accordé aux cerfs et aux cor» neilles une vie si longue, tan» dis qu'elle n'avait donné aux » hommes qu'une vie très cour» te. » La longue vie des corneilles et des cerfs fût-elle aussi bien constatée que celle des chênes et des cèdres, cette plainte serait encore bien peu philosoph.-que. Entre ses maximes, on distingue celles-ci : « L'on doit plu» tôt se fier à un cheval sans » frein, qu'à l'homme qui parle » sans jugement. — La plus forte » dépense que l'on puisse faire » est celle du temps. » Il dit un jour à un particulier qui se taisait à table dans un festin : « Si » tu es un habile homme, tu as » tort de ne pas parler; mais si » tu ne l'es pas, tu sais beaucoup » en sachant te taire. » La plupart des écrits de Théophraste sont perdus; ceux qui nous restent sont: 1. une *Histoire des pierres*, dont Hill a donné une belle étition à Londres en 1746, in-fol., en grec et en anglais, avec de savantes notes; 2° un *Traité des plantes*, curieux et utile, Amsterdam, 1644, in-fol. Un traité du *Feu*, un des *Sueurs*, de la *Lassitude*, etc. Tous ces ouvrages qui ont rapport à la médecine ont été publiés à Leyde, 1613, in-fol.; 4° Ses *Caractères;* ouvrage qu'il composa à l'âge de 99 ans, et que la Bruyère a traduit en français. Ils ont été traduits plus récemment, avec des additions tirées des anciens manuscrits. Isaac Casaubon a fait de savants *Commentaires* sur ce traité, Cambridge, 1712, in-8°, qui se joint aux auteurs *cum notis Variòrum.* Il renferme des leçons de morale fort utiles, et des détails bas et minutieux, mais qui peignent l'homme. [Il y a encore trois traductions du livre des *Caractères*, publiées à Paris.....; celle de P. C. Levêque, 1782; — celle de Balin de Baln, 1790; — celle du docteur Coray, de Smirne, 1799. Cette dernière est la meilleure de toutes.]

THÉOPHYLACTE, écrivain grec, surnommé *Simocatta*, naquit vers l'an 570, et florissait sous les empereurs Maurice, Phocas et Héraclius. Il était un des plus savants de son siècle, et remplit des places honorables dans l'administration de l'empire. Il composa plusieurs ou-

vrages dont voici les principaux : 1° *Histoire de l'empereur Maurice;* elle comprend depuis l'an 582 jusqu'en 602, et est un ouvrage très estimé. On en a fait plusieurs éditions en 1599, in-8°; on l'inséra dans la *Byzantine*, Paris, au Louvre, 1647, in-fol; 2° *De risu et vociferatione in festis sanctorum;* 3° un *Dialogue*, en grec, sur différents problèmes physiques et leurs solutions; 4° *Lettres*, au nombre de 85, dont 29 roulent sur des sujets moraux, 28 traitent des travaux de la campagne, et 28 des intrigues des courtisanes. Ces lettres ont été imprimées plusieurs fois, et se trouvent dans un *Recueil* de lettres imprimé à Genève en 1606. D'après l'opinion la plus générale, Théophylacte mourut en 640.

THÉOPOMPE, orateur et historien de l'île de Chio, vivait vers l'an 356 avant J.-C., sous le règne de Philippe de Macédoine. Il eut Socrate pour maître, et remporta le prix qu'Artémise avait proposé pour celui qui ferait le plus bel éloge funèbre de Mausole son époux. Tous ses ouvrages se sont perdus. On regrette ses Histoires; elles étaient, suivant les anciens auteurs, écrites avec exactitude, quoiqu'il eût du penchant à la satire. Josèphe rapporte, d'après un discours de Démétrius de Phalère à Ptolémée-Philadelphe, que Théopompe ayant voulu insérer dans un de ses ouvrages historiques quelques endroits des Livres saints, eut l'esprit troublé pendant trente jours; et que, dans un intervalle lucide, ayant reconnu que cela ne lui était arrivé que parce qu'il avait voulu faire un usage profane de ces vieux et respectables monuments, il apaisa la colère de Dieu, et fut guéri de sa maladie. (*Histoire des Juifs*, liv. 12, chap. 2.)

THÉRAIZE (Michel), docteur de Sorbonne, de Chauni en Picardie, mourut en 1726, à 58 ans, après avoir été chanoine de Saint-Etienne de Hombourg, diocèse de Metz, puis grand-chantre, chanoine et official de Saint-Fursi de Péronne, et curé de la paroisse Saint-Sauveur de la même ville. On a de lui un ouvrage plein de recherches, imprimé en 1690, sous le titre de *Questions sur la messe publique solennelle*. On y trouve une explication littérale et historique des cérémonies de la messe et de ses rubriques, et l'on voit qu'elles servent autant à l'instruction des assistants, qu'à la décence et la pompe du culte chrétien. (*Voy.* VERT.)

THÉRÈSE (Sainte), née à Avila dans la Vieille-Castille, le 28 mars 1515, était la cadette de trois filles d'Alphonse Sanchez de Cépède, et de Béatrix d'Ahumade, tous deux aussi illustres par leur piété que par leur noblesse. La lecture de la Vie des Saints, qu'Alphonse faisait tous les jours dans sa famille, inspira à Thérèse une grande envie de répandre son sang pour J.-C. Elle s'échappa un jour, avec un de ses frères, pour aller chercher le martyre parmi les Maures. On les ramena, et ces jeunes gens, ne pouvant être martyrs, résolurent de vivre en ermites. Ils dressèrent de petites cellules dans le jardin de leur père, où ils se retiraient souvent pour prier. Thérèse continua de se porter ainsi à la vertu jusqu'à la mort de sa mère, qu'elle perdit à l'âge de 12 ans.

Cette époque fut celle de son changement. La lecture des romans la jeta dans la dissipation; et l'amour d'elle-même et du plaisir aurait bientôt éteint toute sa ferveur, si son père ne l'eût mise en pension dans un couvent d'augustines, d'Avila. Elle aperçut le précipice auquel la grâce de Dieu venait de l'arracher, et pour l'éviter à l'avenir, elle se retira dans le monastère de l'Incarnation de l'ordre du Mont-Carmel, à Avila même, et y prit l'habit, le 2 novembre 1536, à 21 ans. Ce couvent n'était point à l'abri de quelques irrégularités et de quelques dissipations trop mondaines, Thérèse entreprit de le réformer. Après avoir essuyé une infinité de contradictions, elle eut la consolation de voir le premier monastère de sa réforme fondé dans Avila, en 1562. Le succès de la réformation des religieuses l'engagea à entreprendre celle des religieux. On en vit les premiers fruits en 1568, par la fondation d'un monastère à Dorvello, diocèse d'Avila, où le bienheureux Jean de la Croix fit profession à la tête des religieux qui embrassèrent la réforme. C'est l'origine des carmes déchaussés. Dieu répandit des bénédictions si abondantes sur la famille de Thérèse, que cette sainte vierge laissa trente monastères réformés, 14 d'hommes et 16 de filles. Après avoir vécu dans le cloître 47 ans, les 27 premiers dans la maison de l'Incarnation, et les 20 autres dans la réforme, elle mourut à Albe, en retournant de Burgos, où elle venait de fonder un nouveau monastère, le 4 octobre 1582, à 68 ans. Son institut fut porté, de son vivant, jusqu'au Mexique, dans les Indes occidentales, et s'étendit en Italie. Il passa ensuite en France, aux Pays-Bas, et dans tous les pays de la chrétienté. Grégoire XV la canonisa en 1621. L'ouverture de son tombeau fut faite le 2 octobre 1750, 128 ans et 6 mois depuis sa canonisation. Tendre et affectueuse jusqu'aux larmes les plus abondantes, vive et toute de flamme, sans délire et sans emportement, cette sainte porta l'amour divin au plus haut degré de sensibilité dont soit susceptible le cœur humain. On connaît sa sentence favorite dans ses souffrances, qui étaient comme l'aliment de son amour pour Dieu : *Ou souffrir, Seigneur, ou mourir!* Un orateur lui applique avec beaucoup de justesse ces paroles de l'Ecclésiastique : « Elle » a passé comme une flamme et » comme l'encens qui se consu» me dans le feu. » (*Quasi ignis effulgens, et thus ardens in igne.*) On a de sainte Thérèse plusieurs ouvrages écrits en espagnol, où l'on admire également la piété, l'énergie des sentiments, la beauté et l'agrément du style. Les principaux sont : 1° un vol. de *Lettres*, publiées avec les notes de D. Juan de Palafox, évêque d'Osma; 2° sa *Vie*, composée par elle-même; 3° sa *Manière de visiter les monastères des religieux*; 4° *Méditations après la communion*; 5° le *Chemin de la perfection*; 6° *Histoire de ses fondations*; 7° *Avis à ses religieuses*; 8° *Méditations sur le Pater*; 9° le *Château de l'ame* : c'est un traité particulier sur l'oraison et sur les communications célestes de l'Esprit saint, qu'elle fit par ordre de Vélasquez, depuis évêque d'Osma, enfin archevêque de Compostelle, alors son confesseur; 10° *Pensées sur l'amour de*

Dieu. Arnauld d'Andilly a traduit presque tous ces ouvrages en français, 1670, in-4°. Cette traduction se ressent un peu de la vieillesse de son auteur. L'abbé Chanut en a publié une meilleure en 1691. Villeforce a donné une Vie de sainte Thérèse, 2 vol. in-12, souvent réimprimée. La Monnoye a mis en vers français l'*Action de grâces* que faisait, dit-on, cette sainte après la communion, sous le titre de *Glose de sainte Thérèse*. Glose est une sorte d'ancienne poésie espagnole, ainsi nommée parce qu'elle est comme une explication des vers appelés *texte*, qu'on mettait à la tête de la pièce. La traduction est bien faite, et l'original fait autant d'honneur à l'esprit qu'à la tendre piété de Thérèse; mais il n'y a guère d'apparence que cette grande sainte exprimât, après la communion, son amour envers Dieu d'une manière si recherchée, et surtout en rimes composées par elle-même. Dom la Taste a donné une édition d'une partie des *Lettres* de sainte Thérèse, avec une préface estimée, 1758, in-4°. M. Chappe de Ligny, avocat, en publia, en 1753, un autre vol. in-4°, qui est de sa composition. La traduction est de mademoiselle de Maupeou, appelée en religion la mère Thérèse de Saint-Joseph. Ces deux traducteurs ont fidèlement rendu ces Lettres en français. Voyez aussi l'*Esprit de sainte Thérèse, recueilli de ses OEuvres et de ses Lettres*, par M. Emery, Lyon, 1775, in-8°, ou Paris, et la *Vie* de la même sainte, par le père Ribera.

THERMES (Paul de la Barthe, seigneur de), né à Couserans d'une famille ancienne, mais pauvre, éprouva des revers aux premiers pas de sa carrière. Un duel l'obligea de sortir de France, en 1528. Une nouvelle disgrâce l'en éloigna encore pour quelque temps. Au moment qu'il allait revenir en France, il fut pris par des corsaires, et souffrit beaucoup dans sa captivité. S'étant consacré aux armes dès sa jeunesse, il les porta avec distinction sous François Ier, Henri II et François II, et fut fait prisonnier à la bâtaille de Cérisoles, en 1544, au gain de laquelle il contribua beaucoup; on ne put le racheter qu'en donnant en échange trois des plus illustres prisonniers ennemis. La prise du marquisat de Saluces et du château de Ravel, lui acquit en 1547 une nouvelle gloire. Deux ans après, il fit une descente en Ecosse, ce qui avança la conclusion de la paix. On l'envoya à Rome, en 1551, en qualité d'ambassadeur; mais, n'ayant pas pu réconcilier Jules III avec Farnèse, duc de Parme, que la France protégeait, il commanda les troupes françaises en Italie, jusqu'en 1558. Ce fut dans cette année qu'il obtint le bâton de maréchal de France et qu'il prit Dunkerque; mais il fut entièrement défait à Gravelines, où il fut blessé et fait prisonnier. Ayant recouvré sa liberté à la paix de Cateau-Cambresis, l'an 1559, il continua de servir l'état, et mourut à Paris, en 1562, âgé de 80 ans, sans laisser de postérité, et après avoir institué son héritier Roger de Saint-Lary, seigneur de Bellegarde. Le maréchal de Thermes dut à l'adversité qu'il éprouva dans ses premières années la sagesse qui le distingua toute sa vie. C'était un proverbe reçu, même chez les ennemis, de dire:

Dieu nous garde de la sagesse de Thermes!

† THÉROIGNE-DE-MÉRICOURT, femme honteusement célèbre dans la révolution par sa démagogie et le scandale de ses déréglements. Elle était née dans le pays de Luxembourg, vers 1760, et vint jeune à Paris, où elle se livra au libertinage. Au commencement de la révolution, elle se lia avec plusieurs chefs populaires, qui tirèrent parti de son audace naturelle, et d'une espèce d'éloquence qui était accompagnée d'une figure assez agréable. Théroigne se trouva dans la plupart des émeutes, et dans celle qui eut lieu à Versailles, les 5 et 6 octobre 1789; elle contribua beaucoup à corrompre le régiment de Flandre, en conduisant dans les rangs d'autres femmes sans pudeur, dont elle avait la direction, et distribuant aux soldats de l'argent qui venait du foyer de tous les désordres, le Palais-Royal. On l'entendit, dans cette occasion, vomir mille injures contre la reine. En 1790, elle fut envoyée avec Bouvet-Carrère, dans le pays de Liége, afin d'y soulever le peuple; mais, arrêtée en janvier 1791 par les Autrichiens, elle fut conduite à Vienne, où on l'enferma dans une forteresse. Léopold II, sur le rapport que lui firent deux commissaires qui l'avaient interrogée, désira la voir, l'entretint pendant une heure; et, trompé par son repentir, lui fit rendre la liberté, à condition de ne plus reparaître dans ses états. Elle revint à Paris en janvier 1792, et parut d'abord avoir changé d'opinion. Plusieurs femmes d'une conduite assez équivoque, avaient aussi, à l'imitation des hommes, leurs clubs jacobiniques. C'est dans les tribunes de ces clubs, comme sur la terrasse des Tuileries, qu'on entendit Théroigne haranguer la multitude pour l'amener aux principes de la constitution et au *modérantisme;* mais les jacobins, qui n'ignoraient pas les services qu'elle avait rendus aux orléanistes, voulurent en profiter à leur tour. Il ne leur fut pas difficile de la gagner et de l'endoctriner à leur manière. Théroigne oublia bientôt ses sentiments de modération et dès lors sa démagogie n'eut plus de bornes. Une pique à la main, et à la tête d'une armée de femmes, elle parcourait les rues, et excitait le peuple à la révolte. Dans la funeste journée du 10 août 1792, elle se trouva parmi les factieux, et fit massacrer, dans la cour des Feuillants, Suleau et cinq autres personnes. Elle était en correspondance avec les principaux chefs des jacobins, et notamment avec Robespierre et Saint-Just. Cependant l'effervescence continuelle de son sang, causée par l'exaltation de ses idées, et par les différentes crises où elle se trouvait, la firent tomber en démence. On la conduisit dans une maison de folles au faubourg Saint-Martin, et de là à la Salpêtrière, où elle est morte en 1817. On trouva dans les papiers de Saint-Just une lettre d'elle, sous la date du 26 juillet 1794, dans laquelle on voit le déraisonnement d'une tête égarée.

THERPANDRE, poète et musicien grec de l'île de Lesbos, florissait vers l'an 650 avant Jésus-Christ. Il fut le premier qui remporta le prix de musique aux jeux *carniens*, institués à Lacédémone. Il sut aussi calmer une

sédition dans cette ville, par ses chants mélodieux, accompagnés des sons de la cithare. Therpandre, pour étendre le jeu de la lyre, l'avait augmentée d'une corde; mais les éphores le condamnèrent à l'amende, à cause de cette innovation, et confisquèrent son instrument; persuadés que tout raffinement de luxe et de mollesse devait être banni d'un état bien réglé, et que, de degré en degré, on en vient enfin à la frivolité et même à la corruption générale de la nation. (*Voyez* TIMOTHÉE.)

THERSITE, le plus difforme de tous les Grecs qui allèrent au siége de Troie, osa dire des injures à Achille, et fut tué par ce héros, d'un coup de poing. Son nom est devenu une antonomase, pour désigner un homme fort laid.

THÉSÉE, que la fable met au nombre des demi-dieux, était fils d'Egée, roi d'Athènes, et d'Æthra, fille de Pithée, et ami courageux de Pirithoüs (*Voyez* ce nom.) Il fit la guerre aux Amazones, prit leur reine prisonnière, l'épousa ensuite, et en eut un fils nommé Hippolyte. Il battit Oréon, roi de Thèbes, tua les brigands et plusieurs monstres, comme le minotaure, et trouva l'issue du labyrinthe, par le secours d'Ariane, fille de Minos, roi de Crète. Ce héros, après avoir marché sur les traces d'Hercule dans ses travaux guerriers, l'imita dans ses amours volages. Il enleva plusieurs femmes, telles qu'Hélène, Phèdre, Ariane, sa bienfaitrice, qu'il abandonna ensuite; s'avisa d'aller en enfer avec Pirithoüs, pour enlever Proserpine; mais Pluton l'enchaîna, et il ne fut délivré que par Hercule. Cependant Virgile nous le représente comme habitant de l'enfer, et condamné *éternellement* à expier ses rapts, sa luxure et ses violences :

..........Sedet æternumque sedebit
Infelix Theseus.

THESPIS, créateur de la tragédie, vers l'an 536 avant J.-C. [Il était né à Iscarie, petit bourg de l'Attique. Thespis avait remarqué, dans les fêtes de Bacchus, un des chanteurs monté sur une table, former une espèce de dialogue avec le chœur; cela lui donna l'idée d'introduire un acteur qui récitait quelques discours entre deux chants du chœur.] Cette nouveauté le fit regarder comme l'inventeur de la tragédie, genre de poésie très grossier et très imparfait dans son origine. Thespis barbouillait de lie de vin le visage de ses acteurs, et les promenait de village en village sur un tomberau, d'où ils représentaient leurs pièces. C'est au moins ce qu'Horace nous en apprend dans son Art poétique :

Ignotum tragicæ genus invenisse Camœnæ
Dicitur, et plaustris vexisse poemata Thespis :
Quæ canerent agerentque peruncti fæcibus ora.

[Solon eut la curiosité de voir jouer l'*Alceste* de Thespis; et, après la représentation, il lui reprocha de mentir si publiquement. — « Mais ce n'est qu'un jeu, dit Thespis; » — « Oui, reprit le législateur, mais si nous » approuvons un tel jeu, nous » le retrouverons bientôt dans » nos contrats. » Il bannit d'Athènes Thespis, qui parcourut les villes voisines avec son char et ses acteurs. Il inventa bientôt le masque, qui d'abord ne fut que de toile. On connaît les titres de quelques-unes des pièces de Thespis, comme *Alceste*; le *Combat de Pélias* ou *Phobas*; *les Prêtres*; les *jeunes Grecs* et *Pan*

thée. Voy. le *Voyage du jeune Anacharsis*, par Barthélemi.]

THESSALUS, médecin de Néron, né à Tralles en Lydie, d'un cardeur de laine, se vantait d'avoir seul trouvé le véritable secret de la médecine, et traitait d'ignorants tous les médecins qui l'avaient devancé, sans épargner même Hippocrate. Il écrivit contre les *Aphorismes* de cet auteur, un ouvrage qui est cité par Galien et par les anciens. Il mourut à Rome, où l'on voit son tombeau dans la voie Appienne, et sur lequel il avait fait graver ce titre : *Vainqueur des médecins*. La trempe de son esprit avait beaucoup d'analogie avec celle de Paracelse.

THEUTATÈS. *Voy*. Thot.

THEUTOBOCUS. *Voy*. Habicot, Riolan et Sloane.

† THÉVENARD (le comte Antoine), vice-amiral, ministre de Louis XVI, pair de France, etc., naquit à Saint-Malo, le 7 décembre 1733, d'une famille noble. Après avoir fait ses études et appris les sciences exactes, il entra dans la marine marchande, et à l'âge de 14 ans, il était déjà lieutenant sur des bâtiments de commerce commandés par son père. Il passa au service de la compagnie des Indes en 1757, et obtint, en 1768, le grade de capitaine de vaisseau pour cette compagnie. Les services signalés qu'il rendit, et la réputation dont il jouissait parmi tous les marins français, éveillèrent l'attention du gouvernement, qui voulut acquérir un sujet aussi distingué. Le roi le nomma capitaine de frégate en 1770, et capitaine de vaisseau en 1773, en même temps qu'il lui accorda la croix de Saint-Louis. Il se distingua dans la guerre de l'indépendance de l'Amérique. Louis XVI l'éleva au grade de brigadier des armées navales en 1782, et lui conféra, deux ans après, celui de chef d'escadre. La bravoure et le zèle avec lesquels il remplit ces divers emplois lui méritèrent que Louis XVI l'appelât au ministère de la marine ; mais, dans ces circonstances difficiles, il fallait un homme rare pour pouvoir résister au choc des différents partis et des nombreux ennemis du trône. Il résigna sa place en 1791, c'est-à-dire dans la même année qu'il y était entré. Il resta quelque temps sans activité de service, mais il commanda ensuite et successivement la marine de presque tous les ports de la France. En 1801, il fut nommé préfet maritime et vice-amiral, obtint le cordon de la Légion-d'Honneur en 1804, et en 1810 il fut membre du sénat conservateur. Lors de la restauration, en 1814, Louis XVIII lui fit le plus gracieux accueil, et le créa pair de France. Il mourut le 9 février 1815, âgé de 82 ans, lorsque le roi venait de le nommer commandeur de l'ordre militaire de Saint-Louis. Le comte Thévenard a laissé des *Mémoires relatifs à la marine*, 1800, 4 vol. in-8°.

† THÉVENEAU (Charles), mathématicien et poète, naquit à Paris en 1759. Après avoir achevé ses études au collége Mazarin, il fit de si grands progrès dans les mathématiques, qu'à l'âge de quinze ans il les professa à Brest, dans l'ancienne école de la marine royale. Théveneau réunissait deux talents qui se trouvent rarement ensemble : il faisait, avec une facilité étonnante, et les calculs et les vers. Il possédait les langues anciennes, et

connaissait parfaitement les classiques latins et grecs; mais malheureusement il était trop adonné aux boissons fortes. Son insouciance et son peu de sobriété le réduisant souvent à un état voisin de la misère, il se soumettait alors à corriger les ouvrages de *quelques auteurs* (qui se donnaient bien de garde de le dire), et il relisait des épreuves pour les imprimeurs. [Telle était sa force dans les mathématiques, qu'en corrigeant les épreuves d'une édition des œuvres de Bezout, il a reconnu et rectifié des erreurs de ce célèbre mathématicien. Sa mémoire était prodigieuse : on l'a vu parcourir des ouvrages nouveaux, et, après une simple lecture de passages qui lui plaisaient, les réciter en entier. Peu de poètes ont su exprimer leurs pensées avec plus de précision, et en même temps avec plus de clarté. On se rappelle les deux vers latins qu'il fit sur Buonaparte et qu'il envoya aux journalistes, avec invitation et même défi à tous les poètes de les traduire en deux vers français. Après de nombreux et inutiles essais, qui furent insérés dans les journaux, l'auteur seul en donna la traduction en deux vers, en français, en anglais et en grec. Théveneau avait fait connaître ses talents pour la poésie par la plupart des pièces ci-après indiquées, lorsqu'un riche particulier, nommé Moret, lui proposa de composer un poème sur Charlemagne, en lui assignant mille écus par an pendant tout le temps qu'il emploierait à cette composition. Le mathématicien-poète se mit à l'ouvrage, fit en prose le plan de ce poème, qu'on lit avec intérêt. Il en avait achevé, en vers, le premier chant et une partie du second, lorsque son Mécène mourut. Cet événement replongea Théveneau dans le besoin. On prétend que le gouvernement lui accorda une pension de 600 livres.] Méprisé pour ses vices, et trop peu apprécié pour ses talents, Théveneau mourut à Paris, le 4 juillet 1821, âgé de soixante-deux ans. On a de lui : 1° *Cours d'arithmétique à l'usage des écoles centrales et du commerce*, 1800, in-8°; 2° *Plan du poème de Charlemagne, suivi du premier chant en vers et d'un Choix de poésies diverses*, 1804, in-8°; 3° *Ode sur la dernière campagne*, 1806, in-8°; 4° L'*Illusion, poème*, précédé du *Règne de la terreur*, du *Voyage du roi à Varennes*, d'*Hercule au Mont-OEta*; suivi de *la Construction des hôpitaux*, de *la Mort de Brunswick*, et d'*autres poésies*, Paris, Guillaume, 1817, in-18, fig. Il a eu une grande part aux ouvrages suivants : 5° *Leçons élémentaires de Mathématiques, par de Lacaille, augmentées par Marie, deuxième édition, revue et corrigée par Théveneau*, 1798, in-8°; 6° *Eléments d'algèbre par Clairaut*, sixième édition, *avec des notes et des additions très étendues*, précédées d'un *Traité d'arithmétique*, par Théveneau, 1801, 2 vol. in-8°; 7° *Cours d'arithmétique à l'usage des gardes du pavillon de la Marine*, etc., avec *des tables de logarithmes* par Théveneau, etc., troisième édition, première partie, 1802; 8° *Cours de mathématiques pures, par Lacaille, augmenté par Maire, et éclairci* par Théveneau, Paris, 1807, in-8°, fig. Il a en outre donné des articles à l'*Ami des arts*, publié en 1797

par M. Auguste de la Bouisse. On trouve, du même Théveneau, plusieurs *poésies latines* et *françaises* inédites, dans le *Journal anecdotique* et *Feuille d'affiches de la ville de Castelnaudary*, 1822, in-8°, et on a inséré une *Notice* sur sa vie, dans le même recueil, au t. 2, p. 125. Théveneau a revu et corrigé la traduction du *Théâtre tragique d'Alexandre Soumarou, traduit du russe par M. Papadopoulo*, Paris, 1802, 2 vol. in-8°. On lui attribue aussi différents *poèmes* et autres *poésies* qui n'ont point paru sous son nom. Personne n'a contesté à Théveneau des connaissances réelles dans les sciences exactes, et on lui accorde, comme poète, beaucoup de verve, des pensées profondes et neuves, un style plein de chaleur et rempli d'images, ainsi que le prouve le premier chant de son poème de Charlemagne.

THÉVENIN (François), célèbre chirurgien oculiste, né à Paris vers l'an 1590, acquit beaucoup de réputation dans son art, et devint chirurgien ordinaire de Louis XIII. Il mourut en 1656, et a laissé en manuscrit trois ouvrages, imprimés en un seul volume par Guillaume Pailhon, son neveu, avec ce titre : *OEuvres de Thévenin contenant un traité des opérations de chirurgie, un traité des tumeurs, un dictionnaire grec pour la médecine*, Paris, 1658, in-4°. Ce dernier ouvrage surtout est bien fait et très utile.

THÉVENOT (Melchisédech), naquit à Paris, vers 1620, avec une passion extrême pour les voyages; et dès sa jeunesse, il quitta sa patrie, pour parcourir l'univers. Il ne vit néanmoins qu'une partie de l'Europe; mais l'étude des langues, et le soin qu'il prit de s'informer avec exactitude des mœurs et des costumes des différents peuples, le rendirent peut-être plus habile dans la connaissance des pays étrangers, que s'il y eût voyagé lui-même. Une autre inclination de Thévenot était de ramasser de toutes parts les livres et les manuscrits les plus rares. La garde de la bibliothèque du roi lui ayant été confiée, il l'augmenta d'un nombre considérable de volumes qui manquaient à ce riche trésor. Thévenot assista au conclave tenu après la mort d'Innocent X; il fut chargé de négocier avec la république de Gênes, en qualité d'envoyé du roi. Il remplit cet emploi avec succès. Une fièvre double-tierce, qu'il rendit continue par une diète opiniâtre, l'emporta en 1692, à 71 ans. On a de lui : 1° des *Voyages*, 1696, 2 vol. in-fol., dans lesquels il a inséré la *Description d'un niveau* de son invention, qui est plus sûr et plus juste que les autres niveaux dont on s'était servi auparavant; 2° l'*Art de nager*, 1696, in-12. Il faut joindre au recueil intéressant et curieux de ses *Voyages*, un petit vol. in-8°, imprimé à Paris, en 1681. C'est lui qui le premier proposa les alvéoles des ruches, comme étant de la même grandeur dans tous les pays du monde, pour un étalon invariable de mesure (voyez le *Journ. hist. et litt.*, 1er janvier, 1776, pag. 20) : idée qui n'a point été suivie, soit que la supposition ne soit point rigoureusement vraie, soit que la petitesse de l'objet ait paru donner lieu à des inexactitudes, soit enfin que la variété des mesures, poids, monnaies et autres objets de cette

nature, tienne, comme celle des langues, à la nature de l'homme et aux dispositions de la Providence (*Voyez* Leibnitz.) — Il ne faut pas le confondre avec Jean Thévenot, mort en 1667, auteur d'un *Voyage en Asie*, Amsterdam 1727, 5 vol. in-12, et qui apporta, dit-on, le café en France, ce que quelques-uns ont faussement attribué à Melchisédech Thévenot. Il y a une ancienne édition du *voyage en Asie*, en 3 vol. in-4°.

THÉVET (André), d'Angoulême, se fit cordelier, et voyagea en Italie, dans la Terre-Sainte, en Egypte, dans la Grèce et au Brésil. De retour en France en 1556, il obtint du pape la permission de quitter le cloître pour prendre l'habit ecclésiastique. La reine Catherine de Médicis le fit son aumônier, et lui procura les titres d'historiographe de France et de cosmographe du roi. On a de lui : 1° une *Cosmographie*; 2° une *Histoire des hommes illustres*, Paris, 1584, in-fol., et 1671, in-12, 8 vol.; compilation maussade, pleine d'inepties et de mensonges; 3° *Singularités de la France antarctique*, Paris, 1558, in-4° : livre peu commun; 4° Plusieurs autres ouvrages peu estimés. L'auteur s'y montre trop crédule, et entasse beaucoup de choses sans choix et sans goût. Sa *Cosmographie* est pleine de fautes, dont quelques-unes font suspecter sa bonne foi. « Deux ans » après son retour de l'Amérique, dit la Martinière, voulant » flatter Henri II, il dressa une » carte où il mit une ville nommée *Ville-Henri*. Il la mit encore dans sa *Cosmographie*, où » il la nomme *Henri-Ville*. Cependant Léri, qui ne partit du » Brésil qu'un an et demi après » Thévet, assure qu'il n'y a jamais eu aucune forme de bâti» ment, encore moins ni village » ni ville dans l'endroit où Thé» vet place cette ville imaginai» re. » Cet écrivain peu judicieux et d'un naturel inquiet, mourut en 1590, à 88 ans.

THIARD ou Tyard de Bissy (Ponthus de), évêque de Châlons, naquit à Bissy dans le diocèse de Mâcon, en 1521, du lieutenant-général du Mâconnais. Les belles-lettres, les mathématiques, la philosophie et la théologie l'occupèrent tour à tour. Il fut nommé à l'évêché de Châlons par le roi Henri III, en 1578. On a de lui : 1° des *Poésies françaises*, in-4°, Paris, 1573; 2° Des *Homélies*; 3° *Discours philosophiques*, in-4°, et divers autres ouvrages en latin, in-4°. Ronsard dit qu'il fut l'introducteur des *sonnets* en France; mais il ne fut pas celui de la bonne poésie. Ses vers, si applaudis autrefois, sont insupportables aujourd'hui; ils ont cependant le mérite de la délicatesse d'expressions et d'idées dans un siècle où la poésie, qui vit d'images, s'en permettait souvent de malhonnêtes. Ce prélat mourut en 1605, à 84 ans. Il conserva jusqu'à la fin de sa vie la vigueur de son corps et la force de son esprit. Il soutenait, dit-on, cette force par le meilleur vin, qu'il buvait toujours sans eau.

THIARD de Bissy (Henri de), de la même famille que le précédent, devint docteur de la maison et société de Sorbonne, puis évêque de Toul en 1687, ensuite de Meaux en 1704, cardinal en 1715, et enfin commandeur des ordres du roi. On a de lui plusieurs ouvrages en faveur de la constitution *Unigenitus*. Ce cardinal mourut en 1737, à 81 ans,

avec une grande réputation de savoir et de piété. Les éloges et les regrets des catholiques honorèrent peut-être moins sa mémoire, suivant la réflexion de saint Jérôme, que la haine et les calomnies des sectaires. Son *Traité théologique sur la constitution* Unigenitus, en 2 vol. in-4°, passe pour un des plus estimés et des plus complets sur cette matière. S'il est vrai, comme on l'a dit, que cet ouvrage soit du P. Germon, il n'en est pas moins certain que le cardinal n'en avait pas besoin, et que son adoption n'est qu'une approbation réfléchie. Le cardinal rend lui-même compte, dans la préface, des mesures qu'il a prises pour constater le mérite du manuscrit qui lui avait été présenté. Ses *Instructions pastorales*, 3 vol. in-4°, montrent un zèle vif pour l'unité de la foi et la soumission aux décrets de l'Église.

THIARNI (Alexandre), dit *l'Expressif*, peintre de l'école de Bologne, enrichit cette ville de ses tableaux. Sa manière est grande, son coloris est ferme et vigoureux; il a rendu heureusement les différentes passions. Ce peintre, né à Bologne en 1577, mourut, âgé de 91 ans, en 1668.

THIBAULT (Saint), *ou* Thibaud, prêtre, né à Provins d'une famille illustre, se sanctifia par les exercices de la vertu et de la mortification. Il mourut l'an 1066, auprès de Vicence en Italie, où il était allé se cacher pour servir Dieu avec plus de liberté.

THIBAULT VI, comte de Champagne, de Brie, et roi de Navarre, né posthume en 1205, mort à Pampelune en 1253. Il était fils de Thibault V et de Blanche, fille de Sanche le Sage, roi de Navarre. Il monta sur le trône de Navarre après la mort de Sanche le Fort, son oncle maternel, en 1234. Thibault servit Louis VIII, son souverain, dans la guerre contre les albigeois; mais après quarante jours il se retira; c'était le terme voulu par les engagements, comme grand-vassal. Il s'embarqua quelques années après pour la Terre-Sainte. De retour dans ses états, il cultiva les belles-lettres. Il aimait beaucoup la poésie, et répandit ses bienfaits sur ceux qui se distinguaient dans cet art. Il s'amusa même quelquefois avec succès à faire des chansons. Lévesque de la Ravalière a publié avec des observations les *Chansons* du comte de Champagne, faites en l'honneur de Blanche de Castille, mère de Saint-Louis, 2 vol. in-12, 1742.

† THIBAULT (François-Timothée), jurisconsulte et poète, naquit à Nancy en 1700, exerça la profession d'avocat, et devint procureur-général de la chambre des comptes de sa ville natale. Il cultiva la poésie, mais sans beaucoup de succès, et fut membre de l'académie de Nancy. Il a laissé: 1° *Tableau de l'avocat*, Nancy, 1737, in-12; 2° *Histoire des lois et usages de la Lorraine et du Barrois dans les matières bénéficiales*, ibid., 1763, in-folio; 3° *Recueil d'épigrammes*; 4° *Ode sur l'eucharistie*; 5° *Discours académiques*; 6° *La femme jalouse*, comédie en 5 actes et en vers. On prétend que Desforges a puisé dans cette pièce l'idée de la sienne qui porte le même titre, et qui est aussi en 5 actes et en vers. Thibault mourut à Nancy en juillet 1777.

THIBOUST (Claude-Charles), né à Paris en 1706, fut imprimeur du roi et de l'université. Dégoûté du monde, il entra au noviciat des Chartreux; et s'il ne fit pas profession dans la règle de Saint-Bruno, il conserva toute sa vie pour cet institut l'attachement le plus tendre. Cette inclination le porta à faire une traduction en prose française des vers latins qu'on lisait dans leur petit cloître de Paris. Ces vers renferment la *Vie* de saint-Bruno, peinte par le Sueur, dans 21 tableaux, qui font l'admiration des artistes et des connaisseurs. Thiboust fit deux éditions de son ouvrage. La première est in-4°, en 1756, sans gravures. Cet imprimeur travaillait à une traduction d'Horace, lorsqu'il mourut le 27 mai 1757, à Bercy, âgé de 51 ans. On a encore de lui la traduction du poème *de l'Excellence de l'Imprimerie*, poème qu'avait composé son père : il fit paraître cette traduction en 1754, avec le latin à côté.

† THIBOUVILLE (Henri-Lambert d'Erbigny, marquis de), suivit la carrière des armes avec honneur, et fut mestre de camp du régiment de la reine, dragons. L'étude des belles-lettres l'occupa presque toute sa vie; ce qui, joint à son caractère incapable d'intrigue, nuisit à son avancement. Il mourut à Paris en 1784, et a laissé : 1° *l'École de l'amitié*, Paris, 1757, 2 vol. in-12; 2° *Danger des passions*, ou *Anecdotes sérieuses et égyptiennes*, ibid., 1758, 2 vol. in-12; 3° *Réponse d'Abeilard à Héloïse*, 1758, in-12; 4° *Ramire*, tragédie en 3 actes, 1759, in-12; 5° *Télamire*, tragédie en 5 actes, 1759. Ces deux pièces sont fort médiocres : on y trouve cependant quelques scènes intéressantes et parfois d'assez beaux vers. 6° Deux *comédies proverbes*, en 3 actes chacune et en vers.

† THIÉBAUD (dom Benoît), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, et profès de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, où il avait prononcé ses vœux, le 11 juillet 1700, était un religieux instruit et laborieux. Il avait fait d'immenses recherches sur tout ce qui concerne l'ordre de Saint-Benoît. Le résultat de ce travail fut un ouvrage important, intitulé : *Bibliothèque générale et particulière des auteurs de tous les ordres et congrégations dans lesquels on pratique la règle de Saint-Benoît, avec l'histoire de leur vie, le catalogue, la chronologie et les différentes éditions de leurs ouvrages; et à la fin, l'état présent de l'ordre de Saint-Benoît, où l'on trouve l'histoire de tous les ordres, congrégations et monastères de l'un et de l'autre sexe qui les composent*, 7 vol. in-4°, restés manuscrits, et conservés jusqu'à la révolution dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon. L'auteur employa 20 ans à composer cette collection. Quelques-uns l'ont mal à propos confondue avec la *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît*, Bouillon, 1777, 4 vol. in-4°, et ont prétendu que dom Thiébaud en était l'auteur. Celle-ci est de dom *Jean-François*, religieux de la même congrégation. (*Voy.* FRANÇOIS, dom Jean, et le *Dict. des anonymes*, n. 502.) Dom Jean-François avait connaissance de l'ouvrage de son confrère; il assure, tome 3, page 127 du sien, « qu'il n'a point eu l'avantage de voir ces sept volumes

(manuscrits), mais qu'il a eu celui d'avoir et de profiter d'un autre exemplaire de cet ouvrage, apparemment le premier brouillon, en 3 vol. in-4° d'histoire suivie, et en un vol. in-4° de supplément, qui appartenaient à la bibliothèque de Saint-Mathias de Trèves. » Dom Benoît Thiébaud mourut à Saint-Vincent de Besançon, le 5 février 1766.

† THIÉBAULT (Dieudonné), littérateur, naquit à la Roche, près de Remiremont, le 26 décembre 1733, fit ses études avec succès, et voyagea dans plusieurs parties de l'Europe. Il demeura près de vingt ans à Berlin, et à son retour en France, il fut nommé proviseur du lycée de Versailles. Il connaissait à fond les langues allemande et italienne, et faisait d'assez jolis vers dans cette dernière langue. L'académie des Arcades de Rome le reçut dans son sein, et il fut aussi membre de celles de Berlin, Lyon, etc. Il est mort à Paris en 1807, âgé de soixante-quatorze ans; et on a de lui, outre plusieurs *articles* dans le Dictionnaire de l'élocution française, Paris, 1769, 2 vol. 1° *Les Adieux du duc de Bourgogne et de Fénelon, son précepteur*, ou *Dialogue sur les gouvernements*, 1772, Paris, 1788, 1 vol. in-12. L'auteur y examine les différentes formes du gouvernement, croit que la France a besoin de plusieurs réformes, et voudrait qu'elle les dût à son roi, afin d'éviter les résultats d'une grande secousse politique. 2° *Traité du style*; 3° *Nouveau plan d'enseignement public*, Rouen, 1766; 4° sur *la librairie et la liberté de la presse*, Paris, 1789, 2 vol. in-12; 5° sur *l'enseignement des écoles centrales*, ibid., 1797; 6° *Traité sur l'esprit public*, Strasbourg, 1798; 7° *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, Paris, 1804, 5 vol. in-8°. C'est un recueil très curieux d'anecdotes sur les personnages les plus remarquables de la cour de Berlin, et qui contient des réflexions intéressantes sur des matières de politique, d'histoire et de littérature. On pourrait cependant reprocher à l'auteur quelques détails trop longs. Il a en outre fourni plusieurs *articles* et *dissertations* aux Mémoires de l'académie de Berlin, au Journal d'instruction publique par Borelli, etc.

† THIÉBAULT (N.), curé de la paroisse de Sainte-Croix de Metz, et professeur de théologie, avait été supérieur du séminaire de cette ville. Il fut député aux états-généraux de 1789, siégea dans l'assemblée constituante, et vota avec le côté droit. Lorsque cette assemblée eut terminé ses séances, il émigra avec la majeure partie du clergé resté fidèle. Il mourut pendant son émigration, à Elsenfeld sur le Mein, en 1791. On a de lui : 1° *Homélies sur les Evangiles*, 4 vol. in-8°, Metz, 1761; 2° *Homélies sur les Epîtres*, 4 vol. in-8°, Metz, 1766; 3° *Doctrine chrétienne en forme de prônes*, 6 vol. in-12, Metz, 1772.

THIEFFENTALER (Joseph), jésuite, naquit à Bolsano, dans le comté de Tyrol. Etant entré dans la société de Jésus, ses supérieurs le destinèrent aux missions. Il alla s'embarquer en Portugal, pour l'Inde, en 1743. A l'exemple de la plupart de ses confrères, envoyés dans ces pays lointains pour y porter le flambeau de la foi, en même temps

qu'il travaillait à en amener les peuples à la connaissance de l'Evangile, il s'occupait de recherches qui pussent être utiles aux sciences et aux arts. On a de lui : 1° *Géographie de l'Indoustan ;* 2° Une *Histoire naturelle de l'Inde* ; 3° un ouvrage *sur la religion des Brames* ; 4° *Trois cartes du cours du Gange et du Gangra.* De tous ces écrits, on n'a que ceux qui concernent la géographie. Ils furent publiés par Jean Bernouilli, sous le titre de *Description historique et géographique de l'Inde*, Berlin, 1786, in-4° ; elle est enrichie de notes et de remarques des travaux d'Anquetil, du Perron et du major Rennel ; elle est aussi accompagnée de cartes. Thieffenthaler ne revint point en Europe. Il vivait encore en 1786, et se trouvait alors à Agra.

THIERRI Ier, roi de France, 3e fils de Clovis II, et frère de Clotaire III et de Childebert II, monta sur le trône de Neustrie et de Bourgogne, par les soins d'Ebroin, maire du palais, en 670. Mais peu de temps après, il fut rasé par ordre de Childéric, roi d'Austrasie, et renfermé dans l'abbaye de Saint-Denys. Après la mort de son adversaire, en 673, il reprit le sceptre, et se laissa gouverner par Ebroin, qui sacrifia plusieurs têtes illustres à ses passions. Pépin, maître de l'Austrasie, lui déclara la guerre, et le vainquit à Testri en Vermandois, l'an 687. Ce prince, que le président Hénault nomme *Thierri* III, mourut en 691 à 39 ans. Il fut père de Clovis III et de Childebert III, rois de France.

THIERRI II ou IV, roi de France, surnommé *de Chelles*, parce qu'il avait été nourri dans ce monastère, était fils de Dagobert III, roi de France. Il fut tiré de son cloître pour être placé sur le trône, par Charles Martel, en 720. Il n'eut de roi que le titre, et son ministre en exerça toute l'autorité. Thierri mourut en 737, à 25 ans. Après sa mort, il y eut un interrègne de 5 ans, jusqu'en 742.

THIERRI Ier *ou* Théodoric, roi d'Austrasie, fils de Clovis Ier roi de France, eut en partage, l'an 511, la ville de Metz, capitale du royaume d'Austrasie, l'Auvergne, le Rouergue et quelque autres provinces qu'il avait enlevées aux Visigoths, pendant la vie de Clovis son père. En 515, une flotte de Danois ayant débarqué à l'embouchure de la Meuse, pénétra jusque dans ses terres. Théodebert son fils, qu'il envoya contre eux, les vainquit et tua Clochilaïc, roi de ces barbares. Il se ligua en 528 avec son frère Clotaire Ier, roi de Soissons, contre Hermenfroi, qu'ils dépouillèrent de ses états, et qu'ils firent précipiter du haut des murs de Tolbiac, où ils l'avaient attiré sous la promesse de le bien traiter. Dans ces entrefaites, Childebert son frère, roi de Paris, se jeta sur l'Auvergne. Thierri courut à sa défense, et obtint la paix les armes à la main. Il mourut au bout de quelque temps, en 534, après un règne de 23 ans, âgé d'environ 51 ans. Thierri était brave à la tête des armées, et sage dans le conseil ; mais il était dévoré par l'ambition, et se servait de tout pour la satisfaire. Il fut le premier qui donna aux Boïens, peuples de Bavière, des lois qu'il avait fait dresser par d'habiles jurisconsultes. Théodebert son fils lui succéda.

THIERRI II *ou* Théodoric *le*

Jeune, roi de Bourgogne et d'Austrasie, 2ᵉ fils de Childebert, naquit en 587. Il passa avec Théodebert II, son frère, les premières années de sa vie, sous la régence de la reine Brunehaut, leur aïeule. Théodebert ayant ôté à Brunehaut le gouvernement du royaume, cette princesse irritée se retira à Orléans vers Thierri, à qui elle persuada de prendre les armes contre son frère, l'assurant qu'il n'était point fils de Childebert, et qu'elle l'avait supposé à la place de son fils aîné qui était mort. Thierri suivit ce conseil (*voyez* Théodebert), et mourut peu après de dysenterie, à Metz, l'an 613, lorsqu'il se préparait à faire la guerre à Clotaire, roi de Soissons. On trouve dans quelques chroniqueurs touchant Thierri, plusieurs faits qui sont très incertains, du moins quant aux principales circonstances : il est certain qu'on a mis sur le compte de Brunehaut plus d'une atrocité dont il n'est pas difficile de la justifier, quoiqu'il soit impossible de faire de cette princesse une apologie complète.

THIERRI de Niem, natif de Paderborn en Westphalie, secrétaire de plusieurs papes, passa environ 30 ans à la cour de Rome. Il accompagna Jean XXIII au concile de Constance, et il mourut peu de temps après, vers l'an 1417, dans un âge avancé. On a de lui : 1° une *Histoire du schisme des papes*, Nuremberg, 1592, in-fol. Cet ouvrage, divisé en 3 livres, s'étend depuis la mort de Grégoire XI jusqu'à l'élection d'Alexandre V ; 2° un autre livre qui renferme la *Vie* du pape Jean XXIII, à Francfort, 1620, in-4° ; 3° le *Journal* de ce qui se passa au concile de Constance, jusqu'à la déposition de ce pape ; 4° une *Invective* véhémente contre cet infortuné pontife, son bienfaiteur ; 5° un *livre touchant les priviléges et les droits des empereurs aux investitures des évêques*, dans *Schardii syntagma de imperiali jurisdictione*, Strasbourg, 1609, in-fol. Thierri, homme austère et chagrin, fait un portrait hyperbolique de la cour de Rome et du clergé de son temps ; il écrit d'un style dur et barbare, et ne sera guère lu de ceux qui ont plus de goût et de jugement que lui.

THIERRI (dom Thierri de Viaixnes.) *Voyez* Viaixnes.

THIERS (Jean-Baptiste), savant bachelier de Sorbonne, naquit à Chartres vers 1636, d'un cabaretier. Après avoir professé les humanités dans l'université de Paris, il fut curé de Champrond, au diocèse de Chartres, où il eut, avec l'archidiacre, des démêlés dont l'issue ne lui fut pas favorable. Il se brouilla ensuite avec le chapitre de Chartres, pour des raisons qui n'étaient pas plus solides. Il fut obligé de quitter ce diocèse, et il permuta sa cure avec celle de Vibraie au diocèse du Mans, où il mourut, âgé de 65 ans, en 1703. Cet écrivain avait une mémoire prodigieuse et une érudition très variée ; mais son caractère était bilieux, satirique et inquiet. Il avait beaucoup de goût pour le genre polémique, et il se plaisait à étudier et à traiter des matières sigulières. Il a exprimé dans ses livres le suc d'une infinité d'autres ; mais il ne choisit pas toujours les auteurs les plus autorisés, les plus solides et les plus exacts. Ses principaux ouvrages sont : 1° un *Traité des superstitions*, en 4 vol. in-12 ; ouvrage

d'une grande érudition, quelquefois peu exact et assez prolixe. L'auteur aurait pu se dispenser de ramasser toutes les pratiques superstitieuses répandues dans les livres défendus, auquelles personne ne songeait. En général, une longue et inutile énumération d'abus est toujours dangereuse pour des esprits faibles ou peu justes, qui ne distinguent pas la substance d'avec la rouille qui la ronge. Sa critique est souvent âpre et outrée, et condamne des choses qui pouvaient être envisagées sous un jour plus favorable. Il y a même des endroits qui donnent à penser sur le compte de l'auteur, par l'affectation avec laquelle il accumule les sophismes et les sarcasmes des hérétiques, pour leur opposer ensuite les réponses les plus faibles. C'est ainsi qu'en parlant (tome 2, page 288) de la procession de la Fête-Dieu, il répète les horreurs que les sectaires ont dites contre cette prétendue idolâtrie, et se contente de répondre que la procession date depuis 300 ans, et que le concile de Trente l'a approuvée: comme si la présence réelle, et l'adoration qui en est une suite nécessaire, dépendaient de cette procession. 2° *Traité de l'exposition du Saint-Sacrement de l'autel*, Paris, 1663, 2 volumes in-12. L'auteur paraît condamner l'usage et la pratique actuelle de l'Eglise, et vouloir tout ramener aux anciens temps; sans considérer que les erreurs de Calvin, et d'autres ennemis de la présence réelle, ont raisonnablement porté l'Eglise à donner plus de pompe et de solennité, ainsi que des occasions plus fréquentes à l'adoration de ce divin mystère. 3° L'*Avocat des pauvres, qui fait voir les obligations qu'ont les bénéficiers de faire un bon usage des biens de l'Eglise*, Paris, 1676, in-12; 4° *Dissertations sur les porches des églises*, Orléans, 1679, in-12; 5° *Traité de la clôture des religieuses*, Paris, 1681, in-12. Ce n'est qu'un recueil de décrets, des conciles et des statuts synodiaux sur cette matière. L'auteur, qui n'a presque fait que compiler, interdit aux médecins et aux évêques mêmes l'entrée des maisons des filles; en général, le goût de l'exagération et du paradoxe semble avoir dirigé ses recherches. 6° *Exercitatio adversus Joannem de Launoy*; 7° *De retinenda in ecclesiasticis libris voce Paraclitus* (Voyez SANREY.); 8° *De festorum dierum imminutione liber*; 9° *Dissertation sur l'inscription du grand portail du couvent des cordeliers de Reims*, conçue en ces termes: *Deo Homini, et B. Francisco, utrique crucifixo*; 1670, in-12. La critique de l'auteur sur cette inscription singulière et très condamnable, est judicieuse et pleine de bonne théologie. 10° *Traité des jeux permis et défendus*, Paris, 1686, in-12; 11° *Dissertations sur les principaux autels des églises, les jubés des églises et la clôture du chœur des églises*, Paris, 1688, in-12; 12° *Histoire des perruques, où l'on fait voir leur origine, leur usage, leur forme, l'abus et l'irrégularité de celles des ecclésiastiques*, Paris, 1690, in-12; 13° *Apologie de M. l'abbé de la Trappe contre les calomnies du P. de Sainte-Marthe*, Grenoble, 1694, in-12; 14° *Traité de l'absolution de l'hérésie*; 15° *Dissertation sur la sainte Larme de Vendôme*, Paris, 1699 in-12; 16° *De la plus solide, de la plus nécessaire et la plus négligée des*

dévotions, 1702, 2 v. in-12; 17° des *Observations sur le nouveau bréviaire de Cluny*, 1704, 2 vol. in-12; 18° *Critique* du livre des Flagellans, de l'abbé Boileau; elle eut peu de succès : c'est une réfutation faible et ennuyeuse, quoique fondée en raison pour le fond des choses, et dirigée contre un ouvrage qui prêtait à des critiques solides. 19° un *Traité des cloches*, 1721, in-12; 20° *Factum contre le chapitre de Chartres*, in-12; 21° *La Sauce-Robert, ou Avis salutaire à messire Jean-Robert, grand archidiacre*, 1re partie, 1676; in-8°; 2e partie, 1678, in-8°; 22° *La Sauce-Robert justifiée, à M. de Riantz, procureur du roi au Châtelet, ou Pièces employées pour la justification de la Sauce-Robert*, 1679, in-8°. Ces trois brochures, qui se relient en un seul volume, prouvent le goût de l'auteur pour la satire, et ce genre d'inconséquence qui caractérise presque toujours les hommes dominés par l'esprit de censure et de réforme. La collection complète des Œuvres de Jean-Baptiste Thiers forme 38 volumes in-8° ou in-12. Elle est maintenant peu estimée, quoique rare.

† THILLAYE (Jean-Baptiste), chirurgien, né à Rouen, le 2 août 1752, eut pour maître Le Cat, vint à Paris, fut prévôt de l'école-pratique, puis en 1784 membre du collége et de l'académie royale de chirurgie, et professeur d'anatomie. Il conserva le même titre lors de l'établissement des nouvelles écoles, et il était en outre conservateur des collections à celle de Paris. Ses cours étaient très suivis et avaient pour objet la description des drogues usuelles de médecine et celle des instruments de chirurgie. Thillaye était aussi chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Antoine. Il est mort le 5 mars 1822, âgé de soixante-dix ans, et a laissé : 1° *Traité des bandages et appareils*, Paris, 1798, in-8°; troisième édition, 1815, in-8°; traduit en allemand par J.-G.-F. Gruber, Leipsick, 1798, in-8°. C'est l'ouvrage le plus complet, le plus utile en ce genre. 2° *Éléments d'électricité et de galvanisme, par M. George Singer, traduits de l'anglais, et augmentés de notes*, Paris, 1816, in-8°. Outre ses talents en chirurgie, Thillaye avait le mérite d'écrire avec pureté, et d'une manière claire et précise.

THIOUT (Antoine), habile horloger de Paris, mort en 1767, s'est fait un nom par un savant *Traité d'Horlogiographie*, 1741, 2 vol. in-4°, avec figures. Il fut le rival de Julien le Roy, pour les connaissances théoriques, et pour l'art de les mettre en pratique.

† THIRION (Denys), député à la convention nationale, naquit en Lorraine vers l'an 1750, et était professeur de rhétorique à Metz à l'epoque de la révolution. Il en embrassa les principes avec chaleur, et en 1792 le département de la Moselle le nomma député à la convention nationale. Il y montra contre le malheureux Louis XVI, un acharnement qui tenait du délire, il vota sa *mort* sans appel et sans sursis : il demanda en même temps que cette peine fût abolie, « parce que, disait-il, » personne ne peut être aussi » criminel que le tyran. » Lié avec tous les jacobins, et notamment avec Marat, il le défendit le 26 février 1793; il provoqua

ensuite la loi du *maximum*, comme un moyen de mettre un frein à l'avarice des accapareurs. Thirion se déclara en faveur de Robespierre et contre les *Girondins*; et tant que le premier domina à la commune et à la convention, il fut un ses plus zélés défenseurs. On l'entendit ensuite faire l'éloge de Rossignol, mis en arrestation par Biron; et dans les clubs des jacobins, qu'il fréquentait assidument, il y attaqua toutes les factions ennemies ou émules de Robespierre. Quand il vit la *montagne* poursuivie par l'indignation de tous les partis, il changea de langage, s'éloigna des jacobins, parla contre eux et contre les sociétés populaires. Il ne tarda cependant pas à revenir à ses premières opinions; et dès le 29 décembre 1794, il se plaignit de la marche rétrograde que prenait la convention. Il paraît qu'il eut part à l'insurrectien du 1er prairial: dans cette journée, il occupait le fauteuil comme secrétaire. Mis en arrestation, il recouvra sa liberté à l'amnistie par laquelle l'assemblée termina ses travaux. Thirion obtint alors la place de commissaire du pouvoir exécutif près les tribunaux de Bruges. Il fut ensuite et successivement professeur de littérature à Namur, puis à Douai, et il y resta jusqu'en 1814. Lors du retour de Buonaparte à Paris, il revint dans cette capitale; mais il ne joua aucun rôle important dans la scène politique, quoiqu'on le vît de nouveau lié avec ses anciens confrères les jacobins. Il disparut à la seconde restauration, et mourut à Metz en 1816.

† THIROUX (dom Jean-Évangéliste), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit à Autun en 1663, d'une famille très considérée dans cette ville. Il entra dans la congrégation de Saint-Maur en 1680, et fit profession le 29 avril 1681 dans l'abbaye de la Trinité de Vendôme. Après ses cours, il professa la philosophie et la théologie dans quelques monastères de la congrégation, notamment à Saint-Remi de Reims, et fut ensuite prieur de Nogent-sous-Coucy, et de Saint-Nicaise de Meulan. Pendant qu'il professait à Reims, dom Thierry de Viaixnes, de la congrégation de Saint-Vannes, exerçait aussi cet emploi à Hautvilliers. Le même genre d'occupation, le même goût pour l'étude, et la conformité des sentiments sur des points agités alors, contribuèrent à lier ces deux professeurs. Ce fut pour dom Thiroux la source de beaucoup de désagréments et d'une longue détention. Le 25 octobre 1703, dom Tiroux fut arrêté à Meulan par ordre du roi et conduit à la Bastille. Quelques jours auparavant, dom Thierry de Viaixnes avait été arrêté et mené à Vincennes. On avait saisi les papiers de dom Thiroux, et surtout les cahiers de philosophie et de théologie qu'il avait dictés à ses écoliers, et on sut que des théologiens jésuites les examinaient à Mont-Louis, maison de campagne du P. de la Chaise. Les supérieurs de la congrégation firent les démarches convenables pour délivrer dom Thiroux, ou savoir au moins la cause de sa captivité; mais ils ne purent rien en apprendre. Pour charmer l'ennui de sa prison, et pour ne point perdre par la désuétude le fruit de ses veilles, dom Thiroux s'était avisé de faire chaque jour, dans sa prison, deux leçons de

philosophie ou de théologie, comme s'il avait eu des auditeurs. Ayant ensuite obtenu des livres et de quoi écrire, il composa un *Abrégé* de théologie, et apprit aussi l'hébreu et l'anglais de deux ecclésiastiques avec lesquels il avait eu permission de communiquer. Ce religieux demeura à la Bastille jusqu'au 15 février 1710, qu'il fut élargi, et amené à Saint-Germain-des-Prés; mais, quelque temps après, un ordre du roi le relégua à l'abbaye de Bonneval, avec défense d'en sortir, et interdiction de tout office sans une permission préalable, obtenue du gouvernement. On sut alors que quelques écrits sur les affaires du temps, une visite que dom Thiroux et dom de Viaixnes avaient faite au P. Quesnel, en Hollande, une correspondance avec ce Père de la part des deux religieux, avaient été la juste cause de leur disgrâce. Dom de Viaixnes était aussi sorti du donjon de Vincennes, mais avait été traité plus sévèrement. (*V.* VIAIXNES.) Louis XIV étant mort le 1er septembre 1715, dom Thiroux fut rappelé à Saint-Germain-des-Prés, et passa de là à l'abbaye de Saint-Denys, où il travailla avec dom Denys de Sainte-Marthe, occupé alors du nouveau *Gallia christiana*. Il y resta jusqu'en 1727. Il passa de là à Corbigny, puis à Molesme, et enfin à Saint-Germain d'Auxerre, où il mourut le 14 septembre 1731. On a de lui : 1° *Theologia pauperum sacerdotum*, ouvrage composé pour les ecclésiastiques de la campagne. Il est resté inédit et pouvait former trois ou quatre volumes. C'est l'*Abrégé* qu'il composa étant à la Bastille. 2° *Oraison funèbre de monseigneur le duc d'Orléans, frère unique de Louis XIV*, prononcée dans l'église de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, 1701; 3° Une *part* dans les travaux du nouveau *Gallia christiana*. Il coopéra aux trois premiers volumes avec dom Félix Hodin et dom Joseph Duclou; il dressa des *Mémoires* pour des métropoles entières, et on croit que le 4e tome est son ouvrage.

† THIROUX D'ARCONVILLE (Madame), naquit vers l'an 1740, reçut une éducation soignée, et se livra presque entièrement à la littérature. Elle mourut au commencement du XIXe siècle, et a laissé les ouvrages suivants : 1° *Avis d'un père à sa fille*, traduit de l'anglais d'Halifax, 1756, in-12; 2° *Leçons de chimie*, traduites de l'anglais, 1759, in-4°; 3° *De l'amitié*, 1761, in-8°; ouvrages diffus, mais où l'on trouve quelques pensées neuves et beaucoup de sensibilité; 4° *L'amour éprouvé par la mort*, 1763, in-12; c'est un roman où il n'y a rien pour la morale, et où tout contribue à enflammer le cœur et l'imagination; 5° *des Passions*, 1764, in-8°. Le sujet de cet ouvrage était au-dessus du talent et des études de l'auteur; il est long et ennuyeux : on n'y trouve que des maximes rebattues par les écrivains anciens et modernes, souvent mal conçues ou mal appropriées. 6° *Pensées et réflexions morales sur différents sujets*, 1765, in-12; 7° *Mélanges de poésies anglaises*, traduites en français, 1764, in-12; 8° *Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction*, 1766, in-8°; 9° *Dona Gracia d'Ataïde, comtesse de Menesses*, histoire portugaise, 1770, in-8°; 10° *Vie du cardinal d'Ossat, avec son dis-*

cours sur la Ligue, 1771, 2 vol. in-8°; 11° *Vie de Marie de Médicis, princesse de Toscane, reine de France et de Navarre*, 1774, 3 vol. in-8°; 12° *Histoire de François II, roi de France, suivie d'une dissertation*, traduite de l'italien de Suicano, ambassadeur de Venise, où l'on parle de l'état de ce royaume à l'avénement de Charles IX au trône, 1783, 2 vol. grand in-8°; c'est l'ouvrage le mieux traduit de madame Thiroux.

† THIRY (1) (Paul), baron d'Holbach, né en 1723 à Herdelsheim, dans le palatinat, fut élevé en France, où on l'amena dès son âge le plus tendre, et où il passa la plus grande partie de sa vie. Porté naturellement aux innovations, il se lia de bonne heure avec les philosophes, dont sa maison était comme le rendez-vous. Le baron, qui jouissait d'une fortune assez considérable, leur donnait à dîner tous les dimanches, et continua ainsi pendant environ quarante ans. Mais il était, ainsi que ses convives, un si franc athée, que madame Geoffrin elle-même ne voulait pas les admettre dans sa société; d'Alembert aussi se tint éloigné de celle du baron d'Holbach, Buffon s'en sépara, et J.-J. Rousseau rompit ouvertement avec lui. Comme les philosophes aiment beaucoup la bonne chère et tous les agréments de la vie, il est très vraisemblable que l'excellente table du baron d'Holbach ne contribua pas peu à lui faire de ses convives autant de panégyristes, parmi lesquels se distinguaient Diderot et Naigeon. Le fameux abbé Galiani lui écrivait de Naples, le 7 avril 1770 : « La philosophie, dont » vous êtes le premier maître-» d'hôtel, mange-t-elle toujours » d'un aussi bon appétit....? » Cependant, d'après une note de la *Correspondance* de Grimm, ce pourvoyeur du *bon appétit* des philosophes perdit un peu de leur amitié, lorsqu'il dut mettre quelque réforme dans sa cuisine, à l'occasion d'autres dépenses pour l'établissement de ses enfants. Le baron d'Holbach s'était marié fort jeune; et sa première femme étant morte, il en épousa la sœur (Charlotte-Susanne d'Aîne, morte en 1814), après en avoir obtenu la permission de la cour de Rome. Les philosophes ses commensaux, et surtout Naigeon, son ami passionné, citaient de lui plusieurs bons mots dont nous soumettrons, une partie, au jugement du lecteur.... « Une grande ai-» sance, disait-il, n'est qu'un » instrument de plus pour ren-» dre le bien durable, pour l'em-» baumer. » En parlant des ingrats, il disait : « Je me contente » du rôle sec de bienfaiteur » quand on m'y réduit : je ne » cours point après mon argent; » mais un peu de reconnaissance » me fait plaisir, quand ce ne » serait que pour trouver les » autres tels que je désire. » En s'adressant à Turgot, il s'exprimait ainsi sur sa conduite pendant son ministère : « Vous me-» niez très-bien votre charrette; » mais vous aviez oublié votre » petite boîte de sain-doux pour » graisser les essieux. » Voyant dans le jardin de la comtesse d'Houdetot le buste de Fénelon, au bas duquel elle voulait mettre cette inscription : *Fuis méchant, Fénelon te voit*, le baron

(1) Nous avons cru devoir placer le baron d'Holbach, non sous son titre, mais sous le nom de sa famille.

lui dit : « Madame, Fénelon ne » devait pas faire fuir le mé- » chant ; il devait le ramener. » Cette pensée est très juste, et nous regrettons que son auteur n'ait pas trouvé quelque Fénelon qui l'ait ramené de ses nombreuses méchancetés contre le christianisme. Les amis du baron d'Holbach assuraient qu'il était d'une simplicité extrême, que sa crédulité était puérile, en ce qu'il accueillait les nouvelles les plus absurdes comme d'incontestables vérités. Cependant cette prétendue simplicité d'esprit ne s'étendait pas sur ses mœurs; il se livrait avec excès à sa passion pour la table et pour les femmes; et tout *naïf* qu'il paraissait, il eut toujours l'ambition d'être le coryphée des philosophes français. Les acolytes du baron vantaient aussi *son habituelle sérénité d'ame ;* mais elle se démentait assez souvent; témoin J.-J. Rousseau, qui se plaint de lui pour en avoir essuyé, tout philosophe qu'il était, et sans motif de sa part, les grossièretés les plus brutales. Nous ajouterons à ce fait ce que dit à Rousseau, Diderot, l'intime ami d'Holbach : « Il faut lui pardonner un ton » qu'il prend avec tout le mon- » de, et dont ses amis ont plus » à souffrir que personne. » Les ouvrages de d'Holbach excitèrent des critiques et des murmures, non-seulement de la part des personnes bien pensantes, mais des philosophes eux-mêmes. C'est vraisemblablement la raison pour laquelle il n'en a pas avoué la plus grande partie. Les philosophes se déchaînaient, en général, contre le christianisme, mais le baron d'Holbach eut l'honneur de les surpasser en impiété : il voulut anéantir le principe fondamental de toutes les croyances, l'existence d'un Dieu qui se manifeste dans toutes les œuvres de la création. Dans plusieurs de ses ouvrages, il avait pour collaborateur Diderot, et pour éternel panégyriste Naigeon, qui l'aimait (c'est lui-même qui le dit), le *respectait et le pleura comme un père.* Long-temps avant sa mort, le baron d'Holbach avait indisposé contre lui, par son imprudent matérialisme, une grande partie de ses amis, et son ancien admirateur, Frédéric II, roi de Prusse. Il mourut le 21 janvier 1789, âgé de soixante-six ans, persuadé, du moins en apparence, qu'il allait retomber dans le néant comme le plus vil des animaux. Voici la liste des ouvrages dont il est reconnu être l'auteur : 1° *Arrêt rendu à l'amphithéâtre contre la musique française*, 1752, in-8° ; 2° *Lettre à une dame d'un certain âge, sur l'état présent de l'Opéra*, 1752, in-12; 3° *Chimie métallurgique ; dans laquelle on trouvera la théorie et la pratique de cet art*, trad. de l'allemand de Gellert, Paris, 1758, 2 vol. in-12; 4° *Minéralogie*, ou *Description générale des substances du règne minéral*, traduite de l'allemand de Wallerius, Paris, 1759, 2 vol. in-12 ; 5° *L'Antiquité dévoilée*, refaite sur l'écrit original, 1766, in-4°, et 3 vol. in-12; 6° *Le christianisme dévoilé*, ou *Examen des principes et des effets de la religion chrétienne*, Londres (Nancy, le Clerc), 1767, in-12. Cet ouvrage parut sous le nom emprunté de Boulanger; on l'attribua au baron d'Holbach; mais, selon La Harpe, il est de Damilaville, qui le rédigea d'après les conversations ou sous la dictée

de Diderot. Dénoncé au roi, en 1770, ce livre fut défendu par le gouvernement. 7° *La Contagion sacrée*, ou *Histoire naturelle de la superstition*, Londres, 1767, in-12, traduite de l'anglais de Jean Tranchard et de Thomas Gordon. Cet écrit fut condamné par arrêt du parlement, le 8 août 1770. L'auteur fait tous ses efforts pour y combattre la révélation, qu'il appelle un instrument fatal, mis en usage par l'ambition afin d'opprimer la terre. Cependant les arguments que le baron d'Holbach emploie pour combattre la révélation, sont bien moins forts et convaincants que ceux que présente Newton pour la défendre et en prouver la réalité; et cela, quoique le mathématicien anglais ne fût qu'un protestant, et que d'Holbach fût né au sein du catholicisme. *La Contagion sacrée* a été réimprimée en 1777, in-8°, et insérée dans le premier volume d'une *Bibliothèque philosophique*, dont le second volume est encore à paraître, ce qui prouve le peu de succès qu'obtint le premier. 8° *Esprit du clergé*, ou *le Christianisme primitif vengé des entreprises et des excès de nos prêtres modernes*, traduit de l'anglais de Tranchard et de Gordon, et refait en grande partie par d'Holbach, Londres, 1767, in-12. On aurait de la peine à faire la moindre analyse de cet ouvrage fondé sur les calomnies les plus impudentes et les plus absurdes. On peut en dire autant du suivant : 9° *De l'imposture sacerdotale*, ou *Recueil des pièces sur le clergé*, traduit de l'anglais, et augmenté par le traducteur, Londres, 1767, in-12; 10° *David*, ou *l'Histoire de l'homme selon le cœur de Dieu*, traduit de l'anglais, 1768, in-12; 11° *Dernier chapitre du militaire philosophe*, ou *Difficultés sur la religion proposées au père Mallebranche*, 1768, in-12; 12° *Examen critique des prophéties qui servent de fondement à la religion chrétienne*, traduit de l'anglais de Collin, Londres, 1768, in-12; 13° *Histoire ancienne de la Russie*, par Lomonosof, traduite en allemand par d'Holbach, et de l'allemand en français par Eidons, 1768, in-8°; 14° *Lettres à Eugénie*, ou *Préservatifs contre les préjugés*, 1768, 2 vol. in-12. Ces lettres avaient été faussement attribuées à Fréret; elles sont d'une impiété peu commune, et d'autant plus dangereuse qu'elle est malicieusement mise à la portée des lecteurs les moins éclairés. L'avertissement et les notes sont de Naigeon. 15° *Lettres philosophiques sur l'origine des préjugés, du dogme de l'immortalité de l'ame, de l'idolâtrie*, traduites de l'anglais de Toland, avec des *notes* de Naigeon, Amsterdam et Paris, 1769, in-12; 16° *Les prêtres démasqués*, ou *les Intrigues du clergé chrétien*, ouvrage traduit de l'anglais et refait en grande partie, 1768, in-12; 17° *Théologie portative*, ou *Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne*, publié sous le nom de l'abbé Bannier, 1768, in-12; 18° *De la cruauté religieuse*, trad. de l'anglais, Londres, 1769, in-8°. On aurait pu demander à l'auteur où l'on pourrait trouver de cruauté plus raffinée que celle qui, dans les malheurs de la vie, veut nous priver des secours d'une religion aussi sublime que consolante. 19° *L'enfer détruit*, ou *Examen raisonné du dogme de l'éternité des*

peines, trad. de l'anglais, Londres, 1769. Rassurez-vous, hommes vicieux et méchants: si vous en croyez le baron d'Holbach, éludez les poursuites de la justice humaine, et vous n'avez plus à craindre de châtiment; et vous, hommes justes, victimes du méchant, livrez-vous au désespoir, vous ne trouverez pas dans une autre vie le prix de vos longues souffrances. 20° *L'intolérance convaincue de crime et de folie*, traduite de l'anglais, Londres, 1769. Si l'intolérance est une folie et un crime, assurément les philosophes méritent mieux que personne d'être traités de fous et de criminels. Blessez-les tant soit peu dans leurs opinions ou leur amour-propre, et vous verrez de quoi leur irascibilité est capable. Je m'en rapporte à Rousseau lui-même, à l'égard du baron d'Holbach. 21° *L'Esprit du judaïsme*, ou *Examen raisonné de la loi de Moïse et de son influence sur la religion chrétienne*, traduit de l'anglais, de Collin, 1770, in-12; 22° *Essai sur les préjugés*, ou *de l'Influence des opinions sur les mœurs et le bonheur des hommes*, par M. de M***, Londres, 1770. Cet essai, avec des notes de Naigeon, et autres écrits irréligieux, fut inséré dans les *OEuvres* de Demarsais, publiées en 1797 par MM. Dechocal et Millon. Cependant La Harpe assura (dans *la Quotidienne*) que ce célèbre grammairien n'avait pas *vomi de pareils blasphèmes*. 23° *Examen critique de la vie et des ouvrages de saint Paul*, Londres, 1770; 24° *Histoire critique de Jésus-Christ*, ou *Analyse raisonnée des évangiles*, 177...., petit in-8°. Ces deux ouvrages distillent à longs traits le poison de l'impiété. 25° *Recueil philosophique*, ou *Mélange de pièces sur la religion et la morale*, par différents auteurs, publié par Naigeon. Londres, 1770, 2 vol. in-12. Dans le premier volume, d'Holbach a fourni des réflexions sur *les craintes de la mort*, et dans le deuxième, les articles suivants: 1° Problème important: *La Religion est-elle nécessaire à la morale et utile à la politique?* par Mirabaud; 2° *Dissertation sur l'immortalité de l'ame*, traduite de l'anglais de Hume; 3° *Dissertation sur le suicide*, traduite du même; 4° *Extrait* d'un livre intitulé: *Le Christianisme aussi ancien que le monde*, traduit de l'anglais de Tindal; 26° *Système de la nature*, ou *des Lois du monde physique et moral*, par Mirabaud, secrétaire perpétuel et l'un des quarante de l'académie française, Londres, 1770, 2 vol. in-8° L'*Avis de l'éditeur* est de Naigeon. Le nom de Mirabaud est supposé, et ce n'est pas la première fois que d'Holbach fait parler ainsi les autres, auxquels il prête ses opinions. « Puisque les philosophes eux-» mêmes, dit La Harpe, n'ont » pas cru devoir rendre authen-» tiquement *cet infâme livre* à » son auteur, je me crois obligé » à la même retenue; par respect » pour la famille que j'honore. » Mais Grimm (*Correspondance*, avril, 1789) parle plus clairement, et s'exprime en ces termes: « Il n'y a plus d'indiscrétion à » dire que M. d'Holbach est l'au-» teur du fameux *Système de la* » *nature*, livre qui fit tant de » bruit en Europe. » Voltaire s'éleva contre cet ouvrage, non moins paradoxal qu'irréligieux, et qui renferme les principes du matérialisme le plus révoltant;

il en combat, dans son *Dictionnaire philosophique* (articles *Dieu* et *style*) *les maximes exécrables en morale et absurdes en physique*, la diction faible, diffuse; et il remarque *dans ce livre confus quatre fois trop de paroles.* Le roi Frédéric II, malgré son philosophisme, reconnaissant dans le *Système de la nature* des principes qui menaçaient les sociétés, le réfuta énergiquement, et revint un peu de son amour pour la philosophie, comme le prouvent ses *œuvres posthumes.* Athée dans le fond de l'ame, et inconséquent dans ses opinions, d'Holbach contredit l'expérience, qu'il invoque sans cesse; il en appelle à la raison qu'il méconnaît, en présente comme des faits et des axiômes les suppositions et les assertions les plus fausses. Le fiel, l'arrogance, lui tiennent lieu de dialectique et de talents. Il confond tout, le vice et la vertu, la vérité et le mensonge. Dieu, qu'il dit avoir été inventé par les théologiens, n'est pour lui qu'un être idéal, et il met à sa place la *matière*, une aveugle *nécessité*, la *nature* enfin, qu'il appelle un assemblage de tous les êtres et de leurs différents mouvements; ne s'apercevant pas que sans une cause première il n'y a d'assemblage ni d'êtres, ni de mouvements. Tous ces principes, plus erronés les uns que les autres, sont offerts du ton le plus pédantesque, et dans un style inégal, lourd, plein de déclamations et de contradictions, qui prouvent un grand déréglement d'esprit que la haine dirige. Ainsi que Voltaire, Bergier a réfuté victorieusement le *Système de la nature*, dans l'*Examen du matérialisme*, 1771, 2 vol. in-12. Devoisin, Holland, Rochefort, l'ont réfuté également. Saint-Martin le combat aussi dans son livre *des Erreurs et de la vérité*, 1775, in-8°, livre qu'il ne faut pas confondre avec l'ouvrage intitulé: *La suite des Erreurs et de la Vérité*, lequel est sorti de l'école d'Holbach. 27° *Tableau des Saints*, ou *Examen de l'esprit et des personnages que le christianisme propose pour modèles*, Londres, 1770, 2 vol. in-12; 28° *De la Nature humaine*, ou *Exposition des facultés, des actions et des passions de l'ame et de leurs causes*, traduite de l'anglais par Hobbes; 29° *Le Bon sens*, ou *Idées naturelles opposées aux idées surnaturelles*, Londres, 1772, in-12. Ce *Bon sens* n'est qu'un abrégé du *Système de la nature*, présenté d'une manière plus claire et plus précise, afin que l'esprit le plus borné puisse y apprendre les principes du matérialisme. 30° *Système social*, ou *Principes naturels* de la morale et de la politique, avec un examen de l'influence du gouvernement sur les mœurs, Londres, 1773, 2 vol. in-8°, et 3 vol. in-12; 31° *Morale universelle*, ou *les Devoirs de l'homme fondés sur la nature*, Amsterdam, 1776, in-4°, ou 3 vol. in-8°. Dans cet ouvrage (où l'auteur suppose à la nature une perfectibilité dont elle n'est pas susceptible), ainsi que dans l'*Essai sur les préjugés*, le *Système social*, et deux autres écrits intitulés la *Politique naturelle* et l'*Etocratie*, etc., d'Holbach veut établir que, sans l'appui d'aucun culte, les empires peuvent exister long-temps heureux, par le seul moyen des lois et des lumières. Ce pitoyable sophisme prouve combien d'Holbach con-

naissait peu l'homme et ses passions. Il s'est plu à franchir les bornes que Hobbes et Spinosa eux-mêmes ont respectées; car ils sont contraints d'avouer « que » la morale de l'athéisme n'a pas » d'autres règles que la force et » la cupidité. » 32° *Éléments de la morale universelle*, ou *Catéchisme de la nature*, ouvrage posthume, Paris, 1710. C'est presque le seul ouvrage où l'auteur ne se livre pas à ses invectives accoutumées contre la religion et ses ministres. Il est plus que probable que ce livre, avant de paraître, a été soumis à de grandes corrections. Le baron d'Holbach a publié encore de nombreux ouvrages sur différentes matières d'agriculture, etc. Cette fécondité et la différence des pièces qu'on y remarque, viennent à l'appui de l'opinion générale, qu'il avait des auteurs complaisants pour l'aider à composer ses ouvrages. Il les confiait à son ami Naigeon, qui les faisait passer en Hollande et les adressait à Marie-Michel Rey, lequel les renvoyait en France imprimés. La haine du baron contre les prêtres était telle, qu'au dire de Grimm, lorsqu'il en entendait parler, il entrait dans une fureur inexprimable. Il devait principalement cette haine aux conversations de Diderot, qui lui ouvrit le premier la route du philosophisme. La plupart de ses ouvrages ont été condamnés ou par les évêques, ou par le parlement; mais celui qui fit le plus de sensation, fut son *Système de la nature*. Voici comme s'exprimait, d'un ton vraiment prophétique, l'avocat-général Séguier, dans son réquisitoire contre cette infâme production. « L'impiété, disait- » il, ne borne pas ses projets » d'innovation à dominer sur » les esprits et à arracher de nos » cœurs tout sentiment de la » divinité : son génie inquiet, » entreprenant, ennemi de toute » dépendance, aspire à boule- » verser toutes les constitutions » politiques. Ses vœux ne se- » ront remplis que lorsqu'elle » aura détruit cette inégalité né- » cessaire de rang et de condi- » tion; lorsqu'elle aura avili la » majesté des rois, rendu leur » autorité précaire et subordon- » née aux caprices d'une foule » aveugle; et lorsqu'enfin, à la » faveur de ces étranges chan- » gements, *elle aura précipité* » *le monde entier dans l'anar-* » *chie* et dans tous les maux qui » en seront inséparables. Peut- » être même, dans le trouble et » la confusion où ils auront jeté » les nations, ces prétendus phi- » losophes se proposent-ils de » s'élever au-dessus du vulgai- » re, et de dire aux peuples *que* » *ceux qui ont su les éclairer* » *sont seuls en état de les gou-* » *verner*. »

THOLA, de la tribu d'Issachar, fut établi juge du peuple d'Israël, l'an 1232 avant J.-C., et le gouverna pendant 28 ans. C'est sous ce juge qu'arriva l'histoire de Ruth.

THOMAS (Saint), apôtre surnommé *Dydime*, qui veut dire *Jumeau*, était de Galilée. Il fut appelé à l'apostolat la 2e année de la prédication de J.-C. Le Sauveur, après sa résurrection, s'étant fait voir à ses disciples, Thomas ne se trouva pas avec eux lorsqu'il vint, et ne voulut rien croire de cette apparition. Il ajouta « qu'il ne croirait point » que J.-C. fût ressussité, à » moins qu'il ne mît sa main

» dans l'ouverture de son côté, » et ses doigts dans les trous des » clous. » Le Sauveur confondit son incrédulité en lui accordant ce qu'il demandait ; ce qui a fait dire à un Père « que l'in» crédulité de Thomas avait été » plus utile à l'Eglise, en consta» tant la réalité de la résurrec» tion de J.-C., que la foi prompte » et facile des autres apôtres. » Après l'Ascension, les apôtres s'étant dispersés pour prêcher l'Evangile par toute la terre, Thomas en porta la lumière dans les pays des Parthes, des Perses, des Mèdes, et même, suivant une ancienne tradition, jusque dans les Indes. On croit qu'il y souffrit le martyre dans la ville de Calamine, d'où son corps fut transporté à Edesse, où il a été honoré pendant les premiers siècles de l'Eglise. D'autres prétendent que ce fut à Méliapo ou Saint-Thomé, autre ville des Indes, que ce saint fut mis à mort. Les Portugais soutiennent que son corps y ayant été trouvé dans les ruines d'une ancienne église qui lui était dédiée, on le transporta à Goa, où on l'honore encore aujourd'hui ; mais cette découverte est appuyée sur des raisons trop peu décisives pour mériter le suffrage d'une critique exacte. Voyez la réflexion qui se trouve à la fin de l'article de saint JACQUES le Majeur.

THOMAS, faux empereur, né vers 780, d'une famille obscure, parvint de l'état de simple soldat à celui de commandant des troupes de l'empire, sous Léon l'Arménien. Cette élévation inespérée lui donna l'idée d'aspirer au trône des Césars. Léon ayant été assassiné l'an 820, il prit les armes sous prétexte de venger sa mort. Soutenu par les troupes qu'il commandait, et par l'armée navale qu'il avait eu l'adresse de gagner, cet ambitieux se fit passer pour le fils de l'impératrice Irène, et se fit couronner à Antioche par le patriarche Job. De là il vint mettre le siége devant Constantinople ; mais ayant été battu à diverses reprises par mer et par terre, il se sauva à Andrinople, où les habitants le livrèrent à Michel le Bègue, successeur de Léon, qui le fit mourir après lui avoir fait souffrir des tourments horribles, l'an 822.

THOMAS DE CANTORBÉRY (Saint), dont le nom de famille était *Becket*, vit le jour à Londres en 1117. Après avoir fait ses études à Oxford et à Paris, il retourna dans sa patrie, et s'y livra à tous les plaisirs d'une jeunesse dissipée ; mais un danger qu'il courut à la chasse le fit rentrer en lui-même. La jurisprudence des affaires civiles, auxquelles il s'appliqua avec assiduité, lui fit un nom célèbre. Thibaud, archevêque de Cantorbéry, lui donna l'archidiaconé de son Eglise, et lui obtint la dignité de chancelier d'Angleterre sous Henri II, qui l'éleva en 1162, après bien des résistances de sa part, sur le siége de Cantorbéry. Thomas ne vécut pas long-temps en paix avec son souverain, comme il le lui avait prédit. Les Anglais prétendent que les premières brouilleries vinrent d'un prêtre qui commit un meurtre, et que l'archevêque ne punit pas assez rigoureusement ; mais la véritable origine fut son zèle pour les priviléges de son Eglise. Ce zèle, qui paraissait trop ardent au roi et à ses ministres, lui fit bien des ennemis. On l'accusa devant les pairs d'avoir malversé pendant

qu'il occupait la charge de chancelier, dont il venait de se démettre ; mais il refusa de répondre à ces imputations injustes, qu'il savait n'être qu'un moyen imaginé pour le perdre, et que ses adversaires mêmes ne croyaient pas. Condamné à la prison, il se retira à l'abbaye de Pontigni, et ensuite auprès de Louis le Jeune, roi de France. Il excommunia la plupart des seigneurs qui composaient le conseil de Henri. Il lui écrivait : « Je vous dois, à la vérité, révé» rence comme à mon roi ; mais » je vous dois châtiment comme » à mon fils spirituel. » Henri II adopta des vues de conciliation ; et après quelques difficultés, la paix se fit entre le roi et le prélat. Saint Thomas revint en Angleterre l'an 1170, et la guerre ne tarda pas à être rallumée, les courtisans ramenant toujours le roi à ses anciens errements, et l'irritant contre l'inflexible prélat. Henri II était alors en Normandie dans son château de Bures, près de Caen, et non près de Bayeux, comme le dit Smolet. Fatigué de ces rapports, et personnellement irrité contre Thomas, il s'écria dans un accès de colère : « Est-il possible qu'au» cun de ceux que j'ai comblés » de bienfaits ne me venge d'un » prêtre ? » Aussitôt quatre de ses gentilshommes passent la mer et vont assommer le prélat à coups de massue au pied de l'autel, le 29 décembre 1170, en la 53e année de son âge, et la 9e de son épiscopat. Sa piété tendre, són zèle, ses vertus épiscopales le firent mettre au nombre des saints par Alexandre III. Depuis que l'Angleterre est tombée dans le désordre du schisme et de l'hérésie, on a vu le fanatique Burnet déchirer la mémoire de ce saint prélat, jusqu'à lui préférer l'infâme Crammer. Bossuet l'a excellemment justifié dans un parallèle qui rend aussi sensibles les vertus et la sainteté de l'un, que les crimes et la scélératesse de l'autre, et finit par ce passage remaquable : « Il com» battit jusqu'au sang pour les » moindres droits de l'Eglise ; et » en soutenant ses prérogatives, » tant celles que J.-C. lui avait » acquises, que celles que les » rois pieux lui avaient données, » il défendit jusqu'aux dehors de » cette sainte cité. » On a de lui : 1° divers *Traités* pleins d'érudition et de bonne théologie, quoique tout n'y soit pas exact; 2° Des *Epîtres* publiées par Christianus Lupus, 2 vol. in-4°, Bruxelles, 1682. Elles sont curieuses, et ne peuvent que donner une idée avantageuse de l'esprit et du cœur de l'illustre prélat. 3° Un cantique à la vierge, qui commence par *Gaude flore Virginali*. Du Fossé a écrit sa *Vie* en Français, in-8°(1); Christianus Lupus et Stapleton l'ont écrit en latin. La *Relation de sa mort*, par un témoins oculaire, Jean de Salisbury, se trouve dans le *Thesaurus* de Martenne. Grégoire II fit réunir quatre vies diverses de saint Thomas, sous le titre de *Quadrilogus*. Nous ne pouvons mieux finir cet article que par la réflexion suivante : « De quel» que manière, dit un sage théo» logien, que les saints se soient » conduits, ils ne peuvent évi» ter d'être condamnés au tribu» nal des incrédules. Lorsque, » dans les premiers siècles, ils se » sont laissé traîner au supplice

(1) La *Biographie universelle* en cite une autre par Camboust de Pontchasteau, sous le nom de Beaulieu, 1679, in-4° ; et à l'article *du Fossé*, on dit que ce fut cet auteur qui se cacha sous ce nom.

» sans résistance, c'étaient des » imbéciles, des fanatiques abusés par des fables et des prestiges. Dans les siècles suivants, » lorsqu'ils ont défendu des » droits fondés sur une longue » possession, et sur la jurisprudence universelle, ce sont des » insolents ambitieux, qui ont » troublé le repos des nations. » Ceux qui ont souffert en silence » la dépravation des cours et le libertinage des rois, étaient des » ames viles et corrompues, qui » n'ont pas eu le courage de dire » la vérité, et de tenir parti pour » la justice. Se sont-ils élevés » contre le brigandage qui a régné si long-temps dans toutes » les contrées de l'Europe, voilà » des séditieux et des rebelles. » Ceux qui ont quitté le monde » pour s'éloigner de la corruption, étaient des enthousiastes » mélancoliques, des fainéants » inutiles à la société. Si d'autres, en considération de leurs » talents et de leurs vertus, ont » été placés à la tête des affaires, » c'est l'ambition et l'hypocrisie » qui les y a conduits. Dans le » temps que l'Eglise était pauvre, » on fait un crime à ses ministres » d'avoir vécu d'aumônes; lorsqu'on lui a confié des richesses » pour les mettre à couvert de la » rapacité des grands, on lui reproche d'avoir tout envahi. » Que faudrait-il pour satisfaire » des censeurs aussi capricieux? » Les engraisser aux dépens de » l'Eglise, des pauvres, des établissements de charité; alors » peut-être ils nous permettraient » de croire en Dieu. » On trouve dans la *Biographie universelle*, à l'article *Becket*, une notice sur saint Thomas de Cantorbéry. Le saint y est traité d'une manière indigne.

THOMAS, archidiacre de Spalatro, né en 1200, illustra ce pays par ses mœurs et sa science, et mourut l'an 1268. On a de lui : *Historia Salonitarum pontificum atque Spalatensium*, publiée par Mathias Belius dans sa collection des Historiens de Hongrie, tome 3ᵉ, 1748. Jean Lucius a beaucoup profité de l'ouvrage de Thomas, pour publier *Dalmatia illustrata*, Amsterdam, 1666, quoiqu'il le critique souvent avec aigreur : exemple d'ingratitude fidèlement imité par presque tous les écrivains modernes.

THOMAS DE CATIMPRÉ *ou* DE CANTINPRÉ (*Cantipratanus*), né en 1201 à Leeuw-Saint-Pierre, près de Bruxelles, fut d'abord chanoine régulier de Saint-Augustin, dans l'abbaye de Catimpré, près de Cambray, puis religieux de l'ordre de Saint-Dominique, vers l'an 1232. Il est connu : 1° par un traité des devoirs des supérieurs et des inférieurs, publié sous ce titre singulier : *Bonum universale de apibus*, ouvrage historique et ascétique. L'auteur y montre de l'érudition; il y a une quantité de faits curieux et édifiants, mais dont plusieurs échapperaient avec peine à une critique sévère. 2° *Vie de sainte Lutgarde*. La meilleure édition est celle de Douay, 1627; elle est accompagnée de notes et de la *Vie* de l'auteur, par George Colvenerius, docteur en théologie de Douay. Le P. Vincent Williart, dominicain, a donné une traduction de cet ouvrage, Bruxelles, 1650, in-4°. 3° *Vie de sainte Christine*, fille célèbre dans le XIIIᵉ siècle (*Voy.* CHRISTINE DE BRUZO et CHRISTINE *l'Admirable* dans le même article.) Cette *Vie* se trouve, ainsi

que celle de sainte Lutgarde, dans *Surius* et les *Acta sanctorum* du mois de juin, etc. C'est à tort que quelques-uns croient qu'il a été évêque suffragant de Cambray. Ce savant religieux mourut en 1280, et selon quelques-uns en 1263.

THOMAS D'AQUIN (Saint), naquit en 1227, d'une famille illustre, à Aquin, petite ville de Campanie, au royaume de Naples. Landulphe, son père, l'avait envoyé dès l'âge de 5 ans au Mont-Cassin, et de là à Naples, où il étudia la grammaire et la philosophie. Thomas commençait à y faire paraître ses talents, quand il entra chez les frères-prêcheurs au couvent de Saint-Dominique de Naples, l'an 1243. Ses parents s'opposèrent à sa vocation; pour l'arracher à leur persécution, ses supérieurs l'envoyèrent à Paris. Comme il était en chemin, et qu'il se reposait auprès d'une fontaine, ses frères l'enlevèrent et l'enfermèrent dans un château de leur père, où il fut captif pendant plus d'un an. On employa tout pour le rendre au monde. Une fille pleine d'attraits et d'enjouement, fut introduite dans sa chambre; mais Thomas, insensible à ses caresses, la poursuivit avec un tison ardent. Enfin, quand on vit qu'il était inébranlable dans sa résolution, on souffrit qu'il se sauvât par la fenêtre de sa chambre. Son général, glorieux d'une telle conquête, l'amena avec lui à Paris, et le conduisit peu après à Cologne, pour faire ses études sous Albert le Grand, qui enseignait avec un succès distingué. La profonde méditation du jeune dominicain le rendait fort taciturne; ses compagnons le croyant stupide, l'appelaient le *Bœuf muet;* mais Albert ayant bientôt reconnu sa grande capacité, leur dit « Que les mugissements de ce bœuf retentiraient » un jour dans tout l'univers. » L'an 1246, son maître fut nommé pour expliquer les Sentences à Paris, où il fut suivi du jeune Thomas, qui étudia dans l'université de cette ville jusqu'en 1248. Albert, alors docteur en théologie, étant retourné à Cologne pour y enseigner cette science, son disciple l'y suivit, et enseigna en même temps la philosophie, l'Ecriture sainte et les Sentences, et parut en tout digne de son maître. Les différends qui survinrent entre les séculiers et les réguliers dans l'université retardèrent son doctorat. Il retourna en Italie, et se rendit à Anagni, auprès du pape. Albert le Grand y était déjà depuis un an avec saint Bonaventure. Ils y travaillèrent tous les trois à défendre leur ordre contre Guillaume de Saint-Amour, et à faire condamner son livre des *Périls des derniers temps.* Saint Thomas revint à Paris en 1253, y fut reçu docteur en 1257, et s'y distingua par ses leçons et ses prédications. Le pape Clément IV lui offrit l'archevêché de Naples; mais le saint docteur ne voulut point se charger d'un fardeau si pesant. Saint Louis, aussi sensible à son mérite que le pontife romain, l'appela souvent à sa cour. Thomas y portait une extrême humilité et un esprit plus occupé de ses études que de toutes les grandeurs qui l'environnaient. Un jour qu'il avait la tête remplie des objections des nouveaux manichéens, il se trouva à la table du roi, l'esprit entièrement absorbé dans cet objet. Après un

long silence, frappant de la main sur la table, il dit assez haut : *Voilà qui est décisif contre les manichéens.* Le prieur des frères-prêcheurs, qui l'accompagnait, le fit souvenir du lieu où il était, et Thomas demanda pardon au roi de cette distraction; mais saint Louis en fut édifié, et voulut qu'un de ses secrétaires écrivît aussitôt l'argument, qui se trouva être très solide. Thomas fut toujours dans une grande considération auprès des pontifes romains. Le pape Grégoire X, devant tenir un concile à Lyon l'an 1274, l'y appela. Thomas s'étant fixé à Naples, où il avait été envoyé en 1272, après le chapitre général de l'ordre, tenu à la Pentecôte, à Florence, l'université de Paris écrivit à ce chapitre, demandant instamment qu'on lui renvoyât le saint docteur; mais Charles, roi de Sicile, frère de saint Louis, l'emporta et obtint que Thomas vînt enseigner dans sa ville capitale, dont il avait refusé l'archevêché. Ce prince lui assigna une pension d'une once d'or par mois. Le saint docteur partit de Naples pour se rendre à Lyon, suivant l'ordre du pape; mais il tomba malade dans la Campanie. Comme il ne se trouvait point dans le voisinage de couvent de frères-prêcheurs, il s'arrêta à Fosse-Neuve, abbaye célèbre de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Terracine. Ce fut dans ce monastère qu'il rendit l'ame, le 7 mars 1274, âgé de 48 ans : vie bien courte, en comparaison de la multitude et de l'excellence de ses écrits. Jean XXII le mit au nombre des saints, en 1313. De tous les scolastiques des temps de barbarie, il est sans contredit le plus solide, le plus judicieux et le plus net. Les titres d'*Ange de l'école*, de *Docteur angélique* et d'*Aigle des théologiens*, qu'on lui donna, ne dûrent pas paraître outrés à ses contemporains. « Ses » ouvrages, dit un critique judicieux, annoncent un génie » vaste et profond, un jugement » exquis, une clarté admirable » et une précision unique. Soit » qu'il établisse les vérités de la » foi, soit qu'il réponde aux » difficultés, on voit rarement » qu'il puisse ajouter à ce qu'il » a dit : ce qui, joint au temps » où il fournissait sa carrière, » dans un champ à peine défriché, le fait considérer avec raison » comme un esprit d'un ordre presque sur-humain, et suscité » extraordinairement pour » éclairer l'école. » Il avait une si grande facilité, qu'il dictait, sur différentes matières, à trois écrivains, et quelquefois à quatre en même temps. Tous ses ouvrages ont été imprimés plusieurs fois, et entre autres en 1570, à Rome, 18 tomes en 17 vol. in-fol.; mais il y en a quelques-uns qui ne sont pas du saint, et on en a oublié d'autres qu'on trouve imprimés séparément. On a deux autres éditions de ses Œuvres, l'une en 12 vol. à Anvers, et l'autre dirigée par le P. Nicolaï, en 19 vol. On a imprimé sous son nom, *Secreta alchymiæ magnalia*, Cologne, 1579, in-4° : ouvrage qui n'est ni de lui ni digne de lui. On lui attribue aussi des *Commentaires* sur la Genèse et sur les Livres des Machabées, que saint Antonin assure n'être pas de lui. Parmi ceux qu'on ne lui conteste pas, sa *Somme* conserve encore aujourd'hui la grande réputation qu'elle eut d'abord, et qu'elle mérite en effet. Solide dans l'établissement

des principes, exact dans les raisonnements, clair dans l'expression, il pourrait être le meilleur modèle des théologiens, si son style était plus mâle et plus pur, et surtout s'il eût dégagé une science simple par sa nature d'une multitude de recherches et de dissertations qui paraissent ou inutiles ou étrangères, et s'il eût tourné exclusivement vers les matières essentielles de la religion les ressources de son érudition et de son génie. Il faut convenir cependant qu'on s'élève aujourd'hui trop contre les questions purement scolastiques, et que des discussions peu importantes par leur objet direct peuvent avoir de bons effets sur les esprits, en les obligeant, pour appuyer leurs assertions quelconques, de savoir l'Ecriture sainte, les Conciles et les Pères; en les exerçant dans les règles d'une bonne logique; en leur apprenant à dévoiler un sophisme, et à saisir avec certitude la justesse d'une conséquence. Depuis que les concertations scolastiques sont tombées, l'étude de l'antiquité ecclésiastique et de la théologie même dogmatique est négligée; l'art de raisonner s'affaiblit d'une manière visible; les ouvrages les plus vantés ne sont qu'un ensemble de paralogismes et de contradictions; avec le mérite du style et quelquefois de la science, ils n'ont pas celui d'un raisonnement juste. A cela ajoutons l'avantage d'occuper l'activité de l'esprit humain par des méditations innocentes, et de détourner ses regards inquiets des choses où ses erreurs ne peuvent être indifférentes. Quand les questions scolastiques existaient, les grandes vérités de la foi, de la morale, les maximes constitutives des gouvernements, de la société civile et ecclésiastique étaient à l'abri de la contradiction; on ne disputait pas sur ces grands objets, on ne les contestait pas, parce que l'inquiétude naturelle de la raison se nourrissait des spéculations où le bonheur des hommes et les vérités éternelles n'étaient pas compromis : aujourd'hui elle porte partout des regards téméraires et destructeurs, *semblable*, comme dit Bayle, *à ces poudres corrosives qui, après avoir consumé les chairs baveuses d'une plaie, rongent la chair vive, carient les os, et percent jusqu'aux moelles.* Quand la baleine, dans sa fureur ou dans la véhémence de ses ébats, menace de submerger quelque navire que la tempête emmène dans ses eaux, on amuse ce monstre des mers en lui jetant un tonneau vide; occupé de cette marotte, devenue pour lui un objet important, il laisse passer les navigateurs, et un spectacle innocent remplace l'aspect d'une mort inévitable. « Voilà, dit un » homme d'esprit, une image » réalisée parmi nous : le ton- » neau rempli d'air est notre » vieille philosophie, et, si l'on » veut, une bonne partie de la » vieille théologie; le monstre » menaçant est l'inquiète raison; » le navire, le dépôt précieux » des vérités salutaires. » (*Voyez* ANSELME, DUNS, HANGEST, SUARÈS.) Les *Opuscules* de saint Thomas, sur des questions de morale, montrent la justesse de son sens et sa prudence chrétienne. On le reconnaît encore dans ses *Commentaires* sur les Psaumes, sur les Epîtres de saint Paul aux Romains, aux Hébreux, et sur la 1re aux Corinthiens; et dans

sa *Chaîne dorée* sur les Evangiles. Pour les *Commentaires* sur les autres Epîtres de saint Paul, sur Isaïe, Jérémie, saint Matthieu, saint Jean, ce ne sont que des extraits de ses leçons, faits par des écoliers. Ses *Sermons* ne sont aussi que des copies faites par ses auditeurs après l'avoir entendu. Son *Office du Saint-Sacrement* est un des plus beaux du Bréviaire romain. Les cantiques *Sacris solemniis*, *Verbum supernum*, *Pange lingua*, et surtout le *Lauda Sion*, unissent l'onction de la piété au langage de l'exacte théologie; le choix des mots est si propre, les expressions si heureuses, la cadence si sonore et si naturelle, qu'on les considère avec raison comme le fruit d'un génie rare, et de plus, comme l'ouvrage d'un homme choisi par la Providence pour célébrer avec dignité le plus auguste des mystères chrétiens. Santeuil disait qu'il donnerait volontiers tout ce qu'il avait fait de vers pour une seule strophe du *Verbum supernum*, savoir la suivante :

Se nascens dedit socium,
Convescens in edulium,
Se moriens in pretium;
Se regnans dat in præmium.

Voyez la *Vie* de ce saint par le P. Tournon, Paris, 1737, in-4°.

THOMAS (Hubert), natif de Liége, s'appliqua avec succès au droit, devint conseiller intime de Louis, électeur palatin, puis secrétaire de Frédéric II, son successeur. Il gagna tellement la confiance de ce prince, qu'il l'envoya en qualité d'ambassadeur à la cour de Charles-Quint, de François Ier, de Henri VIII, et de presque tous les princes d'Italie. Ces emplois ne l'empêchèrent pas de donner au public plusieurs ouvrages; entre autres : 1° *De l'origine des Tongrois et des Eburons*, Strasbourg, 1541, Anvers, 1650, et dans la Collection des écrivains d'Allemagne de Schardius; 2° *Annales, ou la Vie de Frédéric II, électeur palatin*, Francfort, 1624, in-4°; 3° une *Description des édifices* de ce prince; 4° des *Antiquités d'Heidelberg*, etc. Ces ouvrages sont bien écrits en latin, le style de l'auteur est assez pur, élégant et du plus grand intérêt; mais sa critique est peu sûre; il adopte des traditions populaires sans examen. M. de Buffon ne s'en est pas assez défié, en rapportant sur sa parole l'histoire du prétendu port de Tongres, dans un temps où cette ville n'existait pas encore.

THOMAS DE VILLENEUVE (Saint), prit le nom de *Villeneuve* du lieu de sa naissance, qui est un village ainsi nommé dans le diocèse de Tolède. Il fut élevé à Alcala, où il devint professeur en théologie. On lui offrit une chaire à Salamanque, mais il aima mieux entrer dans l'ordre de Saint-Augustin. Ses sermons, ses directions, ses leçons de théologie et ses vertus, lui firent bientôt un nom célèbre. L'empereur Charles-Quint et Isabelle son épouse, voulurent l'avoir pour leur prédicateur ordinaire. Ce prince le nomma à l'archevêché de Grenade, qu'il ne voulut point accepter; mais celui de Valence étant venu à vaquer, Charles-Quint le lui donna, et ses supérieurs le contraignirent de le recevoir. Thomas eut toutes les vertus épiscopales; mais il brilla surtout par sa charité envers les pauvres. Il leur fit distribuer, avant de mourir, tout ce qu'il avait, jusqu'au lit même

sur lequel il était couché; car il le donna au geôlier des prisons épiscopales, le priant de le lui prêter pour le peu de temps qui lui restait à vivre. Il finit saintement sa carrière en 1555, à 67 ans. On a de lui un vol. de *Sermons*, et un *Commentaire* sur le Cantique des cantiques, publiés à Alcala en 1581, et à Augsbourg, 1757, in-fol. Voyez sa *Vie* par le P. Claude Maimbourg du même ordre, Paris, 1666, in-12. Il y a en France une congrégation d'hospitalières de saint Thomas de Villeneuve. Elles furent instituées en 1660 par le P. Ange le Proust, augustin réformé.

THOMAS DE JÉSUS, *ou* DIDACE SANCHE D'AVILA, né à Baéça dans l'Andalousie, vers l'an 1568, embrassa l'ordre des carmes-déchaussés, à Valladolid en 1586, fut prieur, provincial de Castille, définiteur-général de la congrégation d'Espagne. C'est à lui que les carmes doivent l'établissement de leurs maisons nommées *Ermitages*. Il voulut établir une congrégation dans son ordre, uniquement destinée à la propagation de la foi chez les infidèles; mais il n'eut pas la satisfaction de réussir. En 1609, il vint aux Pays-Bas, y établit plusieurs couvents, et l'*Ermitage* de la forêt de Marlagne près de Namur. Il mourut en réputation de sainteté, à Rome, le 26 mars 1606, définiteur-général de son ordre. Nous avons de lui : 1° *Stimulus missionum*, Rome, 1610, in-8° ; 2° *Thesaurus sapientiæ divinæ, in gentium omnium salute procuranda*, etc. La meilleure édition est de 1684, in-4°. C'est un abrégé de controverse contre les païens, les juifs, les mahométans, etc.; et une histoire des opinions et des rits des Eglises du Levant, séparées de celle de Rome, avec la réfutation de leurs erreurs. Urbain VIII et Benoît XIV faisaient grand cas de cet ouvrage savant et utile : plusieurs écrivains en ont profité. Richard Simon l'a critiqué avec trop d'aigreur; 3° *Expositio in omnes fere regulas ordinum, religiosorum*, Anvers, 1617, in-fol.; 4° Plusieurs ouvrages ascétiques, tant en latin qu'en espagnol. On a recueilli une partie de ses Œuvres sous le titre de : *Opera omnia, homini religioso et apostolico utilissima*, Cologne, 1684, 3 vol. in-fol.

THOMAS (Artus), sieur d'Embry, est connu : 1° par des *Epigrammes* sur les Tableaux de Philostrate, que Blaise de Vigenère a placées dans sa traduction de cet auteur et de Callistrate, 1 vol. in-fol.; 2° par des *Commentaires* sur la Vie d'Apollonius de Tyane par Philostrate, insérés dans la version du même Vigenère, 2 vol. in-4°; 3° par une suite de la traduction de l'Histoire de Chalcondyle, in-fol. (*Voyez* VIGENÈRE.)

THOMAS DU FOSSÉ (Pierre), né à Rouen en 1634, d'une famille noble, originaire de Blois, fut élevé à Port-Royal-des-Champs, où Le Maistre de Sacy prit soin de lui former l'esprit et le style. Pompone, ministre d'état, instruit de sa capacité, le sollicita vainement de prendre part aux travaux de ses ambassades : son amour pour la vie cachée l'empêcha de se rendre à ses instances. Il mourut dans le célibat en 1698, à 64 ans. On ne peut lui reprocher que son opposition aux décrets de l'Eglise, et son attachement à un parti qui l'a si long-temps troublée et

qui la trouble encore. Ses principaux ouvrages sont : 1° la *Vie de saint Thomas de Cantorbéry*, in-4° et in-12; 2° celles de *Tertullien* et d'*Origène*, in-8°; 3° deux volumes in-4° des *Vie des saints*. Il avait dessein d'en donner la suite; mais il interrompit ce projet, pour continuer les *Explications* de la Bible de Sacy. Il est encore auteur des petites Notes de cette même Bible, des *Mémoires sur sa vie*, in-12, et d'autres ouvrages écrits avec autant de pureté et de noblesse que de prévention. Il rédigea les *Mémoires* de Pontis. (*Voy.* ce nom.)

THOMAS D'AQUIN DE SAINT-JOSEPH, carme, dit, avant son entrée en religion, Christophe *Pasturel*, né à Monferrand, près de Clermont, se distingua par sa science dans l'histoire sacrée et profane, et par la régularité de sa vie. Il fut élevé aux premières charges de son ordre, et mourut à Clermont, le 6 novembre 1649. On a de lui : 1° *De origine atque primordiis gentis Francorum, ab authore incerto, sed qui Caroli Calvi ætate vixit, cum notis hist.*, Paris, 1644, in-4°; 2° *Vie de saint Calmin, duc d'Aquitaine*, Tulles, 1646, in-8°. Jacques le Long dit que ce n'est qu'une traduction de la même Vie écrite en latin par Bernard Guidon, évêque de Loudun; 3° *Vie de Marie-Anne de Saint-Barthélemi*, carmélite; 4° *Vie de la vénérable Marie Galiote*, Paris, 1733; 5° plusieurs livres pour soutenir les prétentions de son ordre, et beaucoup d'autres productions qui sont restées manuscrites.

THOMAS DE CHARMES, capucin, né à Charmes en Lorraine, en 1703, mort à Nancy le 3 janvier 1765, est auteur d'une *Théologie*, en 7 vol. in-12, Nancy, 1777 : elle est claire, méthodique, et une des plus orthodoxes qui aient paru dans ces derniers temps. Entre les sentiments controversés parmi les catholiques, l'auteur embrasse pour l'ordinaire le plus solidement établi et le plus éloigné des extrêmes. Il a donné un *Compendium* de cette même Théologie, réimprimé à Liége, chez Bassompierre, sur la 5ᵉ édition, 1791, 1 vol. in-12.

THOMAS (Léonard-Antoine), membre de l'académie française et de celle de Lyon, était né en 1732 à Clermont, et mourut le 17 septembre 1785, dans le château d'Oulins, où l'archevêque de Lyon, M. de Montazet, son ami, l'avait fait transporter dès le commencement de sa maladie. Thomas avait débuté dans les lettres par des *Réflexions philosophiques et littéraires sur le Poème de la Religion naturelle*. Il fallait avoir du courage pour oser attaquer Voltaire, qui jouissait alors de tout l'éclat de sa réputation. Le jeune écrivain y combat avec force cette *philosophie orgueilleuse*, comme il s'exprime, *qui voudrait élever la religion naturelle sur les débris de l'auguste religion de nos pères*. En 1756, il n'était pas plus disposé à encenser ce chef de secte, dont il comparait le génie *à un volcan qui ne jette plus que de faibles étincelles, obscurcies par beaucoup de cendres qui s'y mêlent*; et qu'il appelle un *écrivain nourri des maximes anglaises, abandonné à une liberté effrénée de penser et de dire les choses les plus dangereuses*. Ce qui donne le plus de célébrité à Thomas, ce sont ses *Eloges*, dont plusieurs ont été

couronnés par l'académie. On y trouve beaucoup d'esprit, une imagination riche et féconde, des tableaux énergiques, des analyses justes, des jugements profonds; mais en même temps un vain clinquant, une parure recherchée, un emploi trop fréquent de métaphores, et particulièrement une espèce de jargon scientifique, composé de termes d'arts, de géométrie, de métaphysique, etc., qui jettent de l'obscurité dans le discours, et lui donnent un air de pédanterie; défaut qui est devenu pour les esprits faux et faibles un objet d'imitation, qui a fait une multitude de mauvais singes et a infiniment contribué à la dégénération de l'éloquence française. « Ce nouveau genre dont M. » Thomas est inventeur, dit un » critique, est devenu le genre » dominant. Il a achevé de cor- » rompre le peu de goût qui res- » tait encore. C'est un *penseur* » profond, mais peu naturel : » toujours monté sur des échas- » ses, il fatigue par un style » toujours ampoulé, toujours » outré, par une morgue et une » monotonie continuelles, par » son affectation à ne tirer ses » métaphores que des arts et des » sciences les moins à la portée » du lecteur. » Toutes les fois qu'on apportait à Voltaire quelque ouvrage de Thomas, il ne manquait jamais de dire : *Ah! voilà du* Galithomas! Ce goût de Thomas pour l'obscurité et l'extraordinaire porte quelquefois sur les choses mêmes, et produit des assertions répréhensibles. C'est ainsi que dans son *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes*, on lit qu'*il est presque égal pour le bonheur, de satisfaire de grandes passions, ou de les vaincre;* que *l'ame est heureuse par ses efforts;* et que, *pourvu qu'elle s'exerce, peu lui importe d'exercer son activité contre elle-même*. Tout cela est d'un faux visible. L'ame n'est pas heureuse par ses efforts, mais par l'objet et le motif de ses efforts. Il importe infiniment à l'ame contre qui son activité soit exercée. L'*Eloge de Marc-Aurèle*, moins sujet aux défauts de style qui défigurent ses autres discours, pèche davantage par le fond; Thomas était entré à l'académie, et semblait avoir oublié ses anciens principes pour favoriser ceux de ses confrères. L'*Essai sur les éloges*, que les gens de goût considèrent comme son meilleur ouvrage, est rempli de bonnes observations et de justes critiques; il est écrit d'un style moins maniéré et moins roide que la plupart de ses autres productions, quoiqu'on y trouve encore assez souvent des *masses*, des *chaînes*, des *chocs*, etc. On a encore de lui plusieurs pièces de vers, entre autres une *Ode sur le temps*, où l'on trouve de très belles strophes; et une *Epître au peuple*, semée de très bons vers. Il avait entrepris un grand poème sur Pierre le Grand, intitulé *la Pétréide*, dont il avait lu quelques chants dans des séances de l'académie française; mais il abandonna ensuite ce travail : la dureté des noms russes lui ayant fait pressentir qu'elle pouvait seule être la cause du non succès de son ouvrage. Indisposé depuis long-temps, il coulait une vie indolente, presque toujours dans la solitude, et quelquefois au sein d'une société choisie, au milieu de laquelle il gardait le silence. Son état empirant, l'archevêque de

Lyon voulut l'avertir lui-même du danger qui le menaçait; il l'exhorta à chercher sa consolation et son appui dans les sacrements de l'Eglise. Thomas s'y disposa avec une résignation parfaite; et il les reçut dans des sentiments de foi et de piété qui édifièrent tous les témoins de sa maladie et de sa mort. En 1791, M. Deleyre publia un *Essai sur la vie de M. Thomas*: c'est un panégyrique fait par un ami, et un ami tout enthousiasmé de la démocratie. Cependant l'auteur n'est pas toujours d'accord avec Thomas; il trouve qu'il a trop vanté la fumée de la gloire. « Je » n'ai jamais senti, dit-il, que » la gloire eût été ni dût être le » premier mobile des plus belles » actions. Ce qui a été exécuté » de plus extraordinaire sur la » terre est l'ouvrage de la reli- » gion ou du patriotisme. » Il n'est pas plus d'accord avec Thomas sur le tableau qu'offre l'*Essai sur le caractère et les mœurs des femmes*, de la condition de ce sexe, soit en Asie, soit en Europe. Il lui semble que leurs maux y sont exagérés. Il observe que « les exclusions qu'elles » éprouvent ne sont injurieuses » qu'à leurs prétentions, et que » leur dépendance tient à leur » faiblesse naturelle. Séparées » des hommes, elles ne pour- » raient leur résister en corps de » société: mêlées ou même unies » à l'autre sexe par le mariage, » elles ne doivent pas lui résis- » ter. Il faut qu'elles dominent » ou soient dominées. Mais la- » quelle de ces deux situations a » le plus d'inconvénients? » Rien de plus censé que ces critiques. (Les *OEuvres* de Thomas forment 2 vol. in-8°, Paris, 1819, édition compacte. Cet auteur a été justement apprécié par M. de Barante, dans son ouvrage de *La littérature au* XVIIIe *siècle*.

THOMAS DE JÉSUS. *Voyez* ANDRADA.

THOMAS A KEMPIS. *Voyez* KEMPIS.

THOMAS WALDENSIS. *Voy.* NETTER.

THOMAS CAJETAN. *Voyez* VIO.

THOMASINI. *Voyez* TOMASINI.

THOMASIUS (Michel), qu'on nommait aussi *Tanaquetius*, né à Majorque, secrétaire et conseiller de Philippe II, roi d'Espagne, fut élevé à l'évêché de Lérida; il joignait à la science du droit, la connaissance de la philosophie. On lui est redevable de la correction du *Décret* de Gratien. Thomasius a laissé quelques autres ouvrages, tels que *Disputes ecclésiastiques*, Rome, 1585, in-4°; *Commentarius de ratione conciliorum celebrandorum*. Il vivait encore en 1560.

THOMASIUS (Jacques), d'une bonne famille de Leipsick, où il naquit en 1622, fut élevé avec soin, et y enseigna les belles-lettres et la philosophie. C'était un homme doux, tranquille, et incapable de troubler son repos et celui des autres par de vaines querelles. Il mourut dans sa patrie en 1684, à 62 ans. Ses principaux ouvrages sont: 1° les *Origines de l'histoire philosophique et ecclésiastique*; 2° Plusieurs *Dissertations* (Hall, 1700 et années suivantes, 11 vol. in-8°), dans l'une desquelles il traite du plagiat littéraire, et donne une liste de cent plagiaires. Ces ouvrages sont en latin, et renferment beaucoup de recherches.

THOMASIUS (Christian), fils du précédent, né à Leipsick en

1655, prit le bonnet de docteur à Francfort-sur-l'Oder en 1676. Un Journal allemand qu'il commença à publier en 1688, et dans lequel il semait plusieurs traits satiriques, lui fit beaucoup d'ennemis. On excita Mazius à l'accuser publiquement d'hérésie, et même du crime de lèse-majesté. Thomasius avait réfuté un traité de son dénonciateur, où celui-ci prétendait qu'il n'y avait que la religion luthérienne qui fût propre à maintenir la paix et la tranquillité de l'état: ce fut le principe de ses querelles avec Mazius. Il fut obligé de se retirer à Berlin, où le roi de Prusse se servit de lui pour fonder l'université de Hall. La première chaire de droit lui fut accordée en 1710. Trois ans après, il fit soutenir des thèses (Anvers, 1713, in-4°), dans lesquelles il avança que le concubinage n'a rien de contraire au droit divin, et qu'il est seulement un état moins parfait que celui du mariage. Cette assertion révoltante fit naître beaucoup d'écrits. Thomasius mourut en 1728, regardé comme un esprit bizarre et un homme inquiet. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin et en allemand. Les principaux sont : 1° une *Introduction à la philosophie de la cour*; 2° l'*Histoire de la sagesse et de la folie*; 3° deux *Livres* des *défauts de la jurisprudence romaine*; 4° les *Fondements du droit naturel et des gens*; 5° *Histoire des disputes entre le sacerdoce et l'empire, jusqu'au* XVIe *siècle*; on conçoit aisément de quelle façon un protestant a traité cette matière.

THOMASSIN (Louis), né à Aix en Provence l'an 1619, d'une famille ancienne et distinguée dans l'Eglise et dans la robe, fut reçu dans la congrégation de l'Oratoire dès sa 14e année. Après y avoir enseigné les humanités et la philosophie, il fut fait professeur de théologie à Saumur. L'Ecriture, les Pères, les Conciles, faisaient la base générale de ses conclusions. Appelé à Paris en 1654, il y commença, dans le séminaire de Saint-Magloire, des conférences de théologie positive, selon la méthode qu'il avait suivie à Saumur, et les continua jusqu'en 1668. Ses succès dans cet emploi lui firent des amis illustres. M. de Péréfixe, archevêque de Paris, l'engagea à faire imprimer ses *Dissertations latines sur les Conciles*, dont il n'y a eu que le premier vol. qui ait paru, en 1667, in-4°; et ses *Mémoires sur la grâce*, qui furent imprimés en 1668, en 3 vol. in-8°. Il abandonne la doctrine de saint Augustin sur la grace et la prédestination, pour suivre celle des Pères grecs, qui, s'éloignant également des erreurs condamnées, lui paraissait plus douce et plus encourageante. Ils reparurent en 1682, in-4°, augmentés de deux Mémoires, sous les auspices de M. de Harlay, successeur de M. de Péréfixe. Il publia aussi trois tomes de *Dogmes théologiques*, en latin, le 1er en 1680, le 2e en 1684, le 3e en 1689, et en français en plusieurs vol. in-8° : trois autres tomes en français de la *Discipline ecclésiastique sur les bénéfices et les bénéficiers*; le 1er en 1678, le 2e en 1679, le 3e en 1681. Cet ouvrage, le plus estimé de ceux du P. Thomassin, fut réimprimé en 1725. C'est dans cette source que van Espen a puisé presque toute l'érudition qu'il a mise dans son *Jus ecclesiasticum*. Les novateurs ont

quelquefois entrepris d'abuser de cet ouvrage pour tout rappeler à l'ancienne discipline, et censurer les usages et l'état actuel de l'Eglise : Thomassin a prévenu cette abus, et sapé l'absurde prétention par une observation simple et péremptoire. *In usu et exercitio variatum est, non in potestate, quæ et in conciliis provincialibus suo modo, et in Romanis pontificibus, pro eorum summo principatu, eadem semper intacta atque illibata viget : erumpit autem et exercetur non eodem semper modo; sed pro locorum, temporumque et rerum opportunitate, pro ecclesiæ sive utilitate, sive necessitate : hæc certissima norma est conciliandæ antiquæ ecclesiarum disciplinæ cum nova.* (*Voy.* FLEURY, MORIN, ZOSIME, etc.) Ce traité a été abrégé par d'Héricourt. Il a donné ensuite divers Traités sur les sujets particuliers de la discipline de l'Eglise et de la morale chrétienne : de l'*office divin*, in-8°; des *fêtes*, in-8°; des *jeûnes*, in-8°; de la *vérité et du mensonge*, in-8°; de l'*aumône*, in-8°; du *négoce* et de l'*usure*, in-8°. Celui-ci ne fut imprimé qu'après sa mort, aussi-bien que le *Traité dogmatique et historique des moyens dont on s'est servi dans tous les temps pour maintenir l'unité de l'Eglise*, 1703, 3 vol. in-4°. Ce ne fut pas seulement sur ces matières que brilla le savoir du P. Thomassin; il possédait les belles-lettres, et il voulut enseigner aux autres l'usage qu'on en pouvait faire. Ainsi il donna au public des *Méthodes d'étudier et d'enseigner chrétiennement la philosophie*, in-8°; les *Historiens profanes*, 2 vol. in-4°; les *Poètes*, 3 vol. in-8°. Ouvrage où il y a de bonnes observations, noyées dans un amas d'inutilités et d'idées communes. Le pape Innocent XI témoigna quelque désir de se servir de son ouvrage de la *Discipline* pour le gouvernement de l'Eglise, et voulut même attirer l'auteur à Rome. L'archevêque de Paris en parla au roi, de la part du cardinal Casanate, bibliothécaire de sa sainteté; mais la réponse fut qu'un tel sujet ne devait pas sortir du royaume. Thomassin témoigna au saint père sa gratitude et son zèle, en traduisant en latin les 3 vol. in-fol, 1706, de la *Discipline*. Ce travail fatigant ne fut pas plutôt fini, qu'il en reprit un autre non moins pénible. Comme il s'était appliqué à l'hébreu pendant 50 années, il crut devoir faire servir cette étude à prouver l'antiquité et la vérité de la religion. Il entreprit de faire voir que la langue hébraïque est la mère de toutes les autres, et qu'il fallait par conséquent chercher dans l'Ecriture, qui conserve ce qui nous en reste, l'histoire de la vraie religion, aussi-bien que la première langue. Ce fut ce qui l'engagea à composer une *Méthode d'enseigner chrétiennement la grammaire ou les langues, par rapport à l'Ecriture sainte*, 2 vol. in-8°. Elle fut suivie d'un *Glossaire universel hébraïque*, dont l'impression, qui se faisait au Louvre, ne fut achevée qu'après sa mort. Cet ouvrage vit le jour in-fol., en 1697 (par les soins du P. Bordes, de l'Oratoire, et de Barat, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres), et ne répondit pas à la réputation de l'auteur. Le P. Thomassin mourut la nuit de Noël de 1695, âgé de 77 ans. Ce savant avait la modestie d'un homme qui unit de grandes connaissances à

de grandes vertus et à un esprit parfaitement détrompé de la vanité des louanges humaines. Son esprit était sage et son caractère modéré. Il parut pendant quelque temps épouser les intérêts de la secte jansénienne, mais il ne tarda pas à en revenir et à s'attacher inviolablement à la mère de toutes les Eglises. « Etant en-» core jeune, dit l'abbé Bérault, » et n'ayant étudié saint Augus-» tin que dans les compilations » infidèles du parti, il avait don-» né dans les nouvelles opinions. » Mais s'il put commettre une lé-» gèreté, pardonnable à son âge, » il n'eut point l'orgueil et l'o-» piniâtreté qui convertit l'er-» reur en hérésie formelle. Non » moins recommandable par sa » candeur et sa piété que par son » savoir, dès qu'il eut reconnu, » par la lecture des œuvres mê-» mes de saint Augustin, com-» bien Jansénius imposait à ce » saint docteur, ainsi qu'à l'E-» glise qui en avait confirmé la » doctrine sur la grâce, nul res-» pect humain ne put l'empêcher » d'en faire une confession pour » le moins aussi éclatante que » l'avaient été les préventions de » sa jeunesse. Il alla trouver » chacun de ceux qu'il craignait » d'avoir engagés dans ses pre-» mières opinions, et leur pro-» testa qu'il en était parfaitement » revenu, comme d'autant d'er-» reurs essentiellement contrai-» res à la foi. Les ouvrages qu'il » nous a transmis attesteront à » jamais et la réalité et la sincé-» rité de sa déclaration. » Sa charité était si grande, qu'il donnait aux pauvres la moitié de la pension de mille livres que lui faisait le clergé. On ne peut lui refuser beaucoup d'érudition; mais il la puise moins dans les sources, que dans les auteurs qui ont copié les originaux. Sa *Discipline ecclésiastique* offre beaucoup de fautes dans tous les endroits où il s'agit de citations d'auteurs grecs. Son style est un peu pesant; il n'arrange pas toujours ses matériaux d'une manière agréable, et en général il est trop diffus. Il possédait mieux le latin que le français. L'abbé Lenglet l'a jugé trop sévèrement lorsqu'il a dit que *le P. Thomassin était un homme de passages et non de raisonnements, qui copiait par lui-même, et réfléchissait par autrui*. Le P. Bordes a écrit sa *Vie* en latin à la tête du *Glossaire hébraïque*.

THOMASSIN (Philippe), graveur célèbre, prit à Troyes, en Champagne, lieu de sa naissance, les premiers principes du dessin. Il voyagea ensuite en Italie, où, après s'être perfectionné sous les grands maîtres qui illustrèrent la fin du XVIe siècle, il se fixa à la gravure, s'établit à Rome et s'y maria. Il donna, en 1600, un *Recueil* in-4° *de portraits des souverains* les plus distingués, et *des plus grands capitaines des* XVe *et* XVIe *siècles*. Ces portraits, au nombre de cent, gravés d'après les originaux, sont accompagnés d'un sommaire latin des actions les plus mémorables de chacun des princes et des capitaines qu'ils représentent. Thomassin s'exerça principalement sur des sujets de dévotion, d'après Raphaël, Salviati, le Baroche et autres peintres célèbres. Il fit un grand nombre d'élèves, parmi lesquels on compte le premier des Cochins, et Michel Dorigny, ses compatriotes; mais aucun ne lui fit autant d'honneur que le fameux Callot, qui apprit de lui à manier le burin.

Thomassin mourut à Rome, âgé de 70 ans. La date de sa mort est ignorée.

THOMASSIN (N.), fils d'un graveur habile, de la même famille que le précédent, entra chez le célèbre Picard, dit le Romain, où il acheva de se perfectionner. Ce grand artiste s'étant retiré en Hollande, en 1710, son élève le suivit et y demeura jusqu'en 1713, qu'il revint à Paris, où il fut reçu de l'académie royale, en 1728. Sa manière de graver était belle et savante. Il entrait parfaitement dans l'esprit du peintre dont il voulait rendre le caractère, et il avait l'art d'en faire connaître avec finesse la touche et le goût des contours. On cite, entre autres productions de son burin : 1° le *Magnificat* de Jouvenet; 2° le *Coriolan*, d'après La Fosse; 3° les *Noces de Cana*, d'après Paul Véronèse. Il mourut le 1er janvier 1741, âgé de 53 ans.

† THOMPSON (Edouard), poète et capitaine de la marine anglaise, naquit à Hull dans le comté d'York, et fit ses études sous le célèbre docteur Cox. Il passa dans sa jeunesse aux Indes orientales, où il entra, quelque temps après, dans la marine, et, en 1777, il était lieutenant sur un vaisseau de guerre. Il se retira peu de temps après avec une pension, vint à Londres, et pendant plusieurs années, il ne s'occupa que de littérature. Comme il désirait reprendre son premier état, son ami Gorik lui procura une place de capitaine de vaisseau ; il commanda celui appelé *l'Hyène*, avec lequel il prit un bâtiment français de la compagnie des Indes. Il s'embarqua ensuite, avec le même grade, sur *le Granicus*, et mourut sur les côtes d'Afrique, en 1786. On a de lui plusieurs poèmes licencieux, comme *la Mérétriciade*, *la Courtisane*, *la Cour de Cupidon*, où les images obscènes effacent tout le mérite de la versification. On pourrait en dire autant de son autre poème, le *Jubilé à Stratford-sur-Avon*. Il avait entrepris un grand ouvrage dont il donna le prospectus avec le titre d'*Observations maritimes recueillies depuis l'année* 1653 *jusqu'à* 1763; mais ce travail n'a jamais paru. On cite parmi ses autres productions : 1° *la belle Quaker*, comédie imitée d'une pièce de Shadwell, jouée en 1773; 2° *le Soldat*, poème, 1764; 3° *Lettres d'un marin*, 1763, etc. Il donna en outre une édition des OEuvres de Paul Whitehead, et une autre des OEuvres d'André Monvel, 3 vol. in-4°.

THOMSON (Jacques), célèbre poète anglais, naquit en 1700, à Ednan, en Ecosse, où son père était ministre. [Une dame d'esprit ayant reconnu un vrai talent poétique dans le jeune Thomson, lui conseilla de se rendre à Londres. Il suivit ce conseil, et renonça à l'état ecclésiastique, auquel il était destiné.] Arrivé dans la capitale de l'Angleterre, son poème sur l'*Hiver*, publié en 1726, le fit connaître des littérateurs, et rechercher des personnes du plus haut rang. Le lord Talbot, chancelier du royaume, lui confia son fils. Il lui servit de guide dans ses voyages. Le poète parcourut, avec son élève, la plupart des cours et des villes principales de l'Europe. Lorsqu'il fut de retour dans sa patrie, le chancelier le nomma son secrétaire. La mort lui ayant enlevé ce protecteur, il fut réduit à vivre des productions de son gé-

nie. Il mourut en 1748, emportant dans le tombeau les regrets des citoyens et des gens de goût. Sa physionomie annonçait la gaieté, et sa conversation l'inspirait. Bon ami, bon parent, excellent patriote, philosophe paisible, il ne prit aucune part aux querelles de ses confrères. La meilleure édition de ses ouvrages est celle de Londres, avec la *Vie* de l'auteur, en 1762, en 2 vol. in-4°. Le produit en fut destiné à lui élever un mausolée dans l'abbaye de Westminster. On y trouve : 1° *les quatre Saisons*, poème aussi philosophique que pittoresque, traduit en français en 1759, in-8°, par madame Bontemps, avec de très belles estampes, et en 1801, 1 vol. in-8°, par M. Deleuze. C'est le tableau de la nature dans les différents temps de l'année; il est plein d'images riantes, quelquefois grandes et fortes, et de bonnes moralités; la dernière partie, qui est l'hiver, finit par des vues consolantes sur l'immortalité. 2° *le Château de l'Indolence*, plein de bonnes poésie et d'excellentes leçons de morale; 3° Le poème de *la Liberté*, auquel il travailla pendant deux ans, et qu'il mettait au-dessus de ses autres productions; 4° des *Tragédies*, qui furent représentées avec beaucoup de succès, quoiqu'elles pèchent par le plan et souvent par la versification; 5° des *Odes*, au-dessous de celles de Rousseau, mais où l'on trouve néanmoins le génie de la lyre. Son *Hymne au Créateur* a été traduite en français par l'abbé Yart; 6° *Panégyrique de Newton*, en vers.

† THORE (Jean), médecin et botaniste, né à Montau, département du Gers, le 3 octobre 1762, dut son éducation à une personne bienfaisante, Mme Bourdens, qui pourvut aux frais de ses études. S'étant rendu à Bordeaux, il y fit ses cours de médecine et de botanique; il fut employé ensuite dans les hôpitaux des armées des Pyrénées occidentales, et dans ceux établis à Dax, où il fixa sa résidence. Thore est mort d'une attaque d'apoplexie, le 27 avril 1823, à l'âge de soixante ans. Il a laissé : 1° *Mémoire sur la constitution physique des environs de Dax*, lequel est imprimé dans le *Recueil* de Capelle et Villey, t. 3, p. 41; et dans le *Recueil* de la Société de médecine de Paris. 2° *Essai d'une Chloris du département des Landes*, Dax et Paris, 1802. On y trouve la description de plusieurs végétaux qui avaient jusqu'alors échappé aux recherches des botanistes. 3° *Promenade sur les côtes du golfe de Gascogne*, 1810. Cet ouvrage renferme des détails statistiques, des observations sur l'histoire naturelle, des additions à la *Cloris*, etc. 4° *Coup-d'œil rapide sur les Landes du département de ce nom*, 1812. *V*. Plusieurs *Mémoires* insérés dans le *Bulletin polymathique du muséum de Bordeaux*. Le fils de Thore, M. Francklin, avocat, a hérité de son bel herbier, *collection* précieuse qui renferme l'histoire complète de la botanique concernant le département des Landes.

THORENTIER (Jacques), docteur de Sorbonne, puis prêtre de l'Oratoire, mort en 1713, avait eu le titre de grand-pénitencier de Paris, sous M. de Harlay; mais il n'en avait jamais exercé les fonctions. La chaire et la direction l'occupèrent principale-

ment, et il opéra de grands fruits dans la capitale et en province. Il travailla avec beaucoup d'ardeur, mais inutilement, à ramener le P. Quesnel à la soumission due aux décisions de l'Eglise. On a de lui : 1° Les *Consolations contre les frayeurs de la mort*, in-12; 2° une *Dissertation sur la pauvreté religieuse*, 1726, in-8°; 3° l'*Usure expliquée et condamnée par les Ecritures saintes*, etc., Paris, 1673, in-12, sous le nom de *du Tertre*; ouvrage assez bien raisonné; 4° des *Sermons*, in-8°, plus solides que brillants.

THORIUS (Raphaël), médecin, mort de la peste en 1629, à Londres. On a de lui un poème estimé *sur le tabac*, Utrecht, 1644, in-12, et une lettre *De causa morbi et mortis Isaaci Casauboni*.

† THORLAKSEN (Jean), poète islandais, naquit vers 1720. Il était pasteur à Baegisa, où il fut visité par le voyageur anglais Henderson, qui en fait le récit suivant : « La demeure de ce » poète des régions septentrio- » nales est une chétive cabane » située entre trois hautes mon- » tagnes, d'où tombent un grand » nombre de *cascades* qui se di- » visent, en partie, en plusieurs » ruisseaux. Tout le site est ro- » mantique; la porte d'entrée » de la cabane n'a que quatre » pieds de hauteur, et cette ca- » bane consiste dans une petite » et unique chambre, qui peut » contenir à peine un lit, une » table et une chaise. Tout son » revenu consistait en 150 francs » par an, moyennant lequel il » devait administrer deux pa- » roisses. Mais dans l'Islande, » la subsistance est à si bas prix, » que les cures, il y a quelques » années, ne rapportaient que » 25 à 30 livres par an. » De retour dans sa patrie, Henderson ayant fait connaître la triste existence du pasteur de Baegisa, plusieurs des compatriotes de Henderson se cotisèrent avec lui, et firent parvenir en 1819, à Thorlaksen un riche présent. Ce procédé éveilla la générosité du gouvernement danois, qui lui fit une pension dont il ne jouit que peu de mois, étant mort en avril 1820, âgé de près de quatre-vingt-dix ans. Outre quelques *poésies* nationales, Thorlaksen a traduit en vers islandais *le Paradis perdu* de Milton, et *la Messiade* de Klopstock. Le traducteur lui-même avoue que ce second ouvrage, qu'il entreprit dans un âge avancé, n'a pas si bien réussi que le premier.

THORNILL (Jacques), peintre, né en 1676, dans la province de Dorset, mort en 1732, entra chez un peintre médiocre, où le désir de se perfectionner, et son goût, le rendirent en peu de temps habile dans son art. La reine Anne l'employa dans plusieurs grands ouvrages de peinture, lui donna le titre de son premier peintre, et le créa chevalier. Devenu membre du parlement, il ne cessa d'exercer la peinture. Il peignait également bien l'histoire, l'allégorie, le portrait, le paysage et l'architecture.

THOT, THEUT, THEUTATÈS, dieu des anciens Gaulois, le même, si l'on en croit César, que Mercure; mais il paraît que ce Mercure n'est pas celui des Romains : *Mercure* signifie en celtique *roi*, *seigneur*. Le *Thot* ou *Theut*, nom d'où dérive Θεος et *Deus*, et *Mercure* qui donne Κυρως, ont fait croire à des savants que les Grecs et les Romains

avaient pris bien des idées et des mots des anciens Celtes. (Voy. le *Journ. hist. et litt.* 1er mai 1793, page 22.) Quelques mythologistes donnent un fils nommé *Thot* à Mercure Trismégiste. Le *Thot* ou *Theut* des Gaulois était honoré par des sacrifices humains: les druides lui immolaient une multitude de victimes au fond des forêts. César eut bien de la peine à détruire ces horreurs après la conquête de la Gaule; le christianisme les abolit plus efficacement.

THOU (Nicolas de), de l'illustre maison de Thou, originaire de Champagne, fut conseiller clerc au parlement, archidiacre de l'Eglise de Paris, abbé de Saint-Symphorien de Beauvais, puis évêque de Chartres. Il sacra le roi Henri IV en 1594, et fut distingué parmi les prélats de son temps par son savoir et par sa piété. Il prêcha avec zèle et avec fruit, et mourut en 1598, à 70 ans. On a de lui: 1° un *Traité de l'administration des sacrements;* 2° une *Explication de la messe et de ses cérémonies;* 3° d'autres ouvrages peu connus.

THOU (Jacques-Auguste de), 3e fils de Christophe de Thou, premier président au parlement de Paris, naquit dans cette ville en 1553, et voyagea de bonne heure en Italie, en Flandre et en Allemagne. Son père l'avait destiné à l'état ecclésiastique, et Nicolas de Thou, son oncle, évêque de Chartres, lui avait donné un canonicat dans son Eglise; mais après la mort de son frère il se maria, posséda divers emplois dans la robe, et devint président à mortier. En 1586, après la journée des Barricades, il sortit de Paris, et se rendit à Chartres auprès de Henri III, qui l'envoya en Normandie et en Picardie, et ensuite en Allemagne. De Thou passa de là à Venise, où il reçut la nouvelle de la mort de ce prince. Il se rendit aussitôt auprès de Henri IV, qui l'employa à plusieurs négociations, et lui donna, en 1591, la charge de grand maître de la bibliothèque du roi, après la mort de Jacques Amyot. Pendant la régence de la reine Marie de Médicis, il fut un des directeurs-généraux des finances. On le députa à la conférence de Loudun, et on l'employa dans d'autres affaires épineuses. Commis avec le cardinal du Perron pour trouver les moyens de réformer l'université de Paris, et pour travailler à la construction du Collége royal, qui fut commencé par ses soins, il s'en acquitta avec zèle. Il mourut à Paris le 8 mai 1617, à 64 ans. Le président de Thou s'était nourri des meilleurs auteurs grecs et latins, et avait puisé dans ses lectures et dans ses voyages la connaissance raisonnée des mœurs, des coutumes, et de la géographie de tous les pays différents. Nous avons de lui une *Histoire universelle*, en 138 livres (depuis 1545 jusqu'en 1607) en latin, dans laquelle il parle également bien de la politique, de la guerre et des lettres. Les intérêts de tous les peuples de l'Europe y sont développés avec beaucoup d'impartialité et d'intelligence. Il ne peint ni comme Tacite, ni comme Salluste; mais il écrit comme on doit écrire une histoire générale. Ses réflexions, sans être fines, sont nobles et judicieuses. Il entre souvent dans de trop grands détails; il fait des courses jus-

qu'aux extrémités du monde, au lieu de se renfermer dans son objet principal; mais la beauté de son style empêche presque qu'on ne s'aperçoive de ce défaut. On lui a encore reproché de latiniser d'une manière étrange les noms propres d'hommes, de villes, de pays : il a fallu ajouter à la fin de son Histoire un dictionnaire, sous le titre de *Clavis historiæ Thuanæ*, où tous ces mots sont traduits en français. La liberté, ou, si l'on veut, la partialité avec laquelle il parle des papes, du clergé, de la maison de Guise, et une certaine disposition à adoucir les fautes des huguenots, et à faire valoir les vertus et les talents de cette secte, firent soupçonner qu'il avait des sentiments peu orthodoxes; et l'on ne doit pas s'étonner que son *Histoire* ait été condamnée à Rome par un décret du 9 novembre 1609, et de nouveau le 10 mai 1757. Un auteur moderne (M. Paquot) le caractérise en ces termes : *Audax nimium; hostis jesuitarum implacabilis; calumniator Guisiorum; protestantium exscriptor, laudator, amicus; sedi apostolicæ et synodo Tridentinæ totique rei catholicæ, parum equus.* Il ne faut nullement ajouter foi à ce que de Thou dit touchant les Pays-Bas. La plupart des faits qu'il en raconte ont été puisés dans des sources infectées, comme dans Van Metteren; quoique, dans d'autres endroits, il soit plus judicieux et plus équitable que la plupart des auteurs français qui ont parlé de l'histoire de ces provinces. Il écrivait souvent sur des mémoires que les hérétiques de divers pays lui envoyaient. C'est pour cela, en partie, que Casaubon, Scaliger, Grotius, Heinsius, Saumaise, le Clerc, Larrey, ont donné de si grands éloges à son Histoire, qu'ils proposent pour modèle d'un ouvrage où, selon eux, on ne voit nulle partialité : parce qu'elle est toute en faveur des sectes. Malheureusement, cet exemple a été suivi par la plupart de ceux qui ont écrit l'Histoire après lui; et c'est ce qui a beaucoup contribué à produire cette haine insensée de la religion, qui enfin est parvenue en France (1793) à une profession ouverte de l'athéisme. Le P. Ant. Possevin a fait sur cette Histoire de savantes Notes critiques, qui, long-temps conservées en manuscrit dans la bibliothèque des jésuites à Bologne, ont été imprimées par le P. Zaccaria dans son *Iter litterarium per Italiam*, Venise, 1762, in-4°. La meilleure édition de l'*Histoire* de de Thou, est celle de Londres, 1733, en 7 vol. in-folio. On y trouve la continuation, depuis 1607 jusqu'en 1612, en 3 livres, par Rigault. C'est sur cette édition que l'abbé des Fontaines, aidé de plusieurs savants, en a donné une Traduction française, en 16 vol. in-4°, Paris, 1749; et Hollande, 11 vol. in-4. Après une préface judicieuse, on y trouve les *Mémoires* de la vie de l'historien, composés par lui-même. Ces Mémoires avaient déjà paru en français, à Rotterdam en 1731, in-4°, avec une traduction de la Préface qui est au-devant de sa grande Histoire. Cette version est un peu retouchée dans ce qui est en prose, et on y a ajouté ses *Poésies latines,* rapportées en français dans les Mémoires. Ses vers latins sont pleins d'élégance et de génie. Il a fait un poème sur la Fauconnerie; *De re accipitra-*

ria, 1584, in-4°; des poésies diverses sur le *Chou*, la *Violette*, le *Lis*, 1611, in-4°; des *Poésies chrétiennes*, Paris, 1599, in-8°, etc. Durand a écrit sa *Vie*, in-8°. Rémon, de Sainte-Albine a publié un *Abrégé* de son *Histoire universelle*, en 10 vol. in-12.

THOU (François-Auguste de), fils aîné du précédent, fut nommé grand maître de la bibliothèque du roi, et se fit aimer des savants par sa douceur et par son érudition. Le secret d'une conspiration contre le cardinal de Richelieu, que lui avait confié Henri d'Effiat, marquis de Cinq-Mars, et fut la cause de sa mort. Il eut la tête tranchée à Lyon en 1642, à 35 ans. Tout le monde pleura un homme qui périssait pour n'avoir pas voulu dénoncer son ami. On a dit que Richelieu avait été charmé de se venger sur lui de ce que le président de Thou, son père, avait dit dans son Histoire, d'un des grands-oncles du cardinal, en parlant de la conjuration d'Amboise, à l'année 1560 : *Antonius Plessiacus Richelius, vulgo dictus Monachus, quod eam vitam professus fuisset, dein voto ejurato, omni licentiæ ac libidinis genere contaminasset*. Mais un tel motif de vengeance est si absurde, qu'on ne peut l'attribuer à un être raisonnable, eût-il la férocité des Cannibales. Pierre du Puy a tâché de justifier son ami, mais, malgré tout ce que l'humanité compatissante peut alléguer en faveur de cet illustre malheureux, il faut convenir que sa condamnation est légale et juste, selon la législation criminelle de toutes les nations, et en particulier selon l'édit de Louis XI du 22 décembre 1477. Le père du malheureux de Thou, qui rapporte dans son Histoire plusieurs exemples de condamnations pareilles, ne prévoyait pas que son fils en servirait aussi. Les Mémoires de Chouppes lui imputent autre chose qu'une simple réticence, mais sans preuve.

† THOURET (Jacques-Guillaume), naquit à Pont-l'Évêque, département du Calvados, en août 1746, fit ses études à Caen, et se consacra au barreau. Les lois romaines furent l'objet de ses premiers travaux, et il donna ensuite toute son application à celles de Normandie. Cette étude était d'autant plus utile, que le nombre des coutumes surpassait alors en France celui de ses provinces. Il n'avait que 19 ans lorsqu'il plaida sa première cause au bailliage de Pont-l'Évêque. Le succès qu'il obtint donna des espérances fondées de ce qu'il deviendrait un jour. Le jeune orateur s'établit à Rouen en 1770, et fut bientôt le principal ornement de ce barreau. On se souvient encore à Rouen du plaidoyer qu'il prononça en 1774, à la rentrée du parlement. En 1787, il fut élu procureur-général-syndic du tiers-état près de de l'assemblée provinciale de Rouen. L'ouvrage qu'il composa alors sur l'administration fixa l'attention du ministère. Nommé par la ville de Rouen député aux états-généraux de 1789, il se fit bientôt remarquer par son éloquence. Il combattit avec chaleur l'empressement du tiers-état à adopter la dénomination d'assemblée nationale. Cela donna le change au parti contraire, qui chercha à l'attirer dans ses intérêts en le portant à la présidence; mais Thouret refusa cet

honneur. Il se réunit à Mirabeau, dans la discussion du *veto* qu'on devait accorder au roi, et soutint qu'il ne fallait apporter aucune restriction à l'exercice de la sanction royale. Il fut ensuite nommé membre du comité de constitution, présenta le plan d'une nouvelle division territoriale de la France, et d'un nouveau système administratif. Cette loi éprouva une opposition de la part de Mirabeau; Thouret la défendit; et après six jours de lutte entre ces deux rivaux, l'assemblée adopta le plan du comité. Ce fut Thouret qu'on chargea particulièrement de l'organisation du nouvel ordre judiciaire. Il prononça, à cette occasion, neuf discours pleins de vues profondes et d'une grande justesse de raisonnement. Les principaux résultats de ces discours furent l'établissement des juges de paix, et celui du *jury* en matière criminelle. L'établissement du jury fut vivement combattu par le célèbre Tronchet; mais l'avis de Thouret prévalut, quoiqu'il ait éprouvé dans la suite différentes modifications. Il parla, et toujours avec son éloquence ordinaire, dans presque toutes les grandes discussions. On admira son rapport sur la régence, et le discours où il combattit la proposition de déclarer les députés non rééligibles. La constitution une fois établie avec l'assentiment du roi, il pensait, non sans raison, qu'elle ne pouvait exister qu'autant que les fondateurs en seraient les gardiens : les événements ont prouvé la sagesse de cette observation. Thouret fut encore chargé de réunir les différentes parties de l'acte constitutionnel, dont la révision termina les travaux de l'assemblée. Elle rendit aux talents de Thouret l'hommage le plus flatteur, en lui déférant pour la quatrième fois le titre de président. Il fit la clôture des séances dans cette qualité, après avoir reçu du roi le serment d'être fidèle à la constitution. Nommé président de la cour de cassation, il remplit cette place avec honneur. Cependant Thouret, tout en se montrant partisan de la constitution, avait donné des preuves non équivoques de modérantisme, et il ne pouvait ainsi échapper à la haine des jacobins. En 1793, et après la mort de Louis XVI, il se vit arrêté et conduit aux prisons du Luxembourg, comme suspect. C'est pendant sa captivité qu'il fit, pour l'instruction de son fils, un *Extrait des abbés Dubos et Mably*; et un autre *Extrait sur l'histoire de France*, qui a été imprimé depuis. Le prétexte absurde d'une conspiration tendante à forcer les prisons et à égorger les membres de la convention, entraîna à l'échafaud plusieurs victimes innocentes : Thouret fut de ce nombre; traduit devant le tribunal révolutionnaire, il se défendit avec courage, et fit tomber toutes les preuves supposées de l'accusation; mais sa mort était décidée d'avance, et il fut condamné et exécuté en avril 1793, à l'âge de 47 ans. On a aussi de lui des *Mémoires*, remarquables par l'érudition et l'esprit d'analyse.

† THOURET (Michel-Auguste), frère du précédent, célèbre médecin, naquit en 1748, étudia à Paris, où il reçut le grade de docteur. Il était profond dans son art, qu'il a enrichi d'utiles ouvrages; il connaissait égale-

ment les écrivains anciens et les auteurs modernes. C'est Thouret qui, de concert avec M. de la Rochefoucauld-Liancourt, fonda la société et le comité central de vaccine. Il remplit les emplois les plus honorables, et fut successivement docteur-régent, administrateur des hôpitaux, du Mont-de-Piété, directeur de l'Ecole de médecine de Paris, et conseiller ordinaire de l'université (en 1802). Il était membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs académies nationales et étrangères. Thouret mourut, presque subitement, à Paris, le 9 juin 1810, à l'âge de soixante-deux ans. On a de lui un grand nombre de *Mémoires* et *Dissertations*, dont voici les plus importants : 1° *Réflexions sur le but de la nature dans la conformation des os du crâne, particulièrement à l'enfant nouveau-né*; ou *Mémoire sur un nouvel avantage attribué à cette conformation*, 1779, inséré dans les Mémoires de la société royale de médecine, 3e vol., 1779; 2° *Observations et recherches sur l'usage de l'aimant en médecine*, insérées dans le même volume, et publiées à part en 1780; 3° *Rapport sur les aimants*; 4° *Rapport sur plusieurs questions proposées à la société royale de médecine par le ministre de la marine, relativement à la nourriture des gens de mer*, 1784, avec de la Porte, inséré dans les Mémoires de la société de médecine, 7e vol.; 5° *Recherches et doutes sur le magnétisme animal*, 1784; 6° *Extrait de la correspondance de la société royale de médecine, relativement au magnétisme animal*, imprimé en 1785 par ordre du roi; 7° *Mémoire sur le tic douloureux*, 1785; 8° *Recherches sur les différents degrés de compression dont la tête est susceptible*, ou *Mémoire sur les moyens de déterminer, d'une manière plus précise qu'on ne l'a fait jusqu'ici, les avantages de différentes méthodes fondées sur cette ressource de la nature*, etc., 1784; 9° *Rapport sur les exhumations du cimetière et de l'église des Saints-Innocents*, 1789; 10° *Mémoire sur la substance du cerveau et sur la propriété qu'il paraît avoir de se conserver longtemps après toutes les autres parties, dans les corps qui se décomposent au sein de la terre*, 1790; 11° *Discours prononcé à la séance de l'Ecole de médecine, pour l'ouverture des cours de l'an 8* (1800), *et la distribution des prix de l'école pratique*, etc., etc.

THOYNARD (Nicolas), né à Orléans, en 1629, d'une des meilleures familles de cette ville, s'appliqua dès sa première jeunesse à l'étude des langues et de l'histoire, et en particulier à la connaissance des médailles, dans laquelle il fit de très grands progrès. Les savants le consultèrent comme leur oracle, et il satisfaisait à leurs questions avec autant de plaisir que de sagacité. Le cardinal Noris tira de lui quelques lumières pour son ouvrage des *Epoques syro-macédoniennes*. Thoynard ne se distingua pas moins par la douceur de ses mœurs que par l'étendue de ses connaissances. Il mourut à Paris en 1706, à 77 ans. Son principal ouvrage est une excellente *Concorde des IV évangélistes*, Paris, 1709, in-fol. en grec et en latin, avec de savantes *Notes* sur la chronologie et sur l'histoire, ouvrage très estimé. Il fit encore imprimer des *notes* sur la ver-

sion du nouveau Testament de Richard Simon; un écrit sur la version du nouveau Testament du P. Bouhours, et sur celle de Mons. Thoynard était laïc.

THRASIBULE. *Voyez* TRASYBULE.

THRASIMOND *ou* TRASAMOND, roi des Vandales, en Afrique, était arien, et un des plus ardents persécuteurs des catholiques. Il se déchaîna surtout contre les ecclésiastiques, et pour attirer les fidèles à sa croyance il empêcha l'élection des évêques par des édits très rigoureux. Ce prince obtint le sceptre en 496 et mourut en 523.

THRASYLE, célèbre astrologue, se trouva un jour sur le port de Rhodes avec Tibère, qui avait été exilé dans cette île; il osa lui prédire qu'un vaisseau qui arrivait dans le moment lui apportait d'heureuses nouvelles. Il reçut effectivement des lettres d'Auguste et de Livie, qui le rappelaient à Rome. C'était une espèce d'horoscopiste, qui quelquefois devinait juste. Il vivait encore l'an 37 de J.-C.

THUCYDIDE, célèbre historien grec, fils d'Olorus, naquit à Athènes l'an 475 avant J.-C. Il comptait parmi ses ancêtres Miltiade. Après s'être formé dans les exercices militaires qui convenaient à un jeune homme de sa naissance, il eut de l'emploi dans les troupes, et fit quelques campagnes qui lui acquirent un nom. A l'âge de 47 ans, il fut chargé de conduire et d'établir à Thurinus, une nouvelle colonie d'Athéniens. La guerre du Péloponèse s'étant allumée peu de temps après dans la Grèce, y excita de grands mouvements et de grands troubles. Thucydide avait été commandé pour aller au secours d'Amphipolis, place forte des Athéniens sur les frontières de la Thrace; mais ayant été prévenu par Brasidas, général des Lacédémoniens, il fut condamné à l'exil. C'est alors qu'il composa son *Histoire de la guerre du Péloponèse*, entre les républiques d'Athènes et de Sparte. Il ne la conduisit que jusqu'à la vingt-unième année inclusivement. Les six années qui restaient furent suppléées par Théopompe et Xénophon. Démosthènes faisait un si grand cas de cet ouvrage, qu'il le copia plusieurs fois. On prétend que Thucydide sentit naître ses talents pour l'histoire, en entendant lire à Athènes, pendant la fête des Panathénées, l'histoire d'Hérodote, dont il était contemporain. On a souvent comparé ces deux historiens. Hérodote, plus doux, plus clair et plus abondant; Thucydide, plus concis, plus serré, plus pressé d'arriver à son but. « Quand on va d'Hérodote à Thucydide, dit un critique, il semble qu'on quitte un parterre émaillé de fleurs ou un bocage délicieux, pour entrer dans un champ bien labouré, où partout l'agréable est sacrifié à l'utile. Hérodote vivait au milieu du luxe et des voluptés de la molle Ionie, dans une région favorisée du ciel; Thucydide habitait l'âpre territoire de l'Attique, au milieu d'un peuple simple, laborieux, économe; il était militaire, et ses mauvais succès n'avaient pas égayé son caractère naturellement sérieux et sombre : son style est dur, austère, souvent obscur; dans quelques endroits, il était à peine intelligible pour Cicéron lui-même, à qui la langue grecque

» était aussi familière que la sienne. Qu'on juge de ce qu'il doit » être pour nous. » Quant à la vérité des faits, Thucydide, témoin oculaire, l'emporte infiniment sur Hérodote, qui adoptait les mémoires qu'on lui fournissait sans les examiner, et des contes absurdes qui ne méritaient pas même d'examen. Mais les faits rapportés par Thucydide sont d'un faible intérêt; le sujet qu'il a traité est triste et mesquin; c'est un tissu de petites opérations militaires; on a continuellement sous les yeux le spectacle des petites peuplades de la Grèce, qui font le dégât sur les terres les unes des autres, qui se pillent et s'égorgent comme des hordes sauvages, avec une férocité aveugle, pour de très petits intérêts; et dans toutes ces querelles meurtrières, il n'y a pas un exploit vraiment grand et mémorable. Elles ne peuvent être importantes pour un philosophe, que parce qu'elles ont amené la décadence et la servitude de la Grèce : les harangues, qui sont très longues et très fréquentes, forment la partie de cet ouvrage la plus curieuse et la plus intéressante aujourd'hui, parce qu'elles renferment toute la politique de ce temps là. Thucydide mourut à Athènes, où il avait été rappelé, l'an 411 avant J.-C. De toutes les éditions de son *Histoire*, les meilleures sont celle d'Amsterdam, 1731, in-fol., en grec et en latin; celles d'Oxford, 1696, in-fol., et de Glascow, 1759, 8 vol. in-8°. D'Ablancourt en a donné une Traduction en vers français, peu estimée, en 3 volumes in-12. [Pierre Lévesque en donna une meilleure en 1796; mais elle a été effacée par celle que M. Gail a donnée en 1807, 10 vol. in-4° et in-8°, de l'*Histoire* de Thucydide avec le texte, les scolies, les variantes, une version latine, une version française, des remarques, etc. Un onzième volume qui devait compléter l'ouvrage, n'avait pas encore paru en 1828.]

THUILERIES (Claude de Moulinet, abbé des), né en 1667, à Séez, d'une famille noble, alla achever à Paris ses humanités, qu'il avait commencées en province. A l'étude des mathématiques, il joignit celle du grec et de l'hébreu; mais quelque temps après il renonça à ces divers genres de connaissances, pour ne plus s'occuper que de l'histoire de France, dont les recherches ont rempli le cours de sa vie. Il mourut à Paris, d'une hydropisie de poitrine, en 1728. Outre quantité de *Mémoires* sur différents sujets, et une *Histoire du diocèse de Séez* en manuscrit, on a de lui : 1° *Dissertation sur la mouvance de Bretagne par rapport à la Normandie*, Paris, 1711, in-12; à laquelle est jointe une autre *Dissertation* touchant quelques points de l'histoire de Normandie; 2° *Examen de la charge de connétable de Normandie*; 3° *Dissertation* dans le *Mercure de France* et dans le *Journal de Trévoux*; 4° les *Articles* du diocèse de Séez, dans le *Dictionnaire universel de la France*, 1726, etc.

THUILLIER (René), minime français, mérita, par ses talents et sa probité, d'être mis plusieurs fois à la tête de sa province. Il est auteur du *Diarium patrum, fratrum et sororum ordinis minimorum provinciæ Franciæ*, Paris, 1709, 2 vol. in-4°, écrit d'un style pur et même élégant, assez exact pour les dates; mais

il y montre quelquefois un peu trop de crédulité. Il a aussi composé quelques autres ouvrages de droit canonique régulier, tels que *de Potestate correctoris* (c'est le titre qu'on donne au supérieur des minimes), et autres qui n'ont point franchi les limites du cloître, et dont l'énumération intéresserait fort peu les beaux esprits et les gens du monde.

THUILLIER (dom Vincent), naquit à Coucy, au diocèse de Laon, en 1685. Il entra dans la congrégation de Saint-Maur en 1703, et s'y distingua de bonne heure par ses talents. Après avoir professé long-temps la philosophie et la théologie dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, il en devint sous-prieur. Il occupait cet emploi lorsqu'il mourut en 1736. Dom Thuillier écrivait assez bien en latin et en français; il possédait les langues et l'histoire. A une imagination vive, il joignait une vaste littérature. Ses principaux ouvrages sont: 1° une *édition* des OEuvres posthumes de Mabillon et de Ruinart, 3 vol. in-4°; 2° *Histoire* de Polybe, traduite du grec en français, avec un *Commentaire sur l'art militaire*, par le chevalier de Folard en 6 vol. in-4°. Elle est aussi élégante que fidèle; 3° *Histoire de la nouvelle édition de saint Augustin*, donnée par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, 1736, in-4°. On lui a reproché des inexactitudes; 5° *Lettre d'un ancien professeur de théologie de la congrégation de Saint-Maur, qui a révoqué son appel de la constitution* Unigenitus; 4° *Seconde lettre contre l'appel interjeté de la bulle* Unigenitus; 3e édition augmentée, Paris, 1729, in-8°. Dom Thuillier, d'abord opposé à cette bulle, devint un de ses plus zélés défenseurs; il se signala par plusieurs écrits en faveur de la soumission à l'Eglise, qui lui firent beaucoup d'ennemis dans sa congrégation. Les fanatiques du parti qu'il attaquait ont même voulu que sa mort ait été marquée par des signes funestes. Le fanatique auteur du *Dictionnaire critique* dit, « que » se sentant subitement pressé » de quelque besoin, il se mit » sur le siége, et expira avec un » grand mouvement d'entrail- » les. » On a dit la même chose d'Arius; mais l'un avait ravagé l'Eglise, et l'autre avait tâché de ramener les errants dans son sein.

† THUILLIER (Jean-Louis), botaniste, naquit dans la banlieue de Paris, vers 1770, de parents pauvres et obscurs. Il était jardinier, et sa perspicacité naturelle, réunie à des observations assidues, le mit à même de connaître les plantes de France dans tous leurs états et dans toutes leurs variations. S'étant fixé aux environs de la capitale, d'où il faisait de fréquentes excursions pour chercher de nouvelles plantes, il établit un commerce très avantageux pour lui et la science, en vendant des *Herbiers* qui renfermaient des plantes indigènes. Il s'était acquis beaucoup d'amis et de protecteurs; mais il les perdit par sa grossièreté et son inconduite. Depuis plusieurs années, une blessure qu'il s'était faite à la jambe l'ayant forcé d'interrompre ses excursions, il était tombé dans un état voisin de l'indigence. Son intempérance empira son mal, dont les suites le conduisirent au tombeau, le 18 dé-

cembre 1822, à l'âge d'environ cinquante-trois ans. On a de lui : *Flore des environs de Paris*, 1790, in-12, 3e *édition, revue, corrigée et considérablement augmentée*, 1799, in-8°. On croit que feu M. Richard, de l'Institut, avait aidé Thuillier de ses conseils dans la *Flore de Paris*.

THULDEN (Christian-Adolphe), né à Volckmarschen dans le duché de Westphalie, enseigna la théologie à Cologne et fut chanoine de Sainte-Marie. On a de lui une *Histoire de son temps*, depuis 1651 jusqu'en 1660, en latin, en 4 vol., Cologne, 1657-1663. C'est une continuation de celle de Surius (*Voyez* ce nom). Il a aussi donné [1° une *Historia universalis ab anno* 1618, *ad annum* 1671, ibid., 2 vol. in-12; 2° *Tractatus historico politici ab anno* 1618; ibid, 1679, 8 vol. in-12, et 5 vol. in-8°, etc., etc.] — Il ne faut pas le confondre avec Théodore et Diodore VAN TULDEN. (Voyez ces noms.)

THUMNE (Théodore), professeur luthérien de théologie à Tubingen, s'est fait connaître par quelques ouvrages. Le plus recherché est le *Traité* historique et théologique *des Fêtes des juifs, des chrétiens et des païens*, in-4°. Cet écrivain mourut en 1730.

† THUNBERG (Charles-Pierre), célèbre botaniste suédois, élève de Linnée. Il vint en France, en 1770, séjourna à Paris quelque temps, et se lia avec les savants les plus distingués. De retour dans sa patrie, son ami Burmann, professeur de botanique à Amsterdam, et juste appréciateur du mérite de Thunberg, engagea plusieurs magistrats hollandais à l'envoyer à leurs frais au Japon, pour en examiner les productions, dont la plupart étaient inconnues. Thunberg partit en 1771 pour le cap de Bonne-Espérance, où il demeura trois ans et se perfectionna dans la langue hollandaise; de là il se rendit en 1775 au Japon, où les Européens ne peuvent stationner que dans un petit port, dans l'île de Dézima, non loin de la ville de Nangazaki, ni sortir sans permission et sans être accompagnés d'une nombreuse escorte. Thunberg gagna d'abord la confiance des interprètes japonais et du gouverneur, et les traita dans leurs maladies, on lui permit enfin de faire quelques excursions dans les montagnes voisines. Il y recueillit un grand nombre de plantes rares; mais il était obligé de nourrir à ses frais plus de trente personnes par jour, sans compter l'argent qu'il donnait aux guides et aux interprètes. En 1776, il se rendit à Ceylan, et y fit de nouvelles acquisitions. Thunberg revint en Europe, en 1778, obtint la chaire de botanique à l'université d'Upsal, et mourut vers 1798. Il a laissé : 1° une *Flora japonica*, Leipsick, 1784, in-8°, avec 39 planches. Il y décrit près de 300 espèces nouvelles, dont une partie l'a obligé d'établir plus de vingt genres nouveaux. 2° un *Voyage au Japon par le cap de Bonne-Espérance*, traduit en français par Langlès, et revu par Lamarck, 2 vol. in-4° ou 4 vol. in-8°; 3° *Novæ insectorum species*; 4° *Dissertatio sistens insecta suæcica*; et d'autres ouvrages.

THYESTE, fils de Pélops et d'Hippodamie, et frère d'Atrée, fut incestueux avec sa belle-sœur Erope, femme d'Atrée,

qui, pour s'en venger, mit en pièces l'enfant qui était né de ce crime, et en servit le sang à boire à Thyeste. Le soleil ne parut pas ce jour là sur l'horizon, pour ne point éclairer une action aussi détestable. Cette histoire ou fable a été la matière de plus d'un drame, notamment de la tragédie d'*Atrée* par Crébillon; cependant l'action principale n'est pas représentable. (*Voy.* Atrée.)

THYRÉE (Hermann), jésuite allemand, né à Nuys, dans l'archevêché de Cologne, en 1532, vint faire ses études à Rome dans le collége Germanique, et conçut le désir d'entrer dans la compagnie de Jésus. Il y fut admis, par saint Ignace lui-même, le 16 mai 1556. Deux ans après, il partit pour Ingolstadt, où il enseigna la théologie pendant quelques années; après quoi, appelé à divers emplois, il fut successivement recteur du collége de Trèves, de celui de Mayence, et enfin provincial de la province Rhénane. Frappé d'apoplexie à Mayence, il y mourut presque sexagénaire, le 26 octobre 1591. A une rare capacité, il réunissait une grande simplicité de mœurs et toutes les vertus d'un religieux exemplaire. Il est auteur de divers ouvrages, tant latins qu'allemands. Les principaux sont : 1° un traité *De confessione augustana*, Dillingen, 1567, in-4° et in-fol.; 2° *Sex millia dubiorum et duo millia irregularitatum quibus Lutherani prœdicantes implicati tenerentur*. L'auteur étant mort avant que ce dernier ouvrage fût imprimé, il est resté inédit.

THYRÉE, (Pierre), frère puîné du précédent, jésuite comme lui, et né en 1546, dans la même ville, se distingua en qualité de professeur et de prédicateur. Il remplit avec autant de succès que de zèle ces deux emplois pendant 27 ans consécutifs à Trèves, Mayence et Wurtzbourg. Il mourut à Wurtzbourg, fort respecté, le 3 décembre 1601, n'ayant que 55 ans. Ses nombreuses occupations, et son assiduité au confessionnal, ne l'avaient pas empêché de composer beaucoup d'ouvrages. Alegambe en compte vingt-deux, parmi lesquels nous citerons comme les principaux : 1° *Loca infesta, hoc est, de infestis ob molestantes dœmoniorum et defunctorum hominum spiritus, locis, liber unus. Accessit libellus de terriculamentis nocturnis quœ hominum mortem solent portendere*, Cologne, 1598, in-4°; Lyon, 1599, in-8°; 2° *De obsessis a spiritibus dœmoniorum hominibus liber unus*; deux éditions; 3° *De apparitionibus spirituum ubi de apparitionibus Dei et Christi, angelorum, dœmonum et animarum humanarum agitur*, etc., Cologne, 1600, 1602 et 1605, deux vol. in-4°. Dom Calmet y a puisé pour composer ses *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons, des esprits*, etc., Paris, 1744, in-12. Einsredel, 1742, deux volumes in-12. (*Voy.* Calmet.) 4° *Disputationes theologicœ variœ de apparitionibus spirituum*, 1582; 5° *De festo corporis Christi et Deo in sacramento Eucharistiœ adorando*, Mayence, 1585; 6° *De potestate ecclesiastica*, ibid., 1586; 7° *De sanctorum invocatione*, Wurtzbourg, 1596; 8° *Apodixis prœsumptœ necessitatis utriusque speciei in sacramentali communione*, Wurtzbourg, 1597, et plusieurs autres traités.

THYSIUS (Antoine), né vers 1603, à Harderwyck, (Meursius le dit natif d'Anvers, dans *Athenæ Batavæ*, page 332, édit. 1625), fut professeur en poésie et en éloquence à Leyde, et bibliothécaire de l'université de cette ville : il mourut en 1670. Il s'attacha avec succès à expliquer les anciens auteurs, et donna de bonnes édit., dites des *Variorum* : 1° de *Velleius-Paterculus*, Leyde, 1668, in-8°; 2° de *Salluste*, Leyde, 1665, in-8° ; 3° de *Valère-Maxime*, Leyde, in-8°; 4° *Senecæ tragœdiæ*, 1657 ; 5° *L. Cœlii Lactantii opera*, 1652 ; 6° *Historia navalis*. C'est une histoire de tous les combats qu'il y a eu sur mer entre les Hollandais et les Espagnols, 1657, in-4°, belle édition ; 7° *Compendium Historiæ Batavicæ*, 1645 ; 8° *Exercitationes miscellaneæ*, 1639, in-12. Ce sont des dissertations sur des sujets d'Ecriture sainte et de mythologie ; 9° *Gullielmi Postelli de Republica seu magistratibus atheniensium*, Leyde, 1645, in-12. Thysius y a ajouté deux pièces ; la première représente le gouvernement d'Athènes depuis la naissance de cette république jusqu'à sa fin ; la seconde est un recueil de différentes lois attiques recueillies de divers passages des anciens, et mises en parallèle avec les lois romaines qui ont le même objet. Ces deux pièces ont reparu dans les Antiquités grecques de Gronovius, tome 5 ; 10° une *Edition de l'Histoire d'Angleterre* de Polydore Virgile; 11° d'*Aulu-Gelle*, Leyde, 1661, 2 vol. in-8°. Il fut aidé dans ce dernier travail par Oiselius. Frédéric et Jacques Gronovius donnèrent une édition d'*Aulu-Gelle*, en 1706, in-4°, dans laquelle ils insérèrent les notes et les commentaires rassemblés en celle de Thysius. Le Salluste de cet auteur a aussi été réimprimé à Leyde, en 1677 ; et cette édition, quoique conforme en tout à celle de 1665, est préférée par les connaisseurs, à cause de la beauté de l'impression.

TIBALDEI (Antoine), natif de Ferrare, poète italien et latin, mort en 1537, âgé de 80 ans, cultiva d'abord la poésie italienne ; mais Bembo et Sadolet, ses rivaux, l'ayant éclipsé, il se livra à des muses étrangères, et obtint les suffrages du public. Ses *Poésies* latines parurent à Modène en 1500, in-4°; les italiennes avaient été imprimées, *ibid.*, en 1498, in-4°.

† TIBALDI (Pellegrino), peintre, sculpteur et architecte célèbre, naquit à Bologne en 1522 ; il était fils d'un maçon qui, ayant amassé quelque fortune, lui fit donner une bonne éducation. Après avoir appris les premiers éléments de la peinture dans sa ville natale, il passa à Rome, et eut pour maître Vassari : en même temps, il étudia l'anatomie, qu'il connut parfaitement. Son premier ouvrage fut un *saint Michel*, tableau qu'on voit dans la salle du château Saint-Ange, et qui lui mérita les éloges de tous les artistes de Rome. Il se livra ensuite à l'architecture et à la sculpture, dans lesquelles il fit de grands progrès. Philippe II, roi d'Espagne, l'appela à sa cour, l'employa dans les travaux de l'Escurial, et en fut si satisfait, qu'il le nomma son peintre, et lui conféra ensuite le titre de marquis. Il retourna dans sa patrie comblé des dons de ce monarque. Les autres ouvrages de Tibaldi sont, en

peinture, le *Réfectoire des pères olivetains de Ferrare*, le *Cloître et la Bibliothèque de l'Escurial d'Espagne*; les *Tableaux* et les *Vitraux* de l'église de Saint-Laurent de Bologne. En sculpture, il exécuta plusieurs figures en stuc, dont une grande partie servit de modèle à Annibal Carrache pour la galerie Ferrare. En architecture, on cite de lui le beau palais de la Sapience à Pavie, bâti par ordre de saint Charles Borromée, etc. Il est mort à Bologne en 1592.

† TIBALDI (Dominique), sculpteur, fils du précédent, né à Bologne en 1541, et mort en 1583, a construit dans sa patrie plusieurs édifices, dont les plus remarquables sont: le *palais Magnani*; une *Chapelle* dans l'Eglise de Saint-Pétrone, chapelle qui fut admirée par le pape Clément VII; la *grande porte* de l'hôtel de ville; l'*église de la Vierge*, sur les murs de la ville; et enfin la *Douane*, une des plus belles de l'Europe, chef-d'œuvre de goût, et qui a surpris tous les architectes par la sage distribution qui règne dans l'intérieur, etc.

† TIBALDI (Marie-Félix), de la même famille que les précédents, naquit à Rome en 1707, et devint célèbre dans la peinture. Ses ouvrages à l'huile furent très estimés, mais étant d'une santé faible, l'odeur des couleurs l'incommodait; elle apprit alors la miniature et le pastel, et peignait d'après nature les tableaux historiques. On admirera toujours sa fameuse *Cène*, copiée en miniature d'après le tableau de son époux, que le pape Benoît XIV acheta pour mille écus, et fit placer dans le Capitole. Un autre ouvrage où l'on remarque le goût exquis de Marie-Félix, est l'*Aurore*, d'après Guerchin. Quand elle y travaillait, elle se fit passer pour aveugle, pour éviter les visites que lui rendaient tous les étrangers de marque qui venaient à Rome. Devenue veuve, c'est avec le produit de ses travaux qu'elle éleva ses enfants, qui reçurent par ses soins une excellente éducation. Marie-Félix mourut dans sa patrie en 1770, âgée de 63 ans. — Sa sœur, Thérèse TIBALDI, morte, en 1776, a exécuté plusieurs ouvrages en miniature, qui n'auraient pas été indignes du pinceau de Marie-Félix. On cite, entre autres, sa *Charité romaine*, d'après un tableau des Carraches.

TIBÈRE (Claudius Tiberius Nero), empereur romain, naquit à Rome le 16 novembre de l'an 34, av. J.-C. et descendait en ligne directe d'Appius Claudius, censeur à Rome. Son père était Tibère-Néron, et sa mère la fameuse Livie, qu'Auguste épousa lorsqu'elle était enceinte de Drusus. Ce fut par les intrigues de cette femme artificieuse qu'Auguste l'adopta. Ce prince crut se l'attacher en l'obligeant de répudier Vipsania pour épouser Julie, sa fille, veuve d'Agrippa; mais ce lien fut très faible. Tibère avait des talents pour la guerre, Auguste se servit de lui avec avantage. Il l'envoya dans la Pannonie, dans la Dalmatie et dans la Germanie, qui menaçaient de se révolter, et qu'il réduisit. Après la mort d'Auguste, qui l'avait nommé son successeur à l'empire, Tibère prit en main les rênes de l'état; mais ce rusé politique n'accepta le souverain pouvoir qu'après s'être beaucoup fait solliciter. Ce fut l'an 14 de J.-C. On se repentit

bientôt de le lui avoir accordé. Son caractère vindicatif et cruel se développa dès qu'il eut la puissance en main. Auguste avait fait des legs au peuple, que Tibère ne se pressait point d'acquitter. Un particulier, voyant passer un convoi sur la place publique, s'approcha du mort et lui dit: « Souvenez-vous, quand vous serez aux » Champs-Elysées, de dire à Auguste que nous n'avons encore » rien touché des legs qu'il nous » a faits. » Tibère informé de cette raillerie, fait tuer le railleur, en lui adressant ces paroles : *Va lui apprendre toi-même qu'ils sont acquittés*. Il donna de nouvelles preuves de sa cruauté à l'égard d'Archélaüs, roi de Cappadoce. Ce prince ne lui avait rendu aucun devoir pendant qu'il était en exil à Rhodes, sous le règne d'Auguste. Tibère l'invita de venir à Rome, et employa les plus flatteuses promesses pour l'y attirer. A peine ce prince est-il arrivé, qu'on lui intente deux frivoles accusations, et qu'on le jette dans une obscure prison, où il meurt accablé de chagrin et de misère. Ces barbaries ne furent que le prélude de plus grands forfaits. Il fit mourir Julie, sa femme, Germanicus, Agrippa, Drusus son fils, Néron. Ses parents, ses amis, ses favoris furent les victimes de sa jalouse méfiance. [Il avait pour compagnon, et même pour instigateur dans ses crimes, l'infâme Séjan, son ministre favori. Celui-ci, après avoir séduit la femme de Drusus, empoisonna ce prince, dont les droits légitimes au trône formaient un obstacle à son ambition.] Tibère eut honte à la fin de rester à Rome, où tout lui retraçait ses crimes, où chaque famille lui reprochait la mort de son chef, où chaque ordre pleurait le meurtre de ses plus illustres membres. Il se retira dans l'île de Caprée, l'an 27, et s'y livra aux plus infâmes débauches. Il avait une troupe de jeunes garçons qu'il faisait servir à ses honteux plaisirs. Il inventa même des espèces nouvelles de luxure, et des noms pour les exprimer, tandis que d'infâmes domestiques étaient chargés du soin de lui chercher de tous côtés des objets nouveaux, et d'enlever les enfants jusque dans les bras de leurs pères. Pendant le cours d'une vie infâme, il ne pensa ni aux armées ni aux provinces, ni aux ravages que les ennemis pouvaient faire sur les frontières. Il laissa les Daces et les Sarmates s'emparer de la Mœsie, et les Germains désoler les Gaules. Il se vit impunément insulter par Artaban, roi des Parthes, qui, après avoir fait des incursions dans l'Arménie, lui reprocha, par des lettres injurieuses, ses parricides, ses meurtres et sa lâche oisiveté, en l'exhortant à expier par une mort volontaire la haine de ses sujets. La 23e année de son règne, il nomma pour son successeur à l'empire Caïus Caligula. Il fut déterminé à ce choix par les vices qu'il avait remarqués en lui, et qu'il jugeait capables de faire oublier les siens. Il avait coutume de dire « qu'il » élevait en la personne de ce » jeune prince un serpent pour » le peuple romain, et un phaéton pour le reste du monde. » Assertion dont l'événement ne vérifia que la première partie. Ce prince détestable mourut à Mizène, dans la Campanie, le 19 mars, l'an 37 de J.-C., âgé de 78 ans, après en avoir régné 23.

On accusa Caligula de l'avoir étouffé. Tibère avait du génie; Suétone dit qu'il parlait bien le grec et le latin, et qu'il avait fait des vers lyriques sur la mort de Lucius-César, petit-fils d'Auguste. L'on a toujours remarqué que les princes dont le cœur était dépravé et l'esprit égaré devenaient plus dangereux et plus cruels par la culture des lettres. Cependant, avant que la satiété et le caprice du pouvoir l'eussent tout-à-fait gâté, il souffrait la contradiction, et on cite de lui plus d'un trait de modération et de justice. Mais quel est le tyran qui n'ait laissé échapper quelque trait louable? (*Voyez* ANDRONIC.) Quoique cruel à Rome, il ménagea cependant quelquefois ses autres sujets: comme si la Providence avait voulu appesantir particulièrement et exclusivement sur les Romains, devenus un peuple abominable, le poids d'un despotisme atroce et sanguinaire. (*V.* CALIGULA.) Il répondit aux gouverneurs des provinces, qui lui écrivirent qu'il fallait les surcharger d'impositions: *Qu'un bon maître devait tondre, et non pas écorcher son troupeau.* C'est à ce prince que Pilate écrivit tout ce qui s'était passé à l'égard de J.-C. Tibère, persuadé de sa divinité, proposa au sénat de le recevoir au nombre des dieux; mais le sénat le refusa, et Dieu ne permit pas que son Fils fût confondu avec les fantômes dont les hommes s'étaient fait des dieux. L'empereur demeura ferme dans son opinion, et menaça de mort, au rapport de saint Chrysostôme (*Hom.* 27, *in* 2 *Cor.*), ceux qui accuseraient les sectateurs de J.-C. Nouvelle preuve de ce que dit milord Jennyns dans son judicieux et profond *Examen du christianisme* « que » les hommes débauchés et grossièrement corrompus sont » moins éloignés du royaume de » Dieu que les philosophes superbes et ergoteurs. » (*Voyez* MARC-AURÈLE.) On connaît la *tragédie* de Tibère, par Chénier.

TIBÈRE-ABSIMARE. *Voyez* ABSIMARE.

TIBÈRE-CONSTANTIN, empereur d'Orient, naquit dans la Thrace, où il fut d'abord maître d'écriture. S'étant fait soldat, il se distingua par son esprit et par sa valeur, et s'éleva par son mérite aux premières charges de l'empire. Justin le Jeune, dont il était capitaine des gardes, le choisit pour son collègue, et le créa César en 574. Il donna, par ses qualités extérieures, de l'éclat au trône et aux ornements impériaux. Sa taille était majestueuse, et son visage régulier. Devenu seul maître de l'empire, par la mort de Justin en 578, il défit, par ses généraux, Hormisdas, fils de Cosroès. L'impératrice Sophie, veuve du dernier empereur, n'ayant pas pu partager le lit et le trône du nouveau, forma une conjuration contre lui. Tibère en fut instruit, et, pour toute punition, il priva les complices de leurs biens et de leurs dignités. Ce prince mourut en 582. Les pleurs que les peuples versèrent sur son tombeau sont des trophées plus glorieux à sa mémoire que l'éloquence des plus habiles écrivains. L'empereur Maurice, son gendre, lui succéda.

TIBÈRE, fameux imposteur, prit ce nom en 726, et voulut faire croire qu'il était de la famille des empereurs, pour pouvoir monter sur le trône. Il avait

déjà séduit quelques peuples de la Toscane, qui l'avaient proclamé Auguste, lorsque l'exarque de Ravenne assiégea ce fourbe dans un château où il s'était retiré, et lui fit trancher la tête, qu'il envoya à Léon l'Isaurien.

TIBERGE (Louis), abbé d'Andres, directeur du séminaire des missions étrangères à Paris, mourut dans cette ville en 1730. Il se signala avec Brisacier, supérieur du même séminaire, lors des différends sur l'affaire de la Chine, entre les jésuites et quelques autres missionnaires. Ses ouvrages sont : 1° une *Retraite spirituelle*, en 2 vol. in-12 ; 2° une *Retraite pour les ecclésiastiques*, en 2 vol. in-12 ; 3° *Retraite et méditations* à *l'usage des religieuses et des personnes qui vivent en communauté*, in-12. Ces ouvrages, écrits avec une simplicité noble, sont lus dans plusieurs séminaires.

TIBULLE (Aulus Albius Tibullus), chevalier romain, naquit à Rome l'an 43 avant J.-C. Horace, Ovide, Macer furent liés avec lui. Il suivit Messala Corvinus dans la guerre de l'île de Corcyre ; mais il quitta bientôt le métier des armes, et retourna à Rome pour y vivre dans la mollesse et dans les plaisirs. Sa mort arriva peu de temps après celle de Virgile, l'an 17 de J.-C. Les grands biens de sa famille lui furent enlevés par les soldats d'Auguste, et ne lui furent point restitués, parce qu'il négligea de faire sa cour à cet empereur, qui voulait être encensé. Son premier ouvrage fut l'éloge de son généreux protecteur Messala ; il consacra ensuite sa lyre aux amours. Il eut pour première inclination une affranchie; Horace devint son rival: ce qui donna lieu à une dispute assez humiliante entre ces deux hommes célèbres. Tibulle a composé quatre livres d'*Elégies*, aussi estimées par l'élégance et la pureté du style, que condamnables par les peintures et les expressions voluptueuses. On y trouve cependant des hommages non suspects rendus à la vertu, même à celle que le poète a le moins respectée, la pureté du cœur; comme l'on voit dans ces vers de la première *élégie* du second livre, où il exprime l'incompatibilité des fonctions saintes avec les plaisirs sensuels :

Vos quoque abesse procul jubeo : discedite ab aris
Queis tulit hesterna gaudia nocte Venus.
Casta placent Superis : pura cum mente venite,
Et puris manibus sumite fontis aquam.

Passage qui suffirait pour justifier par l'aveu des païens le célibat ecclésiastique (1). Ovide, son ami, a fait sur sa mort une belle *Elégie*. Les œuvres de Tibulle se trouvent ordinairement réunies avec celles des autres poètes licencieux. On a beaucoup disputé dans le dernier siècle sur l'auteur du quatrième livre des Élégies de Tibulle. L'abbé de Marolles a traduit *Tibulle* ; mais sa version est très faible. L'abbé de Lonchamps en a donné une meilleure, 1777, in-8°. Il en parut une autre par M. de Pezai, 2 vol. in-8° et in-12, avec Catulle et Gallus. M. Guys en a publié une en 1783, dans le 7e vol. de son *Voyage littéraire de la Grèce* ; mais il a sagement supprimé ce qui ne pouvait être offert à des regards chastes, et déguisé avec art ce qui tenait d'une manière trop révoltante aux désordres du siècle où ce poète écri-

(1) Virgile place les prêtres chastes et continents parmi les héros reçus pour leurs vertus dans les Champs-Élysées :

Quique sacerdotes casti, dum vita manebat.
Æneid. VI, 656

vait. Nous avons encore deux autres traductions françaises de Tibulle; une par le marquis de Pastoret, et l'autre par Mirabeau. Enfin, M. Mollevaut a donné une traduction en vers de ce poète, 1817, in-18.

TICHO-BRAHÉ ou TYCHO BRAHÉ, fils d'Othon Brahé, seigneur de Knud-Strup en Danemarck, d'une illustre maison originaire de Suède, naquit en 1546. Une inclination extraordinaire pour les mathématiques, qui parut en lui dès l'enfance, annonça ce qu'il serait. A 14 ans, ayant vu une éclipse de soleil arriver au même moment que les astronomes l'avaient prédite, il regarda aussitôt l'astronomie comme une science divine et s'y consacra tout entier. On l'envoya à Leipsick pour y étudier en droit; mais il employa, à l'insu de ses maîtres, une partie de son temps à faire des observations astronomiques. De retour en Danemarck, il se maria à une paysanne de Knud-Strup. Cette mésalliance lui attira l'indignation de sa famille, avec laquelle néanmoins le roi de Danemarck le réconcilia. Après divers voyages en Italie et en Allemagne, où l'empereur et plusieurs autres princes voulurent l'arrêter par des emplois considérables, il obtint de Frédéric II, roi de Danemarck, l'île de Ween, avec une grosse pension. Il y bâtit à grands frais le château d'Uranienbourg, c'est-à-dire palais d'Uranie, et la tour merveilleuse de Stellebourg; il y passa plus de 20 ans à faire des observations et à fabriquer les instruments qui lui étaient nécessaires, en particulier un globe céleste de six pieds de diamètre, le plus grand et le plus beau qui fût alors. Christiern IV, roi de Dannemarck, et Jacques VI, roi d'Écosse, l'honorèrent de leurs visites. C'est dans cette retraite qu'il inventa le système du monde qui porte son nom, où les cieux cristallins, les épicicles, et autres inconvénients de celui de Ptolomée, sont retranchés. Les trois planètes supérieures ont le soleil pour centre; et, s'écartant de leur orbite pour le suivre, en quelque sorte, par une espèce d'attraction, dans sa course annuelle autour de la terre, elles produisent le phénomène des rétrogradations. Ce système est rejeté aujourd'hui par les philosophes, parce que celui de Copernic paraît plus simple et d'une ordonnance plus naturelle, quoiqu'il ne soit pas démontré, comme on le dit communément (*voy.* COPERNIC) (1); il faut même convenir que la grande objection que formait Ticho contre le mouvement de la terre; savoir, l'exotique et revoltante grandeur des étoiles fixes, devenues égales ou même beaucoup supérieures à l'orbe annuel de la terre, subsiste toujours; de manière que l'extrême vitesse des globes célestes, regardée comme le tombeau du système de Ticho, est tout au moins compensée par l'absurdité de leur masse dans celui de Copernic. Autrefois les coperniciens convenaient franchement de cette vérité. Ticho cite particulièrement l'aveu du celèbre Rothmann (Lett. Astron., tom 1, page 192): *Memini inter alia mihi dixisse, si Copernicæa hypothesis in rei veritate constaret, necessarium fore, ut pleræque affixæ stellæ totum annuum orbem, seu sphæram solis sua ve-*

(1) Nous ne garantissons point la justesse de ces réflexions. (*Note de l'Éditeur.*)

ra quantitate superarent, antequam tam inexhausta distantia, qualem illis necessario Copernici attribuit ratiocinatio, visibilem iis concederet qualitatem. Comme cet argument est fondé sur le défaut de parallaxe, combiné avec le diamètre apparent des étoiles, ceux qui ont voulu s'en débarrasser ont d'abord soutenu la parallaxe; l'erreur étant reconnue, ils se sont jetés sur le diamètre, qu'ils ont diminué tant qu'ils ont pu. Voyant que les anciennes mesures ne s'accommodaient pas avec leurs arrangements, ils ont eu soin d'en rabattre les uns plus, les autres moins. Gassendi veut qu'on s'en tienne à 10″, Hortensius à 8″, Galilée à 5″. Képler, après s'être déclaré pour 4′ à l'égard de Sirius, et pour 3′ quant aux autres étoiles de la première grandeur, s'est ravisé, et s'est tenu, pendant quelque temps, à 6‴, enfin à zéro. Cassini opine fortement pour 5″; M. de Lalande reconnaît seulement une fraction de seconde (*Abr. d'Astr.*, n° 768); il assure que c'est *la découverte des lunettes* qui a réduit le diamètre des étoiles à une si petite mesure (n° 404), et avertit cependant (n° 769) que dans les lunettes il y a 5 à 5″... A quoi s'en tenir après tout cela?... Cependant, en acquiesçant aux calculs les plus modernes qui ont le plus diminué ce diamètre, l'argument subsiste toujours pour quiconque n'est point préoccupé d'idées contraires. M. de Lalande, en disant que le diamètre des étoiles n'a pas une seconde (*Astron.* n° 2228; *Abr. Astron.*, n° 768), n'ose pas dire qu'il se réduit à zéro, parce qu'il résulte de ses principes qu'il a au moins $\frac{1}{4}$″. Cependant il déclare absolument nulle la parallaxe annuelle (*Astron.*, n° 2221); et en même temps, il assure que quand même la parallaxe serait égale au diamètre, l'étoile serait plus grande que le rayon de l'orbe annuel (n° 2229). Voilà une adhésion bien claire et peu suspecte à la déclaration de Rothmann. Quelques-uns ont cru éviter cette difficulté en faisant faire au soleil et à tout le système solaire autant de chemin, en sens contraire, que la terre en fait dans sa course annuelle. Mais un tel moyen d'éviter la parallaxe est bien peu assorti à la simplicité et à l'uniformité tant vantées du système de Copernic; il passe en complication et en échafaudage toute la surcharge reprochée à la pénible hypothèse de Ptolomée... Quoi qu'il en soit des divers systèmes qui tendent à nous présenter l'arrangement du monde, un auteur moderne a su les réunir en quelque sorte par une réflexion bien sage. « Quel astronome, en portant ses regards sur l'immensité des cieux, peut y voir et y observer ce triple mouvement, qui y prodigue peut-être la puissance aux dépens de l'économie, s'il existe réellement dans le soleil et dans les étoiles; qui y assortit si merveilleusement et la puissance et la sagesse, s'il n'existe en réalité que dans le globe terrestre, sans y découvrir et sans y sentir l'existence d'un Dieu, l'existence d'une puissance et d'une intelligence infinies, par qui ait été formé, et par qui soit perpétué un aussi inconcevable enchaînement de phénomènes, un aussi admirable ordre de choses? »

Ticho s'est surtout immortalisé par son zèle pour le progrès de l'astronomie, qui lui fit dépenser plus de cent mille écus. Il détermina la distance des étoiles à l'équateur, et la situation des astres. Il en observa ainsi 777, dont il forma un catalogue. Il soumit au calcul les réfractions astronomiques, et forma des tables de réfractions pour différentes hauteurs. Mais une obligation essentielle que nous lui avons, est d'avoir découvert trois mouvements dans la lune, qui servent à expliquer sa marche. Il a fait encore quelques découvertes sur les comètes. Ce savant astronome fut aussi un habile chimiste ; il fit de si rares découvertes, qu'il guérit un grand nombre de maladies qui passaient pour incurables. Les ennemis que son caractère un peu satirique lui avait faits l'ayant desservi auprès de Christiern, roi de Danemarck, il fut privé de ses pensions. Il quitta alors son pays pour aller en Hollande; mais, sur les vives instances de l'empereur Rodolphe II, il se retira à Prague. Ce prince le dédommagea de toutes ses pertes et le combla de bienfaits. Ticho mourut en 1601, à 55 ans, d'une rétention d'urine, maladie qu'une sotte timidité lui avait fait contracter à la table d'un grand. Sa taille était médiocre ; mais sa figure était agréable. Il avait perdu le nez dans une querelle d'amour ; mais il répara cette perte en se faisant un nez d'une matière mélangée d'or, d'argent et de cire, si artistement appliquée, qu'à peine s'en apercevait-on : secret qui paraît être mort avec lui, puisque des personnes très intéressées à l'employer n'ont pu réussir depuis. Il avait le caractère bienfaisant, et il guérit plusieurs malades sans exiger aucune rétribution. Le feu de son imagination lui donnait du goût pour la poésie ; il faisait des vers, mais sans s'assujettir aux règles. Attaché opiniâtrement à ses sentiments, il souffrait avec peine la contradiction. Il avait de ces sortes de travers qu'on a remarqués dans presques tous les astronomes célèbres, et une certaine faiblesse de jugement, que Pascal, Scaliger et des Fontaines ont cru être l'effet de l'étude trop assidue des mathématiques. La rencontre d'une vieille femme ou d'un lièvre lui paraissait un mauvais présage ; il consultait comme un oracle un fou qu'il nourrissait, etc. (*voyez* WOLFF Christian). Ses principaux ouvrages sont. 1° *Progymnasmata astronomiæ instoratæ*, 1598, in-fol.; 2° *De Mundi ætherei recentioribus phænomenis*, 1589, in-4°. 3° *Epistolarum astronomicarum liber*, 1596, in-4°. Jessenius a donné sa *Vie*, Hambourg, 1601, in-4°; et Gassendi, La Haye, 1655, in-4°.—Sophie BRAHÉ, sa sœur, excellait dans la poésie, et on a d'elle une *Epître* en vers latins.

TICHONIUS, écrivain donatiste sous l'empire de Théodose le Grand, avait beaucoup d'esprit et d'érudition. Nous avons de lui le *Traité des sept règles pour expliquer l'Ecriture sainte*, saint Augustin en a fait l'abrégé dans son livre IIIe de la Doctrine chrétienne. On le trouve dans la Bibliothèque des Pères. Tichonius est reconnu aujourd'hui pour le véritable auteur du *Commentaire sur saint Paul*, que l'on avait attribué à saint Ambroise. *Voy.* Hist. litt. de France, tome 12, Avertissement, page 7.

† TIEDEMANN (N.), savant allemand, naquit en 1747, fit d'excellentes études; mais pendant plusieurs années, il ne sut à laquelle il devait se livrer de préférence. Il se consacra d'abord à la lecture de l'histoire et des livres mystiques; crut ensuite pouvoir occuper avec honneur la chaire sacrée; étudia la théologie, qu'il abandonna bientôt pour la jurisprudence. Il n'y réussit pas mieux, et à l'âge de 21 ans, il se décida à suivre sa véritable inclination pour les belles-lettres et la philosophie. Cette dernière science devint le principal objet de son application, et il en étudia surtout les différents systèmes et leur histoire. Il parut pencher d'abord pour le matérialisme, embrassa ensuite les idées de Teten, et s'occupa enfin de psychologie et de philosophie morale. Très dogmatique dans le commencement, il se rapprocha ensuite du scepticisme, et dans sa vieillesse il suivit cette douce philosophie dont la morale est la base, et qui nourrit en même temps l'esprit et le cœur. Il avait été nommé professeur de philosophie à l'université de Marbourg, où il mourut en 1803, âgé de 56 ans. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages; nous citerons les principaux: 1° *Essai sur l'origine des langues*, 1772, livre excellent, qui prouve combien l'auteur était versé dans les langues anciennes et modernes; 2° *Système de la philosophie stoïcienne* dont la *préface* est du célèbre Heyne; 3° *Recherches sur l'homme et les premiers philosophes de la Grèce*; 4° *Esprit de la philosophie spéculative*, 6 vol. in-8°, très estimé; 5° la *Psychologie*, ouvrage complet; 6° une *traduction* du Voyage de Denon dans la Haute et Basse-Egypte, enrichie de notes savantes, etc.

TIFERNAS ou TIPHERNAS (Grégoire), natif de Tiferno en Italie, se rendit très habile dans la connaissance du grec, et professa cette langue avec succès à Paris et à Venise. Il mourut dans cette dernière ville, âgé de 50 ans, vers 1469, empoisonné, dit-on, par des envieux de sa gloire. On a de lui 1° des *Poésies latines*, à la suite d'un Ausone, etc., Venise, 1472, in-fol., et séparément, in-4°; 2° la *Traduction* des sept derniers livres de Strabon, dont les dix premiers sont de Guarino, Lyon, 1559, 2 vol, in-16.

TIGRANE; roi d'Arménie, ajouta la Syrie à son empire. Les Syriens, lassés des diverses révolutions qui désolaient leur pays, s'étaient donnés à lui l'an 85 avant J.-C. Il soutint la guerre contre les Romains, en faveur de Mithridate, son gendre; mais il fut vaincu plusieurs fois par Lucullus et par Pompée. Le second de ses fils, nommé aussi TIGRANE, se révolta contre lui; et ayant été vaincu, il se réfugia chez Phraates, roi des Parthes, dont il avait épousé la fille. Ce jeune prince, avec le secours de son beau-père, porta de nouveau les armes contre son père; mais, craignant les suites de sa révolte, il se mit sous la protection des Romains. Tigrane le père suivit son exemple. Pompée lui conserva le trône d'Arménie, à condition de payer un tribut pour les frais de la guerre, et donna à son fils la province de Sophène; mais ce jeune prince, mécontent de son partage, s'attira par ses murmures la colère de Pompée, qui le fit mettre dans les fers. Tigrane le père passait pour un prince courageux, mais cruel.

TIL (Salomon van), né en 1644, à Wesop, à 2 lieues d'Amsterdam, lia une étroite amitié avec Coccéius, qui le remplit de sa doctrine, Til fut ministre en différents endroits, professeur en histoire et en philologie sacrée à Dordrecht en 1684, place qu'il quitta en 1702 pour occuper une chaire de théologie à Leyde. Il y mourut en 1713. Parmi ses ouvrages, les uns sont en flamand et les autres en latin. Les principaux sont : 1° sa *Méthode d'étudier*, et celle *de prêcher*, Amsterdam 1730, in-8°, en latin. C'est une rhétorique qui n'est propre que pour apprendre à faire une infinité de divisions et de subdivisions; 2° *La poésie et la musique des anciens, particulièrement des Hébreux*, Amsterdam, 1725, in-4°, en flamand; ouvrage plein de recherches; 3° *Explication littérale et morale des Psaumes de David*, Utrecht, 1724, 5 vol. in-4°, en flamand; 4° *Démonstration évidente de la divinité de la loi de Moïse*, Dordrecht, 1741, 2 vol. in-4°, en flamand. Dans le premier, il combat les incrédules par la voie de l'autorité : dans le second, il attaque en vrai philosophe ceux qui abusent de la philosophie pour soutenir des impiétés. 5° *Commentaire sur Moïse, Habacuc et Malachie*, en latin, Leyde, 1719, in-4°. Il y a plusieurs dissertations dans ce Commentaire, entre autres sur le temps de la naissance de J.-C., sur la situation du paradis terrestre. 6° *Introductio in sacram Scripturam*, Utrecht, 1720, 2 vol. in-4°. C'est un abrégé analytique de presque toute l'Ecriture sainte, selon les idées des coccéiens. Il a encore donné des *Commentaires* sur les prophètes, les Actes des apôtres et les Epitres de saint Paul. 7° *Commentarius litteralis de tabernaculo Mosis, et Zoologia sacrà, seu de quadrupedibus sacræ Scripturæ*, Amsterdam, 1714, in-4°, etc. Ce commentaire est superficiel, et le catalogue des animaux n'est pas complet. 8° *Compendium theologiæ*, Leyde, in-4°, peu estimé, même des réformés,

TILEMANNUS *V*. HESHUSIUS.

† TILENUS (Daniel), ministre calviniste, était né à Goldberg, en Silésie, le 4 février 1563. Après avoir fait ses premières études dans son pays, il vint les perfectionner à Paris. Il y fut précepteur du jeune de la Rochepesay, devenu évêque de Poitiers en 1611, et ensuite de M. de Laval. Il jouissait d'une grande réputation de science. Le duc de Bouillon l'appela à Sedan, où il venait d'établir une académie calviniste, à laquelle il croyait que l'acquisition d'un aussi docte personnage donnerait du relief. Tilenus y professa la théologie. Le duc lui confia aussi l'éducation du vicomte de Turenne. Tilenus était bon controversiste. Il eut de fortes disputes avec Pierre Dumoulin, et ils s'accusèrent mutuellement d'erreur sur le mystère de *l'union hypostatique*. Il en eut une autre avec Caméron, professeur de théologie à Saumur, touchant *la coopération de la grâce avec la volonté de l'homme;* tant les calvinistes étaient déjà divisés entre eux. Le résultat de ces conférences était de s'aigrir au lieu de s'éclairer. Dans la dispute entre les gomaristes et les arméniens, Tilenus, qui d'abord avait penché pour les gomaristes, se déclara en faveur des derniers. Ses sentiments s'écartant de l'ortho-

doxie calviniste, il fut obligé de quitter sa chaire, et vint s'établir à Paris. Il trouva l'occasion de s'y mesurer avec le cardinal Davy du Perron. La dispute eut lieu chez deux dames protestantes. Suivant l'auteur de la *Vie* du cardinal, du Perron y eut tout l'avantage. Ce qui paraît certain, c'est que non-seulement les deux dames se convertirent, mais encore dix-sept personnes de leur famille, et le nommé Prévôt, qui était assistant de Tilenus (1). On ne peut refuser à ce professeur du talent et de l'habileté. Il s'était particulièrement attaché à l'étude de l'Ecriture sainte, des Pères et de l'histoire ecclésiastique. Il possédait aussi les langues orientales. Henri IV estimait son savoir et sa personne; il lui avait accordé des lettres de naturalité. On a de Tilenus : 1o *Défense de la suffisance et perfection de l'Ecriture sainte, contre les cavillations du sieur du Perron, évêque d'Evreux, par lesquelles il s'efforce de maintenir son Traité de l'insuffisance et imperfection de l'Ecriture sainte*, La Rochelle, 1598, in-8o; Sedan, *idem*, in-8o, augmentée d'observations; nouvelle édition en 1602. Cette question avait été agitée entre le cardinal et Tilenus, dans la conférence dont il a été faitmention. L'écrit de Tilenus est une réplique à laquelle du Perron répondit. 2o *Syntagma disputationum theologicarum in academia sedanensi habitarum*, Sedan, 1607 1611 1614, in-8o. Cette dernière édition contient 68 thèses. L'ouvrage fut réimprimé plusieurs autres fois. 3o *Traité de la cause et de l'origine du péché, où sont examinées les opinions des philosophes païens, des juifs, des autres hérétiques, des libertins, de Luther, de Calvin, et autres nouveaux qui ont traité cette matière*, Paris, 1621, in-8o. Il y expose les raisons qu'il a eues de se séparer des calvinistes rigides. 4o *Observation sur le concile de Laodicée*, etc. Beaucoup d'autres écrits de controverse. Tilenus mourut à Paris le 1er août 1633. Il avait aussi fait une réponse à un écrit attribué à M. de la Milletière, intitulé : *Discours des vraies raisons pour lesquelles les réformés de France peuvent et doivent, en bonne conscience, résister par armes à la persécution ouverte qu'on leur fait*. (*Voyez* MILLETIÈRE.) Il y a de M. Bouillot, ancien professeur dans l'ordre de Prémontré, une *Notice historique et bibliographique sur Daniel Tilenus, ministre du saint Evangile à Sedan, professeur à l'académie de cette ville, et précepteur de Turenne*, Paris, Delance, 1616, broch. de 31 pag. in-8o. Elle est pleine de recherches érudites, et bonne à consulter.

(1) *Vie du cardinal du Perron* Paris, 1768, p. 154.

TILESIO (Bernardin), en latin *Telesius*, philosophe de Cosenza au royaume de Naples, mourut dans cette ville en 1588, à 79 ans. Il fut l'un des premiers savants qui secouèrent le joug d'Aristote. Paul IV, instruit de son mérite, voulut lui donner l'évêché de Cosenza; mais il le refusa, préférant le repos des lettres aux sollicitudes pastorarales. On a de lui : *De natura rerum juxta propria principia*, Rome, 1565, in-4o, et 1588, in-fol.; 2o *Varii libelli de rebus naturalibus*, 1590, in-4o. Ces Traités contiennent de bonnes vues, mais en même temps des opinions fausses et quelquefois ri-

dicules. L'auteur fait des efforts pour remettre en crédit quelques anciennes chimères.

TILETANUS (Jodocus). *Voyez* RAVESTEIN.

TILINGIUS (Mathias), savant médecin, né à Jevern en Westphalie, fut professeur en médecine à Rintheln en 1669, médecin de la cour de Hesse, membre de l'académie des curieux en 1674, et mourut en 1685, après avoir publié divers ouvrages. Les principaux sont : 1° *Curiosa rhabarbari disquisitio*, 1679, in-4°; 2° *Lilii albi descriptio*, 1683, in-8°; 3° *De laudano opiate*, 1671, in-8°; 4° *Opiologia nova*, in-4°, 1697; 5° *De febribus*, 1676, in-8°; 6° *Cinnabaris mineralis*, 1681; 7° des ouvrages sur l'anatomie, où il répète ce que d'autres avaient dit avant lui.

TILLADET (Jean-Marie de la Marque de), né au château de Tilladet, en Armagnac, vers 1650, porta d'abord les armes, puis entra chez les pères de l'Oratoire, où il se consacra à la prédication et à la littérature. Il en sortit ensuite, et mourut à Versailles, en 1715, à 65 ans, membre de l'académie des belles-lettres. On a de lui un *Recueil de dissertations*, 1712, 2 vol. in-12, sur diverses matières de religion et de philosophie, qui sont presque toutes du savant Huet, évêque d'Avranches, avec une longue préface historique qui n'annonce qu'un médiocre talent pour l'art d'écrire.

TILLEMONT. *Voyez* NAIN.

TILLET (Jean du), évêque de Saint-Brieux, puis de Meaux, mort le 19 novembre 1570, se distingua par son érudition, et par son zèle pour la religion catholique, à laquelle il ramena Louis Du Tillet, son frère, chanoine d'Angoulême, qui l'avait abandonnée. Ses principaux ouvrages sont : 1° un *Traité de la religion chrétienne*; 2° une *Réponse aux ministres*, 1566, in-8°; 3° un *Avis aux gentilshommes séduits*, 1567, in-8°; 4° un *Traité de l'antiquité et de la solennité de la messe*, 1567, in-16; 5° un *Traité sur le Symbole des apôtres*, 1566, in-8°; 6° une *Chronique* latine *des rois de France, depuis Pharamond jusqu'en* 1547; elle a été mise en français, et continuée depuis jusqu'en 1604. C'est un des plus savants ouvrages que nous ayons sur l'histoire de France. Les faits y sont bien digérés, et dans un ordre méthodique, mais ils manquent quelquefois d'exactitude. On trouve cet ouvrage dans le *Recueil des rois de France*, 1618, in-4°; 7° *les Exemples des actions de quelques pontifes, comparées avec celles des princes païens*, en latin, 1610, in-8°. Il y montre combien les œuvres chrétiennes sont supérieures à celles des héros du paganisme.

TILLET (Jean Du), frère du précédent, et greffier en chef du parlement de Paris, montra beaucoup d'intelligence et d'intégrité dans cette charge, qui était depuis long-temps dans sa maison. Sa postérité la conserva jusqu'à Jean-François Du Tillet, qui y fut reçu, en 1689. Cette famille a eu aussi plusieurs conseillers au parlement, et maîtres des requêtes. On a de Jean Du Tillet, mort le 1er octobre 1570, plusieurs ouvrages. Les plus connus sont : 1° un *Traité pour la majorité du roi de France* (François II) *contre le légitime conseil malicieusement inventé par les rebelles*, Paris, 1560, in-

4°; 2° un *Sommaire de l'histoire de la guerre faite contre les Albigeois*, 1590, in-12 : ouvrage rare et recherché; 3° un *Discours sur la séance des rois de France en leurs cours de parlement*, dans le second tome de Godefroi; 4° l'*Institution du prince chrétien*, Paris, 1563, in-4°; 5° *Recueil des rois de France* : ouvrage fort exact, et fait avec beaucoup de soin sur la plupart des titres originaux de l'histoire de France. La meilleure édition de ce livre est celle de Paris, 1618, in-4°. Du Tillet écrit en homme qui ne s'attache qu'à l'exactitude des recherches, et qui se soucie fort peu de la pureté et de l'élégance du style.

TILLET. *Voy.* Titon du Tillet.

TILLI (Jean Tzerclaës, comte de), d'une illustre maison de Bruxelles, porta d'abord l'habit de jésuite, qu'il quitta pour prendre les armes. Après avoir signalé son courage en Hongrie contre les Turcs, il eut le commandement des troupes de Bavière sous le duc Maximilien, et se distingua à la bataille de Prague en 1620. Il défit ensuite Mansfeld, un des chefs des rebelles, et le contraignit d'abandonner le Haut-Palatinat l'an 1622. Il mit son armée en déroute près de Darmstadt, et le poussa hors de l'Allemagne. Il avait auparavant secouru l'archiduc Léopold à la prise de Breda; et avait pris Heidelberg, ville capitale du Palatinat du Rhin. Sa valeur éclata surtout contre Christian de Brunswick, administrateur d'Halberstadt, qu'il défit à Starlo. Il fallut que Tilli dans cette bataille envoyât des trompettes partout, pour faire cesser le carnage. Les historiens protestants, d'accord avec les catholiques, rendent hommage à l'humanité que Tilli fit paraître en cette occasion. Plus de quatre mille hommes restèrent sur la place. « Quant aux prisonniers, » dit le *Mercure de France* (tom. » 9, pag. 657), qui furent de » quatre à cinq mille, ce fut une » chose pitoyable de les voir me» ner par les Croates comme des » troupeaux de bétail par la » Westphalie, jusqu'aux portes » de Munster, où Arthus écrit » que *ibi ipsis cibo, potu et ves» timentis, per summam commi» serationem prospectum fuit,* » *tametsi paulo ante hostes fuis» sent*. Plusieurs ecclésiastiques, » et entre autres les pères jésui» tes et les pères capucins, et » aussi des gens laïcs, en firent » même sauver nombre d'entre » les griffes des Croates, auxquels » ils donnèrent ou firent donner » de quoi se retirer dans leur » pays. » Cette victoire fut d'autant plus glorieuse au comte de Tilli, qu'il n'eut que 200 hommes de tués et presque autant de blessés. Il donna quelque temps après un second combat, qui ne lui fut guère moins avantageux que le premier; il y périt beaucoup d'ennemis et quantité de leurs officiers, illustres par leur valeur et par leur naissance. Il prit ensuite Minden et plusieurs autres villes, et obligea le landgrave de Hesse de garder la foi à l'empire. L'an 1626, il défit l'armée de Danemarck, à la journée de Lutter, dans le duché de Brunswick, et se rendit maître de 22 canons, de 80 drapeaux, de plusieurs étendards et de tout le bagage des ennemis. Le pape Urbain VIII lui écrivit pour lui marquer la joie que toute l'Eglise avait d'une victoire si avantageuse aux catholiques. Tilli, né avec les talents de la

guerre et de la négociation, alla à Lubeck en 1629, en qualité de plénipotentiaire, pour la conclusion de la paix avec le Danemarck. On lui donna l'année d'après le commandement général des armées de l'empire, à la place de Walstein. Après avoir secouru Francfort-sur-l'Oder contre les Suédois en 1631, il prit Brandebourg d'assaut, puis Magdebourg, qui fut pillé par ses soldats. Il s'y commit de grands excès qui, en irritant le Dieu des armées, parurent être le terme où s'arrêtèrent les succès de cet habile général. Ayant pris ensuite Leipsick, il y fut défait par Gustave-Adolphe, roi de Suède. Il rallia ses troupes, prit quelques villes dans la Hesse, repoussa Horn, chef du parti protestant. Enfin, il fut blessé mortellement, en défendant le passage du Lech, et mourut à Ingolstadt, le 30 avril de l'an 1632, emportant les regrets du pape, de l'empereur, de tous les bons catholiques, et l'estime de toute l'Europe. Il fit de riches présents à l'église de Notre-Dame d'Oettingen, et laissa un legs de 60,000 richsdale aux vieux régiments qui avaient servi sous lui, qui l'aimaient comme leur père, et auxquels sa mémoire fut toujours chère. Quand on lui parlait de mariage, il montrait ses soldats, et disait : *N'ai-je donc pas assez d'enfants?* Il ne but jamais de vin, ne connut point de femme, et prouva, par un nouvel exemple, que la valeur et le courage s'illustrent et se renforcent par leur union avec la piété et les vertus chrétiennes. — Il ne faut pas le confondre avec le comte Claude Tilli, de la même famille, qui servit les états-généraux avec beaucoup de distinction, devint, malgré qu'il fût zélé catholique, général en chef des troupes hollandaises, et gouverneur de Maëstricht, où il mourut en 1723, après avoir fait diverses fondations pieuses et utiles, monuments de sa religion et de son zèle pour le bien public. On voit encore dans cette ville un bel hôtel qui porte son nom; dans lequel a été rédigée presque toute la troisième édition de ce Dictionnaire :

Illo me tempore dulce tenebat
Trajectum, studiis florentem ignobilis oti.

TILLOTSON (Jean), prédicateur anglican, né dans le comté d'Yorck en 1630, fut d'abord presbytérien; mais le livre du docteur Chillingworth lui étant tombé entre les mains, il embrassa la communion anglicane, et ramena plusieurs non-conformistes au parti des épiscopaux, le plus rapproché de l'ancienne Eglise, qui a si longtemps fleuri en Angleterre. Après s'être occupé de la lecture des Pères, particulièrement de saint Basile et de saint Chrysostôme, il composa un grand nombre de sermons, où la simplicité est unie pour l'ordinaire à la solidité; mais où il se trouve aussi beaucoup de choses contraires au génie de l'éloquence et à la dignité de la chaire. Dans son sermon *sur les préjugés contre la religion*, Tillotson se fait une objection tirée de l'opposition que l'homme trouve entre ses devoirs et ses penchants; et cette objection il la copie de la tragédie de *Mustapha*, de Fulke Lord-Broode, dont il cite en chaire une tirade de vers. Une telle citation est-elle digne de la majesté d'un temple? *Les passions*, ajoute-t-il, *sont une espèce de glu qui nous attache aux choses basses et terrestres... A peine peut-on passer*

dans les rues, j'en parle par expérience, sans que les oreilles soient frappées de jurements et d'imprécations horribles qui suffiraient pour perdre une nation, quand elle ne serait coupable que de ce crime; et ce ne sont pas seulement les laquais qui vomissent de tels discours blasphématoires, ils sortent aussi de la bouche des maîtres. Ailleurs, pour prouver qu'il faut croire les mystères de la religion, quoique l'on ne puisse jamais les comprendre avec évidence, Tillotson s'exprime ainsi : *On mange, on boit tous les jours, bien que personne, à mon avis, ne puisse démontrer que son boulanger, son brasseur et son cuisinier n'ont pas mis du poison dans le pain, dans la bière ou dans la viande.* C'était ainsi que Tillotson exerçait le ministère de la parole dans le siècle des Dryden, des Addisson, des Waller, des Milton, et en présence de ce même Charles II, qui avait entendu dès son enfance les plus illustres orateurs français. « O » Louis XIV (s'écrie un homme » qui avait beaucoup lu ces ser» mons) qu'aurais-tu donc pen» sé, si les ministres des autels » t'avaient parlé ce langage au » milieu de ta cour? Quelle eût » été ta surprise, si ton oreille, » accoutumée aux accents ma» jestueux de Bossuet, au ton » noble et véhément de Bourda» loue, à l'insinuante mélodie » de Massillon, eût été frappée » de cette élocution grossière et » barbare? » Plusieurs écrivains anglais jetaient alors les fondements de l'athéisme; Tillotson s'opposa à ce torrent autant qu'il le put, et publia, en 1665, son *Traité de la règle de la foi*. Quelques critiques voyant qu'il n'avançait que des principes fondés sur le simple raisonnement, voulurent le faire passer pour un homme qui ne croyait rien que ce qui était à la portée de la raison; mais ils ne faisaient pas attention que la raison est l'arme la plus sûre et la plus convenable contre des incrédules. Il faut convenir cependant qu'un écrivain opposé à l'autorité de l'Eglise, séparé du grand corps des fidèles, professant une foi arbitraire, et décidant des dogmes d'après ses lumières personnelles, ne peut combattre l'incrédulité d'une manière ferme et conséquente. (*Voy.* SERVET.) Tillotson fut fait doyen de Cantorbéry, puis de Saint-Paul, clerc du cabinet du roi, et, en 1691, archevêque de Cantorbéry. Il mourut à Lambeth, en 1694, à 65 ans. On a de lui, outre le *Traité de la règle de la foi*, dont nous venons de parler : 1° un vol. in-fol. de *Sermons*, publiés pendant sa vie. Barbeyrac et Beausobre les ont traduits d'anglais en français, en 7 vol in-8°. Comme le principal mérite de Tillotson est dans le style, il doit perdre beaucoup dans une traduction où l'expression mère disparaît, et surtout avec un traducteur tel que Barbeyrac, qui n'eut jamais ni élévation, ni couleur, ni chaleur, ni élégance; mais en avouant tous les défauts de cette version française, le fond des sermons de l'archevêque de Cantorbéry y reste toujours à une distance infinie des grands modèles. Tillotson est plus théologien que moraliste : il n'a guère traité que des sujets de controverse; il n'emploie que les formules languissantes du syllogisme ou de la dissertation; il ne connaît

qu'une méthode sèche et monotone. « Je ne trouve point, dit » le cardinal Maury, de mouvements oratoires dans ses discours, point de grandes idées, » point de traits sublimes : ordinairement il fait une division » de chaque paragraphe, et il y » a trente ou quarante subdivisions dans chacun de ses sermons; ses détails sont arides, » subtils, et souvent ils manquent de noblesse. Enfin, Tillotson est tellement étranger » à l'art de l'éloquence, qu'il ne » fait presque jamais ni exorde » ni péroraison. Est-ce donc là » l'orateur que l'on ose opposer » à nos orateurs français? » 2° Des *Sermons* posthumes en 14 vol. in-8°. Il y en a un intitulé : *Excellente étrenne contre le papisme;* François Martin, Irlandais, docteur en théologie à Louvain, l'a réfuté dans son *Scutum fidei contra hœreses hodiernas, seu Tillotsonianœ concionis Refutatio*, Louvain, 1714, in-8°. On voit, par le seul titre de ce sermon, la bizarrerie et les emportements de l'orateur anglais. « Tillotson, dit l'auteur que » nous avons déjà cité, n'écrit » pas avec plus de modération » que de noblesse; à chaque page » de ses discours on aperçoit le » fanatisme d'un protestant qui » veut plaire à la populace. A la » fin de son sermon sur l'*Amour » du prochain*, il fait une espèce » de récapitulation pour appliquer la morale de son sujet à » l'Église romaine. Qui ne croirait qu'une matière si touchante va lui inspirer un sentiment tendre et même généreux? Voici pourtant ce qu'il » conclut, après avoir prouvé » longuement la nécessité d'aimer tous les hommes : *Toutes » les fois que nous parlons de la » charité et de l'obligation de » s'aimer les uns les autres, » nous ne saurions nous empêcher » de penser à l'Église romaine ; » mais elle doit se présenter à » notre esprit particulièrement » aujourd'hui, qu'elle vient de » nous découvrir tout fraîchement, et d'une manière authentique, les sentiments où elle » est à notre égard, par le complot charitable qu'elle tramait » contre nous* (prétendue conspiration de 1678); *complot qui » est tel qu'il doit faire bourdonner les oreilles de tous ceux » qui l'entendront raconter, décrier éternellement le papisme, » et le faire regarder avec horreur et exécration jusqu'à la » fin du monde*. Quel style! quels » sentiments! quelle bonne foi! » quelle logique! »

† TILLY (Henri de), seigneur de Fontaine-Henri, près de Caen, vivait dans le XIVe siècle, et se distingua par ses lumières dans un temps où les sciences étaient peu cultivées. Il suivit la carrière des armes, et rendit d'importants services à l'état. Dans les moments de repos, il se consacra à créer le commerce dans sa province, et surtout à faire prospérer l'agriculture. Un de ses principaux objets fut de perfectionner les lainages, et ce fut lui qui, le premier, fit venir des mérinos de l'Espagne (*oves capras de Sevilla*). Avant de mourir, il légua à l'abbaye des Ardennes les brebis et les chèvres qu'il s'était procurées avec de grandes dépenses. Henri de Tilly mourut vers l'an 1410. M. de la Rue, professeur d'histoire à Caen, croit que la supériorité des laines de Falaise et de Caen sur celles du reste de la France,

n'est due qu'aux premiers essais de Henri de Tilly. On en éprouve de nos jours les heureux résultats dans presque toute l'étendue du royaume, où le croisement des races a indubitablement amélioré nos fabriques, qui occupent un grand nombre d'ouvriers, et peuvent rivaliser avec les plus renommées de l'Angleterre.

† TILLY (le comte de), lieutenant-général français, né vers 1760, était d'une famille originaire des Pays-Bas, qui comptait déjà plusieurs généraux de ce nom. Son cousin avait le même grade dans les armées de Sa Majesté Catholique. Le comte de Tilly embrassa très jeune la carrière des armes, et adopta les principes de la révolution, quoique d'une manière assez modérée. Lors de la nouvelle formation de l'armée française, il obtint le grade de colonel de dragons : peu de temps après, en 1792, il fut aide-de-camp du général Dumourier, qui lui confia, dans le mois de mars 1793, le commandement de Gertruydenberg, d'où il voulait pénétrer en Hollande. Après la levée du siége de Maestricht, Dumourier étant forcé de partir, exigea du colonel Tilly sa parole d'honneur de ne point rendre la place sans son ordre positif. La bataille de Nerwinden et la capitulation d'Anvers et de Breda avaient détruit tous les plans de Dumourier : le comte Wartensleben, chef d'état-major du prince Frédéric d'Orange, somma alors le colonel Tilly de se rendre, le menaçant, en cas de refus, de passer la garnison au fil de l'épée. Le colonel Tilly ne fit que cette simple réponse : « M. le comte de Wartensleben » s'est trompé d'adresse. » A la seconde sommation, il consentit à capituler, si toutefois il en recevait l'ordre de son général en chef. Sur l'observation qu'on lui fit que Dumourier n'était plus au service de la France : « Je l'i- » gnore, répondit-il ; mais sans » son ordre positif je ne capitu- » lerai pas. » Cet ordre lui fut enfin apporté le 1er avril 1793, par un parlementaire ; il capitula, et obtint que la garnison ne défilerait pas devant les troupes étrangères. S'étant rendu à l'armée des côtes de Cherbourg, il en prit le commandement le 12 novembre 1793, avec le grade de lieutenant-général, se porta contre les Vendéens, sur lesquels il obtint, au Mans, quelques avantages. Après cette expédition, il fut destitué comme noble ; mais ayant la protection de Carrier, de Lacroix et d'autres démagogues, il fut employé à l'armée de Sambre-et-Meuse sous les ordres de Jourdan, et commanda la réserve au passage du Rhin, en 1795. Dans l'affaire de Stoecht, près de la Nida, le comte de Tilly soutint pendant toute la journée les efforts de l'ennemi, et le fit renoncer au projet de passer cette rivière. Nommé au commandement des neuf départements réunis de la Belgique, il se concilia l'estime de tous les habitants par son désintéressement et sa modération : ce fut la justice que lui rendirent tous les journaux de ce pays. Chef d'état-major à l'armée du Nord, il passa, en cette même qualité, en 1798, à celle de Sambre-et-Meuse, et devint en même temps inspecteur-général des troupes françaises en Hollande. L'année suivante il fut mis à la tête des 24e et 25e divisions militaires, et en

1800, il commanda pendant seize mois l'armée de l'Ouest, puis la cavalerie. En 1804, lors de la formation du camp de Boulogne, appelé au premier corps d'armée, il se couvrit de gloire dans les campagnes d'Allemagne, de Prusse et de Pologne. Il fut envoyé en Espagne, en 1808, se trouva à l'occupation de Madrid, d'où il passa à Ségovie, dont il fut nommé gouverneur, et où, malgré la haine des Espagnols pour leurs oppresseurs, il sut se faire aimer par son caractère probe et compatissant. Il se rendit en Andalousie en 1811, commanda la cavalerie, qu'il fit manœuvrer avec une habileté rare à la bataille d'Ocaña, où il fit prisonnier un grand nombre d'Anglais. En 1813, lors des victoires des Anglo-espagnols, il rentra en France, et fut nommé inspecteur-général de cavalerie. Il adhéra ensuite, le 8 avril 1814, à la déchéance de Napoléon, et le roi Louis XVIII lui donna la croix de Saint-Louis et la décoration de grand-officier de la Légion-d'Honneur. Quelques mois après, il fut nommé, par le département du Calvados, membre de la chambre des députés. Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il se rangea sous ses drapeaux, et lui adressa un discours de félicitation. Mis à la retraite lors de la seconde restauration, il vécut ignoré, et mourut à Paris le 10 janvier 1822, âgé d'environ soixante-deux ans. Le comte de Tilly était un des généraux les plus distingués de cette époque; et il est à regretter qu'il n'ait pas employé ses talents militaires à défendre une meilleure cause. Outre les ordres déjà cités, il était décoré de l'Aigle rouge de Prusse.

TIMANTHE, peintre de Sicyone, et selon d'autres de l'île de Cythne, l'une des Cyclades, contemporain de Pamphile, vivait vers l'an 400, avant J.-C., sous le règne de Philippe, père d'Alexandre le Grand. Ce peintre avait le talent de l'invention. C'est lui qui est l'auteur de ce fameux tableau *du sacrifice d'Iphigénie*, regardé alors comme un chef-d'œuvre de l'art. [Ce tableau existait à Rome au temps d'Auguste. Il était composé de six figures. On cite encore celle d'Agamemnon. Le pinceau le plus habile ne pouvant exprimer la douleur paternelle, Timanthe peignit Agamemnon le visage caché dans la draperie. Le Poussin a imité cette idée dans son tableau de *Lesmunicus*. Cicéron et Quintilien ont rappelé l'exemple de Thimanthe aux orateurs, pour leur apprendre qu'en certaines occasions une noble réticence vaut mieux que les paroles les plus énergiques. Les autres tableaux de Timanthe, le *cyclope*, *Andronic*, *Palamède*, *Ajax*, etc., ajoutèrent à sa réputation. Une *Vie* de Timanthe a été publiée par M. Cocquard, dans le *Mercure de France*, 1740, 2e vol.] (*Voyez* APELLE, PROTOGÈNE.) Il remporta la palme sur le fameux Parrhasius, vainqueur de Zeuxis.

TIMÉE DE LOCRES, vit le jour à Locres en Italie, dans la Grande-Grèce, et étudia sous Pythagore. On ne sait pas précisément en quelle année il mourut, mais il est certain qu'il vivait avant Socrate. Il nous reste de lui un petit *Traité de la nature du monde*, écrit en dialecte dorique. On le trouve dans les Œuvres de Platon, auquel ce Traité donna l'idée de son *Timée*. Le

marquis d'Argens l'a traduit en français avec de longues notes, dont plusieurs sont inutiles et d'autres très défectueuses, 1763, in-12. M. Batteux l'a traduit avec un succès plus complet. On y trouve des choses bien remarquables, qui ne peuvent être que le fruit de la tradition primitive et récente de l'école de Pythagore, ou de la lecture des Livres saints, tel que le passage suivant sur le péché originel. « Nous apportons le vice de notre » nature, de nos ancêtres; ce » qui fait que nous ne pouvons » jamais nous défaire de ces » mauvaises inclinations qui » nous font tomber dans le dé» faut primitif de nos premiers » parents. » On avait encore du philosophe locrien l'*Histoire de la Vie de Pythagore* dont parle Suidas, et qui est perdue.

TIMÉE, rhéteur de Tauromine en Sicile, 285 ans avant J.-C., fut chassé de la Sicile par le tyran Agathocles. Il se fit un nom célèbre par son *Histoire générale de Sicile*, et par son *Histoire* particulière *de la guerre de Pyrrhus*. Diodore de Sicile loue son exactitude dans les choses où il ne pouvait satisfaire sa malignité contre Agathocles et contre ses autres ennemis. On avait encore de lui des ouvrages sur la rhétorique; mais toutes ces productions sont perdues pour la postérité.

TIMOCRÉON, poète comique, Rhodien, vers l'an 476 avant J.-C., est connu par sa gourmandise, et par ses vers mordants contre Simonide et Thémistocle. On a de ce satirique seulement quelques fragments dans le *Corps des Poètes grecs*, Genève, 1606 et 1614, 2 vol. in-fol. On lui a fait cette épitaphe :

Multa bibens, et multa vorans, male denique dicens
Multis, hic jacet Timocreon Rhodius.

TIMOLÉON, capitaine corinthien, voyant que son frère Timophane usurpait le pouvoir souverain, lui ôta la vie, aidé par son autre frère Satyrus. Les Syracusains tyrannisés par Denys le Jeune et par les Carthaginois, s'adressèrent, vers l'an 343 avant J.-C., aux Corinthiens, qui leur envoyèrent Timoléon, avec dix vaisseaux seulement et mille soldats au plus. Ce général marcha hardiment au secours de Syracuse, et délivra la ville de la puissance de Denys. Il passa le reste de sa vie à Syracuse, avec sa femme et ses enfants, sans aucune envie de dominer. Après sa mort, on lui éleva un superbe monument sur la place de Syracuse, qui fut appelée *place Timoléonte*. (*Voyez* le Voyage du jeune Anacharsis.) Timoléon a fourni le sujet de deux tragédies, l'une a été composée par Laharpe, et l'autre par Chénier, [Alfiéri, célèbre poète italien, a choisi le même sujet pour une de ses plus belles tragédies.]

TIMOMAQUE, fameux peintre de l'antiquité, naquit à Byzance, vint à Rome au temps de Jules-César, où il jouit d'une grande réputation. Il fit de nombreux ouvrages qu'on se plaisait à comparer avec ceux de Parrhasius, de Zeuxis et d'Apelle. Son chef-d'œuvre était la *Gorgone*. On estimait encore son *Iphigénie* et son *Oreste*. Un *Ajax* et une *Médée* qu'il présenta à Jules-César furent payés par ce dictateur 80 talents d'or, qui font 192,000 livres, selon la supputation du P. Hardouin. Ces tableaux furent placés au temple de Vénus à Rome.

TIMON, *le Misanthrope*, c'est-

à-dire, *qui hait les hommes*, fameux Athénien, vers l'an 420 avant J.-C., fuyait la société comme on évite un bois rempli de bêtes féroces. Il ne laissa pas d'avoir un ami, qui se nommait *Apemante*, auquel il s'était attaché à cause de la conformité de leur caractère. Celui-ci soupant un jour chez Timon, et s'étant écrié: *Cher Timon, que ce repas me paraît doux! — A moi aussi*, lui répartit-il, *si tu n'y étais pas.* Le même Apemante lui demanda un jour pourquoi il aimait si tendrement Alcibiade. *C'est*, lui répondit-il, *parce que je prévois qu'il sera la cause de la ruine des Athéniens.*

TIMON (Samuel), né à Thurna dans le comté de Trenschin, en Hongrie, se fit jésuite l'an 1693. Après avoir enseigné la philosophie, il voulut se consacrer aux pénibles fonctions de missionnaire dans sa patrie; mais sa mauvaise santé l'attacha à son cabinet, où il ne cessa de travailler à l'histoire de son pays. Il mourut à Cassovie le 7 avril 1736, à 61 ans. Les monuments de son application sont : 1° *Celebriorum Hungariæ urbium et oppidorum chorographia*, Tirnau, 1702, in-4°; Gabriel Szerdahelyi, jésuite, en a donné une édition augmentée, Vienne, 1718, in-4°, Cassovie, 1732, et Tirnau, 1770, in-4°; 2° *Epitome rerum Hungaricarum*, Cassovie, 1736, in-fol. C'est un abrégé chronologique des royaumes de Hongrie, Dalmatie et Croatie. 3° *Imago antiquæ Hungariæ*, Cassovie, 1733, in-8°; 4° *Imago novæ Hungariæ*, Cassovie, 1734, in-8°. Ces deux ouvrages ont paru réunis à Vienne, 1754, 1 vol. in-4°; 5° *Addition* aux deux ouvrages précédents, 1735, in-8°; 6° *Description de la Theiss et du Vag*, rivières de Hongrie, 1735; 7° *Purpura Pannonica*, Tirnau, 1715; et avec des additions, Cassovie, 1745. C'est une histoire des cardinaux hongrois. 8° *Annales regni Hungariæ*; c'est une continuation de l'*Histoire de Hongrie*, par Isthuanfi, jusqu'à l'an 1662. Les historiens modernes de ce royaume, tels que François Kazy et Etienne Kaprinai, ont profité de cet ouvrage, qui est resté manuscrit.

TIMOPHANE. *Voyez* TIMOLÉON.

TIMOTHÉE, capitaine athénien, fils de Conon, célèbre général, marcha sur les traces de son père pour le courage, et le surpassa en éloquence et en politique. Il s'empara de Corcyre, et remporta sur les Lacédémoniens une célèbre bataille navale, l'an 376 avant J.-C. Il prit ensuite Torne et Potidée, délivra Cyzique, et commanda la flotte des Athéniens avec Iphicrate et Charès. Ce dernier général ayant voulu attaquer les ennemis pendant une violente tempête, et Timothée ayant refusé, il le fit condamner par le peuple à une amende de cent talents. Hors d'état de payer une si forte amende, Timothée se retira à Chalcide, où il mourut. Ce général était aussi prudent que courageux. Charès montrant un jour aux Athéniens les blessures qu'il avait reçues pendant qu'il commandait les armées, Timothée lui répondit : « Et moi j'ai toujours rougi de » ce qu'un trait était venu tomber assez près de moi, comme » m'étant exposé en jeune homme, et plus qu'il ne convenait » au chef d'une si grande armée. »

TIMOTHÉE, poète musicien,

né à Milet, ville ionienne de Carie, excellait dans la poésie lyrique et dithyrambique; mais ce fut à la musique qu'il s'appliqua principalement. Il devint le plus habile joueur de cithare; il ajouta même des cordes à cet instrument, à l'imitation de Therpandre; ce qui fut de nouveau condamné par un décret des Lacédémoniens, que Boëce nous a conservé, et qui est conçu en ces termes : *Puisque Timothée de Milet, venu dans notre ville, y a fait outrage à l'ancienne musique ; que rebutant la lyre à sept cordes, et y glissant un plus grand nombre de sons, il a blessé les oreilles de la jeunesse ; que par la pluralité des cordes, et l'innovation des airs, au lieu d'une musique simple et soutenue, il en a fardé une énervée et bigarrée, faisant consister la beauté de la modulation dans des passages choquants, loin d'être harmonieux ; qu'invité aux jeux de Cérès d'Eleusis, il a affecté des ornements de poésies qui la déparent, et qu'il a joué les couches de Sémélé d'une manière scandaleuse pour les jeunes gens : on a jugé à propos que les rois missent l'affaire en délibération, et que les éphores blâmassent Timothée, et l'obligeassent à retrancher de sa lyre à onze cordes celles qui sont de trop, n'y en laissant que sept, afin que chacun, témoin de la sévère police de la ville, se garde d'introduire dans Sparte rien d'opposé aux bonnes mœurs ; et que la célébrité des jeux ne soit point troublée.* Un philosophe français a fait sur ce décret la réflexion suivante. « Nous sommes bien éloignés aujourd'hui » d'attribuer à la musique cette » influence sur les mœurs. La » musique de Lulli, simple, na» turelle, conforme au carac» tère et à la poésie de notre lan» gue ; cette musique qui fit les » délices des Français dans le » siècle de leur gloire, a fait » place à une musique plus dif» ficile, plus compliquée et plus » savante, sans que les magis» trats se soient opposés aux in» novations de Rameau; ce grand » homme s'est vu éclipsé à son » tour par les bouffons d'Italie. » Gluck enfin a triomphé de » Rameau, des bouffons et de » la musique italienne ; le gou» vernement n'a vu dans tous » ces changements que les di» vers degrés par lesquels un art » arrive à sa perfection; cepen» dant, qui sait si la musique » brillante et efféminée des Ita» liens, accueillie en France » avec un enthousiasme si vif, » n'a pas beaucoup contribué à » introduire dans la nation ce » luxe, cette mollesse, cet es» prit de frivolité, qui la dés» honore depuis si long-temps ? » J. J. Rousseau pensait à peu » près de même, lorsqu'il disait » que nous n'avions point de » musique, et que si nous en » avions jamais une, *ce serait » tant pis pour nous.* » Platon n'aurait pas contredit cette observation, lui qui ne croyait pas qu'on pût changer la musique nationale sans mettre en danger la constitution publique. On dit que ce fut Timothée qui introduisit dans la musique le genre chromatique, et qui changea l'ancienne manière de chanter simple et unie, en une nouvelle manière fort composée. Il florissait vers 340 avant J.-C.

TIMOTHÉE, Ammonite, général des troupes d'Antiochus-Epiphane, livra plusieurs combats à Judas Machabée et fut

toujours vaincu par ce grand capitaine. Après la perte de la dernière bataille, où son armée fut taillée en pièces, Timothée s'enfuit à Gazara avec Chéréas son frère, et il y fut tué. — Il y en avait un autre de même nom, aussi général des troupes d'Antiochus, qui, ayant assemblé une puissante armée au-delà du Jourdain, fut vaincu par Judas Machabée et par Jonathas son frère, qui défirent entièrement son armée. Timothée, étant tombé entre les mains de Dosithée et de Sosipatre, les conjura de lui sauver la vie, et s'engagea à renvoyer libres tous les Juifs qu'on retenait captifs : il le laissèrent aller.

TIMOTHÉE (Saint), disciple de saint Paul, était de Lystres, ville de Lycaonie; son père était païen et sa mère juive. L'Apôtre étant venu à Lystres, prit Timothée sur le témoignage qu'on lui en rendit, et le circoncit, afin qu'il pût travailler au salut des Juifs. Le disciple travailla avec ardeur à la propagation de l'Evangile sous son maître. Il le suivit dans tout le cours de sa prédication, et lui rendit de très grands services. Lorsque l'apôtre des gentils revint de Rome en 64, il laissa Timothée à Ephèse pour avoir soin de cette Eglise, dont il fut le premier évêque. Il lui écrivit de Macédoine la première Epître qui porte son nom, vers l'an 66, dans laquelle il lui prescrit en général les devoirs de sa charge. L'apôtre, peu de temps après, étant arrivé à Rome, et se voyant près de la mort, écrivit à son cher disciple la deuxième Epître, que l'on regarde comme son testament. Elle est remplie, comme la précédente, d'excellents préceptes pour les ministres de l'Eglise. On croit que Timothée vint à Rome, où saint Paul l'appelait, et fut témoin du martyre de ce grand apôtre. Il revint ensuite à Ephèse, dont il continua de gouverner l'Eglise en qualité d'évêque, sous l'autorité de saint Jean, qui avait la direction de toutes les Eglises d'Asie. On pense qu'il fut lapidé par les païens, lorsqu'il voulait s'opposer à la célébration d'une fête impie en l'honneur de Diane, vers l'an 97.

TIMOTHÉE, Ier du nom, patriarche d'Alexandrie l'an 380, mort cinq ans après, est connu principalement par une *Epître canonique* : Balsamon nous l'a conservée. On lui attribue aussi quelques *Vies* de saints.

TIMOTHÉE, patriarche de Constantinople dans le VIe siècle, nous a laissé un bon *Traité sur les moyens de rappeler les hérétiques à la foi*, et *sur la manière de se comporter avec ceux qui se sont convertis*. Cottelier a inséré cet ouvrage dans ses *Monumenta græca*.

TINDALL (Matthieu), né dans la province de Devonshire en Angleterre, l'an 1656, étudia sous son père, qui était ministre dans le lieu de sa naissance, et fut envoyé, à l'âge de 17 ans, au collége de Lincoln à Oxford. Après s'être fait recevoir docteur en droit, il prit le parti des armes dans les troupes du roi Jacques. Lorsque ce monarque eut été détrôné, Tindall publia, en faveur du gouvernement, un grand nombre d'ouvrages qui lui procurèrent une pension de 200 livres sterling, dont il jouit jusqu'à sa mort, arrivée à Londres, en août 1733. C'était une ame lâche et vénale, qui prenait toujours le parti du plus fort; tou-

à tour catholique et protestant : partisan de Jacques lorsqu'il régnait, et son détracteur quand on lui eut enlevé le sceptre. La Biographie britannique dit qu'il était mal famé pour ses mœurs. On a de lui un livre impie, intitulé : *Le christianisme aussi ancien que le monde*, ou l'*Evangile, seconde publication de la religion de nature;* 1730, in-4° et in-8°. Jean Conybeare, Jacques Foster et Jean Leland ont écrit fortement contre cet ouvrage mal raisonné et mal écrit. Pope, dans sa Dunciade, l'a traité suivant ses mérites.

† TINEVELLI (Antoine), élève du célèbre Denina, naquit à Turin en 1761, fut professeur de belles-lettres à Mont-Caller, et se fit un renom par ses ouvrages. Il embrassa les principes de la révolution française, et fomenta plusieurs émeutes dans la capitale. Contraint de fuir, il se tint caché pendant quelque temps, reparut à Turin, et se mit de nouveau à la tête des mécontents. Il fut arrêté par suite d'une insurrection, et fusillé en 1797. Il a écrit différents ouvrages : 1° des *Dissertations*; 2° des *Poésies* qui ne manquent ni de grâce ni de chaleur; mais l'ouvrage le plus considérable, et qui a établi sa réputation, c'est la *Biographie piémontaise*, 6 vol. in-8°, et qui contient les vies des hommes illustres du Piémont.

TINMOUTH (Jean de), moine de Saint-Alban en Angleterre, florissait en 1370. Il a écrit les *Vies* de cent cinquante-sept saints, Bretons, Anglais, Ecossais, Irlandais, et a intitulé son ouvrage *Sanctilogium*. On le conserve manuscrit dans la bibliothèque de Lambeth et dans la bibliothèque Cottonienne.

TINTORET (Jacques Robusti, dit le), célèbre peintre italien, naquit à Venise en 1512, et fut nommé le Tintoret, parce que son père était teinturier. Il se proposa, dans ses études, de suivre Michel-Ange pour le dessin, et Titien pour le coloris : ce plan lui fit une manière où il y avait beaucoup de noblesse, de liberté et d'agrément. Ses touches sont hardies, son coloris est frais. Il a, pour l'ordinaire, réussi à rendre les carnations, et il a parfaitement entendu la pratique du clair-obscur. Ses attitudes font quelquefois un grand effet; mais souvent aussi elles sont contrastées à l'excès, et même extravagantes. Sa prodigieuse facilité à peindre lui a fait entreprendre un grand nombre d'ouvrages, qui tous ne sont pas également bons; ce qui a fait dire de lui qu'*il avait trois pinceaux, un d'or, un d'argent et un de fer*. Le Tintoret mourut en 1594, à 82 ans. Ridolfi a écrit sa *Vie*. [On voit au Musée de Paris six tableaux de ce peintre : deux sont de simples *esquisses*; les autres consistent en trois portraits, dont l'un de l'auteur peint par lui-même; et *Suzanne au bain*.] — Son fils, Dominique TINTORET, mort à Venise, en 1637, âgé de 75 ans, réussissait dans le portrait; ainsi que sa fille Marie TINTORET, née en 1560, et morte en 1590.

TIODA, architecte espagnol du IXe siècle, naquit dans les Asturies en 840. Il fut pensionné par le roi Alphonse le Chaste, qui, ayant fixé sa résidence à Oviédo, lui fit construire les beaux édifices qu'on voit encore dans cette ville. L'église de *Saint-Julien, hors des murs*, est aussi de lui. On y remarque un goût et un en-

semble rares pour le temps où il vivait.

† TIPALDI (Jean-André), Grec de nation, était né dans l'île et la ville de Scio. Il vint à Rome, et s'y fit jésuite. Il honora cet ordre par ses vertus et son savoir. Chargé de professer l'Ecriture sainte, il remplit pendant plusieurs années cet emploi avec beaucoup de zèle dans le collége Romain. Affligé du schisme qui séparait ses compatriotes de l'Eglise romaine, et des vains efforts faits jusque-là pour les ramener à l'unité, il composa un ouvrage où il essayait de leur faire comprendre la nécessité de ce rapprochement, et de leur en faciliter les moyens. Ce livre a pour titre: *La Guida alla vera chiesa di Giesu-Christo, proposta principalmente ai seguaci di Fozio, come utile per ricondurre alla medesima ogni traviato, e di profitto ad ogni vero fedele*, Rome, 1757, 3 vol. : ouvrage estimé et fort loué par l'auteur de la *Storia letteraria d'Italia*, qui en donne un bon extrait dans ses 5e et 6e volumes, et qui en parle d'une manière également avantageuse dans ses *Annali letterari d'Italia*, t. 2, p. 369. Le P. Tipaldi mourut septuagénaire, dans le collége Romain, vers 1760.

TIPHAIGNE DE LA ROCHE (Charles-François), médecin de la faculté de Caen, et de l'académie de Rouen, natif de Montebourg, au diocèse de Coutances, mourut l'an 1774, dans la 53e année de son âge. Il connaissait bien son art, et aux lumières du médecin, il joignait les agréments d'un littérateur ingénieux et enjoué. Il passa une partie de sa vie à Paris, où il publia divers écrits. Les principaux sont : 1° l'*Amour dévoilé*, ou *le Système des Sympathistes*, 1751, in-12; 2° *Amilée*, ou *la Graine d'hommes*, 1754, in-12; critique ingénieuse des ridicules des artistes, des savants, principalement des physiciens, des naturalistes, et de tous les faiseurs de systèmes; 3° *Bigarrures philosophiques*, 1759, 2 vol. in-12; 4° *Essai sur l'histoire économique des mers occidentales de France*, 1760, in-8°; on y voit partout le bon citoyen et le physicien éclairé; 5° *Giphanthie*, 1760, 2 vol. in-8°, traduite en anglais, et imprimée à Londres en 1761. Il a donné aussi une nouvelle édition du *Dictionnaire* de Furetière.

TIPHAINE (Claude), jésuite, né à Paris en 1571, enseigna la philosophie et la théologie dans sa société. Ses vertus et sa capacité le rendirent digne des premières places de son ordre. Il fut recteur des colléges de Reims, de Metz, de la Flèche, de Pont-à-Mousson, et provincial de la province de Champagne. Il est connu par quelques ouvrages savants : 1° *Avertissement aux hérétiques de Metz*; 2° *Declaratio et defensio scholasticœ doctrinœ sanctorum patrum et doctoris Angelici de Hypostasi, seu Persona*, etc.; Pont-à-Mousson, 1634, in-4°; 3° un Traité *De Ordine, seu de priori et posteriori*, Reims, 1640, in-4°. Quoique jésuite, il soutenait le sentiment des thomistes sur la grace, et il n'en fut pas moins estimé dans sa compagnie, qui le perdit en 1641. Il mourut à Sens, avec la réputation d'un homme plein de piété et de douceur.

† TIPPO, ou TIPPO-SAIB, prince indien, souverain de Mysore, et fils d'Hyder-Ali. Il maintint l'indépendance de ses états, malgré toute la puissance du

grand mogol. Dans la guerre de l'indépendance de l'Amérique, il s'allia avec la France contre les Anglais, et remporta sur eux d'importantes victoires. Il envoya en 1788 à Louis XVI des ambassadeurs pour lui demander des secours, mais on se borna à les recevoir magnifiquement, à leur donner des fêtes; et la paix avec l'Angleterre ayant été conclue, on ne leur accorda aucun secours réel. Au commencement de la révolution, plusieurs Français passèrent dans la capitale de Tippo-Saïb, se réunirent à ceux de leurs compatriotes que le sort de la guerre avait amenés dans ces pays, et tous ensemble formèrent un club. Ils avaient pour objet de *jacobiniser* les Indes, et d'y détruire tous les souverains, à l'exception cependant du *citoyen* Tippo-Saïb. Mais ni ce club ni les principes de ces patriotes réformateurs n'étaient une digue assez puissante pour arrêter les Anglais, qui, de jour en jour, gagnaient du terrain. Une armée serait devenue plus utile que tous les projets d'une *égalité* et d'une *liberté* chimériques. Privé de tout secours, Tippo ne compta plus que des pertes, et le 9 juin 1790, il fut entièrement défait à la bataille de Trawanore. Il y combattit avec sa valeur accoutumée, eut deux éléphants tués sous lui, y perdit ses bijoux, son palanquin et son turban. Pendant le reste de cette année, il livra plusieurs combats sans succès; et le 21 mars 1791, se trouvant coupé par un corps d'Anglais, il vit prendre la ville de Bengalore sans pouvoir la secourir ; son général Killodar mourut en combattant sur la brèche. En 1792, Cornwallis remporta une autre victoire décisive, qui força Tippo-Saïb à demander la paix. Elle ne lui fut momentanément accordée qu'au moyen de grands sacrifices. Il dut payer aux Anglais 3 millions de livres sterling, leur livrer plusieurs places fortes, et deux de ses plus jeunes fils en ôtage. Mais la compagnie anglaise redoutant toujours un ennemi qui pourrait tôt ou tard se venger de ses défaites, fit rallumer la guerre en 1799. Tippo-Saïb réunit à la hâte toutes les troupes qui lui restaient; ses efforts devinrent inutiles, et le royaume de Mysore fut conquis en peu de mois. La capitale fut aussitôt attaquée, ses défenseurs opposèrent la plus vigoureuse résistance, Tippo combattit avec eux jusqu'à ce qu'il fût mortellement blessé. Les Anglais pénétrèrent alors dans la ville; et en cherchant partout le malheureux Tippo, ils le trouvèrent dans son palais, prêt à expirer au milieu de ses femmes et de ses enfants. Plus soldat que général, il avait la bravoure de son père, mais il n'avait pas ses talents. Les frais auxquels l'avait entraîné une longue guerre l'avaient forcé à exiger de nouveaux impôts de ses peuples, ce qui forma un grand nombre de mécontents. Bien souvent ces impôts n'étaient pas payés avec exactitude; alors les soldats en souffraient, et se voyant sans leur solde ordinaire, une grande partie abandonnaient leurs drapeaux. Ce souverain aimait les lettres et les arts. Il avait recueilli une bibliothèque précieuse, contenant différents ouvrages en langue sanscrite, dont l'origine remonte au xe siècle; des traductions du Koran

dans toutes les langues de l'Orient; une histoire, en manuscrit, des victoires des Tartares-Mogols, lors de l'invasion de l'Inde par Tamerlan, en 1397; des mémoires historiques sur l'Indoustan, à l'époque de la domination des Mogols, sous le sultan Babel en 1525. Les Anglais ont confié cette bibliothéque aux soins de l'académie de Calcutta. Elle peut servir à répandre de grandes lumières sur l'histoire de l'Orient. On a publié à Londres, en 1811, un *Choix de lettres* de Tippo-Saïb; et J. Michaud a écrit en français l'*Histoire des progrès et de la chute de l'empire de Mysore, sous les règnes de Hyder-Ali et de Tippo-Saïb*, Paris, 1801, 2 vol. in-8°.

TIRAQUEAU (André), lieutenant-civil de Fontenay-le-Comte, sa patrie, devint conseiller au parlement de Bordeaux, puis au parlement de Paris. Il travailla avec zèle à purger le barreau des chicanes qui s'y étaient introduites, et administra la justice avec une intégrité peu commune. François Ier et Henri II se servirent de lui dans plusieurs affaires très intéressantes. Il mourut dans un âge fort avancé, en 1558. On a de lui : 1° un Traité *des Prérogatives de la noblesse*, 1543, in-fol.; 2° un autre *du Retrait lignager;* 3° des *Commentaires* sur *Alexander ab Alexandro*, Leyde, 1673, 2 vol. in-fol.; 4° un *Traité des lois du mariage*, 1515, in-4°; et plusieurs autres ouvrages qui ont été recueillis en 5 vol. in-fol., 1574.

TIRESIAS, fameux devin, dont la mythologie raconte à son ordinaire des choses absurdes, jusqu'à en faire l'arbitre de Jupiter et de Junon, dans une dispute qu'ils eurent sur les avantages de l'homme et de la femme. Il fut successivement homme, femme, et derechef homme. On le regardait comme l'inventeur des auspices, et on l'honora comme un dieu à Orchomène, où son oracle avait beaucoup de célébrité.

TIRIN (Jacques), jésuite, né à Anvers en 1580, professeur d'Écriture sainte, premier supérieur de la maison professe d'Anvers, et directeur de la maison en Hollande, mort le 14 juillet 1636, âgé de 56 ans, est très connu par un *Commentaire* sur toute la Bible, en 2 volumes in-fol., imprimé nombre de fois. Il est plus étendu que celui de Menochius, et, quoique moins estimé, il est utile à ceux qui, sans s'attacher aux variantes, veulent seulement entendre le sens du texte, tel qu'il a été expliqué par les pères et les commentateurs. On y trouve à la fin un *Index controversiarum*, ouvrage méthodique et solide; et au commencement une bonne *Carte* de la Terre-Sainte, une *Chronologie* distribuée d'une manière fort commode, des *Prolégomènes* sur les anciens poids et monnaies des Hébreux, des Grecs et des Romains, comparés à ceux des Italiens, des Espagnols, des Français, etc.

TIRON (Tullius Tiro), affranchi de Cicéron, mérita l'amitié de son maître par ses bonnes qualités. Il nous reste plusieurs lettres de cet orateur, où il fait bien voir l'inquiétude dans laquelle le mettait la santé de Tiron, qu'il avait laissé malade à Patras, ville d'Achaïe; combien il ménageait peu la dépense pour lui, et avec quel

zèle il le recommandait à ses amis. Tiron inventa chez les Latins la manière d'écrire en abrégé. Il passe pour le premier auteur de ces caractères que les Romains appelaient *notæ*, par le moyen desquels on écrivait aussi vite qu'on parlait. Ceux qui écrivaient de cette manière s'appelaient *notarii*, d'où nous est venu le nom de *notaires*. Tiron avait aussi composé la *Vie* de Cicéron, dont il était le confident et le conseil, et plusieurs autres ouvrages qui ne sont point parvenus jusqu'à nous. Pour faire connaître l'art d'écrire en notes, l'abbé Carpentier, de l'académie des inscriptions, nous a donné d'anciens monuments écrits suivant cette méthode, auxquels il a joint ses remarques et un alphabet, sous ce titre : *Alphabetum Tironianum, seu Notas Tironis explicandi Methodus : cum pluribus notis ad historiam et jurisdictionem tum ecclesiasticam, tum civilem pertinentibus*, Paris, 1747, in-fol. *Voyez* RAMSAY (Charles).

† TISIUS (Antoine), savant hollandais, naquit à Hardewyck, en 1603, fut bibliothécaire de l'université de Leyde, où il professa la poésie et l'éloquence; était très instruit dans les langues savantes, surtout dans le latin, ce qui le mit à même d'interpréter les anciens auteurs, dont il donna des éditions très estimées, appelées *variorum*. Il est mort à Leyde, en 1670, et a laissé les éditions suivantes : 1° des *Tragédies de Sénèque*, 1651; 2° de *Valère-Maxime*, in-8°; 3° de *Salluste*, 1665, in-8°; 4° de *Velleius Paterculus*, 1668, in-8°. On lui doit aussi : 5° *L. Cælii Zanctaneii Opera*, 1652; 6° *Historia navalis*, 1657, in-4°, contenant le récit de tous les combats qui eurent lieu entre les Hollandais et les Espagnols; 7° *Compendium historiæ batavinæ*, 1645; 8° *Exercitationes miscellaneæ*, 1639.

TISSAPHERNE, *Thissaphernes*, un des principaux satrapes de Perse du temps d'Artaxercès Memnon, commandait dans l'armée de ce prince, quand Cyrus, frère d'Artaxercès, lui livra bataille à Cunaxa. Il eut l'honneur de la victoire; son maître lui confia le gouvernement de tous les pays dont Cyrus était auparavant gouverneur, et lui donna sa fille en mariage. Sa faveur ne dura pas. Tissapherne ayant été battu par Agésilas, général des Lacédémoniens, dans la guerre d'Asie, encourut la disgrâce d'Artaxercès, excité contre lui par sa mère Parisatis, et il fut tué par ordre de ce prince, à Colosse, en Phrygie.

† TISSARD (François), professeur de l'université de Paris, l'un des premiers qui firent, dans cette ville, des essais d'impressions hébraïques, contribua à introduire dans l'université l'étude de cette langue. Il était né à Amboise et florissait à la fin du XVe siècle. Il avait fait ses premières études à Paris, jusqu'à la philosophie inclusivement. Il alla étudier le droit à Orléans, et passa de là en Italie, dont il visita les différentes universités. Il y prit des leçons des meilleurs maîtres, reçut le bonnet de docteur en droit dans l'université de Bologne, et revint ensuite à Paris. L'étude du grec languissait dans l'université, et le haut prix des livres en cette langue, parce qu'il fallait les faire venir d'Italie, les rendait rares. Tissard résolut d'ob-

vier à cet inconvénient. Il en fit imprimer qui coûtaient beaucoup moins, et, dans un discours adressé aux étudiants de l'université, il les exhorta à une étude qui pouvait leur être si utile. Son mérite le fit distinguer par François Ier, qui n'était encore que duc d'Angoulême. Tissard fit par la suite pour l'hébreu ce qu'il avait fait pour le grec. Il composa une *Grammaire hébraïque*, Paris, 1508, in-4°, chez Gilles Courmont, dans laquelle, outre *l'alphabet* et *les principes*, on trouvait en hébreu *l'Oraison dominicale, le Trisagion* et *la généalogie de Jésus-Christ*. Il paraît que ce savant professeur mourut vers 1509; du moins après 1508 on ne trouve plus rien de lui.

† TISSARD (Pierre), prêtre de l'oratoire, naquit à Paris en 1666, et entra à l'oratoire de cette ville, le 15 octobre 1687. Il enseigna long-temps les humanités dans les colléges de la congrégation, et fut ensuite chargé d'y enseigner la théologie. Il s'était appliqué à la *poésie* et faisait des vers français et latins avec facilité. On a de lui : 1° *Vindicta infelix, seu irritum Anglorum in Maclopolim concilium*, poème, 1693. Il est adressé au P. Coquery, visiteur de la congrégation. 2° *Musæ siculæ*, adressées au même pendant sa visite, et dans le temps des tremblements de terre en Sicile; 3° une *Prosopopée*, à l'occasion du refus que fit la Savoie de la paix que lui offrait Louis XIV; 4° *traduction* en vers latins des *vers français* de Malherbe à Louis XIII allant assiéger La Rochelle; 5° poème français *sur la bataille de la Marsaille*; 6° d'autres *Opuscules* et divers écrits *anonymes* sur les questions alors agitées dans l'Eglise. Le P. Tissard eut part à la *traduction* en vers latins des Fables de La Fontaine, donnée par le P. Vinot, son confrère. Il mourut à Paris le 3 mai 1740. (*Voyez* Vinot.)

† TISSERAND (Jean), en latin *Tisserandus*, et quelquefois *Tisarandus* et *Tirlandus*, était un cordelier français renommé par son zèle pour le salut des ames et par le succès de ses sermons. Il y mettait tant d'onction, que les cœurs les plus endurcis avaient peine à y résister. Le continuateur de Fleury rapporte qu'ayant converti un grand nombre de filles et de femmes d'une vie déréglée, il établit l'ordre des filles pénitentes, pour retirer celles à qui Dieu ferait la grâce de quitter le péché. Il s'en trouva d'abord plus de deux cents. Le nombre s'accrut extraordinairement en peu de temps, en sorte que l'on fut obligé de souffrir que les plus sages allassent faire la quête par la ville, jusqu'à ce qu'elles eussent un établissement solide; ce qui n'arriva qu'en 1500. Le duc d'Orléans, depuis roi de France, sous le nom de Louis XII, leur donna pour lors son palais situé près de Saint-Eustache, pour en faire un monastère. Simon, évêque de Paris, leur dressa des statuts et les mit sous la règle de saint Augustin. On les obligea, en 1550, de garder la clôture, et en 1572 elles furent transférées dans l'ancienne église de Saint-Magloire (1). Lorsque le pape Sixte IV, en 1481, permit aux franciscains de rendre un culte aux cinq frères mi-

(1) *Histoire ecclésiastique de Fleury*, tome 24, livre 117, chap. 129.

neurs martyrisés à Maroc en 1220, le P. Tisserand composa l'*office* de cette fête. Il vivait à la fin du xve siècle. Wading, historien de cet ordre, ne donne pas la date de sa mort.

† TISSOT (S. A. D.), célèbre médecin suisse, aussi recommandable par ses vertus privées que par son savoir, naquit en 1727. Il ne se distingua pas seulement dans la théorie de son art, mais il excella aussi dans la pratique, et a laissé, dans l'une et dans l'autre partie, des ouvrages très estimés. Prudent et actif dans le traitement des maladies, il tâchait, par ses écrits, de les prévenir. Affable et généreux, il soulageait l'infortune, consolait l'homme souffrant, et lui prodiguait des secours de toute espèce. Son nom et ses ouvrages sont connus de toute l'Europe, et sont, en grande partie, traduits dans presque toutes les langues. Tissot était membre de l'académie médico-physique de Bâle, de la société royale de Londres, de celle de Berne, etc., etc.; et il est mort à Lausanne le 15 juin 1797, à l'âge de 70 ans. Outre une édition très soignée des *OEuvres de Morgagni*, avec des notes savantes, 1779, en 3 vol., il a laissé: 1° *Avis au peuple sur sa santé*, in-12; 2° *Avis aux gens de lettres sur leur santé*; 3° *l'Onanisme*, 1765, in-12; 4° *traité de l'inoculation*; 5° *Gymnastique médicinale et chirurgicale*, 1780, in-12; 6° *Traité des nerfs et de leurs maladies*, 1782, 4 vol. in-12; 7° un grand nombre de *Traités sur différents objets de médecine*, qui ont été traduits en latin et en français. Toutes les *OEuvres de Tissot* ont été réunies en 11 vol. in-8°, Paris, 1809-13.

† TISSOT (Alexandre-Pascal) naquit à Mornay, département de Vaucluse, le 5 octobre 1782, vint jeune à Paris, où il termina ses études, et devint chef de bureau au ministère des cultes. Il était très versé dans les littératures ancienne et moderne, dans la jurisprudence et les langues savantes. Il est mort à Paris, d'une fièvre cérébrale, le 27 mai 1823, âgé de quarante-un ans. Il était membre de la *Société académique de Paris*, *de l'Athénée de Vaucluse*, etc. M. Thiébaut de Bernéaud a prononcé un discours sur sa tombe. Il a laissé: 1° *Notes historiques et critiques sur quelques magistrats*, Paris, 1805, in-8°; 2° *Code et Nouvelles de Justinien; Nouvelles de l'empereur Léon; Fragments de Caïus, d'Ulpien et de Paul; traduction unique faite sur l'édition d'Elzévir, revue par D. Godefroi*, Metz et Paris, 1807-1810, 4 vol. in-4°, ou 18 vol. in-12. Cet ouvrage fait partie d'une collection intitulée: *Corps de droit civil romain, en latin et en français*, 14 vol. in-4°, ou 68 vol. in-12. Il est bon d'avertir que les trois premiers volumes du *Code* de Tissot avaient paru en 1806, sous un autre titre que celui de 1807. 3° (Avec M. Duranton) le *Trésor de l'ancienne jurisprudence romaine*, ou *Collection des fragments qui nous restent du droit romain, antérieur à Justinien*, Metz, 1811, in-4°. Ce volume est relié avec les *Institutes* de la collection précédente. 4° *Manuel du négociant*, Paris, 1808, in-4°; 5° *Cours complet de politique*, ou *Exposition des opinions des anciens sur les matières de gouvernement et d'administration publique*, Paris, 1820, in-8°, tome

1er. Cet ouvrage intéressant n'a pas été continué. Tissot fut l'éditeur des *OEuvres de Tissot*, le médecin, qui était son parent, Paris, 1803-1813, 11 vol. in-8°. Ces œuvres sont précédées d'une *Notice* sur l'auteur et accompagnées de *Notes* du docteur Hallé. Alexandre-Pascal Tissot a laissé inédit : 1° *Mémoire contre le duel;* 2° *Discours sur le danger de condamner les hommes pour toute autre chose que leurs actions ;* 3° *Traité complet de l'amitié*, etc. ; 4° *Philosophie de l'amitié ;* 5° *Traité de la noblesse;* 6° *Traité des éducations*; 7° *Histoire des bibliothèques chez les divers peuples de l'antiquité;* 8° *Testament politique du grand Frédéric*, etc., etc.

TITE (Saint), Grec et gentil, fut converti par saint Paul, à qui il servit de secrétaire et d'interprète. Cet apôtre le mena avec lui au concile de Jérusalem, et il ne voulut point qu'il se fît circoncire, pour marquer que la circoncision n'était point nécessaire; quoique dans la suite il fit circoncire Timothée, en l'envoyant à Jérusalem, parce que les Juifs l'auraient regardé, sans cette précaution, comme impur et comme profane. Saint Paul l'envoya depuis à Corinthe pour calmer les disputes qui partagaient cette Eglise; et Tite alla ensuite le joindre en Macédoine, pour lui rendre compte de sa négociation. Peu après, il porta aux Corinthiens la 2e Lettre que saint Paul leur adressait; et vers l'an 63 de J.-C, l'Apôtre l'ayant établi évêque de l'île de Crète, lui écrivit l'année suivante de Macédoine une lettre dans laquelle il expose les devoirs du ministère sacré. Tite mourut dans l'île de Crète, fort âgé.

TITE (Titus Vespasianus), né le 30 décembre l'an 40 de J.-C., était fils de Vespasien son prédécesseur, et de Flavia Domitilla. Il servit sous son père, et obtint le sceptre impérial l'an 79, après s'être signalé par la ruine de Jérusalem. Il donna dans cette expédition des marques de cruauté, en faisant crucifier les malheureux que la faim chassait hors des murs, et qui ne pouvaient être responsables de l'opiniâtreté de leurs concitoyens; mais la conduite des Juifs semble en quelque sorte excuser la manière dont on les écrasa. Etant entré dans Jérusalem il dit, selon le témoignage de Josèphe : « C'est » sous la conduite de Dieu que » nous avons fait la guerre : c'est » Dieu qui a chassé les Juifs de » ces forteresses, contre lesquel» les les forces humaines ni les » machines ne pouvaient rien. » Il était si pénétré de ce sentiment, que, dans la suite, lorsque les nations lui envoyèrent des couronnes pour honorer sa victoire, il déclara, au rapport de Philostrate, qu'il ne méritait pas cet honneur. « Ce n'est point moi, » disait-il, qui ai vaincu. Je n'ai » fait que prêter mes mains à la » vengeance divine. » Il avait donné des ordres exprès pour la conservation du temple; mais il était écrit dans les décrets de Dieu qu'il serait détruit de fond en comble. Un soldat y ayant jeté un tison du haut de la tour qu'on appelait *Antonia*, tous les efforts de l'armée ne purent arrêter l'incendie. Devenu empereur, Tite donna un édit très rigoureux contre les délateurs, et condamna tous ces accusateurs de profession à être fustigés dans la principale des places publiques, à être traînés de là de-

vant les théâtres, et enfin à être vendus comme esclaves et relégués dans des îles désertes : sévérité qui a été louée par quelques auteurs, mais qui dans sa généralité, n'était pas sans inconvénient, et pouvait compromettre la sécurité publique et particulière des citoyens. Le parti le plus prudent comme le plus juste eût été, comme dit un historien, *d'écouter les délateurs d'une oreille et de l'autre les accusés*. Il donna de somptueux spectacles, entre autres un combat naval dans l'ancienne Naumachie. Cinq mille bêtes sauvages furent employées en un seul jour à divertir le peuple, qu'il consultait toujours avant de lui donner une fête; attention peu assortie à la dignité d'un empereur; mais il cédait au besoin qu'il en avait. S'étant souvenu un jour qu'il ne s'était rencontré aucune occasion pour lui d'obliger quelqu'un dans la journée, il dit : *Mes amis, voilà un jour que j'ai perdu !* paroles qui ont épuisé la louange et la critique. Le sentiment qu'elles expriment est louable sans doute, mais il paraît qu'il était inutile de l'afficher : d'ailleurs si personne ne s'était présenté pour recevoir des bienfaits, il n'y avait aucun sujet de repentir; la disposition de faire le bien doit suffire à l'homme vertueux. « Ce » trait, dit un homme d'esprit, » s'il est vrai, donne lieu de croire » que ce prince avait plus de pe- » titesse dans l'esprit que de gé- » nérosité dans le cœur. » Les lois criminelles furent négligées, et les malfaiteurs se multiplièrent par l'encouragement de l'impunité. Tite disait qu'il *aimerait mieux périr lui-même que de causer la perte d'un homme*, disposition estimable dans un particulier, mais qui, dans un empereur, peut produire une administration faible, imprudente et injuste. Il n'en donna que trop de preuves en désignant pour son successeur son frère Domitien, dont il connaissait la scélératesse, et qui avait conspiré contre lui. Sous le règne de Tite, l'empire fut exposé à plusieurs calamités. La première fut l'embrasement de la plupart des villes de la Campanie par les éruptions du mont Vésuve; la seconde, l'incendie de Rome; la dernière enfin, une peste qui emporta jusqu'à mille personnes en un jour. Durant tous ces malheurs, Tite se comporta comme un prince bienfaisant; il vendit les ornements de son palais pour faire rebâtir les édifices publics. Rome ne jouit pas long-temps de ses largesses. Tite, se sentant malade, se retira au pays des Sabins; mais il fut surpris, en y allant, d'une fièvre violente, et expira le 13 septembre, l'an 81 de J.-C., âgé de 41 ans, après un règne de 2 ans, 2 mois et 20 jours. On dit que, lorsque son frère Domitien le vit à l'agonie, il le fit mettre dans une cuve pleine de neige, sous prétexte de le rafraîchir; il y rendit le dernier soupir. S'il est vrai, comme l'assurait l'empereur Adrien, que Tite ait empoisonné son père Vespasien, pour lui succéder plus promptement, le crime de Domitien est une punition trop bien assortie à ce parricide. L'idée attachée au nom de Tite est, dans l'opinion du vulgaire, supérieure à tous les éloges. Cependant quand on pense qu'il n'a pas régné 3 ans, et que tant de monstres ont débuté par les plus beaux commencements, on ne peut s'empêcher

de croire qu'on a peut-être précipité ou surchargé le tableau qu'on en a transmis à la postérité. De là ce mot d'un écrivain un peu caustique : « Je me dépite » toujours quand je vois cet empereur de deux ans, connu seulement par une emphatique » phrase de bienfaisance, élevé » au-dessus de Néron, qui pendant cinq ans fut tout autrement sage que lui. » Ses partisans mêmes ont condamné ses débauches infâmes ; mais elles étaient trop communes chez un peuple corrompu, pour l'avoir flétri dans l'opinion de ses contemporains. Ce n'est pas du reste le seul reproche qu'on lui a fait. « Il répudia (dit Crévier) » Marcia, sans que nous sachions » la cause de ce divorce, qui » pourrait bien n'être autre que » ses amours avec Bérénice. » (*Voy.* ce nom). Il faut convenir cependant que par comparaison avec cette multitude de tyrans odieux qui souillèrent et désolèrent Rome, Tite devait paraître un bon prince, et contraster avec eux d'une manière avantageuse dans les fastes de l'histoire.

TITE, auteur ecclésiastique du IVe siècle, après avoir passé par tous les degrés de la hiérarchie, s'éleva par son mérite à l'évêché de Bostre dans l'Arabie. La Bibliothèque des Pères nous offre de cet auteur un *Traité contre les manichéens*. Le style en est assez net pour une matière assez embarrassée d'elle-même, et les raisonnements en sont solides aussi-bien que subtils ; mais tout n'y est pas exact. On lui reproche trop d'estime pour Origène, dont il paraît même avoir adopté l'erreur touchant l'éternité des peines. On lui attribue encore un *Commentaire sur saint Luc*, et d'autres ouvrages qui ne sont pas de lui. Julien l'Apostat menaça de le rendre responsable d'une espèce d'émeute qu'il y avait eu à Bostre ; mais Tite confondit ce reproche, et répondit à l'empereur que si le peuple ne se révoltait ouvertement contre lui, c'était à lui et autres ecclésiastiques qu'il en était redevable. Sur quoi Julien écrivit à ceux de Bostre, que leur évêque était leur délateur, et qu'il les exhortait à le chasser, puisqu'il les supposait disposés à la révolte. Les Bostriens se moquèrent de cette puérilité, « qui, dit Tillemont, pourrait » passer pour incroyable dans un » prince qui se piquait de raison, » si nous n'avions encore la Lettre entière qu'il écrivit à ceux » de Bostre. Cette Lettre est datée d'Antioche le 1er jour d'août, » l'an 362. » Tite survécut à la persécution de Julien, et mourut sous Valens.

TITE-LIVE (Titus Livius), de Padoue, et selon d'autres d'Apone, passa une partie de sa vie, tantôt à Naples, tantôt à Rome, où Auguste lui fit un accueil très gracieux. Il est un de ces auteurs qui ont rendu leur nom immortel, mais dont la vie et les actions sont peu connues. Tite-Live mourut à Padoue, après Auguste, le même jour qu'Ovide, l'an 17 de J.-C., la 4e année du règne de Tibère. Son *Histoire romaine*, qui commence à la fondation de Rome, et qui finissait à la mort de Drusus en Allemagne, l'a fait mettre au premier rang des grands écrivains. Cet ouvrage renfermait cent quarante livres, il ne nous en reste que trente-cinq (dont deux ont été publiés la première

fois en 1518, par Ulric de Hutten), encore ne sont-ils pas d'une même suite. Ce n'est pas la quatrième partie de son histoire. Jean Freinshemius à tâché de consoler le public de cette perte, et il y a réussi autant que la chose était possible. Il règne dans toutes les parties de l'ouvrage de Tite-Live une élégance continue. Il excelle également dans les récits, les descriptions et dans les harangues. Le style, quoique varié à l'infini, se soutient toujours également : simple sans bassesse, orné sans affectation, noble sans enflure, étendu ou serré, plein de douceur et de force, selon l'exigence des matières, mais toujours clair et intelligible. « On reproche cependant, dit l'abbé des Fontaines, quelques défauts à Tite-Live. Le premier, c'est de s'être laissé trop éblouir de la grandeur de Rome, maîtresse de l'univers. Parle-t-il de cette ville encore naissante, il la fait la capitale d'un grand empire, bâtie pour l'éternité, et dont l'agrandissement n'a point de bornes. Il tombe quelquefois dans de petites contradictions; et, ce qui est moins pardonnable, il omet souvent des faits célèbres et importants. » On lui a reproché encore d'avoir employé quelques expressions provinciales dans son histoire. Mais Pignorius croit que cette *patavinité*, dont on a tant parlé, regardait seulement l'orthographe de certains mots, où Tite-Live, comme Padouan, employait une lettre pour une autre, à la mode de son pays, écrivant *Sibe* et *Quase* pour *Sibi* et *Quasi*. Quelques-uns pensent qu'elle consistait simplement dans la répétition de plusieurs synonymes en une même période: redondance de style qui déplaisait à Rome et qui faisait connaître les étrangers. Il est peu d'historiens qui aient raconté autant de prodiges que Tite-Live. Tantôt un bœuf a parlé, tantôt une mule a engendré, tantôt les hommes et les femmes ont changé de sexe; ce ne sont que pluies de cailloux, de chair, de craie, de sang et de lait. Des esprits superficiels et faux, qui ont osé comparer ses fables avec des faits avérés, n'ont sans doute pas réfléchi sur la considération que méritent des contes populaires, et celle qu'on doit à des autorités respectables, à des témoins oculaires, judicieux, irréprochables, rapportant des événements qui, dans leurs causes, leur but et leurs divines circonstances, déterminent la croyance de tout esprit raisonnable. Du reste, dans sa crédulité même, Tite-Live montrait plus de sagesse que nos écrivains modernes dans leur incrédulité : il respectait sa religion. « Toute fausse qu'elle était, dit M. Rigoley de Juvigny, il savait qu'elle n'en n'était pas moins un frein salutaire. S'il eût eu le bonheur de naître de nos jours, et que son berceau eût été éclairé de la lumière de l'Evangile, avec l'excellent esprit et le bon jugement dont il était doué, il n'aurait pas imité ces prétendus historiens, ces écrivains audacieux, qui, déchaînés également contre le trône et l'autel, cherchent à renverser l'un et l'autre; et, brisant du même coup le sceptre et l'encensoir, veulent vivre indépendants du ciel et de la terre. Il n'aurait point, à leur exemple, employé le mensonge, les sarcasmes les

» plus amers et les plaisanteries » les plus grossières contre une » religion dont tout annonce, » tout démontre, et tout prouve » la divinité... Loin d'envisager » cette religion du côté de la po» litique, et d'en imposer par » des prodiges mensongers, il » l'aurait appuyée d'une foule » de faits plus clairs que le jour, » et se serait attaché à la faire » regarder et respecter comme » le plus ferme soutien des trô» nes, et comme la force et le » salut des empires et des peu» ples qui les composent. » L'édition de Tite-Live à Venise, 1470, est fort rare. Après plusieurs autres bonnes et belles éditions (dont le détail nous mènerait trop loin), Crévier en a publié une en 6 vol. in-4°, 1735, enrichie de notes savantes et d'une préface écrite avec élégance. On l'a réimprimée en 6 vol. in-12. Guérin en a donné une traduction (*voy.* son article), que celle de M. Dureau de la Malle a fait oublier : celle-ci est en 15 vol. in-8°.

TITELMAN (François), né à Hasselt, ville de la principauté de Liége, vers l'an 1498, se fit récollet à Louvain; ayant ensuite entendu parler de la réforme des capucins, il embrassa ce genre de vie à Rome en 1535, et mourut en odeur de sainteté à Anticoli, le 12 septembre 1537. Il était versé dans les langues grecque, hébraïque et chaldéenne. Ses écrits sont en grand nombre. Les principaux sont : 1° des *Commentaires* sur toutes les Épîtres des apôtres, Anvers, 1540, in-8°; 2°... sur les Psaumes, Anvers, 1573, in-fol.; 3°.. sur Job; 4°... sur les Cantiques; 5°... sur saint Matthieu et saint Jean; 6° des *Dissertations* contre Erasme, etc. Richard Simon, qui n'était pas prodigue de louanges, en donne à Titelman.

† TITEUX, sculpteur français, étudia à Paris, passa ensuite à Rome, où il demeura quelques années; et, de retour en France, il exécuta les sculptures des édifices suivants : de la *salle de spectacle de Bordeaux*, de celle des *Variétés* de Paris, du Palais-Royal, du Raincy, de l'*église* de Saint-Eloi à Dunkerque; et c'est d'après ses modèles qu'ont été faites les sculptures de la nouvelle église de Sainte-Geneviève. Il est mort à Fresnoi, près de Sedan, le 9 février 1809.

TITI (Robert), né en Toscane vers le milieu du seizième siècle, enseigna les belles-lettres à Padoue et à Pise. Il nous reste de lui des *Poésies* estimées de leur temps, peu connues aujourd'hui, quoiqu'elles ne soient pas sans mérite. On les trouve avec celles de Ghérard, 1571, in-8°. On a encore de cet auteur des *Notes* assez bonnes sur quelques auteurs classiques; *dix Livres* sur des passages d'anciens auteurs, sur lesquels les littérateurs ne sont pas d'accord. Il mourut en 1609, à 58 ans.

TITIANE (Flavia Titiana), femme de l'empereur Pertinax, et fille du sénateur Flavius Sulpicianus, passa sa vie dans une suite non interrompue d'attachements criminels. Ses amours avec un bateleur furent le scandale de Rome; mais Pertinax très déréglé lui-même, selon quelques auteurs, ou subjugu lui-même par une lâche complaisance, n'osa s'y opposer. Titiane ne jouit pas long-temps d rang suprême. Pertinax fut tu par les soldats prétoriens, e mars 193, et l'impératrice le v

poignarder sous ses yeux, quatre-vingt sept jours après son élection. Cette catastrophe la précipita du trône dans l'obscurité d'une vie privée, où elle finit ses jours.

TITIEN (le), peintre, dont le nom de famille est *Vecelli*, né à Cadore dans le Frioul, en 1477, montra dès son enfance une forte inclination pour son art. Il entra à l'âge de dix ans chez Gentil, et ensuite chez Jean Bellin, où il demeura long-temps. La réputation du Giorgion excita dans le Titien une heureuse émulation, et l'engagea à lier une étroite amitié avec lui, pour être à portée d'étudier sa manière. Le Giorgion s'apercevant des progrès rapides de son disciple, et de l'objet de ses visites, rompit tout commerce avec lui. Le Titien se vit peu de temps après sans rival par la mort du Giorgion. Il était désiré de tous côtés; on le chargea de faire les ouvrages les plus importants, à Vicence, à Padoue, à Venise et à Ferrare. Le talent singulier qu'il avait pour le portrait le mit encore dans une haute réputation auprès des grands et des souverains. Charles-Quint, ce protecteur éclairé des vrais talents, le combla de biens et d'honneurs. Si son caractère doux et obligeant, son humeur gaie et enjouée, le faisaient aimer et rechercher, son mérite le rendait respectable. Il conserva une santé robuste jusqu'à 99 ans, et mourut en 1576. Ce grand peintre traitait également tous les genres; il rendait la nature dans toute sa vérité. Chaque chose recevait sous sa main l'impression convenable à son caractère. Les reproches qu'on lui fait sont de n'avoir pas assez étudié l'antique, d'avoir manqué souvent l'expression des passions de l'ame, de s'être répété quelquefois, enfin d'avoir mis beaucoup d'anachronismes dans ses ouvrages. [Le Musée du Louvre possède 21 tableaux de cet artiste. Sa *Vénus*, un de ses chefs-d'œuvres, est conservée dans la Galerie de Florence, dans une rotonde, avec la *Vénus de Médicis*. C'est comme un hommage rendu à deux prodiges de l'art.]

TITIUS (Gérard), théologien luthérien, né à Quedlimbourg, en 1620, fut disciple de George Calixte, et devint professeur en hébreu et en théologie à Helmstadt, où il mourut en 1681. On a de lui: 1° un *Traité des conciles*, Helmstadt, 1656, in-4°; 2° un autre *De l'insuffisance de la religion purement naturelle, et de la nécessité de la révélation*, 1667, in-4°.

TITON DU TILLET (Evrard), né à Paris, en 1677, d'un secrétaire du roi, fit ses études au collége des jésuites à Paris. Il en sortit avec un goût vif pour les belles-lettres, et le conserva jusqu'à la fin de ses jours. A l'âge de quinze ans, il suivit le parti des armes jusqu'à la paix de Ryswick; alors il acheta une charge de maître-d'hôtel de la dauphine, mère de Louis XV. La mort prématurée de cette princesse le rendit à lui-même. Il fit le voyage d'Italie, et saisit les beautés des chefs-d'œuvre sans nombre de peinture et de sculpture qui égalent l'Italie moderne à l'ancienne. A son retour, il fut commissaire-provincial des guerres; il exerça cette charge avec une rare générosité. Son attachement pour Louis XIV, et son admiration pour les hommes de génie, lui inspirèrent, dès 1708, l'idée d'élever un Parnasse en bronze à

la gloire de ce roi, et des poètes et musiciens qui avaient illustré son règne. Ce beau monument qui fut achevé en 1718, est placé aujourd'hui dans la bibliothèque du roi. Du Tillet donna, en 1727, la Description de ce monument, avec l'extrait de la vie et le catalogue des ouvrages des poètes qu'il y avait placés, en un vol. in-12. Il le fit réimprimer en 1732, in-fol., et le dédia au roi. Depuis cette époque, il donnait des Suppléments tous les dix ans, des hommes morts pendant ces intervalles : ces Suppléments viennent jusqu'en 1760. Il mourut d'un catarrhe, le 26 décembre 1762, âgé de près de 86 ans. Cet illustre citoyen était d'une société et d'une conversation aussi utiles qu'agréables. Il se faisait un plaisir et un devoir d'accueillir tous ceux qui cultivaient les lettres, et de secourir, sans faste et sans ostentation, ceux d'entre eux qui étaient dans le besoin. On a encore de du Tillet un *Essai sur les honneurs accordés aux savants*, in-12, où l'on trouve des recherches, mais dont le style est négligé et monotone, ainsi que celui de sa Description.

TITYUS, géant énorme, fils de Jupiter et d'Elara, naquit dans un antre où sa mère s'était cachée pour se dérober à la colère de Junon, et passa pour fils de la Terre. Apollon et Diane le tuèrent à coups de flèches, ou, selon d'autres il fut foudroyé, pour avoir voulu faire violence à Latone leur mère. Il était attaché comme Prométhée dans les enfers, où un vautour insatiable rongeait sans relâche ses entrailles renaissantes : ce géant couvrait neuf arpents de terre, de son corps étendu. Rien de plus expressif que la description que fait Virgile (*Ænéid.*, l. 6) de cet étrange supplice; symbole du remords et des angoisses qui déchirent les âmes criminelles :

Rostroque immanis vultur obunco
Immortale jecur tondens, fæcundaque pœnis
Viscera, rimaturque epulis, habitatque sub alto
Pectore; nec fibris requies datur ulla renatis.

TIXIER (Jean), en latin *Ravisius Textor*, de Saint-Saulge dans le Nivernais, et seigneur de Ravisy dans la même province, tira une partie de son nom de cette terre. Il enseigna les belles-lettres, avec un succès distingué, au collége de Navarre à Paris. Il fut recteur de l'université de cette ville en 1500, et mourut en 1522, à l'hôpital, suivant quelques auteurs. On a de lui : 1° *des Lettres*, 1560, in-8°; 2° des *Dialogues;* 3° des *Epigrammes;* 4° *Officinæ epitome*, 1663, in-8°; 5° une *Edition* de *Opera disertorum de claris mulieribus*, Paris, 1651, in-folio. Ces différents ouvrages sont assez bien écrits en latin, et on peut le mettre au rang des habiles humanistes de son siècle.

† TOALDO (Joseph), savant italien, naquit près de Marotisca dans le Padouan, le 11 juillet 1719. A l'âge de quatorze ans il fut placé dans le séminaire de Padoue, où il fit ses études avec éclat, et se livra plus particulièrement aux mathématiques. Il apprit aussi la théologie, fut gradué docteur dans cette faculté, et obtint peu de temps après la chaire de mathématiques. Il présida à la réimpression des *OEuvres* de Galilée, auxquelles il ajouta une préface, des notes, et les augmenta de fragments inédits. Il essuya beaucoup de difficultés de la part de trois magistrats pour imprimer

les *Dialogues* sur le système du monde, et pour y insérer quelques apostilles écrites de la main de Galilée. Toaldo possédait presque toutes les sciences, enseigna avec succès la grammaire, la rhétorique, la philosophie, les mathématiques, et introduisit dans son école le calcul infinitésimal. Il fut ensuite nommé, en 1762, professeur d'anatomie, de géographie, de météorologie, d'astronomie, et fit établir un observatoire commencé en 1767, et terminé au bout de sept ans. Il introduisit aussi dans tout l'état vénitien l'usage des paratonnerres. Il parcourut l'Italie, et fut partout reçu avec les distinctions que ses talents méritaient. Toaldo entreprit, en 1773, un *Journal astro-météorologique*, qu'il continua jusqu'à sa mort, causée par une attaque d'apoplexie qui le conduisit au tombeau le 11 novembre 1798. Outre un grand nombre de *Dissertations* publiées, soit dans son journal, soit dans les journaux étrangers, on a de lui : 1° *Notice sur la vie de l'abbé Conti;* 2° *Abrégé de trigonométrie plane et sphérique, théorique et pratique, avec les tables de Deparcieux*, 1769; 3° *Essai météorologique*, traduit en français. On considère cet ouvrage comme le plus savant qui ait été écrit sur la météorologie et l'influence de la lune sur les saisons; 4° *Dissertations sur les années extraordinaires;* 5° *Chronique* sur le même sujet; 6° *Tables du baromètre et du flux et reflux de la mer;* 7° *Mémoire sur l'application de la météorologie à l'agriculture*, problème proposé par la société académique de Montpellier en 1774. Le *Mémoire* de Toaldo fut couronné par cette académie, et traduit dans plusieurs langues de l'Europe; 8° *Mémoires sur les thermomètres et baromètres*, inséré dans le journal d'agriculture de Venise, en 1776; 9° *Parallèle des saisons avec les principaux produits de la campagne;* 10° *Traité de gnomonique;* 11° *De methodo longitudinum, et observatione transitus lunæ per meridianum;* 12° *Schediasmata astronomica*, en trois livres, qui concernent, savoir les deux premiers, les éclipses de soleil, et le troisième, le passage de Mercure devant le soleil; 13° Il a donné une *Traduction italienne* des Tables de Lalande, et de l'Astronomie des dames, du même auteur. Toaldo fut nommé membre de l'académie des sciences de Padoue, lors de l'institution de cette société en 1784. Il était également associé de plusieurs académies savantes de l'Europe.

TOBIE, de la tribu de Nephthali, demeurait à Gadès, capitale de ce pays, et avait épousé Anne, de la même tribu, dont il eut un fils qui portait son nom. Emmené captif à Ninive avec sa femme et son fils, il ne se souilla jamais en mangeant, comme les autres Israélites, des viandes défendues par la loi. Dieu, pour récompenser sa fidélité, lui fit trouver grâce auprès de Salmanasar, qui le combla de biens et d'honneurs. Tobie ne profita des bontés du roi que pour soulager ses frères captifs. Il allait les visiter, et leur distribuait chaque jour ce qu'il pouvait avoir. Un jour, à Ragès, ville des Mèdes, Gabelus son parent ayant besoin de dix talents, Tobie, qui avait reçu ces dix mille écus de la libéralité du roi, les lui prêta, sans exiger de lui d'autre sûreté qu'une obli-

gation par écrit. Sa charité fut récompensée dès cette vie; cependant Dieu l'éprouva par les souffrances. Un jour, après avoir enseveli plusieurs morts, il s'endormit fatigué au pied d'une muraille, et il lui tomba, d'un nid d'hirondelle, sur les yeux, de la fiente chaude qui le rendit aveugle. Tobie se croyant près de mourir, chargea son fils d'aller à Ragès retirer l'argent qu'il avait prêté à Gabelus. Le jeune homme partit aussitôt avec l'ange Raphaël qui avait pris la figure d'Azarias. Son guide lui fit épouser Sara, sa cousine, fille de Raguel, veuve de sept maris que le démon avait étranglés, pour n'avoir envisagé l'union conjugale que comme un moyen de luxure. Tobie se mit en prières, et chassa l'ange des ténèbres. Raphaël le ramena ensuite chez son père, à qui il rendit la vue avec le fiel d'un poisson que l'ange lui avait indiqué. Le saint vieillard mourut l'an 663 avant J.-C., à 102 ans. Son fils parvint aussi à une longue vieillesse. On croit assez communément que les deux Tobie ont écrit eux-mêmes leur histoire, ou que du moins le Livre qui porte leur nom a été composé sur leurs mémoires. Nous n'avons plus l'original de cet ouvrage, que saint Jérôme traduisit en latin sur le texte chaldaïque; et c'est sa traduction que l'Église a adoptée, comme la plus simple, la plus claire et la plus dégagée de circonstances étrangères. Nous en avons aussi des versions en hébreu, en grec et en syriaque, faites sur la latine; et quelques autres où les faits sont plus détaillés; ce qui a fait croire à quelques critiques que Tobie avait écrit son histoire et l'abrégé de son histoire. Les juifs ne reconaissent pas ce livre pour canonique, mais ils le lisent avec respect, comme contenant une histoire vénérable, et pleine de sentiments touchants et d'excellentes maximes. La constance du juste, sa confiance couronnée, la tendresse paternelle, la piété filiale, la sainteté de l'union conjugale, une attentive et toute-puissante providence; tout cela concourt à former l'édifiante histoire de Tobie : c'est le tableau d'une famille selon le cœur de Dieu.

†TOBIESSEN-DREBY (Pierre-Auger), numismate, naquit à Housseau, canton de Soleure, en 1721, fit ses études avec succès, vint jeune en France, et entra dans la colonelle-générale des Suisses. Tobiessen se trouva à la mémorable bataille de Fontenoy, y combattit avec valeur, et, dans le fort de la mêlée, un boulet lui emporta une cuisse, ce qui l'obligea à renoncer aux armes. Il demeura cependant en France, cultiva les lettres, se consacra plus particulièrement à la recherche des anciennes monnaies de France, et mourut à Paris, le 19 novembre 1782. Il a laissé : 1° *Recueil général des pièces obsidionales et de nécessité, gravées dans l'ordre chronologique des événements, avec l'explication*, Paris, in-4°, publié par le savant numismate d'Ennery; 2° *Traité des monnaies des barons, prélats, villes et seigneurs de France*, avec fig., Paris, imprimerie royale, 1790, 2 vol. in-4°. Malgré toutes les recherches de l'auteur, son ouvrage est incomplet, et il serait à souhaiter qu'il trouvât un continuateur; ce travail alors serait très utile pour l'histoire de France et les progrès des sciences numismatiques.

TOCHO, soldat goth, très adroit à tirer de l'arc, dont on raconte la même aventure qu'on a mise depuis sur le compte de Tell. (*Voyez* ce nom.)

† TOCHON (Joseph-François), antiquaire et numismate, né à Anneci en 1772, se livra dès sa jeunesse à l'étude des antiquités. Il dépensa une grande partie de sa fortune dans l'acquisition d'objets de ce genre, dont il avait formé un cabinet assez considérable, où l'on remarquait surtout un excellent *médailler*. Il fut député à la Chambre de 1815, et y montra beaucoup de modération. L'année suivante il succéda à M. Ginguené à l'académie des inscriptions et belles-lettres. Il avait préparé plusieurs ouvrages, fruits de ses études, lorsqu'il mourut, le 19 août 1820, à l'âge de quarante-huit ans, des suites d'une longue paralysie. Il a laissé : 1° *Dissertation sur l'époque de la mort d'Antiochus VII, Evergètes Sidètes, roi de Syrie, sur deux médailles antiques de ce prince et sur un passage du livre des Machabées*, 1815, in-4°, avec trois planches; 2° *Notice sur une médaille de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan*, 1816, in-4°, figures; 3° *Dissertation sur l'inscription grecque* ΙΑΚΟΝΟΚ ΛΥΚΙΟΝ, et *sur les pierres antiques qui servaient de cachet aux médecins oculistes*, 1816, in-4°, avec trois planches coloriées; 4° *Mémoire sur les médailles de Marianus et de Sotapianus*, 1817, in-4°, avec trois planches. Ce mémoire a été lu à l'académie dans la séance du 14 mars 1817. Il s'était occupé d'un grand travail sur les *Médailles des nomies d'Egypte* qui doivent être comprises dans la *Description de l'Egypte*, ouvrage publié aux frais du gouvernement. Tochon a fourni à la *Biographie universelle* les articles *Cléopâtre de Syrie*, *Denis de Syracuse*, *Dioclétien*, etc., etc.

† TOCQUÉ (Louis), peintre français, naquit à Paris, en 1696, se livra au genre du portrait, dans lequel il excella. Il étudia son art sous Nattier, dont il épousa la fille, et acquit beaucoup de réputation. En 1760, il fut appelé à Pétersbourg, où il fit le portrait de Catherine II, qui le récompensa largement. On cite de lui un grand nombre d'ouvrages remarquables par la fraîcheur du coloris, la beauté des têtes et des draperies ; ils pèchaient cependant du côté du dessin, qui n'était pas exactement correct. Tocqué avait de l'instruction, et était d'une société très agréable. Il est mort à Paris, en 1772.

† TODEL (Hugues), historien anglais, naquit à Cumberland, en 1660, étudia à l'université de Cambridge, où il reçut le grade de docteur en droit. Il connaissait à fond la langue grecque, s'était nourri de la lecture des classiques de cette nation jadis célèbre, et les traduisait à livre ouvert avec une étonnante facilité. Todel occupa plusieurs emplois honorables dans sa patrie, et mourut en 1712. On a de lui : 1° *Vie de Phocion*, très élégamment écrite, et qui a eu plusieurs éditions; 2° *Description de la Suède*. C'est la plus exacte que l'on connaisse; l'auteur avait voyagé plusieurs années dans ce pays, et, comme sage observateur, il n'oublie rien de ce qui peut rendre son ouvrage utile et intéressant; les villes, les monuments, les pro-

ductions, les différentes branches d'industrie et de commerce, y sont décrits avec autant de clarté que de précision; 3° *Histoire du diocèse de Carlisle*. Il a laissé quelques manuscrits concernant le pays de Galles et autres provinces de l'Angleterre.

TOICT (Nicolas du), natif de Lille, en Flandre, se fit jésuite, en 1630. Il sollicita avec empressement d'être envoyé dans les missions étrangères; ses supérieurs secondèrent son ardeur, et il fut destiné pour les missions du Paraguay, où il déploya tout ce que la charité la plus agissante peut inspirer à un ministre de l'Evangile. Il fut nommé supérieur des missionnaires dans cette province, et mourut consumé de travaux, vers l'an 1680. On a de lui l'*Histoire des missions dans le Paraguay, l'Uraguay*, etc., Liége, 1673, in-folio, en latin.

TOINARD. *Voyez* THOYNARD.

TOIRAS (Jean du Caylar de Saint-Bonnet, marquis de), né à Saint-Jean-de-Cardonnenques, en 1585, était d'une ancienne maison de Languedoc. Après avoir été page du prince de Condé, il servit sous Henri IV, puis sous Louis XIII, qui le fit lieutenant de sa vénerie, puis capitaine de sa volière. Elevé au poste de maréchal-de-camp, il se trouva à la prise de l'île de Rhé, dont il eut le gouvernement, et qu'il défendit contre les Anglais, qui furent obligés de lever le siége. Il fut ensuite envoyé en Italie, où il cueillit de nouveaux lauriers. Il commanda dans le Montferrat, et défendit, en 1630, Casal contre le marquis de Spinola, général espagnol. Ses frères ayant embrassé le parti du duc d'Orléans, il fut disgracié en 1633, privé de ses pensions et de son gouvernement. Il adoucit les chagrins de sa disgrâce par un voyage en Italie. Il reçut à Rome, à Naples, à Venise, etc, tous les honneurs dont il était digne. Victor-Amédée, duc de Savoie, lié d'intérêt avec l'Espagne, le fit lieutenant-général de son armée. Il remplissait ce poste avec sa valeur ordinaire, lorsqu'il fut tué, en 1636, devant la forteresse de Fontanette, dans le Milanais. Michel Baudier a écrit sa *Vie*, in-12.

TOLAND (Jean), né l'an 1670, dans le village de Redcastle, près de Londonderry, en Irlande, fut élevé dans la religion catholique. Il fit ses études en l'université de Glascow, puis dans celle d'Edimbourg, où il embrassa la religion protestante. Après avoir passé quelque temps à Leyde, il se retira à Oxford, y recueillit un grand nombre de matériaux sur divers sujets. Son goût pour les paradoxes et les nouveautés le tira de l'obscurité où il avait croupi jusqu'alors. Il publia divers ouvrages sur la religion et sur la politique, dans lesquels l'impiété, le déisme, l'athéisme même paraissent à découvert. Cet impie fit divers voyages dans les cours d'Allemagne, où il fut reçu mieux qu'il ne méritait. De là étant allé en Hollande, il fut présenté au prince Eugène, qui, ne connaissant pas ses travers, lui donna diverses marques de libéralité. Toland retourna la même année en Angleterre, où il se ruina par ses folles dépenses et par ses débauches. Il mourut à Londres en 1722, à 52 ans, après s'être fait une épitaphe très flatteuse, qui n'est rien moins qu'un tableau fidèle de son caractère. Il était vain,

bizarre, singulier; rejetant un sentiment précisément parce qu'un auteur célèbre l'avait soutenu ou embrassé. Opiniâtre dans la dispute, il la soutenait avec l'effronterie et la grossièreté d'un cynique. Ses principaux ouvrages sont : 1° *la Religion chrétienne sans mystères*, publiée en anglais à Londres, en 1696, in-8°. Ce livre impie fut condamné au feu en Irlande l'année suivante : ce qui n'empêcha point Toland d'en donner une *Apologie*, son impudence augmentant avec les humiliations et les châtiments qu'elle essuyait. 2° *Amyntor, et Défense de la Vie de Milton*, Londres, 1699, in-8°; ouvrage aussi pernicieux que le précédent; 3° L'*Art de gouverner par parties*, 1701, in-8°; 4° *Le Nazaréen*, ou *le Christianisme judaïque, païen et mahométan*, etc., 1718, in-8°; fruit de l'impiété la plus grossière, ainsi que les suivants; 5° *Pantheisticon, seu Formula celebrandæ societatis socraticæ*, in-8°, *Cosmopoli*, Londres, 1720; 6° *Adeisidemon, sive Titus-Livius a superstitione vindicatus : annexæ sunt Origines judaïcæ*, La Haye, 1709, in-8°. Il y soutient que les athées sont moins dangereux à l'état que les superstitieux; paradoxe cent fois réfuté. (*Voyez* le *Catéch. philos.*, liv. 1, chap. 5.) Il prétend que Moïse et Spinosa ont eu à peu près les mêmes idées de la Divinité : assertion qui suffit seule pour faire connaître le désordre de sa tête; cette assertion fut réfutée plus sérieusement qu'elle ne le méritait, par Huet, évêque d'Avranches, sous le nom de *Morin*, et par Elie Benoît. Les livres de Toland, excepté les deux derniers, sont en anglais. La plupart ont, comme on l'a vu, des titres extravagants, et renferment des idées encore plus extravagantes. Il écrivait d'une manière confuse, embrouillée et fatigante : aussi, en voulant nuire à la religion, il ne fit de mal qu'à lui-même, et fut méprisé comme philosophe et comme écrivain. 7° *L'Angleterre libre*, 1701, in-8°; 8° Divers *écrits contre les Français*, 1726, 2 vol. in-8°, et quelques autres livres de politique, moins mauvais que ses ouvrages sur la religion.

TOLÈDE (Ferdinand-Alvarez de), DUC D'ALBE, né en 1508, d'une des plus illustres familles d'Espagne, dut son éducation à Frédéric de Tolède, son grand-père, qui lui apprit l'art militaire et la politique. Il porta les armes à la bataille de Pavie, et au siége de Tunis, sous l'empereur Charles-Quint. Devenu général des armées d'Espagne en 1538, il servit sa nation avec succès contre la France, dans la Navarre et dans la Catalogne. Elevé au poste de généralissime des armées impériales, il marcha contre les protestants d'Allemagne en 1546. Il gagna l'année suivante la fameuse bataille de Muhlberg, où les protestants furent entièrement défaits. L'électeur de Saxe, leur général, y fut fait prisonnier, avec Ernest, duc de Brunswick, et plusieurs autres chefs. Cette victoire fut suivie de la prise de Torgau, de Wittemberg, et de la réduction de tous les rebelles. Après s'être signalé en Allemagne, il suivit l'empereur au siége de Metz, où il fit des prodiges de valeur, que le courage des assiégés rendit inutiles. Philippe II, successeur de Charles-Quint, se servit de lui avec le même avantage que

son père. En 1567, les habitants des Pays-Bas, où les nouvelles erreurs s'étaient introduites avec l'esprit de rébellion qui les a accompagnées partout, menaçaient d'un soulèvement. Philippe II envoya le duc d'Albe pour les contenir. Ce choix annonça la plus grande sévérité. On se souvenait que Charles-Quint, délibérant sur le traitement qu'il ferait aux Gantois, qui se révoltèrent en 1539, avait voulu savoir le sentiment du duc, qui répondit qu'*une patrie rebelle devait être ruinée*. Les premières démarches du duc d'Albe confirmèrent l'opinion qu'on avait de lui. Il fit périr sur un échafaud les comtes d'Egmont et de Horn. Après cette exécution, qui lui parut nécessaire au repos public, il marche aux confédérés et les bat. Le plaisir d'avoir remporté une victoire signalée est empoisonné par le chagrin de voir un village réduit en cendres, après l'action, par un régiment de Sardaigne. Ce crime fut puni comme il le méritait. Il fit pendre sur-le-champ les auteurs de l'incendie, et dégrada toutes les compagnies, excepté une qui n'était pas coupable : trait qui prouve suffisamment que le sévère et inexorable général voulait l'ordre à tout prix, et détestait souverainement des cruautés inutiles et illégales commises de sang-froid. Le prince d'Orange, chef des confédérés, parut bientôt à la tête d'une armée considérable. Le jeune Frédéric de Tolède, chargé de l'observer, envoya conjurer le duc d'Albe, son père, de lui permettre d'aller attaquer les rebelles. Le duc, persuadé avec raison que les subalternes ne doivent pas se mêler de juger s'il faut ou s'il ne faut pas combattre, répond : « Allez dire à » mon fils que sa demande ne » lui est pardonnée qu'à cause » de son inexpérience et de sa » jeunesse. » Ses succès augmentèrent tous les jours. Après la prise de Harlem, le duc d'Albe quitta les Pays-Bas pour retourner en Espagne, précédé du bruit de ses victoires, dont sa vanité avait néanmoins affaibli l'éclat : car après avoir fait construire à Anvers une bonne citadelle, il y avait placé sa statue en bronze. Il était représenté avec un air menaçant, le bras droit étendu vers la ville; à ses pieds étaient la noblesse et le peuple, qui, prosternés, semblaient lui demander grâce. Les deux statues allégoriques avaient des écuelles pendues aux oreilles, des besaces au cou, pour rappeler le nom de *Gueux* que l'on avait donné aux mécontents. Elles étaient entourées de serpents, de couleuvres et d'autres symboles destinés à désigner la fausseté, la malice et l'avarice, vices reprochés par les Espagnols aux vaincus. On lisait au-devant du piédestal cette inscription fastueuse : *Ferdinando Alvarez a Toledo, Albæ duci, Philippi II Hispaniarum regis apud Belgas præfecto : quod extincta seditione, rebellibus pulsis, religione procurata, justitia culta, provinciis pacem firmaverit; regis optimi ministro fidelissimo positum.* Ce général laissa le gouvernement des Pays-Bas à don Louis de Requesens, grand commandeur de Castille, en 1574, qui par une conduite molle et incertaine, releva le courage des révoltés, abattu par son prédécesseur, et prouva par les effets de son indulgence que les rebelles ne réclament la dou-

cœur que pour se fortifier et se faire redouter. Le duc d'Albe jouit d'abord à la cour de la faveur que méritaient ses services; mais s'étant opposé au mariage de son fils, le roi Philippe II, qui avait projeté cet hymen, l'envoya prisonnier à Uzeda. Il obtint sa liberté deux ans après, et fut mis à la tête d'une armée que l'on fit entrer en Portugal l'an 1581. Cet habile général y fit autant de conquêtes que d'entreprises. Il défit don Antoine de Crato, qui s'était fait proclamer roi, et se rendit maître de Lisbonne. Il y amassa un butin inestimable, qui fut encore augmenté par l'arrivée de la flotte des Indes dans le port de cette ville. Tant de succès lui suscitèrent des jaloux. On l'accusa d'avoir détourné à son usage une partie des sommes qui lui avaient été remises durant les différentes expéditions: comme on lui en demandait compte, il répondit qu'il n'avait à en rendre qu'au roi. « S'il me le demande, je lui » mettrai en ligne de compte des » royaumes conservés ou con- » quis, des victoires signalées, » des siéges très difficiles, et » soixante ans de services. » Philippe satisfait fit cesser les poursuites : le duc d'Albe mourut peu de temps après, en 1582, à 74 ans, dans de grand sentiments de religion, entre les bras du pieux Louis de Grenade. *V.* sa *Vie*, Paris, 1698, 2 vol. in-12. Il laissa la réputation d'un général expérimenté et d'un politique habile. « Le duc d'Albe, » dit l'abbé Raynal (*Histoire du* » *Stathoudérat*), l'un des plus » grands capitaines du XVIe siè- » cle, joignait à une naissance » distinguée des biens immenses. » Il avait la démarche grave et » le maintien austère, l'air no- » ble et le corps robuste, le » discours mesuré et le silence » éloquent. Il était sobre et dor- » mait peu, travaillait beaucoup, » écrivait lui-même toutes ses » affaires. Toutes les circon- » stances de sa vie offrent un spec » tacle intéressant. Son enfance » fut raisonnable, et l'âge avan- » cé ne lui apporta ni ridicule ni » faiblesse. Le tumulte des camps » ne fut pas pour lui une occa- » sion de dissipation; ce fut » dans la licence des armes qu'il » se forma à la politique. Lors- » qu'il opinait dans les conseils, » il n'avait égard ni aux désirs » du monarque, ni aux intérêts » des ministres; il se déclarait » toujours pour le parti qu'il » croyait le plus juste; souvent » il ramenait ceux qui l'écou- » taient à la probité, et lorsque » ses efforts étaient inutiles, il » ne les suivait pas au moins » dans leur injustice. On ne » trouve point dans les fastes » de sa nation, un capitaine plus » habile que lui à faire la grande » guerre avec peu de troupes, à » ruiner les plus fortes armées » sans les combattre, à donner » le change aux ennemis et à ne » le jamais prendre, à gagner la » confiance du soldat et à étouf- » fer ses murmures. On prétend » que pendant soixante ans de » guerre sous divers climats, » contre différents ennemis, » durant toutes les saisons, il » n'a jamais été battu, ni pré- » venu, ni surpris. Quel homme, » s'il n'avait terni l'éclat de tant » de talents et de vertus par une » sévérité outrée! » C'est aux événements qui ont suivi l'administration du duc d'Albe, c'est à l'histoire des provinces où l'on a traité plus mollement que lui

les sectaires et les rebelles, à décider si sa *sévérité* fut effectivement *outrée*. Il est vrai que son caractère était quelquefois déraisonnablement inflexible, et que par son entêtement à exiger le dixième, tribut exorbitant et tyrannique, il replongea les Pays-Bas dans les troubles qu'il avait heureusement terminés; mais il faut convenir que, comparée à la conduite des révoltés envers les partisans de l'ancienne religion et les sujets fidèles au souverain, la conduite du duc ne peut que mériter des éloges. Sa sévérité, ou, si l'on veut, sa dureté légale, après tout, et conforme à la marche judiciaire la plus scrupuleuse, forme un constraste bien saillant avec celle de la plupart des chefs de la rébellion et de leurs subalternes, dont les cruautés n'avaient d'autres règles que le fanatisme et le caprice. Les déclamations perpétuelles contre Philippe II et son général, et l'affectation marquée de ne rien dire des atrocités inouïes des rebelles, sont excellemment confondues dans le savant et touchant ouvrage, *De crudelitate moribusque priscorum ac recentium hæreticorum*, par Havensius, 1608, in-8°; dans le *Theatrum crudelitatis hæreticorum nostri temporis*, Anvers, 1592, pag. 57 et suiv.; dans les *Mortes illustres et gesta eorum qui in odium fidei ab hæreticis occisi sunt*, par Philippe Alegambe; et surtout dans l'*Abrégé de l'Histoire de la Hollande*, par M. Kerroux, Leyde, 1778, t. 2, p. 310. Ce dernier auteur, Hollandais et protestant, après avoir parlé du faux bruit que certains incendiaires menaçaient les villes de la Nort-Hollande, continue de cette sorte : « Les » tourments les plus affreux arrachèrent à ces prétendus incendiaires le nom de quelques » riches paysans catholiques, » qu'ils accusèrent de tous les » crimes dont on voulait qu'ils » les accusassent. C'était là où » le cruel Sonoy (ou Snoy) les » attendait. Ces délateurs, malgré leurs rétractations, malgré » même les promesses faites à » quelques-uns d'eux de leur accorder la vie s'ils chargeaient » ces paysans, expirèrent dans » les plus affreux supplices. » Mais les cruautés inouïes exercées contre quelques-uns de » ces infortunés paysans, faussement accusés, ne pourraient » être crues si elles n'étaient » pleinement attestées par les » procédures. Nous voudrions » épargner ces horreurs à nos » lecteurs; mais l'impartialité de » l'histoire ne nous permet pas » de cacher ces excès dont un » parti s'est rendu coupable, » pour ne découvrir que ceux » du parti ennemi. Les tourments ordinaires de la question la plus cruelle ne furent » que les moindres des maux » que l'on fit souffrir à ces innocents. Leurs membres disloqués, leurs corps déchirés » de verges, étaient ensuite enveloppés dans des linges trempés » dans de l'eau-de-vie; on y mettait le feu, et on les laissait dans » cet état jusqu'à ce que leur peau » noircie et retirée découvrît les » nerfs dans différentes parties de » leurs corps. On employait le » soufre, souvent même jusqu'à » une demi-livre de chandelles » pour leur brûler les aisselles » et les plantes des pieds. Ainsi » martyrisés, on les laissait » quelques nuits couchés par » terre sans couverture, et à

» force de coups on chassait le » sommeil loin d'eux. Du hareng pec et autres aliments salés étaient la nourriture qu'on » leur donnait, pour allumer » dans leurs entrailles tous les » feux d'une soif dévorante, » sans leur permettre l'usage » d'un verre d'eau, quelques » supplications qu'ils fissent » pour en obtenir. On posait des » frelons sur le nombril des patiens, et l'on en retirait l'aiguillon qu'ils y avaient fiché » de la longueur de l'articulation d'un doigt. Sonoy lui-même avait envoyé à cet affreux tribunal certain nombre » de rats que l'on plaçait sur la » poitrine et sur le ventre de ces » infortunés, sous un instrument de pierre ou de bois » fait exprès et recouvert d'une » plaque de cuivre : le feu posé » sur cette plaque forçait ces » animaux à ronger les chairs et » à se faire un passage jusqu'au » cœur et aux entrailles. On » brûlait ces blessures avec des » charbons ardents; l'on faisait » couler du lard fondu sur ces » corps ensanglantés. A l'une de » ces malheureuses victimes de » la fureur la plus fanatique, » l'on frotta de crême cette partie que la pudeur défend de » nommer, et on la fit sucer à » un veau de lait. D'autres horreurs plus révoltantes encore » furent exercées avec un sang-froid dont à peine on pourrait » trouver d'exemple chez les » Cannibales; mais la décence » nous défend de poursuivre. » L'un de ces malheureux mourut dans les tourments de la » torture. Ses juges fanatiques » crurent couvrir l'atrocité de » leur barbarie, en faisant courir le bruit ridicule que le » diable lui avait rompu le cou. » Un autre, vaincu par les douleurs qu'on lui avait fait souffrir et flatté de la promesse » qu'il conserverait sa vie et ses » biens, avoua enfin tout ce » qu'on voulut; ses juges aussitôt prononcèrent sa sentence » au nom de Sonoy, et le condamnèrent à avoir le cœur arraché et à être écartelé. On remarque que, quoiqu'on eût eu la » cruelle précaution de l'enivrer » le jour de son exécution, qui se » fit à Hoorn malgré toutes les » oppositions du magistrat, il » assigna le ministre réformé » qui l'acompagnait à la mort, » à comparaître dans trois jours » devant le tribunal du souverain juge. Ce ministre, qui » avait été témoin de toutes les » protestations que le patient » avait faites de son innocence, » se retira chez lui dans l'abattement de la plus sombre tristesse, et mourut réellement » au bout du terme, ou peu » après. » (*Voyez* FERDINAND IV.) On dira peut-être que ces fureurs sont celles d'un particulier, qu'elles ne tiennent pas aux principes et à l'esprit de la révolution que le duc d'Albe a combattue. Mais ignore-t-on les excès des autres fanatiques, qui ne le cédaient en rien à Sonoy? D'un Guillaume de la Marck, par exemple, le *des Adrets* des Pays-Bas, qui, dans une seule année, (1572) tua par des supplices inouïs plus de paisibles citoyens et de prêtres catholiques que le duc d'Albe ne fit légalement punir de rebelles dans tout le cours de son administration? Du reste, l'auteur protestant que nous transcrivons ici, réfute lui-même cette objection. « On » voudrait en vain chercher des

» motifs pour excuser les procédures de cette horrible commission, elles ont imprimé une tache éternelle au nom hollandais; et quoique Sonoy, le principal auteur de ces sanglantes tragédies fût étranger, la nation, qui n'osa s'y opposer ou l'en punir, ne se lavera jamais du reproche de barbarie dont elle s'est gratuitement couverte aux yeux de toute l'Europe. On prétend que tout ce qui se fit alors ne fut qu'un moyen pour ôter pour toujours aux catholiques le prétexte et l'envie de chercher à introduire du changement dans le gouverment. Moyen atroce, et qu'aucune raison d'état ne légitimera jamais, non plus que les cruautés inouïes exercées contre des gens absolument innocents des crimes dont on les accusait, et dont on ne peut lire les affreux détails sans frémir d'horreur, et sentir des mouvements d'indignation et de haine. » Comment, après cela, le puritain Watson, animé de l'esprit de cette même faction, qui s'est souillée par de si brutales cruautés, ose-t-il nous parler du *despotisme de Philippe* et *de l'infernal duc d'Albe?* Non, les souverains des Pays-Bas et leurs ministres n'ont pas été des monstres; Philippe II, la bonne Marguerite, Jean d'Autriche, Alexandre de Parme, le sévère duc d'Albe, n'ont pas été des tyrans. Les lois, et le glaive qui en punit la violation, voilà les armes qui ont appuyé leur autorité. Lors de la révolution de 1789, où les Belges se soulevèrent en raison inverse et dans des motifs tout opposés à ceux qui les irritèrent contre Philippe II, des écrivains légers ou ignorants on comparé au duc d'Albe des gens qui ne lui ressemblaient en rien. Il y a de l'un aux autres une distance immense et une opposition parfaite, non-seulement quant au caractère personnel, mais quant au principes, au but et aux moyens de l'administration. (*Voyez* PHILIPPE II, JOSEPH II.)

† TOLÈDE (dom Pèdre de), habile diplomate espagnol, d'une des plus illustres maisons de ce royaume, et de la famille du duc d'Albe. Il en avait la fierté, mais il n'était pas comme lui un grand homme de guerre. Il naquit à Madrid vers l'an 1560, fut élevé à la cour de Philippe II, et commença sa carrière diplomatique dans les dernières années du règne de ce monarque. Il fut employé comme ambassadeur auprès des souverains d'Allemagne, de Suède, d'Angleterre, et succéda en France au duc d'Ossune, fameux par sa justice sévère et par des saillies piquantes. Henri le Grand avait pour lui la même bienveillance qu'il avait montrée pour son prédécesseur. Don Pèdre, tout en veillant sur les intérêts de son maître, se plaisait à féliciter la France de posséder un si bon roi. Un jour Henri IV s'entretenant avec l'ambassadeur espagnol, lui dit: « Si je vis encore quelques années, j'irai reprendre la partie du royaume de Navarre qui m'appartient de juste droit. — Sire, répondit don Pèdre, Philippe III a hérité de ce royaume; la justice avec laquelle il le possède l'aidera à le défendre si on vient l'attaquer. — Bien, bien, reprit le roi, votre raison est fort bonne jusqu'à ce que je sois

» devant Pampelune; mais alors » nous verrons qui entreprendra de la défendre contre moi.» Don Pèdre fit alors une profonde révérence et se dirigea avec précipitation vers la porte. « Où allez-vous si vite? s'écria le roi, » — Je m'en vais, répondit » l'ambassadeur, attendre V. M. » à Pampelune, pour la défen» dre. » Don Pèdre était extrêmement religieux, mais il portait ce sentiment, d'ailleurs très louable, jusqu'à l'affectation. Comme Henri IV avait beaucoup de penchant pour le beau sexe, seul défaut qu'on pût reprocher à ce grand et excellent monarque, il avait coutume de dire que l'esprit malin présidait à sa cour. Aussi, quand il venait à l'audience, il avait toujours son chapelet à la main, et souvent il le récitait, chez lui et ailleurs, à haute voix devant tout le monde. A son retour en Espagne, il fut nommé conseiller de Castille, et son souverain lui confia d'autres missions importantes, dont il s'acquitta avec honneur. La hauteur de ses manières avait irrité plusieurs coursisans favoris de Philippe III; et, ne voulant céder à aucune voie de raccommodement, il se retira dans un de ses châteaux, où il mourut en 1640.

TOLET (François), *Toletus*, né à Cordoue, en Espagne, l'an 1532, eut pour professeur, dans l'université de Salamanque, Dominique Soto, qui l'appelait un *prodige d'esprit*. Il entra dans la société des jésuites, et fut envoyé à Rome, où il enseigna la philosophie et la théologie, et où il plut au pape Pie V, qui le nomma pour être son prédicateur. Le jésuite exerça aussi cet emploi sous les pontifes ses successeurs. Grégoire XIII le fit lui-même juge et censeur de ses propres ouvrages. Grégoire XIV, Innocent IX et Clément VIII, qui l'éleva au cardinalat, en 1594, lui confièrent plusieurs affaires importantes. Il fut envoyé aux Pays-Bas, en Allemagne et en Pologne, pour les affaires de l'Eglise qu'il termina heureusement. Les jésuites n'avaient point encore eu de cardinal de leur société avant lui. Tolet, quoique Espagnol, travailla ardemment à la réconciliation de Henri IV avec le saint-siége. Henri saisit toutes les occasions de lui témoigner sa reconnaissance. Lorsqu'il eut appris sa mort, arrivée en 1596, dans la 64e année de son âge, il lui fit faire un service solennel à Paris et à Rouen. Les emplois du cardinal Tolet ne l'attachèrent pas si fortement, qu'il ne se réservât toujours quelque temps pour travailler à ses savants ouvrages. Les principaux sont : 1° des *Commentaires* sur saint Jean, Lyon, 1614, in-fol.; sur les 12 premiers chapitres de saint Luc, Rome, 1600, in-fol.; sur l'Epître de saint Paul aux Romains, Rome, 1602, in-4°. 2° Une *Somme des cas de conscience*, ou l'*Instruction des prêtres*, Paris, 1619, in-4°; traduite en français, in-4°. Saint François de Sales recommandait beaucoup l'usage de ce livre; l'auteur y soutient cependant quelques sentiments qui ne seraient pas bien reçus aujourd'hui. Cabassut dit qu'il « faudrait attendre plu» sieurs siècles avant qu'il parût » un homme du mérite du car» dinal Tolet, personnage au» dessus de tous les éloges qu'on » lui a donnés. »

TOLLIUS (Jacques), né vers

1630, à Inga, dans le territoire d'Utrecht, était docteur en médecine et professeur ordinaire en éloquence et en grec dans l'université de Duisbourg, lorsqu'il quitta cet emploi pour voyager. Il parcourut l'Allemagne, la Hongrie, où il visita les mines, se rendit ensuite en Italie où il se fit catholique. De retour dans sa patrie, il se mit à donner des leçons privées pour avoir de quoi subsister; mais on lui ôta cette ressource, et on le réduisit à une pauvreté extrême, dans laquelle il mourut en 1696. On a de lui : 1° *Epistolæ itinerariæ*, Amsterdam, 1700, in-4°. Recueil curieux, qui avait été précédé, quatre ans auparavant, d'un autre, intitulé *Tollii insignia itinerarii italici*, Utrecht, in-4°. 2° *Fortuita sacra*, Amsterdam, 1687, in-8°; 3° Une *Edition* de Longin, en 1694, in-4°, plus estimée que l'ouvrage précédent, lequel est rempli d'idées vaines sur la pierre philosophale. Il publia d'autres ouvrages, comme des *fables égyptiennes et grecques*. Tollius avait plus d'érudition que de jugement. — Son frère, Corneille TOLLIUS, fut secrétaire d'Isaac Vossius, qui fut obligé, dit on, de le chasser de chez lui. Il devint ensuite professeur en grec et en éloquence, à Harderwick, et secrétaire des curateurs de l'université de cette ville. On a de lui : 1° un Traité *De infelicitate litteratorum*, que Jean Burchard Mencke a fait réimprimer à Leipsick, en 1707, dans le Recueil intitulé *Analecta de calamitate litteratorum*; 2° Une *Edition* de Palephate, et quelques autres écrits où l'on trouve, ainsi que dans les précédents, des choses curieuses et recherchées. — Alexandre TOLLIUS, un de ses frères, mort en 1675, est connu par son *Edition* d'Appien, en 2 vol. in-8°.

† TOLLIUS (Hermann), savant belge, né à Bréda le 28 janvier 1742, s'établit à Leyde, où il fut reçu docteur, et étudia les belles-lettres sous les célèbres Hemsterhius et Ruhnkenius. Nommé, en 1766, professeur d'histoire, d'éloquence et de langue grecque à l'académie de Harderwyk, il entra en fonctions par un discours qui a pour titre : *Oratio qua demonstratur etiamnum superesse in græcis litteris ex quo graviores disciplinæ decus et præsidium capere possint.* Il vint à Paris en 1777, où il fit la connaissance du célèbre helléniste d'Anse de Villoison, éditeur du *Lexicon Homericum* d'Apollonius auquel Tollius avait déjà beaucoup travaillé. Il publia ce *Lexicon* à Leyde, en 1788, in-8°, et le dédia à ses deux disciples, les princes d'Orange. Le professeur Burmann étant mort en 1778, Tollius le remplaça dans la chaire d'histoire et de langue grecque à l'athénée d'Amsterdam. Il y prononça un discours *de Gerhardo Johanne Vossio, grammatico perfecto.* Il donna un cours d'histoire nationale en langue hollandaise, et devint, en 1785, instituteur-précepteur des trois princes d'Orange, fils de Guillaume V, stathouder héréditaire des Provinces-Unies. Il fut remplacé dans sa chaire par le docteur Wyttenbach. Tollius accompagna l'aîné de ses élèves, aujourd'hui roi des Pays-Bas, dans un voyage en Allemagne, où le premier fit visiter à ce prince les possessions que la maison de Nassau avait dans ce pays. En 1794 il fut nommé

commissaire civil près l'armée anglaise. Forcé de quitter sa patrie, lors de la révolution de 1795, il se réfugia à Osnabruck, puis à Brunswick, où le duc, ami du sthathouder, lui fit un accueil distingué. Ce prince le chargea de diverses missions à Hambourg, Londres, Berlin, Hanovre, et à Rastadt, où il se trouvait au moment du congrès de 1797. Il partit pour la Pologne en 1800, pour y administrer les biens que le prince Guillaume d'Orange avait achetés du prince Jablonowsky : il y resta neuf ans. Louis Buonaparte, devenu roi de Hollande, l'ayant rappelé pour lui donner la chaire de statistique et de droit public à l'université de Leyde, Tollius ouvrit ses leçons par un discours *De fine statisticès quæ vocatur hodiernæ*. Quelque temps après, il échangea cette chaire contre celle de littérature grecque et latine. A la chute de Buonaparte, les princes légitimes étant rentrés dans leurs différents états, le prince d'Orange, ancien élève de Tollius, devint roi sous le nom de Guillaume Ier. Ce monarque choisit Tollius pour assister à l'assemblée des notables convoquée à Amsterdam le 28 mars 1814, afin d'y voter sur *la loi fondamentale* du nouveau royaume des Pays-Bas. L'année suivante, Tollius fut décoré de l'ordre du Lion-Belgique. Il était membre de la *Société littéraire* hollandaise, et mourut à Leyde le 29 avril 1822, âgé de quatre-vingts ans. On a de lui un ouvrage en hollandais, intitulé : *Documents politiques sur les affaires de la république des Provinces-Unies*, dédiés à la princesse douairière d'Orange, et extraits de la *Galerie historique des contemporains*. Bruxelles, Wahlen, 1820, in-8°, tome 8, page 395.

† TOLOMEI (Jean-Baptiste), jésuite et cardinal, naquit à Florence (1), le 3 décembre 1653, d'une famille noble originaire de Sienne. Il reçut les premiers principes des lettres dans le collége des jésuites de cette ville. Après avoir achevé ses humanités, il alla à Pise faire son droit, et ensuite à Rome, où il eut pour maître le célèbre jésuite Luccari. Il eut plus d'une occasion de donner des preuves de son savoir, et, tout jeune qu'il était, il jouissait déjà d'une célébrité qui aurait pu l'attacher au monde. Il en arriva autrement. S'étant rendu à Sienne pour se perfectionner dans la connaissance des lois, il quitta cette ville et retourna à Rome, où, le 18 février 1673, il prit l'habit de jésuite. Après les épreuves ordinaires, et avoir parcouru la carrière de l'enseignement, il fut attaché à différentes congrégations en qualité de consulteur. Clément XI, qui avait aussi été disciple du P. Luccari, et qui avait dès lors connu Tolomei (*voyez* LUCCARI,) voulant récompenser son mérite et les services qu'il avait rendus au siége pontifical, résolut de le créer cardinal. Le P. Tolomei n'en fut pas plus tôt instruit, qu'il écrivit au pape une longue lettre, où il lui exposait tous les motifs qu'il avait de ne point accepter une place si éminente. Il fallut que Clément lui envoyât un cardinal pour lui ordonner d'obéir. Il fut nommé dans la promotion du 18 mai

(1) Moréri dit qu'il naquit à Pistoie. Le *Dizionario istorico* de Bassano s'exprime en ces termes : *Tolomei... Pistoiese... nacque in Firenze.*

1712, et reçut le chapeau dans un consistoire public, le 21 du même mois. Le 21 juin suivant, le pape lui assigna le titre de *Saint-Etienne-le-Rond*. Son élévation ne lui fit rien changer à son genre de vie. Il quitta le collége Germanique, dont il était recteur, pour aller s'établir au collége Romain, où, content du plus modeste appartement, il continua de vivre en religieux, tout entier aux devoirs de son nouvel état, et uniquement occupé des affaires de l'Eglise. Il était des congrégations du saint-office, des indulgences, des saintes reliques, du concile, de l'examen des évêques, des rites, de l'*index* et de la visite apostolique. Il fit les fonctions de camerlingue dans les conclaves de 1721 et de 1724, pour l'élection des papes Innocent XIII et Benoît XIII; et mourut à Rome, le 19 janvier 1726, à la suite d'une longue maladie, dans sa 73e année. Le collége Romain fut son héritier. Le P. Contucci prononça son oraison funèbre en latin. Quoiqu'il fût profondément versé dans les sciences ecclésiastiques, on n'a de lui qu'un seul ouvrage, intitulé *Philosophia mentis et sensuum*, Rome, 1696, in-fol. Il y laisse apercevoir son peu d'estime pour la philosophie péripatéticienne. Il travailla pendant vingt ans à des remarques sur les *Controverses de Bellarmin*, mais elles sont restées inédites.

† TOLOMEI (Nicolas), jésuite, issu d'une noble famille de Sienne, naquit le 24 octobre 1699, et entra chez les jésuites en 1725. Il se livra particulièrement à la prédication, et s'y fit un nom par ses talents et son zèle, que rehaussait encore l'éclat de ses vertus. Rome et Florence furent les principaux théâtres de ses travaux apostoliques. Il survécut, mais de peu, à la suppression de son institut, étant mort dans l'année 1774 (1). Il est auteur d'une œuvre scénique en prose qui eut de la célébrité; elle est intitulée *la Vocazione di Luigi Gonzaga, della compagnia di Giesù*. Elle reçut un tel accueil, surtout dans les colléges et autres maisons d'éducation et dans les couvents, que, du vivant même de l'auteur, il s'en fit plus de trente éditions, et qu'elle fut traduite en latin et en différentes langues. On ne cite point d'autre ouvrage du P. Tolomei.

† TOMA, sectaire russe, qui vivait sous le règne de Pierre Ier, voulut faire revivre en lui l'ancienne secte de ces fanatiques désignés sous le nom d'*Iconoclastes*, ou briseurs d'images. Armé d'une hache, il entra dans l'église de Saint-Alexis, et mit en pièces la statue du saint. Arrêté, et mis en prison, on chercha à le convertir, mais il devint sourd à toutes les remontrances. Il fut condamné à avoir la main brûlée, et à mourir ensuite dans le feu. Jusqu'au dernier moment il ne voulut pas rétracter son erreur, et montra ce mépris insultant pour la mort, qui est plutôt le délire d'une imagination fortement exaltée, que le calme du véritable courage.

TOMASINI (Jacques-Philippe), né à Padoue en 1597, mourut à cinquante-sept ans, en 1654, à Citta-Nova en Istrie, dont il était évêque. Les lettres firent presque son occupation journalière. Il eut le courage de s'opposer au mauvais goût de son temps, et surtout à celui de Marini, pour

(1) Le bref de suppression est du 21 juillet 1773.

rappeler celui de Pétrarque. Il recueillit et publia tout ce qu'il trouva sur cet auteur célèbre, sous ce titre : *Petrarcha redivivus*, en un vol. in-4°. Il présenta son travail à Urbain VIII. Ce pontife l'agréa, et regardant Tomasini comme son parent, le récompensa par l'évêché de Citta-Nova. L'auteur corrigea son ouvrage, et en donna une nouvelle édition en 1650. Nous avons encore de lui : 1° une bonne *Edition* des Épîtres de Cassandre Fidèle avec sa *Vie*; 2° *Illustrium virorum elogia iconibus ornata*, 1630, vol. in-4°, et 1644, 2 vol.; 3° les *Annales des chanoines de Saint-George in Alga*, congrégation de prêtres séculiers dont il avait été membre : ce livre est en latin ; 4° *Agri Patavini inscriptiones*, 1696, in-4°; 5° *Gymnasium Patavinum*, 1654, in-4°.

TOMBEUR (Nicolas le), religieux augustin, né à Tirlemont en 1657, licencié en théologie, et définiteur de sa province, mourut à Louvain le 23 mai 1736. On a de lui : 1° *Praxis administrandi sacramenta pœnitentiœ et eucharistiœ*, Anvers, 1710, augmenté, 1712. Ouvrage méthodique et savant, quoique d'une morale peut-être un peu rigide; 2° *Provincia belgica ord. FF. eremitarum sancti Augustini*, Louvain, 1727, in-fol., peu exact et superficiel.

TOMKO ou Tomkus, né dans la Dalmatie, évêque latin de Bosnie, florissait au commencement du dix-septième siècle, et s'est fait un nom par les ouvrages suivants : 1° *Vita sancti Petri Berislai*, 1621 ; 2° *De sanctis illyritanis*, 1631 ; 3° *Dalmatiœ nobilitas descripta*, Rome, 1692.

† TOMMASI (Jean-Marie), illustre et pieux cardinal, naquit à Alicate en Sicile, le 14 septembre 1649, et eut pour père Jules Tommasi, duc de Palma. Elevé, dès ses plus tendres ans, dans la pratique des vertus chrétiennes, il renonça jeune à tous les avantages de sa naissance; et, à l'exemple d'un oncle et de quatre sœurs qui avaient quitté le monde, il entra à Palerme dans l'ordre des théatins. Il alla achever ses études à Ferrare, à Modène et à Rome, et y fit de grands progrès. Il savait à fond les langues grecque, hébraïque, chaldaïque, et était versé dans la littérature; mais il s'était surtout appliqué à l'histoire ecclésiastique, et particulièrement à celle des antiquités sacrées, des rites, de la liturgie et de tout ce qui concerne l'office divin. Quoiqu'il fût d'une santé très délicate, il menait une vie austère, jeûnait régulièrement, couchait sur la dure, et se refusait les récréations les plus innocentes. Pendant son séjour à Rome, il s'était lié avec les plus illustres personnages de la cour papale, tels que le pieux et savant cardinal Jean Bona, qui fut sur le point d'être pape, François Barberini, et d'autres hommes célèbres. Clément XI, qui connaissait ses talents, le fit consulteur de la congrégation des rites, et, malgré sa répugnance, le créa cardinal dans sa promotion du 16 mai 1712. Tommasi, élevé à cette éminente dignité, ne changea rien à sa manière de vivre : même simplicité de mœurs, mêmes austérités, même pauvreté dans ce qui lui était personnel; seulement il augmenta ses aumônes. Sa maison devint l'asile des pauvres; et, dans l'espace de six mois, il distribua 4,000 écus romains. Il aida les catholiques suisses dans

la guerre qu'ils eurent à soutenir contre les protestants. Suivant l'antique discipline, les cardinaux prêchaient les dimanches dans les églises de leur titre. Il se conforma à cet ancien usage en prêchant toutes les semaines dans l'église de *Saint-Martin-aux-Monts*, qui formait le sien. Il se faisait gloire d'y instruire les pauvres et les enfants. Il termina une vie si édifiante par une sainte mort, le 1er janvier 1713, à l'âge de 63 ans. Il légua tout ce qu'il possédait au collége de la *Propagande*. Il avait ordonné, par son testament, qu'on l'enterrât dans le cimetière commun et sans pompe. Ce vœu ne fut point rempli. Il fut inhumé dans l'église de son titre, où on lui éleva un monument. Clément XI, dans le consistoire qui suivit son décès, lui paya un juste tribut d'éloges et de regrets, et le cita comme un modèle de l'ancienne discipline, qu'il retraçait, dit ce pape, dans sa conduite et dans ses écrits. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Institutiones theologiæ antiquorum patrum*, Rome, 1709, 1710 et 1712, 3 vol. On trouve dans le 1er *les Prescriptions de Tertullien, le Commonitorium de Vincent de Lérins, les deux Discours de saint Grégoire de Nazianze;* dans le 2e, *les trois livres de saint Cyprien à Quirinus, les Ascétiques de saint Basile, ses Discours sur les jugements de Dieu et sur la vraie foi et la morale*; le 3e contient *l'Anchora de saint Epiphane*, c'est-à-dire un traité destiné à confirmer les esprits dans leur croyance; une *récapitulation* de ce traité et une profession de foi du même Père; 2° *Codices Sacramentorum nonagentis annis vetustiores*, Rome, 1680, in-4°, dédiés à la reine Christine; 3° *Psalterium juxta duplicem editionem gallicanam et romanam, cum canticis, hymnario et orationali*, Rome, 1683, in-4°; 4° *Psalterium cum canticis, versibus prisco more distinctum, argumentis et orationibus vetustis, novaque litterali explicatione brevissima dilucidatum*, Rome, 1697, in-4°; 5° *Responsorialia et antiphonaria romanæ Ecclesiæ, a sancto Gregorio Magno disposita, cum appendice monumentorum veterum et scholiis*, Rome, 1686, in-4°; 6° *Sacrorum bibliorum tituli, sive capitula ante mille annos in occidente usitata*, Rome, 1688, in-4°; 7° *Antiqui libri missarum romanæ ecclesiæ id est Antiphonarius sancti Gregorii papæ*, etc., Rome, 1696, in-4°; 8° *Officium dominicæ passionis in feria VI parasceve majoris hebdomadæ secundum ritum Græcorum, nunc primum latino sermone editum*, 1695, in-8°; 9° divers *Opuscules ascétiques* en latin et en italien. Lorsque le cardinal Jean-Marie Tommasi mourut, il était occupé de l'édition du *Sacramentaire de saint Grégoire*, qu'il voulait donner dans toute sa pureté. Ses OEuvres ont été réunies en 7 v. in-4°, par les soins d'Antoine-François Vezzosi, théatin, Rome, 1747. On a trois *Vies* de ce savant cardinal, l'une de monsignor Fontanini, insérée par parties dans le *Giornale de' letterati d'Italia*, depuis le tome 18 jusqu'au 26; l'autre, de monsignor Antoine-Marie Borromée, évêque de Capo-d'Istria, parmi celles des *Arcadi illustri;* la troisième, du comte di San-Raffaele, Turin, 1780, avec celles des *Pii letterati*. La congrégation des rites lui avait décerné le titre de *vénérable*,

en 1714; Pie VII le béatifia, en 1803. Le cardinal Tommasi n'est pas le seul illustre et pieux personnage qu'ait produit sa famille: on a écrit la *Vie* du duc de Palma, son père, celle du vénérable Charles Tommasi, son oncle; et enfin celle de Marie-Crucifisse, sa sœur, religieuse bénédictine, morte en odeur de sainteté, et qui, dit-on, lui prédit le cardinalat.

† TOMMEI (Pierre), célèbre jurisconsulte, naquit à Ravenne, vers l'an 1430. Il était également instruit dans le droit civil et dans le droit canon. Il étudia dans l'université de Bologne, y reçut le bonnet de docteur, et occupa la chaire de droit pendant plusieurs années. De là il passa à Pavie, où il professa avec un égal succès, ainsi qu'à Pise, Pistoie et Florence. Sa réputation augmentant de jour en jour, semblait lui devoir assurer le repos d'une vie aisée; mais Tommei, avec un caractère doux et bienfaisant, était continuellement poursuivi par l'envie. Il se vit ainsi contraint de quitter tous les pays où il croyait pouvoir fixer sa demeure. Ayant passé à Gripswal, puis à Wittemberg, et enfin à Cologne, il y enseigna avec son talent accoutumé; ses ennemis le chassèrent encore de ces universités. Pour se mettre à l'abri de leurs persécutions, il se rendit en Saxe, prit l'habit religieux, et mena une vie exemplaire jusqu'à sa mort, arrivée en 1512. Il a laissé: 1° *Phœnix, seu introductio brevis ad memoriam artificialem*, Venise, 1491, in-8°; 2° *Alphabetum aureum utriusque juris*, Rouen, 1508; Lyon, 1517. — Un autre Tommei (Thomas), de la famille du précédent, exerça la médecine avec succès, mourut en 1586, et a laissé une bonne *Histoire de Ravenne*, en quatre parties, Pesaro, 1574, in-8°; Ravenne, 1580.

† TONDU, surnommé LEBRUN (Pierre-Henri-Marie), ministre de la république française, naquit à Noyon, en 1763, et embrassa d'abord l'état ecclésiastique. Le chapitre de Noyon l'avait placé au collége de Louis le Grand; il en sortit après avoir terminé ses études, et fut connu sous le nom de l'abbé Tondu. Il renonça bientôt au collet, et put obtenir à l'oratoire une de ces places que le roi payait pour les jeunes gens qui paraissaient propres aux sciences exactes. Tondu n'y demeura pas long-temps; il s'engagea comme soldat: mais ayant d'heureuses dispositions pour l'étude, ses parents le réclamèrent, et Louis XVI lui fit rendre la liberté. Au lieu de tirer profit de la bonté du monarque, il quitta la France, passa dans les Pays-Bas, s'établit à Liége, où, manquant de ressources, il se fit ouvrier imprimeur. Dans la révolution qui eut lieu à Liége, en 1787, par suite des troubles politiques de la France, il joua un rôle assez important; et, en 1791, il parut à la barre de l'assemblée nationale, à la tête d'une députation de patriotes de cette ville. Il ne resta pas long-temps en France; et, de retour dans les Pay-Bas, il se rendit à Hervé, dans le pays de Limbourg, et s'y établit journaliste. Il lança ses principaux traits contre les chefs de la révolte de la Belgique, Vander Noot et Van Eupen, et finit par chercher à tourner en ridicule la révolution elle-même. Il travailla ensuite au *Journal général*

de l'Europe, et y acquit une certaine réputation. Il s'y montrait ami du parti de la Gironde, et surtout des *brissotins*, qui crurent remarquer en lui des connaissances variées et des talents diplomatiques. Il entra en correspondance avec Dumouriez, Brissot et plusieurs de ses adhérents, qui le firent employer dans le bureau des affaires étrangères. Il parut alors tout-à-fait dévoué aux intérêts de ses protecteurs, et contraire à ceux de la cour, ce qui lui mérita, après le 10 août 1792, d'être appelé au ministère des affaires étrangères. Il parut le 25 septembre à l'assemblée, pour y rendre compte de ses opérations; il présenta en même temps le tableau politique de l'Europe. Le 16 décembre, il fit un rapport concernant les relations de la France avec l'Angleterre, et donna le 31 des détails sur les intentions hostiles de cette puissance. Il remit ce même jour, au président de l'assemblée nationale, les réclamations qu'il avait reçues de la cour d'Espagne en faveur de Louis XVI; réclamations auxquelles on n'eut aucun égard, la mort de ce monarque étant déjà décidée. Tondu, comme membre du conseil exécutif, eut la faiblesse ou la cruauté de signer l'ordre du supplice de ce prince. Le 7 mars, il fit part à la convention des raisons qui avaient forcé l'ambassadeur Bourgoing à quitter l'Espagne; ce qui, selon son avis, était comme les indices certains de la guerre avec cet état. Afin d'éviter celle qui se préparait contre l'Angleterre, il tâcha, quoiqu'en vain, de renouer une communication avec l'ambassadeur lord Greenville. Mais ses liaisons avec les *girondins*, que Robespierre voulait terrasser, déplurent à ce tyran, qui, le 19 du même mois, accusa Tondu d'avoir provoqué la guerre, sans avoir songé auparavant aux moyens de la soutenir. Ce ministre crut conjurer l'orage en faisant destituer Sémonville comme prévenu d'intelligence avec Louis XVI, d'après une lettre de Talon, trouvée dans l'armoire de fer du château des Tuileries. Il ne put cependant éviter le coup qui le menaçait, et la chute des députés de la Gironde, le 31 mai 1793, entraîna bientôt la sienne. Le comité de sûreté générale le fit décréter d'accusation, le 22 juin suivant, avec son collègue Clavière. Arrêté et emprisonné avec celui-ci, Tondu parvint à s'échapper. A peine fut-il sorti de la capitale, qu'on l'arrêta de nouveau le 24 décembre. Mis en jugement, l'acte de sa condamnation portait: « Lebrun, » abbé, journaliste, imprimeur, » et ministre, âgé de trente ans, » né à Noyon, condamné à mort » comme contre-révolutionnaire, » ayant été appelé au ministère » par Brissot, Roland et Du- » mouriez; ayant à cette époque » été l'ame du parti d'Orléans, » et comme ayant appuyé de » tous ses efforts, avec Clavière » et Roland, la proposition de » Kersaint, de fuir au-delà de la » Loire, avec l'assemblée légis- » lative, le conseil exécutif et » Capet (Louis XVII). » Tondu fut exécuté le 7 nivôse. Il avait été très attaché à Dumouriez, et le 12 novembre 1792, après avoir présenté à la municipalité sa fille, née la veille, il lui donna, en mémoire de la victoire de Jemmape, Dumouriez pour parrain, et lui fit prendre les noms de Civilis-Victoire-Jemmape-Du-

mouriez Lebrun. Madame Roland dit de lui, « Qu'il passait » pour un esprit sage, parce » qu'il n'avait d'élans d'aucune » espèce; et pour un habile » homme, parce qu'il était un » assez bon commis; mais qu'il » n'avait ni activité, ni esprit, » ni caractère. »

† TONE (Théobald-Wolff), publiciste anglais, naquit à Dublin, le 20 juin 1763. Il fit ses premières études dans l'université de cette ville, et les termina à l'école du Temple à Londres. Il se destinait au barreau, mais ses inclinations l'entraînant vers la politique, il quitta l'étude des lois, et eut pour but, dans la nouvelle carrière qu'il avait embrassée, de chercher à améliorer le sort de l'Irlande, qu'il regardait, avec justice, comme esclave des Anglais. En effet, la situation de ses habitants, et notamment des catholiques, qui forment le plus grand nombre, était des plus déplorables. Cette considération devenait encore plus affligeante, en réfléchissant que ce pays, un des plus favorisés par la nature, est, par sa situation, propre au commerce des Indes et de l'Amérique. Ses ports sont sûrs et nombreux, sa population très considérable, tandis que sa fertilité pourrait répandre la richesse dans toutes les provinces. Tone désirait faire cesser l'oppression des Anglais, la haine qui divisait les deux nations, et faire établir en Irlande un gouvernement national. A cet effet, il publia, en 1770, son premier *écrit* sur l'administration du gouvernement anglais en Irlande, écrit qui eut un succès prodigieux. Quoiqu'il fût de la religion anglicane, il publia un second *écrit* en faveur des catholiques, qui le nommèrent secrétaire de leur comité central. Les whigs de Belfast l'avaient déjà adopté dans leur société. Il rédigea encore pour les catholiques irlandais leur pétition, leur défense; et en 1793, il accompagna la députation envoyée à George III, pour solliciter l'abolition des lois pénales décernées contre eux. Cependant, pour mieux secouer le joug oppressif de l'Angleterre, Tone eut toujours pour principal but de réaliser l'union des catholiques et des dissidents qui dominaient dans le nord. Il y réussit enfin, et établit alors la société dite des Irlandais unis. Jusqu'ici, Tone avait joué un rôle brillant, en cherchant à défendre ses compatriotes opprimés; mais ce rôle perdit beaucoup de sa beauté lorsqu'il mit, en créant la susdite société, son pays en insurrection. Poursuivi par le gouvernement anglais, il se retira en Amérique en juin 1795; invité par le gouvernement français, qui favorisait les Irlandais unis, il vint à Paris, et concerta avec le général Hoche l'expédition contre l'Irlande, qui eut un malheureux succès. Tone fut de cette expédition avec le grade de chef de brigade et d'adjudant-général des armées françaises. Il servit ensuite sous les généraux Daendels, Buonaparte, Desaix et Kilmaine, et dans l'expédition du général Hardy. Le vaisseau qu'il montait ayant été pris, il fut dénoncé par sir George Hill, gouverneur de Londonderry, chargé de chaînes et enfermé dans les prisons de Dublin. Livré à une commission, il s'y défendit avec courage; et, dans le discours qu'il prononça devant la cour martiale, il dit

entre autres choses, en ôtant l'uniforme qu'il portait : « Ces fers » ne flétriront pas les signes ré- » vérés de la nation que j'ai ser- » vie. Je suis plus fier de les por- » ter pour la cause que j'ai em- » brassée que si j'étais décoré » d'une étoile et d'une jarre- » tière. » Ces expressions, aussi déplacées qu'insolentes, prouvent l'ardeur avec laquelle Tone avait adopté les principes de la révolution française. Il fut condamné à mort, et, n'ayant pu obtenir d'être fusillé, il se suicida au mois de novembre 1798, à l'âge de 35 ans. Il a laissé : 1° *Revue de l'administration anglaise en Irlande;* 2° *Réflexions sur la guerre d'Espagne, en* 1790, ou *jusqu'à quel point l'Irlande est-elle impliquée dans les guerres d'Angleterre?* 3° *Arguments en faveur des catholiques, par un protestant;* 4° deux *Mémoires sur la situation de l'Irlande*, non publiés, et adressés au gouvernement français; 5° divers *Pamphlets* écrits pour encourager les Irlandais contre l'Angleterre. — Son fils publia à Paris, en 1810, à l'âge de quinze ans, un petit ouvrage intitulé : *Etat civil et politique de l'Italie sous la domination des Goths*, lequel obtint une mention honorable à la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut.

† TONI (le père Michel-Ange), naquit à Rome le 18 mai 1750, étudia aux *Ecoles Pies*, entra à l'âge de seize ans chez les clercs réguliers, ministres des infirmes, fondés par sainte Camille de Lelli. Devenu prêtre, il se livra à l'enseignement, à la prédication, à la direction des consciences, et fut ensuite maître des novices. En 1786, le cardinal Buoncompagni, ministre d'état, le chargea de la rédaction du *Journal ecclésiastique*, établi à Rome pour réfuter les feuilles de ce genre publiées à Florence, Vienne et Milan, conjurées contre l'Eglise. Il eut pour collaborateur Jean-Ange Barberis, prêtre de la doctrine chrétienne, né à Turin en 1731, homme très instruit, très estimé du cardinal Gerdil, et mort en 1803. Le père Toni mérita, dans la rédaction de son journal, l'approbation des cardinaux Antonelli, de Pietro et même de Pie VI. Lors de l'occupation de Rome par les Français, en 1798, toutes les personnes appartenant à l'Eglise, qui n'étaient pas nées dans Rome, ayant été obligées de se rendre chacune dans son pays natal, le Père Toni remplaça provisoirement le Père Joseph dell' Uva, napolitain, dans la charge de supérieur-général de la congrégation *des Infirmes*. Lorsque la paix fut rendue à l'Eglise, et après l'exaltation de Pie VII, le Père Toni fut élu procureur-général, et ensuite supérieur-général de la congrégation. Quand Pie VII (*V.* ce nom) fut enlevé de Rome (en 1809), le Père Toni se trouva compris dans l'exil auquel on condamna les chefs d'ordres religieux. Arrivé à Paris, il fut relégué en Champagne, puis à Toulon, et enfin en Corse. Il trouva à Bastia plusieurs autres pieux ecclésiastiques italiens, que le gouverneur de la ville somma de prêter un serment qu'on leur présenta. Le Père Toni s'y refusa au nom de tous, et ils furent enfermés dans la citadelle de Bastia. Comme ils montraient toujours la même résistance et le même attachement à leurs devoirs, le Père Toni et

beaucoup d'autres furent embarqués en 1813 pour l'île de Capraja, où, détenus dans la forteresse, ils eurent pour prison un endroit incommode et malsain. La chute de Napoléon leur ayant rendu la liberté, le Père Toni retourna à Rome après cinq ans d'exil, fut réinstallé comme supérieur-général de sa congrégation, et nommé, par Pie VII, examinateur des évêques, consulteur de la *Propagande* et de l'*Index*, sans que ces diverses fonctions l'empêchassent de donner ses soins aux malades. Le Père Toni mourut à Rome le 6 décembre 1821, dans sa soixante-deuxième année, emportant l'estime du Saint-Père et des cardinaux, et les regrets de tous les fidèles. A Toulon, où il avait résidé quelques mois avant d'être déporté en Corse, on lui fit un service dans l'Église de Notre-Dame. Sa *Vie*, en latin et en italien, a été écrite par Dominique-Antoine Mansella, ancien précepteur de S. A. R. l'infante Louise-Charlotte de Bourbon, fille de l'ex-reine d'Etrurie, princesse de Lucques. (*V.* Marie-Louise.)

TONSTAL (Cutbert), docteur d'Oxford, naquit à Tacford dans l'Hertfordshire, en 1476, d'une famille illustre. Après avoir fortifié son esprit par l'étude des mathématiques, de la philosophie et de la jurisprudence, il devint secrétaire du cabinet du roi d'Angleterre. Henri VIII l'ayant envoyé dans plusieurs ambassades, fut si satisfait de ses services, qu'il lui donna l'évêché de Londres en 1522, et celui de Durham, en 1530. Tonstal approuva d'abord la dissolution du mariage de son bienfaiteur avec Catherine d'Espagne, et fit même un livre en faveur de cette dissolution; mais dans la suite il condamna son ouvrage, et finit ses jours dans une prison pour la défense de la foi, en 1559, à 84 ans. On a de lui : 1° un *Traité de l'art de compter*, Londres, 1522, in-fol; 2° un autre de la *réalité du corps et du sang de J.-C. dans l'eucharistie*, Paris, 1554, in-4°; 3° un *Abrégé* de la Morale d'Aristote, Paris, 1554, in-8°; 4° *Contra impios blasphematores Dei prædestinationis*, Anvers, 1555, in-4°.

TONTI (Hyacinthe), religieux augustin, florissait à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. Il se fit un nom dans son ordre par son talent pour la prédication, et passait pour un des bons orateurs de son temps. Il a laissé : 1° des *Sermons pour l'avent et pour le carême*, Padoue et Milan, 1716, in-4°; 2° *I dogmi della chiesa romana difesi contra le impugnazioni di Giacomo Picennino, autore dell' Apologia de' pretesi riformati*, Padoue, 1713, in-4°; 3° *Augustiniana de rerum creatione sententia*, Padoue, 1714, in-4°; 4° *Second carême et avent*, Padoue, 1730, in-4°. Tous ces ouvrages, écrits selon le goût du temps, ne sont pas sans quelque mérite.

† TOOKE (William), ecclésiastique et historien anglais, naquit en 1744, à Islington, où il fit ses premières études; se trouvant sans fortune, il se plaça chez un imprimeur. Il le quitta bientôt pour continuer ses études, prit les ordres en 1770, et fut chapelain de la factorerie anglaise à Pétersbourg, où il fixa sa résidence jusqu'en 1772. Devenu membre de l'académie impériale de cette ville, il recueillit, pour ses ouvrages,

de précieux matériaux dans les bibliothèques publiques et particulières de Pétersbourg; il se lia avec des hommes distingués par leur savoir, lesquels avaient parcouru la Russie par ordre de Catherine II; aussi ses ouvrages historiques sur cette vaste contrée peuvent être considérés comme authentiques. Revenu à Londres après la mort de la czarine, M. William Domville le choisit pour son chapelain, et il fut admis dans la *Société royale* de Londres. Tooke possédait les langues allemande, russe et française; mais tous ses ouvrages sont écrits en anglais. Il est mort au mois de novembre 1820, âgé de soixante-quinze ans. On a de lui : 1° *Traduction des ouvrages de Falconnet et de Diderot sur la sculpture*, 1777, in-4°; 2° *la Russie*, ou *Histoire complète de toutes les nations qui composent cet empire*, 1780, 4 vol. in-8°; 3° *Vie de Catherine II*, 1797, 3 vol. in-8°; ouvrage traduit en français avec le suivant, Paris, 1804, 6 vol. in-8°. 4° *Coup d'œil sur l'empire de Russie pendant le règne de Catherine II, jusqu'à la fin du* XVIIIe *siècle*, 1799, 3 vol. in-8°; 5° *Histoire de Russie depuis la fondation de cet empire jusqu'à l'avénement de Catherine II*, 1800, 2 vol. in-8°; 6° *Tableau de Pétersbourg*, traduit de l'allemand de Storck, 1800, in-8°; 7° *Sermons de Zollikofer* (traduit de l'allemand) *sur la dignité de l'homme*, 1803, 2 vol. in-8°; *sur les Méchants*, 1803, 1 vol. in-8°; *sur l'Education*, 1806, 2 vol. in-8°; *sur les Erreurs et les vices triomphants*, 1812, 2 vol. in-8°, etc., etc.; 8° *Exercices de dévotion et prières*, traduits de l'allemand de Zollikofer, 1814, in-8°. Avant d'embrasser l'état ecclésiastique, Tooke avait publié, à l'âge de vingt-trois ans, un roman intitulé : 9° *Les Amours d'Othoniel et d'Achsah*, 2 vol. in-12. Il a été un des rédacteurs du journal *Gentelman's Magazine*, et éditeur du *General biographical Dictionary*, Londres, 1790, 15 vol. in-8°, qu'Alexis Chalmer a portés à 32 volumes.

† TOPHAM (Édouard), né dans le nord de l'Angleterre, en 1751, d'un docteur et juge à Tork, que Sterne, dans son premier ouvrage, se plaît à tourner en ridicule. Le jeune Topham fit ses études à Eton et à Cambridge, et embrassa la carrière des armes. Il entra dans les gardes à cheval du roi, et y ayant obtenu le grade de major, il se retira dans ses terres, où il mourut le 26 avril 1780, dans sa soixante-neuvième année. Outre quelques petites pièces de théâtre, il a laissé en anglais : 1° *Lettres écrites d'Edimbourg*, contenant des observations sur la nation écossaise, 1776, in-8°; 2° *Vie de feu J. Elives*, 1790, in-8°. — Nouvelle édition augmentée, 1805. Cet ouvrage a eu plus de douze éditions, et il est fort estimé. 3° *Essai sur une pierre remarquable* tombée du ciel dans le Yorkshire, 1790, in-8°.

† TOPINO (don Vincente), savant mathématicien et astronome espagnol, naquit dans l'Andalousie en 1731, entra au service de la marine, et y devint brigadier. Il était un des plus profonds mathématiciens de son siècle, et mérita la bienveillance de Charles III. Ce monarque, qui a fait revivre en Espagne les sciences et les arts presque entièrement oubliés par suite de la guerre désastreuse de la succession,

s'occupa aussi à créer une nouvelle marine. Afin d'avoir des sujets capables de faire réussir cette utile entreprise, il établit, dans plusieurs parties de son royaume, des écoles gratuites de navigation. Une des meilleures était celle de Cadix, dont Topino fut nommé directeur, et qui était consacrée à l'enseignement des gardes-marines royales. Charles le chargea, en outre, en 1783, de travailler à l'atlas hydrographique et à la description des côtes d'Espagne. A cet effet, Topino, avec d'autres savants, parcourut les côtes de la péninsule, et notamment celles de la Méditerranée ; et au retour de son voyage, il publia ses observations. Il améliora ensuite l'observatoire de Cadix, où il s'est occupé pendant seize ans à faire des observations astronomiques. Le gouvernement français chargea les savants astronomes de marine, MM. Pingré, Fleurieu, Borda et Verdun, d'aller visiter cet établissement; et à leur retour, ils ont fait beaucoup d'éloges de l'état florissant de l'observatoire de Cadix, des talents de Topino, de son élève Varda, et de l'intelligence avec laquelle ils faisaient leurs observations. Topino mourut à Cadix en 1806; il était membre de l'académie d'histoire de Madrid, de celle des sciences de Paris, et autres sociétés savantes de l'Europe. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Routier des côtes d'Espagne sur la Méditerranée et de son correspondant d'Afrique, avec l'explication des cartes maritimes, présentées au roi par Valdès, ministre de la marine, et levées par Topino*, Madrid, etc., 1797, grand in-4°. On trouve à la tête de cet ouvrage une *Introduction* très instructive sur l'histoire de la géométrie et les grands progrès faits par les modernes. 2° *Traité de géométrie élémentaire rectiligne, enrichi d'un traité du sinus et de la tangente*. On a fait plusieurs éditions de cet ouvrage, remarquable par sa précision et sa clarté. 3° *Routier des côtes d'Espagne sur l'Océan Atlantique et des îles Açores*. Un journal français a donné l'analyse de cet ouvrage, et, après en avoir fait le plus grand éloge, finit par dire « que cette » production est la meilleure » réponse que l'on pouvait don» ner à ceux qui demandent : » *Qu'a-t-elle fait, l'Espagne,* » *pour les sciences?* »

† TOPINO-LE-BRUN (Jean-Baptiste), peintre français, naquit à Marseille, où il apprit les premiers éléments de son art. Il vint ensuite à Paris, fut élève de David, et interrompit ses études pour se livrer à la révolution, dont il devint un des plus chauds partisans. Nommé juré sous le règne de la *terreur*, il conserva cette place après le 9 thermidor, jour de la chute de Robespierre. Il fut compris dans la conjuration de Babeuf; mais ayant été acquitté, il suivit, peu de temps après Bassal, agent secret du directoire en Suisse, où il partageait son temps entre la politique et la peinture. De retour à Paris en 1797, il parut se consacrer entièrement à son art, et exécuta le tableau de la *Mort de Caïus Gracchus*, estimé par les connaisseurs, et que le gouvernement donna à la ville de Marseille. Il entreprit un autre tableau représentant le *siége de Lacédémone, par Pyrrhus*, il devait avoir 50 pieds sur 10; mais ses discussions politiques

interrompirent son travail. Topino-le-Brun, lors même qu'il était en fuite, fut toujours regardé comme un des chefs des jacobins qui remuaient encore, et comme un des principaux moteurs de l'attaque du camp de Grenelle. Il figura aussi en 1799 parmi les jacobins du Manége, et se montra opposé à la révolution du 18 brumaire. Depuis cette époque, sa haine contre Buonaparte n'eut plus de bornes; il fut bientôt impliqué dans la conspiration de Ceracchi, et étant accusé d'avoir voulu assassiner le premier consul à l'Opéra, il fut arrêté, condamné à mort, et exécuté avec ses complices le 10 janvier 1801.

TOPP (Antoine), né à Aix-la-Chapelle en 1741, jésuite, et après l'extinction de la société, curé de Saint-Gandulphe à Trèves, s'est occupé à traduire en allemand plusieurs bons ouvrages français, et l'a fait avec succès; entre autres l'*Avertissement du clergé de France* de 1775; *Motifs de ma foi* par M. de Vouglans, etc. On a encore de lui: 1° un *Sermon* sur les mauvais livres, on en a fait plusieurs éditions; 2° deux *Discours sur le jubilé*; 3° plusieurs *Pièces de vers latins et allemands*, où l'on remarque de l'aisance, et une grande pureté de langage. Il mourut à Trèves le 12 avril 1783, d'une maladie contractée par les travaux d'un zèle actif et infatigable pour ses ouailles.

† TOPPI (Nicolas), naquit à Chieti vers l'an 1620, étudia les lois, et fut gradué dans le droit civil et canon. Il occupa successivement ces deux chaires avec beaucoup de distinction, et devint archiviste du royaume de Naples. Il se consacra alors à faire des recherches sur les anciens tribunaux et sur les hommes qui les avaient illustrés. Toppi s'occupa aussi de ce qui était relatif aux bénéfices ecclésiastiques du royaume de Naples et des savants de ce pays. Le fruit de ces utiles recherches furent les ouvrages suivants: 1° *De origine omnium tribunalium*, etc.; *De eorum viris illustribus*, Naples, 1665, 3 vol.; 2° un; *Sommaire des bénéfices royaux*; 3° *Bibliothèque napolitaine*, 1678. Ce livre fut revu, corrigé et augmenté, six ans après, par François Nicodème. Toppi mourut en 1680.

† TORCY (François de), prêtre de la doctrine chrétienne à Vitry, département de la Marne, fut recteur du collége de Saint-Omer. A la révolution, il en embrassa les principes, et prêta serment à la constitution civile du clergé. En 1795, il adhéra à la lettre encyclique des évêques constitutionnels *réunis*, et fut un des ecclésiastiques qu'ils convoquèrent et qui assistèrent à leurs conciles de 1797 et de 1801. Il servit de sa plume la même cause, et publia en sa faveur divers écrits dont voici les principaux: 1° *Eclaircissement sur la constitution du clergé de France*, 1789, in-8°; il y en eut une 2ᵉ édition en 1790; 2° *L'Eglise gallicane vengée de toute accusation de schisme contre ceux qui l'en accusent*, 1792, in-8°; 3° *Vrais principes sur le mariage*, ou *Lettre à un curé*, en *réponse à différentes questions concernant les naissances*, *mariages et décès et la loi du divorce*, 1793; 4° *Accord des institutions républicaines avec les règles de l'Eglise*; et d'autres ouvrages composés dans le même esprit et dans

l'intérêt de la même cause. L'auteur mourut au commencement du siècle, peu avancé en âge; il avait, en qualité de grand-vicaire constitutionnel, pris part à l'administration du diocèse de Reims.

TORELLI (Antoinette), marquise de Rossi, était fille de Guy, dit *le Grand*, premier comte de Guastalla, et de la fameuse Orsina Visconti, tante de François-Marie, duc de Milan. Elle épousa Pierre-Marie Rossi, marquis de Sansecondo, homme d'un grand mérite, qui fut cinq fois général pour le duc de Milan, et prit Plaisance, Caravaggio et Parme. Antoinette Torelli avait un grand caractère; et pendant l'absence de son mari, cette ville s'étant révoltée contre François Sforce, duc de Milan, elle sortit secrètement de Parme, sut rassembler des troupes sous Torchiana, se mit à leur tête, s'empara de la ville et la restitua au duc. Le marquis Sansecondo en était gouverneur, et y commandait presqu'en souverain. (*Voyez* les *Donne illustri* de Betussi, et de Clar. *Selectisque mulieribus*, par Philippe de Bergame.) Antoinette eut 9 enfants, entre autres Donnella, épouse de Gibert Sanvitale, qui bâtit le château de Sala, maison de plaisance des ducs de Parme depuis 1612. Donnella se trouva, en l'absence de Gibers, assiégée dans ce château par Roland Rossi, son propre père, et par Amurath Torelli, son cousin, alors général des Vénitiens, soutint courageusement un assaut, se défendit long-temps sur la brèche, et obligea les assiégeants à se retirer avec précipitation. Elle réconcilia peu après son mari avec son père; celui-ci était gentilhomme de Padoue, et par conséquent sujet de la république de Venise, dont il suivait les armées.

† TORELLI (Barbe), des comtes de Guastalla et de Paola Secchi d'Aragone (fille du célèbre général de ce nom), épousa en 1488 Hercule Bentivoglio, noble bolonais, dont les aïeux avaient été maîtres de Bologne. Barbe Torelli avait reçu l'éducation la plus soignée, à laquelle avait présidé sa mère, femme d'un esprit peu commun. Son mari, qui était aussi patrice de Ferrare, la conduisit dans cette ville, où sa maison devint le rendez-vous des littérateurs les plus distingués. Barbe avait beaucoup d'instruction, excellait dans la poésie, et sa réputation parvint jusqu'aux oreilles du pape Léon X, protecteur des lettres et des savants. Elle épousa en secondes noces, en 1508, Hercule Strozzi, noble ferrarais, de préférence à d'autres seigneurs épris autant de son mérite que de sa beauté; mais elle resta veuve au bout de treize jours : un rival jaloux fit assassiner Hercule, qui reçut vingt-deux coups de poignard. L'infortunée Barbe, navrée de douleur, se retira à Parme, puis à Bologne, où elle se consacra à des exercices de piété, et mourut en 1533. On trouve plusieurs de ses *Poésies* dans le *Rime scelte de' poeti ferraresi*, par Bergalli, Ferrare, 1713. On parle avec éloge de cette dame auteur, dans l'*Istoria Ferrar. Gimnasii*, de Bersetti; dans l'*Histoire de la littérature italienne* de Tiraboschi; dans les *Cahiers* de lecture du savant Girtanner de Gottingue; dans un des *Mercures* de Wieland, etc.

† TORELLI ou TORELLI-CASTIGLIONE (Hippolyte), des com-

tes de Guastalla, fille de Guy, dit le *protonotaire*, naquit vers 1499. Son esprit égalait sa beauté, et ses mœurs furent dignes et de l'une et de l'autre. Elle épousa, en 1516, Baldassar Castiglione de Mantoue, chevalier de la Jarretière, un des littérateurs les plus distingués de son siècle, auteur du *Gortigiano*. Cet homme célèbre était l'ami de Raphaël et du duc d'Urbin, et mérita l'estime de Charles-Quint, et surtout de Léon X. Hippolyte n'obtint pas moins de célébrité que son mari, par ses talents pour la poésie, et ses diverses connaissances. Le cardinal Bembo fut un de ses admirateurs. Elle écrivait avec la même élégance en italien et en latin. Une maladie subite l'enleva aux lettres et à ses amis, en 1520, à l'âge de vingt-un ans; elle laissa trois enfants de son mariage. Ses *Poésies* italiennes ont été insérées dans plusieurs Recueils; et on cite, parmi les *latines*, une *Elégie* qu'elle adressa à son mari, alors ambassadeur auprès de Léon X, où elle se plaint de sa longue absence, et qui fut imprimée plusieurs fois à Bâle depuis 1558. On la trouve aussi dans l'ouvrage intitulé..... *In Carminibus poet. illustr. italorum*, par Matthieu Toscanus, Paris, 1576, in-16; et dans les *Deliciœ poet. italorum*, tome 1, page 726. J.-George Eccius, professeur à l'université de Leipsick, qui donna une dissertation sur Hippolyte, en fait beaucoup d'éloge, et dit que cette *Elégie* a la teinte de celles d'Ovide. Le cardinal Bembo fit une inscription en vers latins en l'honneur de cette dame, et on la voit encore sur son tombeau dans l'Eglise de *Notre-Dame des Graces*, hors les murs de Mantoue. Baldassar Castiglione ne voulut point se remarier, suivit en Espagne Charles V, embrassa l'état ecclésiastique, et mourut évêque d'Avila.

† TORELLI (Louise), comtesse de Guastalla, et fondatrice de plusieurs ordres religieux, naquit en 1500, et était fille unique du comte Achille Torelli. Louise se maria en 1516 à Louis Stanghi, et, en 1522, elle recueillit les allodiaux de la succession de son père; et, par la protection du duc de Milan, elle hérita aussi du comté de Guastalla, quoique ce fief appartînt aux descendants masculins de Guy. Etant devenue veuve, et la guerre l'ayant obligée de se réfugier à Vérone, Louise se remaria à Antoine Martinenghi, d'une puissante famille de Brescia, qui la traita cruellement et la menaça même de la mort. Sa première femme avait péri de ses mains. Un frère de Louise, pour la délivrer de ce monstre, l'appela en duel et le tua. Peu de temps après, des discussions s'élevèrent entre Louise et les Torelli, comtes de Montechiarugolo, sur le comté de Guastalla; l'affaire fut portée devant le pape Clément VII et l'empereur Charles V. Ferrand de Gonzague, alors vice-roi de Sicile, s'offrit comme médiateur, proposant aux parties de vendre leurs droits à un tiers qui rendrait directement hommage à l'empereur. Ferrand s'y prit avec une telle adresse, que, protégé par Charles-Quint, il obtint, en 1583, au moyen d'une modique somme, l'adjudication du comté de Guastalla en sa faveur. Louise y accéda d'autant plus facilement, qu'ayant commencé des fondations religieuses, elle avait besoin d'ar-

gent pour les soutenir. Ce fut un dominicain, Baptiste de Crema, saint personnage, qui lui en donna la première idée. La comtesse Torelli fonda, en 1532, une congrégation de femmes à Milan, qu'elle nomma les *angéliques*. Le pape Paul, par son bref de 1534, l'avait autorisée à mettre sa congrégation sous la règle de saint Augustin; mais, par un autre bref de 1536, ce pontife soumit les angéliques à la direction des clercs réguliers de saint Paul (dits barnabites). Louise augmenta son établissement en août 1535, de vingt-quatre maisons, et le 17 octobre de la même année, les dames de la congrégation y furent réunies. L'église, qui est une des plus belles de Milan, ne fut achevée que plusieurs années après. Cette congrégation devait être dirigée d'après les statuts de saint Charles Borromée, archevêque de Milan. En 1536, la comtesse Torelli mit son monastère sous l'invocation de saint Paul *le converti*, et prit le voile avec le nom de *Paule-Marie*. Après avoir contribué à la fondation de plusieurs autres monastères, elle se rendit à Ferrare et y établit le couvent des *converties di Terra-Nova*, passa à Crémone, et avec Valérie d'Aleriis y fonda les religieuses de *Sainte-Marthe*. Elle se réunit ensuite à Antoinette *de' Negri*, alla à Venise, où elle prêcha des missions. L'impression que ses pieux discours faisaient sur les esprits fut telle, qu'un grand nombre de personnes des deux sexes quittaient leurs familles et se retiraient dans des couvents. Le gouvernement vénitien enjoignit alors à Louise de quitter la ville; elle se rendit à Vicence, et aida de ses largesses le monastère des *nouvelles converties*. A son retour à Milan, elle trouva que les *angéliques* avaient, sans sa permission, demandé la clôture, que le pape Paul III leur accorda. Elle quitta leur couvent, et fonda un autre monastère près de la porte *Tosa*, appelé *le collége de la Guastalla*; mais les dames de cette nouvelle congrégation prièrent saint Charles Borromée de leur obtenir, auprès du saint siége, la permission de se cloîtrer. L'intention de la comtesse Torelli, en fondant ces monastères, était d'en rendre les religieuses utiles à la société; devant se consacrer principalement aux soins des malades et à l'éducation de jeunes orphelines, en faveur desquelles elle avait fondé dix-huit places dans le second de ces monastères. Cette femme recommandable mourut en odeur de sainteté, le 28 octobre 1569, âgée de 69 ans. Elle fut enterrée dans l'église de Saint-Fidèle des PP. jésuites. Après sa mort, les religieuses de son collége se firent cloîtrer. On l'appela ensuite le collége des *Vierges espagnoles*, par la grande quantité des dames de cette nation qui vinrent à Milan faire leurs vœux dans ce monastère. Lors des violentes suppressions de Joseph II, empereur d'Allemagne, les *angéliques* furent réunies par son ordre à celles du monastère des *guastallines*.

† TORELLI (Alda), ou Torelli-Lunati, des comtes de Guastalla, fille de Louis Torelli, quatrième fils de Guy Galeotto, surnommée *Alda Lunata*, naquit vers l'an 1530. Elle fut élevée par Angiolo Nugarola, femme de beaucoup d'esprit,

qui lui inspira le goût des sciences et de la poésie, et reçut aussi des leçons d'Isotta Nogarola, sœur d'Angiola, célèbre par ses talents. Alda, ainsi que Lucie de Feretti, et Lucrèce Gonzague de Garzolo, furent des femmes marquantes du XVIe siècle, et également célébrées par tous les auteurs leurs contemporains. Les poètes Benaschi et Betuzzi chantèrent Alda dans leurs compositions. Alda méritait ces éloges par la douceur de son caractère, comme par sa sagesse et une instruction peu commune. Ses *Poésies* se trouvent dans le *Rime di cinquanta poetesse, raccolte dal Dominichi nel* 1559; dans le *Recueil* d'Antoine-François Ranierie, imprimé en 1574, dans celui de Bergalli. Elle écrivait d'un style pur; ses vers sont pleins de grace et d'harmonie, et la placent à côté des meilleurs poètes italiens. Alda s'était mariée à l'âge de 18 ans à J. Lanati, gentilhomme de Pavie, dont elle eut plusieurs enfants; une de ses principales vertus était la bienfaisance, et elle était considérée comme la mère des malheureux. Ayant survécu à son mari, Alda se retira du monde, et se consacra uniquement à des exercices de piété.

† TORELLI (Lélio), des anciens comtes de Guastalla, naquit à Fano, où la famille s'était établie depuis 1300, étudia la jurisprudence à Pérouse, où il se lia avec l'Arétin; mais cette amitié ne fut pas de longue durée, les principes de Torelli ne pouvant se conformer avec ceux de ce satirique licencieux. Il fut bachelier à 22 ans, et suivit la carrière de la magistrature. Scanderberg de Comnène, prince de Macédoine, s'était fait catholique, et le saint-siége lui avait laissé en nantissement la ville de Fano, qu'il tyrannisait. Torelli crut devoir délivrer sa patrie, se mit à la tête de la jeunesse, et parvint à en chasser Scanderberg. Il fut ensuite à Rome, se justifia sur sa conduite, et, peu de temps après, il fut élu un des cinq auditeurs de la rote de Florence. Nommé en 1543 podestat de cette ville, le grand-duc Côme Ier l'éleva à la place de grand chancelier de son palais, et son premier secrétaire d'état en 1546. Lélio mourut le 27 mars 1576, âgé de 87 ans. Il était à la fois profond jurisconsulte, bon poète et excellent orateur. Il fut consul de l'académie de Florence en 1557. Il conserva ses facultés intellectuelles jusqu'à sa mort, et, à l'âge de 83 ans, il dictait encore des vers en italien comme en latin. Le grand-duc fit faire ses funérailles aux dépens de l'état. Philippe Sassetti prononça son oraison funèbre; on frappa une médaille en son honneur, et son portrait fut placé dans la chambre du grand-duc au vieux palais. Ses ouvrages sont : 1° Des énarrations, comme, 1° *ad gallum et legem;* 2° *ad Catonem et Paulum;* 3° *de militiis ex casu*, adressées à son fils. Elles furent insérées dans l'ouvrage de l'évêque de Lérida, intitulé *Antonii Augustini, jurisconsulti hispani, emendationum et opinionum, libri* VI, Basilée, 1544, in-fol.; Lyon, 1574. Il donna une nouvelle *édition* des Pandectes de Justinien, sur l'original trouvé à Amalfi, transporté à Pise, et puis à Florence, et qui fut publié sous le titre de 2° *Digestorum seu Pandectarum libri quinquaginta, ex florentinis Pandectis*

repræsentati. Florent., in officina Laurentini, Florentini ducal. typographi, 1555, 3 vol. in-fol. François, fils de Lélio, qui fut également président de l'académie, dédia cet ouvrage au grand-duc Côme; 3° *Eloge* en latin, prononcé pour le duc Alexandre de Médicis; 4° *Eloge* en italien, pour le comte Ugo, fondateur de l'abbaye de Florence; 5° des *Poésies* italiennes qu'on trouve dans les *Fasti consolari dell' academia di Firenza*; 6° des *Poésies* latines insérées dans les *Carmina illust. poetarum italorum*; 7° des *Réglements* pour l'académie de Florence, et les statuts pour l'ordre de Saint-Etienne. Lélio Torelli fut agrégé à la noblesse florentine, devint sénateur, et on le regarda, avec justice, comme un des hommes les plus marquants de son époque. Tous les littérateurs contemporains ont fait dans leurs écrits les plus grands éloges de ses talents comme de ses vertus. De ce nombre sont Pierre Gherardi, de Borgo San Sepolcro; Paul Jove, Claude Tolomei, Jean-François Lottini, don Vincent Borghini, Trisson Gabrielli, Pierre Maffei, le cardinal Bembo, monsignor della Casa, Andrea Dazzi, Antonio Petri, Pierre Velloni, Antonio Anselmi; les historiens Warchi, Segni, etc. Torelli épousa Lia Marcolini, d'une famille distinguée de Florence, et il en eut douze enfants, dont neuf moururent de son vivant.

† TORELLI (Vittorio), d'une branche de la même famille, établie à Sarzane dans le Génois, naquit en 1565. Il fit d'excellentes études, apprit la philosophie, les mathématiques, les langues, et cultiva plus particulièrement l'histoire naturelle. Il entra, dès sa première jeunesse, au service d'Espagne; mais son amour pour les voyages lui fit entreprendre, en 1599, celui de l'Amérique; il en parcourut presque toute la partie septentrionale, et demeura quelques mois à Nicaragua dans le Mexique. Il passa ensuite aux îles Philippines, acheta des terres à Manille, revint en Espagne, où il prit du service dans la marine royale. Philippe III lui confia le commandement d'une frégate, avec laquelle il battit les corsaires anglais, hollandais et chinois qui infestaient la mer du Sud, et s'enrichit de leurs dépouilles. En récompense de ses services, il fut nommé commandant des forces navales des Philippines; mais au milieu des honneurs et des richesses, il renonça au monde, et entra dans le couvent des religieux déchaussés de Manille. Il partagea auparavant tous ses biens entre les pauvres et l'hôpital de Manille, dont il devint grand infirmier. Torelli, depuis son entrée dans le cloître, mena une vie exemplaire, et mourut en 1628. Il a laissé une *Relation de ses voyages*, très intéressante, où il parle avec beaucoup de détail de plusieurs plantes rares de l'Amérique septentrionale et des îles Philippines. Il l'avait adressée à son neveu, l'abbé Aurèle-Augustin Torelli. Nous ignorons si cette relation a été imprimée.

† TORELLI (Jacques), de la même famille, et proche parent du chancelier Lélio, naquit à Fano, en 1608. Il était fils d'Antoine, commandeur de l'ordre de Saint-Etienne, et petit-fils d'Alexandre, capitaine d'armes dans les guerres de Flandre, et dont Strada fait beaucoup d'élo-

ges dans son Histoire des guerres de ce pays. Jacques s'appliqua aux mathématiques, et cultiva en même temps la poésie, la peinture, l'architecture et surtout la mécanique. Ses productions dans ces différents genres de talents lui acquirent une grande renommée; mais ses mœurs peu réglées lui attirèrent un grand nombre d'ennemis. Un grand seigneur, dont il avait séduit la femme, chercha à le faire assassiner; et une nuit, tandis qu'il se rendait à sa maison, il fut attaqué par six hommes masqués. Jacques se défendit contre eux avec beaucoup de courage, et il n'eut que trois doigts coupés; ce qui ne l'empêcha pas de manier le crayon et le pinceau. Il aimait passionnément l'architecture et la mécanique théâtrale, et présida à plusieurs fêtes que Farnèse donna dans le grand théâtre de Parme. Ce duc l'ayant recommandé à Anne d'Autriche, régente de France, il fut reçu à son service, et vint à Paris en 1645. Il fut le premier qui produisit par les machines une véritable illusion. Celles qu'il fit exécuter, entre autres, pour l'Andromède de Corneille, lui firent donner le surnom de *sorcier*. Il donna aussi au Petit-Bourbon des fêtes théâtrales, dont il fit imprimer la description, ainsi que celle de ses machines, et la dédia à la reine Anne d'Autriche. Il se maria à Paris avec une demoiselle Suez, d'une famille noble, et la conduisit en Italie; il la perdit peu d'années après, sans en avoir eu d'enfants. Il construisit à Fano, et à ses propres frais, un magnifique théâtre qu'il appela *de la Fortune*, en mémoire d'un temple du même nom que les Romains avaient élevé dans ce lieu. Ce théâtre, qu'il donna à la ville, est tout en pierres de taille, et fait encore l'admiration des étrangers. Il a servi de modèle pour construire celui de Vicence, et autres d'Italie. Jacques Torelli fut le premier inventeur des machines par lesquelles on change en un instant toutes les décorations: elles furent d'abord exécutées sur le théâtre de Saint-Jean de Venise, ensuite adoptées par ceux de toute l'Europe. Louis XIV le fit inviter de revenir en France pour bâtir un théâtre à Versailles, et voulait même le faire surintendant de ses bâtiments; mais lorsque Torelli se disposait à faire ce voyage, il fut surpris par la mort en février 1678, âgé de soixante-dix ans. Cet artiste célèbre n'employa pas toujours ses talents à des ouvrages profanes. Dans une maladie dangereuse, il avait fait un vœu à la Vierge: quand il fut guéri il exécuta un modèle portatif représentant la *translation de Notre-Dame de Lorette*, qui était un chef-d'œuvre dans ce genre, et qui se conservait dans sa famille. Il fonda dans sa ville natale, en l'honneur de cette image, une magnifique procession annuelle, qui s'est faite jusque vers la fin du XVIIIe siècle. Torelli peignit lui-même son catafalque, et ordonna qu'on s'en servît dans son anniversaire, et qu'on chantât à la fin du service des *motets* dont il avait composé les paroles et la musique. Il a peint plusieurs *tableaux* dont la plupart étaient des images de la Vierge, et qu'on voyait dans quelques églises de Fano. Ses *Poésies*, consistantes en *Odes*, *Sonnets*, etc., ont été insérées dans plusieurs recueils poétiques italiens.

✝ TORELLI (Thomas-Louis-Silvio), de la même famille que le précédent, d'une branche établie à Forli, naquit dans cette ville en 1673. Il était fils du marquis Sébastien Torelli, comte de Castelfalcino, chambellan du duc de Mantoue. Thomas Torelli, profondément versé dans la théologie, les canons et l'histoire, embrassa l'état ecclésiastique, et remplit plusieurs charges honorables avec distinction. Il fut d'abord abréviateur et auditeur du pape Benoît XIV; devint ensuite nonce de Portugal, gouverneur d'Assise, et enfin évêque de Forli. Il mourut dans cette ville le 24 avril 1760, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, également regretté de ses diocésains, des savants et des pauvres. La faveur dont il jouissait auprès de la cour de Rome le mit à portée d'être utile à sa famille. Il avait fait son frère aîné évêque de Camérino, et maria son frère Antoine à la marquise Luciana Paolucci, nièce du cardinal Camille Paolucci. De ce mariage sortirent Sébastien Torelli, commandeur, puis bailli de l'ordre de Saint-Etienne de Toscane, mort en 1742; et le marquis Silvio, protonotaire apostolique, chevalier des ordres de Saint-Stanislas et de l'Aigle-Blanc, mort en 1802. Ni l'un ni l'autre n'ayant laissé de postérité, c'est en eux que s'éteignit la branche de Thomas-Louis-Silvio Torelli. Ce savant prélat a laissé: 1° Une fort bonne édition des *Dissertations latines de M. A. Paolucci*, Venise, 1710, in-folio, et insérées dans le tome 2, page 589, de l'*Italia sacra;* 2° *Armantenturii historico-legalis ordinum equestrium et militarium, in codices tripertiti*, etc.... *opera et studio Thomæ-Aloysii-Silvii Torelli ex comitibus Castri Fulcini, nobilis patricii et episcopi Foro livii, ac solio pontifico assistentis*, Forli, par Antonio Barbeani, 3 vol. in-folio. C'est une histoire exacte des ordres de chevalerie.

✝ TORELLI (Louis), savant religieux de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, naquit à Bologne en 1609. S'étant marié et étant resté veuf à l'âge de vingt ans, il résolut de renoncer au monde. Il choisit, pour l'exécution de ce projet, le couvent de Saint-Jacques dans la ville de Bologne, et il y fit profession. Après avoir achevé son cours de théologie, il fut chargé d'enseigner cette science, et se livra ensuite à la prédication, où il acquit beaucoup de célébrité. Il prêcha dans les principales églises d'Italie, et toujours un auditoire nombreux et choisi se rassemblait autour de lui. Son mérite, sa piété, sa régularité, le firent appeler aux principaux emplois de son ordre, même à celui de provincial de la province romaine. Au milieu des soins qu'exigeaient de lui ces différentes occupations, il trouvait encore le temps de composer de savants et utiles écrits. On a de lui: 1° *Secoli Agostiniani, ovvero Istoria generale del sacro ordine eremitano di San-Agostino, divisa in tredici secoli*, 1659, 8 vol. in-fol. C'est l'ouvrage le plus complet et le plus utile qu'on ait écrit sur cet ordre; on lui reproche cependant un peu de diffusion. 2° *Ristretto delle vite degli uomini e delle donne illustri in santità, ed altri famosi soggetti per rara et singolar bontà insigni*, etc., *diviso in sei centurie*, Bologne, 1647, in-4°, etc. Le P. Torelli mourut à Bologne, dans

son couvent de Saint-Jacques, le 14 janvier 1683, âgé de soixante-quatorze ans. Son *Oraison funèbre*, prononcée par le P. Pierre Borsanini, jésuite vénitien, a été insérée dans le tome 8 des *Secoli Agostiniani*. Divers écrivains ont fait son éloge.

† TORELLI (Christophe II), des comtes de Guastalla et de Montechiarugolo, patrice de Ferrare, de Mantoue, Parme, Pavie, Milan, Bologne et Reggio, premier baron de la Pouille et du Capouan, etc., naquit à Parme le 27 décembre 1711, de Charles Ier et de Joconde d'Autriche-Correggio, comtesse de Medesseno. Il était descendant direct de la branche aînée des premiers souverains de Ferrare, puis comtes de Guastalla, et véritable héritier de ce duché, comme d'une partie des biens immenses des Ezzelins. Il avait aussi des prétentions fondées sur les duchés de Milan, de Mantoue, par le testament de Jérôme Pic, et aux principautés de Carpi et de Correggio, du chef des Visconti, des Gonzague, etc. De tous ces biens, Christophe ne possédait que le marquisat de Gualtieri; mais il soutenait honorablement sa naissance. Il était très bienfaisant, et lors de la terrible inondation du Pô, en novembre 1765, il recueillit dans son palais tous les habitants des bords de ce fleuve, situés vers ses terres, et les nourrit jusqu'à ce qu'ils eussent reconstruit leurs demeures et ensemencé leurs terres. Le marquis Christophe avait l'esprit cultivé, et était lié avec les hommes les plus renommés de l'Italie, tels que le comte Paradisi, les abbés Tiraboschi et Bettinelli, Spallanzani, Salvioli, Albergati, etc. Il mourut en 1795, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il n'eut de son épouse, Catherine Canossa (devenue héritière de la branche aînée du marquis de Canossa, collatérale de la comtesse Mathilde), qu'une fille unique, Victoire, mariée en 1776 au comte François Rangone, morte en 1800, laissant plusieurs enfants qui existent aujourd'hui. Le comte de *Cailo*, neveu de Christophe, né à Padoue en 1768, a hérité du marquisat de Gualtieri, et des droits et des prétentions de la famille Torelli, des comtes de Guastalla. Plusieurs historiens et biographes modernes ont observé « que cette maison, remarquable par l'antiquité de son origine et la grandeur de ses alliances, intéressante par ses malheurs et ses rapports avec l'histoire d'Italie, est une de celles qui ont réuni le plus d'illustration littéraire, et produit le plus d'hommes célèbres dans tous les genres. »

† TORELLI (Joseph), mathématicien, littérateur et poète, naquit à Vérone le 3 novembre 1711. On le croit descendant de la famille des Torelli-Salinguerra dont Guido Torelli fut le premier seigneur de Ferrare, et dont les descendants eurent la souveraineté de Guastalla. Quoi qu'il en soit, si Joseph n'a pu se vanter d'une aussi illustre naissance, il sut occuper par ses talents un rang non moins noble dans la république des lettres. Il en apprit les premiers éléments chez les PP. somasques, les termina à Pavie, et eut pour maîtres les célèbres professeurs Facciolati et Volpi. Torelli savait la philosophie, les lois, les belles-lettres, le grec, l'hébreu; mais la science dans laquelle il excella furent les mathématiques. Son nom se répandit bientôt dans

toute l'Europe, dont les principaux savants furent en correspondance avec lui, ainsi que plusieurs académies qui s'étaient empressées de le recevoir dans leur sein. Parmi les personnes distinguées qui l'honoraient du nom d'ami, le marquis Canossa était celui avec lequel il était lié de l'union la plus intime. Ce dernier étant mort des suites d'une longue maladie, la douleur que Torelli en ressentit fut si grande, qu'elle le conduisit au tombeau en peu de jours, le 18 août 1781; il était âgé de 70 ans. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages dont nous citerons les principaux : 1° *De nihilo geometrico libri II*, Vérone, 1758. Le premier livre traite de la nature des infiniments petits, et le second est consacré à en démontrer l'application; 2° *De geometrica*, Vérone, 1769. C'est une suite de l'ouvrage précédent, et où il prouve l'utilité de la théorie qu'il y a établie; 3° *Demonstratio antiqui theorematis de motuum commixtione*, Vérone, 1774; 4° *Elementorum prospectivæ lib. II, opus posthumum recensente Bertolino*, Vérone, 1788; 5° *Archimedis quæ supersunt omnia ex recensione Josephi Torelli Veronensis*, avec les Commentaires d'Enlocius, d'Ascalon, et les variantes trouvées dans la bibliothèque des Médicis, Oxford, 1792, in-fol. Lord Stanhope engagea cette université à entreprendre cette superbe édition, qui fut faite sur le manuscrit de Torelli, confié par M. Albertini, son exécuteur testamentaire; le même ouvrage a été traduit en français par M. Peyrard, professeur de mathématiques et d'astronomie, Paris, 1808. On a encore de Torelli : 6° une *Traduction* en vers italiens des deux premiers livres de l'Énéide, Vérone, 1749; 7° *Pseudolus*, comédie traduite de Plaute, en vers italiens, avec plusieurs Idylles de Théocrite et de Moschus, Vérone, 1765; 8° *Les noces de Thétis et de Pélée*, de la Tulle, Vérone, 1781; 9° *Lettres sur le Dante*. L'auteur défend le Dante contre une critique amère de Voltaire, où cet écrivain ne ménage aucunement le créateur de la poésie italienne. Le style de Torelli est pur, élégant, et sa versification est brillante et harmonieuse.

TORELLI-BENEDETTI (Barbe), des comtes de Guastalla; cultiva aussi la poésie avec succès, et en apprit les règles du célèbre Pomponio Torelli son cousin. Elle florissait vers 1598, et parmi ses ouvrages on cite *La Pastenia*, pastorale très louée par Angiolo Ingegnieri.

† TORELLO (le bienheureux), ermite de l'ordre de Vallombreuse, et patron de la ville de Forli, né en 1202 à Poppi, ancien château sur l'Arno, en Toscane, était issu d'une ancienne famille, moins illustre encore par sa noblesse que par les glorieux services qu'elle avait rendus en divers temps. La première jeunesse de Torello se passa dans la dissipation et les désordres d'une vie licencieuse. Il revint à lui-même et résolut d'expier, par la pénitence, les fautes d'une conduite coupable. Il se retira dans la solitude de Vallombreuse, où, livré entièrement à la contemplation des choses saintes, et à de rigoureuses austérités, il répara, pendant de longues années, les scandales de sa jeunesse. Dieu, dit-on, daigna, du vivant même

de son serviteur, manifester sa sainteté par divers prodiges. Il mourut le 16 mars 1281, âgé de 80 ans. Dès lors la voix publique le proclama *bienheureux*, et on eut recours à son intercession. Benoît XIV confirma cette béatification, et permit à la ville de Forli, où est domiciliée la noble famille Torelli, et où Torello est honoré de temps immémorial, d'en célébrer la fête et d'en faire l'office. Plusieurs auteurs ont écrit sur la vie de ce bienheureux. On a à ce sujet; 1° *Trattato apologetico in cui si dimostra San Torello da Poppi, eremita, essere stato dell' ordine di Vallombrosa. Opera di D. Felice da Poppi Vallombrosano*, Lucques, 1751; 2° *Succinto ragguaglio della vita e morte del B. Torello da Poppi, eremita, scritto dal P. D. Bonifacio Maria Maccioni, dell' ordine di Vallombrosa*, Forli, 1743; 3° *De vita B. Torelli Puppiensis Vallis-Ombrosæ, commentarius, auctore Bellogrado e soc. jes.*, Padoue, 1745.

TORFÆUS ou TORFEI (Thormodus), né en Islande, mort vers 1720, âgé de 81 ans, avait fait ses études à Copenhague et passé la plus grande partie de sa vie en Norwège. C'était un homme fort intègre, laborieux et très versé dans les antiquités du Nord; ce qui le fit nommer historiographe du roi de Danemarck pour la Norwège. On a de lui: 1° *Series dynastarum et regum Daniæ*, Copenhague, 1702, in-4° On y découvre beaucoup de travail, de sagacité et de critique. Il y prouve que les premiers livres de l'Histoire de Danemarck par Saxon le grammairien, ne méritent presque aucune créance dans ce qui regarde la suite des premiers rois de Danemarck et les époques des principaux événements. 2° *Dissertatio historica de tribus potentissimis Daniæ regibus*, 1707, in-4°; 3° *Historia rerum norwegicarum*, Copenhague, 1711, 4 vol. in-fol.: ouvrage savant, plein de grandes recherches et assez exact; on lui reproche cependant d'avoir placé dans les commencements de cette histoire des événements peu croyables: il a pris pour guides les anciennes Chroniques islandaises, qui étaient peu sûres; 4° *Gronlandia antiqua, seu veteris Gronlandiæ descriptio*, 1706, in-4°: ouvrage estimé; 5° *Orcades, sive Rerum Orcadensium historiæ, lib.* III, Copenhague, 1687, in-fol. — Il ne faut pas confondre cet historien avec Snæbiornus TORFÆUS, de la même famille, de qui on a *Annales omnium Præsulum Islandiæ*, Copenhague, 1656, in-4°.

† TORNAMIRA (dom Pierre-Antoine), bénédictin de la congrégation du Mont Cassin, de la noble famille de Tornamira-Gotho, naquit à Alcano en Sicile, le 16 février 1618, et reçut une éducation soignée. Avec des talents et de grandes espérances il embrassa cependant la vie religieuse, et choisit pour l'exécution de ce pieux dessein l'abbaye de Saint-Martin, près de Palerme, de la congrégation du Mont-Cassin, et il y prononça ses vœux le 17 décembre 1641. Sa gravité, sa prudence, les études qu'il avait faites, le rendaient capable de tous les emplois. Il fut successivement cellerier, maître des novices et prieur de son monastère. Jacques de Palafox, archevêque de Palerme, le nomma conseur et examina-

teur synodal ; et, dans une affaire importante, le clergé de cette même ville le députa vers le sénat. Il aimait les livres et les connaissait. Il enrichit considérablement la bibliothèque de l'abbaye. Curieux de manuscrits et d'antiquités, habile dans l'art de déchiffrer les anciennes inscriptions, il s'y appliqua avec tant d'assiduité qu'il en perdit la vue. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages imprimés et inédits, dont les principaux sont : 1° *Istoria de progressi delle monache oblate del P. S. Benedetto*, Palerme, 1664, in-4° ; 2° *Il Ceremoniale benedettino*, Palerme, 1771, in-4° ; 3° *Origine e progressi della congregazione Cassinese, detta dell' Osservanza e dell' Unità, di Santa Giustina di Padova*, Palerme, 1675, in-4° ; 4° *Gli Scrittori Mariani dell' ordine benedettino*, 1679 ; 5° *Istoria dell' origine e progressi dell' ordine benedettino nella Sicilia*, 6° *Cronica del gregoriano monastero in S. Martino delle Scale di Palermo.* On peut ajouter à cela, l'*Arbre de la royale et impériale généalogie de sainte Rosalie*, 1652, in-fol., et deux éditions in-4°. Sainte Rosalie est la patronne de la ville de Parme, où sa fête se célèbre avec une somptueuse solennité, etc., etc. Dom Tornamira mourut dans l'hospice du Saint-Esprit de Palerme, dépendance du monastère de Saint-Martin, le 4 août 1681.

† TORNÉ (Pierre-Anastase), évêque constitutionnel métropolitain du Cher, naquit à Tarbes le 21 janvier 1727, et après ses études entra dans la congrégation de la doctrine chrétienne. On l'envoya professer la philosophie à Toulon ; mais comme il n'était pas sans ambition, et qu'il avait du talent, il crut qu'il en tirerait plus de parti dans le monde, en conséquence il y rentra. Il s'adonna à la prédication, composa des discours académiques pour le concours de quelques sociétés savantes, et parvint à obtenir des succès qui le firent désigner, en 1764, pour la *station du carême*, à Versailles. Elle lui valut de la part du ministre de la feuille le prieuré de Bagnères, un canonicat d'Orléans, la place d'aumônier du roi Stanislas, et le titre de membre de l'académie de Nancy. A la révolution, on le nomma évêque du Cher et député de son département à l'assemblée législative. Il y prit séance le 2 octobre 1791. Quelques-unes de ses motions furent assez modérées. Dans la séance du 17 novembre de la même année, il combattit le projet qui tendait à priver de leurs pensions les prêtres qui croyaient ne devoir pas prêter le serment, et prit leur défense. Dans celle du 29 du même mois, il s'opposa à la vente des églises non destinées au culte salarié, c'est-à-dire non desservies par des prêtres constitutionnels ; mais ensuite il vota pour la suppression des corporations religieuses et pour l'abolition du costume ecclésiastique, et regretta de n'avoir point sur lui sa croix pour, en en faisant l'hommage, sceller sa renonciation aux marques extérieures de l'épiscopat. Dans la séance du 5 juillet 1792, il dénonça de *prétendues* « manœuvres de la cour pour réasservir le peuple. » Et dans celle du 9 septembre suivant, il fit supprimer « les délégués de l'évêque de Rome établis dans les colonies, sous le nom de préfets apostoliques. » En 1793, dans

la séance du 3 frimaire (23 novembre), immédiatement après les processions sacriléges où avaient été profanées tous les objets du culte catholique, il vint à la convention abjurer publiquement son caractère de prêtre et d'évêque, et déclarer qu'il avait été un fourbe et un imposteur. Le 12 août précédent, il avait béni dans sa cathédrale le mariage d'un de ses prêtres avec une religieuse, et avait prononcé à ce sujet le discours le plus scandaleux. Lui-même ne tarda point à se marier. Le reste de sa vie ne fut qu'un enchaînement de vices, d'impiétés et d'abjection. Objet du mépris de tout ce qu'il y avait de personnes honnêtes, il se retira dans sa patrie, et y mourut subitement dans son lit le 12 janvier 1797, à l'âge de 69 ans. Il avait publié avant la révolution : 1° *Discours qui a remporté le prix de l'académie de Pau*, 1754; 2° *Leçons élémentaires de calculs et de géométrie*, 1757, in-8°; 3° *Sermons* prêchés devant le roi, 1765, 3 v. in-12. Voici le jugement que porte un critique de cette production : « On dit que ses sermons ont eu du succès dans le » débit; en ce cas, il est fâcheux » pour leur auteur qu'on les ait » imprimés. Ecrits d'un style tantôt maniéré, tantôt lâche, et » toujours froid, l'orateur y semble méconnaître le ton convenable aux différents sujets qu'il » traite. (1) » 4° *Oraison funèbre de Louis XV*, Tarbes, 1775, in-4°; 5° depuis la révolution, *Esprit des cahiers présentés aux états-généraux de l'an* 1789, 1790, 3 vol. in-8°, faussement attribué à Target dans la *Bibliotheca historica* de Menzel.

(1) *Siècles littéraires*, tom. 4, pag. 145.

TORNIEL (Augustin), né à Novare en 1543, fut d'abord docteur en médecine, et abandonna cette profession pour se faire religieux barnabite en 1570. Il fut trois fois général de son ordre, refusa les évêchés de Mantoue et de Casal, et il mourut le 10 juin 1622. Il est avantageusement connu par des *Annales sacri et profani*, depuis le commencement du monde jusqu'à J.-C., en 2 vol. in-fol., Anvers, 1620. C'est la meilleure édition. On peut les regarder comme un bon Commentaire des livres historiques de l'ancien Testament. Il est un des premiers qui ont éclairci les difficultés de chronologie et de géographie qui se trouvent dans les livres saints et dans les historiens profanes. Son ouvrage est fait avec méthode, et écrit avec autant de clarté que de naturel.

TORQUEMADA (Jean de), religieux dominicain, plus connu sous le nom de *Turrecremata*, naquit en 1388 à Valladolid, d'une famille illustre. Il remplit divers emplois importants dans son ordre, devint maître du sacré palais, et se signala par son zèle contre les hérétiques. Les modernes qui ont dit qu'il a porté ce zèle jusqu'à la cruauté, n'auraient pas avancé ces calomnies, s'ils avaient consulté des auteurs sûrs et instruits, tels que Ferreras (*Hist. d'Esp.*, liv. XII). et Mariana (*Hist. Hisp.*, lib. XXIX). « Il avait été, dit Fléchier (*Hist.* » *de Ximenès*), confesseur d'Isa» belle dès son enfance, et lui avait » fait promettre que si Dieu l'é» levait un jour sur le trône, elle » ferait sa principale affaire du » châtiment et de la destruction » des hérétiques, lui remontrant » que la pureté et la simplicité

» de la foi catholique était le » fondement et la base d'un rè» gne chrétien, et que le moyen » de maintenir la paix dans la » monarchie, c'était d'y établir la » religion et la justice. » La suite fit voir combien il avait dit vrai. (*Voyez* ISABELLE, LIMBORCH, NICOLAS EYMERICK, *etc.*) Il reçut, en 1439, le chapeau de cardinal. [En 1480 furent nommés les premiers inquisiteurs des inquisitions modernes par une bulle de Sixte IV. Bientôt, en 1482, Torquemada fut du nombre. Des révoltes contre ce tribunal eurent lieu en Catalogue et en Aragon; les inquisiteurs furent poursuivis, et l'un d'eux, nommé d'Arbuel, fut assassiné. Torquemada ne voyageait lui-même qu'escorté par 300 familiers. Il mit en usage le *Code* inquisitorial d'Eméric en y ajoutant quelques articles.] On a de lui : 1° des *Commentaires* sur le décret de Gratien, Venise, 1578, 5 tomes; 2° un *Traité de l'Église et de l'autorité du pape*, Venise, 1562, in-fol.; 3° *Expositio in Psalmos*; Mayence, 1474, in-fol.; 4° *De corpore Christi contra Bohemos*; 5° *Expositio in regulam S. Benedicti*, Cologne, 1575, in-fol., avec le Commentaire de Smaragduc, etc. Ce cardinal mourut à Rome en 1468, à 80 ans, avec la réputation d'un homme habile dans la théologie de l'école et dans le droit canonique.

† TORRE (Alphonse della), savant espagnol, naquit à Pampelune vers l'an 1460, et passa dans son siècle pour un prodige de savoir. Il était gradué docteur dans le droit civil et canon, possédait les langues anciennes, la philosophie, les mathématiques, etc. La renommée de ses talents parvint aux oreilles de Jean Ier, roi de Navarre, qui lui confia l'éducation du prince Charles son fils, et son héritier à la couronne. Torre remplit avec honneur cette tâche difficile, et écrivit pour son auguste élève un ouvrage intitulé *la Vision agréable*, qui est un excellent Traité de politique et de morale. L'auteur, pour s'accommoder au jeune âge du prince qu'il avait sous sa direction, lui présente ses leçons d'une manière agréable, et propre à être gravées profondément dans l'esprit. Il a recours à l'emblème d'un songe où plusieurs grands hommes de l'histoire ancienne et moderne, raisonnant entre eux, offrent des préceptes de politique et de morale. Les vertus y sont personnifiées; et il discute sur le bonheur qui est la récompense de ceux qui suivent leurs inspirations, et sur les remords qui affligent le méchant. Les devoirs d'un prince y sont fortement et sagement tracés; en un mot, ce livre a le mérite d'instruire et d'intéresser. Il fut écrit vers l'an 1440, imprimé à Tolosa en 1489, et à Séville en 1538, in-fol. Quelque temps après, il fut traduit en italien par Dominique Delphini, de Venise, qui se vanta d'en être l'auteur. La marche de cet ouvrage est à peu près celle qu'a adoptée le marquis de Villena dans son *Conte de Lucanor*, et celle qu'a suivie dans ses *Tombes des Scipions*, le comte Verri. Alphonse Torre est mort dans sa patrie en 1478.

† TORRE (Joachim della), en latin *Joachimus Turrianus*, savant dominicain, issu d'une illustre maison de Venise, fut deux fois provincial de son ordre, et, en cette qualité, assista au chapitre général en 1465, et

à celui de Venise en 1487 ; dans ce dernier, il fut promu à la dignité de général. Il gouverna son ordre pendant treize ans avec beaucoup de sagesse, en visita les différentes provinces, et y maintint la discipline religieuse. Il tint trois chapitres généraux ; l'un au Mans en 1491, et deux autres à Ferrare en 1494 et 1498. On n'aurait que des éloges à faire de lui, s'il n'eût pas contribué, avec l'évêque Romulino, à la condamnation et à la dégradation du fameux *Savonarole*, son confrère. (*V.* SAVONAROLE). Le P. della Torre mourut à Rome, le premier août de l'an 1500, âgé de 84 ans ; il avait enseigné dans les monastères de son ordre et dans l'université de Padoue. Il savait cinq langues. Il fit, pour la bibliothèque de son monastère, l'acquisition d'un grand nombre de manuscrits grecs. On lui attribue un traité *De Transcendentibus*, et cinq livres sur la *Physique*, telle qu'on l'enseignait dans ces temps reculés.

TORRE (Philippe della), né à Ciudad de Frioul en 1657, montra beaucoup de goût pour l'étude des monuments de l'antiquité. Il le satisfit à Rome, où il se fixa. Son savoir lui concilia l'estime et la bienveillance des cardinaux Imperiali et Noris, et des papes Innocent XII et Clément XI : ce dernier lui donna, en 1702, l'évêché d'Adria. Le peu de ressources qu'il avait pour la littérature dans une petite ville ne put diminuer son zèle pour l'étude. On a de lui : 1° *Monumenta veteris Antii*, 1700, in-4°, livre très savant; 2° *Taurobollium antiquum, Lugduni, anno* 1704 *repertum, cum explicatione*. Il se trouve dans la Bibliothèque choisie, tom. 17ᵉ, et dans le Trésor des antiquités de Sallengre. 3° *De annis imperii M. Antonii Aurelii Heliogabali*, 1714, in-4°. La Torre avait les connaissances d'un érudit profond et les vertus d'un évêque. Il mourut en odeur de sainteté en 1717.

† TORRE (dom Pierre-Louis della), bénédictin, né à Gênes le 27 janvier 1689, entra dans la congrégation du Mont-Cassin le 26 juin 1705. L'année suivante il prononça ses vœux dans l'abbaye de Notre-Dame de Florence. Il y étudia sous les célèbres dom Ange-Marc Guerini, et dom Verginio Valsecchi. Il professa ensuite la théologie dans les monastères de la congrégation, à Césène, à Parme et à Mantoue, après quoi il alla occuper une chaire de droit canon à Rome, dans le monastère de Saint-Anselme. En 1725, il assista au concile de Latran, assemblé par Benoît XIII, où il fut question de la bulle *Unigenitus*, dont l'exécution y fut ordonnée. En 1728, dom della Torre fut nommé prieur du monastère de Saint-Paul à Rome. Enfin, son savoir et ses vertus l'élevèrent, en 1751, à la dignité de président général de la congrégation. Le monastère de Florence lui est redevable d'une grande quantité de bons livres, dont il enrichit la bibliothèque conventuelle. Il mourut dans cette ville le 10 avril 1754. On a de lui : *Vita di san Colombano*, Modène, 1711, réimprimée en 1728; avec des augmentations d'une autre main ; à la tête est une préface où le P. della Torre a rangé dans l'ordre chronologique les circonstances de la vie du saint abbé de Luxeuil, qu'il soumet à une critique judicieuse.

† TORRE (François della), jésuite, de Modène, a traduit du français en italien l'*Histoire des révolutions d'Europe, qui eurent lieu pour cause d'hérésie*, Venise, 1710, 2 vol. in-4°, sans nom d'auteur. Il mourut à Modène, en 1758, âgé d'environ 95 ans.

† TORRE (Jean-Marie della), savant physicien, naquit à Rome en janvier 1710, étudia dans le collége Clémentin de Rome, et entra ensuite dans la congrégation des PP. Somasques. Ses talents dans la philosophie et les mathématiques lui firent obtenir une chaire dans le collége de Ciudad, dans le Frioul; de là il passa à l'université de Bologne, où il professa avec distinction. Bientôt après, il fut appelé à Naples, pour occuper les chaires de physique et de mathématiques au séminaire archiépiscopal. Le P. della Torre avait acquis une grande réputation, et Charles de Bourbon, roi de Naples (depuis Charles III, roi d'Espagne), le nomma en 1754 son bibliothécaire, surintendant de l'imprimerie royale, et conservateur de son musée. Le P. della Torre put alors se livrer entièrement à son étude favorite. On lui doit d'excellents microscopes pour observer les phénomènes de la nature. Au moyen du feu il parvint, après plusieurs années de travail, à fabriquer des feuilles de cristal, qui, appliquées à ses microscopes, leur donnèrent un nouveau degré de perfection. Cette importante découverte fut injustement attribuée à l'Anglais Leerwenhok; mais un compatriote de celui-ci, Henri Baker, de la société royale de Londres, détrompa le public sur cette fausse assertion. Le P. della Torre a perfectionné également plusieurs autres instruments de physique, dont on voit une partie dans le musée de Naples. Il était membre des principales académies d'Italie, et correspondant de celles de Paris, de Londres, de Berlin, etc. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° *Science de la nature générale et particulière*, Naples, 1749, 2 vol. in-4°; Venise, 1750; 2° *Elementa physicæ*, Naples, 1767, 8 vol. in-8°. C'est l'ouvrage qui a le mieux établi la réputation de l'auteur. 3° *Histoire et phénomènes du Vésuve*, Naples, 1755, in-4°; 4° *Observations microscopiques*, ibid., 1776; 5° *Lezzioni*, ou *Leçons d'arithmétique*, etc. Le P. della Torre se distingua par ses connaissances, par ses vertus et les qualités de son cœur : il mourut le 7 mars 1782.

TORREBLANCA. *Voyez* VILLALPANDE (François).

TORRENTIUS (Herman), naquit à Zwol dans l'Over-Yssel, et vers le milieu du XVe siècle fut professeur de rhétorique à Groningue, et enseigna les belles lettres dans sa ville natale jusque dans sa vieillesse; il le fit même long-temps étant aveugle. Il mourut vers l'an 1520. On a de lui : 1° *Des Scolies sur les évangiles des dimanches et fêtes*, Deventer, 1599, in-8°; 2° un *Commentaire sur les Géorgiques* de Virgile, Anvers, 1562; 3° *Dictionnaire historique et poétique*, Paris, 1541. Il a été augmenté successivement par Charles-Etienne et Frédéric Morel. C'est probablement ce dictionnaire qui a amené celui de Moreri; 4° les *Hymnes et les proses de l'office de l'Eglise expliqués*, Anvers, 1550, etc. Tous ces ouvrages sont écrits en bon latin.

TORRENTIUS (Lævinius), né à Gand, le 8 mars 1525, alla à Rome, et s'acquit les bonnes graces des personnes les plus distinguées par leur rang et leurs talents. De retour dans les Pays-Bas, George d'Autriche, évêque de Liége, le pourvut d'un riche bénéfice. Il mérita de nouvelles dignités par la manière dont il s'acquitta d'une commission à la cour de Rome, et fut fait successivement chanoine de la cathédrale de Liége, archidiacre et vicaire-général de l'évêque Gérard de Groesbeck. Philippe II le nomma à l'évêché d'Anvers en 1576. Il s'appliqua avec zèle à réparer les maux que l'hérésie avait causés dans son diocèse. En 1594, il fut nommé à l'archevêché de Malines; mais la mort l'enleva à Bruxelles, le 26 avril 1595, avant d'avoir reçu les bulles. Il laissa aux jésuites, par son testament, sa bibliothèque et de quoi se former un établissement à Louvain. Les occupations de son état ne purent éteindre en lui son goût pour les belles-lettres. On a de lui plusieurs pièces de poésies, qui ont été recueillies sous le titre de *Poemata sacra*, Anvers, 1594, titre qui ne répond pas à ce que le livre contient, car toutes les pièces n'en sont point sacrées. Les poésies de Torrentius ont beaucoup de mérite; ses odes cependant ne sont point animées de cet enthousiasme qui fait le caractère de ce genre de poésie. Ses *Commentaires* sur Horace et sur Suétone, 1610, in-fol., tiennent un rang parmi ceux des meilleurs philologues.

TORRENTIUS (Jean), peintre, natif d'Amsterdam, en 1589, peignait ordinairement en petit, et mettait dans ses ouvrages beaucoup de force et de vérité. Il aurait pu vivre par son mérite dans un état aisé et avec l'estime des honnêtes gens, si son goût pour la débauche et le libertinage de son esprit ne l'eussent perdu. En effet, il faisait des peintures si dissolues, qu'elles furent brûlées par la main du bourreau, en 1640. Il devint aussi auteur d'une hérésie, qui le fit arrêter, et mourir dans la même année dans les tourments de la question.

† TORRES (Louis), célèbre et savant cardinal, archevêque de Mont-Réal en Sicile, naquit à Rome en 1551, de l'illustre famille de ce nom. Il aimait les lettres et y avait fait de grands progrès. Il était lié avec tous les hommes de son temps qui s'y étaient le plus illustrés, tels que Baronius, Bellarmin, Possevin, le cardinal Frédéric Borromée, Antoine-Marie Graziani, Jean-Victor Rossi, le Tasse, etc.; et lui-même avait l'esprit assez cultivé et des connaissances assez étendues pour avoir droit à leur estime, sous le rapport du savoir. Il fut nommé archevêque de Mont-Réal en 1588, et, en 1606, créé cardinal du titre de *saint Pancrace*, par Paul V, dans sa deuxième promotion. Il gouverna son Église avec sagesse et un zèle vraiment pastoral. Il fit dans son diocèse, à ses propres frais, d'utiles établissements, notamment celui d'un séminaire qu'il dota et qu'il fournit d'une riche et nombreuse bibliothèque. On y conservait un grand nombre de volumes rares et précieux sur différents sujets, les uns imprimés, les autres manuscrits, que le cardinal Torres était parvenu à rassembler de toutes parts avec beaucoup de peine. Il mourut à Rome, le 9

juillet 1609, et fut inhumé dans l'Eglise de son titre. On a de lui l'*Histoire de l'Eglise de Mont-Réal*, Rome, 1594, in-4°, publiée sous le nom de *Jean-Louis Lélio*, son secrétaire, mais dont il est constant qu'il est l'auteur, comme le prouve un grand nombre de lettres à lui adressées. Baronius, dans la préface de ses *notes sur le Martyrologe romain*, imprimées en 1586, avoue avoir soumis cet ouvrage à l'examen de ce savant cardinal, qui néanmoins alors n'avait guère que trente-quatre ans.

† TORREY (Samuel), naquit dans le Massachussets (des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale) en 1631, prit les ordres dans la religion évangélique, et fut très instruit dans la théologie. Il devint ministre de Weymouth, place qu'il conserva 50 ans, et se livra à la prédication. Ses mœurs étaient fort simples; il menait la vie la plus sobre, et pourvoyait lui seul à sa nourriture. Torrey possédait un petit champ qu'il avait planté de légumes; il les cultivait lui-même, et en donnait le superflu aux plus pauvres de sa cure. Il était également charitable envers les malades; et, comme il avait des connaissances en médecine, il les soignait, pourvoyait aux dépenses que leur maladie occasionait, leur donnait ensuite de quoi exister pendant leur convalescence, et jusqu'à ce qu'ils eussent recouvré assez de force pour reprendre leurs travaux. Son zèle se montrait partout; il dotait les filles sages, faisait instruire plusieurs enfants que leur pauvreté aurait entretenus dans une entière ignorance, et surveillait à la paix des familles; sa voix en éloignait la discorde, tandis que ses bienfaits y ramenaient le bonheur. C'est ainsi que Torrey, vivant pour les autres, ne s'occupait que du bien de ses semblables, en s'imposant même toute espèce de privations. Il ne lui manquait, pour couronner ses vertus, que les lumières de la véritable croyance. Ses *Sermons*, qui sont encore fort estimés, furent successivement publiés en 1674, 1682, 1695. Il mourut généralement regretté, en 1707, à l'âge de 76 ans.

TORREZ. *Voyez* TURRIEN.

TORRICELLI (Jean-Evangéliste), né à Faënza en 1608, montra beaucoup de génie pour les mathématiques. Envoyé à Rome pour s'y perfectionner, il y fut disciple du P. Benoît Castelli, abbé du Mont-Cassin, qui le fit connaître à Galilée. Ce célèbre mathématicien ayant vu le *Traité du mouvement* du jeune Torricelli, l'appela auprès de lui à Florence. Galilée étant mort en 1641, Torricelli eut une chaire de professeur en mathématiques à Florence, et il cultiva également la géométrie et la physique. Il perfectionna les lunettes d'approche; il fit le premier des microscopes, avec de petites boules de verre travaillées à la lampe; il inventa les expériences du vif-argent avec le tuyau de verre dont on se sert pour les faire; on attendait de nouvelles merveilles lorsque la mort l'enleva aux sciences en 1647, à 39 ans. Outre son *Traité du mouvement*, on a de lui : 1° ses *Leçons académiques*, en italien, in-4°, 1751; 2° *Opera geometrica*, Florence, 1644, in-4°. On lui doit, selon toute apparence, la découverte de la pesanteur de l'air, qu'on a vainement tâché d'attribuer à

Descartes, et plus vainement encore à Pascal et à Rey (*voyez* ces mots); il est plus certain néanmoins qu'on lui doit la théorie de cette pesanteur, que le tube, qui porte le nom de Torricelli, a fait connaître d'une manière précise et graduée; car, pour la pesanteur de l'air en elle-même, un philosophe a prétendu en enlever en quelque sorte la découverte aux modernes. « On sait aujourd'hui, dit-» il, que ce que les anciens ap-» pelaient *horreur du vide* est » l'effet de la gravité de l'air. » Mais qu'est-ce que la gravité » en général, sinon l'effort que » font tous les corps pour refluer » vers le centre commun? Et » qu'est-ce qui maintient l'en-» semble de l'univers, sinon la » gravité? La gravité assure » donc la conservation de la na-» ture; et si la nature a une es-» pèce d'horreur de sa destruc-» tion, elle a horreur du vide, » qui serait un effet nécessaire » de la cessation de la gravité. » Du reste, il est vrai que les » anciens ont paru attribuer *im-» médiatement* à l'horreur du » vide ce qui est l'effet immé-» diat de la pesanteur de l'air. » C'est une erreur qu'il est diffi-» cile de justifier; mais elle n'est » pas bien grande, comme l'on » voit, et ne contredit pas les » intentions de la nature. »

TORRIGIANI, sculpteur florentin, mort vers 1552, dans les prisons de l'inquisition, pour avoir mutilé ignominieusement une statue de la Vierge et de l'enfant Jésus, qu'un seigneur espagnol ne lui avait pas payé à son gré. Ce sculpteur, qui avait d'ailleurs du talent, était, comme nous l'apprend Vassari, un homme extraordinairement vain, violent et emporté; il est à croire que la dégradation de cette statue a été accompagnée de circonstances odieuses et de quelques blasphèmes proférés dans cet accès de fureur. M. Cumberland, dans ses Anecdotes des peintres célèbres d'Espagne, et don Palamino Velasco, dans son Histoire des peintres, sculpteurs et architectes espagnols, n'ont pas jugé convenable de faire cette observation, que l'équité et la vérité historique semblent demander.

† TORSELLINO (Horace), en latin *Tursellinus*, et en français *Turselin*, célèbre jésuite italien, naquit à Rome, en 1545. Il était autrefois très connu en France sous ce dernier nom dans les colléges, à cause des *livres classiques* dont il est l'auteur, et qui alors y étaient très en usage. (*Voy.* TURSELIN.)

† TORTI (François), un des plus celèbres médecins de l'Italie, naquit à Modène, le 30 novembre 1658, d'une famille distinguée dans la bourgeoisie. Après avoir étudié les belles-lettres et la philosophie, il suivit pendant trois ans les cours de droit, et sembla vouloir se consacrer au barreau; mais il préféra la médecine, où il acquit bientôt une réputation méritée. Invité successivement, et par le roi Victor Amédée (en 1717), d'accepter une chaire à Turin, et par l'université de Padoue, qui lui offrait de considérables émoluments, il refusa tous ces avantages pour consacrer ses talents à sa patrie. Il y jouissait d'une considération générale, et son souverain, le duc de Modène, l'admit à son service, et lui fit une riche pension. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages, dont les plus remar-

quables sont : 1° *Dissertatio epistolaris circa mercurii motiones in barometro*, Modène, 1675, in-8° ; 2° *Synopsis libri, cui titulus therapeutice specialis*, ibid., 1709; 3° *Specialis therapeutice ad febres quasdam perniciosas lethales, una china-china peculiari sanabiles*, Modène, 1712, in-8°; 4° *Ad criticum dissertationem de abusu chinæ-chinæ responsiones*, ibid., 1715, in-4°. Ce savant médecin mourut le 15 février 1741, âgé de quatre-vingt-trois ans.

TORY (Geoffroi), imprimeur à Paris, natif de Bourges, et mort en 1550, avait d'abord été professeur de philosophie au collége de Bourgogne, à Paris. Il contribua beaucoup à perfectionner les caractères d'imprimerie. Il donna sur la proportion des lettres, et sous le titre de *Champ Fleury*, Paris, 1529, in-4°, et depuis in-8°, sous un autre titre un livre, qui fut très utile aux typographes. Il est encore auteur d'une *Traduction des* Hiéroglyphes d'Horus-Apollo, in-8°, et d'un ouvrage intitulé : *Ædiloquium, seu Digesta circa Ædes adscribenda*, in-8°.

† TOSCA (Thomas-Vincent), docteur en théologie et supérieur de la congrégation de Saint-Philippe de Néri, était né à Valence en Espagne. Il jouissait d'une grande réputation de science, et fut plusieurs fois vice-recteur de l'université de cette ville. Il passait pour habile mathématicien; mais c'était surtout par la profondeur de ses connaissances en théologie qu'il était distingué. Il prenait parmi ses titres celui d'examinateur synodal de l'archevêché de Valence. A un jugement sûr, à une grande pénétration d'esprit, il joignait une rare modestie et toutes les vertus d'un excellent religieux. On a de lui : 1° un *Cours de philosophie* en latin, imprimé en 1721. Il ne lui donne que le titre d'*abrégé*, quoiqu'il soit en 5 vol. in-8. 2° la *Vie de la vénérable mère Josèphe-Marie de Santa Inez, religieuse déchaussée du couvent de la Conception de la Vierge*, etc., 1715, en espagnol; 3° un *Abrégé de théologie*, qu'il avait fort avancé, mais qu'il n'eut pas le temps d'achever. Il avait donné en 1734 une *Ichnographie*, selon les lois de l'optique, qui eut le suffrage des savants; on a aussi plusieurs *lettres* de lui parmi celles de *Gregorio Mayans*, Valence, 1705, in-4°. Il écrivait avec pureté et facilité. Il mourut le 17 avril 1723, âgé de 71 ans.

† TOSCANELLA (Horace), littérateur distingué du XVIe siècle, ainsi appelé du nom de sa patrie, bourg dans le diocèse de Viterbe. Il était très instruit dans les belles-lettres, possédait à fond le latin, et enseigna les humanités à Bologne, à Pavie, et à Venise. Il avait aussi beaucoup de talent pour la poésie, et était en même temps un excellent critique. On a de lui : 1° une bonne *Traduction* des Œuvres de Quintilien, Venise, 1567, 1584 ; 2° *Dictionnaire latin et italien* (oublié aujourd'hui), Venise, 1568; 3° *Observations sur les ouvrages de Virgile*, ibid., 1568; 4° *Recueil des beautés de Roland le Furieux* de l'Arioste, ibid., 1574; 5° *Cinq Discours*, qui roulent sur différents sujets littéraires, ibid., 1575; 6° Plusieurs *Poésies* imprimées à différentes époques, etc., etc. Toscanella mourut à Venise en 1572, dans un âge assez avancé.

† TOSCANELLI (Paul), physicien, géographe et astronome florentin, vivait dans le xv[e] siècle, et jouissait d'une grande réputation. Lors du fameux problème discuté en Portugal, sur la possibilité de trouver les Amériques, après avoir consulté sur ce point divers géographes, dont les opinions étaient ou négatives ou incertaines, le roi chargea le chanoine Ferdinand Martinez de se rapporter en dernier lieu à l'avis de Toscanelli. Christophe Colomb lui écrivit en même temps, et c'est à lui que l'on remit la réponse de Toscanelli, dans laquelle il ne nie pas la possibilité de trouver l'Amérique, et il y parle de l'île Antilia, dont l'existence a été mise en doute par le géographe Buache, dans son mémoire lu à l'Institut en 1802. Buache croit que l'Antilia de Toscanelli ne peut représenter aucune partie de l'Amérique. Quoi qu'il en soit, on suppose que Colomb, lorsqu'il entreprit son premier voyage des Indes sous les auspices de la reine Isabelle de Castille, donna le nom d'*Antilles* aux îles de cette nouvelle partie du monde, en mémoire de l'Antilia de Toscanelli. La réponse de ce géographe est datée du 25 juin 1474; elle se trouve dans l'ouvrage intitulé *Del vecchio e nuovo gnomone fiorentino*, du jésuite Ximenez, ainsi que dans une *lettre* du Portugais Barros, écrite aux auteurs du Journal des savants en 1758. Toscanelli fut l'auteur du *gnomon de Sainte-Marie Novella* de Florence, élevé en 1457, afin de déterminer les solstices et de fixer par ce moyen les fêtes de l'Eglise romaine. Ce *gnomon*, d'après les instances de la Condamine, qui estimait d'ailleurs les talents de l'auteur, a été perfectionné dans le siècle dernier. Toscanelli a écrit plusieurs ouvrages dont les manuscrits, à ce qu'on assure, se conservent dans la bibliothéque Magliabecchiana de Florence. Il mourut dans sa patrie vers l'an 1490.

TOSCANO (Antoine), c'est le nom d'un riche propriétaire calabrois résidant à Reggio, et qui se fit remarquer par la chaleur avec laquelle il propagea les principes de la révolution française. Il entretenait à force d'argent les troubles dans sa patrie, et était en correspondance avec les agents français de Naples, et les hommes les plus turbulents de cette ville. Sa maison était devenue le rendez-vous des principaux factieux de la Calabre, qu'il invitait par ses discours à ne garder aucune mesure. Lors de la contre-révolution de Naples en 1799, les troupes du cardinal Ruffo étant entrées dans la Calabre, Toscano pensa à sa sûreté personnelle. Il quitta son pays, se mit à la tête de plusieurs de ses compatriotes qui partageaient ses opinions, et vola au secours des républicains. Arrivé à Naples, comme il avait sous ses ordres une foule d'hommes déterminés, on lui confia la défense du château de Villiema. Il s'y vit bientôt attaqué par presque toutes les forces du cardinal, qu'il tint long-temps en échec. Après avoir résisté à plusieurs assauts, voyant dans le dernier les troupes royales pénétrer de toutes parts dans le fort, tandis qu'il était couvert de blessures, il n'écouta alors que sa rage et le désir de se venger. Il se traîna, comme il put, au magasin à poudre, y mit le feu, et dans un

instant il fut enseveli sous les ruines avec les vainqueurs et les vaincus.

TOSCHEL (Anne), abbesse du monastère des bénédictines à Riga, s'est signalée dans le temps que la secte de Luther et de Calvin portait la désolation dans les monastères. Bucelin, dans ses *Annales bénédictines*, fait un grand éloge de cette abesse, et rapporte des preuves étonnantes de sa fermeté, et du courage avec lequel elle défendit ses religieuses contre des hérétiques licencieux et corrompus. Elle mourut en 1582, âgée de 130 ans, terme où elle parvint par sa sobriété, la pureté de ses mœurs, le calme et les charmes de la vertu. *V.* HAASECH.

† TOSELLI (Bernard), capucin, naquit à Bologne, le 17 décembre 1699, et fut élevé dans le collége *Pannolini*. Il n'avait que 16 ans lorsque le désir lui vint de se faire religieux. Il choisit l'ordre des capucins et en prit l'habit dans le couvent de Césène. Il quitta alors son nom de *Florian* pour celui de *Bernard*. Après avoir fini ses cours et y avoir donné des preuves de son talent, il fut chargé de professer, et exerça cet emploi dans divers couvents de son institut. Cette occupation, et les supériorités qu'on lui confia par la suite, n'absorbaient pas tellement son temps qu'il n'en trouvât encore pour se livrer à la prédication et à la composition de différents ouvrages. On a de lui : 1° *Manuale confessariorium ordinis capucinorum*, Venise, 1737. Il en fut fait dans la même ville, en 1745, une autre édition avec des augmentations; 2° *Institutio theologica juxta omnia fidei dogmata*, etc., Venise, 1746, 4 vol. in-4°; 3° *Bibliotheca scriptorum ordinis minorum Sancti Francisci capucinorum retexta*, Venise, 1747; 4° *Lettera del maresciallo Keit sopra il vero timor della morte e lo spavento d'un' altra vita... rifutata*, etc.; *aggiuntavi un' ammonizione contra altri simili libri*, Bologne, 1766. Le P. Toselli mourut à Bologne, le 19 février 1768, dans sa 68ᵉ année. Ses frères, célèbres graveurs, firent frapper une médaille pour honorer sa mémoire.

TOSTAT (Alphonse), célèbre docteur de Salamanque, né en 1400 à Madrigalejo, devint évêque d'Avila, fut employé dans les affaires les plus importantes de l'Eglise et de l'état, parut avec éclat au concile de Bâle, et mourut en 1454, à 54 ans. On a de lui : 1° des *Commentaires* sur la Chronique d'Eusèbe, Salamanque, 1506, 5 vol. in-fol.; 2° de longs *Commentaires* sur l'Octateuque, les Livres des Rois, et les Paralipomènes, et sur l'Evangile de saint Matthieu; 3° *Traités* de la *très sainte Trinité*, de l'*Enfantement virginal*, de la *bonne Politique*, etc. Tous ses ouvrages furent imprimés à Venise, 1596, en 13 vol. in-fol.; à Cologne, 1612, en 17 vol. in-fol. : ils sont écrits avec ordre et avec clarté, et décèlent une érudition prodigieuse. Bellarmin en parle avec de grands éloges, et appelle l'auteur une *merveille du monde*. On estime surtout les diverses réponses qu'il oppose aux Juifs, et la manière dont il détruit les rêveries des rabbins. Il faut convenir cependant que sa critique est quelquefois en défaut, et que la solidité de son jugement ne répond pas toujours à l'étendue de ses

connaissances. On lui fit cette épitaphe :

Hic stupor est mundi, qui scibile discutit omne.

TOTILA, dit aussi *Baduilla*, roi des Goths, en Italie, fut mis sur le trône après la mort d'Evaric, vers 541. Son courage éclata contre les troupes de Justinien, sur lesquelles il remporta deux victoires signalées. Il se rendit maître de tout la basse Italie, et des îles de Corse, de Sardaigne et de Sicile. Son entrée dans Naples ne fut pas marquée par des barbaries, comme on devait s'y attendre, mais par des actes de clémence et de bonté. Comme la faim avait épuisé les forces des assiégés, et qu'il était à craindre qu'ils ne s'incommodassent en prenant tout à coup de la nourriture, il mit des gardes aux portes, pour les empêcher de sortir; et, après avoir distribué lui-même des vivres avec une sage économie, il leur permit d'aller où ils voudraient. Il tourna ensuite ses armes vers Rome, qu'il prit en 546, et qu'il traita avec beaucoup moins de douceur que Naples : il la livra au pillage. Les sénateurs et les plus riches citoyens furent obligés d'aller, couverts de haillons, demander du pain à la porte des Goths. Rusticienne, femme du célèbre Boëce, qui avait distribué tous ses biens aux pauvres durant le siége, fut réduite à cette extrémité. Totila quitta Rome, qu'il ne pouvait garder, et fut défait par Bélisaire en se retirant; mais dès que ce général eut été rappelé à Constantinople, Totila assiégea Rome de nouveau, et y entra par stratagème, en 549. Justinien envoya contre lui Narsès, qui le rencontra au pied de l'Apennin. La bataille s'engage, et quelques soldats de l'armée impériale ayant rencontré Totila, un d'entre eux lui porta un coup de lance, dont il mourut peu de jours après, l'an 552, après 11 ans de règne. Ce prince avait du courage, de la hardiesse et de l'activité, et, ce qui est bien plus précieux, autant d'amour pour le genre humain que pouvait en avoir un Goth et un conquérant. Il respectait les vertus chrétiennes et les hommes qui les pratiquaient. Instruit des œuvres et des lumières de saint Benoît, il lui envoya un jour son écuyer revêtu des ornements royaux; mais le saint ne prit pas le change, et dit à l'écuyer que cet habit ne lui convenait pas. Totila témoigna la plus grande considération au saint fondateur, qui lui prédit plusieurs choses, et entre autres, le temps de sa mort.

TOUBEAU (Jean), imprimeur, naquit à Bourges, où il exerça sa profession, et s'y distingua par ses lumières autant que par sa probité. Il avait fait d'excellentes études, et de concert avec son fils, Antoine Toubeau, qui suivit l'état de son père, il composa l'ouvrage intitulé : *Institutions consulaires*, ou *Principes de la jurisprudence commerciale*, ouvrage qui a eu plusieurs éditions. Jean est mort dans sa patrie, en 1685.

TOUCHE (*V.* GUIMOND DE LA).

TOUCHE (La), Français réfugié en Hollande, vivait encore au commencement du XVIIIe siècle. On a de lui une excellente grammaire, intitulée l'*Art de bien parler françai*[s]; elle est utile aux étrangers, parc[e] que l'auteur y relève les faut[es] particulières à différentes natio[ns]

dans la manière de prononcer la langue française.

† TOULONGEON (François-Emmanuel, vicomte de), député aux états-généraux, etc., naquit en 1750, à Champlitte, en Franche-Comté, dont ses ancêtres étaient seigneurs. Il fit de fort bonnes études, et embrassa, très jeune encore, l'état militaire; il s'y distingua, et il était colonel de chasseurs à l'époque de la révolution. Élu en 1789 député aux états-généraux par le bailliage d'Aval, il fut des premiers de son ordre qui passèrent à la chambre du tiers-état. En 1790, il proposa d'offrir en même temps à la sanction du roi la déclaration des droits, les articles constitutionnels, et le décret qui lui accordait des subsides comme un moyen propre de l'obtenir. Il invoqua, le 12 avril, l'ordre du jour sur la proposition tendante à déclarer la religion catholique dominante. Il était intimement lié avec Necker, défendit constamment les opérations de ce ministre, et quand celui-ci fut arrêté à Arcis-sur-Aube, il contribua à lui faire rendre la liberté. Il réclama contre l'insertion de son nom sur la liste du club monarchique, et continua à parler sur différentes matières jusqu'à la clôture de la session. Il sut échapper aux persécutions sous le régime de la *terreur*. En 1797 il fut nommé membre de l'Institut, et en 1802 il entra au corps législatif, où il fut réélu en 1809. Frappé d'un coup d'apoplexie, il mourut à Paris le 23 décembre 1812, âgé de soixante-trois ans. On a de lui : 1° une *Traduction* des Commentaires de César; 2° une *Histoire de la révolution française*.

TOULOUSE-LAUTREC (le comte de), naquit vers l'an 1755, entra au service, et fut élu en 1789, par la noblesse de la sénéchaussée de Castres, député aux états-généraux. Il se rendit à Toulouse en mai 1790; et des malveillants l'ayant accusé de chercher à exciter une contre-révolution, il fut arrêté par ordre de la municipalité. Il trouva de zélés défenseurs dans son ami le comte d'Ambly, et dans Robespierre lui-même, qui obtinrent sa liberté. Attaché à la monarchie, il la défendit de tout son pouvoir contre les attaques des factieux, soutint deux députés corses dénoncés par Mirabeau. En 1791 il réclama en faveur du maréchal de Custines, et demanda, mais inutilement, qu'il fut traité comme le maréchal de Broglie. S'étant retiré en Espagne après la session, il devint comme le chef des émigrés qui se trouvaient dans ce royaume. De là il paraît certain qu'il avait cherché à mettre en insurrection les provinces méridionales, ainsi qu'il est prouvé par sa correspondance avec un ancien garde du corps, laquelle fut interceptée en 1792. Il passa en Russie en 1795, y prit du service, se rendit ensuite à Berlin et à Vienne, avec un congé. De retour dans la première de ces capitales, il s'y vit inopinément arrêté, à la demande d'un banquier nommé Josic, qui prétendait que le comte lui avait vendu des assignats faux. L'envoyé de Russie, et tous les émigrés réclamèrent contre l'indignité de cette accusation, et au bout de quelques jours le comte d'Alopéus arriva avec l'ordre de lui rendre la liberté. Il n'était plus temps : le comte de Toulouse, croyant que

son honneur était à jamais flétri, s'était déja tué d'un coup de pistolet. Avant de mourir, il avait écrit des lettres pleines de noblesse et de dignité à l'impératrice de Russie, au roi de Prusse et à sa famille..

† TOUR (George de la), professeur de botanique dans l'université de Padoue, mort en 1688, à 81 ans, est connu par deux ouvrages recherchés : 1° une Histoire des Plantes sous ce titre : *Driadum, Hamadryadum*, *Chloridisque Triumphus*, Padoue, 1685, in-fol.; 2° *Catalogus plantarum horti Patavini*, 1662, in-12.

TOUR D'AUVERGNE (Henri de la), duc de Bouillon et prince de Sedan, né en 1555, servit d'abord Charles IX au siége de la Rochelle en 1573, embrassa ensuite la religion prétendue réformée, fit soulever en faveur des protestants plusieurs places de Périgord en 1575, et s'attacha aux parti du duc d'Alençon, qui lui donna le gouvernement de Touraine. Fait prisonnier par les Espagnols près de Cambray, en 1581, il ne recouvra sa liberté que 3 ans après. Henri IV le laissa en Guyenne en 1585, pour s'opposer aux forces des catholiques, et se servit de lui l'année suivante à la bataille de Coutras, et au siége de Paris en 1590. Il fut fait maréchal de France en 1592, et continua à servir. Il se brouilla ensuite avec Henri IV, et vécut dans une espèce de retraite jusqu'à sa mort en 1623. On a de lui des *Mémoires contenant ce qui s'est passé de son temps, depuis le commencement du règne de Charles IX jusqu'au siége de Monségur en Auvergne*, Paris, 1666, in-12. Ces Mémoires commencent en 1560 et finissent en 1586. On y trouve beaucoup de particularités curieuses des règnes de Charles IX et de Henri III. Marsolier a écrit l'*Histoire du duc de Bouillon*, Paris, 1718, 3 vol. in-12. C'est plutôt l'histoire du temps.

TOUR D'AUVERGNE (Frédéric de la), duc de Bouillon, frère aîné du vicomte de Turenne, porta d'abord les armes avec distinction pour le prince d'Orange, contre les Espagnols, puis s'attacha au service de la France, en 1635. Ce royaume était alors rempli de mécontents, le duc de Bouillon se laissa entraîner au torrent, et contribua beaucoup à la victoire qu'ils remportèrent au combat de la Marfée. Réconcilié avec la cour, il fut nommé lieutenant-général de l'armée d'Italie; mais ayant été accusé d'avoir favorisé le complot de Cinq-Mars, il fut arrêté à Cassal, et n'obtint sa liberté qu'en cédant sa souveraineté de Sedan. L'espoir de la recouvrer peut-être le rengagea bientôt après dans la guerre civile, sous la régence de la reine-mère. Il devint l'ame de son parti. Soit dégoût, soit amour du repos, il mit bas les armes au bout de quelque temps, et fit sa paix avec le roi, qui, en échange de Sedan, lui donna en propriété les duchés-pairies d'Albret et de Château-Thierry, les comtés d'Auvergne et d'Evreux, etc. Il mourut l'an 1652, dans sa 48e année. Un de ses fils est connu sous le nom de cardinal de BOUILLON. (*Voyez* ce mot.)

TOUR-DU-PIN (Jacques-François-René de la), né en Dauphiné en 1721, abbé d'Ambournay et grand-vicaire de Riez, se signala de bonne heure dans la chaire. Il prêcha l'avent à la cour

en 1755. Son action était noble et affectueuse. Elle aurait eu plus de dignité peut-être, s'il y était entré moins de jeu; mais c'était le ton de l'auteur. Il avait commencé à publier ses *Panégyriques*, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'emporta au mois de juin 1765, à 44 ans. Ses *Sermons* sont en 4 vol. et ses *Panégyriques* en deux. Son style ne manque ni d'élégance ni de brillant; mais ces qualités se font peut-être trop sentir. Il emploie trop souvent l'antithèse. Ses applications de l'Ecriture sont ingénieuses, mais elles ne sont pas toujours justes.

† TOUR-DU-PIN GOUVERNET (Jean-François, comte de la), naquit à Grenoble en 1728. Il embrassa la carrière des armes, s'y distingua par ses talents et sa valeur, et il était lieutenant-général lorsque la noblesse de Saintes le nomma, en 1789, député aux états généraux. Il passa avec la minorité de son ordre à la chambre du tiers, parla avec éloquence sur différents sujets, et fut, dans cette même année, appelé au ministère de la guerre. En faisant part, le 4 août, à l'assemblée, de sa nomination, il protesta de son attachement à ses décrets: quelqnes jours après, il présenta un plan pour l'organisation de l'armée. L'enlèvement de Muscard, sous-officier au régiment de Vivarais, accusé d'insubordination, causa beaucoup de discussions dans l'assemblée: le ministre fut dénoncé comme un des principaux auteurs de cet enlèvement; mais le côté gauche prit sa défense, en le déclarant ami de la révolution. Cependant l'insubordination des troupes allait toujours croissant; les chefs et le ministre lui-même ne pouvaient ni prévoir ni arrêter l'insurrection qui éclatait dans plusieurs régiments. Le comte de la Tour-du-Pin s'en plaignit à l'assemblée, mais sans aucun succès. Il lui annonça, le 29 août, les mouvements des Autrichiens vers les Pays-Bas. Compris dans l'accusation portée contre les autres ministres, il fut déclaré avoir perdu la confiance de la nation. Il demanda sa démission, et fut remplacé le 16 novembre par M. Duportail. S'étant rendu suspect aux jacobins, il fut arrêté le 6 mai 1793, et ne recouvra sa liberté que pour être de nouveau mis en prison le 31 août. Il fut appelé en témoignage dans le procès de la reine, et il eut le noble courage de faire l'éloge de cette princesse, et d'avoir pour elle, devant ses accusateurs et ses juges, tout le respect et les égards qu'il devait à son rang et à ses malheurs: ce fut son arrêt de mort. Peu de jours après il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, et exécuté le 28 avril 1794, à l'âge de 66 ans.

† TOUR-EN-VOIVRE (Vainchelin la), naquit en 1364. Il était fils de Jean de la Tour-en-Voivre, et de Marguerite de Conflans, et descendait de sire Geoffroy de la Tour, chevalier armé d'Horville, et seigneur de la Tour-en-Voivre en 1224, dont le frère et l'oncle étaient chanoines du grand chapitre de Trèves. Vainchelin fut un des plus braves guerriers de son temps. Dès sa première jeunesse il suivit la carrière des armes, et en 1404 il fit la guerre à la ville de Verdun. Il était d'un caractère entreprenant et audacieux, et s'étant dirigé vers la ville de Constance, avec son frère Henri, il y enleva les députés du roi de Fran-

ce, qui étaient venus assister au concile. Cette action téméraire fut punie par l'excommunication que lança contre lui le concile. Mais Vainchelin était ce qu'on appelle de nos jours *un esprit fort*, aussi il sembla d'abord mépriser l'anathème; mais il fut contraint ensuite de demander son absolution, et obtint de rentrer dans le sein de l'Eglise. Il était trés-lié avec son frère, et prit comme lui une part aux troubles de sa province. Il fit un traité d'alliance, le 20 novembre 1431, avec le seigneur de Commercy, Robert de Saarbruck, contre le duc de Luxembourg, Evrard de la Marche et autres. La forme de ce traité peignait les mœurs du temps. Après avoir juré de l'observer « sur le propre corps de » N.-S.-J.-C. Benoist, et consa» cré par bouche de prêtres et cor» porellement, visiblement veu, » démontré devant eux, etc. Con» damne ceux qui y manque» raient à mille francs d'or, et » les déclarent faux-mannaux, » parjures, traîtres, déloyaux, » foymentis, déshonorés de tous » honneurs en tous lieux et en » toutes cours de seigneurs, etc. » Vainchelin mourut vers l'an 1440.

† TOUR-EN-VOIVRE (le chevalier Henri la), naquit vers l'an 1365, et était bailli de Vitry, seigneur de Pierrefont, Paucy, Balaicourt et Jean-de-Lise. Il se distingua dans les armes, fut écuyer de Jean-le-Bon, duc de Bourgogne, et ensuite de Robert, duc de Bar. Il alla attaquer la ville de Verdun en 1404, et s'unit à son frère Vainchelin et à Charles de Deuilly, maréchal de Lorraine, pour effectuer une entreprise aussi difficile qu'audacieuse. Ils allèrent sur les confins du Barrois attendre les députés du roi de France (avec lequel ils étaient en guerre), qui revenaient du concile de Constance. C'étaient les évêques d'Embrun et de Carcassonne, et les membres de l'université de Paris et d'Orléans. Ils les firent tous prisonniers, et Henri les fit renfermer dans sa forteresse de Sancy. Le concile, indigné de cet attentat, excommunia les trois seigneurs. Le château de Sancy fut bientôt assiégé par les ducs de Lorraine et de Bar, accompagnés par les habitans de la ville de Metz, qui s'en emparèrent et le détruisirent. Le concile adressa ses remercîments aux deux princes, par une lettre du 14 des *Calendes* d'octobre 1413, et écrivit en même temps à Jean, duc de Bourgogne, et à Conrade, évêque de Metz, pour les engager à poursuivre les excommuniés. Sur ces entrefaites, Henri de la Tour, pour se venger de la destruction de sa forteresse de Sancy, vint fondre sur le Val de Metz, se rendit maître de Sey et de Moulins, et mit tout à feu et à sang. Les Messins n'étaient plus en bonne intelligence avec le duc de Lorraine, et n'avaient aucune défense à opposer aux armes de Henri. Il demandèrent la paix; il la leur accorda, et s'engagea même à faire la guerre pour eux, moyennant de fortes contributions. Il fit un pareil traité, en 1420, avec la ville de Verdun, qui, ayant besoin d'un défenseur aguerri, le nomma son gouverneur. Les habitants avaient aussi détruit son château de Balaicourt; ils lui payèrent, en indemnité, une somme annuelle. Henri acquit une grande réputation par son activité, sa valeur et son intelligence dans le métier

des armes, qui était son unique élément. Ses exploits, et les traités qu'il conclut avec ses voisins, lui acquirent beaucoup de richesses. Il mourut en 1449. Ses descendants existent encore dans les la Tour-en-Voivre, Jean-de-Lise, famille chapitrale de la Lorraine.

TOURNEFORT (Joseph Pitton de), né à Aix en Provence, l'an 1656, d'une famille noble, se sentit botaniste, dit Fontenelle, dès qu'il vit des plantes. Quelquefois il manquait à sa classe pour aller herboriser à la campagne, et pour étudier la nature au lieu de la langue des anciens Romains. Ses parents le destinèrent à l'état ecclésiastique; mais la mort de son père, arrivée en 1677, le laissa entièrement maître de suivre son inclination. Il profita aussitôt de sa liberté, et parcourut, en 1678, les montagnes du Dauphiné et de la Savoie. En 1679, il alla à Montpellier, où il se perfectionna beaucoup dans l'anatomie et la médecine. Un jardin des plantes, établi dans cette ville par Henri IV, lui fut d'un grand secours. De Montpellier il passa aux Pyrénées, où il fut dépouillé deux fois par les miquelets espagnols, sans que ces accidents pussent diminuer son ardeur. Les rochers affreux et presque inaccessibles qui l'environnaient de toutes parts, s'étaient changés pour lui en une magnifique bibliothèque, où il avait le plaisir de trouver tout ce que sa curiosité demandait. Un jour, une méchante cabane où il couchait, tomba tout-à-coup. Il fut deux heures enseveli sous les ruines, et y aurait péri si on eût tardé encore quelque temps à le retirer. Il retourna à Montpellier à la fin de 1681, et de là il alla chez lui à Aix, où il rangea dans son herbier toutes les plantes qu'il avait ramassées de Provence, de Languedoc, de Dauphiné, des Alpes et des Pyrénées. Fagon, premier médecin de la reine, l'appela à Paris en 1683, et lui procura la place de professeur en botanique au Jardin royal des plantes. Cet emploi ne l'empêcha pas de faire plusieurs voyages en Espagne, en Portugal, en Hollande et en Angleterre. Il trouva partout des amis et des admirateurs. Herman, professeur de botanique à Leyde, voulut lui résigner sa place, et pour l'engager à l'accepter, il lui fit entrevoir une pension de 4,000 livres des états-généraux. Mais Tournefort préféra sa patrie à des offres si flatteuses. La France ne fut pas ingrate; l'académie des sciences lui ouvrit son sein en 1692, et le roi l'envoya l'an 1700 en Grèce, en Asie, non-seulement pour chercher des plantes, mais encore pour y recueillir des observations sur toute l'histoire naturelle, sur la géographie ancienne et moderne, et même sur les mœurs, la religion et le commerce des peuples. Il voulait aller en Afrique; mais la peste qui était en Egypte, le fit revenir de Smyrne en France au bout de deux ans. Ses courses et ses travaux avaient beaucoup altéré sa santé, et ayant reçu par hasard un coup fort violent dans la poitrine, il en mourut le 28 décembre 1708. Il laissa par son testament son cabinet de curiosités au roi, pour l'usage des savants, et ses livres de botanique à l'abbé Bignon. C'étaient deux présents considérables. Tournefort était d'un tempérament vif, laborieux, robuste. Un grand fonds de gaieté naturelle

le soutenait dans le travail, et son corps, aussi-bien que son esprit, avait été formé pour la botanique. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Eléments de botanique*, ou *Méthode pour connaître les plantes*; imprimés au Louvre, en 3 vol. in-8°, 1694, avec 451 figures. Cet ouvrage, fait pour mettre de l'ordre dans ce nombre prodigieux de plantes semées sur la face de la terre, les réduit toutes à 14 classes, par le moyen desquelles on descend à 673 genres, qui comprennent sous eux 8846 espèces de plantes, soit de terre, soit de mer. C'est par la fleur et le fruit que Tournefort a entrepris de classer les plantes, que Linné a cru devoir mieux différencier par les étamines et les pistils. Les botanistes sont partagés entre ces deux méthodes; la plupart sont pour celle de Linné, qui a certainement de grands avantages, mais en même temps aussi des inconvénients, qui jusqu'ici l'ont empêchée de jouir d'un suffrage général, et qui ont conservé à Tournefort d'illustres partisans. « Parmi les » méthodes (dit M. Buffon) qui » portent sur la fructification, » celle de M. de Tournefort est » la plus remarquable, la plus » ingénieuse et la plus complète. » En homme d'esprit, il a fait » ses distributions et ses exceptions avec une science et une » adresse infinies. M. Linné a » forcé la nature au point de confondre les objets les plus différents; il a mis ensemble le » mûrier et l'ortie, la tulipe et » l'épine-vinette, l'orme et la carotte, la rose et la fraise, le » chêne et la pimprenelle. Cette » nouvelle méthode a encore » d'autres défauts essentiels. » Comme les caractères des genres sont pris de parties presque » infiniment petites, il faut aller » le microscope à la main pour » reconnaître un arbre ou une » plante : la grandeur, la figure, » le port extérieur, les feuilles, » toutes les parties apparentes ne » servent plus à rien, il n'y a » que les étamines; et si l'on ne » peut pas voir les étamines, on » ne sait rien, on n'a rien vu. Ce » grand arbre que vous apercevez » n'est peut-être qu'une pimprenelle, il faut compter ses étamines pour savoir ce que c'est : » mais malheureusement encore » pour le système, il y a des » plantes qui n'ont point d'étamines, il y a des plantes dont » le nombre des étamines varie; » et voilà la méthode en défaut » malgré la loupe et le microscope. » Ces observations cependant ne sont pas décisives, si l'on en croit un naturaliste qui raisonne quelquefois très juste. « J'ai songé, dit-il, que le petit » épagneul était du même genre » que le grand danois; qu'il y » avait bien des genres moins » différents pour la grandeur et » la figure, que ces deux modifications du même genre, et » productions de la même race; » que le petit épagneul n'avait » *ni la grandeur, ni la figure, ni* » *le port extérieur, ni les poils* » du grand danois. Et j'ai dit : » Si dans la marche invariable » de la nature, où le système et » l'arbitraire n'ont rien à dire, » les classifications souffrent de » tels rapprochements, peut-on » les trouver révoltants dans une » disposition purement technique et proposée comme telle ? » Ce qu'ajoute M. de Buffon, » qu'*il y a des plantes qui n'ont* » *point d'étamines, et d'autres* » *dont les étamines varient*, est

» d'une considération plus grave. » Mais la *fructification* n'a-t-elle » pas aussi ses anomalies ? » Tournefort a donné de ses *Eléments* une édition plus ample en latin, sous le titre de *Institutiones rei herbariæ*, 1700, 3 vol. in-4°; l'édition en français est plus recherchée, parce que les figures sont moins usées que dans la latine. 2° *Corollarium Institutionum rei herbariæ*, imprimée en 1703, dans lequel il fait part au public des découvertes qu'il a faites sur les plantes dans son voyage d'Orient. 3° ses *Voyages*, imprimés au Louvre, 1717, 2 vol. in-4°, et réimprimés à Lyon, 3 vol. in-8°; 4° *Histoire des plantes des environs de Paris*, imprimée au Louvre, en 1698, in-12; réimprimée en 1725, 2 vol. in-12; 5° *Traité de matière médicale*, 1717, 2 vol. in-12.

TOURNELY (Honoré), docteur de la maison et société de Sorbonne, naquit à Antibes en 1658, de parents obscurs. Il gardait des cochons comme Sixte-Quint, lorsqu'ayant aperçu un carrosse sur la route de Paris, il lui prit envie d'aller voir un de ses oncles, qui avait une petite place à Saint-Germain-l'Auxerrois. Ce fut à ce bon prêtre qu'il dut son éducation. La vivacité de son esprit et ses talents lui firent des protecteurs. Il fut reçu docteur de Sorbonne en 1686, et devint professeur de théologie à Douay en 1688. Quelque temps après, il eut un canonicat à la Sainte-Chapelle de Paris, une abbaye, et enfin une chaire de professeur en Sorbonne. L'abbé Tournely la remplit pendant 24 ans avec beaucoup de succès, et il ne la quitta qu'en 1716. Il montra un grand zèle contre les partisans de Jansénius, et se déclara en toutes les occasions contre les gens opposés aux décisions de l'Eglise. On sent bien qu'après cela les jansénistes ne l'ont pas épargné. Si on les en croit, il ne s'est déclaré contre eux que pour faire sa fortune, et a écrit contre ses propres persuasions. Tel a été dans tous les temps l'esprit des sectes; on ne peut qu'être grand homme en se déclarant pour elles; mais il faut se résoudre à tous les genres de calomnies si on a le courage de les fronder. Une attaque d'apoplexie le priva de la vue, et le conduisit au tombeau en 1729, à 71 ans. Ce théologien avait de l'esprit, de la facilité, du savoir. On a de lui un *Cours de théologie* en latin, en 18 vol. in-8°, auquel on ajoute *continuatio prolectionum theologicarum*, H. Tournely. auct. collect., 17 vol. in-8°. Cette théologie, une des plus méthodiques et des plus claires que nous ayons, a été réimprimée à Venise en 18 vol. in-4°; on s'y est donné la liberté de faire, surtout au traité *de Ecclesia*, des retranchements qui n'ont pas fait honneur à l'éditeur. L'édition de Cologne a été calquée sur celle de Venise. On en a trois abrégés, le 1er est de Montagne, docteur de Sorbonne, le 2e moins étendu, est de Robbe, et le troisième, qui est le meilleur, a paru depuis 1744; on le doit à Collet, prêtre de la congrégation de Saint-Lazare.

TOURNEMINE (René-Joseph de), jésuite, né en 1661, à Rennes, d'une des plus anciennes maisons de Bretagne, travailla long-temps au *Journal de Trévoux*, et fut bibliothécaire des jésuites de la maison-professe à Paris. La plupart des savants de cette capitale le regardaient com-

me leur oracle. Tout était de son ressort : Ecriture sainte, théologie, belles-lettres, antiquité sacrée et profane, critique, éloquence, poésie même. A une imagination vive; il joignait une érudition peu commune et variée. Il était d'un caractère fort communicatif, surtout à l'égard des étrangers. Ce jésuite mourut à Paris en 1739, à 78 ans. On a de lui : 1° un grand nombre de *Dissertations* répandues dans le *Journal de Trévoux*. Il a illustré cet ouvrage, non-seulement par des Disssertations, mais encore par de savantes analyses. Ce journal est tombé avec les jésuites ; et rien ne prouve mieux son mérite que les vains efforts qu'on a faits pour le ressusciter; l'abbé Aubert et MM. Castilhon, qui l'ont tenté, n'ont pas mieux réussi que les autres. 2° Une excellente *édition* de Menochius, en 2 vol. in-fol., 1719, enrichie de *Dissertations* savantes; 3° une *édition* de l'Histoire des Juifs de Prideaux, en 6 vol. in-12; 4° un *Traité*, manuscrit, contre le P. Hardouin, dont il fut un des plus ardents adversaires. Il avait enfermé sous clef la seconde partie de l'*Histoire du peuple de Dieu*, par le P. Berruyer, et ne voulut jamais consentir à sa publicité; il en lisait de temps à autre quelques morceaux avec des amis choisis, et appesantissait sa critique sur les mêmes endroits qui la firent ensuite condamner. C'est lui qui, en proposant de changer la ponctuation de la célèbre prophétie de Jacob : *Non auferetur sceptrum de Juda et dux*, *de femore ejus donec veniat qui mittendus est* (Gen. 49), a beaucoup simplifié l'explication de ce passage : on sait d'ailleurs que les ponctuations de la Bible sont assez récentes, et qu'anciennement elle était écrite *quasi unum verbum.* [Un des ouvrages le plus recommandable du P. Tournemine, est sa *Lettre sur l'immatérialité de l'ame et les sources de l'incrédulité*, octobre, 1735. C'est une réponse à Voltaire, qui l'avait prié de l'aider à résoudre ses doutes.]

TOURNET (Jean), avocat parisien, se distingua moins par son éloquence que par des compilations utiles. Les principales sont les suivantes : 1° la *Réduction du Code d'Henri III*, 1622, in-fol.; 2° un *Recueil d'Arrêts sur les matières bénéficiales*, 1631, 2 v. in-fol.; 3° des *Notes* sur la Coutume de Paris; 4° une *Notice des diocèses* en 1625, qui avait déjà paru avec sa *Police ecclésiastique;* 5° il a traduit en français les Œuvres de Chopin ; et sa *Traduction*, publiée en 1635, fut réimprimée avec plus de soin et des augmentations en 1662, 5 vol. in-fol. Il se piquait aussi de poésie, et on a quelques vers de lui.

TOURNEUR (Pierre le), né en 1736, à Valognes, dans la basse Normandie, est connu par un grand nombre de bonnes traductions. Il a toujours vécu dans le silence et la retraite des lettres, n'étant d'aucune académie, aimant l'étude par goût et par le désir d'être utile, et ne compromettant pas un repos précieux avec l'inquiétude des réputations. « Il a eu, dit l'auteur des » *Trois siècles*, un mérite bien » rare parmi les traducteurs, » celui de surpasser son origi- » nal. Les *Nuits d'Young*, telles » qu'il les a données dans notre » langue, sont préférées à l'ou- » vrage anglais. Peu de livres

» ont eu autant de succès que » celui-ci, et peu en ont été » plus dignes. M. le Tourneur a » eu le talent d'embellir, par » une touche aussi vigoureuse » que sublime, les pensées du » poète lugubre et énergique » qu'il a traduit. » Sa traduction de Shakespeare, et particulièrement le discours qui la précède, lui a mérité de la part de Voltaire les noms de *maraud*, de *faquin*, de *monstre*, d'*impudent*, *imbécille*, et a irrité l'amour-propre du prétendu philosophe, par cela seul qu'on y louait un autre que lui, au point qu'il se sentit *capable de faire un mauvais coup* (voyez sa lettre au comte d'Argental, 15 novembre 1776, page 415). On a encore de lui un *Eloge du maréchal du Muy*, des *Traductions* de Clarisse, d'Ossian, des Œuvres diverses d'Young, du Voyage au Cap de Bonne-Espérance, par André Sparmann, et de l'excellent ouvrage de Jenyns sur l'évidence du christianisme. C'est dommage que, par une délicatesse mal entendue, ou pour ne pas avoir saisi tous les raisonnements de l'auteur anglais, il ait mutilé et défiguré, d'une manière à le rendre méconnaissable, cet ouvrage, digne de la méditation des vrais philosophes. Il finissait la traduction de la *Vie de Frédéric, baron de Trenck*, en 3 vol. in-12, lorsqu'il mourut à Paris en 1788, à l'âge de 52 ans. Il est certain qu'il eût pu choisir un objet plus digne de ses veilles; et ce qui paraîtra étonnant, c'est que M. le Tourneur a conservé plusieurs traits monstrueux, que M. le B. de B***, premier traducteur de cette *Vie*, avait supprimés. On prétend que par là il a voulu empêcher qu'on ne se méprît sur le vrai caractère de ce fameux prisonnier. Dans tout autre temps cette observation justifierait M. le Tourneur; mais nous sommes malheureusement arrivés à une époque où les exemples de scélératesse sont des encouragements, et où l'on doit craindre qu'au lieu de blâmer Trenck, nos jeunes étourdis ne soient tentés de l'applaudir. M. de Sancy a fait à ce célèbre traducteur l'épitaphe suivante :

Ci-gît l'éloquent le Tourneur,
D'Young imitateur fidèle ;
Si digne d'être un bon modèle,
Et par l'esprit et par le cœur :
Sans éclat, sans *fauteuil*, il termine sa vie,
Tandis que tel ou tel brille à l'académie.

TOURNEUX (Nicolas le), naquit à Rouen en 1640, de parents obscurs. L'inclination qu'il fit paraître dès son enfance pour la vertu et pour l'étude, engagea du Fossé, maître des comptes à Rouen, de l'envoyer à Paris au collége des jésuites. Il passa de là au collége des Grassins, où il fit sa philosophie. Devenu vicaire de la paroisse de Saint-Etienne des Tonneliers, à Rouen, il se distingua par ses talents pour la chaire et pour la direction. Il quitta bientôt la province pour la capitale, où il obtint un bénéfice à la Sainte-Chapelle, et une pension du roi de 300 écus; mais son attachement à MM. de Port-Royal lui causa des chagrins que la soumission aux décisions de l'Eglise lui aurait épargnés. Il fut obligé de se retirer à son prieuré de Villers-la-Fère, dans le diocèse de Soissons. Il mourut subitement à Paris en 1687. Ses ouvrages sont : 1° *Traité de la Providence sur le miracle des sept pains*; 2° *Principes et règles de la vie chrétienne, avec des avis salutaires et très importants pour un pécheur con-*

verti à Dieu; 3° *Instructions et Exercices de piété durant la sainte messe;* 4° *la Vie de J.-C.*, froide et d'un faible effet. « J'ai » lu, dit un illustre prélat, à » l'âge de seize ans, la *Vie de* » *J.-C.* par le P. de Montreuil, » 3 vol. in-12. Cette lecture me » procura alors un plaisir dont » rien n'a effacé le souvenir. » J'ai eu plusieurs fois entre les » mains une *Vie de J.-C.* par » M. le Tourneux. Ce volume est » petit, mais je l'ai trouvé si » long, que ni moi ni les jeunes » personnes à qui je le conseil» lais, n'en avons pu lire la moi» tié. Cependant J.-C. est bien » aimable. » (*Voyez* Barral, Kempis, Pascal.) 5° L'*Année chrétienne*, 1683 et suiv., 13 vol. in-12. Ce livre a été condamné par Innocent XII en 1695, et par plusieurs évêques; il méritait cette flétrissure, parce que le rédacteur se sert souvent de la traduction de Mons, et qu'il y a inséré la version du Missel par Voisin, condamnée par le clergé de France en 1660, et par Alexandre VII en 1661. (*Voyez* Ruth d'Ans.) 6° *Traduction* du Bréviaire romain en français, 4 vol. in-8°; 7° *Explication littérale et morale sur l'Epître de saint Paul aux Romains;* 8° *Office de la Vierge* en latin et en français; 9° L'*Office de la Semaine-Sainte* en latin et en français, avec une préface, des remarques et des réflexions; 10° *le Catéchisme de la pénitence*, etc. Sa traduction française du Bréviaire fut censurée par M. de Harlay, archevêque de Paris, en 1688; ce qui suffit pour qu'Arnauld en fît l'apologie. On attribue encore à le Tourneux un *Abrégé des principaux Traités de théologie*, in-4°. Presque tous ces livres se ressentent des opinions d'un parti opposé aux décisions solennelles de l'Eglise, auquel le Tourneux était résolu de tout sacrifier. On y trouve même d'autres erreurs, plus ou moins clairement énoncées. La manière dont il parle de la prière de J.-C. dans le Jardin, a répandu des doutes sur ses sentiments à l'égard de la divinité du sauveur des hommes.

TOURNIÈRES (Robert), peintre, né à Caen en 1676, alla jeune à Paris, et se mit sous la conduite de Bon de Boullongne pour se perfectionner dans son art. Il s'attacha principalement au portrait, et le fit avec un succès merveilleux. Il s'appliqua ensuite à peindre en petit des portraits historiés, ou des sujets de caprice, dans le goût de Schalken et de Gérard Dow. Tournières étant vieux, et n'ayant pas d'enfants de deux mariages qu'il avait contractés, se retira dans sa patrie en 1750, et y mourut deux ans après d'une manière très édifiante.

TOURNON (François de) d'une famille illustre, entra dans l'ordre de Saint-Antoine de Viennois, et s'y signala par sa capacité dans les affaires, et par son zèle pour la religion catholique. Il fut l'un des principaux conseillers du roi François Ier, et successivement archevêque d'Embrun, d'Auch, de Bourges et de Lyon. Clément VII l'honora de la pourpre en 1530, et le roi l'envoya ambassadeur en Italie, en Espagne et en Angleterre. Il ne se distingua pas moins par son amour pour les sciences. Il fonda à Paris le collége de Tournon, qu'il donna depuis aux jésuites. Ce prélat mourut en 1562, à soixante-treize ans, après avoir présidé au colloque de Poissy,

où son éloquence éclata contre Bèze, qui se permettait de mauvaises plaisanteries sur le sacrement de l'eucharistie. Charles Fleury, jésuite, a publié la *Vie* de Tournon, Paris, 1728, in-8°.

† TOURNON (Claudine de), était fille de François de la Tour, vicomte de Turenne, et d'Anne de la Tour de Bologne, sa seconde femme, parente de Catherine de Médicis. Claudine épousa, en 1535, Juste, comte de Tournon; et lors des troubles religieux, elle se fit remarquer par un courage héroïque. Tandis que son mari servait sous les drapeaux de Charles IX, elle se trouvait à Tournon, que les protestants vinrent successivement assiéger en 1567 et en 1570. Claudine défendit cette ville avec une constance et une vigueur qui auraient fait honneur aux plus intrépides capitaines, repoussa les attaques des protestants et les obligea à lever honteusement le siége. Cette glorieuse défense rendit le nom de madame de Tournon célèbre parmi les catholiques. Elle mourut le 6 février 1591. Jean Villemain a écrit sur cette dame un ouvrage en vers latins, intitulé: *Historia belli quod cum hereticis rebellibus gessit Claudia de Turenne, domina Turnonia, anno* 1567, *auctore Joanne Villemino;* Paris, 1569, in-4°.

TOURNON (Charles-Thomas Maillard de), issu d'une ancienne famille originaire de Savoie, naquit à Turin en 1668. Clément XI, instruit de ses vertus, le sacra patriarche d'Antioche en 1701, et l'envoya à la Chine en qualité de légat apostolique, pour y régler les différends survenus entre les missionnaires. Il arriva dans cet empire en 1705. Son premier soin fut de défendre, par un mandement, de mettre dans les églises des tableaux avec cette inscription, *Adorez le Ciel;* et de pratiquer le culte que les Chinois rendent à leurs ancêtres et à Confucius. Il alla ensuite à Pékin, où l'empereur, par l'entremise des jésuites, lui fit un accueil favorable, et eut même la bonté de lui expliquer le sens des paroles qu'il avait défendu de placer dans les églises; mais cette faveur ne fut que passagère. Il encourut la disgrâce de l'empereur, irrité de ce qu'un étranger prétendait mieux connaitre la signification des mots chinois que le souverain du pays. Tournon publia un mandement le 25 janvier 1707, pour servir de réglement à la conduite que devaient garder les missionnaires quand ils sont interrogés sur le culte des Chinois; et ce mandement ne raccommoda pas ses affaires. Peu de temps après il fut conduit par ordre de l'empereur à Macao, et l'évêque de Conon, son vicaire apostolique, fut banni. (*Voyez* MAIGROT.) Clément XI lui envoya le chapeau de cardinal la même année; mais il n'en mourut pas moins en prison, en 1770. C'était un homme d'un zèle ardent: il avait des intentions pures; mais les bonnes intentions n'excusent pas les démarches précipitées. Les siennes le furent, et on ne peut nier qu'il garda trop peu de ménagement avec les jésuites, dont le crédit était au-dessus du sien, et qui avaient fait dans cet empire de grandes choses, qu'un zèle plus éclairé que le sien eût craint de détruire. On prétend qu'il disait que *quand l'esprit infernal serait venu à la Chine, il n'y aurait pas fait plus de mal qu'eux.*

C'était dire que l'idolâtrie, tous les vices et toutes les erreurs de cette nation (et ce n'est pas dire peu de chose) valaient infiniment mieux que l'Évangile prêché par les jésuites. Il y a donc peu d'apparence qu'il ait tenu ce propos. Quoiqu'on ne puisse justifier la violence de son zèle, on ne peut cependant blâmer le réglement qui défendit, disciplinairement et sans rien décider sur la nature de la chose, les cérémonies chinoises. Clément XI approuva ce réglement. « Rome, » dit un historien impartial, » avait parfaitement connu que » sa propre autorité pouvait bien » porter une défense absolue, » mais non pas prononcer absolument et doctrinalement sur » le fond même des points contestés. La question roulait, » non pas sur des faits dogmatiques, ou sur le sens des écrits » d'un théologien dont ses juges » naturels entendissent la langue; mais sur un point d'histoire, ou plutôt de conjecture, » sur l'esprit dans lequel des » peuples éloignés de quatre à » cinq mille lieues pratiquaient » leurs cérémonies, et sur quelques mots dont le sens était » inconnu à ceux qui avaient à » prononcer : on ne pouvait tirer ces lumières que du fond » de l'Asie, par le moyen des » missionnaires qui avaient blanchi dans ces contrées; et ces » missionnaires, partagés de sentiments autant que d'inclination et d'intérêts, demandaient » eux-mêmes des lumières et les » décisions de Rome. C'est pourquoi le saint-siége apostolique, autant gouverné par l'esprit de sagesse que par l'esprit » de vérité, s'est borné à régler » le point de police, comme » étant maître de la discipline, » sans toucher au fond de la » question, où il ne pouvait pénétrer (1). Au reste, la suppression des cérémonies, quoiqu'elle pût nuire au progrès » de l'Evangile, fut ordonnée » par les plus fortes raisons. Le » moindre sujet de douter si elles » étaient idolâtriques, l'animosité que le partage de sentiment augmentait de jour en » jour parmi les missionnaires, » les qualifications de fauteurs de » l'idolâtrie et d'adulateurs des » rois idolâtres, les infidèles témoins de ces divisions scandaleuses, et le christianisme livré à leurs dérision : c'était là » sans conntredit ce qui ne pouvait qu'entraîner de mauvaises » suites; et pour y mettre fin, il » n'y avait point de considérations sur lesquelles on ne dût » passer. »

TOURON (Antoine), né à Graulhet diocèse de Castres, en

(1) Les jésuites apportaient, pour maintenir les cérémonies chinoises, des raisons fondées sur l'interprétation des habitants du pays; les dominicains, de leur côté, plus inflexibles, ne voulaient pas même de mélange apparent. Le serpent d'airain fut brisé par un roi de Juda, parce qu'on lui offrait de l'encens. La circoncision, tolérée pendant un temps par les apôtres, fut enfin proscrite, parce qu'un grand nombre de néophytes s'obstinaient à attribuer à ce rit un moyen quelconque de justification. Donc si les Israélites du temps d'Ézéchias eussent confessé qu'ils n'entendaient point du tout adorer le serpent de Moïse, comme leurs pères avaient fait du veau d'or dans le désert, il est au moins douteux que le pieux roi eût détruit ce monument; donc, si les premiers néophytes eussent protesté ne voir dans la circoncision qu'un simple commémoratif d'une loi à laquelle ils devaient d'avoir été conduits par une pente toute faite à la foi exclusive de Jésus-Christ, il n'est pas certain que les apôtres eussent même fait mention d'une pratique que la foule des nations qui entrait dans le sanctuaire de la nouvelle loi eût fait disparaître sans effort et sans convulsion. De là, nous pourrions conclure que les dominicains n'ont eu raison dans ce point de discipline, que du moment où ils ont eu pour eux la décision du saint-siége. Il serait difficile de prouver que les jésuites aient jamais eu tort dans le fond. Aujourd'hui que nos missionnaires sont parvenus, à force d'étude, à pénétrer le vrai sens de ces cérémonies, et à rectifier ce qu'elles présenteraient encore de défectueux, la question sur ces rits n'en est plus une, comme il n'en existe plus depuis un siècle entre les protestants et nous, au sujet du culte que nous rendons aux images des saints dans nos églises.

1686, se fit dominicain, et se distingua dans son ordre par ses vertus, et par ses ouvrages. Il mourut à Paris, le 2 septembre 1775. On a de lui : 1° *Vie de saint Thomas d'Aquin*, 1737, in-4°; 2° *Vie de saint Dominique*, 1739, in-4°; 3° *Histoire des hommes illustres* de son ordre, 1743 et suivants, 6 volumes in-4°, traduite en italien, Rome, in-8°; 4° *de la Providence*, 1752, in-12; ouvrage solide et profond, digne de servir de pendant à ceux de Salvien et de Lessius sur le même sujet. On y trouve une manière et une marche d'idées analogues à celle de Bossuet dans sa Politique de l'Ecriture sainte; 5° *la main de Dieu sur les incrédules*, 1756, 3 vol. in-12; 6° *Parallèle de l'incrédule et du vrai fidèle*, 1758, in-12; 7° *la Vie et l'Esprit de saint Charles Borromée*, 1761, 3 vol. in-12, ou un vol. in-4°; 8° l'*Amérique chrétienne*. Il y a beaucoup d'érudition dans la plupart des ouvrages de ce religieux, d'excellents principes, du zèle et des vues parfaitement sages; les agréments du style y sont un peu trop négligés, mais le ton en est affectueux et plein d'onction.

TOURREIL (Jacques de), né à Toulouse, en 1656, du procureur-général du parlement, fit paraître, dès sa jeunesse, beaucoup d'inclination pour l'éloquence. La capitale lui sembla la plus propre à le perfectionner dans le droit et dans les belles-lettres. Il s'y rendit, et remporta le prix de l'académie française, en 1681, et en 1683. Cette compagnie lui ouvrit ses portes, à l'exemple de l'académie des belles-lettres, qui l'avait déjà reçu dans son sein. Lorsque l'académie française présenta au roi son *Dictionnaire*, Tourreil était à la tête de ce corps; il fit à cette occasion 28 compliments différents, qui eurent tous des grâces particulières. Son principal ouvrage est une *Traduction* française de plusieurs harangues de Démosthènes. Il est fâcheux qu'en voulant donner à cet orateur les ornements de l'art, il ait quelquefois étouffé les grâces simples et naïves de la nature. Il tâche de donner de l'esprit à un homme qui brillait principalement par son génie. On doit cependant rendre justice aux deux *Préfaces* qu'il a mises à la tête de sa traduction. L'état de la Grèce du temps de Démosthènes y est présenté avec autant d'érudition que d'habileté. Tourreil était droit et sincère, à l'épreuve de la crainte et de l'intérêt, sans autre plaisir que celui de l'amour des lettres, sans autre ambition que celle de remplir les devoirs d'une exacte probité. Il empêcha la réception de l'abbé de Chaulieu à l'académie française. Tourreil est un de ceux qui ont le plus contribué au *Recueil de Médailles sur les principaux événements du règne de Louis XIV*, réimprimé en 1702. Cette édition lui valut une augmentation de la pension que la cour lui avait accordée. Il mourut en 1714, à 58 ans. L'abbé Massieu a publié ses *OEuvres*, en 1721, 2 vol. in-4°, et 4 vol. in-12.

TOURVILLE (Anne-Hilarion de Costentin de), né au château de Tourville, diocèse de Coutances, en 1642, fut reçu chevalier de Malte à 4 ans; mais il n'en fit point les vœux, quoiqu'il eût fait ses caravanes avec beaucoup de distinction. Ayant

armé un vaisseau en course avec le chevalier d'Hocquincourt, ils firent des prises considérables, et donnèrent des preuves du courage le plus intrépide. Ils mirent en fuite six navires d'Alger, et contraignirent à une honteuse retraite 36 galères. Le roi l'attacha à la marine royale, en lui donnant le titre de capitaine de vaisseau. Il commanda sous le maréchal de Vivonne au combat de Palerme, où il se signala. Décoré du titre de chef d'escadre en 1677, il combattit sous du Quesne, et mérita de le remplacer. Lieutenant-général en 1681, il posta en plein jour la première galiote pour bombarder Alger : opération qui ne s'était encore faite que de nuit. Le roi le fit vice-amiral et général de l'armée navale l'an 1690, avec permission d'arborer le pavillon d'amiral. Ce fut cette même année qu'il remporta dans la Manche une victoire sur les Anglais et les Hollandais jusqu'alors maîtres de l'Océan. Le vainqueur fut vaincu à son tour, en 1692, à la journée de la Hogue; et cette défaite fut l'époque de la décadence de la marine française, qui ne s'est relevée de ce coup fatal que sous le règne de Louis XVI, mais pour très peu de temps. Tourville reçut le bâton de maréchal en 1701; mais il ne survécut guère à cette nouvelle dignité, étant mort le 28 mai de la même année, à Paris, âgé de 59 ans. On a imprimé sous son nom des *Mémoires*, en 3 vol. in-12, qui ne sont ni de lui, ni dignes de lui.

† TOUSSAIN (Jacques), *Tossanus*, savant helléniste, naquit à Troyes en Champagne vers l'an 1490. Il eut pour maître le célèbre Budée, et l'égala dans sa réputation pour l'érudition grecque. Il enrichit et augmenta le *Dictionnaire grec* imprimé à Paris en 1552, et a laissé un *Lexicon grec-latin*, Paris, 1552, in-fol. Il parut à Genève un autre *Lexique grec et latin*, de Budée, Toussain, Gesner, etc., intitulé *Lexicon* VII *Auctorum*, 1562, in-fol. Toussain mourut en 1547.

† TOUSSAIN, en latin *Tossanus* (Daniel), théologien protestant, naquit à Montbéliard le 15 juillet 1541, du ministre de cette ville. Il étudia à Bâle et à Tubingen, vint ensuite en France, enseigna l'hébreu à Orléans, s'y maria, et y exerça le ministère évangélique. Il courut de grands dangers à la journée de la Saint-Barthélemi. Obligé de se sauver, il se retira à Heidelbert, où il devint prédicateur de l'électeur Frédéric III. A la mort de ce prince il alla à Neustadt, et y exerça les mêmes fonctions près de Jean-Casimir. Il y occupa en outre une chaire de théologie. On le rappela à Heidelberg, pour travailler à la réforme des églises. Devenu âgé et infirme, il offrit au sénat académique la démission de ses places. On voulut qu'il les gardât, et on lui permit de n'en remplir les fonctions qu'autant que sa santé n'en souffrirait pas. Il mourut le 10 janvier 1602. On distingue parmi ses ouvrages : 1° *Instruction nécessaire sur la véritable manière d'éprouver les esprits*, Neustadt, 1579, in-8°; 2° *Pastor evangelicus, seu de legitima evangelicorum vocatione, officio et præsidio*, Heidelberg, 1590, in-8°; Amberg, 1604, in-8°; 3° Des *Thèses* et des *Ouvrages* de controverse.

TOUSSAIN (Paul), fils du précédent, naquit le 27 septem-

bre 1572, pendant les massacres de la Saint-Barthélemi (1), et fit ses humanités à Heidelberg. Il alla faire sa philosophie à Altorf et sa théologie à Bâle, où il fut reçu docteur en 1599. En 1618, il assista au synode de Dordrecht. La guerre qui s'éleva dans le Palatinat l'obligea d'en sortir. Il se retira à Hanau, où il mourut pasteur en 1629. On a de lui : 1° *Vitæ et obitus Danielis Tossani compendiose explicata narratio, præcipuos ipsius in Gallia Germaniaque emensos labores, complectens*; Heidelberg, 1603, in-4°; 2° *Phraseologia Terentiana, ex comediis P. Terentii Afri confecta*, Oppenheim, 1613, in-8°; 3° *Dictionum hebraïcarum quæ in libro psalmorum continentur, syllabus geminus, in usus eorum qui ad linguæ sanctæ studium accedunt*, Bâle, 1915, in-8°; 4° La *Bible*, traduite en allemand par Luther, avec les notes de Paul Toussain, Heidelberg, 1617, in-fol. Les notes ont été souvent réimprimées; on juge bien qu'elles sont dans le sens des principes du luthéranisme; 5° *Enchiridion locorum theologicorum*; Bâle, 1662, in-8°; 6° Des *Ouvrages* de controverse.

TOUSSAINT DE SAINT-LUC (le Père), carme réformé des Billettes, de la province de Bretagne, s'occupa toute sa vie de recherches d'histoire et de généalogies. On a de lui : 1° *Mémoires sur l'état du clergé et de la noblesse de Bretagne*, 1691, 2 vol. in-8°, en 3 parties, une pour le clergé, deux pour la noblesse : ouvrage curieux et peu commun; 2° *L'Histoire de l'ordre du Mont-Carmel et de Saint-Lazare*, Paris, 1666, in-12; 3° *Mémoires* sur le même, 1681, in-8°; 4° *Histoire de Conan Mériadec, souverain de Bretagne*, 1664, in-12; 5° *Vie de Jacques Cochois, dit Jasmin, ou le bon laquais*, 1675, in-12. Ce savant mourut en 1694.

TOUSSAINT (François-Vincent), avocat de Paris sa patrie, mort à Berlin en 1772, à 57 ans, abandonna le barreau pour cultiver la littérature. Il ne produisit que des ouvrages médiocres en ce genre; mais son livre des *Mœurs*, qui parut en 1748, in-12, se fit remarquer par une multitude d'erreurs en métaphysique et en morale, qui le firent condamner par le parlement de Paris à être brûlé par la main du bourreau. Toussaint le condamna lui-même et se rétracta dans les *Eclaircissements sur le livre des Mœurs*, publiés en 1764, in-12. Quoique l'ouvrage soit bien réellement condamnable, et que, sous prétexte d'enseigner les *mœurs*, l'auteur débite des maximes absurdes, et renverse la notion des vertus les plus invariables dans leurs principes, il y règne cependant une certaine modération qui a su respecter l'existence de Dieu, l'immortalité de l'ame, la nécessité d'un culte, et plusieurs préceptes de la morale chrétienne, tels que le pardon des injures, etc. Cette réserve a déplu aux autres philosophes, et a mérité à l'auteur le nom de *capucin de la secte*. Ayant quitté Paris pour se retirer à Bruxelles, il y travaillait aux nouvelles publiques, lorsqu'il obtint en 1764, la place de professeur d'éloquence dans l'académie de la noblesse à Berlin. Il y publia la *Traduction* des Fables de Geller, qui, à bien des égards, peut être regardée comme un original.

(1) Moréri dit à Orléans. Le Dictionnaire universel (Prudhomme) dit à Montargis.

On a de lui plusieurs Mémoires dans les derniers volumes de l'académie de Berlin. Il a traduit de l'anglais quelques plats romans; tels que le *Petit Pompée*, in-12, qui n'est guère plus intéressant que le Petit Poucet, les *Aventures de Williams Pickle*, 4 vol. in-12; *Histoire des passions*, 2 vol. in-12. Il a fourni à l'*Encyclopédie* les articles de jurisprudence des deux premiers vol. Il a eu part au *Dictionnaire de Médecine*, 6 vol. in-fol. Il travaillait à un *Dictionn. de la langue française*, lorsqu'il mourut.

† TOUSSAINT (Gaspard-François), naquit à Aubevoie, près de Gaillon, au diocèse d'Evreux, le 22 février 1716. Il étudia les lois, suivit le barreau, s'y distingua par ses talents et son éloquence, et vint à Paris, où il demeura quelques années. De retour en Normandie, il se consacra à des recherches historiques; il les publia en différents ouvrages, qui établirent sa réputation comme littérateur. On y remarque un style correct, de l'exactitude et de la concision. Voici les principaux: 1° *Mémoires sur la Pucelle d'Orléans*, qui éclaircissent beaucoup de faits relatifs à cette femme extraordinaire; 2° *Dissertation sur les grands sénéchaux de Normandie*. Cette dissertation est digne d'être consultée pour ce qu'elle a de rapport à l'histoire de France. 3° *Mémoires pour servir à l'histoire de l'échiquier, ou parlement ambulatoire de Normandie*; ouvrage qui fut couronné à l'académie de Rouen, dont l'auteur devint un des membres; 4° *Recherches généalogiques et historiques de la noblesse de Normandie*. L'auteur remonte jusqu'à la plus haute antiquité, offre un détail exact de tous les titres appartenants aux familles, dont il fait connaître la véritable souche, et les actions qui les ont illustrées, n'oubliant pas les familles qui passèrent en Angleterre à la suite de Guillaume le Conquérant. C'est l'ouvrage le mieux écrit et le plus important de Toussaint; il eut plusieurs éditions, et il est digne d'être recherché. Toute la vie de cet écrivain fut consacrée à l'étude et à ses devoirs domestiques. On ignore l'époque de sa mort, qui doit être arrivée vers 1790.

† TOUSSAINT - LOUVERTURE, mulâtre de Saint-Domingue. Après que la liberté des gens de couleur fut proclamée en France, il entra au service de la république, et son intelligence, son courage, et surtout son attachement pour la révolution, lui procurèrent un avancement très rapide. Lors des troubles des colonies, il était général de brigade, et acquit une grande influence sur ses camarades. Toussaint commanda en 1796, sous Rochambeau, une division de l'armée française, et parut d'abord vouloir rétablir l'ordre dans sa patrie. Peu à peu il se trouva à la tête d'un parti puissant qu'il dirigeait en souverain. Plusieurs dissensions éclatèrent entre les deux généraux, tandis que le pouvoir de Toussaint augmentait en proportion des victoires qu'il remportait sur les troupes anglaises. Il les défit à plusieurs reprises, en avril 1797, dans l'ouest de Saint Domingue, et le directoire lui fit présent d'un sabre et d'une paire de pistolets. Dans l'année suivante, il obtint encore de nouveaux avantages sur l'ennemi; mais sans trop manifester ses véritables intentions, il refusa cependant de reconnaître les

commissaires du gouvernement français. Les circonstances critiques des colonies forcèrent le directoire à dissimuler; et Toussaint, afin d'ôter tout soupçon, envoya ses deux enfants à Paris, priant le directoire de les faire élever dans la religion chrétienne, et « *s'ils sont bons chré-* » *tiens*, disait-il, ils seront bons » soldats, et ils aimeront leur pa- » trie. » Pendant ce temps le général Rigaud commandait dans le sud, et de nouvelles dissentions s'étant élevées en 1799, entre ce général et Toussaint, la guerre civile s'alluma avec plus de force, et ce malheureux pays fut encore inondé de sang. Malgré tous les efforts de Rigaud, son rival l'emporta, et devint maître de toute la colonie. Il publia aussitôt après une amnistie; mais il en exclut quelques partisans de Rigaud. Des troubles s'étant manifestés dans la partie du nord, il y rétablit l'ordre et désarma les noirs insurgés. Toussaint-Louverture se rendit au Cap, amenant avec lui 40 prisonniers. Il livra à la mort 13 des principaux chefs de la révolte, parmi lesquels se trouvait le général Moïse, son neveu. Il envoya les autres en prison jusqu'au moment où ils seraient jugés. Il eut l'adresse d'intéresser les blancs à sa cause, en accusant les vaincus de mille odieux projets contre leur caste. Cependant la révolution du 18 brumaire ayant mis les rênes du gouvernement entre les mains de Buonaparte, Toussaint crut ne devoir pas rompre avec la France; aussi il écrivit trois lettres à ce consul; et dans la première, du 14 février 1800, il lui annonçait l'entière pacification de la colonie, et demandait en même temps » que l'on approuvât les promo- » tions qu'il avait faites en fa- » veur des militaires qui y avaient » contribué. » La deuxième lettre est de la même date, et il y rend compte des motifs de sa conduite envers Romme, agent du gouvernement, qu'il avait obligé de se démettre de ses fonctions, et de se retirer au Dondon. Dans la troisième, du 14 juillet, il faisait part au premier consul, « que » l'assemblée centrale de Saint- » Domingue s'était donné une » constitution, et que, cédant aux » vœux des habitants, il allait la » mettre en vigueur provisoire- » ment, jusqu'à ce qu'elle eût » été approuvée par la métro- » pole. » En octobre de la même année, il envoya un agent à la Jamaïque, avec des instructions secrètes, et sous le prétexte d'acheter des esclaves noirs; mais le gouvernement anglais ne voulant avoir aucune communication avec lui, fit partir son agent. Il rendit compte au public de sa conduite militaire et politique, par une proclamation du 26 novembre, dans laquelle il parlait du besoin d'avoir une morale et une religion. Il fit paraître, presque à la même époque, des lois qui, sous le titre modeste de *Réglements*, contenaient des peines très sévères, « pour ré- » primer, disait-il, la révolte » des étrangers et des gens sans » aveu; et déclarait que la reli- » gion catholique était la reli- « gion de l'état. » Mais tous ces réglements n'avaient d'autre but que d'effrayer ses ennemis et de captiver la bienveillance des blancs, qui espéraient, par ce moyen, le retour à l'ancien ordre de choses. Cependant ces mesures arbitraires ne plaisaient aucunement au premier consul,

qui écrivit à Toussaint-Louverture une lettre où il l'assurait de son estime, et où il lui disait : « Si le pavillon français flotte » sur Saint-Domingue, c'est à » vous et à vos braves noirs qu'il » le doit. Appelé par vos talents » et la force des circonstances » au premier commandement, » vous avez détruit la guerre » civile, remis en honneur la » religion et le culte de Dieu, de » qui tout émane..... La consti- » tution que vous avez faite ren- » ferme beaucoup de bonnes » choses, et en contient qui » sont contraires à la dignité du » peuple français.... Je vous as- » sure la liberté des noirs, etc. » Il finissait en lui ordonnant formellement de reconnaître la mission du général Leclerc, et déclarait qu'il le rendait responsable de la résistance qu'on opposerait à son armée, Toussaint-Louverture ne suivit pas moins ses projets ambitieux; et, comptant sur le dévoument de ses troupes, sur les blancs qu'il avait su ranger de son parti, sur les noirs, qui craignaient pour leur liberté, et encore davantage sur l'influence du climat, il résolut d'opposer une vive résistance aux ordres du premier consul. Lorsqu'il eut appris, le premier février 1801, que la flotte française s'approchait du Cap, il fit notifier aux généraux Leclerc et Villaret « que son intention était » qu'ils n'entrassent point dans » la ville, et qu'il leur résiste- » rait, eussent-ils 100 vaisseaux » et 100 mille hommes. » Les deux généraux donnèrent pour toute réponse à cet ordre impérieux, « que si les clefs ne leur » étaient pas remises à 8 heures » du soir, ils sauraient forcer » Toussaint à l'obéissance. » Celui-ci demeurant dans ses premières dispositions, le lendemain le général Leclerc commença l'attaque avec la plus grande vigueur, et effectua le débarquement de son armée. Les noirs l'ayant appris, s'armèrent chacun d'une torche, et tout en fuyant il mirent le feu à la ville et à plusieurs habitations. Leclerc croyant arrêter ces excès par une conduite modérée, envoya à Toussaint ses trois enfants avec leur professeur Coanon. Cette démarche ne produisit aucun effet : Toussaint, malgré la dispersion de plusieurs de ses adhérents, ne voulut écouter que son orgueil, et il fut mis hors la loi, le 17, par le général Leclerc. Défait aux Gonaïves par l'armée française, il se retrancha dans la ravine à Couleuvres, avec 3000 hommes ; mais le général Rochambeau l'attaqua, et lui tua 800 hommes : il s'enfonça alors dans les bois avec 500 noirs ; et, après en avoir rassemblé 500 autres, il opéra sa jonction avec Christophe. Il avait conçu le projet de mettre en insurrection le département du Nord, et attaqua le général Desfourneaux, qui le battit complétement. Il marcha alors sur Dondon, puis sur la Marmelade et le Cap; il fut repoussé partout; c'est en vain qu'il avait fait révolter les cultivateurs. Abandonné par une partie des noirs, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre de jacobins, ses ennemis secrets, il essuya encore une autre défaite, et se vit obligé de se soumettre au général Leclerc, qui se contenta de le confiner dans une plantation aux Gonaïves, avec la défense d'en sortir sans sa permission. Un an après, Toussaint-Louverture essaya de

fomenter une nouvelle révolte : Leclerc le fit arrêter et déporter en France. Il arriva à Paris le 7 août, et fut d'abord enfermé au Temple, ensuite au fort de Joux, près de Besançon : il y est mort en 1803. Il y a une *Vie* de ce chef des noirs, écrite par M. Dubroca : son *Histoire* a été publiée par M. Cousin d'Avalon, Paris, 1803, 1 vol. in-12, avec figures. Toussaint-Louverture avait de la bravoure, ne manquait pas de talents militaires, et possédait l'art de tromper tous les partis ; c'est ainsi qu'il se captiva la faveur des noirs ; mais ceux qui suivaient une opinion différente, et qui étaient de la faction jacobinique, ne tardèrent pas à deviner ses projets ambitieux, et l'abandonnèrent au moment le plus critique.

TOUSTAIN (Charles-François), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit en 1700 dans le diocèse de Séez, d'une famille noble et ancienne. Après avoir appris l'hébreu et le grec, il voulut acquérir des notions de toutes les autres langues orientales. Il étudia même assez l'italien, l'allemand, l'anglais et le hollandais, pour se mettre en état d'entendre les auteurs de ces différents pays. Ses supérieurs, instruits de ses talents, le chargèrent de travailler, conjointement avec son ami dom Tassin, à une *Edition* des OEuvres de saint Théodore-Studite, qu'il abandonna pour ne s'occuper que de sa nouvelle *Diplomatique*, dont le premier volume parut en 1750, in-4°. Après sa mort, arrivée en 1754, dom Tassin entreprit la continuation de cet ouvrage important, et le fit imprimer 6 v. dont le dernier a paru en 1765. On a encore de dom Toustain, en faveur de la constitution, *La Vérité persécutée par l'Erreur*, 1733, 2 vol. in-12. Une piété éclairée, une modestie profonde, une grande douceur de mœurs, et beaucoup de politesse et de patience, malgré un grand fond de vivacité ; toutes ces grandes parties formaient le portrait de ce pieux et savant bénédictin.

TOUTTÉE (D. Antoine-Augustin), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Riom en Auvergne vers 1650, mort à Paris en 1718, se rendit recommandable dans sa compagnie par sa piété et son application. Il apprit les langues avec ardeur, et donna des preuves de son savoir et de son érudition par une *Edition* en grec et en latin, des OEuvres de saint Cyrille de Jérusalem, imprimée à Paris en 1727, in-fol., où l'on trouve beaucoup d'exactitude.

† TOWERS (Joseph), historien anglais, naquit à Southwark en 1737. Il fit de bonnes études, et fut ensuite destiné à l'état d'imprimeur. Il travailla chez Goadby, et s'établit ensuite libraire à Londres. Sa librairie était fréquentée par différents ministres dissidents, de la secte des presbytériens, qui lui inspirèrent le désir de faire partie de leur corps. Towers quitta son état, prit les ordres parmi eux, et devint pasteur d'une congrégation à Highgate. Quatre ans après, en 1778, il fut du nombre des ministres envoyés avec le docteur Price, à la conférence de Newington Green. Reçu docteur en 1779, à l'université d'Edimbourg, il se consacra entièrement aux lettres, et publia des ouvrages historiques, où l'on remarque de l'exactitude, et un style élégant et correct. Les principaux

sont : 1° *Biographie britannique*, 7 vol. ; 2° *Observations sur l'Histoire d'Angleterre de Hume ;* 3° *Histoire de la vie et du règne de Frédéric II, roi de Prusse*, 2 vol. in-8°. Il a donné en outre : 4° des *Sermons* ; 5° une *Défense de Locke* ; 6° des *Dissertations* et des *Traités* politiques, etc., et fut, avec Kyppis, un des rédacteurs de la nouvelle *Biographie britannique*. Il mourut en 1799, âgé de 62 ans.

† TOWNLEY (Charles), naquit en 1738, se consacra à l'étude des antiquités, et possédant une immense fortune, il put former son superbe muséum, composé de statues antiques, de médailles, de manuscrits, de morceaux d'architecture égyptienne, et des modèles des plus beaux monuments de la Grèce et de Rome. Sa collection de médailles était d'un grand prix, ainsi que ses manuscrits, où l'on en remarque un d'Homère, qu'on a composé pour la dernière édition. Les *Antiquités étrusques* de Townley ont été publiées et enrichies par M. d'Hancarville. Townley mourut en 1805, et laissa par testament une somme de 4,000 liv. sterling, pour bâtir un édifice qui doit contenir sa collection. Elle se conservait, en attendant, dans sa maison de Westminster. Il était un des gardes du muséum britannique, et membre de la société royale de Londres, et de celle des antiquaires.

TOZZETTI (Jean TARGIONI), né à Florence en 1712, s'appliqua à la médecine dans l'université de Pise, où il remporta la couronne doctorale en 1734, et succéda à Pierre-Antoine Micheli, habile botaniste, dans la garde du jardin de la société botanique de Florence. Il fit l'acquisition du cabinet, de la bibliothèque et des manuscrits de Micheli, à condition de revoir ces derniers pour les livrer à l'impression ; mais il n'en publia qu'un essai avec le catalogue des plantes du jardin dont il avait la direction, et qu'il abandonna en 1746, pour s'occuper de la publication de divers ouvrages, dont quelques-uns sont écrits en latin et la plupart en italien. 1° *Thèses sur l'excellence et l'utilité des plantes en médecine*, Pise, 1730, in-fol.; 2° *Lettre sur une espèce très nombreuse de papillons vus à Florence sur la fin de juillet*, 1741, in-4° ; 3° *Lettres des hommes illustres des Pays-Bas à Antoine Magliabecchi et autres*, Florence, 1746, 2 vol. in-8°. Il y a joint en trois volumes les *Lettres des hommes illustres d'Allemagne et de Venise* ; 4° *Relation de quelques Voyages faits en diverses parties de Toscane*, Florence, 1751, 6 vol. in-8°, et un grand nombre d'autres ouvrages presque tous relatifs à son art. Il mourut à Florence, en 1783.

TOZZI (Luc), né à Aversa dans le royaume de Naples, vers 1640, se rendit habile dans la médecine, et mourut en 1717, âgé de 77 ans, avec le titre de premier médecin général du royaume de Naples. Charles II, roi d'Espagne, le fit appeler pour le secourir dans sa dernière maladie, mais il mourut lorsque Tozzi était en chemin. Clément XI voulut le fixer à Rome par des places avantageuses : il aima mieux sacrifier sa fortune à l'amour de la patrie. On a publié ses divers ouvrages à Venise, 1721, en 5 vol. in-4°.

TRABEA (Quintus), poète comique de l'ancienne Rome, florissait du temps d'Attilius Régu-

lus. Il ne reste plus de ses ouvrages que quelques fragments dans le *Corpus poetarum* de Maittaire.

† TRACY (Bernard Destutt de), pieux théatin, naquit de parents nobles au château de Paray-le-Fresi, près de Moulins en Bourbonnais, le 25 août 1720. Elevé pieusement, il connut de bonne heure le néant du monde. Il était l'aîné de sa famille, et à ce titre il pouvait espérer, avec les avantages de la fortune, des distinctions flatteuses pour l'amour-propre. Ce séduisant avenir ne le détourna point de la résolution qu'il avait prise de se consacrer à Dieu. Dès l'âge de 16 ans, il remit ses droits à son frère puîné, et entra chez les théatins. Il y fut un modèle de vertu et d'humilité. De toutes les charges de la communauté, il ne voulut accepter que celle de maître des novices, parce qu'elle se conciliait avec son assiduité à tous les exercices, et son goût particulier pour la vie spirituelle. Malgré la délicatesse de sa santé et des infirmités habituelles, il se livrait à de fréquentes mortifications, et partageait son temps entre le travail et la prière. Il mourut à Paris le 14 août 1786, âgé d'environ 66 ans. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages, dont voici les principaux : 1° *Conférence* ou *Exhortations, à l'usage des maisons religieuses*, 1765 et 1783; 2° *Conférences* ou *Exhortations sur les devoirs des ecclésiastiques*, 1768; 3° *Traité des devoirs de la vie chrétienne, à l'usage de tous les fidèles*, 1770, 2 vol.; 4° *Vie de saint Gaétan de Thienne, instituteur des clercs réguliers théatins; du bienheureux Marinon de Saint-André Avellin; du bienheureux cardinal Paul Burali d'Arezzo, de la même congrégation*, 1774; 5° *Nouvelle retraite à l'usage des communautés religieuses*, 1783; 6° *Vie de saint Bruno, fondateur des chartreux, avec des remarques sur le même ordre*, même année. On y trouve la *Notice* des saints de l'ordre, de ses supérieurs généraux, et des chartreux qui ont été élevés à l'épiscopat; un *Catalogue* des chartreuses, et une *Notice* des observances anciennes et modernes de l'institut. Ce livre, en outre, offre une dissertation sur l'apparition du chanoine de Paris dont on faisait les funérailles dans l'église de Notre-Dame, en présence de saint Bruno. 7° *Panégyrique de la bienheureuse Jeanne-Françoise de Chantal*, prononcé à Moulins lors de la béatification de cette dame, 1753. On a, en outre, du P. de Tracy des *Remarques* sur l'établissement des théatins en France, sur les maisons de cette congrégation, sur l'institut des religieuses théatines, sur les constitutions et statuts de cet ordre, etc.

† TRACY (Uri), publiciste, fit ses études avec beaucoup d'éclat à Oxford, et reçut le bonnet de docteur en droit en 1778, au collége d'Iale, à Londres. Sa grande réputation le fit rechercher par les assemblées nationales; il fut nommé membre de la chambre des représentants, où il rendit d'importants services à sa patrie. Il avait des connaissances très étendues, une vaste profondeur d'esprit, et une éloquence entraînante. Ses *Discours* sont vigoureux et savants, quelquefois trop sévères, mais toujours clairs et précis dans les raisonnements; de légères incorrections qui lui échappaient dans

la chaleur des débats étaient récompensées par la rapidité de ses idées lumineuses, l'impétuosité et l'énergie d'une logique serrée et convaincante. Egalement admiré de son parti et du parti contraire, tous s'accordaient à dire que l'Angleterre n'avait jamais possédé un orateur égal. Pitt et Fox eux-mêmes le respectaient, et redoutaient un si habile adversaire. En 1796, il fut nommé sénateur à la place de Hill-House qui avait donné sa démission. Tracy négligea entièrement sa fortune pour ne s'occuper que des intérêts publics, et il fut aussi recommandable par sa probité que par ses talents. Il avait une santé faible, et était malade lorsqu'il assista aux funérailles de M. Baldwin, son ancien compagnon d'études, et son collégue au sénat. Cette imprudence empira son mal, qui devint dangereux; et, après avoir langui plusieurs mois, sans jamais cesser de s'occuper des affaires, il mourut en 1807, à peine âgé de 44 ans.

† TRADESCANT (sir Jean), célèbre voyageur hollandais, fils, à ce qu'on croit, d'un jardinier de Charles I[er], roi d'Angleterre, qui cultivait à Lambeth un jardin de plantes rares. Jean Tradescant, pris par le goût des voyages, parcourut tous les pays de l'Europe, visita avec soin la Turquie, la Grèce, l'Egypte et la Barbarie, et rassembla le premier une collection de curiosités qui étaient le fruit de ses voyages, dont on a imprimé une notice intitulée *Museum Tradescantum*. Il s'établit en Angleterre au commencement du règne de Jacques II, et il mourut en 1652. On voit encore le tombeau des Tradescant dans le cimetière de Lambeth. On cite également un autre célèbre voyageur anglais, qui vivait dans le XVII[e] siècle, et qui portait aussi le nom de Tradescant.

TRAJAN (Ulpius Trajanus Crinitus), empereur romain, naquit à Italica, près de Séville en Espagne, le 18 septembre de l'an 52 de J.-C. Son père avait eu les honneurs du triomphe sous Vespasien, qui l'avait mis au nombre des sénateurs, et l'avait admis à la dignité de consul. Le fils fut adopté par Nerva. Cet empereur étant mort quelque temps après, l'an 98, dans le temps que Trajan était à Cologne, ce dernier fut reconnu par les armées de la Germanie et de la Mœsie. Ses premiers soins furent de gagner le peuple; il fit distribuer des sommes d'argent, et abolit tous les crimes de lèse-majesté. Il allait au-devant de ceux qui le venaient saluer, et les embrassait, au lieu que ses prédécesseurs ne se levaient pas de leur siége. Lorsqu'il sortait, il ne voulait pas qu'on allât devant lui, pour faire retirer le monde. Il n'était point fâché d'être quelquefois arrêté dans les rues par des voitures. Dès qu'il eut mis ordre aux affaires publiques, il tourna ses armes, l'an 102, contre les Daces, qui furent vaincus après une bataille longtemps disputée. Elle fut si meurtrière, que dans l'armée romaine on manqua de linge pour bander les plaies des blessés. Les Daces furent obligés de se soumettre, et leur roi Décébale se tua de désespoir, l'an 105 de J.-C. Trajan entra ensuite dans l'Arménie, et s'avança dans l'Orient pour faire la guerre aux Parthes. Il soumit sans beaucoup de peine la Diabène, l'Assyrie, et le lieu

nommé Arbelles, si célèbre par les victoires qu'Alexandre y avait autrefois remportées sur les Perses. Les Parthes, épuisés par leurs divisions continuelles, n'avaient point de troupes à lui opposer : Trajan entra l'an 112 dans leur pays sans presque trouver de résistance, prit Séleucie, Ctésiphon, capitale du royaume des Parthes, et obligea Cosroès à quitter son trône et son pays, l'an 115 de J.-C. Il soumit ensuite toutes les contrées des environs, et poussa, dit-on, ses conquêtes jusqu'aux Indes; mais l'état des opérations de cette guerre n'est pas bien connu. Il assiégeait Atra, située près du Tigre; les chaleurs excessives de ce pays le forcèrent à lever le siége, quoiqu'il eût déjà fait brèche à la muraille. Trajan eut à combattre vers le même temps les juifs de la Cyrénaïque, qui, irrités contre les Romains et contre les Grecs, poussèrent la rage jusqu'à dévorer leur chair et leurs entrailles, à se teindre de leur sang et à se couvrir de leurs peaux. On dit qu'ils en firent mourir plus de deux cent mille; et les juifs d'Egypte, en proie à la même fureur, exercèrent des barbaries non moins atroces. Ces horreurs furent punies avec une cruauté réciproque. On ne souffrit plus de juifs sur ces côtes, et on y égorgeait même ceux que la tempête y jetait. Trajan, usé par les fatigues et la débauche, mourut quelques temps après à Sélinunte, appelée depuis *Trajanopolis*, vers le commencement d'août de l'an 117 de J.-C. Ses cendres furent portées à Rome, où on les plaça sous la Colonne Trajane, élevée des dépouilles faites sur les Daces. Il est impossible de marquer en détail les ponts, les grands chemins, les levées qu'il fit faire pour faciliter la communication des villes entre elles, ou pour les assurer contre les inondations des rivières et des torrents. Rome avait extrêmement souffert par les incendies; il fallait rebâtir les édifices détruits; mais, afin que ces réparations fussent moins à charge au public, il ordonna qu'aucun particulier ne pourrait donner plus de 60 pieds de hauteur à chaque maison. Trajan, bon guerrier, habile dans la politique et le gouvernement de l'état, n'était pas également estimable comme particulier; avec d'excellentes qualités, il avait de grands vices. Il aima le vin, et les après-dînées on le trouvait souvent hors d'état de faire rien de raisonnable; il aima encore plus les femmes, et s'abandonnait même à des débauches monstrueuses qu'on ne peut exprimer sans voile. « Car telle est » est, dit un philosophe, la marche » de la luxure : semblable à l'ava» rice, plus elle a, plus elle veut » avoir. Rassasiée et dégoûtée » d'objets naturels, elle cherche » des jouissances monstrueuses et » absurdes. » Son amour infâme pour le pantomime Pylade, l'engagea, suivant Dion, à rétablir un spectacle dont il avait lui-même reconnu les abominations par une proscription sévère. Le roi Abgare ne put le fléchir qu'en lui abandonnant son fils Arbandès. On prétend que c'est ce goût pour le désordre et les jouissances sensuelles qui lui rendit les chrétiens odieux, leur vie pure et chaste étant une condamnation trop saillante de la sienne. Il les fit mettre à mort dans toute l'étendue de l'empire; mais, sur les représentations de

Pline le Jeune, il adoucit son édit par une inconséquence qui ne laissa pas de sauver un grand nombre de chrétiens. (*Voyez* PLINE le Jeune.) C'est sous son règne que périt, dévoré par les lions, le célèbre Ignace d'Antioche, un des plus grands évêques de la primitive Eglise, et l'homme le plus vertueux de l'empire. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'empereur prononça lui-même son arrêt de mort, après lui avoir parlé d'une manière très peu assortie à la majesté du trône, et au caractère d'humanité dont il avait fait parade en d'autres occasions. « On ne conçoit » pas, dit un critique moderne, » comment Montesquieu a pu » nommer Trajan *l'homme le plus* » *propre à honorer la nature hu-* » *maine et à représenter la divine*; » il faut que l'engouement et » l'enthousiasme aveugle soient » un défaut bien inhérent à notre » siècle, puisque des philosophes » du mérite de Montesquieu » n'ont pu s'en défendre. On » peut rire du dominicain Giaconius, qui rêve que les prières » de saint Grégoire le Grand ob- » tiennent pour cet empereur » persécuteur des chrétiens, *une* » *éternelle possession des cieux*; » mais on est étonné d'entendre » le grave Montesquieu s'expri- » mer avec aussi peu de justesse. » Trajan eut sans doute des ver- » tus, mais il eut en même » temps des vices honteux qui » déshonorent *la nature humaine* » et représentent fort mal *la na-* » *ture divine*. » Malgré cela, on ne doit pas être surpris des éloges qu'on a faits de Trajan, si on le compare à la plupart des maîtres de l'ancienne Rome. Son histoire a été écrite par un grand nombre d'auteurs; et tout est perdu, hors quelques fragments informes de Dion, les minces abrégés d'Eutrope, et d'Aurélius Victor. « Il » semble, dit Crévier, que la » Providence ait eu dessein d'en- » sevelir les actions de Trajan à » proportion du désir immodéré » qu'il avait de faire du bruit » dans le monde. » (*Voy* THÉODOSE le Grand.) [Les édifices et monuments construits sous Trajan, se conservent encore en grande partie, comme la colonne trajane, le port d'Amone, le pont d'Alcarbara, sur le Tage, etc. Un de ses lieutenants conquit l'Arabie pétrée, qui devint province romaine. Dans la Dace, il fit bâtir plusieurs villes, et y envoya des colonies.]

TRALLIEN. *Voy.* ALEXANDRE et PHLÉGON.

TRANSTAMARE (Henri, comte de), fils naturel d'Alphonse XI, roi de Castille, et d'Eléonore de Gusman, sa maîtresse, enleva, avec les secours de Du Guesclin, le trône et la vie à Pierre le Cruel (*voyez* ce nom), et mourut en 1379, après un règne de 10 ans.

TRASYBULE ou THRASIBULE, général des Athéniens, chassa les 30 tyrans, et rétablit dans sa patrie le nom de liberté, quoique dans le fond il y régnât à son tour d'une manière assez absolue pour n'être pas impunément contredit. Il mit ensuite le dernier sceau à la tranquillité publique, en faisant prononcer dans une assemblée du peuple, que personne ne pourrait être inquiété au sujet des derniers troubles, excepté les trente et les décemvirs. Par ce décret, il éteignit toutes les étincelles de division. Il réunit tout les forces de la république, auparavant divisées, et mérita la couronne

d'olivier, qui lui fut décernée comme au restaurateur de la paix. Sa valeur éclata ensuite en Thrace; il prit plusieurs villes dans l'île de Mételin, et défit en bataille rangée Thérimaque, capitaine des Lacédémoniens, l'an 394 avant Jésus-Christ. Douze ans après, il fut tué dans la Pamphylie par les Aspendiens, qui favorisaient les Lacédémoniens. — Il faut le distinguer de Trasybule, frère et successeur d'Hiéron, roi de Syracuse, qui fut obligé de quitter le trône un an après y être monté, et vécut comme particulier à Locres.

† TRAVASA (Gaétan-Marie), religieux théatin, naquit à Bassano, en 1698, et entra dans la congrégation des clercs réguliers théatins à l'âge de 15 ans. Il alla se perfectionner dans les belles-lettres à Bologne; et, après avoir fait sa philosophie à Florence, il fut envoyé à Rome pour y étudier en théologie et en droit canon. Il sortit de ces différentes écoles fort instruit. Il professa la philosophie à Venise pendant plusieurs années, et y fut nommé examinateur ducal. Ces occupations ne l'avaient pas empêché de s'appliquer à l'éloquence. Après s'y être bien préparé, il entra dans la carrière de la prédication, et y obtint de la célébrité. Il est auteur d'un grand nombre d'écrits de divers genres, dont voici les titres : 1° *Panegirico sacro, detto nella basilica ducale di Venezia l'anno* 1727; 2° *Storia critica della vita di Ario*, Venise, 1746; 3° *Storia critica delle vite degli eresiarchi*, Venise, 1752, 5 v. in-8; 4° *Ragionamenti sacri*, Venise, 1758; 5° *Preparazione alla morte per ogni persona del chiostro*, Venise, 1762; 6° *Istruzzioni e regole per tacere e per parlare in materia di religione*, Venise, 1764; 7° *Quaresimale*, Venise, 1766; 8° *Panegirici e ragionamenti sacri*, Venise, 1767; 9° *Inni sacri del breviario romano minutamente spiegati*, Venise, 3 vol. in-8°; 10° *Nova et aurea in psalterium, catena, ex variis et selectis græcorum et latinorum patrum, veterumque scriptorum sententiis contexta*, 4 vol.; 11° *Dictionarium doctrinale concionatorium*, etc.; 12° *Nuova raccolta di varie e scelte orazioni*, Venise, 1754, 6 vol. in-12. Le P. Travasa mourut à Venise, le 15 janvier 1774. C'était un religieux exact à ses devoirs, qui joignait à la science un caractère aimable. Il était si appliqué au travail, qu'il en avait presque perdu les yeux. Il dédia son *Carême* à la ville de Bassano, lieu de sa naissance; ses concitoyens firent frapper une belle médaille en son honneur.

TRAVERS (N.), prêtre du diocèse de Nantes, publia en 1734 : *Consultation sur la juridiction et sur l'approbation nécessaire pour confesser*, etc., où il renverse la juridiction épiscopale, et soutient des principes qui conduisent à une véritable anarchie. Cet ouvrage ayant été censuré par la Sorbonne, en 1735, et par plusieurs évêques, l'auteur publia une *Défense*, en 1736, pleine des mêmes erreurs; mais c'est surtout dans *Les Pouvoirs légitimes du premier et second ordre dans l'administration des sacrements*, etc., 1744, gros vol. in-4°, qu'il développe ses principes, et qu'il se livre à des emportements incroyables contre les papes, les évêques et tout ce qu'il y a de plus respectable dans l'Église,

les accable d'injures atroces, révoque en doute l'authenticité du concile de Trente (pag. 173), et ramasse ce qu'on a dit de plus calomnieux contre cette grande assemblée. Tel est l'ouvrage que des pseudo-canonistes modernes n'ont pas rougi de copier, et où ils ont pris les traits qu'ils ont lancés contre l'autorité qui les accablait. Le cardinal de Bissy et M. Languet, évêque de Soissons, l'ont amplement réfuté : il fut condamné par l'assemblée du clergé de France, en 1745.

† TRAVERSARI (Ambroise), plus connu sous le nom d'*Ambroise le camaldule*, naquit à Portico, bourg de Romagne, vers 1378. Il entra dans l'ordre des camaldules en 1400, et s'y distingua par son savoir et son habileté dans les affaires. Il savait le grec parfaitement. Il fut élu général de son ordre en 1431, et envoyé par Eugène IV au concile de Bâle. Il assista aussi à ceux de Ferrare et de Florence. La connaissance qu'il avait de la langue grecque le mit en état, dans ce dernier, de servir d'interprète entre les Grecs et les Italiens. Il fut même chargé de dresser le formulaire d'union entre les deux Eglises. A des mœurs sévères et une vie sainte, il savait allier une gaieté aimable. *Sine oris tristitia sanctus, semper utique suavis atque serenus,* dit de lui Paul Jove. Il mourut le 21 octobre 1439. On a de Traversari un grand nombre de *Traductions latines*, entre autres celles du Livre de la hiérarchie céleste, attribué à saint Denys l'aréopagite; de la Vie de saint Chrysostôme, par Palladius; du Pré spirituel, de l'Echelle des vertus de saint Jean Climaque, de Diogène Laërce, etc. Cette dernière est dédiée à Côme de Médicis. On a imprimé sa *Correspondance*, Florence, 1759, 2 vol. in-fol.

† TRAVERSARI (Charles), religieux servite, naquit à Lugo, petite ville du Ferrarais, et alla faire ses études à Faënce. Il professa la théologie à Mantoue, et se fit connaître par les ouvrages suivants : 1° *Ennodii Faventini de romani pontificis primatu adversus Justinum Febronium, theologico-historico-critica dissertatio,* Faënce, 1771; c'est une réfutation du livre de M. de Hontheim. (*Voy.* HONTHEIM.) 2° *De incruenti legis sacrificii communione theologico-polemica dissertatio*, Padoue, 1779; 3° *Istruzzione intorno al santo sacrifizio della messa, indirizzata a Theophilo,* etc.; ces deux derniers ouvrages furent mis à l'*index*. Le P. Traversari était confesseur de la duchesse douairière de Guastalla, qui prenait à lui un vif intérêt, et qui fit des démarches en sa faveur dans l'affaire qu'il eut avec la cour de Rome, au sujet des deux ouvrages cités ci-dessus. Il mourut vers la fin du siècle dernier.

† TREAT (Robert), officier supérieur et gouverneur de Connecticut. On le croit fils de Robert Treat, planteur de Milfort. Robert fut, en 1673, l'un des magistrats de ce pays, se distingua comme militaire au commencement de la guerre de Philipp. Il chassa les ennemis de la ville de Springfield, ainsi que les Indiens qui avaient donné un assaut à Hadley. Il fut nommé, en 1676, député-gouverneur, et fut réélu à cette place pendant seize ans. Il mourut en 1710.

† TREAT (Samuel), fils du

précédent, calviniste et premier ministre d'East-Ham, à Massachussets, né en 1643, et gradué docteur en 1669 au collége d'Harvard. Une Eglise s'étant formée à East-Ham, il en fut nommé pasteur, et y exerça ce ministère pendant 20 années. Treat était un calviniste extrêmement rigide : il épousa deux femmes ; la seconde était fille du ministre Vitsorel de Botson. Son principal soin fut la conversion des sauvages : il apprit à cet effet la langue indienne; et, s'introduisant dans leurs peuplades, il leur prêchait l'Evangile, et amena au christianisme un grand nombre d'entre eux. Dans une lettre qu'il adressa, en 1695, au docteur Snercase Mather, il lui annonçait « qu'il y » avait, loin des limites d'East-» Ham, 500 Indiens adultes, à » qui, depuis bien des années, » il avait fait connaître l'Evan-» gile dans leur propre langue.» Quatre Indiens des plus instruits cathéchisaient les autres, leur lisaient les prières tous les samedis; et, une fois par mois, il leur prêchait un sermon qu'il avait fait pour eux. Peu à peu il parvint à les civiliser; il leur donna des maîtres d'école, et les persuada à choisir eux-mêmes six magistrats qui jugeraient toutes leurs affaires. Il passa près d'un demi-siècle à civiliser et instruire les Indiens, et eut le plaisir de voir ce peuple, jadis sauvage et cruel, devenu doux, humain et très attaché à la religion chrétienne. On ne connaît de lui que *la Profession de foi* dans la langue indienne nauset, et un *Sermon*, 1713. Treat mourut en 1717, à l'âge de 69 ans.

TREBATIUS-TESTA (Caïus), savant jurisconsulte, fut exilé par Jules-César pour avoir pris le parti de Pompée; mais Cicéron, son ami, obtint son rappel. César connut son mérite, le prit en affection, au point qu'il lui demandait presque toujours son avis avant de porter aucun jugement. Auguste n'eut pas moins d'estime pour ce jurisconsulte, et par son conseil il introduisit l'usage des codicilles. Horace lui adressa deux de ses Satires. Ce savant homme avait composé plusieurs ouvrages sur le droit. Il est cité en divers endroits du *Digeste*.

TREBELLIEN (Caïus Annius Trebellienus), fameux pirate, se fit donner la pourpre impériale dans l'Isaurie, au commencement de l'an 264. Il conserva la souveraine puissance jusqu'au temps où Gallien, qui régnait alors, envoya contre lui Causisolée avec une armée. Ce général ayant eu l'adresse d'attirer Trébellien hors des montagnes et des détroits de l'Isaurie, lui livra dans la plaine une bataille sanglante. Le brigand la perdit et y fut tué, après avoir régné environ un an. — Il ne faut pas le confondre avec Rufus Trebellien, qui, ayant été accusé du crime de lèse-majesté sous Tibère, se tua lui-même.

TREBELLIUS-POLLIO, historien latin, florissait vers l'an 298 de J.-C. Il avait composé la *Vie des Empereurs*, mais le commencement en est perdu, et il ne nous en est resté que la fin du règne de Valérien, avec la *Vie* des deux Galliens et des 30 tyrans ; c'est-à-dire des usurpateurs de l'empire, depuis Philippe inclusivement jusqu'à Quintille, frère et successeur de Claude II. On trouve ces frag-

ments dans l'*Historiæ Augustæ Scriptores*. On reproche à cet écrivain d'avoir rapporté avec trop de détail des faits peu intéressants, et d'avoir passé trop rapidement sur d'autres beaucoup plus importants.

† TREILHARD (Jean-Baptiste), comte, ministre, etc., naquit à Brives-la-Gaillarde, le 2 janvier 1742. Il suivit la carrière du barreau, et exerça à Paris la profession d'avocat avec honneur : quelques causes célèbres lui donnèrent de la réputation, et notamment ses *factum* pour la maison de Montesquiou contre celle de Montesquiou-la-Boulbène. En 1789, il fut élu député aux états-généraux; et quoiqu'il ne fût pas un des orateurs les plus distingués de cette assemblée, il y exerça cependant une grande influence. Treilhard avait embrassé les principes révolutionnaires, et ses opinions furent d'abord modérées. Le 2 septembre il se déclara en faveur du *veto* suspensif à accorder au roi, et parla dans cette occasion avec une telle éloquence, qu'il éveilla l'attention des *patriotes*. Ceux-ci firent tous leurs efforts pour l'attirer dans leur parti, et y ayant réussi, il ne parla plus que dans leur sens, et devint l'ennemi du trône et de l'autel. Il fut du comité des pensions, qui publia le *Livre rouge*; le 1er avril 1761, il occupa le fauteuil de président, et fut, le 3 septembre, un des soixante députés qui présentèrent au roi l'acte constitutionnel. Elu membre et rapporteur du comité ecclésiastique, il fit adopter tous les décrets sur le clergé et sur la constitution civile, provoqua et obtint la suppression des ordres religieux, et fit ensuite mettre leurs biens à la disposition de la nation. Il présida, après la session, le tribunal criminel du département de Paris, et fut nommé, en 1792, député de Seine-et-Oise à la convention, où il vota *la mort* de Louis XVI. Il devint membre du comité de salut public, et fut envoyé en mission dans le département de la Gironde, d'où il fut bientôt rappelé après le 9 thermidor. Treilhard remplaça Barrère dans les fonctions de rapporteur du comité de salut public, et, en 1795, il passa au conseil des cinq-cents : il le présida vers la fin de décembre. Le 21 janvier 1796, il prononça le discours d'anniversaire du supplice de Louis XVI. Peu de temps après, il invoqua la peine de mort contre les provocateurs à la royauté ou au rétablissement de la constitution de 1793. Etant sorti de ce conseil, il fut chargé, le 20 mai 1797, de se rendre à Lille, pour y suivre les conférences de paix entamées avec l'Angleterre. Il passa ensuite, comme ministre plénipotentiaire, au congrès de Rastadt. Appelé en 1798 à la place de directeur, il en fut exclus l'année suivante avec Merlin et Réveillère-Lépeaux. Après le 18 brumaire, il fut nommé vice-président, puis président du tribunal d'appel à la cour de Paris, et en septembre 1802 il devint membre du conseil d'état. En 1804, il obtint le titre de grand officier de la Légion-d'Honneur. Dans le conseil d'état, il travailla beaucoup à la rédaction des lois sur l'ordre judiciaire et administratif. Le 30 mars 1809, il fut nommé ministre d'état, mais il ne jouit pas long-temps de cette faveur, et il mourut le 1er décembre 1810.

† TRELLUND (Jean), évêque

luthérien de Wiborg en Jutland, était né à Copenhague le 5 octobre 1669. Il fit ses études dans l'université de cette ville, et eut pour maîtres Gaspard Bartholin, Jean Wandalin et Hector-Godefroid Masius. Après les avoir terminées, il voyagea en Allemagne, dans les Pays-Bas et en Angleterre, visitant les savants de tous ces pays pour profiter de leurs lumières. Il en retira le double avantage de perfectionner ses connaissances sur la philologie sacrée, l'histoire ecclésiastique et les antiquités, et de se lier avec les hommes les plus instruits de l'Europe. En 1699, il fut fait lecteur de théologie à Christiana, en Norwége. Deux ans après, le roi de Danemarck l'attacha, en qualité de ministre évangélique et de président du consistoire, à un corps de troupes qu'il envoyait en Italie. Trellund souhaita de résigner cet emploi pour voyager de nouveau. En ayant obtenu la permission, il parcourut la Hongrie, d'où il se rendit à Vienne et de là à Venise, Mantoue, Rome et Naples. De retour à Copenhague en 1705, il y occupa une chaire d'éloquence. Enfin, en 1726, il fut nommé évêque de Wiborg en Jutland. Il y mourut en 1735, laissant un fils et une fille. On a de lui les ouvrages suivants : 1° *Brevis repetitio veritatis de mulierum baptismo*, 1689; 2° *Quæstionum miscellanearum trias*, 1691; 3° *De absoluto decreto contra Samuelem Andreæ*; 4° *De Felicis Urgelitani et Elipandi Toletani hæresi, vulgo Adoptiana*, 1691; 5° *De theologia paradisiaca*, 1707; 6° *De doctoribus et pastoribus ex Ephes. IV*, v. 2. *Disputationes tres*, 1712; 7° *Assertio plenior status controversiæ Orthodoxos inter et Adoptianos agitatæ*, 1715; 8° *Quæstionum theologicarum Felicianæ controversiæ affinium decas*, 1716; 9° *De potestate judiciaria Christi secundum humanam naturam*; 10° *Reformationis evangelicæ ad vitæ reformationem fidelis directio*, 1717; 11° *Vindiciæ veritatis contra Christianum Aletophilum, de missionis negotio*, Copenhague, 1718, in-4°; 12° *Exercitatio biblica prima classicorum aliquot scripturæ locorum partim illustrationem, partim vindicias exhibens*, 1720; *Exercitatio biblica secunda*, 1721; *Exercitatio biblica tertia*, 1721; *Exercitatio biblica quarta*, 1722; 13° *Vindiciæ germanicæ contra Strandigeri refutationem de pædo baptismo*, 1718; 14° *Laudatio funebris illustrissimi herois domini Christiani Guldenlew*, 1707. Ce seigneur commandait les troupes dont Trellund avait été aumônier. On pourrait encore citer d'autres *écrits* de cet auteur. On trouve dans tous du talent et une profonde érudition.

† TREMBLEY (Abraham), fils d'un ancien syndic de Genève, naquit dans cette ville en 1710. Son père le destinait à l'état ecclésiastique, et lui fit faire de bonnes études. Le jeune Trembley, ne se sentant aucune inclination pour cet état, se retira en Hollande, et s'y chargea de l'éducation des enfants du comte de Bentinck. Il se rendit ensuite à Londres, où il fit celle du jeune duc de Richemont. Il revint à Genève en 1747, s'y maria, et devint membre du grand conseil. Il avait un goût particulier pour l'histoire naturelle, qu'il cultiva avec soin. Mais cette étude de prédilection n'avait pas tellement absorbé son applica-

tion, qu'il n'eût des connaissances assez étendues dans les autres sciences. Il était de la société royale de Londres, et correspondant de l'académie des sciences de Paris. On a de lui : 1° *Mémoires sur les polypes*, Leyde, 1774, in-4°, et Paris, même année, 2 vol. in-8°. On trouve dans cet ouvrage des observations neuves et curieuses. 2° *Instructions d'un père à ses enfants sur la nature et sur la religion*, 1775 et 1779, 2 vol. in-8°; 3° *Instructions sur la religion naturelle*, 1779, 3 vol. in-8°; 4° *Recherches sur les principes de la vertu et du bonheur*, 1782, in-8°. Parmi les travaux de Trembley, en histoire naturelle, on doit distinguer le soin qu'il prit d'étudier les insectes qui nuisent aux céréales, et de chercher les moyens de préserver ces précieuses productions de leurs attaques. Il était lié avec le célèbre Charles Bonnet. Il mourut en 1784.

TREMELLIUS (Emmanuel), né vers 1510 à Ferrare, de parents juifs, se rendit habile dans la langue hébraïque ; d'après les insinuations du cardinal Polcy, il embrassa en secret la religion catholique, et devint professeur d'hébreu à Heidelberg, d'où il passa à Metz, puis à Sedan. Il se fit connaître par une *Version* latine du nouveau Testament syriaque, et par une autre de l'ancien Testament, faite sur l'hébreu. Il avait associé à ce dernier travail François Junius, ou du Jon, qui, après la mort de Tremellius, arrivée en 1580, le publia in-fol. avec des changements qui ne firent que le rendre plus mauvais. Le style de Tremellius est lourd, plat, affecté, et sa version sent le judaïsme.

TREMOILLE *ou* TRIMOUILLE (Louis de la), vicomte de Thouars, prince de Talmont, etc., naquit, en 1460, d'une des plus anciennes et des plus illustres maisons de France, féconde en grands hommes. Il fit ses premières armes sous George de la Trimouille, sire de Craon, son oncle. Il se signala tellement, que, dès l'âge de 27 ans, il fut nommé général de l'armée du roi, contre François, duc de Bretagne, qui avait donné retraite dans ses états à Louis, duc d'Orléans, et à d'autres princes ligués. La Trimouille remporta sur eux une victoire signalée à Saint-Aubin-du-Cormier, le 28 juillet 1488. Il y fit prisonnier le duc d'Orléans, depuis Louis XII, et le prince d'Orange. La prise de Dinan et de Saint-Malo fut la suite de cette glorieuse journée. Egalement habile dans le cabinet et à la tête des armées, il contribua beaucoup à la réunion de la Bretagne à la couronne, en faisant conclure le mariage de la duchesse Anne de Bretagne avec le roi Charles VIII. Il fut envoyé en ambassade vers Maximilien, roi des Romains, et vers le pape Alexandre VI. Il avait été fait chevalier de l'ordre du roi et son premier chambellan, et la bataille de Fornoue, en 1495, lui mérita la charge de lieutenant-général des provinces de Poitou, Angoumois, Saintonge, Aunis, Anjou et Marche de Bretagne. Louis XII, à son avénement à la couronne, lui ayant donné le commandement de son armée en Italie, il conquit toute la Lombardie, et obligea les Vénitiens à lui remettre entre les mains Louis Sforce, duc de Milan, et le cardinal son frère. Le roi récompensa ses services en lui donnant le gouvernement

de Bourgogne, puis la charge d'amiral de Guyenne en 1502, et peu après celle d'amiral de Bretagne. Il le choisit pour commander le corps de bataille où il était, à la journée d'Aignadel, l'an 1509. La Trimouille fut malheureux au combat de Novarre, donné contre les Suisses le 6 juin 1513, où il fut battu et blessé (*Voyez* TRIVULCE Jean Jacques). Il se trouva encore la même année à la bataille de Marignan, donnée contre les Suisses, où il perdit son fils, défendit la Picardie contre les forces impériales et anglaises; et s'étant rendu en Provence, il fit lever le siége de Marseille, que le connétable de Bourbon, général de l'armée de l'empereur Charles Quint, y avait mis, l'an 1523. Enfin ayant suivi le roi François Ier dans son malheureux voyage d'Italie, il finit ses jours à la bataille de Pavie, le 24 février 1525, âgé de 65 ans. Son corps fut apporté dans l'église collégiale de Notre-Dame de Thouars, qu'il avait fondée. On l'honora du beau nom de *Chevalier sans reproche.*

TREMOILLE ou TRIMOUILLE (Louis III de la), premier duc de Thouars, prince de Tarente et de Talmont, naquit vers l'an 1520; il était de la même famille que le précédent, laquelle remonte au XIIIe siècle. Son père, François de la Trimouille, qui servit sous les drapeaux de François Ier, avait épousé, en 1521, Anne de Laval, fille de Gui XV de Laval, et de Charlotte d'Aragon, princesse de Tarente, qui apporta dans la maison de la Trimouille ses prétentions sur la couronne de Naples. Ses descendants ont fait valoir ce droit aux congrès de Munster, de Nimègue et de Rysvick, où ils demandèrent le titre d'altesse, qui leur a été accordé dans les pays étrangers. Louis de la Trimouille suivit la trace de ses ancêtres, se distingua dans les armes sous Henri II, Charles IX et Henri III, et rendit d'importants services à l'état. Nommé par ce dernier prince lieutenant-général du Poitou, il enleva plusieurs villes aux rebelles, alla ensuite mettre le siége devant Melles, et mourut le jour même de la reddition de cette place, le 25 mars 1577. En récompense de ses services, Charles IX avait érigé Thouars en duché l'an 1563, et Henri IV l'érigea en pairie en faveur de Claude de la Trimouille son fils, qui mourut en 1604, à 38 ans. (*Voy.* TALMONT.)

TRENCHARD (Jean), d'une maison ancienne d'Angleterre, naquit en 1669, et mourut en 1723, avec la réputation d'un homme habile dans le droit civil et dans la politique; mais qui entendait très peu la religion, sur laquelle il avait plus d'une idée fausse, et dont il s'était fait, comme tous les libertins, un système de caprice et d'imagination. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Argument qui fait voir qu'une armée subsistante est incompatible avec un gouvernement libre, détruit absolument la constitution de la monarchie anglaise;* 2° une petite *Hist. des Armées subsistantes en Angleterre;* 3° une suite de *Lettres* sous le nom de *Canton*, conjointement avec Thomas Gordon, son ami. Tous ces écrits sont en anglais.

† TRENCK (Frédéric, baron de), naquit à Kœnisberg le 16 février 1726. Dans sa première jeunesse il montra un caractère pétulant et audacieux. Tandis

qu'il était au collége, il prétexta d'avoir été insulté par deux de ses camarades, qu'il n'aimait pas, afin de les appeler en duel. Ceux-ci acceptèrent le défi, et il les blessa tous deux : Trenck avait alors 14 ans. Admis en 1742 comme cadet dans les gardes de Frédéric II, il sut se concilier la bienveillance de ce monarque, qui l'éleva bientôt au grade d'officier, et l'admit dans sa confiance. Comblé des faveurs de son souverain, il prenait part à tous ses plaisirs, et se trouvait souvent en la compagnie de Voltaire, de Maupertuis, d'Albergatti et d'autres littérateurs, qui devinrent ses amis. Jeune, bien fait, d'une taille imposante, avec un esprit cultivé et des manières nobles, il s'attirait tous les regards de la cour. La guerre se déclara entre l'Autriche et la Prusse, et le jeune Trenck se couvrit de gloire sous les yeux même de Frédéric, qui le décora de la croix du mérite. Mais la faveur dont il jouissait auprès du monarque lui avait fait beaucoup d'envieux, qui l'accusèrent d'entretenir une correspondance avec son cousin François, baron de Trenck, qui servait dans l'armée autrichienne en qualité de chef des pandours. On intercepta plusieurs lettres, où l'on crut trouver des indices certains qu'il avait des intelligences secrètes avec l'armée ennemie. Il fut arrêté et conduit à la citadelle de Glatz. Après cinq mois de captivité, il essaya de s'évader; mais le complot fut découvert, et on le chargea de chaînes. Le baron, qui avait une force extraordinaire, parvint à les briser, à s'ouvrir un passage dans sa prison, et, trompant la surveillance des gardes, il était arrivé près du fossé, au-delà duquel des secours l'attendaient, lorsqu'une sentinelle le découvrit et donna l'alarme. Renfermé de nouveau dans sa prison, il y languit encore plusieurs mois; mais enfin un de ses amis parvint, en exposant sa vie, à le faire évader. Il se réfugia à Vienne, où il fut admis et fêté chez les plus grands seigneurs, qui lui obtinrent de l'impératrice Marie-Thérèse une compagnie de cavalerie dans le régiment de Cardonne, cuirassiers. Avant d'entrer en activité, il fit un voyage à Pétersbourg, et il y fut fort bien accueilli. A son retour à Vienne, ayant appris la mort de sa mère, il eut l'imprudence d'aller à Dantzick pour terminer avec ses frères et sœurs le partage de sa succession. Il ne prévoyait pas que son nom n'y était pas oublié. En même temps un de ses ennemis écrivit au roi de Prusse que le baron de Trenck ne faisait le voyage de Dantzick qu'avec le téméraire projet de le surprendre quand ce monarque partirait pour le camp qu'il assemblait en Prusse, et qu'il portait son projet criminel jusqu'à vouloir attenter à sa vie. L'invraisemblance de cette accusation, et le peu d'empressement qu'on mit à la vérifier, semblent prouver que Frédéric ne sévissait contre Trenck que par suite de son premier crime, vrai ou supposé, ou par une inimitié personnelle. Il donna aussitôt les ordres pour que l'on préparât le cachot de Trenck, à Magdebourg, et de l'arrêter à Dantzick au premier moment favorable. A peine y fut-il arrivé, et tandis qu'il était au milieu de sa famille, il apprit le danger qui le menaçait. Il allait se sauver en Russie, dans un vaisseau suédois, lorsqu'il

fut surpris, arrêté et traîné dans les prisons de Dantzick. De là, accompagné par trente hussards, de brigade en brigade, il fut transféré à Berlin. On le plaça dans une voiture, et, avec la même surveillance, il fut conduit à Magdebourg, et enfermé dans un cachot. On le chargea de chaînes; on lui mit un carcan, de façon que son corps n'avait presque aucun mouvement libre, et on le traitait avec la plus extrême rigueur. Ses amis de Vienne intercédèrent pour lui auprès de Marie-Thérèse; mais, malgré les vives sollicitations de cette impératrice, Frédéric le retint prisonnier pendant plusieurs années. « Trenck, disait-il, est » un homme dangereux; tant » que je vivrai, il ne verra pas » le jour. » Cependant il parut oublier tout à coup son inimitié pour lui, ou il acquit peut-être des preuves de son innocence; car, le 24 décembre 1774, il ordonna que le baron de Trenck fût mis sur-le-champ en liberté. Il ne parut pas à la cour, et passa la plupart du temps au sein de sa famille. Lors de la révolution française, il en embrassa les principes avec ardeur, et, ayant été puni ou persécuté par un roi, il eut dès lors en horreur le gouvernement monarchique. Le baron vint à Paris en 1790, se mêla parmi les jacobins, qui l'admirent dans leurs clubs comme une victime du despotisme. Il ne tarda cependant pas à connaître qui étaient les plus despotes et les plus cruels, ou des rois ou des ennemis de tout gouvernement. Un certain rapprochement de circonstances le lia particulièrement avec Latude, qui avait été prisonnier vingt-cinq ans à la Bastille, puis à Vincennes. Les Prussiens ayant pénétré en France, en 1793, le baron de Trenck proposa à la société des jacobins un plan de campagne, et offrit même de se mettre à la tête d'un régiment composé des Prussiens mécontents qui se trouveraient en France. Cette proposition, qui ne parlait pas certainement en faveur des principes de Trenck, eut un résultat contraire à ses désirs. On le soupçonna de n'être venu à Paris que comme espion du roi de Prusse : ce soupçon, dénué de preuves, fut suffisant pour le faire arrêter et enfermer aux prisons de Saint-Lazare. C'est en vain qu'il réclama l'amitié de ceux qui, parmi les jacobins, lui avaient fait le plus de protestations; impliqué avec d'autres captifs, dans le complot supposé des prisons, il fut condamné à mort et exécuté le 7 thermidor (14 juillet 1794), à l'âge de soixante-quatorze ans. Il avait encore la vigueur d'un homme de quarante ans. Les *Mémoires* de sa vie, publiés d'abord en allemand, en 1788, furent ensuite traduits en français, en italien, et dans presque toutes les langues. Ils ont fourni le sujet d'un roman italien qui porte le même titre, et qui est plein d'invraisemblances.

† TRENEUIL (Joseph), poète élégiaque, naquit à Cahors le 27 juin 1765. Il demeurait à Bordeaux, où il occupait un emploi honorable, quand la révolution éclata. Ennemi des maximes qu'elle propageait, il se réunit, en 1793, à un corps de Français royalistes, au service de l'Espagne, et après la paix des Pyrénées, en 1795, il émigra, et revint dans sa patrie vers 1802. S'étant rendu à Paris, il publia

son poème des *Tombeaux de Saint-Denis*, qui le fit avantageusement connaître, et, ce qui paraîtra peut-être étrange, c'est que ce poème, qui parut sous le régime impérial, lui fit obtenir la place de bibliothécaire administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal; il fut confirmé dans cette place par Monseigneur le comte d'Artois (aujourd'hui Charles X), auquel cet établissement appartenait. M. de Treneuil était d'un caractère doux, aimable, d'une conversation spirituelle, et très attaché à la religion. Il est mort dans de pieux sentiments, le 5 mars 1817, âgé de quarante-huit ans. On a de lui : 1° *les Tombeaux de l'Abbaye royale de Saint-Denis*, poème élégiaque, Paris, 1806, in-8°; sixième édition, 1814; 2° *La princesse Amélie*, ou *l'Héroïsme de la piété fraternelle*, élégie, 1808, in-8°; 3° *la Féte nuptiale* (pour le mariage de Napoléon et de l'archiduchesse Marie-Louise), 1810, in-4°; réimprimée dans le recueil de l'*Hymen et de la Naissance*; 4° *Ode sur la naissance du roi de Rome*. L'auteur, employé du gouvernement d'alors, s'était vu comme contraint de payer, par ces deux compositions, un tribut aux circonstances; 5° *L'Orpheline du Temple*, élégie, 1814. L'auteur y rappelle, de la manière la plus touchante, les malheurs de madame, duchesse d'Angoulême, aujourd'hui dauphine de France. 6° Le *Martyre de Louis XVI* et *la Captivité de Pie VI*; ces *élégies* ont eu deux éditions en 1815. Toutes ces pièces, (excepté la *Féte nuptiale* et l'*ode* sur la naissance du roi de Rome), ont été recueillies et publiées à Paris, 1817; in-8°. Elles sont précédées d'un excellent *Discours sur la poésie élégiaque*, depuis les temps anciens jusqu'aux temps modernes. L'auteur cherche les premiers modèles de l'élégie dans les livres saints, et essaie de rétablir le cantique sur la mort de Josias, dont il est parlé au second livre des Paralipomènes et qui n'a pas été conservé. M. de Treneuil l'a fait, avec les propres paroles de l'Ecriture, tirées d'autres livres et relatives à d'autres circonstances. Il parle ensuite du *Cantique* d'Ézéchiel sur la chute de Tyr; Job, les Psaumes et les Rois, lui offrent des pensées élégiaques. Il passe de là à l'*élégie* chez les Grecs, et chez les Romains, examine tour-à-tour ses progrès et sa décadence dans les langues vulgaires, chez les Français, les Italiens, les Anglais, les Espagnols, etc., etc., et il étend ses observations critiques jusqu'à nos jours. Les vers de M. de Treneuil sont harmonieux, d'un style élégant, et inspirent des sentiments à la fois pieux et tendres. Les succès qu'ils ont obtenus font un juste éloge du talent de l'auteur.

† TRENTO (François), illustre chanoine de l'église métropolitaine d'Udine, naquit dans cette ville d'une famille illustre, en 1710. Il reçut une éducation soignée, soit à Udine même, où il fit ses premières études, soit au séminaire de Padoue, où il alla les achever, sous les meilleurs maîtres, et où de rapides progrès dans les lettres sacrées et profanes furent le fruit et la récompense de son application. A la mort de son père, arrivée en 1752, il se retira chez les PP. de l'Oratoire, et devint un des

bienfaiteurs de leur congrégation. Sa vie entière fut employée à faire du bien. Il n'épargnait ni soins, ni fatigues, ni argent, lorsqu'il s'agissait, soit de soulager les pauvres, soit de procurer quelque avantage à sa patrie, ou quelque lustre aux sciences et aux lettres. Unissant le zèle au savoir, mais un zèle plein de douceur et de charité, il semblait avoir pris pour exemple de sa conduite celle de saint François de Sales, et se diriger dans toutes ses actions d'après ce parfait modèle du ministère évangélique. Il mourut dans sa patrie, le 15 février 1786, avec le calme et la pieuse résignation qui accompagnent les derniers moments de l'homme juste. Il avait soixante-seize ans. Il a beaucoup écrit; mais plusieurs de ses ouvrages sont restés *inédits*. Parmi ceux qu'il a publiés, nous citerons : 1° *Compendio della vita di Giesù-Cristo*, 1745 et 1786. Il n'y mit point son nom. 2° *Discorso in cui si additano le regole a' parrochi per ben istruire il popolo colla parola di Dio*, ou *Discours où l'on donne aux curés des règles pour bien enseigner au peuple la parole de Dieu*. Ce discours a été inséré dans le *Raccolta delle cure pastorali* de monsignor Giovane Girolamo Gradenigo, 2 vol.; 3° *Discorso fatto il di* 30 *juglio*, *in occasione che veste l'abito religioso, nel monasterio di S. Chiara, una sua nipote*. Ce discours est joint à l'Eloge que publia de ce monastère à Udine, en 1787, monsignor Francesco Florio, prevôt de l'église métropolitaine d'Udine. Parmi les ouvrages de François Trento restés inédits, on cite des *Dissertations académiques*, des *Lettres instructives*, etc.

† TRENTO (Jérôme), jésuite italien et célèbre prédicateur, né à Padoue le 31 janvier 1713, d'une famille noble, entra dans la société de Jésus le 24 avril 1728, et y fit profession le 2 février 1746. Il commença par enseigner, et se livra ensuite à la prédication. Il remplit pendant 38 ans cet emploi avec un rare succès, tantôt dans les villes les plus populeuses d'Italie; d'autres fois dans les *missions*, et ne cessa de prêcher qu'en cessant de vivre. Au pouvoir de la parole il joignait celui de l'exemple, plus persuasif et plus efficace encore. Il venait de prêcher le carême dans l'église de Saint-Léon de Venise, lorsqu'il mourut dans cette ville, le 19 avril 1784. On a de lui : 1° *Prediche quaresimali*, Venise, 1785; 2° *Panegirici e discorsi morali*, Venise, 1786. Il était très attaché à son institut, auquel il eut le chagrin de survivre; mais sous l'habit d'ecclésiastique séculier, il ne demeura pas moins fidèle observateur des obligations auxquelles il s'était soumis.

TRESSAN. *Voyez* VERGNE.

TREUVÉ (Simon-Michel), docteur en théologie, fils d'un procureur de Noyers en Bourgogne, entra, l'an 1668, dans la congrégation de la doctrine chrétienne, qu'il quitta en 1673. Le grand Bossuet l'attira à Meaux, et lui donna la théologale et un canonicat de son Eglise. Le cardinal de Bissy ayant, dit-on, eu des preuves que Treuvé était flagellant, même à l'égard des religieuses ses pénitentes, et, de plus, très opposé aux décisions de l'Eglise, cherchant en toutes les manières à propager le parti de Jansénius, l'obligea de sortir de son diocèse, après qu'il y eut

demeuré 22 ans. Treuvé se retira à Paris, où il mourut en 1730, à 77 ans. On a de lui 1° *Discours de piété*, 1696 et 1697, 2 vol. in-12; 2° *Instructions sur les dispositions qu'on doit apporter aux sacrements de pénitence et d'eucharistie*, vol. in-12: ouvrage qu'il enfanta à 24 ans. Il y a de la force et de l'onction. Malgré ce qu'en ont dit quelques directeurs un peu trop aisés, il est certain que ce livre a produit de bons effets, et qu'il est propre à corriger des abus devenus très communs dans l'administration des sacrements, à maintenir ou rétablir la vraie notion de la pénitence chrétienne (*Voyez* CONCINA, HABERT, Louis); mais il est vrai aussi qu'il y a des inexactitudes, dont quelques-unes pourraient faire soupçonner de la mauvaise foi, et des assertions qui, prises à la lettre, porteraient le découragement dans des ames faibles et timides. 3° Le *Directeur spirituel pour ceux qui n'en ont point*, in-12; 4° la *Vie de M. du Hamel, curé de Saint-Merry*, in-12. Il en fait un saint du parti. M. Amyot, collègue de du Hamel dans cette même paroisse, en donne une idée bien différente, dans une lettre au P. Annat, confesseur de Louis XIV.

† TRIAL (Jean-Claude), compositeur de musique, et directeur de l'Opéra de Paris, né dans le comtat Venaissin, en 1734. Sa conduite sage et la bonté de son cœur lui captivèrent la bienveillance du prince de Conti, qui, ayant appris sa mort (arrivée en 1771), s'écria : « Je viens » de perdre un ami ! » Il a composé la musique des opera suivants : *Sylvie*, *Théonis*, *la Chercheuse d'esprit*, *Esope à Cythère*, *Flore*, plusieurs *Cantates* etc.

† TRIAL (Antoine), habile comédien, fils du précédent, des sentiments duquel il n'hérita point. Il suivit avec enthousiasme les principes de la révolution, et figura parmi les jacobins les plus acharnés contre l'ordre établi. Pendant le règne de la *terreur*, il devint membre du comité révolutionnaire de la section Lepelletier. Après la chute de Robespierre, et quand les jacobins étaient hués et poursuivis par les rues, il se tint caché plusieurs jours; mais quand il fut obligé de reparaître sur le théâtre, on lui prodigua des avanies, des insultes de toute espèce, et on l'obligea à chanter la chanson du *Réveil du peuple*. Il en fut si vivement affecté, qu'il en tomba malade, et mourut trois jours après, en janvier 1795.

TRIBBECHOVIUS (Adam), natif de Lubeck, et mort en 1687, devint conseiller ecclésiastique du duc de Saxe-Gotha, et surintendant général des églises de ce duché. On a de lui un grand nombre d'ouvrages connus en Allemagne. Les principaux sont: 1° *De doctoribus scholasticis, deque corrupta per eos divinarum humanarumque rerum scientia*; fruit de l'enthousiasme de secte et d'une haine aveugle. On l'a réimprimé en 1719. 2° *Historia naturalismi*, Iéna, 1700, in-4°; 3° une critique des *Annales* de Baronius; 4° *De veritate creationis mundi*; *De angelis*; *De Mose*, *Ægyptiorum Osiride*, etc.

TRIBONIEN, jurisconsulte grec, était de Side en Pamphylie; Justinien conçut tant d'estime pour lui, qu'il l'éleva aux premières dignités, et le chargea de diriger et de mettre en ordre le droit romain. Cet ouvrage est

estimé en général ; mais les jurisconsultes y trouvent de grands défauts. On le suit encore aujourd'hui dans ce qu'on appelle en France le pays de droit écrit. Tribonien ternit l'éclat de sa réputation par son avarice, par ses bassesses et par ses lâches flatteries. Chrétien au dehors, il était païen dans le fond du cœur, et il reste quelques traces de ses sentiments dans le *Digeste,* qu'il entreprit par ordre de Justinien vers l'an 531.

TRIBUNUS, médecin renommé dans le VIe siècle, du temps de Cosroès Ier, roi de Perse, était de la Palestine. Il eut tant de part à l'amitié de ce prince, qu'ayant été fait prisonnier par les troupes de Justinien, Cosroès ne voulut accorder aucune trêve, à moins que Tribunus ne lui fût rendu. Elle fut conclue à cette condition ; mais ce savant homme ne demeura qu'un an à la cour. Pendant le temps qu'il y resta, Cosroès voulut l'enrichir par des présents considérables; Tribunus, suivant le témoignage de Procope, écrivain contemporain, les refusa, et ne demanda à son libérateur pour toute récompense de ses services, que la délivrance des Romains détenus en captivité. Sa prière lui fut accordée, on renvoya les soldats de Justinien, de quelque nation qu'ils fussent. Tribunus mourut en 579.

TRICALET (Pierre-Joseph), prêtre, docteur en théologie de l'université de Besançon, directeur du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, naquit à Dôle en Franche-Comté, le 30 mars 1696, d'une famille honorable. Il eut une jeunesse orageuse ; mais la lecture de quelques bons livres le ramena à une vie plus réglée. Sa conversion fut vraie et durable. Ayant reçu les ordres sacrés, il alla à Paris, où ses talents et ses vertus lui firent une réputation qu'il ne cherchait pas. La duchesse d'Orléans, douairière, le choisit pour son confesseur ; elle lui offrit une abbaye, et le pressa inutilement de l'accepter. Tricalet ne fut pas moins considéré du duc d'Orléans ; ce prince l'honora diverses fois de ses lettres et de ses visites. L'abbé Tricalet, accablé d'infirmités, se retira, en 1746, à Villejuif. Il y vécut, ou plutôt il y souffrit pendant 15 ans les douleurs les plus violentes. Au milieu de ses tourments, il composa plusieurs livres utiles, à l'aide d'un copiste qui n'avait point de mains. C'est quelque chose de singulier, qu'un homme qui ne pouvait pas parler un quart d'heure de suite, ait dicté tant d'ouvrages, et qu'ils aient été écrits par un malheureux qui écrivait avec les deux moignons et qui portait l'adresse jusqu'à tailler ses plumes. Ce dernier était retiré à Bicêtre, et il en sortait tous les matins pour se rendre à Villejuif auprès de son protecteur. L'abbé Tricalet mourut le 30 octobre 1761, dans la 66e année de son âge. L'archevêque de Paris (Beaumont), l'évêque d'Amiens (de la Motte), et les prélats les plus distingués par leurs vertus et leurs lumières, l'avaient visité dans le lieu de sa retraite et de ses douleurs. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Abrégé* du Traité de l'amour de Dieu, de saint François de Sales, 1756, et Liége 1802, chez Lemariez, in-12 ; 2° *Bibliothèque portative des pères de l'Eglise*, 9 vol. in-8°, 1758 à 1761, dont

on a donné une nouvelle édition en 1787, en 8 gros vol. in-8°; 3° *Précis historiques de la Vie de J.-C.*, in-12, 1760; 4° *Année spirituelle, contenant, pour chaque jour, tous les exercices d'une ame chrétienne*, 1760, 3 vol. in-12; 5° *Abrégé de la Perfection chrétienne* de Rodriguez, 1761, 2 vol. in-12. On n'y retrouve pas tout-à-fait l'onction de l'original, mais on est charmé qu'on en ait retranché quelques histoires peu graves et peu authentiques; 6° *le Livre du chrétien*, 1762, in-12, réimprimé in-18 à Liége en 1783; c'est un recueil de prières affectueuses et de bonnes maximes.

† TRICAUD (Anthelme), historien, naquit à Belley, le 4 mai 1671, fit ses études avec éclat, embrassa l'état ecclésiastique, et devint prieur de Balmont, puis chanoine d'Ainai de Lyon. Il s'occupa beaucoup de littérature, et, outre différents *opuscules* insérés dans le Journal littéraire de Sauzey, il a laissé: 1° *Histoire des dauphins et du Dauphiné; 2° Histoire du siége de Barcelone; 3° campagne du prince Eugène en Hongrie, et des généraux vénitiens dans la Morée; 4° relation du conclave de Benoît XIII.* Cet ouvrage, qui ne fait pas honneur aux principes de l'auteur, lui attira justement la censure de la cour de Rome, qu'il insulte en altérant les faits, et par des réflexions injurieuses. Il mourut à Paris, en 1739, âgé de soixante-huit ans.

† TRICOT (Laurent), grammairien, maître de pension, mort en 1778, a laissé les deux ouvrages suivants, qui ont eu plusieurs éditions: 1° *Nouvelle méthode à l'usage des colléges de l'université de Paris*, 1754, in-12; 2° *Rudiment de la langue latine*, in-12.

TRIGAN (Charles), docteur de Sorbonne, curé de Digoville, à 3 lieues de Valognes, né à Querqueville, près de Cherbourg en Basse-Normandie, le 20 août 1694, mourut à sa cure, le 12 février 1764, dans la 70e année de son âge. L'étude fut sa passion: mais ce fut surtout à sa patrie et à son état qu'il consacra ses veilles. Plein de zèle et de charité, il aima tendrement sa paroisse, et il en fit rebâtir à ses dépens l'église, une des plus régulières du canton. Les ouvrages qu'il a donnés au public, sont: 1° la *Vie d'Antoine Paté, curé de Cherbourg*, mort en odeur de sainteté, petit in-8°; 2° l'*Histoire ecclésiastique de la province de Normandie*, 4 vol. in-4°. Cet ouvrage finit au XIIe siècle. L'auteur en a laissé la continuation jusqu'au 14e. Ces écrits manquent de grâce du côté du style; mais ils sont remplis d'une judicieuse critique et de recherches profondes.

TRIGAULT (Nicolas), jésuite, natif de Douay, obtint de ses supérieurs la permission d'aller en qualité de missionnaire à la Chine, où il aborda en 1610. Considérant le petit nombre d'ouvriers qu'il y avait pour une si abondante moisson, il repassa en Europe, afin d'y solliciter du secours, et fit presque tout ce long voyage par terre. Ayant rassemblé quarante-quatre compagnons de différentes nations, il alla de nouveau avec ce renfort travailler à la propagation de la foi dans ce vaste empire, où il mourut le 14 novembre 1628. On a de ce zélé missionnaire: 1° la *Vie de Gaspard Barzée*,

compagnon de saint Xavier, Anvers, 1610; 2° *De christiana expeditione apud Sinas ex Matthæi Riccii commentariis*, Augsbourg, 1615, in-4°; Cologne, 1617, in-8°. Il y assure que l'imprimerie a été en usage à la Chine avant d'être connue en Europe; mais il ne fait pas attention que cette prétendue impression chinoise ne se faisait qu'avec des caractères gravés sur des planches et non des caractères mobiles. 3° *De christianis apud Japonicos triumphis*, Munich, 1623; avec des additions du P. Raderus et des figures de Sadler : c'est l'histoire de ceux qui ont souffert la mort pour la foi au Japon; 4° un *Dictionnaire chinois*, 3 vol., imprimés à la Chine, etc.

TRIGLAND (Jacques), né à Harlem, en 1652, se rendit habile dans les langues orientales et dans la connaissance de l'Écriture sainte, qu'il professa à Leyde, où il mourut en 1705, à 54 ans. On a de lui divers ouvrages, qui peuvent intéresser la curiosité des érudits, entre autres des *Dissertations sur la secte des caraïtes*. Voyez Scaliger Joseph.

TRIMOUILLE. *Voyez* Tremouille, Ursins Anne-Marie, Olonne, Talmont.

TRISMÉGISTE. *V.* Hermès, *et ajoutez :* Plusieurs savants ont cru que *Mercure Trismégiste* était Moïse défiguré par les traits de la mythologie. Comme ce nom signifie le *Messager des dieux trois fois grand*, il faut avouer qu'il convient à Moïse, surtout à l'égard des Egyptiens, d'une manière plus exacte qu'à tout autre homme dont il soit parlé dans l'histoire. Ce que Lactance en rapporte ne se vérifie absolument qu'en l'appliquant à Moïse. *Hic scripsit libros ad cognitionem divinarum rerum pertinentes, in quibus majestatem summi ac singularis Dei adserit, iisdemque nominibus appellat quibus nos Deum et Patrem.* Divin. Instit. Lib. 1, c. 6.

TRISSINO (Jean-George), poète italien, né le 8 juillet 1478, à Vicence, d'une illustre famille, étudia de bonne heure les principes de littérature d'après les grands maîtres de l'antiquité; et il consigna leurs leçons dans une *Pratique*, Vicence, 1589, in-4°, qui n'est point commune. Mais ce qui lui donna le plus de célébrité fut un poème épique en 27 chants; le sujet est l'*Italie délivrée des Goths par Bélisaire, sous l'empire de Justinien.* Son plan est sage et bien dessiné; on y trouve du génie et de l'invention, un style pur et délicat, une narration simple, naturelle et élégante; mais ses détails sont trop longs, et souvent bas et insipides; sa poésie languit quelquefois. Le Trissino était un homme d'un savoir très étendu, et habile négociateur. Léon X et Clément VII l'employèrent dans plusieurs affaires importantes. [Elles lui obtinrent des décorations honorables de divers souverains; l'empereur Maximilien lui accorda le titre de comte, que Charles-Quint confirma]. Il est le premier moderne de l'Europe qui ait fait un poème épique régulier. Il a inventé les vers libres, *Versi sciolti*, c'est-à-dire les vers affranchis du joug de la rime. Il est encore auteur de la première tragédie régulière des Italiens, intitulée *Sophonisbe*, 1524, in-4°; elle avait été jouée en 1514 sur un théâtre que l'on bâtit exprès. [Trissino mourut

en 1550, âgé de 72 ans, dévoré du chagrin que lui avait causé le fils qu'il eut de sa première femme, et qui le dépouilla d'une grande partie de ses biens.] L'édition de toutes ses OEuvres, y compris la comédie *y Simillimi* ou les Menechmes, a été donnée par le marquis Maffei, Vérone, 1729, 2 vol. in-fol. Castelli de Vicence a écrit sa *Vie*.

TRISTAN *l'Ermite*, (Louis), prévôt des maréchaux, ou, selon d'autres, grand-prévôt de l'hôtel sous Louis XI, fut le ministre de la plupart des exécutions précipitées que ce prince faisait faire souvent sur le moindre soupçon. La manière cruelle et impitoyable avec laquelle il s'acquittait de cet emploi odieux, le rendit l'horreur de tous les gens de bien. Il laissa une grande fortune ainsi que la principauté de Mortaigne-sur-Gironde, qui passa depuis dans la maison de Matignon, et ensuite en celle de Plessis-Richelieu.

TRISTAN (François), surnommé l'*Ermite*, né au château de Souliers dans la province de la Marche, en 1601, comptait parmi ses aïeux le célèbre Pierre l'Ermite, auteur de la 1re croisade. Placé auprès du marquis de Verneuil, bâtard de Henri IV, il eut le malheur de tuer un garde du corps, avec lequel il se battit en duel. Il passa en Angleterre, et de là dans le Poitou, où Scévole de Sainte-Marthe le prit chez lui. Le maréchal d'Humières l'ayant vu à Bordeaux, le présenta à Louis XIII, qui lui accorda sa grâce, et Gaston d'Orléans le prit pour un de ses gentilshommes ordinaires. Le jeu, les femmes et les vers remplirent ses jours; mais ces passions, comme on l'imagine bien, ne firent pas sa fortune. Il fut toujours pauvre, et si l'on en croit Boileau, *il passait l'été sans linge et l'hiver sans manteau*. Ce poète mourut en 1655, à 54 ans, après avoir mené une vie agitée et remplie d'événements, dont il a fait connaître une grande partie dans son *Page disgracié*, 1643, in-8°: roman qu'on peut regarder comme ses Mémoires. [On a de lui plusieurs tragédies, oubliées aujourd'hui, excepté *Marianne*, jouée en 1637, elle eut un succès prodigieux, resta cent ans au théâtre, et sembla même balancer le succès du *Cid* du grand Corneille, son contemporain]. Ses *Poésies* ont été recueillies en 3 vol. in-4°. — Son frère, Jean-Baptiste TRISTAN L'ERMITE-SOULIERS, a publié : 1° l'*Histoire généalogique de la noblesse de Touraine*, 1669, in-fol.; 2° *La Toscane française*, 1661, in-4°; 3° Les *Corses français*, 1662, in-12; 4° *Naples française*, 1663, in-4°, etc. C'est l'histoire de ceux de ces pays qui ont été affectionnés à la France.

TRISTAN (Jean), écuyer, sieur de Saint-Amand et du Puy-d'Amour, fils d'un auditeur des comptes à Paris, s'attacha à Gaston de France, duc d'Orléans. Cet écrivain mourut après l'an 1656. On a de lui un *Commentaire historique sur les Vies des empereurs*, 1644, 3 vol. in-fol. Angeloni et le P. Sirmond ont relevé plusieurs fautes de cet ouvrage; et Tristan leur répondit avec l'emportement d'un érudit qui n'a point eu d'éducation.

TRITHÈME (Jean), né dans le village de Trittenheim (d'où il a son nom), à deux lieues de Trèves, 1462, se fit religieux bénédictin, et devint abbé de Spanheim, dans le diocèse de

Mayence, l'an 1483 : il abdiqua dans la suite cette dignité ; mais il ne tarda pas à être élevé à une nouvelle ; il fut fait abbé de Saint-Jacques à Würtzbourg en 1506, et mourut le 15 décembre 1516. Il eut un grand zèle pour la discipline, cultiva l'étude et la fit cultiver. Son érudition était vaste et variée, et a produit un très grand nombre d'ouvrages d'histoire, de morale et de philosophie. Les plus connus sont : 1° un *Catalogue des écrivains ecclésiastiques*, Cologne, 1546, in-4°. Il contient la vie et la liste des OEuvres de 870 auteurs que Trithême ne juge pas toujours avec goût. 2° Un autre *des Hommes illustres d'Allemagne*, et un 3e de ceux de l'*ordre de Saint-Benoît*, 1606, in-4°, traduit en français, 1625, in-4°; 3° *Six livres de polygraphie*, 1601, in-fol. traduit en français (*Voyez* Collange); 4° un *Traité de stéganographie*, c'est-à-dire, des diverses manières d'écrire en chiffres, 1621, in-4°, Nuremberg, 1721. Il y a sur cet ouvrage un livre attribué à Auguste, duc de Brunswick, qui n'est pas commun, intitulé : *Gustavi Seleni enodatio Steganographiœ J. Trithemii*, 1624, in-fol. 5° Des *Chroniques*, entre autres, du monastère de Spanheim, dans *Trithemii Opera historica*, 1601, 2 part. in-fol. ; 6° Ses *Ouvrages de piété*, 1605, in-fol. Parmi ceux-ci, on trouve un *Commentaire sur la Règle de Saint-Benoît ;* des *Gémissements sur la décadence de cet ordre*, et des *Traités sur les différents devoirs de la vie religieuse*; 7° *Annales Hirsaugienses*, 2 v. in-fol. ; ouvrage qui renferme dans un assez grand détail plusieurs faits importants de l'histoire de France et de celle d'Allemagne ; 8° *De Successione ducum Bavariœ et comitum Palatinorum*; 9° des *Lettres*. On lui a attribué encore un Traité, intitulé : *Veterum Sophorum sigilla et imagines magicœ*, qui a fait croire à quelques auteurs qu'il s'était mêlé de magie ; mais on a prouvé que cet ouvrage n'est pas de lui.

† TRIVELLATO (Marc-Antoine), né à Monselice, dans le Padouan, vers 1687, professa la théologie au séminaire de Padoue avec distinction. Non-seulement il était profond théologien, mais il possédait encore, dans diverses sciences, des connaissances variées et étendues. Il avait surtout cultivé avec soin les lettres latines, et il en parlait la langue avec pureté et facilité. Sa conversation était instructive et mêlée d'heureux mots, qui y répandaient beaucoup d'agrément. Il mourut à Padoue le 7 décembre 1773, âgé de quatre-vingt-six ans ; il a publié, 1° *Dissertationes theologicœ*, Padoue, 1739; 2° *Opuscula theologica*, Padoue, 1740 ; 3° *Dissertatio de Eucharistiœ sacramento et sacrificio*, Padoue, 1742; 4° *Dissertationes de sacramentis, et prœsertim de baptismate et confirmatione*, Padoue, 1743 ; 5° *Enchiridion de Verbi incarnatione*, Padoue, 1750.

TRIVERUS. *Voyez* Drivère.

† TRIVISANO ou Trevisano (Marc), né à Venise vers 1560, occupa plusieurs emplois honorables dans sa patrie, fut le constant ami de Nicolas Barberigo, qu'il n'abandonna pas dans sa bonne ni mauvaise fortune, et rendit d'importants services dans la guerre du Frioul sous le provéditeur Ant. Lando. Il fut un des bons littérateurs de son siècle,

et parmi ses nombreux ouvrages, on cite les suivants : 1° *Sur la religion et le culte divin;* 2° *De la guerre avec le Turc;* 3° *Relation sur la reddition de Candie;* 4° *des Mémoires* relatifs à l'histoire de son temps, et concernant surtout celle de Venise; 5° *Vies d'hommes illustres*, etc.

† TRIVISANO (Bernard), de la même famille que le précédent, naquit en 1653, et acquit une grande réputation par l'étendue de ses connaissances. Il savait la philosophie, la géographie, l'histoire, les mathématiques; possédait à fond le latin, le grec, l'hébreu, plusieurs langues vivantes; dessinait parfaitement, et était instruit dans l'architecture civile et militaire. Il consacra une grande partie de sa fortune à former un *musée* qui contenait plus de mille manuscrits anciens, écrits sur parchemin, et autres objets précieux. Trivisano était considéré dans son pays et dans toute l'Italie comme un prodige de savoir, et on le consultait sur tous les points relatifs aux sciences, et même à la politique. La république de Venise le chargea de plusieurs missions importantes, et lui confia les places les plus distinguées de l'état. Il mourut en 1720, et a laissé un grand nombre d'ouvrages inédits sur différents sujets, parmi lesquels on cite les *Méditations philosophiques*. Il est, en outre, auteur d'une *Grammaire grecque*, d'une *Grammaire hébraïque*, de plusieurs *Traités politiques*, d'*Observations*, de *Notes* sur différents auteurs, etc.

† TRIVULCE (Marie), dame célèbre par ses talents, de l'ancienne famille de son nom, née à Milan vers l'an 1040. Elle possédait plusieurs sciences, savait le grec, le latin, et brilla surtout par une rare éloquence, qui la fit admirer en plusieurs occasions. Quand des rois, des papes ou autres grands personnages arrivaient à Milan, c'est elle que le sénat choisissait pour les complimenter. Marie les haranguait presque toujours en latin. Douée d'une mémoire prodigieuse, elle soutenait, sans s'y être préparée d'avance, des thèses sur les points les plus difficiles de physique, de morale ou autres sciences. Marie Trivulce est morte vers l'an 1160, et a laissé des *opuscules* en grec et en latin, etc.

TRIVULCE (Jean-Jacques), marquis de Vigevano, d'une ancienne famille de Milan, où il naquit vers l'année 1447. Trivulce fit ses premières armes sous François Sforza, en France sous Louis XI, montra tant de passion pour les Guelfes, qu'il fut chassé de sa patrie. Il entra au service de Ferdinand Ier d'Aragon, roi de Naples, et passa depuis à celui de Charles VIII, roi de France, lorsque ce prince partit pour la conquête de Naples. Ce fut lui qui livra Capoue l'an 1495, et qui eut le commandement de l'avant-garde de l'armée, avec le maréchal de Gié, à la bataille de Fornoue. Il fut ensuite lieutenant-général de l'armée française en Lombardie. Il prit Alexandrie de la Paille, et défit les troupes de Louis Sforce, duc de Milan. Louis XII étant entré en Italie l'an 1499, fut suivi par Trivulce à la conquête du duché de Milan. Il se signala auprès de ce prince, qui l'en établit gouverneur en 1500, et qui l'honora du bâton de maréchal de France. Trivulce accompagna ce monarque à l'entrée solennelle qu'il fit dans Gênes, le 19 août 1504, et acquit

beaucoup de gloire à la bataille d'Aignadel en 1509. Quatre ans après il fut cause que les Français furent battus devant Novarre, pendant que Louis de la Trimouille, homme d'une grande réputation, faisait le siége de cette place. Il répara cette faute sous François Ier, par les services qu'il rendit au passage des Alpes en 1515. Ce fut lui qui, avec des peines incroyables, fit guinder le canon par le haut des montagnes. Il se signala ensuite à la journée de Marignan. Sa faveur ne se soutint pas, et il mourut à Châtres, aujourd'hui Arpajon, en 1518, des suites de quelques tracasseries de cour. Accusé auprès de François Ier, par Lautrec, d'être d'intelligence avec les ennemis de l'état, il passa les Alpes en hiver, et à 80 ans, pour se justifier. Lorsqu'il se présenta devant François Ier, ce prince détourna la tête et ne répondit rien. Ce trait de mépris fut un coup mortel, que le repentir du monarque ne put jamais guérir. Le maréchal répondit à celui qui le visita ensuite de sa part, qu'*il n'était plus temps*. « Le » dédain que le roi m'a témoi- » gné, ajouta-t-il, et mon es- » prit ont déjà fait leur opération; » je suis mort. » Il ordonna qu'on gravât sur son tombeau cette courte épitaphe, qui exprimait bien son caractère : *Hic quiescit, qui nunquam quievit.* Louis XII voulant faire la guerre au duc de Milan, demandait à Trivulce ce qu'il fallait pour la faire avec succès? « Trois choses sont ab- » solument nécessaires, lui ré- » pondit le maréchal : première- » ment de l'argent, secondement » de l'argent, troisièmement de » l'argent. Ce guerrier s'était fait naturaliser Suisse. Il était sur le point de se faire recevoir aussi noble vénitien : voilà, dit-on, les causes du refroidissement de François Ier à son égard. C'était le particulier le plus riche d'Italie, le plus avare d'inclination, et quelquefois le plus prodigue par ostentation.

TRIVULCE (Théodore), parent du précédent, maréchal de France, mérita le bâton par le courage qu'il montra à la bataille d'Aignadel en 1509, et à la journée de Ravenne en 1512. François Ier le pourvut du gouvernement de Gênes, dont il défendit le château contre les habitants, en 1528. Obligé de se rendre, faute de vivres, il alla mourir en 1531, à Lyon, dont il était gouverneur.

TRIVULCE (Antoine), cardinal, frère du précédent, se déclara pour les Français lorsqu'ils se rendirent maîtres du Milanais. Il fut honoré du chapeau de cardinal, à la prière du roi, par le pape Alexandre VI, en 1500. Il mourut en 1508, à 51 ans, de douleur d'avoir perdu un de ses frères. Il y a eu quatre autres cardinaux de cette maison, tous distingués par leurs lumières, leurs vertus et les emplois importants qu'ils ont remplis.

† TRIVULCE (Jean-Jacques-Théodore), de l'illustre famille de ce nom, et descendant du fameux Jean-Jacques Trivulce, qui servit sous Louis XI, Charles VIII, Louis XII, et François Ier, rois de France, naquit à Milan vers l'an 1590. Il suivit d'abord la carrière des armes, et se couvrit de gloire dans les armées de Philippe III, roi d'Espagne. Il avait l'esprit très cultivé, et était doué d'une rare éloquence. Dans un âge mûr il embrassa l'état ec-

clésiastique, et en 1629 il fut décoré de la pourpre romaine. Philippe III faisait un grand cas de ses talents, et il fut successivement vice-roi d'Aragon, puis de Sicile, ensuite de Sardaigne, gouverneur général du Milanais, et enfin ambassadeur extraordinaire à la cour de Rome. Il se fit remarquer dans ces premiers emplois par une sage administration et une exacte justice. Il parlait avec une égale facilité l'italien, l'espagnol, le français et l'anglais : il mourut à Milan, à son retour de Rome, en avril 1629.

† TRIVULCE (Alexandre), de la même famille que les précédents, naquit à Milan en 1772. Il embrassa l'état militaire, et servit d'abord dans les armées de l'empereur d'Autriche (alors empereur d'Allemagne). Il se retira peu de temps après, et lors de l'entrée des Français en Italie, on lui confia le commandement de la garde nationale de Milan ; mais Trivulce était partisan de la révolution française, et seconda de tout son pouvoir les progrès des troupes républicaines. Il y prit du service, entra dans la ligue, et fit dans l'armée active les campagnes d'Italie. Il avait de l'intelligence, beaucoup de bravoure, et en peu de mois il devint adjudant de camp, et puis général de brigade. Il s'était attiré les regards de Buonaparte, qui avait remarqué en lui des dispositions pour remplir les places les plus importantes. Après les comices de Lyon, quoique Trivulce n'eût que vingt-huit ans, on le nomma ministre de la guerre de la république italienne. Etant venu à Paris pour assister au couronnement de Napoléon, il y mourut subitement le 3 mars 1805, âgé de trente-trois ans.

† TRIVULZIA-TORELLI (Domitilla ou *Damigella*), naquit à Milan en 1480 ; elle était fille de Jean Trivulce, sénateur de cette ville, et nièce des deux maréchaux de France, Jean-Jacques et Théodore Trivulce, et du cardinal Antoine du même nom. Domitilla fut la femme la plus illustre de son siècle : douée d'une mémoire prodigieuse, elle n'apprenait pas seulement avec une facilité étonnante, mais le laps de temps n'effaçait rien de son esprit. A l'âge de 9 ans elle savait déjà, dit-on, les belles-lettres et la philosophie ; en moins de 15 mois elle apprit le grec et le latin, et, à peine parvenu à sa 12[e] année, elle composait des discours et des poésies dans ces deux langues, ainsi qu'en italien, et elle lisait dans les assemblées des personnages les plus distingués de sa ville natale. Trivulzia avait en outre une éloquence peu commune, même parmi les hommes ; et ces qualités étaient accompagnées de talents agréables, comme la danse, le chant, le dessin, et elle excellait dans ces arts comme dans les sciences. Son oncle, le maréchal Jean-Jacques, la maria au comte François Torelli, des comtes de Guastalla, comte de Monte Chiarugolo, grand guerrier et célèbre littérateur. Les frères de Trivulzia étaient tous attachés à la France, et y jouissaient des plus grandes distinctions. Paul-Camille Trivulce, duc de Boïano et chevalier de Saint-Michel, était à la cour de François I[er] ; Pompée Trivulce avait le gouvernement de Lyon, et le cardinal Augustin Trivulce occupait les siéges de Bayeux et

de Toulon. Sa réputation, répandue dans toute l'Europe, et ses relations avec ses frères la firent connaître de François Ier, qui, venant en Italie, lui fit l'honneur d'aller loger dans son château de Montechiarugolo. Il admira la beauté, les grâces et les rares talents de Domitilla; et ce fut dès lors que commencèrent les rapports de la famille Torelli avec la France. Trivulzia engagea, peu de temps après, son mari à s'attacher à la France, et il fut aussitôt nommé gouverneur de Parme. Au milieu des troubles qui agitaient l'Italie à l'occasion des guerres de Charles-Quint avec la France, Domitilla ne négligea jamais les lettres, et recevait à Montechiarugolo les savants, les poètes, et les personnages les plus marquants de tous les partis que la guerre attirait à Parme; et cette société devenait ainsi une espèce d'académie où le bon goût présidait. En 1518, Trivulzia perdit son époux, et elle renonça alors au monde et à la littérature. Ensevelie dans la retraite, elle ne s'occupa plus que de l'éducation de ses enfants, et fit du comte Paul, l'aîné, un chevalier accompli. Domitilla jeta les fondements du couvent de récollets dit *Sainte-Marie-les-Grâces*, hors les murs de Montechiarugolo, consacra le reste de ses jours aux exercices de piété, et mourut le 2 mars 1530, âgée de cinquante ans. Ses talents, sa beauté, une simplicité touchante, relevés par une modestie rare, et par de grandes vertus, firent qu'elle fut citée pendant plusieurs siècles aux jeunes personnes comme un modèle plus facile à admirer qu'à imiter. Le célèbre François Mariana de Guenavrano, François Trivulce, religieux de Saint-François, deux des plus grands orateurs de leur temps, furent frappés de la force de son éloquence. L'Arioste l'a célébrée dans le 46e chant de son *Orlando furioso*. Nicolas Pacediano, qui la vit en 1517, à Montechiarugolo, a fait d'elle le récit le plus flatteur; ce récit se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque ambrosienne de Milan; il la regarde « comme la » femme la plus illustre de son » temps, et prétend qu'elle sur» passa en esprit et en savoir » toutes les femmes connues jus» qu'alors. » Bettinelli, Quadrio, Tiraboschi, Denine, Lampillas, Andrès, etc., en parlent dans leurs écrits comme un modèle de science et de vertu. Indépendamment de ses *Discours* et de ses *Poésies* grecques et latines, elle a écrit des *Mémoires sur l'histoire de son temps*, et des *Parallèles* des grands hommes d'Italie avec ceux de l'antiquité.

†TROCHEREAU DE LA BERLIÈRE (Jean-Arnold), littérateur, né à Paris en 1718. Il occupa plusieurs emplois administratifs, où il se fit aimer par son intelligence et sa bonne conduite. La révolution l'ayant atteint dans un âge assez avancé, il put se soustraire à ses vicissitudes orageuses, et vécut ignoré dans un des faubourgs de la capitale, où il ne voyait qu'un petit nombre d'amis. Il termina sa paisible carrière vers l'an 1792. Trochereau a beaucoup traduit de l'anglais. Ses traductions les plus connues sont: 1° *Choix de différents morceaux de poésie*, Paris, 1746, in-12. Les morceaux de Spencer, de Dryden et de Pope sont assez bien rendus, et le traducteur y a conservé en

grande partie les beautés de l'original. Son style est rapide, clair, mais parfois un peu incorrect. 2° *La Spectatrice*. C'est son ouvrage le mieux écrit, et il fut bien reçu du public. On y rencontre des passages très instructifs et très intéressants, de la profondeur et de la justesse dans les idées. 3° *Histoire pratique du thé, avec des observations sur les qualités et les effets qui résultent de son usage*, de Coakley-Lettsom, 1773, in-12. Le thé a essuyé les mêmes critiques que le chocolat, le café, le quinquina, et même le tabac : beaucoup de *pour* et *contre* de la part des médecins; et après tous leurs débats, on en a toujours continué l'usage. L'abus des choses peut sans doute produire des résultats fâcheux; toutes peuvent être non-seulement agréables, mais utiles, si nous en usons avec modération, et d'après notre tempérament. On connaît, par une longue expérience, les effets salutaires du quinquina, qu'une partie de la faculté avait condamné presque comme un poison.

TROCZNOU. *Voyez* ZISCA.

TROGUE-POMPÉE, natif du pays des Voconces, dont la capitale était Vaison, est compté parmi les bons historiens latins. Il avait mis au jour en 44 livres une histoire qui comprenait tout ce qui s'était passé de plus important dans l'univers jusqu'à Auguste. Justin en fit un abrégé, sans y changer ni le nombre des livres ni le titre d'*Histoire philippique*. On croit que c'est cet abrégé qui nous a fait perdre l'ouvrage de Trogue-Pompée, dont le style était digne des meilleurs écrivains. Le père de Trogue-Pompée, après avoir porté les armes sous César, devint son secrétaire et le garde de son sceau.

TROILE, fils de Priam et d'Hécube. Le destin avait résolu que Troie ne serait jamais prise tant qu'il vivrait. Il fut assez téméraire pour attaquer Achille, qui le tua. Rien de plus tristement pittoresque que le tableau que fait Virgile de sa fuite, après une blessure mortelle, et de son char emporté par les chevaux effrayés :

Parte alia fugiens amissis Troilus armis,
Infelix puer atque impar congressus Achilli,
Fertur equis, curruque hæret resupinus inani,
Lora tenens tamen : huic cervixque comæque trahuntur
Per terram, et versa pulvis inscribitur hasta.

TROMBELLI (Jean-Chrysostôme), chanoine régulier de Saint-Sauveur à Bologne, parvint aux premières charges de son ordre, s'appliqua constamment à divers genres d'étude, et mourut le 7 janvier 1784, après avoir publié : 1° les *Fables* de Phèdre, en vers italiens, Venise, 1735; 2° les *Cent fables* de Faerne (*voyez* ce nom), en vers italiens, avec quelques poésies latines, Venise, 1736; 3° *De Cultu sanctorum Dissertationes decem*, Bologne, 1740, 6 vol.; 4° *Apologie des quatre premières Dissertations* précédentes, en latin, 1751. Kiesting, professeur de Leipsick, les avait attaquées; 5° *Vie et culte de saint Joseph*, 1768. Il y règne peu de critique, de même que dans les *Vies de saint Joachim et de sainte Anne*, 1768; *de la sainte Vierge*, 1761, 6 vol. On estime cependant les Dissertations qui accompagnent ce dernier ouvrage, et qui renferment de très bonnes remarques. 6° l'*Art de connaître le siècle des manuscrits latins et italiens*, Bologne, 1756, en italien; 7°

Plusieurs *Dissertations* sur les sacrements et la liturgie, pleines de savoir et de bonne théologie, Bologne, 1769 et suiv., 8 vol. in-4°.

TROMBULL (Jonathas), gouverneur de Connecticut, naquit à Lebanow en 1710, étudia le droit et la théologie, et fut gradué dans ces deux facultés au collége d'Harvard en 1727. Après avoir rempli plusieurs emplois importants, il fut nommé au gouvernement de Connecticut, en 1769, et se rendit digne, par sa sage administration, d'être réélu à cette place annuellement, et jusqu'en 1783. Lors de la guerre de l'indépendance américaine, il rendit d'importants services à son pays, et comme guerrier et comme magistrat; mais il ne se décida à suivre l'impulsion de ses concitoyens que lorsqu'il vit qu'il n'y avait plus de voie à aucun arrangement avec la mère patrie. Il était étroitement lié avec le fameux général Washington, avec lequel il entretint une correspondance suivie. Il fut aussi l'ami du président Stiles, et des personnages les plus marquants de cette révolution. Le premier ayant appris la mort d'un des fils de Trombull, lui écrivit une lettre où il disait : « Quelque » sensible que doive vous être » une telle perte, vous avez tout » ce qui peut vous en consoler.» La guerre étant terminée, il quitta les affaires publiques, et se retira dans une campagne, où il partagea son temps entre l'étude et la pratique de sa religion. Il était naturellement généreux, et on cite de lui plusieurs traits de bienfaisance. Trombull mourut en 1785, à l'âge de soixante-quinze ans. On trouve dans les *Collections historiques* une lettre de lui sur la guerre de l'indépendance, très intéressante en ce qu'elle établit plusieurs faits ou douteux ou ignorés. Ce gouverneur passait pour être un des hommes les plus instruits de l'Amérique septentrionale.

TROMMIUS (Abraham), théologien protestant, né à Groningue en 1633, fut pasteur dans sa patrie, où il mourut en 1719. On a de lui une *Concordance grecque* de l'*ancien Testament*, de la version des Septante, Amsterdam et Utrecht, 1718, 2 vol. in-fol. Il y attaque la *Concordance grecque* de Conrad Kircher; mais Jean Gagnier, d'Oxford, a vigoureusement défendu Kircher. Cependant les deux Concordances ont leurs partisans. Trommius s'est attaché, de même que Conrad Kircher, à l'édition de Francfort de 1597; ils auraient mieux fait de suivre l'édition du Vatican, que tous les savants préfèrent. Gagnier est du même sentiment. Cet inconvénient n'est pas réparé par le parallèle des deux éditions, fait par Lambert Bos, inséré dans l'édition de Trommius. On a encore du même une autre *Concordance* en flamand, qu'il continua après J. Martinus de Dantzick.

TROMP (Martin Happertz), amiral hollandais, né en 1597 à la Brille, s'éleva par son mérite. Il s'embarqua à huit ans pour les Indes, fut pris successivement par des pirates anglais et barbaresques, et apprit sous eux toutes les ruses des combats de mer. Il signala surtout son courage à la journée de Gibraltar en 1607. Elevé à la place d'amiral de Hollande, de l'avis même du prince d'Orange, il défit, en cette

qualité, la nombreuse flotte d'Espagne en 1639, et gagna 32 autres batailles navales. Il fut tué sur son tillac, dans un combat contre les Anglais, le 10 août 1653. Les états-généraux ne se contentèrent pas de le faire enterrer solennellement dans le vieux temple de Delft, avec les héros de la république, ils firent encore frapper des médailles pour honorer sa mémoire. Le mérite et les prospérités de l'amiral Tromp lui avaient attiré des envieux; mais il avait su les dompter par ses bons offices et ses bienfaits. Il fut modeste au milieu de sa fortune. De tous les titres d'honneur dont on voulut le qualifier, il n'accepta que celui de *grand-père des matelots;* et parmi ceux de son pays, il ne prit jamais que la qualité de *bourgeois.* — Son fils, Corneille TROMP, devint lieutenant-amiral-général des provinces-unies, et mourut le 21 mai 1691, à 62 ans. Il était né à Rotterdam, le 9 septembre 1629. Sa *Vie* a été donnée au public, La Haye, 1694, in-12, et, quoique moins brillante que celle de son père, elle ne laisse pas d'intéresser.

TRON (Saint), *Trudo*, pieux et zélé ecclésiastique du VIIe siècle, un des apôtres du Brabant et du pays de Liége, convertit un grand nombre d'idolâtres; car il en restait encore beaucoup dans cette contrée, et fonda le monastère qui porte son nom, et autour duquel il se forma successivement une ville. Il fonda encore un autre monastère à Bruges en Flandre, et mourut en 693. Quelques auteurs prétendent qu'il embrassa la vie monastique, mais cette opinion ne paraît pas fondée, quoiqu'on puisse le regarder comme un disciple de saint Remacle, par la confiance qu'il eut dans les lumières et les leçons de ce saint.

TRONCHAY (Michel), naquit à Mayenne en 1667 d'une ancienne famille Il fit ses humanités dans le collége de cette ville, et sa philosophie au Mans, chez les PP. de l'Oratoire. Il vint ensuite à Paris, où il recommença sa philosophie au collége du Plessis, et suivit pendant deux ans les cours de Sorbonne. Ce fut alors que M. Lenain de Tillemont, à qui un jeune ecclésiastique était nécessaire pour l'aider dans ses travaux, se l'attacha. Tronchay n'avait que 22 ans; il en passa huit avec cet illustre savant, qui, à sa mort, lui laissa une pension, et le chargea de publier ce qui restait fait pour la continuation de ses *Mémoires.* Tronchay s'acquitta de cette tâche avec fidélité. Il n'était point dans les ordres sacrés quand il vint demeurer avec M. de Tillemont. Celui-ci lui fit prendre le sous-diaconat. Ce ne fut qu'en 1716, long-temps après la mort de son bienfaiteur, qu'il reçut le diaconat et la prêtrise des mains de M. Colbert, évêque de Montpellier. Peu de temps après, ayant été nommé à un canonicat de l'église collégiale de Saint-Michel-lès-Laval, il alla le desservir. Des divisions régnaient dans ce chapitre. Elles fatiguèrent Tronchay, accoutumé à une vie solitaire et paisible; il accepta une place d'aumônier chez madame la princesse de Conti, seconde douairière. Le nouveau genre de vie auquel cet emploi l'assujettissait, lui convint moins encore. Il retourna à Laval en 1733, résigna son canonicat et se retira au château de Nonant, dans le diocèse de Lisieux. Il y mourut le 30 septembre de la même année, âgé d'environ 65 ans. On conçoit que, d'après sa

première éducation et son séjour chez M. de Tillemont, qu'il appelait son *maître*, Tronchay devait partager les sentiments de cet homme célèbre, au sujet des questions qui s'agitaient alors. Il avait eu occasion de voir le P. Quesnel à Paris en 1701; il s'était lié avec lui, et depuis ce temps il existait entre eux une correspondance habituelle qui ne cessa qu'à la mort de ce Père, et qui ne pouvait que confirmer Tronchay dans les mêmes opinions. On a de lui : 1º la continuation des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, etc. M. de Tillemont en avait donné 6 vol. in-4º. Tronchay y en ajouta 10, ce qui porte l'ouvrage à 16 vol. 2º *Idée de la vie et de l'esprit de M. Lenain de Tillemont*, Nancy, 1706, in-12. On y a joint par la suite des *Réfléxions* et des *Lettres* du même, que l'abbé Tronchay avait en sa possession. 3º Un 6e vol. de l'*Histoire des empereurs*. Tronchay l'avait mis en état de paraître, mais il ne fut imprimé qu'en 1738, après sa mort. 4º *Histoire abrégée de l'abbaye de Port-Royal*, depuis sa fondation jusqu'à l'enlèvement des religieuses en 1709, Paris, 1710, in-12; réimprimée en 1720; 5º une *Lettre* à M. Colbert, évêque de Montpellier, 1725. Il a, dit-on, mis en ordre les *Mémoires de Nicolas Fontaine*. Ils ne parurent qu'en 1736,

+TRONCHET (François-Denys), fameux jurisconsulte, naquit à Paris en 1726, étudia les lois, et devint avocat au parlement de Paris. Il jouissait d'une estime générale, et on le considérait comme une des lumières du barreau, lorsque le tiers-état de Paris le nomma député aux états-généraux. Il n'obtint pas une grande influence dans l'assemblée nationale, et ne s'y fit presque remarquer que par sa modération. Il travailla beaucoup dans les comités, et entra dans celui de constitution le 15 septembre 1789. Après les funestes journées des 5 et 6 octobre, où la populace de Paris alla insulter le roi et la reine à Versailles, il déclara que les districts de Paris n'avaient ni désiré ni demandé la translation du roi dans cette ville; cette translation eut cependant lieu par les manœuvres des malveillants. Ami et défenseur de la justice, tant qu'il fut dans le comité des droits féodaux, il combattit en faveur des propriétaires; mais tous ses efforts furent vains. Il s'éleva, en mars 1790, contre l'invasion du comtat-Venaissin, et proposa dans cette occasion des moyens sages qui furent rejetés. Tronchet prononça ensuite plusieurs discours éloquents sur les lois judiciaires, et le 30 janvier 1791, il réclama contre l'insertion de son nom dans la liste des membres du club monarchique. En mars il occupa le fauteuil de président, et en juin il fut un des trois commissaires chargés de recevoir la déclaration du roi et de la reine, à leur retour du malheureux voyage à Varennes. Il s'occupa ensuite de la révision de plusieurs articles de la nouvelle constitution. Quand les ennemis du trône eurent résolu de mettre Louis XVI en jugement, ce prince choisit pour un de ses défenseurs Tronchet, et il s'acquitta de cette noble tâche avec le zèle et le talent dignes d'un client si auguste. L'intérêt qu'il avait mis dans la défense dont il était chargé le rendit suspect aux jacobins, et en septembre 1793, le comité des recherches ordonna son arresta-

tion; mais Tronchet parvint à se soustraire à toutes les perquisitions. Le département de Seine-et-Oise le nomma, en septembre 1795, son député au conseil des anciens, qu'il présida en novembre de la même année. Toujours modéré et juste, il parla, en mai 1796, en faveur des pères et mères des émigrés. Après le 18 brumaire, Tronchet fut, avec Crassous et Vernier, un des membres, de la commission créée par le conseil des cinq-cents, afin de préparer un travail sur le Code civil. En avril 1800, il entra au tribunal de cassation, fut désigné, dans cette même année, pour être membre du sénat, où il entra en février 1801, par décision des consuls, du corps législatif et du tribunat, en novembre 1804; on lui accorda la sénatorerie d'Amiens, et il fut nommé en même temps grand officier de la Légion d'Honneur. Ce respectable magistrat mourut le 10 mars 1806, âgé de 80 ans. Ses restes furent déposés dans l'église souterraine de Sainte-Geneviève, et M. François de Neufchâteau prononça son éloge sur sa tombe. On a de lui, outre différents morceaux de Milton, Thomson, Prior, Pope, l'Arioste, le Tasse, etc., traduits en vers français: 1° une *Traduction* de l'Introduction de l'histoire de Charles-Quint; 2° une autre *Traduction* d'une partie de l'Histoire d'Angleterre, par Hume; 3° *Tableau de l'Histoire du mahométisme*, etc., 4° *La Mort de Caton d'Utique*, tragédie, etc.

† TRONCHIN (Théodore), naquit à Genève en 1709, d'une famille noble, originaire d'Avignon, recommandable par son ancienneté et par les emplois qu'elle occupa dans la république. La nature l'avait doué de la plus belle figure et du meilleur esprit. Tandis qu'il s'arrêtait à Cambridge, un des ouvrages de Boerhaave lui tombe entre les mains; il le lit, le relit, le dévore, se passionne, quitte précipitamment l'Angleterre, renonce à la fortune que Bolingbrocke lui préparait, et vient en Hollande grossir l'auditoire nombreux du professeur de Leyde. Celui-ci distingua bientôt le jeune Tronchin. Au bout de quatre mois, il se reposa sur lui d'une partie de ses soins. Tronchin séjourna quelques années près de son maître; et lorsqu'il se préparait à retourner en Angleterre, il fut retenu par Boherhaave, et placé dans son voisinage à Amsterdam. De ce moment, le médecin hollandais renvoya tous les habitants de cette capitale à son élève: *C'est un autre moi-même*, leur disait-il, *vous pouvez me consulter sans quitter Amsterdam, en lui parlant.* Tronchin se maria en Hollande à la petite-fille du fameux pensionnaire Jean de Witt. Il retourna dans sa patrie, où il fut professeur de médecine, s'acquit beaucoup de réputation, et mourut à Paris en 1781. Tronchin fut simple et vrai en médecine comme dans ses manières et dans toutes les actions de sa vie. Il suivait la nature; il l'aidait dans la route qu'elle prend toujours, et ne la contraignait jamais d'en prendre une autre. *Il n'y a qu'une médecine*, disait-il souvent: *c'est la médecine observatrice et expectante.* (*Voyez* CONDAMINE.) Quoique protestant, il fut toujours attaché aux principes du christianisme, et ennemi des délires philosophiques. Etant allé voir Voltaire dans sa dernière maladie, il fut frappé

de la triste situation où il vit cet homme fameux, et dit que *ce spectacle serait utile à tous les jeunes gens menacés de perdre les ressources précieuses de la religion*. C'est lui encore qui dit à l'évêque de Viviers : *Pour voir toutes les furies d'Oreste, il n'y avait qu'à se trouver à la mort de Voltaire*. Ces anecdotes, rendues publiques quatre ans avant la mort de Tronchin, ont été vainement contredites par quelques disciples de Voltaire; le célèbre médecin ne les a jamais désavouées. On a de lui : 1° *De colica pictorum*, Genève, 1757, in-4°; ouvrage dont M. Bouvart a donné la critique sous le titre d'*Examen*; 2° *Dissertatio medica de nympha*, in-4°. On doit encore à Tronchin une belle édition des OEuvres de Guillaume Baillou, Genève, 1762, 4 vol. in-4°, avec une préface de sa façon, où l'on trouve un précis succinct de l'histoire de la médecine.

† TRONÇON DU COUDRAY (Guillaume-Alexandre), naquit à Reims en 1753, fit ses cours de droit à Paris, et devint avocat au parlement de cette capitale. Il se fit une réputation méritée par son savoir et son éloquence, et montra beaucoup de modération au milieu de nos orages politiques. Sous le règne de la *terreur*, il eut plusieurs fois à défendre les victimes traduites devant le tribunal révolutionnaire. Il parla avec la même vigueur pour les malheureux Nantais poursuivis par le féroce Carrier; mais là où il développa toutes les ressources de son éloquence, ce fut dans le procès de Marie-Antoinette. Cependant, ni tout son zèle, ni celui de M. Chauveau-Lagarde, autre défenseur de cette reine infortunée, ne purent la sauver de la mort. L'intérêt qu'il montra en faveur de son illustre cliente lui attira la haine des *jacobins*, qui le firent mettre en arrestation. Il subit un long interrogatoire, par lequel il put prouver qu'il n'avait rien appris de particulier sur Marie-Antoinette. Sommé de rendre les effets qu'il avait reçus des mains de la reine, il déposa au comité de sûreté générale des cheveux, et autres souvenirs qu'elle lui avait donnés pour les remettre à des personnes qui lui étaient chères. En 1795, il défendit et sauva plusieurs membres du comité révolutionnaire de Nantes, coaccusés de Carrier, et qui n'avaient pas partagé ses crimes. Il parla avec énergie, le 19 mars 1796, en faveur de parents d'émigrés, et le 19 mars 1797, il vota le rejet de la résolution qui exigeait des électeurs le serment de haine à la royauté. Après avoir démontré combien cette formule était indigne du peuple français, il la présenta comme inutile, dangereuse, et même propre à amener de nouveaux troubles. Nommé secrétaire le 20 mai, il plaida la cause des fugitifs de Toulon, et réclama inutilement en leur faveur la clémence de l'assemblée. Tronçon était un des chefs du parti appelé des *temporiseurs*, dont il était le principal soutien. A l'époque du 18 fructidor (4 septembre 1797), il fit le fameux rapport concernant la marche des troupes appelées vers Paris; mais ce rapport ne produisit pas l'effet qu'en attendait son parti, qui abandonna Tronçon, malgré ses longs et utiles services. Compris bientôt après dans la proscription de Pichegru et autres

accusés, il fut déporté à Cayenne, dont le climat insalubre était appelé par les républicains la *guillotine sèche*. Tronçon y succomba le 22 juin 1798, à l'âge de 45 ans.

TRONSON (Louis), né à Paris d'un secrétaire du cabinet, obtint une place d'aumônier du roi, place qu'il quitta en 1655, pour entrer au séminaire de Saint-Sulpice, dont il fut élu supérieur en 1676, et où il mourut en 1700, à 79 ans. C'était un homme d'un grand sens, d'un savoir étendu et d'une piété exemplaire. Il assista, en 1694, avec les évêques de Meaux et de Châlons, aux conférences d'Issy, où les livres de madame Guyon furent examinés. On a de lui deux ouvrages assez estimés. Le premier, qui a pour titre, *Examens particuliers* (1), fut imprimé in-12, en 1690, à Lyon, pour la première fois. Il y en a aujourd'hui 2 vol. C'est proprement un recueil de méditations sur les vertus dont on a le plus besoin, ou les défauts dont on est le plus entaché, ou les devoirs qu'il est le plus important de bien remplir. Le second, intitulé *Forma Cleri*, est une collection tirée de l'Écriture, des Conciles et des Pères, touchant la vie et les mœurs des ecclésiastiques. Il n'en avait d'abord paru que 3 vol. in-12; mais on a imprimé en 1724, à Paris, l'ouvrage entier, in-4°. On a encore de lui: *La Vie de la sœur Marie du Saint-Sacrement*, Paris, 1690, in-8°. *Voyez* MARIE DE L'INCARNATION. [M. Tronson avait laissé beaucoup de manuscrits; les messieurs de Saint-Sulpice en ont mis quelques-uns au jour, et ils viennent de publier le *Manuel du séminariste*, 2 vol. in-12; *Traité de l'obéissance*, 1 vol. in-12; *Retraite et méditations ecclésiastiques*, 1 vol. in-12. Les mêmes éditeurs donneront aussi les Lettres choisies de M. Tronson, et feront ainsi jouir le public d'ouvrages dont la solidité et la piété ne peuvent servir qu'à l'édification de ceux qui auront le bonheur de les lire.]

(1) Cet ouvrage a beaucoup gagné à la nouvelle édition qui en a été donnée par feu M. Emery, dernier supérieur-général des sulpiciens.

TROPHIME (Saint), né à Éphèse, ayant été converti à la foi par saint Paul, s'attacha à lui, et ne le quitta plus. Il le suivit à Corinthe, et de là à Jérusalem. On croit que Trophime suivit l'apôtre à Rome, en son premier voyage; et saint Paul dit, dans son épître à Timothée, qu'il avait laissé Trophime malade à Milet. Ce fut l'an 65. C'est tout ce qu'on sait sur ce saint, et tout ce qu'on a raconté de plus sur lui paraît fabuleux.

TROPHONIUS, fils d'Apollon, rendait des oracles dans un antre affreux. Ceux qui voulaient le consulter, devaient se purifier. Après bien des cérémonies, ils entraient dans la caverne, et s'y étant endormis, ils voyaient ou entendaient en songe ce qu'ils demandaient. Cet antre était près de la ville de Levadia et le lac de Thèbes, autrefois le lac de Copaïs. — Il ne faut pas confondre ce TROPHONIUS avec un autre de ce nom, frère d'Agamède. *Voy.* ce nom.

TROUIN. *Voy.* GUAY-TROUIN.

† TROUSSET (M.-E. Berard), médecin, né en Dauphiné en 1770, avait de profondes connaissances dans son art, et, très jeune encore, il acquit une

grande réputation, et fut nommé médecin en chef de l'hôpital civil de Grenoble. Trousset avait adopté dans ses cures une méthode excellente et digne d'être imitée par tous ses confrères; il écrivait tous les jours les variations et les progrès de chaque maladie compliquée, et, en conservant ainsi le souvenir des premiers symptômes du mal, il pouvait les rapprocher davantage de ses causes, et faire usage de ces mêmes observations en d'autres maladies de la même espèce, où il avait alors pour guide l'expérience. On lui doit plusieurs découvertes intéressantes, comme celle de la qualification du fluide qui s'échappe du corps humain par les pores de la peau. Ce fluide avait été assimilé par le comte de Milly à l'air fixe, tandis qu'Ingenhousz l'avait cru un air phlogistique ou gaz azote. Fourcroy avait combattu la première de ces opinions; mais il avait laissé la question indécise : elle fut résolue par Trousset. Il analysa quelques bulles de cet air, et trouva le gaz azote sans aucun mélange d'acide carbonique. Il mourut à Grenoble en 1807, à l'âge peu avancé de 37 ans. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, le plus connu jusqu'à présent est son *Histoire de la fièvre* qui a régné épidémiquement à Grenoble en 1799, 1800, 1801, in-8°.

TROY (François de), peintre, né à Toulouse en 1645, mort à Paris en 1730, apprit les principes de son art sous son père. Il s'appliqua surtout au portrait, et fut reçu à l'académie en 1674. Il devint successivement professeur, adjoint du directeur, et enfin directeur. Ce maître donnait beaucoup d'expression et de noblesse à ses figures. Son dessin était correct; il était grand coloriste, et finissait extrêmement ses ouvrages. — Son fils, Jean-François de TROY, mort à Rome en 1752, à l'âge de 76 ans, fut directeur de l'académie de peinture de Paris, et depuis directeur de celle que les Français ont à Rome. On admire dans ses ouvrages un grand goût de dessin, un beau fini, un coloris suave et piquant, une magnifique ordonnance, des pensées nobles et heureusement exprimées.

† TROYA D'ASSIGNY (Louis), prêtre du diocèse de Grenoble, né vers 1696, est connu par son attachement aux principes de Port-Royal et par les ouvrages suivants : 1° *Saint Augustin, contre l'incrédulité, avec le plan de la Religion*, Paris, Lottin, 1754, 2 vol. in-12; 2° *Fin du chretien*, ou *Traité dogmatique moral sur le petit nombre des élus*, en trois parties, ou *Refonte, avec augmentation, de la Science du salut*, ouvrage d'Olivier Desbors-des-Doires, dit d'*Amélincourt*, ladite refonte faite par l'abbé Troya d'Assigny, 1751, 3 vol. in-12; 3° *Traité dogmatique et moral de l'espérance chrétienne*, Avignon, (Paris), 1753-1755, 2 vol. in-12; 4° *Discours de saint Grégoire de Nazianze contre Julien l'Apostat, traduit du grec en français*, 1735, in-12. La France littéraire, tom. 2, pag. 112, lui attribue en outre; 5° *Dénonciation faite à tous les évêques de France*; 6° *La vraie Doctrine de l'Eglise*; 7° *Dissertation sur le caractère essentiel à toute la loi de l'Eglise*. L'abbé Troya d'Assigny mourut en octobre 1772, âgé d'environ 76 ans. Il fut un des premiers ré-

dacteurs des *Nouvelles ecclésiastiques*.

TRUAUMONT (N. la), né à Rouen, d'un auditeur des comptes, était un jeune homme perdu de dettes et de débauches. Il fut l'instigateur, en 1674, d'une révolte contre Louis XIV. Cette conjuration n'aurait eu aucun effet, si elle n'avait été embrassée par le chevalier Louis de Rohan, fils du duc de Montbazon. Il avait été exilé par Louis XIV, qui le soupçonnait d'entraîner dans la débauche le duc d'Orléans son frère; il voulut se venger en se mettant à la tête d'un parti. Le but des conjurés était de livrer au comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas, Honfleur, le Hâvre, et quelques autres places de Normandie. Cette trame mal ourdie fut découverte. Les coupables furent tous exécutés, à l'exception de la Truaumont, qui se fit tuer par ceux qui vinrent l'arrêter. L'intention de Louis XIV était de faire grâce au chevalier de Rohan; le jour de l'exécution, allant et revenant de la messe, il regarda de tous côtés, si personne de sa famille ou de ses amis ne se présenterait pour la demander : on crut sans doute son crime au-dessus de la clémence du prince; personne ne se présenta.

TRUBERIUS (Primus), né dans l'Esclavonie en 1508, cultiva les lettres, et fut le premier qui enseigna l'art d'écrire en langue esclavonne. Il traduisit dans cette langue le *Testament*, le *Catéchisme d'Augsbourg*, quelques *Traités* de Mélancthon, et il eut, par le moyen de ces traductions, le misérable honneur de répandre le luthéranisme dans la Carniole, la Carinthie, et même dans les états du grand-turc. Il était luthérien lui-même, et très attaché à sa secte. Il mourut en 1586, âgé de 78 ans.

TRUBLET (Nicolas-Charles-Joseph), trésorier de l'Eglise de Nantes, et ensuite archidiacre et chanoine de Saint-Malo sa patrie, né en 1697, fut attaché pendant quelque temps au cardinal de Tencin, et il fit le voyage de Rome. Mais préférant la liberté aux avantages que la protection du cardinal lui faisait espérer, il retourna à Paris, où il vécut jusque vers l'an 1767. Accablé de vapeurs, il se retira à Saint-Malo pour y jouir de la santé et du repos; mais il mourut quelque temps après, au mois de mars 1770. Une conduite irréprochable, des principes vertueux, des mœurs douces lui avaient assuré les suffrages de tous les honnêtes gens. Sa conversation était instructive; quoiqu'il pensât finement, il s'exprimait avec simplicité. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Essais de littérature et de morale*, en 4 vol. in-12, plusieurs fois réimprimés, et traduits en plusieurs langues. Quelques critiques qu'on ait faites de cet ouvrage, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître l'esprit d'analyse, la sagacité la précision, qui caractérisent tous les écrits de l'abbé Trublet. Plusieurs de ses réflexions sont neuves, et toutes inspirent la probité et l'amour du bien. 2° *Panégyriques des saints*, languissamment écrits; précédés de *Réflexions sur l'éloquence*, pleines de choses bien vues et bien rendues. Dans la seconde édition, de 1764, en 2 volumes, l'auteur a ajouté divers extraits de livres d'éloquence. Ces analyses avaient été faites pour le *Journal des savants*, et pour le

Journal chrétien, auxquels il avait travaillé pendant quelque temps. La manière dont il s'exprima sur Voltaire dans ce dernier ouvrage lui attira (surtout dans la pièce intitulée *le Pauvre Diable*) des épigrammes très mordantes de la part de ce poète, qui lui avait écrit auparavant des lettres très flatteuses. 3° *Mémoires pour servir à l'Histoire de messieurs de la Motte et de Fontenelle*, Amsterdam, 1761, in-12. Ces Mémoires sont souvent minutieux et quelquefois romanesques. Celui qui regarde Fontenelle n'est qu'un panégyrique.

TRUCHET (Jean), né à Lyon en 1657, d'un marchand, entra dans l'ordre des carmes. Il fut envoyé à Paris pour y étudier en philosophie et en théologie; mais il s'y livra tout entier à la mécanique, pour laquelle la nature l'avait fait naître. Charles II, roi d'Angleterre, ayant envoyé à Louis XIV deux montres à répétition, les premières qu'on ait vues en France, ces montres se dérangèrent, et il n'y eut que le P. Truchet qui pût les raccommoder. Colbert, Charmé de ses talents et de son adresse, lui donna 600 liv. de pension. Il n'avait alors que 19 ans. Le P. *Sébastien* (c'était son nom de religion), s'appliqua dès lors à la géométrie et à l'hydraulique. Sa réputation se répandit dans toute l'Europe. Il fut employé dans tous les ouvrages importants, reçut la visite du duc de Lorraine, de Pierre le Grand, et de plusieurs autres princes, et enrichit les manufactures de plusieurs découvertes. C'est lui qui a inventé la machine à transporter de gros arbres tout entiers sans les endommager. Ses tableaux mouvants ont été un des ornements de Marly. Le premier, que le roi appela *son petit Opéra*, changeait 3 fois de décoration à un coup de sifflet; car ces tableaux avaient aussi la propriété des résonnants ou sonores. Le deuxième tableau qu'il présenta au roi, plus grand et encore plus ingénieux, représentait un paysage, où tout était animé. Le roi nomma le P. Sébastien un des honoraires de l'académie des sciences, au renouvellement de cette académie en 1699, et l'on trouve plusieurs mémoires de sa composition dans le recueil de cette société. Les dernières années de sa vie se sont passées dans des infirmités continuelles, qui l'enlevèrent aux sciences en 1729. Quoique fort répandu au dehors, le P. Sébastien fut un très bon religieux, très fidèle à ses devoirs, extrêmement désintéressé, doux, modeste. Il conserva toujours, dans la dernière rigueur, l'extérieur convenable à son état.

TRUCHSÈS (Gebhard), archevêque et électeur de Cologne, épousa clandestinement Agnès de Mansfeld, vers le commencement de 1582. Pour conserver sa femme et son électorat il se déclara hautement protestant, et publia un édit pour la liberté de conscience dans son diocèse. L'empereur Rodolphe II fit tout ce qu'il put pour le faire rentrer dans le devoir, mais inutilement. Le chapitre métropolitain de Cologne ayant convoqué les états du pays en 1583, il y fut décidé, conformément à la paix de religion conclue à Augsbourg, que Truchsès était déchu de l'épiscopat, et qu'il fallait procéder à une nouvelle élection. Le jour même que les états se séparèrent,

Truchsès épousa publiquement à Rosenthal celle à laquelle il avait été marié clandestinement. Grégoire XIII n'ayant pu rien gagner sur son esprit, l'excommunia l'an 1583. La même année on élut à sa place le prince Ernest de Bavière, qui fut obligé d'employer les armes contre le prélat déposé. *C'est cette malheureuse apostasie qui obligea le pape d'envoyer un nonce à Cologne*, dit l'électeur Maximilien d'Autriche, dans un mandement du 4 février 1787; dans lequel cependant, par une espèce d'inconséquence, il s'éleva contre cette même nonciature. Truchsès se retira avec sa prétendue femme dans une maison de campagne en Hollande, où il languit le reste de ses jours dans l'obscurité et le chagrin, et mourut en 1601. Les protestants et Voltaire se sont bien gardés de donner le tort à Truchsès dans cette guerre; mais Bayle est d'un autre avis, et a démontré que du Plessis-Mornay, le sage de la Henriade, avait conseillé une injustice à Henri III, en voulant engager ce monarque à secourir l'archevêque déposé. Voyez *Réponse aux Questions d'un provincial*, tome 2 page 211-229.

TRUDON. *Voyez* Tron.

† TRUEL (Jacques Cohon), naquit en France vers l'an 1650, suivit l'état militaire, quitta la France et passa en Portugal, puis en Espagne, et servit dans les armées de ces deux états. Il aimait les lettres, et pendant son séjour en Espagne, il écrivit sur l'Histoire du P. Mariana, des *Remarques* pleines d'érudition, d'une saine critique, et propres à éclaircir des faits douteux et qui ont établi des opinions diverses parmi les historiens. De retour dans sa patrie, il traduisit en français ces *Remarques*, et les publia en 1675, in-4°. Truel est mort en 1714.

† TRUMPI (Christophe), auteur suisse, naquit dans le canton de Glaris, et fut ministre de Schwanden. Il a publié une *Chronique* de son canton (Winterthour, 1774), assez bon style; mais on s'étonne de n'y trouver aucun détail sur l'ancienne guerre de Zurich, dans laquelle le canton de Glaris eut beaucoup de part. Cet oubli de la part d'un écrivain éclairé, et du même pays, doit paraître inconcevable. Trumpi est mort vers l'an 1790.

TRUXILLO (Thomas de), célèbre prédicateur, né à Zurita dans l'Estramadure, se fit religieux de la Merci. Ayant eu quelques démêlés avec ses confrères, dans le temps qu'il était supérieur de la maison de son ordre à Madrid, il passa dans celui des dominicains à Barcelone. Il vivait encore en 1596. On a de lui plusieurs ouvrages théologiques et ascétiques, dont on voit le catalogue dans la bibliothèque des PP. Echard et Quétif.

TRYPHON ou Diodote, de la ville d'Apamée, général des troupes d'Alexandre Balas, servit bien son maître dans les guerres qu'il eut contre Démétrius Nicanor. Après la mort de Balas, il alla en Arabie chercher Antiochus, fils de ce prince, et le fit couronner roi de Syrie, malgré les efforts de Démétrius, son compétiteur, qui fut vaincu et mis en fuite. Mais le perfide Tryphon, qui méditait de s'emparer de la couronne, ne pensa plus qu'à se défaire d'Antiochus; et craignant que Jonathas Machabée ne mît obstacle à ses desseins,

il chercha l'occasion de le tuer. Il vint pour cela à Bethsan, où Jonathas le joignit avec une nomnombreuse escorte. Tryphon le voyant si bien accompagné, n'osa exécuter son dessein, et eut recours à la ruse. Il reçut Jonathas avec de grands honneurs, lui fit des présents, et ordonna à toute son armée de lui obéir comme à lui-même. Quant il eut ainsi gagné sa confiance, il lui persuada de renvoyer sa troupe, et de le suivre à Ptolémaïde, lui promettant de remettre cette place entre ses mains. Jonathas, qui ne soupçonnait aucune trahison, fit tout ce que Tryphon lui proposait. Mais étant entré dans la ville de Ptolémaïde, il y fut arrêté, et les gens qui l'accompagnaient furent passés au fil de l'épée. Après cette insigne trahison, Tryphon passa dans le pays de Juda avec une nombreuse armée, et vint encore à bout de tirer des mains de Simon les deux fils de Jonathas, avec cent talents d'argent, sous prétexte de délivrer leur père. Mais mettant le comble à sa perfidie, il tua le père et les deux fils, et reprit le chemin de son pays. Ces meurtres n'étaient que les préludes d'un plus grand, qui devait lui mettre sur la tête la couronne de Syrie. Il ne tarda pas à achever son barbare projet, en assassinant le jeune Antiochus, dont il prit la place, et il se fit déclarer roi d'un pays qu'il désola par ses cruautés; mais il ne garda pas long-temps le royaume que ses crimes lui avaient acquis. Antiochus-Sidetès, successeur légitime du trône, entra dans son héritage, et toutes les troupes, lasses de la tyrannie de Tryphon, vinrent aussitôt se rendre au premier. L'usurpateur se voyant ainsi abandonné, s'enfuit à Dora, où le nouveau roi le poursuivit, et l'assiégea par mer et par terre. Cette place ne pouvant tenir long-temps contre une aussi puissante armée, Tryphon trouva le moyen de s'enfuir à Orthosiade, et de là il gagna Apamée sa patrie, où il croyait trouver un asile; mais y ayant été pris, il fut mis à mort.

TRYPHYODORE, poète grec qui florissait l'an 500, sous Anastase Ier, empereur de Constantinople. Il est auteur d'un poème, *la Destruction de Troie*, en vingt-quatre livres, où, par une bizarrerie singulière, il reretrancha à chaque livre, et successivement, une lettre de l'alphabet; c'est-à-dire que, dans le premier livre, il ne mit point d'A, il omit le B dans le second, et ainsi de suite. — Nestor, qui vivait vers l'an 200, sous l'empereur Septime-Sévère, adopta la même puérilité, aussi pénible pour lui qu'ennuyeuse pour les lecteurs, dans son *Iliade*, composée de sept cents vers. Ce poème fut imprimé avec celui de Coluthus, intitulé *l'Enlèvement d'Hélène*, Venise, en 156..., par les Alde, et réimprimé à Francfort par Frirchlein, 1588, avec deux versions latines, l'une en prose, et l'autre en vers. La seconde de ces traductions a été réimprimée à Oxford, en 1742, avec l'original grec et une traduction anglaise en vers. — Cet usage de retrancher les lettres a été suivi par les modernes : les Espagnols, les Portugais et les Italiens du XVIe siècle, comptent plusieurs ouvrages dans ce genre, qui n'augmentent certainement pas la gloire de leur littérature.

TSCHIRNAUS, ou TSCHIRNHAUSEN (Ernfroi Walter de), habile mathématicien, naquit à Kislingswald, seigneurie de son père, dans la Lusace, en 1651, d'une famille ancienne. Après avoir servi, l'an 1672, dans les troupes de Hollande, en qualité de volontaire, il voyagea en Allemagne, en Angleterre, en France et en Italie. Il vint à Paris pour la troisième fois, en 1682, et il proposa à l'académie des sciences la découverte de ces fameuses caustiques, si connues sous le nom de *Caustiques de M. de Tschirnaus*, et qu'il exposa en deux savants *Mémoires*. (Le mot *caustique* est ici un terme de catoptrique et de dioptrique, et signifie la courbe sur laquelle se rassemblent les rayons réfléchis ou rompus par une surface, et où ils ont une force brûlante qu'ils ne peuvent avoir ailleurs.) Cette compagnie, en les approuvant, mit l'inventeur parmi ses membres. De retour en Allemagne, il voulut perfectionner l'optique, et établit trois verreries, d'où l'on vit sortir des nouveautés merveilleuses de dioptrique et de physique, et entre autres le miroir ardent qu'il présenta à M. le duc d'Orléans, régent du royaume. C'est à lui aussi que la Saxe est principalement redevable de sa porcelaine. Content de jouir de sa gloire littéraire, il refusa tous les honneurs auxquels on voulait l'élever. Les lettres étaient son seul plaisir. Il cherchait des gens qui eussent des talents, soit pour les sciences utiles, soit pour les arts : il les tirait des ténèbres, et était en même temps leur compagnon, leur guide et leur bienfaiteur. Ce savant estimable mourut en 1708. Le roi Auguste fit les frais de ses funérailles. On a de lui plusieurs ouvrages, savoir : 1° *de Medicina mentis et corporis*, Amsterdam, 1685, in-4° : ouvrage à peine connu aujourd'hui, quoique plein de vues utiles et sagement écrit. [*Medicina mentis seu tentamen germines logies*, etc., ibid., 1687.]

TSCHOUDI (Jean-Baptiste-Louis-Théodore, baron de), ministre de l'évêque-prince de Liége à Paris, et mort dans cette capitale en 1784, est connu par des poésies agréables, quelques odes, et des ouvrages de botanique. Il a fait l'extrait, traduit de l'anglais, d'un Traité concernant *les Arbres résineux conifères*, qu'il a augmenté de notes, observations, expériences particulières, Metz, 1768, 1 vol. in-8°. On trouve de lui, dans le quatrième volume du Supplément de l'*Encyclopédie*, un Mémoire imprimé séparément sur la transplantation, la naturalisation et le perfectionnement des végétaux. Ces deux ouvrages font honneur à M. de Tschoudi, par la solidité des idées et la clarté du style. Nous connaissons encore de cet auteur quelques poésies, qui ne font pas honneur à son talent, et un livre de franc-maçonnerie qui a pour titre *l'Etoile flamboyante*, 2 vol. in-12. Un de ses ancêtres est auteur d'une *Chronique helvétique*, qui renferme des pièces intéressantes pour cette histoire.

TUBALCAIN, fils de Lamech le Bigame et de Sella, fut l'inventeur de l'art de battre et de forger le fer, et toutes sortes d'ouvrages d'airain. On pourrait croire que le Vulcain des païens a été calqué sur ce patriarche, comme la plupart des personnages de la fable le sont sur les

hommes célèbres dont il est fait mention dans l'Ecriture sainte.

TUBERON (Louis), abbé d'une maison religieuse de la Dalmatie, au XVIe siècle, est connu par des *Commentaires* ou recueils des choses arrivées de son temps dans la Hongrie, la Turquie et les pays circonvoisins. Cette histoire très intéressante, divisée en XI livres, commence à l'an 1490, et finit à l'an 1522. Elle est écrite en latin d'un style net et coulant. On l'a imprimée à Francfort en 1603, mais les noms propres des Hongrois y sont étrangement défigurés. Elle est insérée dans le 2e vol. des *Scriptores rerum hungaricarum* de Schwandtnerus, Leipsick, 1746, avec une préface, des corrections, des sommaires, etc., par Belius. Plusieurs critiques croient que le nom de *Tuberon* est supposé; et que l'auteur de ces Commentaires s'est caché sous ce nom pour avoir plus de liberté de dire franchement le vrai.

† TUBY (Jean-Baptiste), dit le *Romain*, sculpteur renommé du règne de Louis XIV, naquit en 1630, et a laissé un grand nombre d'ouvrages qui font honneur à son talent et au siècle des grands hommes dans lequel il vécut. Les principaux parmi ces ouvrages sont, *le Poème lyrique*, dans le jardin de Versailles; *la Fontaine de Flore*, dans le même jardin, où l'on voit encore de lui *Galatée*, *l'Amour*, un *vase* en marbre où sont sculptées les conquêtes de Louis XIV en Flandre. Il a en outre exécuté les *statues* suivantes : *celle* de la mère de le Brun, sur le tombeau de ce fameux peintre; celle de *la Religion* sur celui de Colbert; l'*Immortalité*, sur le tombeau du premier médecin du roi; le magnifique *mausolée* de Turenne, aujourd'hui aux Invalides, et exécuté d'après les dessins de le Brun, etc. Tuby est mort à Paris en 1700, à l'âge de 70 ans.

TUCCA (Plautius), ami d'Horace et de Virgile, cultiva la poésie latine, et revit l'*Enéide* avec Varius, par ordre d'Auguste.

† TUCKER (Abraham), écrivain anglais, naquit vers l'an 1700, se consacra entièrement aux sciences, et était un des penseurs les plus profonds de l'Angleterre. Il avait une fortune considérable, vivait modiquement, et la simplicité de son habit annonçait celle de ses mœurs. Affable et généreux, un de ses principaux soins fut toujours celui de soulager l'infortune. Parmi ses différents ouvrages, on a surtout remarqué ses *Recherches de la lumière de la nature*, 9 vol. in-8°, dont les cinq premiers furent publiés, du vivant de l'auteur, en 1768, sous le nom supposé d'Edouard Search, et les quatre autres parurent en 1777, deux ans après sa mort, arrivée en 1775. Cet ouvrage suffit pour établir la réputation de Tucker. Il y parle sur toutes les matières relatives à la physique et à la métaphysique, avec autant d'érudition que de clarté. Son style est mâle, concis et clair, sans cesser d'être élégant. On y trouve des idées neuves, et il a mérité d'avoir une place parmi les bons écrivains de sa nation.

† TUCKER (Josué), publiciste anglais, naquit en 1711. Après avoir étudié à l'université d'Oxford, il prit les ordres, devint pasteur d'une église de

Bristol, puis doyen de Glocester. Il était savant théologien, et a écrit des ouvrages estimés sur cette science. Ses autres productions littéraires roulent sur le commerce et sur la politique. Pendant la guerre de l'indépendance américaine, Tucker soutint, dans plusieurs de ses brochures, qu'il fallait que l'Angleterre accédât aux demandes des Américains, ou qu'elle reconnût leur indépendance, sans entreprendre une longue querelle dont les suites seraient malheureuses. Quelque déférence qu'on veuille avoir pour l'opinion de ce savant publiciste, il aurait peut-être mieux valu pour la Grande-Bretagne d'accéder à quelques-unes des prétentions des Américains; mais elle ne pouvait cependant s'empêcher de faire tous ses efforts, par le moyen des armes, pour conserver un pays si utile à son commerce et à sa puissance. Le plus remarquable des ouvrages de Tucker est intitulé *Traité du gouvernement civil;* il s'y montre opposé aux opinions du fameux Locke. Il mourut en 1776, à 65 ans.

TUDESCHI ou Tedeschi (Nicolas), plus connu sous le nom de *Panorme*, et appelé aussi *Nicolas de Sicile*, l'*abbé de Palerme* et l'*abbé Panormitain*, était de Catane en Sicile, où il naquit vers 1370. Il se rendit si habile dans le droit canonique, qu'il fut surnommé *Lucerna juris*. Son mérite lui valut l'abbaye de Sainte-Agathe, de l'ordre de Saint-Benoît, puis l'archevêché de Palerme. Il assista au concile de Bâle, et à la création de l'antipape Félix, qui le fit cardinal en 1440, et son légat *a latere* en Allemagne. Il persista quelque temps dans le schisme; mais y ayant renoncé, il se retira à Palerme en 1443, et y mourut en 1445. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, principalement sur le droit canon, dont l'édition la plus recherchée est celle de Venise en 1617, 9 vol. in-fol. Son style est barbare, et ses matériaux sont en trop grand nombre pour être bien digérés. On n'a point inséré dans cette édition : *Defensio concilii Basileensis adversus Eugenium papam*, dont Jean Gerbais, docteur de Sorbonne, a donné une Traduction française, l'an 1687. Plusieurs critiques croient que ce traité n'est pas de Tudeschi.

† TUDITANUS (Publius Sempronius), tribun des soldats romains à la bataille de Cannes (216 ans avant J.-C.), où il se signala par son courage. Après cette journée, si glorieuse pour Annibal, si funeste à Rome, et où périt le consul Paul-Emile, plusieurs guerriers étaient restés sans chef, presque sans armes, et sur le point de tomber entre les mains de l'ennemi. Tuditanus se retira avec eux dans un retranchement, les engagea à se faire jour à travers l'armée ennemie pour gagner la ville de Canosa. Il leur apporta l'exemple de leur chef et de ses braves soldats, qui avaient préféré la mort à l'esclavage, il sut enfin si bien les enflammer que tous coururent aux armes, se rangèrent en phalange, et, Tuditanus à leur tête, ils se jetèrent sur l'aile droite des Numides, qui était la plus faible : couverts de leurs boucliers, ils culbutèrent tout ce qui s'opposait à leur passage, et arrivèrent enfin à la ville de Canosa. Le sénat, malgré la désolation générale, et le deuil de

toute la ville, décerna une couronne à Tuditanus.

TULLIE, fille de Servius-Tullius, sixième roi des Romains, fut mariée à Aruns, fils aîné de Tarquin l'Ancien. Peu contente de cette alliance, elle cherche à plaire à Tarquin le Superbe, qui avait épousé sa sœur. Ils complotent de se défaire, l'une de son mari, et l'autre de sa femme; et, après avoir exécuté ce double parricide, ils joignent ensemble leurs fortunes et leurs fureurs par le mariage. Tarquin ayant voulu monter sur le trône de Servius-Tullius, elle consentit au meurtre de son père, l'an 533 avant J.-C. Après cette action détestable, elle fit passer son char par-dessus le corps tout ensanglanté de son père. Ce monstre fut chassé de Rome avec son mari, auprès duquel elle finit sa détestable vie.

TULLIE (Tullia), fille de Cicéron, naquit l'an 77 avant J.-C., elle fut mariée trois fois : d'abord à Caïus Pison, homme d'un grand mérite, plein d'esprit et d'éloquence, très attaché à son beau-père; puis elle épousa Furius Crassipes, et enfin Publius Cornelius Dolabella, pendant que Cicéron était gouverneur de Cilicie. Ce troisième mariage ne fut point heureux; et les troubles que Dolabella, dont les affaires étaient fort dérangées, excita dans Rome, causèrent de grands chagrins à Cicéron et à Tullie. Elle mourut l'an 44 avant J.-C. Cicéron, inconsolable d'une telle perte, fit éclater une douleur si vive, que les méchants disaient qu'il y avait eu plus que de la tendresse paternelle entre le père et la fille. Ce qu'il y a de sûr, au rapport de Plutarque, c'est que la seconde femme de Cicéron se réjouit de la mort de Tullie, et que de dépit il la répudia, comme il avait répudié Tarentia, mère de Tullie, parce qu'elle n'avait pas donné un équipage assez brillant à sa fille. C'est à l'occasion de la mort de Tullie que Cicéron composa un *Traité de Consolatione*, que nous n'avons plus, et que Sulpicius lui écrivit la belle lettre qui commence, *Posteaquam mihi renunciatum est.* On a prétendu que sous le pape Paul III, on trouva dans la voie Appienne un ancien tombeau avec cette inscription : *Tulliolæ filiæ meæ.* Il y avait, dit-on, un corps de femme, qui au premier souffle d'air fut réduit en poussière, et une lampe encore allumée, qui s'éteignit à l'ouverture du tombeau, après avoir brûlé près de 1500 ans; mais c'est un conte ridicule. Voyez-en la réfutation dans l'ouvrage d'Octave Ferrari, intitulé *De Lucernis sepulchralibus.*

TULLUS-HOSTILIUS, troisième roi des Romains, succéda à Numa Pompilius, l'an 671 avant J.-C. Ce prince guerrier fit ouvrir le temple de Janus, fit marcher devant lui des gardes qui portaient des faisceaux de verges, et tâcha d'inspirer à ses peuples du respect pour l'autorité royale. Les habitants d'Albe furent les premiers qui ressentirent l'effort de ses armes. Après le combat des Horaces et des Curiaces, il fit raser la ville d'Albe, et en transporta les richesses et les habitants dans celle de Rome. Ensuite il fit la guerre aux Latins et à d'autres peuples, qu'il défit en diverses rencontres, et dont il triompha. Il périt l'an 640 avant J.-C., sans que les historiens soient bien d'accord

sur la cause et le genre de sa mort. [Tite-Live et Denys d'Halicarnasse rapportent qu'il fut frappé de la foudre.]

TURBILLY (Louis-François-Henri de Menon, marquis de), né en Bretagne en 1717, entra dans le service, s'y distingua comme lieutenant-colonel de cavalerie. Il se retira dans ses terres, y fit des défrichements qui donnèrent lieu à plusieurs observations utiles pour l'agriculture. Il les publia dans des *Mémoires*, 1760, 2 brochures in-12, où l'on trouve la description d'une sonde ou tarière, dont il recommande l'usage, et qui pénètre dans la terre à une très grande profondeur. Cette tarière est formée de plusieurs tiges de fer, qui s'emboîtent les unes sur les autres, et terminée par un carillan, qui rapporte des échantillons de la couche de terre où elle est parvenue. On trouve ordinairement à une profondeur de six à dix-huit pieds, la marne, la pierre à chaux et le plâtre; mais pour rencontrer le charbon de terre et la pierre à foulon, il faut souvent parvenir à la profondeur de 60 pieds. M. François de Neufchâteau avait proposé de faire déposer un de ces instruments dans chaque sous-préfecture, avec une instruction qui indiquât la manière de s'en servir, et promettant une prime pour celui qui ferait par ce moyen quelque importante découverte. Les états de Bretagne avaient fait présent d'une de ces sondes à chaque bureau d'agriculture de la province. On en trouve aussi la description dans le *Dictionnaire des arts et métiers*, tome 1, pag. 427. Le marquis de Turbilly est mort en 1776, âgé de 59 ans.

† TURCHI (Adéodat), religieux capucin et évêque de Parme, était né en 1724. Son mérite le fit choisir pour précepteur de l'infant don Louis, prince de Parme, fils du duc Ferdinand. Il paraît qu'il remplit ce poste important à la satisfaction du prince qui le lui avait confié. Il fut récompensé de ses soins par sa nomination à l'évêché de Parme. Il alla se faire sacrer à Rome, ainsi qu'ont coutume de le faire les évêques d'Italie. On prétend qu'on lui fit signer une rétractation, et que les cardinaux Gerdil et della Somaglia furent chargés de le porter à cette démarche. On ne sait point quel en était l'objet; mais une doctrine contraire aux prérogatives du saint-siége ayant pendant quelque temps prévalu dans les écoles de l'état de Parme, ou du moins y ayant été portée par quelques maîtres, il est naturel de penser que la rétractation y avait rapport. Quoi qu'il en soit, on n'eut pas de peine à y amener le nouvel évêque, plein, à ce qu'il paraît, de bons sentiments. Il fut sacré le 21 septembre 1788, et sa conduite depuis offrit toutes les preuves du plus ferme et du plus fidèle attachement au saint-siége. De retour dans son diocèse, il le gouverna avec zèle et sagesse, et y donna l'exemple de toutes les vertus ecclésiastiques et épiscopales. On a le recueil des *Instructions* qu'il faisait assidument à son troupeau, et qu'il a publiées sous le titre d'*Homélies*, 4 vol. in-12. Toutes sont pleines d'onction et respirent la piété. On en cite entre autres, avec beaucoup d'éloges, une qu'il composa pour la fête du bienheureux Barthélemy de Bragance, dominicain et évêque de

Vicence, mort en 1270, et déclaré bienheureux par Pie VI en 1794. Il a laissé aussi des oraisons funèbres. Ce vertueux prélat est mort en 1803.

TURCK (Henri), né à Goch, dans le duché de Clèves, le 21 décembre 1607, se fit jésuite en 1625, enseigna les humanités et la philosophie à Cologne, et consacra tous ses moments de loisir à amasser des matériaux pour l'histoire d'une partie de l'Allemagne : elle était rédigée et prête à être mise sous presse, lorsque la mort enleva l'auteur, le 19 novembre 1669. Cette *Histoire* manuscrite est en 6 vol. in-fol. On la conserve à Trèves; le troisième vol., écrit de sa main, est à Cologne. C'est l'histoire de l'électorat de Cologne, des évêchés de Munster, Hildesheim et Paderborn, des duchés de Juliers, Clèves, etc. Il y a de grands détails sur les différents peuples qui ont habité autrefois ces contrées, sur les anciens Francs, les Saxons, etc.; elle est écrite en forme d'annales jusqu'à l'an 1660. Jean-George Eccard dit que le P. Turck a écrit une Histoire particulière de l'évêché de Hildesheim, mais il se trompe; cette Histoire est du P. Martin Ubers, jésuite; on la conserve à Hildesheim.

† TURCO (Thomas), en latin *Turcus*, célèbre dominicain, général de son ordre, naquit à Crémone d'une honnête famille, vers le commencement du dix-septième siècle. Il entra jeune dans l'ordre de saint-Dominique, où, après de bonnes études, il fut chargé d'enseigner les lettres et la théologie. Il était en 1638 professeur de méthaphysique à Padoue, où, sur sa réputation, le sénat de Venise l'avait appelé, et lui avait assigné un honoraire de deux cents florins. La procure générale de son ordre ayant vaqué vers ce temps, Urbain VIII souhaita qu'il y fût nommé. Il se rendit à Rome en 1643 pour en remplir les fonctions. Elle ne fut pour lui qu'un degré qui lui servit à monter à une place plus éminente. Dès l'année suivante, dans un chapitre assemblé à Rome par ordre du pape, il fut, d'un commun accord, élu général de l'ordre. Jaloux d'y maintenir la discipline et d'y encourager les études, il commença dans cette intention la visite de ses provinces en 1645, et parcourut la France, la Belgique et l'Espagne. Il reçut partout un accueil honorable et des marques d'estime. Philippe IV, frappé de son mérite, le fit grand d'Espagne, et voulut que cette dignité passât à ses successeurs. Il ne revint à Rome qu'en 1648. Il fit construire, dans le couvent de Sainte-Marie de la Minerve, une salle magnifique pour la congrégation du saint-office, qui y tenait ses séances, et qui jusque là n'avait pu y occuper qu'un local étroit et peu digne d'elle. Cet illustre religieux mourut dans ce couvent, vers 1654, âgé d'environ 50 ans (1). Il a laissé les ouvrages suivants. 1° *Prælectiones theologicæ ab ipso, dum Bononiæ legeret, dictatæ*. Il y est fidèle à la doctrine de saint Thomas sur le libre arbitre, sur la promotion physique et sur la grâce. 2° *Lima Molinæ*; il y combat le système de ce jésuite. Il ne paraît pas que ces deux ouvrages aient été imprimés. 3° Deux *Traités sur la conception de la sainte Vierge*. Ils ont été

(1) Date du *Dizionorio storico di Bossano*. Moréri dit le 5 décembre 1747.

publiés à Rome. 4° Un autre Traité *De gratia et libero arbitrio*, contre les luthériens et les calvinistes ; 5° *Directorium officii sanctæ inquisitionis*; 6° *Ordinationes pro conventu et studio generali Sancti Dominici, civitatis Bononiæ*, Bologne, 1645; 7° *Ordinationes pro recto regimine studiorum in gymnasio parisiensi, San Jacobæo editæ*, Paris, 1664; 8° *Epistolæ encyclicæ ad universum ordinem*, desquelles le recueil est conservé à Rome dans les archives de l'ordre. Il a fait réimprimer à grands frais les *ouvrages* de quelques-uns des plus illustres dominicains, tels que le pape Innocent V, Albert le Grand, le cardinal Ugo, etc.

† TURELL (Ebenezer), savant prédicateur, né dans le Massachussets, en 1701, fut gradué en 1711 au collége d'Harvard, ordonné en 1724, et nommé ministre de Medfort en 1728. Il suivait la doctrine du calvinisme, et fut un des plus ardents patriotes dans la guerre de l'indépendance, pendant laquelle, en trahissant les devoirs de son ministère, il excitait ses paroissiens à la rebellion. Turell était un orateur éloquent : il exerça son ministère près de 50 années, et mourut âgé de 77 ans, en 1778, On a de lui *la Vie et le caractère du révérend docteur Colman*, 1749, in-8°.

TURENNE (Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de), maréchal-général des camps et armées du roi de France, colonel-général de la cavalerie légère, était 2e fils de Henri de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, et d'Élizabeth de Nassau, fille de Guillaume de Nassau, prince d'Orange. Il naquit à Sedan le 11 septembre 1611. On l'envoya apprendre le métier de la guerre sous le prince Maurice de Nassau, son oncle maternel, un des plus grands généraux de son siècle. Après s'être formé dans cette école, il fut mis à la tête d'un régiment français, avec lequel il se distingua en 1634, au siége de la Motte, ville de Lorraine. Chargé en 1637 de réduire Solre-le-Château dans le comté de Hainaut, il l'attaqua si vivement, qu'en peu d'heures il réduisit une garnison de 2000 hommes à se rendre à discrétion. C'est là qu'il fit rendre à son mari une femme qu'on lui présentait comme un des fruits de sa conquête (*voyez* SCIPION). Après la prise de Brisach, en 1638, il fut envoyé en Italie en 1639. Il fit lever le siége de Casal, et servit beaucoup à celui de Turin, que le maréchal d'Harcourt entreprit par son conseil. Il ne se signala pas moins à la conquête du Roussillon en 1642, et en Italie en 1643. Il avait été fait maréchal-de-camp à 23 ans, et il obtint le bâton de maréchal de France à 32, en 1644, après avoir servi 17 ans sous différents généraux. Ce fut alors qu'on lui confia le commandement de l'armée d'Allemagne, qui manquait de chevaux et d'habits; il la mit en état à ses dépens. Il passa le Rhin avec sept mille hommes, et défit le frère du général Merci. Il eut le malheur d'être battu au combat de Mariendal, l'an 1645; mais la bataille de Nortlingue gagnée trois mois après par le duc d'Enghien, secondé de Turenne, répara cette défaite. Ce fut cette même année qu'il rétablit l'électeur de Trèves dans ses états ; l'année suivante, il fit la jonction de l'armée de France avec l'armée suédoise, commandée par le général Wrangel, après une marche de 140 lieues, et obligea le

duc de Bavière à la neutralité; mais il reçut bientôt ordre de la rompre : il publia contre lui une déclaration de guerre, le défit à la bataille de Zumartshausen, et le chassa de ses états en 1648. La guerre civile commença à éclater alors en France. Le duc de Bouillon l'engagea dans le parti du parlement; mais, las de combattre contre son roi, il passa en Hollande, d'où il revint en France, dans le dessein de servir la cour. Mazarin lui ayant refusé le commandement de l'armée d'Allemagne, il se tourna du côté des princes, et fut sur le point de les tirer de leur prison de Vincennes. On lui opposa le maréchal du Plessis-Praslin, qui le battit en 1650, près de Rethel. Il fit sa paix avec la cour en 1651. Devenu général de l'armée royale, il empêcha les troupes de Condé de passer la Loire sur le pont de Gergeau. Il poursuivit ce prince jusqu'au faubourg Saint-Antoine, où il l'attaqua, et il allait le suivre jusque dans Paris, si Mademoiselle de Montpensier n'eût fait tirer sur l'armée du roi le canon de la Bastille, qui l'obligea de faire retraite. L'année 1654, il fit lever le siége d'Arras aux Espagnols, prit la ville de Condé, Saint-Guilain, et plusieurs autres places en 1655. L'année suivante, il fit une retraite honorable au siége de Valenciennes; il se rendit maître ensuite de la Capelle. La prise de Saint-Venant et du fort de Mardick furent ses exploits de l'an 1657, avec Cromwel, protecteur de l'Angleterre. Les Espagnols furent défaits aux Dunes, et cette victoire fut suivie de la prise de Dunkerque, d'Oudenarde, d'Ypres, et en 1659 de la paix des Pyrénées entre l'Espagne et la France. La guerre s'étant renouvelée en 1667, le roi se servit de Turenne, par préférence à tout autre, pour faire son apprentissage dans l'art militaire. Il l'avait honoré du titre de maréchal-général de ses armées; Turenne en parut digne par de nouveaux succès. Il prit plusieurs places en Flandre, et ces avantages procurèrent la paix. Ce fut alors qu'il fit abjuration du calvinisme, par conviction et nullement par intérêt, comme les calvinistes l'ont débité : car on n'avait jamais pu le lui faire abandonner auparavant, même en lui faisant entrevoir la charge de connétable. Il y avait cependant long-temps qu'il était inquiet sur sa religion, comme on le voit par plusieurs lettres qu'il écrivit à sa femme. « Il commençait depuis » long-temps, dit le président » Hénault, à entrevoir la vérité, » mais il tenait encore à l'erreur » par les préjugés de l'éducation, » et par l'attachement qu'il por» tait à madame de Turenne, sa » femme, fille du duc de la » Force, et calviniste de bonne » foi. Sa mort arrivée en 1666, » et les instructions de M. de » Meaux, achevèrent de décider » M. de Turenne : ce fut pour » lui que ce prélat composa son » livre de l'*Exposition de la* » *doctrine de l'Eglise catholique;* » ouvrage raisonnable et solide, » que les protestants laissèrent » sans réplique. » Louis XIV ayant résolu de faire la guerre en Hollande, lui confia le commandement de ses armées. On prit 40 villes sur les Hollandais en 22 jours, en 1672. L'année suivante, il poursuivit l'électeur de Brandebourg, qui était venu au secours des Hollandais, et favo-

risa, en 1674, la conquête de la Franche-Comté, en empêchant les Suisses, par le bruit de son nom, de donner passage aux Autrichiens. Les conquêtes de Louis XIV et ses desseins trop vastes ayant obligé les princes de l'Empire de se liguer contre son ambition conquérante, Turenne, qui était en Alsace, passa le Rhin à la tête de dix mille hommes, fit trente lieues en quatre jours, attaqua à Sintzheim, petite ville du Palatinat, les Allemands commandés par le duc de Lorraine et par Caprara. Ce combat fut peu décisif; et si, comme M. de Beauvau l'assure, les Allemands n'avaient pas une pièce de canon, il faut convenir que la gloire de cette journée leur appartient. D'Avrigny convient qu'on ne poursuivit pas les ennemis et qu'on se contenta de ravager le Palatinat. Ce ravage passe tous les tableaux qu'on pourrait en faire ; il n'y a peut-être dans l'histoire des hommes que celui qu'on exécuta dans ce même Palatinat en 1688 qu'on puisse lui comparer, et qui fut encore plus terrible. Nous n'imiterons pas M. Beaurain, qui, dans son *Histoire des quatre dernières campagnes de Turenne* (Paris, 1782, 1 vol. in-fol.), a entrepris de nier la réalité de ces horreurs; moins encore le P. d'Avrigny, qui a cru pouvoir les justifier (voyez la réfutation de ces deux paradoxes dans le *Journ. hist. et litt.*, 15 mars, 1783, page 409); nous dirons seulement que si, comme on n'en peut pas douter, Turenne avait reçu les ordres de changer en un désert la plus belle province d'Allemagne (projet enfin complétement exécuté en 1688) il eût dû consulter sa générosité naturelle, et abdiquer plutôt le commandement de l'armée que d'être l'instrument d'une si étrange politique. « Il » faut convenir, dit Voltaire, » que ceux qui ont plus d'huma» nité que d'estime pour les ex» ploits de guerre gémissent de » cette campagne, célèbre par les » malheurs des peuples, autant » que par les expéditions de Tu» renne. Il mit à feu et à sang un » pays uni et fertile, couvert de » villes et de bourgs opulents. » L'électeur palatin vit du haut » de son château de Manheim, » deux villes et vingt-cinq vil» lages enflammés. Ce prince » désespéré défia Turenne à un » combat singulier, par une » lettre pleine de reproches. » Turenne ayant envoyé la let» tre au roi, qui lui défendit » d'accepter le cartel, ne répon» dit aux plaintes et au défi de » l'électeur, que par un compli» ment vague et qui ne signi» fiait rien. C'était assez le style » et l'usage de Turenne, de s'ex» primer toujours avec modé» ration et ambiguité. » Les Allemands ayant reçu des renforts considérables après le combat de Sintzheim, passèrent le Rhin et prirent des quartiers d'hiver en Alsace. Turenne, qui s'était retiré en Lorraine, rentra au mois de décembre par les Vosges, dans la province qu'il feignait d'abandonner, battit les Impériaux à Mulhausen, les défit encore mieux à Turckeim quelques jours après, et les força de repasser le Rhin le 6 janvier 1675. Le conseil de Vienne lui opposa un rival digne de lui, Montecuculli. Les deux généraux étaient prêts d'en venir aux mains, et de commettre leur réputation au sort d'une bataille auprès du villag

de Saltzbach, lorsque Turenne, en allant choisir une place pour dresser une batterie, fut tué d'un coup de canon, le 27 juillet 1675, à 64 ans. On sait les honneurs que le roi fit rendre à sa mémoire. Il fut enterré à Saint-Denis : mais en 1793, son tombeau fut détruit avec ceux des rois. Il a été depuis replacé aux Invalides. Turenne n'avait pas toujours eu des succès à la guerre, il avait été battu à Mariendal, à Rethel, à Cambrai. Il ne fit jamais de conquêtes éclatantes, et ne donna point de ces grandes batailles rangées, dont la décision rend une nation maîtresse de l'autre; mais ayant toujours réparé ses défaites, et fait beaucoup avec peu, il passa pour le plus habile capitaine de l'Europe dans un temps où l'art de la guerre était plus approfondi que jamais. De même, quoiqu'on lui eût reproché sa défection dans les guerres de la Fronde; quoiqu'à l'âge de près de 60 ans, l'amour lui eût fait révéler le secret de l'état; quoiqu'il eût exercé dans le Palatinat des cruautés parfaitement inutiles, auxquelles il n'eût dû se prêter par aucun motif, il conserva la réputation d'un homme de bien. Ses vertus et ses talents, qui n'étaient qu'à lui, firent oublier des faiblesses et des fautes qui lui étaient communes avec tant d'autres hommes. Voici quelques traits propres à achever de peindre les mœurs militaires de Turenne. Quoiqu'il ne fût pas riche, il était né généreux. Voyant plusieurs régiments fort délabrés, et s'étant secrètement assuré que le désordre venait de la pauvreté et non de la négligence des capitaines, il leur distribua les sommes nécessaires pour l'entier rétablissement des corps. Il ajouta à ce bienfait l'attention délicate de laisser croire qu'il venait du roi. Il ménageait la vie des soldats avec la plus grande attention, et blâmait hautement les généraux qui les sacrifiaient sans nécessité dans des batailles que les circonstances ne rendent pas indispensables, disant qu'il fallait 30 ans pour faire un soldat; il pouvait ajouter que l'idée seule que la religion et la raison nous donnent de l'homme suffit pour le faire envisager comme une *chose sacrée*, selon l'expression de Sénèque, et pour détester l'ambition atroce qui expose ses jours et répand son sang sans nécessité. Selon lui, une armée qui passait 50,000 hommes était incommode au général qui la commandait et aux soldats qui la composaient. Nous avons son *Histoire* par Ramsay, Paris, 1735, 2 vol. in-4°; Liége, 1774, 4 vol. in-12; et Raguenet l'a donnée en un vol. in-12. M. le comte de Grimoard a publié en 1782 une *Collection des Lettres et Mémoires trouvés dans les portefeuilles du maréchal de Turenne*, 2 vol. in-fol. Depuis la publication de ces pièces, il ne peut plus y avoir de doute sur le fameux cartel envoyé à Turenne par l'électeur palatin le 27 juillet 1674; cartel dont M. Colini a paru suspecter l'existence, apparemment pour soustraire ce souverain à la censure violente du président Hénault, qui dit que Turenne répondit à ce cartel *avec une modération qui fit honte à l'électeur de cette bravade*. « Mais *la honte*, » dit Voltaire, était dans l'incendie, lorsqu'on n'était pas en » guerre ouverte avec le Palatinat, et ce n'était point une *bravade* dans un prince justement » irrité, de vouloir se battre con-

» tre l'auteur de ces cruels excès.» [Mascaron et Fléchier prononcèrent l'*oraison funèbre* de Turenne, et ces deux discours sont les chefs-d'œuvre de leurs auteurs. Il existe encore à Saltzbach, sur la place où Turenne fut tué, un monument élevé en 1781 par le cardinal de Rohan, et rétabli en 1801 par le général Moreau.]

†TURGOT (Anne-Robert-Jacques), ministre de Louis XVI, naquit à Paris le 10 mai 1727. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, il fit ses études au collége de Louis le Grand, au Plessis, et enfin au séminaire de Saint-Sulpice. Jusqu'alors il avait paru attaché à l'état qu'il avait embrassé, et avait fait des progrès dans les études. On a trouvé, dit-on, dans ses papiers, des fragments d'un *Traité* sur l'existence de Dieu, qu'il avait composé en 1748, et des *Dissertations* théologiques. Cependant, dès cette même année, il avait écrit à Buffon une lettre sur son système; et croyant que le Discours de Bossuet sur l'histoire universelle n'était pas assez riche de vues, de raison, de véritables connaissances, il en composa un autre, où il ne dit pas un mot de Dieu; c'était ainsi qu'il corrigeait peut-être l'ouvrage de Bossuet, où, selon lui, on parlait trop de la Providence et de la religion. Il est probable que depuis cette époque Turgot était déjà dégoûté de l'habit qu'il portait. Il fut néanmoins élu prieur de Sorbonne en 1749, et à son installation, en 1750, il prononça deux discours latins, l'un *sur les avantages que la religion chrétienne a procurés au genre humain*, qui est très beau, et l'autre *sur les progrès de l'esprit humain*, prononcé cinq mois plus tard; et où il n'est guère parlé de religion. Il paraît certain que de ce moment Turgot s'était livré à un autre genre d'étude; et que le philosophisme commençait déjà à gagner son cœur. Il quitta en effet l'état ecclésiastique au commencement de 1751, *ne pouvant*, dit son éditeur, *se décider à porter un masque toute sa vie*, comme si la religion et l'hypocrisie étaient la même chose. Il était lié avec les abbés de Brienne, de Prades, ses camarades de licence, et autres ecclésiastiques, qui avaient réellement un masque. Le premier était connu par une thèse répréhensible qu'il avait soutenue en Sorbonne le 30 octobre 1751, et le second par une autre thèse, plus répréhensible encore, qu'il soutint dans le même lieu le 18 novembre de la même année. Tous les deux avaient des liaisons avec d'Alembert et les encyclopédistes, qui furent bientôt, et par leur moyen, de la connaissance de Turgot. Il fournit à leur ouvrage différents articles, entre autres les articles *existence*, *fondation*. Dans ce dernier il regarde les fondations comme une vanité puérile, et dit : « Puissent les » considérations suivantes concourir avec l'esprit philosophi» que du siècle à dégoûter des » fondations nouvelles, et à dé» truire un reste de respect su» perstitieux. » C'est à l'époque des grandes disputes sur les refus de sacrements en 1752, que Turgot fut reçu conseiller au parlement de Paris. Il fit paraître alors ses deux écrits, *Lettres sur la tolérance*, et *le Conciliateur*, ou *Lettres à un magistrat*, qu'il composa, dit-on, avec l'abbé de Brienne. L'un et l'autre de ces ouvrages a pour but d'établir

qu'aucune religion n'a droit à être protégée par l'état, et que le prince ne l'a pas non plus de faire des lois sur la religion. On trouve dans le *Conciliateur* des passages dignes de remarque, et qui dérivent du principe que l'auteur y avait adopté. « Je ne » conçois pas, dit-il, comment » on ne veut pas comprendre » que le roi ne peut enjoindre » aux évêques de donner le sa- » crement aux jansénistes qu'en » s'arrogeant le droit de décider » qu'ils n'en sont pas indignes, » et en décidant en même temps » qu'on ne peut jouir de l'état » de citoyen sans les avoir reçus; » deux choses qui excèdent ma- » nifestement son autorité... Le » refus ne regarde pas l'autorité » humaine. . . . Le roi ne peut » en connaître, encore moins » de ce qui l'occasione. On a de- » mandé si le roi au moins ne » pourrait pas défendre le refus » de sépulture.... L'inhumation » du corps, le plus ou moins de » pompe (je ne parle plus de » pompe sacrée), voilà ce qui re- » garde le magistrat. Les prières, » les cérémonies, le lieu saint » où doivent reposer les os des » morts, voilà le patrimoine de » l'Eglise. Il faut donc la laisser » maîtresse d'en disposer. Elle » ne peut accorder la sépulture » qu'à ceux qu'elle regarde com- » me ses enfants. Vouloir la for- » cer de le faire, c'est l'obliger à » traiter comme un des siens » celui qu'elle a toujours pros- » crit, c'est envier au véritable » fidèle un droit que lui seul peut » avoir sur les prières des minis- » tres de sa religion. » Cet aveu de la part de Turgot en faveur des droits de l'Eglise, étonne d'autant plus, qu'un endroit de sa première lettre sur la tolérance est dirigé contre la religion catholique; aveu, en outre qui était en contradiction manifeste avec ses principes philosophiques. Turgot désirant connaître personnellement Voltaire, son ami d'Alembert lui écrivit une lettre très flatteuse, datée du 22 décembre 1760, et où il disait au philosophe de Ferney : « Vous » aurez bientôt une autre visite » dont je vous préviens : c'est » celle de M. Turgot, maître des » requêtes, *plein de philosophie*, » de lumières et de connaissan- » ces, et fort de mes amis, qui » veut vous aller voir en bonne » fortune; je dis bonne fortune, » car, *propter metum Judæorum*, » il ne faut pas qu'il s'en vante » trop, ni vous non plus. » Turgot fit le voyage de Ferney dans ce même mois de décembre, et reçut de Voltaire le bon accueil que méritait une telle recommandation. Peu de temps après, il accompagna dans ses voyages de Gournay, intendant du commerce, et s'appliqua à l'économie politique, en suivant les principes de Quesnay, chef des économistes. En 1762, il fut nommé intendant de Limoges, et il faut convenir que son administration ne fut pas inutile à cette province. Pendant la disette qui y régna, il exerça plusieurs actes de bienfaisance, et se donna beaucoup de peine pour procurer les denrées de première nécessité. Il fit rectifier une erreur de calcul par laquelle le Limousin souffrait depuis long-temps une surcharge énorme dans ses impositions; il ouvrit de nouvelles routes, établit des ateliers de charité, et tâcha de diminuer la charge des corvées. Appelé au ministère en 1774, au moment où la liberté de penser était ex-

trêmo, Turgot y apporta beaucoup de plans et peu de vues saines, des moyens insuffisants pour les affaires, une imagination exaltée, et une philantropie de système. « Ce ministre philo-» sophe, dit un historien, crut » que toutes les fois que le roi » donnait un édit, l'intérêt des » peuples exigeait qu'il les mît » dans sa confidence pour tout » ce qui avait rapport à l'admi-» nistration et à la législation, » et que, pour rendre le royau-» me florissant, il fallait fonder » les bases de la félicité publique » sur une liberté indéfinie. Il ne » parlait pas de l'égalité, mais il » plaçait des signaux pour y con-» duire, etc. » L'élévation de Turgot parut aux philosophes un triomphe signalé, et en effet il se montra un ami très actif des réformes, et détruisait presque toujours un bien certain pour courir après un mieux qu'il n'atteignait pas; et dans cette confusion de projets, il frayait une large carrière au désordre. « M. » Turgot et moi, écrivait de Ma-» lesherbes, étions de fort hon-» nêtes gens, très instruits, » passionnés pour le bien : qui » aurait pensé qu'on ne pouvait » pas mieux faire que de nous » choisir? Cependant nous avons » mal administré; ne connais-» sant les hommes que par les » livres, manquant d'habileté » pour les affaires, nous avons » laissé diriger le roi par M. de » Maurepas, qui ajouta toute sa » faiblesse à celle de son élève; » et, *sans le vouloir ni le prévoir,* » *nous avons contribué à la révo-* » *lution.* » Cependant les innovations qui étaient le résultat du nouveau système de Turgot, ne semblèrent pas à tout le monde avoir un but innocent; on ne se contenta pas de le ridiculiser; mais un homme d'esprit fit voir dans une chanson dont l'événement a fait une prophétie, tout le fruit qu'on en pouvait attendre (1). On inventa des tabatières qu'on appela *turgotines* ou *platitudes*, et on employa enfin tous les moyens pour décréditer ses opérations, dans lesquelles il montra, pour le moins, une précipitation imprudente. Quelques-unes pouvaient être bien vues, comme la liberté de la circulation des grains, l'affranchissement du pays de Gex de toute imposition indirecte, le libre transport des vins, la Garonne et le port de Marseille ouverts à ce commerce, etc.; mais ces innovations, et surtout celle qui, d'après son projet, devait commuer les droits féodaux, donnèrent à la nation le désir d'en obtenir de nouvelles et de plus importantes. A ces innovations, il faut encore ajouter d'autres projets bien plus dangereux, et qui, s'il ne les effectua pas, fu-

(1) Nous ne citerons de cette chanson que les quatre couplets suivants, qui feront aisément deviner le reste.

Vivent tous les bons esprits
Encyclopédistes,
Du bonheur français épris
Grands économistes,
Par leurs soins au temps d'Adam
Nous serons en moins d'un an, etc.

Du même pas marcheront
Noblesse et roture;
Les Français retourneront
Au droit de nature.
Adieu parlements et lois,
Et ducs, et princes, et rois, etc.

On verra tous les états
Entre eux se confondre;
Les pauvres sur leurs grabats
Ne plus se morfondre :
Des biens on fera des lots,
Qui rendront les gens égaux, etc.

A qui devrons-nous le plus?
C'est à notre maître,
Qui, se croyant un abus,
Ne voudra plus l'être.
Ah! qu'il faut aimer le bien,
Pour de roi n'être plus rien, etc.

rent cependant connus, et ne servirent qu'à augmenter le désir de tout bouleverser. Il présenta à Louis XVI un *Mémoire sur la tolérance*, et fit tous ses efforts pour faire changer les formules de serment que le roi prêtait à son sacre. On trouve dans le t. 7 de ses Œuvres un *Mémoire* sur les municipalités, par lequel il tendait à établir en France une nouvelle constitution, et plusieurs municipalités, grandes et petites. Il y propose, en outre, un conseil d'instruction. « L'instruction religieuse, dit-il, » est particulièrement bornée » aux choses du ciel, *et elle ne* » *suffit pas pour la morale.* Il » faudrait une autre instruction » morale et sociale. Avec ce se» cours, la nation ne serait plus » reconnaissable en dix ans : ce » serait un peuple neuf; tout le » monde serait instruit et ver» tueux. » L'expérience a montré combien un peuple rendu *neuf* peut donner d'exemples de vertu. Turgot fut renvoyé du ministère en mai 1776, après avoir jeté dans la France entière les premières semences de la révolution. Il mourut de la goutte le 18 mars 1781, à l'âge de 49 ans. Turgot cultiva les lettres, et à 24 ans il commença une *traduction* des Géorgiques. Ses autres écrits sont : 1° *Discours sur l'histoire universelle*; 2° Plusieurs *articles* pour l'Encyclopédie; 3° *Lettres sur la tolérance*, 1753; 4° *Le Conciliateur*, ou *Lettres à un magistrat*, 1754; 5° un commencement *d'Histoire du jansénisme et du molinisme*; 6° *Les XXXVII vérités opposées aux XXXVII impiétés de Bélisaire* (de Marmontel), *par un bachelier ubiquiste*. Cette facétie est longue, peu ingénieuse et nullement concluante; l'auteur y feint de croire que l'inverse de toutes les propositions censurées est vraie : se fondant sur ce sophisme, il fait tenir à la Sorbonne un langage fort ridicule, et qu'il croit très amusant pour ses lecteurs; 7° une *Lettre* au marquis de Condorcet, sur le livre de *l'Esprit*, qu'il appelle « un livre de philosophie sans » logique, de littérature sans » goût, et de morale sans hon» nêteté, et il en désigne l'auteur » comme un déclamateur in» conséquent, une tête exaltée, » un homme mu par la vanité » et l'esprit de parti; qui répand » à grands flots le mépris et le » ridicule sur tous les senti» ments honnêtes et sur toutes » les vertus privées. » 8° *Mémoire* en faveur du prêt à intérêt, d'où Rulié de Gouttes a tiré le sujet de sa théorie de l'intérêt de l'argent; 9° une *Traduction* du 4e livre de l'Enéide, et de différentes églogues de Virgile, en vers métriques scandés sur la mesure de l'hexamètre, essai où il ne réussit pas mieux que Ronsard. Il ne fit tirer que douze exemplaires de cette traduction, qui, avec les autres du même auteur, a été insérée par M. François de Neufchâteau dans le 1er volume de son *Conservateur*, etc. M. Dupont de Nemours a donné une édition des *Œuvres complètes de Turgot*, Paris, 1808, 9 vol. in-8°; le 1er volume, qui a paru le dernier, contient les *Mémoires sur la vie, l'administration et les ouvrages de Turgot*, par Condorcet, son intime ami et son admirateur. Ce ministre ne manquait pas de talents, mais il était trop imbu de philosophisme pour que ces talents pussent être d'une utilité

réelle, et il ne les employa qu'à préparer les malheurs de sa patrie. Il aurait plus brillé, ou il n'eût pas été nuisible à ses concitoyens, dans un poste moins élevé, où son système de changement n'aurait pu parcourir qu'un espace circonscrit. Ses amis avouent que, pendant son ministère, *il n'avait pas usé d'assez de ménagements*. A son article dans l'Encyclopédie méthodique, on convient qu'*il était roide, sec*, et qu'*il ne dissimulait pas son mépris pour tout ce qui n'était pas conforme à ses idées*. Le baron de Bézenval le traite de *philosophe arrogant; d'homme médiocre, qui cachait sous un caractère vain son incapacité réelle. Dans son intendance*, dit-il, *ses subdélégués prévariquaient comme les autres; mais, en revanche, il sortait de ses bureaux les plus belles maximes et les plus beaux plans, que commentaient d'ardents prosélytes*. Condorcet lui-même, au milieu des éloges qu'il lui prodigue, le reconnaît pour un homme *froid, dédaigneux, minutieux, orgueilleux, dur, susceptible de préventions*, etc. La mort de Turgot fut exactement conforme aux principes qu'il avait professés. Il ne fit aucun acte de religion; ses amis, qui ne le quittèrent pas dans ses derniers moments, veillèrent à ce qu'on ne laissât approcher de lui aucun prêtre. C'est une précaution qu'ils avaient les uns pour les autres, afin d'empêcher un retour à la vérité, qui aurait, selon eux, déshonoré le philosophisme, et produit un grand scandale parmi les sectateurs.

† TURGY (Louis-François de), né à Paris le 18 juillet 1763, était attaché à la famille du malheureux Louis XVI pendant sa captivité au Temple. Placé auprès des princesses, il leur témoigna le plus fidèle dévoûment, et leur donnait communication de ce qui pouvait les intéresser sur les affaires du jour. Les princesses lui confièrent plusieurs de leurs billets, dont quelques-uns étaient adressés à lui-même. Il avait conservé sur cette époque divers documents authentiques, dont une partie fut détruite par son beau-père, après le 18 fructidor, et l'autre fut remise par Turgy à Madame, duchesse d'Angoulême, aujourd'hui dauphine de France. Cléry, dans son *Journal de la tour du Temple*, et M. Huë dans *les Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*, ont rendu un témoignage éclatant aux bons procédés de Turgy envers la famille de ce monarque. A la restauration, Louis XVIII accorda à M. de Turgy des lettres de noblesse, le nomma officier de la Légion-d'Honneur; et Madame, duchesse d'Angoulême, le prit à son service en qualité de premier valet-de-chambre et d'huissier de son cabinet; il est mort le 4 juin 1823, âgé de soixante ans. Il a laissé des *Fragments historiques sur la captivité de la famille royale à la cour du Temple, recueillis pendant mon service du* 13 *août* 1792 *au* 13 *octobre* 1793. On trouve ces fragments imprimés aux pages 341 à 383 de la 3e édition des *Mémoires historiques sur Louis XVII*, par M. Eckard, Paris, Nicolle, 1818, in-8o. Comme tout ce qui se rapporte à la famille auguste des Bourbons, et surtout à une époque aussi calamiteuse, ne peut qu'intéresser nos lecteurs, nous allons transcrire quelques passages des fragments de M. de Turgy....

« Le 10 août, dit-il, il me fut » impossible de pénétrer jusqu'aux Tuileries; les deux » jours suivants, je ne pus également entrer aux Feuillants... » Ayant appris que Louis XVI » allait être transféré au Temple, je courus chez M. Ménard de Chorezy, commissaire-général de la maison du roi, » pour obtenir la faveur d'y continuer mon service. Il me promit que, dans quelque endroit » que l'on plaçât la famille royale, et ne fallût-il qu'un garçon » de service, il n'en nommerait » pas d'autre que moi, parce » qu'il savait bien que ce serait » une chose agréable à la reine... » Je dis à mes camarades Chrétien et Marchand: Allons nous » présenter au Temple, peut-être qu'en montrant un peu » de hardiesse, on nous laissera » entrer. Ils me suivirent: nous » arrivâmes à la grande porte, » comme un des officiers du » poste venait de laisser passer » une personne, munie d'une » carte, et que je reconnus pour » être du service du roi. Je priai » l'officier de me permettre de » parler à cette personne, et je » lui dis que j'étais aussi du service, ainsi que mes camarades. Il hésita d'abord, puis il » me répondit: *Prenez mon* » *bras, que vos camarades prennent le vôtre, et je vais vous* » *introduire;* ce qu'il fit. On » nous conduisit à la bouche, » où je ne trouvai aucune provision. Je fus obligé de sortir » jusqu'à trois fois pour me » procurer le nécessaire... Nous » servîmes le souper du roi... » Deux jours après notre arrivée, les commissaires de la » commune voulurent savoir » qui nous avait fait entrer au » Temple. Je leur répondis que » les comités de l'assemblée, » sur les renseignements qu'ils » avaient fait prendre dans nos » sections, nous avaient autorisés à venir reprendre notre » service: ils se retirèrent. Le » lendemain Chabot, député, » Santerre, commandant-général, et Billaud-Varennes, alors » substitut du procureur-général de la commune, vinrent » pour reconnaître et prendre » un état nominatif de toutes » les personnes restées auprès » de la famille royale. Ils nous » demandèrent si nous avions » appartenu au roi; je leur répondis affirmativement. *Qui* » *donc a pu vous faire admettre* » *ici?* s'écria Chabot. Je lui répondis que c'était Pétion et » Manuel, qui, d'après les informations prises dans nos sections, nous en avaient accordé » la permission. *En ce cas*, dit » Chabot, *c'est que vous êtes de* » *bons citoyens; restez à votre* » *poste et la nation aura plus* » *de soin de vous que n'a fait le* » *tyran.* Dès que le roi fut entré » au Temple, on prescrivit les » précautions les plus minutieuses..... Cependant il m'arriva souvent, dans un passage, » dans un tournant d'escalier, » de substituer au bouchon de » papier d'une carafe, tel autre » sur lequel on avait écrit des » avis, des nouvelles, soit avec » du jus de citron, soit avec un » extrait de noix de galle. Quelquefois je roulais un billet » autour d'une petite balle de » plomb; je recouvrais le tout » d'un autre papier fort, et je le » jetais dans la carafe au lait » d'amande: un signe convenu » indiquait ce que j'avais fait. » Lorsque le papier des bou-

» chons se trouvait sans écri-
» ture, il servait à la reine et à
» madame Elisabeth pour me
» donner des ordres ou des avis
» à transmettre au-dehors. On a
» pu voir dans l'ouvrage de M.
» Huë (page 342 et suiv. de la
» seconde édition de Paris), et
» dans le Journal de Cléry (page
» 79, de l'édition de Londres,
» 1798, in-8°), quelques-uns
» des moyens que nous em-
» ployions pour communiquer
» entre nous; mais ces moyens
» devant être variés, ils exi-
» geaient beaucoup de précau-
» tion, et donnaient lieu à des
» retards dans la transmission
» des avis jusqu'à la famille
» royale. Pour obvier à tous ces
» inconvénients, la reine et ma-
» dame Élisabeth imaginèrent
» de correspondre directement
» avec moi par signaux.... La
» correspondance par écrit déve-
» loppait ce que je n'avais fait
» qu'indiquer par les signaux;
» car, malgré la surveillance de
» huit à dix personnes, il ne s'est
» presque point passé de jour,
» pendant les trois mois que je
» me suis maintenu au Temple,
» sans que la famille royale n'ait
» eu quelque billet de moi, soit
» par les stratagêmes déjà expli-
» qués, soit en donnant aux
» princesses des objets de mon
» service, ou quand je les rece-
» vais de leurs mains; soit aussi
» dans un peloton de fil ou de
» coton, que je coulais dans un
» coin d'armoire, sous la table
» de marbre, dans les bouches
» du poêle, ou même dans le
» panier aux ordures. Un signe
» de la main ou des yeux indi-
» quait où j'avais réussi à dépo-
» ser le peloton; en sorte que le
» roi et les princesses étaient
» presque toujours informés des
» événements. La facilité que
» j'avais de sortir deux ou trois
» fois par semaine pour les ap-
» provisionnements, me mettait
» à même de prendre les rensei
» gnements que le roi et la reine
» désiraient, et de leur rappor-
» ter les notes et les avis dont
» on me chargeait pour LL. MM.
» Je me trouvais également aux
» fréquents rendez-vous que M.
» Huë me donnait tantôt dans
» les quartiers les plus isolés de
» Paris, tantôt hors de la ville,
» et où il me remettait des écrits
» pour le roi, ou des réponses à
» ses ordres.... Madame la mar-
» quise, puis duchesse de Sé-
» rent, était le point principal
» de la correspondance de la
» reine et de madame Élisabeth.
» Je passais dans sa maison pour
» son agent d'affaires, et l'on
» avait ordre de me laisser en-
» trer à toute heure de jour et
» de nuit.... On me visitait ra-
» rement à l'entrée ou à la sor-
» tie du Temple, parce que j'a-
» vais soin de procurer aux
» commissaires et aux gardiens
» tout ce qu'ils me demandaient,
» lorsqu'ils se présentaient à la
» bouche, où ils devenaient plus
» traitables. Mais aussitôt que
» j'approchais de la tour ou
» d'une pièce occupée par quel-
» qu'un de la famille royale,
» toutes mes démarches étaient
» observées; on me défendait de
» parler à qui que ce fût, si ce
» n'était pour mon service, et à
» haute voix. J'étais même alors,
» à cause de mes relations à l'ex-
» térieur, l'objet d'une surveil-
» lance plus particulière : aussi
» la famille royale, pour ne point
» éveiller les soupçons à mon
» égard, prenait-elle des pré-
» cautions, au point qu'un jour
» le roi m'ayant donné son cou-

» teau, dont le manche était » cassé, pour le faire raccommoder, et S. M. s'apercevant » qu'elle ne l'avait pas montré » aux officiers municipaux, me » le redemanda à l'instant, l'ouvrit, et le leur présenta en disant : *Regardez, messieurs, il n'y a rien dedans.* Puis, le roi » me rendit ce couteau, en me » recommandant de ne point y » faire mettre un autre manche; » *car*, ajouta-t-il, *j'y tiens beaucoup tel qu'il est, parce qu'il m'a été donné par mon père.* » J'avais surtout la mission de » m'informer des personnes dont » la famille royale avait éprouvé » le zèle et la fidélité.... Un jour » la reine m'ayant dit : *M. Turgy, j'ai cassé mon peigne, je vous prie de m'en acheter un autre*; le poète D. C., municipal, s'écria : *Achetez-en un de corne, le buis serait trop bon pour elle.* La reine, comme » si elle n'eût point entendu » cette indignité, continua de » me donner des ordres. Je remplaçai le peigne, qui était d'écaille, par un semblable. En » le voyant, cette princesse me » dit : *Vous avez donc outrepassé les ordres de D. C.; car, il prétend que le buis est trop bon pour moi, lui qui, sans les bienfaits du roi....* S. M. s'arrêta. Je me permis de reprendre : *Madame, il y avait bien des personnes qui avaient l'air de faire leur cour à la famille royale, mais ce n'était qu'à cause du trésor.* La reine daigna me dire : *Vous avez raison, Turgy.* Le 2 décembre, la » municipalité du 10 août fut » remplacée par celle dite *provisoire*. On doubla le nombre » des commissaires-surveillants » auprès du roi et de la famille » royale. L'on connut bientôt à » quels hommes nous allions » avoir affaire par le trait suivant : La reine ayant été malade pendant la journée du » lendemain, et n'ayant pris aucun aliment, me fit dire de lui » apporter un bouillon pour » souper. Au moment où je le » lui présentais, cette princesse » apprenant que la femme Tijon » se trouvait indisposée, ordonna qu'on lui portât ce bouillon : je priai alors un des municipaux de me conduire à la » bouche, pour aller y prendre » un autre bouillon : aucun » d'eux ne voulut m'y accompagner, et S. M. fut obligée de » s'en passer....... Ce fut M. Parisot qui me donna le décret » portant que le roi serait conduit à la barre de la convention, pour répondre aux questions qui lui seraient faites. » Je le plaçai sur le lit de Cléry, » et S. M. le lut de suite..... » Cléry a dit de quelle manière » nous avions établi une correspondance entre le roi et les » princesses, dès le moment que » toute communication fut interdite entre eux. Tandis qu'il » était témoin des malheurs et » du courage sublime de Louis » XVI, je l'étais des craintes, » des lueurs d'espérance et des » angoisses de la reine, de monseigneur le dauphin, et des » princesses. L'exécrable 21 janvier arriva.... Cléry resta encore plus d'un mois à la tour, » mais sans pouvoir communiquer avec nous. Lorsque je le » revis, après sa sortie, il me » remit, et je reçus avec un sentiment inexprimable de douleur et de respect, ce billet » que le roi, dans sa bonté infinie, lui avait laissé pour moi. »

Voici le contenu de ce billet : 21 *janvier* 1793, *sept heures trois quarts du matin. Je vous charge de dire à Turgy combien j'ai été content de son fidèle attachement pour moi, et du zèle avec lequel il a rempli son service ; je lui donne ma bénédiction, et le prie de continuer ses soins, avec le même attachement, à ma famille, à qui je le recommande.* En parlant du plaisir que trouvaient les princesses à parler de ceux qui leur avaient donné des témoignages d'affection et de fidélité, Turgy ajoute : « Cette princesse (la reine) répéta plusieurs fois devant Louis XVII » et Madame royale que ce jour-là (le 5 octobre 1790) je lui » avais sauvé la vie, en lui ouvrant la porte secrète de ses » petits appartements (à Versailles), donnant dans la pièce » dite l'*œil de bœuf*, par où elle » se réfugia chez le roi, et en » fermant cette porte sur les assassins qui la poursuivaient. » Dans le courant de juin la » femme Tijon donna des signes » de dérangement d'esprit ; elle » était toujours triste, et poussait des soupirs comme une » personne qui éprouve des remords. Quel qu'en fut le motif, elle se vit contrainte par » son mari, homme brutal, de » faire une dénonciation contre » la reine et contre madame Elisabeth : elle les accusa d'entretenir tous les jours une correspondance avec moi. Pour » prouver le fait, elle descendit » au conseil un flambeau qu'elle » avait pris dans la chambre de » madame Elisabeth, et fit remarquer aux municipaux une » goute de cire à cacheter qui » était tombée sur la bobêche. » En effet, le matin, cette princesse m'avait remis un billet » cacheté pour M. l'abbé Edgewort de Firmont, et je m'étais empressé de le porter chez » madame de Serent... En remontant de la chambre du conseil, la femme Tijon entre dans » l'appartement des princesses : » elle aperçoit la reine; sa tête se » trouble, elle se précipite aux » pieds de la princesse, en s'écriant devant les municipaux, » et sans faire attention à leur » présence : *Madame, je demande pardon à Votre Majesté ; je suis une malheureuse, je » suis la cause de votre mort et » de celle de madame Elisabeth.* » Les princesses la relevèrent » avec bonté et tâchèrent de la » calmer. Un moment après j'entrai avec mes deux camarades, » Chrétien et Marchand, portant le dîner à la famille royale, » et accompagné des quatre commissaires-surveillants. La femme Tijon se jeta à genoux devant moi, en me disant : *M. » Turgy, je vous demande pardon, je suis une malheureuse, » je suis la cause de la mort de » reine et de la vôtre.* Madame » Elisabeth la relevant aussitôt, » me dit : *Turgy, pardonnez-lui.* » J'eus l'honneur de répondre à » S. A. Royale, *que la femme » Tijon ne m'avait point offensé; » qu'en supposant qu'elle l'eût » fait, je lui pardonnais de bon » cœur.* Ce jour-là fut assurément un de ceux où je redoutai le plus d'être mis en arrestation ; non pour moi, j'étais » résigné....... Il est arrivé plusieurs fois que les commissaires épiant les signes, les regards des princesses ou les » miens, recherchaient avidement à quoi ils se rattachaient, » et tentaient d'en deviner le

» sens; mais ce fut toujours sans » succès.... Ainsi, chose étonnante! aucun de nos billets » n'a été découvert.... » Turgy ayant témoigné à la reine le désir qu'il avait d'être renfermé dans la tour, pour se livrer uniquement au service des princesses, S. M. lui répondit :...... *Votre proposition nous serait agréable; mais par vous, nous sommes informées de tout, et si vous étiez enfermé nous ne pourrions plus rien savoir. Si l'on vient à nous déporter, et que vous ne puissiez pas partir avec nous, venez nous rejoindre partout où nous serons, avec votre femme, votre fils, et toute votre famille.* « Le » 13 octobre (1793), à six heu- » res du matin (jour du supplice de Marie-Antoinette), les » municipaux, dit Turgy, me » signifièrent l'ordre de sortir » du Temple sur-le-champ....... » Je me retirai à Tournaux, en » Brie, dans ma famille. J'y » éprouvai d'abord beaucoup de » persécutions; peu à peu l'on » me laissa vivre tranquille. » Madame royale, au moment » de son départ pour Vienne, » m'ordonna de l'y accompagner. J'étais malade alors, et » la difficulté d'obtenir un passe- » port m'empêcha de me rendre » auprès de cette princesse aussi » promptement que je l'aurais » désiré. J'eus l'honneur de suivre S. A. Royale en Russie, » où elle épousa, à Mittau, mon- » seigneur le duc d'Angoulême, » le 10 juin 1799. Quelques » mois après, S. M. Louis XVIII » daigna récompenser mes ser- » vices en me donnant, de sa » main royale, cette attesta- » tion : — J'éprouve une véritable satisfaction à attester que, » durant la captivité du feu roi, » mon frère, au Temple, et, » après sa mort, aussi long-temps » qu'il a été possible de servir » le feu roi, mon neveu, la » feue reine, sa mère et ma » belle-sœur, feue madame Eli- » sabeth, ma sœur, et madame, » duchesse d'Angoulême, ma » nièce, le sieur Turgy les a » servis avec un courage, une » fidélité, un zèle et une intel- » ligence à toute épreuve; et ne » pouvant en ce moment le ré- » compenser comme je le dési- » rerais, je veux du moins que » la présente attestation soit à » jamais pour lui un titre d'hon- » neur, et pour ses enfants et » descendants, un motif d'en- » couragement pour imiter dans » tous les temps l'exemple qu'il » leur a donné. En foi de quoi » j'ai écrit et signé cette attes- » tation de ma main, et j'y ai » fait apposer mon scel. Au châ- » teau de Mittau, ce 17 décem- » bre 1799. *Signé* Louis. »

TURINI (André), médecin des papes Clément VII et Paul III, et des rois Louis XII et François Ier, était né dans le territoire de Pise, et vivait encore vers le milieu du XVIe siècle; mais on ignore le temps de sa mort. Il s'acquit une grande réputation par sa pratique et par ses ouvrages, publiés en 1544, à Rome, in-fol.

TURLOT (Nicolas), licencié en théologie, fut successivement curé, chanoine gradué, archiprêtre et archidiacre de l'Eglise de Namur, ensuite prévôt de la même Eglise, et vicaire-général pendant onze ans. Il mourut le 17 janvier 1651, après avoir rempli ces charges avec toute l'exactitude que l'on peut attendre d'un digne ministre du Seigneur. On a de lui : *Trésor de la*

doctrine chrétienne, Liége, 1631, in-4°, en français; Bruxelles, 1668, in-4°, en latin, et réimprimé plusieurs fois en France, et surtout à Lyon. Cet ouvrage est propre à l'instruction du peuple, surtout dans les campagnes; et c'est sous ce point de vue qu'on a excusé les négligences et l'excessive simplicité qui s'y trouvent.

TURNEBE (Adrien), né en 1512, à Andely, près de Rouen, fut professeur royal en langue grecque à Paris. Il se fit imprimeur, et eut pendant quelque temps la direction de l'imprimerie royale, surtout pour les ouvrages grecs. La connaissance qu'il avait des belles-lettres, des langues et du droit, lui firent des admirateurs à Toulouse et à Paris, où il professa. Il mourut dans cette dernière ville, en 1565, âgé de 53 ans. Henri Etienne en a fait un grand éloge, mais on croit que Turnèbe ne le mérita que pour avoir embrassé les mêmes erreurs que lui. Cependant Génébrard, disciple de Turnèbe, assure qu'il mourut catholique; Gisbert Voëtius le met entre ceux qui ont favorisé les protestants; Martin Schookius dit que personne ne peut savoir que Dieu ce que Turnèbe pensait sur sa religion; que cependant il haïssait fort les jésuites, comme il le prouve par un de ses poèmes, où il dit :

Quæ nova surrepit secta, et mentitur Iesum,
Dulce latrociniis prætendens nomen opertis,
Tartareis emissa vadis?

Ses principaux *Ouvrages* ont été imprimés à Strasbourg, en 3 volumes in-fol., 1606. On y trouve : 1° des *Notes* sur Cicéron, sur Varron, sur Thucydide, sur Platon; 2° ses *écrits* contre Ramus; 3° ses *Traductions* d'Aristote, de Théophraste, de Plutarque, de Platon, etc.; 4° ses *Poésies latines et grecques*; 5° des *Traités* particuliers. On a encore de lui un recueil intitulé *Adversaria*, 1580, in-fol.; en 30 livres, dans lequel il a ramassé tout ce qu'il a voulu retenir de ses lectures.

† TURNER (Guillaume), théologien et naturaliste anglais, naquit à Morpeth, dans le comté de Northumberland, en 1500, étudia à Cambridge sous Pembroke-Hall, et embrassa les principes de la réformation. Il apprit la théologie, parcourut toute l'Angleterre pour répandre sa nouvelle doctrine, et ses prédications lui firent beaucoup de prosélytes. Pour arrêter son prosélytisme, l'évêque Gardier le fit mettre en prison, où il demeura quelque temps. Quand il eut recouvré sa liberté, il passa en Italie, s'arrêta à Ferrare, où il prit le bonnet de docteur en médecine, faculté qu'il exerça dans cette ville. Quand Édouard III monta sur le trône, Turner revint en Angleterre, et fut nommé doyen de Wels; mais à l'avénement de Marie, il fut exilé, et ne retourna dans son pays qu'après la mort de cette princesse. La reine Elisabeth ayant succédé à Marie, lui rendit tous ses bénéfices; il ne s'occupa alors que de ses ouvrages et mourut en 1568. On a de lui : 1° *Traité des eaux thermales de l'Angleterre et de l'Allemagne*; 2° *Herbier complet* ou *Histoire des plantes*, in-fol.; 3° *Historia de naturis herbarum, scholiis et notis vallata*, in-8°; 4° *Avium præcipuarum, quarum apud Aristotelem et Plinium mentio est, brevis et succincta historia*, Cologne, 1544, in-8°. Il parle aussi dans

cet ouvrage d'autres anciens auteurs qui ont traité de la même matière, etc., etc.

TURNER (Robert), né en Angleterre, quitta son pays pour la foi catholique, trouva un asile auprès de Guillaume, duc de Bavière, et enseigna avec réputation à Ingolstadt. Le duc l'employa dans plusieurs négociations importantes; mais il perdit dans la suite la faveur de ce prince. Il devint chanoine de Breslau, et mourut à Gratz en 1597. On a de lui des *Commentaires sur l'Ecriture sainte*, et d'autres ouvrages.

✝ TURNER (Daniel), chirurgien et médecin anglais du XVIIIe siècle a laissé différents ouvrages estimés, dont quelques-uns ont été traduits en français, comme: 1° *Traité des maladies de la peau en général, avec un court appendix sur l'efficacité des remèdes topiques dans les maladies internes, et leur manière d'agir sur le corps humain*, Paris, 1743, 2 vol. in-12; 2° *Relation des eaux de Pirmont et de Spa*, 1734, in-12; 3° *Aphrodisiacus*, Londres, 1736, in-8°. C'est un recueil des auteurs dont parle L. Luisinus, dans son ouvrage imprimé à Venise en 1599, 2 vol. in-fol., etc. Turner est mort vers l'an 1740.

TURNUS, roi des Rutules, à qui Lavinie avait été promise, fut tué par Énée, son rival, dans un combat singulier.

TUROCZI ou TUROTZI ou THUROCS (Jean), Hongrois, florissait vers l'an 1490. On a de lui une *Histoire des rois de Hongrie*, depuis Attila jusqu'au couronnement de Mathias Corvin, l'an 1464, en latin. Il a inséré dans cette histoire la *chronique* de Jean Kikollo, grand-vicaire de Strigonie, depuis l'an 1342 jusqu'à l'an 1382, et il dit que pour le reste il a compilé dans ce qu'il a trouvé de meilleur; mais il a bien mal choisi. On le voit confondre la Catalogne avec la ville de Châlons-sur-Marne (*Catalaunia* et *Catalaunum*). Il fait dériver le mot *Hispania* de *hispan*, qui, en hongrois, signifie capitaine, quoique l'Espagne eût ce nom dans le temps où l'on ne savait encore rien des Huns ni des Hongrois. Tout ce qu'il dit d'Attila est plutôt un roman qu'une histoire. Cet ouvrage a été imprimé à Augsbourg, 1482; à Venise, 1488, et dans les *Scriptores rerum hungaricarum* de Schwandtnerus.

TUROCZI ou TUROTZI (Ladislas), né d'une famille noble de Hongrie, se fit jésuite, et se distingua par sa vertu et sa science. On a de lui un *Abrégé de l'histoire du royaume de Hongrie et de ses dépendances*, sous ce titre, *Hungaria cum suis regionibus*, Tirnau, 1729, in-fol.; avec des additions par Etienne Katona, Tirnau, 1772, in-4°. On trouve dans cette histoire, très bien écrite en latin, une description géographique fort ample de toute la Hongrie, de ses villes, comtés, îles, lacs, fleuves, fontaines, montagnes, etc.; des faits très intéressants omis par plusieurs historiens; des anecdotes étonnantes, incroyables, et cependant très vraies, telles que celle de la comtesse Bathori, épouse d'un comte Nadasti, qui, dans le château de Scheuta, situé près du Vaag, à 7 lieues de Tirnau, immola plus de 600 filles à sa beauté, ridiculement persuadée que le sang humain blanchissait le teint; et qui, parvenue à un âge où la vanité des femmes

cesse d'avoir des prétentions, non seulement continua ces horreurs, mais prit plaisir à manger la chair de ces infortunées. L'auteur fait une description très pittoresque des souterrains de Scheuta où ces horreurs s'exécutèrent. Lorqu'en 1767 on songeait à faire à Tirnau une nouvelle édition de la *Hungaria*, quelques jésuites furent d'avis d'en retrancher cet article. Mais c'est ignorer les droits sacrés de l'histoire, que de lui enlever ce qu'elle a marqué dans ses fastes; elle doit dévoiler les grands forfaits, comme elle présente les grandes vertus; montrer jusqu'où peut s'élever une belle ame, et quelle est la profondeur où entraîne le crime. *Quis nescit*, dit Cicéron, *primam esse historiæ legem*, *ne quid falsi dicere audeat, deinde ne quid veri non audeat?* Lib. 2. *de Oratore*. *Voyez* Laval (Gilles de).

TURPIN, moine de Saint-Denys, fut fait archevêque de Reims, au plus tard vers l'an 760, et reçut du pape Adrien Ier le *pallium* en 774, avec le titre de primat. Il mit, en 786, des bénédictins dans l'église de Saint-Remi, abbaye célèbre, au lieu des chanoines qui y étaient, et mourut vers l'an 800 après avoir gouverné son église plus de 40 ans. On lui attribue le livre intitulé *Historia et Vita Caroli Magni et Rolandi*; mais cette histoire ou plutôt cette fable est l'ouvrage d'un moine du XVIe siècle, qui a pris le nom de *Jean Turpin*. C'est de ce roman qu'on a tiré tous les contes qu'on a faits sur Roland et sur Charlemagne. On le trouve dans *Schardii rerum Germanicarum quatuor vetustiores Chronographi*, Francfort, 1556, in-fol., et il y en a une version française, Lyon, 1583, in-8°.

† TURQUET (Louis), historien, naquit à Lyon vers l'an 1630. Il a laissé : 1° une *Histoire du royaume de Naples;* 2° *Institution d'une femme chrétienne dans l'adolescence*, *le mariage et la viduité*. Il a traduit l'ouvrage d'Agrippa, *de vanitate scientiarum:* l'auteur s'y est permis des changements qui n'ajoutent certainement pas à la beauté de l'ouvrage.

† TURREAU DE GRABOUVILLE (N.), un des hommes sanguinaires de la révolution, était avocat au commencement de nos troubles politiques. Il fut nommé, en 1790, administrateur du département de l'Yonne, qui l'élut, en septembre 1791, député suppléant à la législature, où il ne prit point séance, et, en 1792, député à la convention nationale. Il y apporta des opinions exaltées, un cœur naturellement cruel, la haine pour la religion et la monarchie, et un désir immodéré des richesses. Il appuyait toujours les mesures les plus arbitraires, provoqua la mise en jugement de Louis XVI, dont il vota *la mort* sans appel et sans sursis. Turreau était fortement attaché au parti des jacobins, et par conséquent ennemi déclaré de la Gironde. Il se prononça contre Stengel, général sous les ordres de Dumouriez, et l'accusa de complicité avec celui-ci. Le 31 mai 1793, il dénonça Lanjuinais, comme ayant organisé la contre-révolution à Rennes. Envoyé à l'armée de la Vendée, il suivit, de concert avec le général Turreau-Linières, son parent, le système de dévastation qui désola ce malheureux pays. Il y commit des

cruautés et des vexations inouïes, et il en fit, selon ses propres expressions, *une grande illumination*. Le général Danican rapporte dans ses *Mémoires*, que Turreau » fit brûler un faubourg de Saumur sans aucune nécessité, » l'ennemi étant alors à plus de » dix lieues ; » et le même général assure qu'il conserve un ordre signé de Turreau de tuer les malades dans leur lit à Laval. De retour à la convention, riche des dépouilles des victimes de la Vendée, il fut nommé secrétaire, et resta constamment lié avec les jacobins, jusqu'après le 9 thermidor, époque de la chute de Robespierre. Il modéra tout à coup ses opinions, suivit les principes du jour, et se déclara contre ces mêmes *terroristes*, dont il avait été et l'émule et l'ami; et il osa dire à Lebon, qui cherchait à se justifier en peignant les crimes de ses collègues : « Peins-toi toi-même, scélérat. » Il devait alors lui prêter ses propres couleurs, et se rappeler le sang qu'il avait fait verser. Presqu'en même temps, il fit mettre en arrestation Fouquier-Tainville. Par ce retour hypocrite, il put se soustraire aux accusations qui pesaient sur les partisans et complices de Robespierre; il fut ensuite envoyé à l'armée d'Italie. Turreau, devenu riche, ne pensa plus qu'à conserver sa fortune, aussi il suivit son nouveau système de modération. Cependant ses ennemis cherchaient en son absence à rappeler ses cruautés et ses dilapidations : il écrivit alors à la convention pour s'excuser d'avoir été, en Bretagne, le complice du général Turreau. Il trouva des défenseurs, et ne fut plus inquiété ; il ne passa cependant pas aux conseils, et à la fin de la session, il devint commissaire du directoire, pour faire rejoindre les conscrits et les réquisitionnaires du département de la Seine. Il conserva quelque temps cette place, tomba ensuite dans l'oubli, et mourut vers 1797.

TURRECREMATA. *V.* TORQUEMADA.

TURRET (Pierre), auteur du XVIe siècle, se fit une si grande réputation, que les villes de Dijon et d'Autun se disputèrent l'honneur de lui avoir donné le jour : mais lui-même, dans un de ses ouvrages, décide la question en faveur d'Autun. Son principal savoir semblait consister en astronomie, et plus encore en astrologie, comme l'on voit par le titre de deux de ses ouvrages, dont le premier est : *Fatales précisions des astres et dispositions d'icelles sur la région de Jupiter, maintenant appelée* Bourgoigne, *pour l'an* 1529 *et plusieurs années subséquentes*. Le second a pour titre *Le période, c'est-à-dire la fin du monde, contenant la disposition des choses terrestres par la vertu des corps célestes*. Ce petit livre lui attira des disgrâces, et il paraît que l'auteur s'y attendait, puisqu'il n'y fit inscrire ni le lieu ni la date de l'impression, ni son nom, ni celui de l'imprimeur. Bayle assure qu'il parut en 1531 : d'abord il avait été composé en latin, mais on n'a jamais eu que la traduction française, faite par l'auteur même. Turret fut cité en justice à Dijon, où il enseignait avec beaucoup de célébrité, et accusé d'irréligion ; mais Pierre Du Châtel, qui avait été son disciple, prit sa défense, et le fit renvoyer absous. On ignore l'année précise de sa mort. On a

encore de lui *Computus novus*, à l'usage des ecclésiastiques, Lyon, 1529.

TURRETIN (Benoît), était d'une illustre et ancienne famille de Lucques. Son père ayant embrassé l'hérésie calvinienne, se retira à Genève. Bientôt Turretin y naquit en 1588, et devint, à l'âge de 33 ans, pasteur et professeur en théologie. On a de lui une *Défense des Versions de Genève*, contre le P. Cotton, in-folio; et d'autres ouvrages aujourd'hui peu connus. Il mourut en 1631.

TURRETIN (François), fils du précédent, né en 1623, voyagea en Hollande et en France, où il augmenta ses connaissances, et où il se lia avec divers savants. A son retour, il devint professeur de théologie, à Genève, en 1653, et fut député l'an 1661, en Hollande, où il obtint la somme de 75,000 florins, qui servirent à la construction du bastion de la ville qu'on appelle encore aujourd'hui *le bastion de Hollande*. Il mourut en 1687, après avoir publié divers ouvrages. Les plus connus sont: 1° *Institutio Theologiæ Elenchticæ*, 3 vol. in-4°; 2° *Theses de satisfactione J.-C.*, 1667, in-4°; 3° *De secessione ab Ecclesia romana*, 2 vol.; 4° des *Sermons* et d'autres ouvrages, dont le plus solide est le bastion qu'il fit construire.

TURRETIN (Jean-Alphonse), fils du précédent, né à Genève, en 1671, se livra tout entier à l'étude de l'histoire de l'Eglise, et ce fut en sa faveur qu'on érigea à Genève une chaire d'histoire ecclésiastique. Il avait voyagé en Hollande, en Angleterre et en France, pour converser avec les savants, et avait eu l'art de profiter de leurs entretiens. Ses ouvrages sont: 1° plusieurs volumes de *Harangues* et de *Dissertations*, 1737, 3 vol. in-4°; 2° plusieurs *Ecrits sur la vérité de la religion judaïque et de la religion chrétienne*, diffus, mais solides, traduits en partie du latin en français, par M. Vernet, 5 part. in-8°; 3° des *Sermons*; 4° un *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*, dont la 2e édition est de 1736, in-8° : ouvrage savant et méthodique, mais souillé par des déclamations emportées contre l'Eglise catholique. On lui a attribué aussi le *Catéchisme ou Instruction chrétienne*, que d'autres assurent être de Jean-Frédéric Osterwald (*voyez* ce nom). Turretin mourut en 1737, dans sa 66e année. Il gémissait sur les funestes querelles qui ont divisé et qui divisent encore les protestants entre eux; querelles inévitables dans une religion où l'on ne reconnaît pas de tribunal infaillible, où l'esprit privé est le seul interprète des saintes Ecritures, etc. (*Voyez* Mélanchton, Lentulus, Scipion, Servet, etc.)

TURRIEN (Jean), *Janellus Turrianus*, excellent machiniste du XVe siècle, était natif de Crémone. Les ouvrages qu'il inventa et exécuta avec une facilité égale, le firent considérer comme l'Archimède de son temps. Charles-Quint en faisait beaucoup de cas. Ce grand prince voulut l'avoir auprès de lui dans sa retraite de Saint-Just, et s'amusait dans certains moments à construire sous sa direction diverses machines ingénieuses, entre autres des oiseaux qui s'envolaient de la table au jardin et qui en revenaient : ce qui étonna un jour tellement un religieux de Saint-Just, qui dînait avec lui, qu'il

fallut le mettre au fait de la chose pour l'empêcher de soupçonner de la magie. C'est Turrien qui, entre autres ouvrages surprenants, éleva les eaux du Tage sur la montagne de Tolède. C'est lui encore qui observa cette comète qui, en 1558, fut si brillante en Espagne, et qui ne fut pas vue ailleurs : ce qui rend très incertaine l'élévation qu'on attribue communément à ces astres, et achève de répandre des doutes sur leur cours périodique. (*Voy.* HALLEY, HEVELIUS.)

TURRIEN (François), *Turrianus*, dont le vrai nom est *Torrea*, né à Herrera, dans le diocèse de Valence en Espagne, vers l'an 1504, parut avec éclat au concile de Trente, en 1562. Il se fit jésuite en 1566, à l'âge de plus de 60 ans, et alla en Allemagne, où il continua d'écrire avec assiduité. Il mourut à Rome en 1584. Il a traduit plusieurs ouvrages des Pères grecs en latin, et a donné des *Traités sur les vœux monastiques*, *sur le célibat*, *sur l'eucharistie*, *sur les mariages clandestins*, etc. Les efforts qu'il a faits pour défendre les fausses décrétales montrent que sa critique n'était point assez éclairée. Il devait se borner à soutenir qu'elles ne contenaient rien d'opposé à la discipline reçue dans l'Eglise lors de leur publication, et que leurs altérations ne portaient sur rien d'essentiel. (*Voy.* ISIDORE.) — Il ne faut pas le confondre avec Côme TURRIEN, *Cosmus Turrianus*, compagnon de saint François-Xavier, qui entra avec lui au Japon, travailla avec beaucoup de succès à la propagation de la foi, et mourut à Xequi, dans l'île d'Amacusa, qui fait partie de celle de Ximo, le 2 octobre 1570.

TURSELIN (Horace), jésuite, naquit à Rome en 1545, où il enseigna pendant 20 ans les belles-lettres. Il aurait continué encore plus long-temps l'exercice pénible de cet emploi, si l'on n'eût jugé à propos de le lui faire quitter, pour lui donner le gouvernement de quelques maisons. Il fut recteur du séminaire de Rome, ensuite du collége de Florence, et enfin de celui de Lorette. Il mourut à Rome en 1599, à 54 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De vita Francisci Xaverii*, in-4°, Rome, 1596, en six livres ; 2° *Historia Lauretana*, in-8°, écrite comme le précédent, avec beaucoup d'élégance ; et quant à l'histoire qui en est l'objet, voyez le *Journ. hist. et litt.*, 15 septembre 1788, pag. 85, et *Dict. géog.*, art. LORETTE, NAZARETH. Le style de Turselin, moins riche et moins imposant que celui de Maffée, est plus aisé, plus coulant et également pur. 3° Un Traité des *Particules de la langue latine* ; 4° un *Abrégé de l'histoire universelle*, depuis le commencement du monde jusqu'en 1598, in-8°, continué par le P. Philippe Briet, jusqu'en 1665. On lit cet abrégé avec plaisir, quand on aime la belle latinité, la sagesse dans les principes, dans la manière de voir et de présenter les événements ; mais il manque souvent d'exactitude dans la chronologie, et de discernement dans les faits. On en a une traduction française en 4 vol. in-12, Paris, 1747, par M. l'abbé Lagneau. Le 4e vol. n'est pas de Turselin. Cette version offre des *Notes* abondantes et instructives.

TURSTIN, archevêque d'Yorck. *Voyez* CONDÉ (Turstin de).

† TUSSER (Thomas), agronome, surnommé le *Varron* anglais, né en 1515, à Raven-Hall, au comté d'Essex, d'une illustre famille. Il passa sa jeunesse à la cour, et se retira ensuite dans une de ses terres, où il ne s'occupa que d'agriculture, sur laquelle il écrivit un ouvrage assez long, qui est une description de toute l'agriculture de ce temps, et où l'on trouve plusieurs observations intéressantes. Cet ouvrage est intitulé, *Cinq cents articles d'économie rustique*, 1586, in-4°. Tusser est mort en 1580.

† TUTILON, célèbre littérateur du IXe siècle, dit *le bienheureux*, naquit d'une famille distinguée qui le destinait à une brillante carrière, il préféra la tranquillité du cloître à toutes les grandeurs humaines, et entra dans l'abbaye de Saint-Gall. Il partagea sa vie entre les devoirs de son état, l'étude des lettres et des arts, et cultiva avec un égal succès la poésie, l'éloquence, la musique et la peinture. Il exécuta plusieurs ouvrages, dans ce dernier art, à Metz et à Saint-Alban de Mayence, acquit beaucoup de réputation par la variété de ses connaissances; l'empereur Charles le Gros voulut le connaître, et lui accorda son estime et sa protection. Mais le pieux et laborieux moine vécut presque toujours dans la retraite, et la pureté de ses mœurs lui mérita, après sa mort, arrivée le 28 mars 898, le titre de *bienheureux*, que Rome lui accorda. Ses compositions poétiques roulent sur des sujets de piété, et il reste de lui trois *Elégies* qui renferment quelques beaux vers.

† TWISS (Richard), littérateur anglais naquit à Rotterdam le 16 avril 1747. Son père était un négociant anglais établi depuis long-temps dans cette ville, et qui fit donner à son fils une éducation soignée. A l'âge de vingt ans, le jeune Twiss quitta Rotterdam et visita à diverses époques l'Angleterre, l'Irlande, la France, la Suisse, l'Allemagne, l'Italie; et, muni de lettres de recommandation, il fut à même de connaître les hommes alors les plus célèbres, tels que Frédéric Ier, roi de Prusse, J.-J.-Rousseau, Voltaire, etc. Le fils de Twiss a publié les détails de l'entrevue de son père avec le philosophe de Ferney. Nous tirons la plupart de ces détails de l'*Annual biography and obituary* (1822, page 447), ou *Biographie nécrologique*. « Le 28 septembre » 1768 (c'est Richard Twiss qui » parle), je visitai la résidence » de Voltaire, située à dix milles » du village de Ferney. Non » loin de sa maison, il a élevé » une petite église, sur la porte » de laquelle est gravée en lettres d'or sculptées sur marbre » noir, cette inscription :

» *Deo erexit* Voltaire, MDCCLVI.

» Près de l'église se trouve le » théâtre, où l'on n'a pas joué » depuis le mois de mars dernier. Quand je fus entré dans » la maison, je demandai le » maître; mais le domestique » me refusa la porte, en me disant qu'il était extrêmement » malade. Je lui écrivis un billet, et, tandis que je me promenais dans son jardin, en » attendant sa réponse, je le » rencontrai lui-même dans la » cour de son cellier. Son costume était bizarre : il portait » une vieille perruque sans pou-

» dre, avec un bonnet de drap » bleu par dessus; il avait une » robe de chambre neuve de sa- » tin vert, avec une veste de la » même étoffe, ornée de fleurs » de diverses couleurs; une cu- » lotte de velours noir et des » bas de coton blancs. Il avait » déjà atteint l'âge de soixante- » quinze ans; il était courbé; » ses yeux bruns me parurent » extrêmement expressifs; il n'a- » vait plus de dents; son visage » était fort maigre et pâle, et » sa voix très faible. Cette église » que j'ai fait bâtir, me dit-il, » est l'unique église de l'univers » qui soit dédiée à Dieu seul : » toutes les autres sont dédiées » aux saints. Pour moi, j'aime » mieux bâtir une église au » maître qu'aux valets. Je lui » demandai s'il était vrai qu'il » y eût une épitaphe dans l'en- » ceinte de son église. — Non, » me répondit-il; c'est apparem- » ment de la mienne qu'on vous » a parlé; mais elle n'y est pas » encore, il n'y a que la place... » — Sur ma demande s'il y » avait quelque chose de nou- » veau, il me dit avec beaucoup » de vivacité : J'ai ouï dire que » le pape a donné un parasol et » un fusil à chacun de ses sol- » dats, avec ordre de lui remet- » tre le dernier dans le même » état qu'il l'avait reçu, sous » peine de la loi du talion.... » (On ne sait si cette plate et banale plaisanterie doit être attribuée à Voltaire ou à l'imagination du biographe anglais : en tout cas elle serait digne de l'un et de l'autre).... « En entrant » dans sa bibliothèque, poursuit » M. Twiss, je vis une superbe » édition de la *Pucelle d'Or-* » *léans*; et sur le dos du volume » étaient gravés ces mots : *Ma* » *Jeanne* (marque de prédilection très naturelle d'un auteur philosophe pour son ouvrage, à la fois obscène et impie). « Il avait » dans sa maison deux secrétai- » res, dont l'un probablement » n'est qu'un copiste; un por- » tier et deux femmes de service. » Je lui parlai en anglais, en » français, en italien, en alle- » mand, et il me répondit dans » ces mêmes langues. Les meu- » bles de ses appartements étaient » de bon goût, et il y avait de » fort beaux tableaux. Je remar- » quai dans sa bibliothèque un » tigre empaillé. Il fut extrême- » ment poli, *me prit sous le bras,* » *en se promenant avec moi*, se » plaignit d'être vieux, et, comme » tel, également incapable de » donner du plaisir et d'en » éprouver. Je revins à Genève » dans la soirée. Dans la mati- » née du 30, je retournai à » Ferney, et je trouvai Voltaire » jouant aux échecs avec le curé » du lieu. Après une courte con- » versation, je le priai de me don- » ner, comme un souvenir, une » ligne de son écriture : il con- » sentit à ma demande et écrivit » en anglais ces paroles... *An* » *Englishman who goes to Italy* » *leaves men to see pictures.* Vol- » taire (c'est-à-dire; un Anglais » qui va en Italie, quitte les hom- » mes pour aller voir des ta- » bleaux). En parlant du docteur » Tissot de Lausanne, il dit...... » Le grand chemin et le soleil » sont les meilleurs remèdes de » Tissot. Dans cette seconde vi- » site, je remarquai dans sa bi- » bliothèque trois tragédies an- » glaises : la *Cléone*, de Dosde- » ley, le *Caractacus* et l'*Elfrida,* » de Masson. Elles étaient car- » tonnées ensemble, et sur le » dos du volume, on lisait ces

» mots : *Tragédies barbares.* On » voyait parmi ses livres l'édi- » tion du *Virgile* de Baskerville; » sa bibliothèque formait cinq » mille volumes environ. Sa » maison se composait de cinq » pièces sur la façade, et de deux » dans la profondeur : le tout » sur trois étages. Elle était bien » distribuée, élégamment meu- » blée, et ornée de tentures de » velours, de dorures, d'ouvra- » ges en stuc, de porcelaines et » de peintures. Cette fois, je m'a- » perçus que sur l'autel de son » église, il y avait une figure du » Christ de grandeur naturelle, » recouverte d'ornements dorés. » Sur le mur latéral de l'église, il » a fait élever un monument » d'une pierre blanche et unie. » Il me l'indiqua en disant : Il » ne manque que l'inscription. » Je pris congé de Voltaire qui » me souhaita bon voyage, en » anglais et en italien. » D'après ce récit, où sans doute il y a quelque chose de l'invention du voyageur où du biographe, on pourrait s'étonner que Voltaire, doué d'un amour-propre excessif, consentit à se faire voir comme une curiosité au premier venu, et que, à l'instar d'une marionnette mécanique, il subit une espèce d'examen indiscret, et répondit à toutes les questions qu'on lui faisait; mais c'était précisément ce qu'il voulait; et pourvu que dans les quatre parties du monde on parlât de lui, il n'était pas difficile sur les moyens qui pouvaient remplir ce but. Une chose qui paraîtra plus étonnante encore, c'est que ce même homme, qui pendant presque toute sa vie montra une haine implacable contre la religion chrétienne et ses ministres, eût l'image d'un *Christ* placée dans l'église qu'il avait fait bâtir, et qu'il eût pour compagnie habituelle un prêtre catholique. Mais c'étaient là de ces contradictions assez familières au philosophe de Ferney. M. Twiss était un habile connaisseur dans tous les arts. Il est mort à Camden-Town, au mois de mai 1821, âgé de 74 ans. On a de lui en anglais : 1° *Voyages en Espagne et en Portugal*, 1772, 2 vol. in-8°; 2° *Voyage en Irlande*, 1775, in-8°. Dans cet ouvrage, entraîné par d'injustes préventions, il montre les Irlandais sous un aspect très défavorable; aussi il excita parmi eux une haine nationale; son nom était si dévoué au mépris, en Irlande, qu'on le plaçait sur les plus vils ustensiles. 3° *Une tournée à Paris*, 1792, in-8°; 4° *Anecdotes du jeu des échecs*, 1792, in-8°; 5° *Mélanges*, 1805, in-8°.

TYCHO. *Voy.* TICHO.

† TYMÆUS (Jacques), auteur du XVme siècle, naquit à Amersfoot, ce qui lui fit donner le nom de Jacques d'Amersfoot. Il prit les ordres, fut préfet du collége de Saint-Laurent. Il était très profond dans la théologie, et occupa la chaire de cette faculté dans l'université de Cologne, où il fut pasteur dans l'église de Saint-Jean-Baptiste. Il cultiva avec un égal succès les sciences physiques, et il a laissé, parmi d'autres ouvrages, deux commentaires sur les traités d'Aristote, savoir : 1° *De generatione et corruptione*; 2° *De meteoris*, imprimés en un vol., à Cologne, 1497. Tymæus est mort au commencement du XVIe siècle.

† TYNDALE (William), fameux partisan de Luther, et premier traducteur de la *Bible*, naquit dans la principauté de

Galles, vers l'an 1500. Aveugle admirateur de cet hérésiarque, il en propagea la doctrine par ses prédications, et afin de mieux la répandre, il entreprit la traduction anglaise du *nouveau Testament;* mais, craignant d'être troublé dans son travail, il passa en Allemagne, et finit cette traduction en 1527. Il y ajouta la traduction de l'*ancien Testament*, et plaça un *discours* à la tête de chaque livre. Il alla en Saxe pour y connaître Luther, qui le reçut comme un utile coadjuteur dans ses principes, accorda à Tyndale plusieurs conférences, et celui-ci finit par se fixer à Anvers. Il fit, en divers temps, des voyages en différentes parties de l'Allemagne, et secrètement en Angleterre, cherchant à répandre partout le luthéranisme. Il essuya un naufrage sur les côtes de Hollande, et y perdit ses livres et ses papiers. Pendant ce temps, sa traduction de la *Bible* faisait beaucoup de bruit en Angleterre, et parut si dangereuse au clergé qu'il présenta une requête au roi pour la faire supprimer. Ce monarque fit publier une proclamation par laquelle il défendait l'achat et la lecture de la Bible de Tyndale; mais, malgré cette défense, un grand nombre d'exemplaires y étaient introduits furtivement, tandis que Tyndale entretenait une correspondance suivie avec les néophytes de la nouvelle secte. Son gouvernement l'avait engagé plusieurs fois à abjurer ses erreurs, ou, au moins, à ne pas les propager. Toutes les admonitions devenant inutiles, on résolut de s'emparer de sa personne. On dépêcha à Anvers, un nommé Philippe, qui le dénonça aux magistrats au nom du gouvernement anglais, le fit arrêter, et Tyndale fut conduit au château de Filford, près d'Anvers. Prières, exhortations, conseils, rien enfin ne pouvant le détacher de la fausse doctrine qu'il suivait, il fut mis en jugement, et condamné à être étranglé et brûlé, en 1536.

TYPHON *ou* TYPHÉE, géant, était fils du Tartare et de la Terre. Apollon le tua à coup de flèches, et selon d'autres, Jupiter le foudroya et le précipita sous le Mont-Gibel ou Etna. C'était aux efforts terribles, mais impuissants de Typhon pour s'affranchir de cette masse énorme, que les anciens attribuaient les éruptions de flammes et de cendres calcinées qui en sortaient.

TYPOTIUS (Jacques), né en 1540, d'une bonne famille, suivant quelques-uns à Bruges, et selon d'autres à Diest, enseigna le droit en Italie. Il alla s'établir ensuite à Wurtzbourg, d'où Jean III, roi de Suède, l'appela auprès de lui. Ce prince inconstant et indécis n'ayant pas persisté dans ses dispositions favorables à l'égard de l'ancienne religion, qu'il semblait vouloir rétablir, fit mettre Typotius en prison. Il ne fut élargi que sous Sigismond, en 1594. Typotius se retira ensuite à la cour de l'empereur Rodolphe II, qui le fit son historiographe. Il mourut à Prague en 1601. On a de lui : 1° *Historia Gothorum*, in-8°; 2° *Relatio historica de regno Sueciæ bellisque ejus civilibus et externis*, Francfort, 1605, in-8°; 3° *Symbola divina et humana pontificum, imperatorum, regum, cum iconibus*, Prague, 1603, 3 vol. in-fol.; ouvrage superficiel, dont tout le mérite consiste dans les belles gravures de Gilles

Sadler. Typotius ne publia que les deux premiers volumes; le 3e a été donné au public par Anselme de Boodt. On a encore de lui plusieurs harangues et d'autres ouvrages trop diffus et dont le style n'est pas toujours pur.

TYRANNION, grammairien, natif d'Amise, dans le royaume de Pont, s'appelait d'abord *Théophraste;* mais sa méchanceté envers ses condisciples le fit nommer *Tyrannion*. Il fut disciple de Denys de Thrace à Rhodes. Il tomba entre les mains de Lucullus, lorsque ce général eut mis en fuite Mithridate, et se fut emparé de ses états. Murena l'affranchit. La captivité de Tyrannion ne lui fut point désavantageuse; elle lui procura l'occasion d'aller à Rome, où Cicéron, dont il arrangea la bibliothèque, lui accorda son amitié. Il se rendit illustre par ses leçons : il amassa de grands biens, qu'il employa à dresser une bibliothèque de plus de 30,000 volumes. Sa passion pour les livres contribua beaucoup à la conservation des ouvrages d'Aristote, qu'il eut occasion de copier après que Sylla eut apporté à Rome la bibliothèque d'Apellicon; mais comme le manuscrit de Tyrannion fut abandonné à des copistes négligents, on peut douter que nous ayons les ouvrages d'Aristote tels qu'ils sont sortis de la plume de ce philosophe, ou plutôt tels qu'ils sortirent des mains d'Apellicon. (*Voy.* ce nom.) Tyrannion mourut fort vieux à Rome, miné par la goutte. — Il ne faut pas le confondre avec un autre humaniste nommé d'abord *Dioclès*, et qui, ayant été disciple de Tyrannion, prit le nom de son maître.

TYRANNUS. *Voyez* l'article de Jucundus.

TYRRHUS, gardien des troupeaux du roi Latinus. Un cerf qu'il avait apprivoisé ayant été tué par Ascagne, fut la première cause de la guerre entre les Troyens et les Latins. Rien de plus intéressant que le tableau qué fait Virgile de cet animal. C'est un des plus beaux endroits du 7e livre de l'Enéide; on admire surtout ces vers :

Ille manum patiens mensæque assuetus herili,
Errabat sylvis; rursumque ad limina nota
Ipse domum sera quamvis se nocte ferebat.

TYRTHÉE, poète grec, né, à ce que l'on croit, à Athènes, se fit une grande réputation dans la seconde guerre de Messène. Il excellait à célébrer la valeur guerrière. Le peu qui nous reste de ses poésies dans le Recueil des Poètes grecs de Plantin, Anvers, 1568, in-8°, fait connaître que son style était plein de force et de noblesse. Il paraît lui-même transporté de l'ardeur dont il voulait enflammer l'esprit de ses auditeurs :

Tyrthæusque mares animos in Martia bella
Versibus exacuit.

HORAT., *Ars poet.*

M. Poinsinet de Sivry a donné la traduction en vers des fragments de Tyrthée.

† TYRWHITT (Thomas), humaniste renommé, naquit à Windsor, en 1730, étudia à l'université d'Oxford, et mérita par ses talents d'être nommé, très jeune encore, sous-secrétaire au département de la guerre, sous lord Barrington. En 1761, il devint secrétaire en chef de la chambre des communes, mais six ans après il se démit de cet emploi pour se livrer entièrement à l'étude. Il occupa, en 1784, la place de garde du musée

britannique, et mourut en 1786, âgé de cinquante-six ans; il légua à cette bibliothèque tous les livres dont elle manquait, et qui étaient dans la sienne. Tyrwhitt fut membre de la société royale de Londres : c'était un excellent critique. On a de lui : 1° le *Messie* de Pope, traduit en vers latins; 2° le *Stilling* de Philippe, traduit aussi en vers latins; 3° *Observations et conjectures sur quelques passages de Shakespeare ;* 4° *Dissertations de Babio,* qui a pour objet de prouver que plusieurs fables attribuées à Ésope sont d'un ancien auteur appelé Babias; 5° des *Poèmes* attribués à Rowley et autres, écrits dans le xv° siècle, avec un glossaire, réimprimés deux fois en 1778; 6° une *Edition* des Contes de Cantorbéry par Chaucer, 4 vol. in-8°, le cinquième parut en 1778; 7° une *Edition* grecque et latine du Poème sur les pierres, attribué à Orphée; 8° plusieurs *Dissertations* savantes sur divers sujets littéraires, etc. Tyrwhitt mena presque toujours une vie solitaire, et se rendit recommandable et par ses talents et par ses vertus privées. Son caractère était doux, modeste, constant dans l'amitié et sensible à l'infortune. Il était naturellement généreux et bienfaisant, ne refusa jamais ses secours à ceux qui les réclamaient, et un de ses plus grands plaisirs était de prévenir les besoins des malheureux, qu'il visitait souvent, et dont il était comme le père.

† TYSON (Jacques), poète anglais, né à Londres, le 29 août 1799, fit de bonnes études, et montra des talents précoces. A peine âgé de quinze ans, il rédigeait des articles politiques dans le *Morning-Chronicle* (Chronique du matin), et publia un écrit sur l'économie politique, sous le titre de *Coup-d'œil abrégé sur les causes de la décadence du commerce des nations* (1814.) Il voyagea en France, dans la Suisse et les Pays-Bas. Il écrivit de Paris à un de ses amis de Londres des lettres datées de 1819, pleines de sages réflexions. Deux tragédies qu'il avait composées, *Leoni* et *Ruffino,* furent refusées aux théâtres de Drurylane et de Covent-Garden, parce qu'il ne voulut point les soumettre à de légères corrections sur quelques passages concernant la politique. Tyson était un jeune homme qui donnait les plus grandes espérances, lorsqu'il mourut, le 12 juillet 1820, dans sa 23° année. Ses écrits ont été recueillis par un de ses amis et publiés sous le titre de *Lettres, poèmes et mélanges de feu Jacques Tyson,* précédées d'une *Notice* sur sa vie, avec le portrait de l'auteur. Londres, Milnen, 1822, 1 vol. in-12.

TYTLER (Jacques), savant écossais, naquit en 1745, quitta sa patrie en 1796, et alla s'établir à Salem, dans le Massachusets. Il était sans fortune, et vivait du produit de ses ouvrages, dans une petite métairie à peu de distance de la ville. Dans une nuit obscure, en retournant dans sa maison, il tomba dans un canal, et s'y noya, en 1804; il avait alors cinquante-neuf ans. Tytler, malgré ses connaissances étendues, commit un grand nombre d'imprudences, qui lui causèrent bien des malheurs, tandis qu'avec un cœur droit et sensible, et avec de bons principes, son caractère brusque et indépendant éloignait de lui tous ceux qui se seraient

intéressés à son sort. Il fournit à l'Encyclopédie britannique, dont il fut un des éditeurs, les articles *aérologie*, *aérostation*, *chimie*, *électricité*, *artillerie*, *hydrostatique*, *mécanique*, *météorologie* : beaucoup d'articles dans plusieurs branches de l'*histoire naturelle*, une partie de l'article *mouvement*, etc. Il a encore laissé : 1° une *Réponse à l'âge de raison* (1re partie) *de Payne*, Salem, 1796 ; 2° une autre *Réponse* à la 2e partie du même ouvrage ; 3° un *Traité de la peste et de la fièvre jaune*, etc. Il travaillait à une *Géographie universelle*, quand il fut surpris par la mort.

TZETZES (Jean), poète grec, mourut vers la fin du XIIe siècle. on assure qu'il savait par cœur toute l'Ecriture sainte. Il dit lui-même que « Dieu n'avait pas créé » un homme qui eût été doué » d'une mémoire plus excellente » que la sienne : » paroles qui ne marquent pas peu d'enthousiasme et de vanité poétique. On a de lui : 1° des *Allégories sur Homère*, Paris, 1616, in-8°, qu'il dédia à Irène, femme de l'empereur Manuel Comnène ; 2° *Histoires mêlées*, en vers libres, appelées aussi *Chiliades*, parce qu'elles sont divisées en 13 chiliades ou millaines de vers, Bâle, 1546, in-fol. C'est dans les 2e et 13e chiliades qu'on trouve une description du miroir d'Archimède, conforme à la théorie de Kircher et de Buffon, et à ce qu'Anthémius en écrit dans son Traité des Machines. 3° Des *Epigrammes* et d'autres poésies en grec, dans le Recueil des poètes grecs, Genève, 1606 et 1614, 2 vol. in-fol ; 4° des Ouvrages de grammaire et de critique, et des *Scolies* sur Hésiode; 5° des *Commentaires* sur le poème de Lycophron, appelé l'*Alexandre* ou *la Cassandre*. Il a renfermé dans cet ouvrage une infinité de choses utiles pour entendre l'histoire et la fable. Issac Tzetzès, son frère, auquel il avait donné cet ouvrage, le publia sous son propre nom. Porter a inséré ces *Commentaires* dans la belle édition qu'il a donnée de Lycophron, à Oxford, 1697, in-fol.

FIN DU TOME SEIZIÈME.





